



HAL
open science

La maison en Gaule méditerranéenne (VIIe - IIe siècle av. n. è.) : Perspectives anthropologiques d'un objet social

Mélanie Marcel

► To cite this version:

Mélanie Marcel. La maison en Gaule méditerranéenne (VIIe - IIe siècle av. n. è.) : Perspectives anthropologiques d'un objet social. Archéologie et Préhistoire. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2022. Français. NNT : 2022MON30069 . tel-04193835

HAL Id: tel-04193835

<https://theses.hal.science/tel-04193835>

Submitted on 1 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de
Docteur

Délivré par l'**Université Paul-Valéry Montpellier 3**

Préparée au sein de l'école doctorale Territoires, Temps, Sociétés,
Développement (ED 60)

Et des unités de recherche

Archéologie des Sociétés Méditerranéennes (UMR 5140) et
Savoirs, Environnement, Sociétés (UMR SENS)

Spécialité : **Archéologie**

Présentée par **Mélanie Marcel**

**La maison en Gaule méditerranéenne
(VII^e - II^e siècle av. n. è.) :
Perspectives anthropologiques d'un objet social**

Soutenue le 07 juin 2022 devant le jury composé de

Mme BELARTE FRANCO Maria Carme, Research Professor, ICREA, Archéologie protohistorique, ICAC, Tarragone (Espagne)	Rapportrice
M. GAILLED RAT Eric, Directeur de recherche, HDR, Archéologie méditerranéenne, CNRS, ASM, Montpellier	Directeur
Mme GIRARD Muriel, Maître de conférences, Sciences humaines et sociales, INAMA, École nationale supérieure d'architecture de Marseille	Examinatrice
Mme KRAUSZ Sophie, Professeur des Universités, HDR, Protohistoire européenne, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne	Rapportrice
M. LEMERCIER Olivier, Professeur des Universités, HDR, Préhistoire, Université Paul Valéry Montpellier 3	Examineur
Mme MITATRE Claire-Cécile, Maître de conférences, Anthropologie, Université Paul Valéry Montpellier 3, SENS, Montpellier	Co-Directrice
M. WIRTH Stefan, Professeur des Universités, HDR, Protohistoire européenne, Université de Bourgogne	Examineur



Remerciements

Ce travail est le fruit de rencontres initiées depuis mes débuts dans la recherche en Master. Il a été impulsé par Éric Gailledrat et Claire-Anne de Chazelles qui m'ont partagé leurs connaissances, initié à la recherche archéologique et m'ont conduit à m'intéresser à l'Ethnologie. La rencontre et la collaboration avec Claire-Cécile Mitatre au cours d'un master m'a ouvert de nouvelles perspectives, elle m'a permis de me détacher de la discipline archéologique et m'a appris à percevoir les sociétés humaines autrement.

Je remercie Éric Gailledrat et Claire-Cécile Mitatre pour m'avoir soutenu dans la création puis dans la réalisation de ce travail pluridisciplinaire malgré toutes les difficultés associées, mais aussi pour leur encadrement et leurs discussions enrichissantes.

Je dois également l'aboutissement de ce travail à mon intégration au sein de l'UMR 5140 « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes » que ce soit par la mise à disposition d'un espace de travail avec le matériel associé (bureau, écran, etc.) ou par le financement de mes interventions dans des colloques avec le Labex Archimède. Je remercie toutes les personnes avec qui j'ai collaboré au sein du laboratoire, notamment Hervé Bohbot pour avoir pris le temps de m'initier à QGis, Christine Lam et Véronique Humbert pour les services rendus à la bibliothèque.

L'UMR SENS « Savoirs, Environnement, Sociétés », créée en 2020-2021, m'a permis de m'intégrer à un collectif de doctorants dynamiques avec qui j'ai pu participer à des séminaires de lectures et à un séjour de rédaction, fort productif et riche en échanges.

Ce travail bibliographique a été facilité par mon accueil aux bibliothèques de l'Université Paul-Valéry, mais aussi à celles de l'Université Jean Jaurès à Toulouse et de l'Université

Champollion à Albi qui m'ont offert pendant la crise sanitaire la possibilité de créer gratuitement une carte lecteur.

Je tiens à remercier Anne-Marie Curé, Sébastien Munos et Alexandre Beylier pour avoir contribué à ma formation sur le terrain, m'avoir appris l'enregistrement des données et la rédaction des rapports de fouilles et d'étude de mobilier. Mais aussi, pour m'avoir partagé les données de leur opération à Olonzac et à La Monédière. Je remercie également Claire-Anne de Chazelles qui m'a permis d'avoir accès à toutes les données recueillies dans le cadre du projet « Atlas UDO ».

Un grand merci aux collègues de bureau (Anne-Laure, Rodolphe, Juliette, Margot, Sergio, Bruno, Ambre, Kévin, et tous ceux que j'oublie) qui m'ont apporté du soutien, des moments d'échanges et de convivialités. Aux amis qui ont toujours été là pour me soutenir, répondre à mes questions et à mes doutes (Emmanuelle, Anne-Laure, Johanna, Mélody, Sandy), en particulier Emmanuelle pour tout le temps passé à lire mon travail. Merci à mon compagnon qui as tout fait pour que je puisse rédiger dans les meilleures conditions pendant les confinements et après. À mes parents pour m'avoir aidé à suivre ce chemin.

Sommaire

Remerciements

Introduction.....9

Chapitre 1 : L’habitat à l’âge du Fer sur le littoral méditerranéen19

Partie 1.1. Des premières images de l’habitat gaulois aux hypothèses actuelles21

1.1.1. De la naissance de l’archéologie à l’accumulation des données sur l’habitat protohistorique.....21

1.1.2. Des vestiges à la reconstitution architecturale24

1.1.3. De l’architecture à l’espace domestique31

1.1.4. L’usage de l’espace et les activités domestiques35

1.1.5. Ce que l’habitat nous dit de la société : premières interprétations.....42

Partie 1.2. Les intérêts et les limites d’une approche comparée à l’épreuve du concept anthropologique de la maison.....55

1.2.1. Les apports d’une vision anthropologique de la maison gauloise55

1.2.2. Le comparatiste ethnographique : de ses biais à sa mise en place.....77

1.2.3. Un corpus ethnologique diversifié et ciblé.....82

Chapitre 2 : Qu’est-ce que la maison gauloise en France méditerranéenne d’après les vestiges archéologiques ?.....87

Partie 2.1. Formalisation d’un corpus archéologique89

2.1.1 Les habitats à trame lâche.....91

2.1.2. Les habitats à trame serrée.....106

2.1.3. Un habitat isolé : Le Christol (Carcassonne, Aude).....116

2.1.4. Présentation d’autres sites emblématiques de l’âge du Fer (corpus annexe)118

<i>Partie 2.2. Une architecture protéiforme</i>	131
2.2.1. Une variété de techniques de construction	131
2.2.2. Des plans quadrangulaires et absidaux.....	139
2.2.3. Des habitations à pièce unique ou multiples	144
2.2.4. Les ouvertures et les seuils	146
2.2.5. L'orientation des habitations	152
 <i>Partie 2.3. Les traces d'activités domestiques et artisanales</i>	 167
2.3.1. Des activités quotidiennes	167
2.3.2. Des activités rituelles dans l'habitation.....	185
2.3.3. Des activités de production.....	192
 <i>Partie 2.4. Les données chronologiques des habitations</i>	 197
2.4.1. La durée d'occupation des habitations et leurs réaménagements	197
2.4.2. Abandon, destruction et reconstruction des habitations.....	204
 Chapitre 3 Une habitation intégrée à un contexte historique et géographique	 219
 <i>Partie 3.1. Des habitations en perpétuelle transformation entre les VIe et IIIe siècles av. n. è.</i>	 221
3.1.1. Du Bronze final (900 – 750 av. n. è.) au premier âge du Fer (750-525 av. n. è.)	222
3.1.2. Du premier au deuxième âge du Fer (525-450 avant notre ère) : une accélération des transformations.....	231
3.1.3. Le second âge du Fer (450-125 av. n. è.)	234
 <i>Partie 3.2. L'habitation au cœur d'un territoire</i>	 245
3.2.1. La maison intégrée à un habitat groupé.....	245
3.2.2. L'organisation territoriale des habitats de l'âge du Fer.....	265

Chapitre 4 : L'habitation, une construction en interaction avec un environnement et une société.....269

Partie 4.1. La fondation de la maison : du choix de l'emplacement à la délimitation d'un chez soi.....271

4.1.1. Fonder : délimiter un chez soi ou ancrer la maison dans le monde ?.....271

4.1.2. Comment l'espace extérieur à la maison peut-il être perçu ?.....279

Partie 4.2. L'orientation des habitations et des activités285

4.2.1. L'orientation : une vision du monde et des caractéristiques propres à chaque société285

4.2.2. Les contraintes naturelles et les choix socio-culturels pour orienter les habitations pendant l'âge du Fer292

Partie 4.3. La position de la maison dans l'organisation spatiale de l'habitat.....317

4.3.1. La relation entre agencement spatial d'un habitat et organisation sociale318

4.3.2. La disposition des habitations et les relations sociales : voisinage, structure sociale322

4.3.3. Habiter un espace mitoyen ou un espace aéré : deux sensations343

Partie 4.4. Des choix architecturaux.....351

4.4.1. Des facteurs décisionnels internes à la société351

4.4.2. Des facteurs d'influence externes au groupe376

Chapitre 5 Un lieu de rapports sociaux401

Partie 5.1. Les activités de production domestique et les rapports sociaux403

5.1.1 La maison comme lieu de production404

5.1.2. À l'échelle de la famille : hiérarchisation des individus417

5.1.3. La maison productrice : un lien social vers l'extérieur	425
<i>Partie 5.2. Les activités rituelles, des représentations partagées</i>	<i>433</i>
5.2.1 Définition et débat sur le rite en Anthropologie sociale.....	433
5.2.2. Connaissance sur le monde magico-religieux des Gaulois	441
5.2.3. Les dépôts de nouveau-nés dans l'habitat : un rite significatif.....	445
5.2.4. Les dépôts de faune et d'objets.....	452
<i>Partie 5.3. La maison : unité et propriété familiale</i>	<i>461</i>
5.3.1. La structure familiale	463
5.3.2. Des cohabitations intergénérationnelles ?	467
5.3.3. Les conséquences matérielles des règles de résidence.....	470
5.3.4. La notion de propriété	475
5.3.5. La maison gauloise : un bien transmis ?.....	480
Conclusion	485
Bibliographie	501
Table des figures.....	537
Table des citations	551
Table des matières	555
Résumé.....	563

Introduction

*« L'architecture ne sert pas seulement à
organiser les différentes pièces mais à
placer l'Homme au centre de sa maison »*

(Simay, 2019 : 164).

Architecturalement, la maison se caractérise par sa fonction d'abri, elle est à la fois l'allégorie d'un nid reposant et d'une citadelle sécurisante (Bachelard, 1978 : 40), mais elle est aussi un espace social. Un espace qui a une sémiologie propre à chaque groupe, qui définit un corps social (Pezeu-Massabuau, 1983), qui affirme son identité face aux autres et la reproduit (Gillespie, 2000).

Cet objet est en interaction constante avec ce qui l'environne, il s'adapte par sa forme et ses matériaux. Il est aussi au cœur des relations sociales entre les membres du noyau familial, régissant les règles de transmission par la parenté ou l'alliance à des fins politiques et économiques (Lévi-Strauss, Eribon, 1991 ; Hamberger, 2010), mais aussi avec ceux qui sont extérieurs à cette unité. Il lie les gens dans l'espace et dans le temps (Gillespie, 2000). *« Toute vie quotidienne, du seul fait qu'elle est ritualisée, est génératrice de règles qui, à leur tour, fondent la socialité »* (ibid. : 228). Les pratiques rituelles génèrent l'espace et insèrent chaque individu dans une structure collective (Pezeu-Massabuau, 1983). Une maison change en fonction du contexte économique, politique et social (Gillespie, 2000) ; elle reproduit, légitime et transforme les idées, les valeurs et les distinctions sociales (Tilley *et al.*, 2006 ; cité par Chétima, 2016).

En archéologie les termes « d'unité domestique » ou encore « d'unité fonctionnelle » (UNF) sont préférés en raison de l'aspect lacunaire et fragmentaire des données architecturales et des objets utilisés. Ces éléments permettent aux archéologues d'identifier les plans des habitations, les techniques de construction et d'émettre des hypothèses sur les activités pratiquées, mais ils ne sont pas suffisants pour expliquer la relation qu'entretenaient les individus à cet espace, entre le VII^e et II^e siècle av. n. è., en Gaule méditerranéenne.

L'attention se porte sur cette chronologie car c'est à partir des VII^e et VI^e siècles av. n. è. que de nombreux changements sociétaux sont perceptibles à travers la production agricole, les échanges commerciaux et l'organisation spatiale des habitats. Cette période prend fin au II^e siècle av. n. è. lorsque s'amorcent de nouveaux bouleversements socio-économiques avec l'arrivée des Romains sur le territoire.

Géographiquement, la présente étude se limite à la zone méditerranéenne comprenant les Pyrénées-Orientales, l'Aude, l'Hérault, Le Gard et les Bouches-du-Rhône, car une certaine homogénéité architecturale et sociale est perceptible et d'importantes transformations sont visibles au cours de l'âge du Fer sous l'impulsion de l'intensification des échanges avec les populations méditerranéennes. Par ailleurs, les sites archéologiques choisis dans ces régions ont été fouillés sur des étendues suffisamment importantes pour que l'on puisse se faire une idée de l'organisation spatiale de l'habitat, du plan des bâtiments et des activités pratiquées.

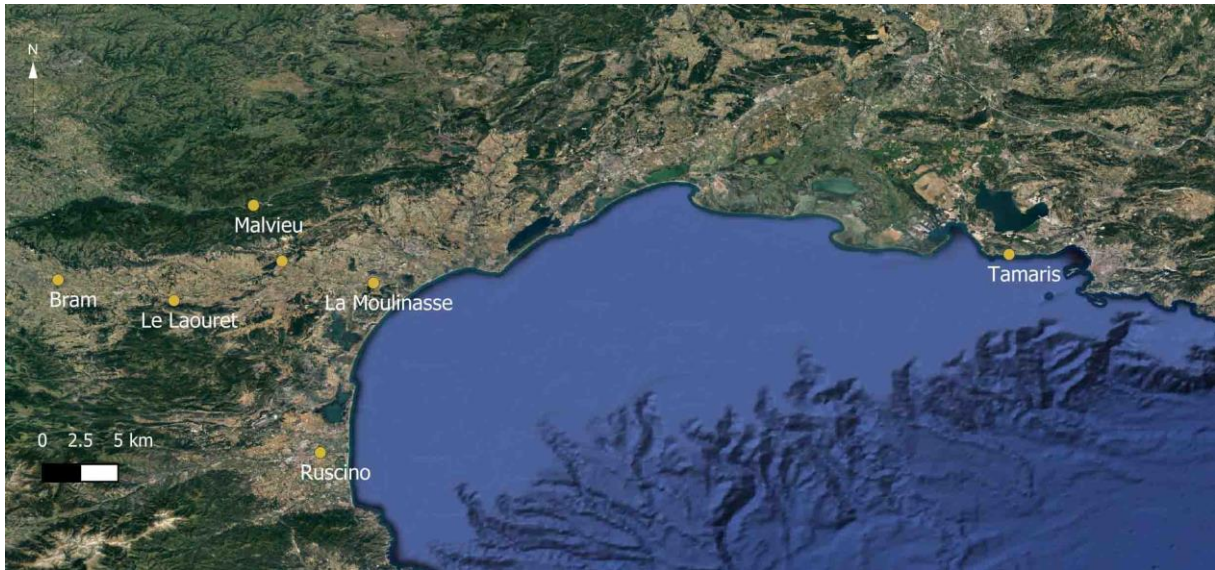


Fig. 1 Carte positionnant les habitats à trame lâche du corpus, occupés entre les X^e et VI^e siècles av. n. è.



Fig. 2 Carte positionnant les habitats du corpus, occupés entre les VI^e et II^e siècles av. n. è.

Les données archéologiques limitent les interprétations à des considérations matérielles sur les sociétés étudiées et à une vision parcellaire. « *La situation fait penser aux efforts consistant à créer un tableau homogène à partir de pièces venant de puzzles différents* » (Salač, 2020 : 48). Or la maison est un objet d'une grande complexité, aussi riche par son aspect matériel,

qu'immatériel. L'approche comparée semble être l'unique ressource disponible pour dépasser ces limites et comprendre cet objet dans sa globalité.

Les études sur les vestiges en terre crue ont permis de mettre au point des méthodes de fouilles et d'analyses des données extraites du terrain afin d'interpréter les techniques de construction utilisées (Boissinot, Chazelles, 1989 ; Chazelles, 1997 ; Chazelles, Roux, 2009 ; Cammas, 2015). Une grande diversité des formes planimétriques, des matériaux et techniques employés tout au long de la période ont été mis en évidence. Cette diversité architecturale, qui caractérise l'âge du Fer, a suscité de nombreuses interrogations. Comment expliquer cette diversité architecturale ? Pour quelles raisons tel matériau ou technique est choisi ? Ces techniques sont-elles empruntées aux groupes voisins avec qui sont pratiqués des échanges commerciaux (Grecs, Étrusques, Ibères) ?

La maison est aussi perçue par le prisme de l'habitat, c'est-à-dire comme une entité faisant partie d'une agglomération. L'attention est portée à la taille du site, à ses fortifications, son emplacement géographique, topographique et à son organisation spatiale (réseau viaire, espaces publics, disposition des habitations, modules des habitations). Ces observations ont permis de mettre en évidence différentes formes d'habitats en fonction des régions, de la chronologie et des sites (Py, 2012 ; Garcia, 2014).

Depuis la fin des années 1980, quelques chercheurs se sont intéressés aux activités pratiquées dans l'espace domestique et à son usage (Py, 1996 ; Nin, 1999 ; Chausserie-Laprée, 2000 ; Belarte, 2009). Les structures de cuisson, de stockage, les outils, la vaisselle et les végétaux ont été étudiés dans leur contexte de découverte. Les données ont été confrontées de manière à aboutir à des synthèses régionales et chronologiques à partir desquelles il a été observé une évolution de ces pratiques, une spécialisation des activités artisanales et des espaces. La manière

de répartir les tâches est transformée et a des conséquences sur l'usage de l'espace ce qui conduit à lier ce phénomène à une complexification sociale (Chazelles, 1999 ; Belarte, 2008).

Quelques chercheurs ont tenté de dresser un portrait des structures familiales qui pouvaient correspondre à ces habitations. L'idée de famille nucléaire est la plus communément acceptée (Py, 2012 ; Garcia, 2014), mais de rares chercheurs tels que D. Isoardi ont tenté de requestionner cette image, en confrontant tous les types de familles catégorisés par E. Todd aux données archéologiques (Isoardi, 2013). Afin, de prendre du recul sur ces interprétations, cette démarche doit être répétée, les données doivent être confrontées à plusieurs formes d'organisation familiale étudiées par les anthropologues.

Pourtant, la maison est occupée, construite et réaménagée par des êtres humains selon un contexte socio-économique, une histoire, une organisation de l'espace habité, des usages et des relations sociales. Elle sert à structurer le groupe familial, à le protéger, mais aussi à l'ouvrir au monde qui l'entoure. Comment restituer la maison gauloise au-delà du simple objet architectural, à partir des vestiges archéologiques, sans connaître les pratiques des habitants du passé ?

Même si aucun résultat ne sera énoncé avec certitude, en raison de l'absence de données immatérielles telles que des témoignages ou des traces écrites, il reste intéressant d'explorer plusieurs hypothèses pour tenter de se rapprocher au mieux de la réalité. Ce travail est un moyen de tester des possibilités, de faire émerger de nouvelles idées afin de retravailler des interprétations et d'attirer l'attention sur certains éléments dès la phase de terrain.

La diversité des formes d'habitat à l'âge du Fer en Gaule méditerranéenne suggère l'existence de plusieurs manières de vivre, que ce soit pour s'adapter à une organisation territoriale, à des contraintes urbanistiques ou à des activités socio-économiques. Il n'y a pas une façon d'occuper

cet espace mais plusieurs, chacune étant liée à la perception de l'environnement et aux relations sociales.

En effet, cet espace dynamique, en perpétuelle transformation, est témoin de nombreuses innovations qui ne touchent pas uniquement l'architecture, mais aussi la relation à l'objet, au passé et aux humains. L'espace domestique est en interaction avec son environnement et la société ; ouvert sur ce qui l'entoure, il participe au mouvement constant du monde. En outre, il participe à la création de liens sociaux, notamment par l'entremise des activités de production et des pratiques rituelles au cours desquelles les individus doivent s'organiser dans le partage des actions. En effet, lors de la production d'objets ou de service, les tâches doivent être réparties entre les membres de la maisonnée qui doivent aussi collaborer avec des individus extérieurs au foyer afin d'échanger, d'obtenir de la matière première ou encore de s'entraider. Les pratiques rituelles participent à créer des relations sociales à travers des actions codifiées et répétées communes au groupe. Elles forment une mémoire collective qui doit être transmise entre les individus (Wulf, 2010) et permet de construire des relations qui n'existent pas dans le quotidien (Houseman, 2002).

Afin d'appréhender cette relation étroite entre la maison et la société, il faut analyser la manière dont les individus occupent cet espace. Or, ces actions immatérielles sont invisibles aux archéologues et peuvent être perçues uniquement par le prisme du comparatisme anthropologique. L'observation de sociétés vivantes contemporaines, ou bien l'analyse de témoignages écrits, sont alors de riches sources d'informations.

Cette méthode a longtemps été critiquée par les archéologues car les biais peuvent être importants (Coudart, 1992 ; Gallay, 2011). Pourtant, la vision que l'anthropologie porte à la maison est riche d'enseignements. Différente de celle de l'archéologie, elle donne vie à cette structure qui se transforme dans le temps, interagit avec son environnement et les humains,

influence les comportements. L'important est d'avoir connaissance des limites de telles comparaisons. L'anthropologie et l'ethnographie ont montré à quel point la diversité humaine est omniprésente. Ainsi, comparer deux sociétés vivant dans des contextes chronologiques, géographiques et sociaux différents peut conduire à de mauvaises interprétations. Il ne faut pas tendre à la généralisation, car si certains phénomènes sont attestés dans certaines sociétés, il convient de ne pas considérer qu'ils sont présents dans toutes ou que les processus fonctionnent de manière identique (Gosselain, 2011).

Dans ce travail, plusieurs thématiques ont été sélectionnées afin de cibler les recherches dans la littérature anthropologique et ethnographique sur les différentes façons dont les sociétés peuvent se comporter face à tel fait ou processus. Certains chercheurs se sont essayés à l'exercice, en utilisant des références ethnographiques afin d'interpréter certains éléments. Pour ne citer qu'eux, O. Aurenche (1981), C.- A. de Chazelles (1997) ont utilisé des référentiels ethnographiques pour restituer les techniques de construction utilisées par les populations anciennes qu'ils étudient. Les chercheurs s'intéressant aux contacts des cultures, comme M. Bats (2013) ou Ph. Boissinot (2015), réfléchissent à partir des travaux anthropologiques sur la notion d'acculturation. Cependant, peu de chercheurs se sont risqués à repenser l'habitation gauloise en tant qu'objet social alors que cet objet architectural est indéniablement lié aux humains et à l'environnement, l'interaction entre ces trois acteurs étant constante. En effet, l'archéologue considère souvent l'unité domestique comme un objet passif, or l'anthropologie a montré qu'elle participe activement à la vie des individus par sa forme, sa sémiologie et son histoire (Segaud, 2007 ; Chétima, 2016).

Le corpus archéologique choisi pour cette étude est volontairement restreint à une petite dizaine de sites fouillés sur le littoral méditerranéen français et occupés entre les VII^e et II^e siècles av. n. è. Trois grandes catégories d'habitats ont été distinguées à partir de ce référentiel. Il s'agit en

premier lieu des habitats dits à « trame serrée », dont le plan urbain est organisé de manière géométrique en fonction du réseau viaire, des remparts, et de la mitoyenneté des bâtiments. Cet agencement est très différent des habitats dits à « trame lâche », où le réseau viaire n'est pas identifié et où les unités domestiques sont séparées de plusieurs mètres. Puis, plus rarement, il a été mis au jour des bâtiments isolés, sans aucune autre habitation à proximité.

Pour chacun de ces sites, les techniques de construction, les plans et les orientations sont analysés ainsi que les activités (rituelles, de production et quotidiennes) pratiquées dans cet espace. Enfin, l'attention est portée à l'histoire de ces habitations, de leur construction à leur abandon ou destruction, en intégrant les phases de réaménagements. Ce portrait complet de l'habitation permet de dégager de nombreux questionnements sur les choix opérés par les individus, mais aussi leur relation à cet espace.

La période étudiée est relativement longue, ce qui permet de percevoir de nombreux changements régionaux avec des phases d'accélération et d'homogénéisation architecturale. Ces transformations ne sont pas isolées et sont liées à un contexte socio-économique ainsi qu'à une modification du réseau territorial pris dans son ensemble. La maison fait partie d'un habitat polymorphe qui s'intègre à un territoire ; avoir connaissance de sa place dans son espace géographique et chronologique est alors essentiel pour montrer qu'elle est intégrée à un système et qu'elle ne dépend pas uniquement des individus qui l'occupent, mais d'un ensemble.

Après avoir analysé toutes les données du corpus liées à la maison gauloise, celles-ci pourront être confrontées à deux grands axes de réflexion. Le premier a pour objectif de montrer le lien entre la maison et tous les éléments qui sont en interactions avec elle ; le second replace cet espace au cœur des relations sociales.

Dès la fondation d'une habitation, des choix sont opérés, une délimitation est dessinée non pas pour fermer cet univers sur lui-même, mais afin de le dissocier des autres. L'habitation,

lorsqu'elle n'est pas isolée, est disposée en fonction de la géographie (lumière, vent, paysage), des règles urbanistiques et des relations sociales (relations de voisinage). Puis, la forme architecturale que prend le bâtiment est rarement anodine ; elle dépend de facteurs multiples divisés entre le poids des formes héritées du passé et le désir d'innover, mais dépendant aussi du souhait de s'adapter aux transformations socio-économiques et de s'intégrer un jeu relationnel avec les sociétés voisines.

Les activités de production exercées dans la maison conduisent les individus à organiser les espaces et à répartir les tâches en fonction de critères propres à la société (hiérarchie, âge, sexe, statut). Parfois une main d'œuvre extérieure est nécessaire (entraide) et permet d'établir des liens avec des individus hors du cadre familial, comme l'échange de biens et de services.

Les activités rituelles pratiquées dans l'espace domestique unissent une communauté sous des représentations et des pratiques communes, même s'il est difficile d'identifier la signification de ces rites, leur fonction sociale est indéniable.

Toutes ces pratiques lient les individus qui vivent sous le même toit et qui, dans de nombreuses sociétés, partagent des liens de sang. L'organisation de ces liens familiaux peut revêtir des formes très diverses. La maison est aussi un objet qui relie des générations différentes, soit en les abritant, soit en étant un bien hérité. Et, selon les sociétés, les règles de résidence varient.

L'objectif de ce travail est de penser la maison gauloise comme un objet construit par les interactions avec ce qui l'entoure et comme un lieu social en s'appuyant sur les vestiges archéologiques et les connaissances anthropologiques.

Chapitre 1

L'habitat à l'âge du Fer sur le littoral méditerranéen

L'habitat à l'âge du Fer est un sujet qui a intéressé les passionnés d'histoire et d'archéologie à partir du milieu du XX^e siècle et l'image véhiculée a beaucoup évolué au cours de l'histoire de la recherche. L'évolution des techniques de fouille, de la législation concernant la sauvegarde du patrimoine archéologique et le cheminement de la pensée scientifique abouti aujourd'hui à une vision plus précise de ce qu'était l'habitat gaulois. L'attention a surtout été portée à l'architecture, à l'urbanisme et aux activités pratiquées car il est complexe, à partir des vestiges qui nous parviennent aujourd'hui, d'avoir des éléments pour placer l'humain au cœur de cet espace. Pourtant, c'est lui qui bâtit, occupe, modifie et s'adapte au lieu.

Pour appréhender la relation entre l'humain et sa maison à cette période ancienne, une des méthodes applicables est le comparatisme avec des sociétés actuelles, ou anciennes et dont des témoignages écrits nous sont parvenus. Pourtant, cette méthode a fait l'objet de nombreux débats mouvementés car elle peut être aussi riche, que dangereuse et conduire à des dérives interprétatives.

Partie 1.1. Des premières images de l'habitat gaulois aux hypothèses actuelles

L'image que les chercheurs ont de la société gauloise en s'appuyant sur les vestiges archéologiques est le résultat d'un long processus historique influencé par les chercheurs eux-mêmes, un contexte socio-économique et des méthodes.

Connaître le cheminement qui a construit cette représentation de l'habitat gaulois, en voir les difficultés et les limites, permet non seulement d'y porter un regard critique, mais aussi de garder à l'esprit que l'archéologie est une science interprétative et subjective dont il faut sans cesse renouveler les questionnements. Cette vision doit rester dynamique et se métamorphoser au grès des hypothèses afin de ne pas enfermer la pensée dans un raisonnement circulaire.

1.1.1. De la naissance de l'archéologie à l'accumulation des données sur l'habitat protohistorique

L'attention portée à l'étude de l'habitat protohistorique est liée au contexte d'apparition de l'archéologie. Cette discipline, créée au milieu du XIX^e siècle, est le produit de la passion des humains pour les objets du passé (récits et artefacts) et du désir de connaissance et d'archivage de ces derniers (antiquaires, cabinets de curiosités, récits de voyages). « *L'archéologue produit du discours à l'aide d'objets muets* » (Schnapp, 2002 : 10). L'institutionnalisation de cette science permet le développement des premières méthodes de travail telles que la fouille stratigraphique, la typologie et l'étude des techniques par le biais du comparatisme. Boucher de Perthes, le résume ainsi : « *Ce n'est pas seulement la forme et la matière de l'objet qui servent à établir sa haute antiquité... C'est encore la place où il est ; c'est la distance de la surface ;*

c'est aussi celle des couches superposées et des débris qui les composent ; c'est enfin la certitude que là est son sol originel, la terre qu'a foulée l'ouvrier qui l'a fabriqué » (Boucher de Perthes, 1947 : 36). À la fin du XIX^e siècle, l'entreprise archéologique est stimulée par les États-nations en quête d'une identité nationale et par le phénomène de patrimonialisation. Jusqu'en 1950, en France, les études ne portent pas sur l'habitat lui-même mais plutôt sur les « civilisations primitives » et leurs environnements, à l'initiative de géologues (G. Vasseur ou U. Dumas par exemple), d'érudits locaux et de sociétés savantes qui exploreront des sites tels que le Baou-Roux (Bouc-Bel-Air, Bouches-du-Rhône), Teste-Nègre (Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône), Les Castels (Nages, Gard), Ensérune (Nissan-lez-Enserune, Hérault), Pain-de-Sucre (Marseille, Bouches-du-Rhône), *etc.* Souvent, la fouille de ces sites est provoquée par la collecte d'objets en tout genre (statues, métal). Considérant, à cette époque, la région sous l'emprise d'un phénomène d'hellénisation, certains habitats sont interprétés comme des sanctuaires ou des cités phocéennes (Garcia, 2014 : 15). C'est le cas de Roquepertuse (Velaux, Bouches-du-Rhône) perçu comme un lieu sacré ou de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône) imaginé comme une ville grecque.

Entre 1950 et 1970, la recherche sur l'habitat gaulois dans le Midi méditerranéen et la Provence est dynamisée par quelques chercheurs ou amateurs dont Ch. Lagrand qui entreprend des fouilles stratigraphiques, sur de grandes surfaces, à L'Arquet (Martigues, Bouches-du-Rhône), à Tamaris (Martigues, Bouches-du-Rhône) et au Pègue (Drôme) qu'il a ensuite publié (Lagrand, 1959 ; 1963 ; Duval, 1998). D'autres passionnés (Ganière en 1952, Rolland en 1960), ont fait des sondages et/ou des fouilles sur les sites du Mourre-de-Sève (Sorgues, Vaucluse) (Marrou, Serieys, 2014 ; Marcel, 2015) et de Mourrel-Ferrat (Olonzac, Hérault) (Curé *et al.*, 2018). Dans le même temps, l'amateur H. Prades initiera des recherches à Lattes (Hérault), et L. Chabot aux Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône). De multiples synthèses et publications ont vu le jour comme celle réalisée par J. Jannoray sur les sites indigènes languedociens de la

Protohistoire à partir des données archéologiques d'Ensérune (Jannoray, 1955) ; celle de M. Louis, O. et J. Taffanel sur les connaissances de la Protohistoire du Languedoc (Louis *et al.*, 1955) (Garcia, 2014 : 15) ou encore les travaux de F. Benoit sur l'hellénisation de la Gaule du Sud (Benoît, 1965). Ces premières études, accomplies par des passionnés, amateurs ou académiques, ont fait découvrir ces sites et ont initié de véritables programmes de recherche.

Dès les années 1960, les courants évolutionniste, diffusionniste et socialiste de l'archéologie font progressivement place à la *New Archaeology*. Cette école interroge la place du subjectif et de l'imagination dans les interprétations ainsi que la manière dont est construit le raisonnement archéologique. Il y a un désir de rapprochement avec les sciences de la nature et de construire des raisonnements logiques afin de consolider les hypothèses émises (Binford, 1968 ; Gardin, 1979 *in* Schnapp, 2002 : 34). Outre cette remise en question de l'interprétation des données, les sciences naturelles enrichissent la vision archéologique avec la datation par carbone 14, l'archéométrie, les premières études environnementales puis les sciences sociales mettent l'accent sur les pratiques sociales. Nombreux sont les travaux d'archéologues qui s'appuient sur les publications d'ethnologues, d'anthropologues ou de chercheurs interdisciplinaires tels qu'A. Leroi-Gourhan, de M. Finley, M. Sahlins ou de M. Godelier. Cette approche pluridisciplinaire aura un grand impact sur les méthodes de fouille, d'analyse des données et les publications des années 1980 (Garcia, 2014). Les fouilles d'agglomérations vont se multiplier à La Monédière (Bessan, Hérault) (Nickels, 1976), Vié-Cioutat (Mons-Montails, Gard) (Dedet, 1973), aux Castels (Nages, Gard) (Duval, 1978 ; Py, 1980), à Saint-Pierre-les-Martigues (Martigues, Bouches-du-Rhône) (Lagrand, 1979), La Bergerie Hermet (Calvisson, Gard) (Garmy, 1979), Mont-Garou (Sanary, Var) (Arcelin *et al.*, 1982) *etc.* L'archéologie, auparavant réservée à des érudits passionnés d'objets et de civilisations anciennes, devient une profession, des chantiers-écoles forment des étudiants sur le terrain et des problématiques de recherches sur l'habitat sont développées. A. Nickels a travaillé sur l'influence des Grecs dans

l'habitat de La Monédière (Bessan, Hérault), à partir des données du site (Nickels, 1976). A. Michelozzi a produit des synthèses sur l'habitat et l'architecture domestique en Languedoc oriental à l'âge du Fer (Michelozzi, 1982a ; 1982b). Les connaissances ont également été renouvelées par l'établissement de l'archéologie préventive à partir des années 1980, développant une meilleure connaissance des villes telles que Nîmes, Arles ou Martigues (Garcia, 2014) et de sites ruraux jusque-là peu connus (Janin, 2012). De grands travaux tels que des tracés routiers ou ferroviaires permettent une vision d'ensemble du territoire comme ce fut le cas avec les travaux pour le TGV Méditerranée (Guichard *et al.*, 2002).

Une forte activité scientifique marque les années 1990, de nombreuses fouilles sont financées par l'État ou les régions, la législation de l'archéologie préventive a pour conséquence la multiplication des opérations de sauvetage. Des programmes de recherche sont mis en place selon des axes thématiques, des PCR sont créés afin de publier des données anciennes ou bien de réaliser des synthèses de toute la documentation disponible. Les études sur l'architecture vont beaucoup évoluer, ainsi que la manière d'appréhender la maison et l'habitat. Ces nouvelles données et cette approche pluridisciplinaire aboutiront, dans les années 1990-2000, à des travaux dressant un paysage plus global de la société.

1.1.2. Des vestiges à la reconstitution architecturale

Ce sont les études sur l'architecture qui ont fortement renouvelé les connaissances sur l'habitat et remis en question les représentations utilisées jusqu'alors. Pour la première fois, la maison est appréhendée en tant qu'unité sociale construite par des individus, et non comme faisant partie d'un ensemble, l'habitat.

En France méditerranéenne, les découvertes de murs en pierres sèches ont très vite imposé l'idée d'une architecture essentiellement en pierre, balayant la possibilité de constructions en terre sur des soubassements en pierre (Chazelles, 1997). Ces conclusions hâtives, mettant de côté l'identification et l'étude des éléments en terre crue, n'ont été remises en question que tardivement. Dès l'Antiquité, certains auteurs font part du côté « primitif » des architectures en bois et en torchis. Dans son livre « *De Architectura* », Vitruve écrit qu'à « *ses yeux, la technique rudimentaire du torchis stigmatisait l'archaïsme des populations de Gaule, d'Hispanie, de Lusitanie, et d'Aquitaine qui continuaient, à son époque, à construire leur habitat à la manière des premiers hommes (II, 1)* » (Chazelles, 1997 : 129). Ces préjugés culturels au sujet des maisons en « matériaux périssables » ont enrayé l'intérêt des chercheurs pour ces habitats alors considérés comme destinés à une classe sociale inférieure et voués à se dégrader, pour se consacrer à l'étude du mobilier, des biens de prestige et de l'architecture en pierre, a priori faite pour perdurer dans le temps. « *L'habitat celtique est resté longtemps mal connu, à cause de sa mauvaise conservation et surtout de préjugés culturels : il souffre comme tout le patrimoine rural, de la comparaison avec le modèle architectural vitruvien [...]* » (Buchsenschutz, 1989 : 354). L'architecture en terre a été reconnue et étudiée bien plus tôt par les archéologues qui travaillent en Orient en raison du bon état de conservation des vestiges en terre dans ces régions et de la permanence de ses modes de construction de nos jours (Aurenche, 1981).

En Provence et dans le Midi, certaines découvertes apporteront un regain des activités et de nouvelles perspectives. Les questionnements sur les modes de mise en œuvre de ces structures en matériaux périssables transforment l'image que l'on se faisait de l'habitat gaulois. Un des pionniers de cette évolution de la pensée archéologique est Ch. Lagrand. Dès 1959, suite à la fouille du gisement de l'Arquet (Martigues, Bouches-du-Rhône), daté du VI^e siècle av. n. è., il publie un article dans la revue « Gallia » exposant la découverte de la « cabane 1 », constituée de murs en pierres sèches, de trous de poteaux et de piquets carbonisés. Dès lors, il remet en

question l'existence d'une architecture domestique uniquement en pierre et n'hésite pas à définir comme « fond de cabane » une structure (numérotée III) délimitée seulement par le changement de couleur et de texture du sédiment. La découverte de « plaque de torchis » l'amène à voir « *une hutte temporaire faite de branchages et dont les parois étaient couvertes de pisé* » (Lagrand, 1959 : 181). Malgré l'usage d'un vocabulaire inadapté tel que l'appellation « pisé », par méconnaissance de l'architecture en terre, ou « cabane », portant une connotation primitiviste, une nouvelle perception de ce type de vestige est progressivement mise en place notamment par le prélèvement de fragments de « torchis » lors de la fouille. Peu à peu l'emploi du terme « matériaux périssables » pour caractériser ces constructions est admis. Dans l'un de ses articles, publié suite aux fouilles réalisées à Saint-Pierre-les-Martigues (Martigues, Bouches-du-Rhône) en 1979, Ch. Lagrand abandonne l'idée d'une architecture en pierre et met en avant la possibilité que ces murs en pierres sèches soient des soubassements sur lesquels reposaient une élévation en terre. Sur ce site, il lui semble « *que les murs en pierres sèches ne dépassaient guère le sol de plus de 30 à 50 cm, qu'ils étaient enjambés dans le passage des portes, la partie supérieure était érigée en bois, clayonnage et torchis* » (Lagrand, 1979 : 84). Par ailleurs, il mentionne également la possibilité d'une élévation en briques de terre crues, suite à la découverte de vestiges d'éléments modulaires près du mur 1d ou du mur 2a. Cependant, l'ignorance de certains fouilleurs et le manque d'expérience sur ce type de vestiges n'ont pas permis une bonne analyse, certains indices ont même été détruits comme il le mentionne ici : « *il faut préciser au passage que la partie supérieure du mur 2a était également en brique d'argile crue, et qu'elle est intégralement tombée sous la pioche des terrassiers des premières fouilles* » (Lagrand, 1979 : 84). C'est par la fouille de nombreux sites que l'emploi de ce mode de construction dès l'époque protohistorique a pu être démontré. À Tamaris, entre 1960 et 1980, des fragments de briques crues attestent une élévation en adobe un soubassement en pierres sèches (Duval, 1998). D'autres chercheurs ont mis au jour ce type de vestiges, tel

qu'A. Nickels qui a fouillé en 1974, à La Monédière (Bessan, Hérault), des maisons à absides avec un soubassement en pierre et une élévation en adobe (Nickels, 1976). La multiplication de ces données a suscité un engouement pour ces études ; de nombreuses questions sont posées et le vocabulaire commence à se préciser. Ch. Lagrand propose de différencier la notion de « matériaux périssables » de celle de « matière légère », puisque ce dernier terme définit un mélange de terre et de fibres végétales, utilisé notamment comme terre de garnissage (Chazelles, 1997). Ph. Boissinot, quant à lui, différencie les murs porteurs de la terre de garnissage sur poteaux porteurs et porte son intérêt sur les propriétés mécaniques du matériau terre (Boissinot, 1984).

Malgré de nombreuses remises en question, et de nouvelles découvertes, ce mode de construction prédominant reste encore difficile à percevoir en fouille. Les « *découvertes sont tributaires de la sensibilité et des connaissances des fouilleurs dans ce domaine ainsi que du type d'opération effectuée (fouilles programmées, sauvetages)* » (Roux, Chazelles, 2012 : 176). Fréquemment, les vestiges détruits apparaissent sous la forme de couches stratigraphiques stériles en mobilier, et ces niveaux de démolition ont longtemps été considérés comme de simples « remblais ». Les murs en terre crue sont difficilement repérables lorsqu'ils sont directement bâtis sur le sol, et il peut être complexe de différencier leurs phases de construction lorsqu'ils sont construits sur l'arasement de mur antérieur en terre. Par ailleurs, leur dégradation engendre souvent des confusions sur l'identification des modes de mise en œuvre : les assises ou les modules de terre sont souvent déformés par l'érosion et les joints sont plus ou moins visibles. Hormis la terre, d'autres matériaux peuvent aider à signaler ces structures tels que des soubassements en pierre, en galet, des trous de poteaux et de piquets et plus rarement des charbons de bois issus de l'ossature (Chazelles, Poupet, 1985).

Aux difficultés de terrain, s'ajoutent des lacunes sur les connaissances pluridisciplinaires que requiert ce domaine d'étude. S'il n'est pas établi de liens avec les sciences du sol, il est peu

probable de comprendre le rôle joué par les phénomènes naturels sur la physionomie du site et donc de comprendre entièrement les couches sédimentaires. L'ignorance des capacités architectoniques peut aboutir à des interprétations architecturales improbables, ou bien au contraire, créer des limites si toutes les possibilités que peut offrir la construction en terre ne sont pas connues (Chazelles, Poupet, 1985). Pendant des années, les chercheurs ont tenté de répondre à ces problèmes méthodologiques. Pour cela, de nombreuses rencontres sont organisées dès 1982 avec le séminaire sur la construction en terre crue organisé à Aix-en-Provence, puis à Lyon en 1983 avec un deuxième séminaire consacré à « *L'Architecture de terre et de bois dans les provinces occidentales de l'empire romain* » dont les actes ont été publiés (Lasfargues, 1985). Une table ronde tenue à Martigues propose en 1985 une approche ethnoarchéologique de l'habitat en terre crue. Les archéologues s'associent à d'autres domaines de recherche sur la construction en terre, à un niveau international avec les « *Conferences on the conservation of earthen architecture* » organisée par le « *International Centre for Study of the Preservation and Restoration of Cultural Property (ICCROM)* » et le « Centre International de la construction en terre (CRATerre) ». En utilisant le comparatisme, il est possible d'identifier les différentes techniques de construction en terre crue envisageable à cette période, c'est en partie le travail réalisé par C.- A. De Chazelles (Chazelles, 1997). Cette dernière montre la diversité des constructions en terre de garnissage, bauge, adobes et leurs variantes et pose alors les prémisses de nombreuses interrogations socio-économiques. On s'interroge sur la provenance des matériaux, les modalités de mises en œuvre humaines et techniques, la durée de vie de ces structures, la représentation sociale de ces différentes techniques, etc. Ces études sont largement diffusées par de nombreuses publications dans les revues telles que « Gallia », « Lattara », les « Documents d'archéologie méridionale », etc. Des monographies sur des sites ayant livré de nombreuses données sont créés, notamment le site de Martigues publié par J. Chausserie-Laprée dans « *Le temps des gaulois en Provence* » en 2000, la publication de

colloques tels que ceux organisés par l'AFEAF à Nancy « *Architecture protohistorique en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer* » en 2002, puis à Rennes en 2016 « *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale* », ou bien les « *Échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue* » qui ont eu lieu en 2001, 2005, 2008, 2016 et 2019 renouvellent sans cesse les débats sur l'architecture.

Plus récemment, les participants au colloque « *Bois et Architecture dans la protohistoire et l'antiquité (XVI^e av. J.-C. - II^e s. ap. J.-C.). Grèce, Italie, Europe occidentale. Approches méthodologiques et techniques* » des 5 et 6 avril 2018, organisé par l'Université de Toulouse II Jean Jaurès et l'UMR 5608 TRACES, se sont fortement intéressés aux traces de bois dans l'architecture et à son usage. Dans une autre perspective, le colloque organisé à Lille « *Méthodologie et interprétation des habitats. Approches multiscalaires des types et formes d'occupation des territoires dans l'Europe de l'Ouest de la fin du Néolithique à La Tène ancienne* » les 3 et 4 octobre 2019, par l'UMR 8164 HALMA et l'Université de Lille, a été marqué par la volonté de développer de nouvelles méthodes d'étude de l'habitat qui dépassent le simple aspect technique de l'architecture, mais aussi par l'intérêt porté aux espaces vides. Ce vide pourrait être révélateur et nécessite d'être pris en compte dans l'interprétation des habitats.

D'autres études micromorphologiques de l'habitat, inspirées de la géoarchéologie, vont voir le jour et rendre possible à terme l'identification des techniques de construction. Cette méthode permet de comprendre la composition de la préparation en terre utilisée (dégraissant, texture, humidité, tassement), le lieu d'approvisionnement, le taux de dégraissant et le temps de préparation. Elle est aussi un moyen d'identifier tout traitement de surface (enduit) (Cammass, 2015). Aujourd'hui, les études poussées vont jusqu'à analyser les surfaces occupées dans le but d'appréhender l'usage de la maison.

L'expérimentation ou l'ethnoarchéologie portent un autre regard dans la manière de restituer la structure architecturale et la manière d'habiter cet espace. Expérimenter dans le réel, ou par modélisation informatique, éveille un sens pratique en testant la résistance de la matière, les charges de la couverture, des types d'ossatures, les contraintes climatiques telles que le vent (Treffort, *et al.*, 2002). Reconstituer en taille réelle des maisons du passé d'après les vestiges archéologiques est une action menée par de nombreux chercheurs depuis les années 1950. Par exemple, un pionnier comme Hansen a reconstitué une maison néolithique à Allerlev (Zélande) en 1956, ou S. Jorgensen a testé en 1952 l'abattage d'arbres à la hache de pierre polie. En France, c'est à partir des années 1970-1980 que des expérimentations sont menées à Cuiry-lès-Chaudardes (Aisne), et à Blotzheim (Bas-Rhin), mais c'est surtout le travail de P. et A.- M. Petrequin pour restituer les maisons lacustres du lac Chalain qui ont marqué la recherche (Monnier *et al.*, 1991 : 15). Des programmes expérimentaux pour mieux comprendre les constructeurs gaulois ont eu lieu à l'archéodrome de Beaune (Côte d'or) (Fig. 3) (Devos-Firmin *et al.*, 1991), à Lattes (Hérault) (Fig. 4) (communication orale¹, C.- A. de Chazelles), à Rieux-Volvestre (Tarn-et-Garonne) (Fig. 5) *etc.* L'ethnoarchéologie amène à visualiser la dimension verticale des bâtiments, rarement retrouvée en fouille, à comprendre le processus de construction, à avoir une idée des moyens de transport des matériaux, de leurs transformations, des techniques de mises en œuvre et de l'entretien des édifices. C'est un moyen de percevoir l'investissement humain que requiert ce type d'entreprise, si la réalisation nécessitait des artisans spécialisés, mobilisait beaucoup de personnes, et sur quelle durée, mais aussi les raisons qui motivaient le choix des matériaux (Aurenche, 1981 ; Delaigue, 1992 ; Chazelles, 1997).

¹ Participation au chantier expérimental de restitution d'une maison gauloise à Lattes avec le Musée Henri Prades et le CNRS, et discussion avec les porteurs de projets C.- A. de Chazelles, H. Gazzal, J.-C. Roux.

Elle interroge également sur la représentation de la maison d'un point de vue symbolique et identitaire (Pelmoine, 2022²).



Fig. 3 Archéodrome de Beaune (Côte d'Or) (mapio.net)³

² Communication « Ethnoarchéologie de l'architecture vernaculaire au Sénégal oriental : une histoire des techniques XVIIIe – Xxe siècles » lors du Colloque en 2019, article en cours de publication dans les actes du 5^{èmes} échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue. Table-ronde de Montpellier, Éditions de l'Espérou, Montpellier, 2022.

³ <https://mapio.net/pic/p-39282032/> consulté le 20/03/2020



Fig. 4 Stage expérimental de restitution d'une maison gauloise à Lattes (Musée Henri-Prades) en juin 2018 (F. Mourot)



Fig. 5 Archéosite de Rieux-Volvestre (Saint-Julien, Tarn-et-Garonne) (M. Marcel)

Toutes ces études renouvellent les questionnements sur la reconstitution de l'architecture à partir de vestiges archéologiques. De nombreuses hypothèses sont formulées et sans cesse renouvelées sur le type de charpente qui pouvait être utilisé durant la Protohistoire. L'attention est portée à toutes les traces que le bois a pu laisser (négatifs, charbons, bois conservés par l'eau) (Buchsenschutz *et al.*, 2005 ; Péfau, 2017 ; Lamouille *et al.*, 2019). Outre ces aspects techniques, ce sont des questions d'ordre social qui sont d'actualité. On cherche à identifier les constructeurs, les contraintes auxquelles ils sont soumis et l'organisation de ce travail, on s'interroge sur les caractéristiques architecturales du groupe, sur des différenciations régionales (Chazelles 1999). Ces nouvelles perspectives conduisent à dépasser le simple cadre technique de l'architecture et à s'interroger également sur la forme de l'habitation, soit sa représentation et son usage.

1.1.3. De l'architecture à l'espace domestique

Dès les années 1970, la forme des habitations en Gaule méditerranéenne attise l'intérêt des archéologues, certains édifices ayant des formes particulières, hors de la norme ambiante. Parmi des constructions quadrangulaires il apparaît, de manière ponctuelle, des plans ovalaires ou absidaux (avec deux extrémités absidiales). Les premiers bâtiments de ce type ont été découverts entre 1966 et 1968, sur l'oppidum de Vié-Cioutat (Mons-Monteil, Gard). Il s'agit de deux « fonds de cabane » circulaires, du VI^e - V^e siècle av. n. è., d'une superficie de 4 m² et 5 m², interprétés comme des annexes de stockage. L'abside est perçue comme une représentation de plans anciens (Dedet, 1973). En Vauvage, au Roque-de-Viou (Nages-Solorgues, Gard) ou aux Castels (Nages, Gard), des cabanes irrégulières, peut-être ovalaires, sont attestées pour les périodes anciennes (Bronze final, premier âge du Fer) (Py, 2015). En

1974, à La Monédière (Bessan, Hérault), A. Nickels fouille deux maisons à absides (Fig. 6) construites en brique de terre crue sur un soubassement en terre crue, technique longtemps attribuée aux Grecs. Pour l'archéologue, la présence de mobilier grec renforce cette opinion. Son propos est appuyé par les hypothèses contemporaines consistant à considérer les maisons quadrangulaires, fréquentes à cette époque en Gaule méditerranéenne, comme indigènes, alors que les bâtiments absidiaux, plus rares, seraient étrangers. En effet, ce type de plan est attesté en Grèce et en Italie aux VIII^e et VII^e siècles av. n. è., et la technique de l'adobe, ponctuellement attestée sur le littoral gaulois, est alors considérée comme ayant été importée de Grèce ou d'Étrurie (Nickels, 1976). Ultérieurement, cette représentation est réutilisée dans l'interprétation d'une maison à abside à Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône) (Arcelin *et al.*, 1983). En 1988, cette hypothèse est remise en question par la fouille d'une maison à absides au Plan de la Tour (Gailhan, Gard) (Fig. 6 ; Fig. 7), dans ce qu'on qualifie de manière imagée comme étant « l'arrière-pays », soit loin du littoral. Même s'il y a un soubassement en pierre, cette maison n'est pas bâtie en briques de terre crue, mais selon une technique plus « traditionnelle » dans la région, le torchis sur poteaux porteurs, les poteaux étant implantés dans le soubassement maçonné. Le mobilier ne montre pas d'influence grecque notable et la comparaison avec des régions plus éloignées atteste l'existence de maisons de forme similaire pour la même période en Lozère (Rouveret à La Malène), en Haute-Garonne (Barbe à Palaminy), dans le Doubs (Dampierre-sur-le-Doubs), et pour des périodes plus anciennes dans l'Aude (Laouret à Floure). À partir de ce moment, la forme absidiale est admise comme étant possiblement indigène (Dedet, 1990).

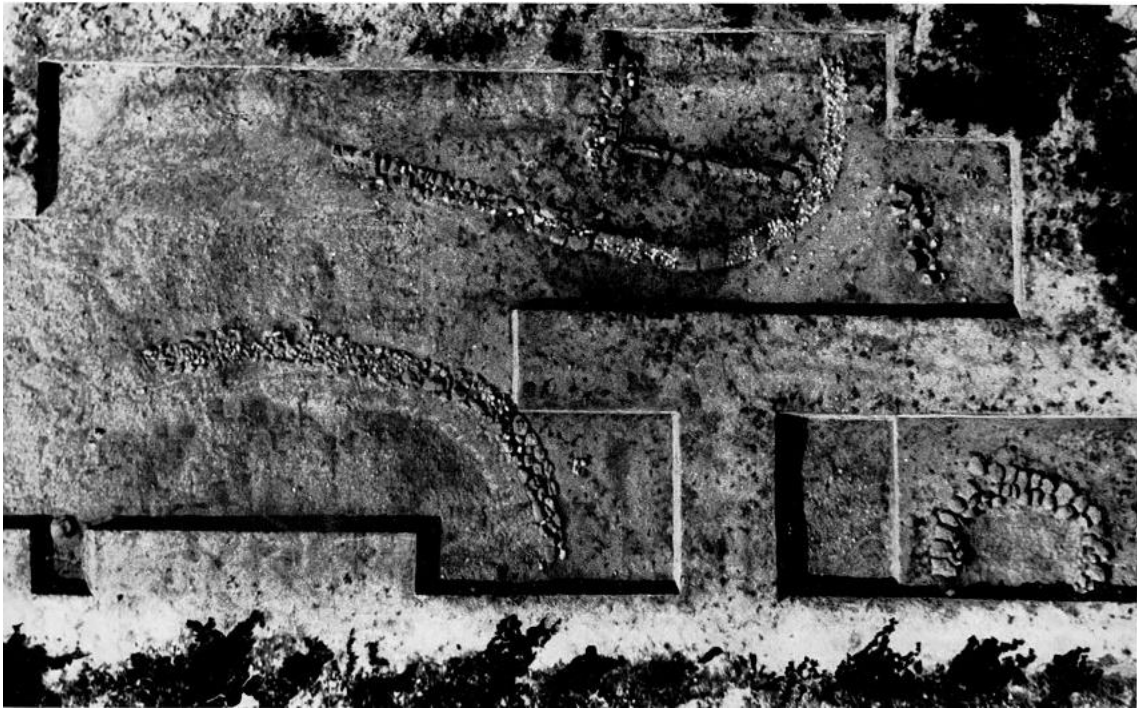


Fig. 6 Photo aérienne de la fouille de 1976 (La Monédière, Bessan, Hérault) (Nickels, 1976 : 101, fig. 5)



Fig. 7 Photo d'ensemble de la maison à absides du Plan de la Tour, Gailhan en 1988 (Dedet, 1990 : 34, fig. 5)

Aujourd'hui il a été démontré que les plans absidiaux ne sont pas exclusivement helléniques (Garcia, Tréziny 2010). Depuis les années 2000, près de neuf sites ont livré des bâtiments absidiaux dans une chronologie allant de la fin du Bronze final au second âge du Fer, sur tout le littoral méditerranéen français : Tamaris (Martigues, Bouches-du-Rhône) (Chausserie-Laprée, 2000), *Ruscino* (Château-Roussillon, Pyrénées-Orientales) (Marichal *et al.*, 2003), Le Traversant (Mailhac, Aude) (Gailledrat *et al.*, 2007), Le Christol (Carcassonne, Aude) (Ropiot *et al.*, 2011), Quinquiris (Castelnaudary, Aude) (Alcantara *et al.*, 2013), La Condamine (Villeneuve-Minervois, Aude) (Ropiot *et al.*, 2013), *Lattara* (Lattes, Hérault) et une nouvelle zone de fouille à La Monédière en 2014 et depuis 2017⁴ (Beylier *et al.*, 2014 ; Beylier *et al.*, 2018). Néanmoins les interrogations restent nombreuses : pour quelles raisons construire des plans absidiaux alors que la norme semble être au plan quadrangulaire ? Pourquoi ces formes cohabitent-elles simultanément ou se succèdent-elles, comme l'illustre le cas de La Monédière (Bessan, Hérault) avec une alternance de phases aux bâtiments absidiaux puis quadrangulaires ? À quelles représentations imaginaires, symboliques, renvoient ces formes ?

Outre la forme, la superficie et le nombre de pièces par bâtiment sont régulièrement analysés dès 1981 à l'initiative du travail d'A. Michelozzi. Dans son étude de l'habitation en Languedoc oriental, il étudie le pourcentage de maisons à pièce unique et à pièces multiples afin de montrer que la plus ancienne division de l'espace domestique connue est représentée au Roque-de-Viou (Nages-Solorgues, Gard) au IV^e siècle av. n. è., et que la surface des habitations s'accroît dans le temps. Cependant, « *il ressort de ces observations que si l'évolution des habitations va vers*

⁴ Fouilles programmées en cours

la complexité plus grande du plan, elle ne se fait pas selon une progression linéaire et simpliste » (Michelozzi, 1982b : 230).

De nombreux travaux continueront à illustrer ces propos, jusqu'à la publication de l'article de M. Py en 1996 dans lequel il établit une typologie morpho-fonctionnelle des habitations de Lattes (Hérault) (Py, 1996). Il s'interroge sur la fonction des espaces, et sur de possibles influences étrangères. Il souligne également que les plans à « *pastas* », la présence de vestibule, et/ou de cour intérieure, pourraient avoir une origine grecque ou italique. Cependant, nos connaissances sur cet habitat sont trop lacunaires. Il imagine ces maisons habitées par des familles nucléaires en raison de la faible superficie, et l'accroissement de la surface couverte répondrait à une différenciation des fonctions de la maison dans l'espace. De manière plus générale, il voit l'habitat comme la représentation d'une société hiérarchisée, dont l'élite se renforce, puisque certains habitants transgressent les règles d'urbanisme en s'appropriant plusieurs lots ou en empiétant sur l'espace public (Py, 1996).

J. Chausserie-Laprée montre qu'il n'y a pas de cloisonnement des pièces à l'île de Martigues (Martigues, Bouches-du-Rhône) avant le IV^e siècle av. n. è. et émet l'hypothèse de l'usage de mezzanine pour diviser l'espace (Chausserie-Laprée *et al.* 2005). Certains auteurs suggèrent que les différentes formes de maisons sont les reflets de différenciations hiérarchiques, économiques ou symboliques, ce qui transparaîtrait notamment par la présence de maisons à cour à la fin de l'âge du Fer à Lattes. Mais cette hypothèse doit être plus nuancée : ces maisons peuvent être le résultat d'influences étrangères, de nouvelles relations avec une élite, ou bien de l'émergence de factions opposées d'un point de vue politique, clanique ou familial. L'absence de distinction par le mobilier suggère une portée plutôt symbolique, ou bien une transformation de l'organisation familiale avec plusieurs cellules familiales autour d'une cour (Dietler *et al.*, 2008).

Actuellement la plupart de ces questions ne sont pas résolues, des hypothèses admises depuis longtemps mériteraient d'être remises en question par de nouveaux débats car l'évolution n'est pas linéaire. Ces interrogations sur la forme et la partition de l'espace domestique conduisent inévitablement à s'interroger sur l'usage de cet espace.

1.1.4. L'usage de l'espace et les activités domestiques

C'est sous l'influence de la *New Archaeology*, des études majoritairement anglophones sur la *Household* (Wall, Laslett, 1972 ; Netting *et al.*, 1984 ; Curtis, 1986), et des études ethnoarchéologiques de l'habitat (Kramer, 1979 ; 1982 ; Lightfoot *et al.*, 1982 ; Kent, 1987) que les chercheurs se mettent à appréhender l'espace social dans la maison (Belarte, 2009). Ces travaux portent surtout sur l'organisation humaine, soit la structure hiérarchique selon le statut socio-économique des familles, les processus de sédentarisation et de mise en place d'un leadership, etc. À partir des années 1990, ce sont les représentations symboliques et cosmologiques de l'espace habité qui font l'œuvre de plusieurs recherches (Samson, 1990 ; Pearson et Richards, 1993) ainsi que l'idée d'une complexification sociale (Kent, 1993). Si aujourd'hui les ethnologues abordent la maison sous un aspect global et comme un objet actif dans la vie des habitants (Chétima, 2016), en archéologie il est plus complexe d'avoir une telle vision en raison du caractère lacunaire et en l'absence de témoignage direct. C'est une vision anthropologique de la maison qui permet de nouvelles approches : par exemple, il a été montré au Proche-Orient et en Égée que les transformations de l'espace habité sont des indicateurs de changements sociaux et le résultat du cycle de vie des groupes familiaux (Belarte, 2009 : 9). Chez les Luo (Kenya, Afrique) l'organisation de l'espace peut définir les relations sociales et la structure familiale (Belarte, 2009 : 9 ; Dietler *et al.*, 2009). Ainsi, la comparaison

ethnographique, indépendamment de la formulation de nouvelles hypothèses, justifie l'importance de l'étude de l'usage de l'espace pour la compréhension des sociétés du passé.

Ce thème attire très tôt l'attention d'archéologues comme M. Py, M. Dietler ou C.- A. de Chazelles. C'est pour cela que, dès les années 1980, il devient essentiel de fouiller l'intérieur des maisons et de lier progressivement l'étude des éléments constituant cet espace afin d'en déterminer la ou les fonctions. Jusqu'à la fin du premier âge du Fer, les maisons sont essentiellement à pièce unique et sont interprétées comme multifonctionnelles avec la présence de structures de cuisson, de vaisselle, d'outils agricoles, d'outils pour le travail du textile, etc. Depuis les années 1990, les chercheurs s'intéressent également aux espaces extérieurs qui entourent la maison car il s'y trouve du mobilier céramique, faunique et des structures de cuisson. La maison n'est plus uniquement le bâtiment, mais tout l'espace occupé, intérieur et extérieur. La fouille du site de *Lattara* (Lattes, Hérault) est menée selon ces perspectives permettant l'identification des unités domestiques dans leur totalité. Le même choix est opéré sur des sites à trame lâche tel qu'à Montlaurès (Narbonne, Aude).

À partir de ces données, plus complètes, il a d'abord été possible d'établir une typologie de l'espace habité à l'âge du Fer à Lattes. M. Py a ainsi réalisé une typologie fonctionnelle des pièces du site. À présent, la plupart des publications utilisent ce vocabulaire, certes artificiel et anachronique, mais qui sert d'outil dans la compréhension de l'usage de l'espace domestique.

Il a été distingué (Py, 1996 : 144) :

- Des espaces polyvalents : « *Zone présentant des indices de fonctions multiples dont aucune ne surpasse les autres.* »
- Des cuisines : « *Espace où s'effectue la préparation culinaire, et notamment la cuisson des aliments* » avec des structures de cuisson et des récipients.

- Des réserves : « Espace principalement dédié au stockage alimentaire, à long, moyen ou court terme, qu'il soit destiné à la consommation (propre de la maisonnée), à la reproduction (semences). » Il est équipé de récipients céramiques pour le stockage (amphores, *dolium*) et le conditionnement, de vases en terre crue et parfois de silos aériens.
- Des remises : « Espace de rangement, distinct du stockage alimentaire, pouvant notamment faire office de garage. » Il comprend du mobilier divers.
- Des séjours indifférenciés : « Espace présentant des aménagements d'une certaine qualité, évoquant le séjour, mais n'offrant aucune spécificité permettant de lui attribuer une fonction précise. » Il est souvent composé de structures de cuisson et de banquettes.
- Des cuisines-réserves : « Espace voué à la fois à la préparation culinaire et au stockage alimentaire. »
- Des cuisines-séjours : « Espace de séjour livrant également des traces de préparation culinaire. »
- Des cuisines-salle à manger : « Espace livrant des indices à la fois de préparation et de consommation des repas. »
- Des séjours-salle à manger : « Espace de séjour présentant des aménagements immobiliers, semi-mobiliers ou des mobiliers susceptibles de témoigner de la prise des repas. »
- Des espaces spécialisés : « Zone utilisée pour un travail particulier n'entrant pas dans le cadre des activités proprement liées à la vie quotidienne. »
- Des boutiques : « Espace à fonction supposée non domestique, mais économique (commerciale, artisanale...), physiquement indépendante de l'habitation et ouvert directement sur une rue, mais lui paraissant annexé. »

- Des espaces extérieurs : « *Zone non close et ou non couverte, soit englobée dans l'habitation (cour intérieure), soit précédant celle-ci (vestibule ouvert), soit annexé à celle-ci (cour extérieure), sans particularité fonctionnelle visible.* »

En pratique, ces espaces ne sont pas toujours évidents à caractériser à partir des données de terrain. Ce travail reste néanmoins la clé de voûte de l'étude de l'habitat sur le littoral méditerranéen gaulois durant cette période et à partir duquel la réflexion est étendue à des perspectives plus régionales. Des études comparatives régionales ont pour objectif de mettre en évidence des identités et des différences sociales en s'appuyant sur la variété des formes d'habitats selon l'environnement (plaine, piémont), le contexte (habitats groupés, isolés), et la superficie (Chausserie-Laprée, 2000 ; Belarte, 2008). Une vision à l'échelle plus réduite, celle du site, permet de distinguer des espaces privés et publics, puis d'émettre l'hypothèse d'usages saisonniers avec une cuisine d'hiver à l'intérieur et une cuisine d'été à l'extérieur (Chausserie-Laprée, 2000 : 45). Des observations plus poussées de la fonctionnalité des pièces sont proposées sur la base des données de fouille : la cuisine est considérée comme collective tandis que les pièces de stockage sont petites et positionnées à l'arrière de la maison, loin des lieux de passage, et les espaces d'activités artisanales sont séparés de la maison ou placés dans la salle du foyer. Il ne semble pas en revanche y avoir d'espaces réservés aux rituels, excepté quelques attestations en Catalogne où certaines maisons complexes sont munies d'une petite pièce utilisée pour des pratiques rituelles en raison de la présence de restes d'enfants et d'animaux (Belarte, 2008 : 184 ; 2009 : 182).

Ces dernières années, la liaison établie entre chaque spécialiste pour appréhender cet espace et l'ensemble des activités qui y sont pratiquées permet de mieux distinguer ces différentes fonctions, les espaces polyvalents de ceux qui sont segmentés. Mais il faut avoir conscience des

biais induits par ces outils car la définition de ces espaces est relativement ethnocentrée, faisant référence à des espaces omniprésents en Occident et plus précisément en Méditerranée. L'idée d'un habitat méditerranéen est souvent utilisée durant la Protohistoire, il qualifie une forme architecturale qui se différencie du reste de la France avec des habitations en briques de terre crue, et des supposés toit plats inspirés des habitations qui ont occupé le pourtour méditerranéen tout au long de l'histoire (Proche-Orient, Europe méditerranéenne, Afrique du Nord).

En l'absence de textes, et contraint d'employer un vocabulaire pour définir ce dont on parle, ces mots doivent être utilisés uniquement en tant qu'outils de communication et il est nécessaire de garder à l'esprit qu'à travers le monde les sociétés ont exprimé une multitude de façons d'organiser, de représenter et d'utiliser cet espace habité.

Même si aujourd'hui ces espaces sont mieux identifiés et définis, des questions restent en suspens et sont toujours d'actualité. Comment pourrait-on percevoir une répartition des tâches entre les individus (sexe, âge) ? Quel était l'usage de cet espace extérieur ? Peut-on percevoir une hiérarchisation des individus ? D'un point de vue plus régional, une différenciation de l'usage de ces espaces est perceptible d'un site à l'autre, en fonction des contraintes urbaines notamment, comment mieux qualifier ces différences d'*habitus* ? Peu de chercheurs se sont risqués à répondre à ces questions et à lier les données sur l'habitat à une analyse plus générale de la société.

1.1.5. Ce que l'habitat nous dit de la société : premières interprétations

Les chercheurs qui ont pris le risque de dresser un portrait de la société gauloise en Méditerranée sont rares. Pour accomplir ce travail, ils se sont en partie appuyés sur les données de l'habitat. Les deux principaux chercheurs ayant réalisé cette entreprise ont aujourd'hui posé les jalons

d'une image communément admise par le cercle scientifique et dont la remise en question ou pour laquelle l'apport de nouvelles hypothèses est, à ce jour, quasi-inexistant. Il s'agit du travail de M. Py publié en 1993 (republié en 2012) et de D. Garcia en 2004 (republié en 2014). Tous deux proposent un modèle socio-économique qui tend à se complexifier du Bronze final (X^e - VIII^e siècle av. n. è) au second âge du Fer (V^e - II^e siècle av. n. è.) sur le littoral méditerranéen français.

À travers les données archéologiques, ils imaginent, pour le Bronze final, une société de subsistance, c'est-à-dire pratiquant essentiellement des activités vivrières dans la sphère domestique telles que l'agriculture, l'élevage et la fabrication d'objets du quotidien (non manufacturée selon M. Py). Chaque maisonnée semble autonome, même si certains moyens de production sont collectifs (Py, 2012 : 80-90). Ces sociétés seraient « semi-sédentaires » en raison de la faible durée d'occupation des habitats, de la pratique du pastoralisme et de l'usage du système sur « abatis-brûlis ». Ce système, consistant à défricher, puis à cultiver, des terres pendant deux à trois années avant de les abandonner pour aller cultiver sur de nouvelles terres, est admis par certaines études paléo-environnementales (Garcia, 2014 : 50), mais aujourd'hui contredit par d'autres. En effet des études carpologiques ont montré l'existence de pratiques de culture intensive dès le Bronze final (Bouby, 2011) et certains habitats témoignent d'une continuité dans leur occupation (Gasco *et al.*, 2015 ; Gailledrat, sous presse).

C'est donc en se fondant sur cette interprétation d'une société « semi-sédentaire » et sur le travail de M. Sahlins (Sahlins, 1976), qu'ils partent du postulat que « *nous sommes certainement ici dans le cadre de sociétés pratiquant une économie primitive de type « mode de production domestique ». Ce système aspire à exclure toute relation de dépendance (économique donc politique) par rapport aux groupes voisins mais est foncièrement hostile à la formation de surplus, selon les constats ethnologiques* » (Garcia, 2014 : 47). En conséquence, la « semi-sédentarité » de ces sociétés serait un facteur d'instabilité et un frein aux

transformations sociales en entravant l'idée d'une occupation durable du territoire (Py, 2012 : 103). D. Garcia pousse le raisonnement jusqu'à caractériser cette société d' « égalitaire » et incapable de mettre en place des activités collectives (Cit. 1) ; soit une société « tribal-acéphale » telle qu'a pu les définir M. Sahlins (1976) et C. Renfrew (1986).

« Ce système est dominé par le mode de production domestique, c'est-à-dire un système où chaque maisonnée a un comportement visant uniquement à la satisfaction de ses propres besoins. Il n'y a aucune division du travail autre que par sexe au sein de chaque unité. Ce sont des sociétés « foncièrement égalitaires », sans souverain, incapables de travaux collectifs organisés en commun et dont l'un des rares éléments centrifuges peut être la religion ou du moins l'activité rituelle. Ces groupes se fractionnent dès qu'ils atteignent une taille de quelques centaines d'individus. »

Cit. 1 Garcia, 2014 : 51

Les théories générales des deux auteurs divergent quelque peu sur certains points. Contrairement à M. Py, D. Garcia envisage des transformations socio-économiques dès le début de l'âge du Fer (750/725 - 600/575 av. n. è.). Il s'appuie pour cela sur des habitats témoignant d'une gestion économique différente et peut-être d'une forme de « proto-urbanisation » en raison d'une agriculture plus performante, d'échanges commerciaux, d'une structuration politique. Il s'agit des sites du Baou-Roux (Bouc-Bel-Air, Bouches-du-Rhône), Roque-de-Viou (Nages-Solorgues, Gard), Mailhac (Aude), et Carsac (Carcassonne, Aude) qui présentent des fossés, des remparts et des travaux de terrassement, marques d'un travail collectif. Inspiré de M. Sahlins, C. Renfrew ou encore M. Godelier (Sahlins, 1976 ; Renfrew, 1986 ; Godelier, 1999), il voit en ces sites la présence de « proto-chefferie » de type *Big Men* ou *Great*

Man. Des sociétés où « *des chefs tribaux sont capables d'acquérir des pouvoirs au sein des réseaux de parenté au prix d'un gros effort en sur-travail pour satisfaire les obligations de réciprocité et de prodigalité* » (Garcia, 2014 : 53). Ces chefs peuvent s'entourer de clientèle pour réaliser des tâches. Le « *Great Man* » a des caractéristiques similaires sauf que le pouvoir est transmissible, c'est un système plus aristocratique (*ibid.*). « *Ces sociétés sont peu hiérarchisées et la force d'inertie inhérente au mode de production domestique conduit à un retour à la segmentation sociale lors de période de crise* » (*ibid.*).

Les changements perceptibles dans la société du VI^e siècle av. n. è. seraient précédés d'une période de crise écologique et économique ; conséquence du système de culture en abatis-brûlis (déforestation, érosion des sols), et de la segmentation des groupes engendrant un déclin démographique, une dispersion de l'habitat et l'émergence de faciès culturel régionaux (Garcia, 2014 : 65). Cet état de crise, et le développement du commerce, seraient les facteurs de mutation alors que pour M. Py seul le second facteur est en cause. Dans tous les cas, le fort développement du commerce avec les Ibères, les Étrusques et les Grecs ainsi que la fondation de la cité phocéenne (Marseille, Bouches-du-Rhône) en 600 av. n. è. et d'Ampurias (Escala, Catalogne) font partie des nombreuses transformations de ce siècle. L'implication des indigènes dans une économie commerciale motive la production de surplus provoquant l'augmentation du stockage, la sédentarisation et la spécialisation du travail (Cit. 2).

« Le stockage a pour inconvénient d'aviver la contradiction entre richesse et mobilité ; de contraindre le camp à se fixer dans une zone qui se trouve bientôt dépouillée de ses ressources alimentaires naturelles. »

(Sahlins, 1976 : 73, cité par Garcia, 2014 : 147).

« Les populations engagées dans ces processus d'échange auraient été contraintes, pour pouvoir dégager les surplus nécessaires, à développer leur économie de production et à abandonner progressivement certaines de leurs pratiques antérieures, notamment dans les zones où l'activité pastorale dominante impliquait un mode d'existence incomplètement sédentarisé. La fixation de l'habitat répondrait alors à l'obligation de contrôler un territoire plus défini, afin de garantir les investissements à long terme. »

(Py, 2012 : 135).

« Il est communément admis que la spécialisation du travail est, dans toutes les sociétés, l'étape qui suit un développement agricole significatif. »

(Garcia, 2014 : 149).

Cit. 2 Extraits de Garcia, 2014 et Py, 2012

L'espace domestique est affecté par ces transformations par l'équipement de réserves, de lieux de stockage et d'ateliers plus ou moins matérialisés (Py, 2012 : 163). À l'échelle de l'agglomération, des fortifications sont dressées pour protéger ces surplus agricoles mais aussi pour affirmer symboliquement le groupe (Cit. 3).

« *La construction de fortifications autour des villages correspondrait au besoin de protéger les récoltes accumulées, d'assurer au groupe la pérennité de son installation, tout en symbolisant sa cohésion et ses prétentions territoriales.* »

Cit. 3 Py, 2012 : 135

C'est le premier pas qui met en place le processus d'urbanisation sous l'influence des cultures étrangères. « *L'urbanisation des habitats offrirait un autre exemple d'investissement dans le long terme, que révélerait l'adoption de techniques constructives nouvelles et plus durables, qu'elles consistent en l'amélioration de savoir-faire locaux ou en emprunts ponctuels de technologies étrangères* » (Py, 2012 : 135).

La composante religieuse serait indispensable à ce processus pour achever la « *fusion communautaire des populations disséminées* » (Garcia, 2014 : 149) tout comme la mise en place d'une hiérarchisation sociale et le renforcement de la structure socio-économique. Cette hiérarchisation s'opérerait sous l'autorité de « *petits chefs, présidant aux destinées de petits groupes humains, et ne jouissant probablement pas au sein de leurs communautés respectives de conditions très différentes du reste de la population, du moins sur le plan matériel* » (Py, 2012 : 175). En effet, archéologiquement, cette autorité n'est pas perceptible dans l'habitat, mais la présence d'objets ostentatoires dignes de guerriers, d'abondants mobiliers dans certaines tombes, démontrent l'existence de statuts distinctifs. D. Garcia pousse la réflexion sur les transformations politiques de ces sociétés et imagine des tribus aristocratiques. La « *mise en place de réseau et la concentration de la population dans des habitats agglomérés vont entraîner une hiérarchisation sociale et justifier l'autorité d'une élite, probablement des aristocrates. Cette stratification progressive de la société ira de pair avec un développement*

du travail spécialisé, apte à consolider les performances militaires et économiques du groupe et à participer à la gestion des surplus » (Garcia, 2014 : 161).

Après cette phase de forte mutation, les deux auteurs plaident pour une relative continuité du IV^e au II^e siècle av. n. è. même si quelques tensions ponctuelles sont archéologiquement perceptibles par la destruction de certains sites et le déplacement des habitats sur les hauteurs. Sur de rares sites comme Lattes, Pech Maho ou certains sites ibériques apparaissent de maisons « complexes », c'est-à-dire de grandes maisons avec un nombre de pièces élevé et richement décorées. Ces habitations sont interprétées soit comme d'influence étrangère, soit comme des maisons de notables ou de personnes distinguées (Py, 2012 : 279). Il transparaît aussi dans cet espace à la fois l'expression d'un renforcement du communautarisme et aussi d'une hiérarchie des rapports sociaux (*ibid.* : 284). « *D'une part, les plans en questions accréditent l'idée d'une forte structuration sociale, fondée sur une répartition égalitaire de la population qui transparaît à travers les différents types de lotissement ; d'autre part, les détails de la construction trahissent le caractère communautaire de la réalisation de ces ensembles, ceux-ci ne résultent pas de l'agrégation d'initiatives individuelles, mais d'un projet préconçu, réalisé collectivement, et supposent un pouvoir centralisé capable d'imposer à tous des règles aussi strictes et d'organiser des travaux de cette envergure » (ibid.: 281).*

Si les mutations sont nombreuses, M. Py suggère que certains domaines ne sont pas affectés, notamment la famille et les pratiques de l'espace domestique. Tout d'abord la maison conserverait des propriétés symboliques semblables, elle serait un lieu de protection, de production et de culte tout au long de la période (*ibid.* : 90). La structure familiale du Bronze final correspondant à une unité familiale réduite, plutôt nucléaire, serait conservée en raison de la faible superficie des habitations et du maintien des pratiques magico-religieuses dans cet espace (inhumations de nouveau-nés, dépôts d'objets, foyers décorés en position centrale, chenet zoomorphe) (Cit. 4) (*ibid.* : 230).

La « forte parcellisation du tissu social, et d'une répartition très traditionnelle en unités familiales. Les diverses pratiques magico-religieuses relevées dans ces habitations témoignent de ce conservatisme culturel et social et du rôle idéologique que pouvait continuer de jouer la structure micro-familiale dans le fonctionnement du groupe. »

Cit. 4 Py, 2012 : 279

Mais il nuance le propos en observant certaines transformations dans les pratiques quotidiennes, à des rythmes très variés. Jusqu'au IV^e siècle av. n. è. les sols étaient peu nettoyés, les déchets culinaires n'étaient pas toujours évacués ; alors qu'après cette période, le balayage des sols et la présence de fosses-dépotoirs deviennent plus régulier (*ibid.* : 73, 223). Au début de l'âge du Fer, la vaisselle, représentée par de nombreuses jattes, insinuait l'usage d'un plat commun pour la prise des repas, alors qu'à la fin du second âge du Fer (II^e siècle av. n. è.), la multiplication des coupes, pourrait marquer l'adoption de plats individuels (*ibid.* : 228). La présentation que M. Py se fait de la société gauloise à l'âge du Fer laisse penser que le statut de la maison n'est pas le même au début de la période et après le VI^e siècle av. n. è. perdant de son autonomie au profit d'une spécialisation de la production.

Ces modèles théoriques entrent dans le champ des interprétations possibles mais ils sont souvent acceptés comme les seuls valables, or une vision critique ou le développement d'autres modèles théoriques permettraient aux archéologues de renouveler leur vision de la société gauloise, à l'âge du Fer, et de l'habitat. Plusieurs idées ou concepts peuvent déjà être remis en question par les données actuelles et une vision plus anthropologique.

L'idée d'un passage d'une société de subsistance de type tribal acéphale, à une société où se développent des structures socio-politiques pour mettre en œuvre un travail communautaire,

voire de type *Big Men* ou *Great Men* pour atteindre un haut degré de hiérarchisation sociale avec un système politique plutôt aristocratique est une vision relativement évolutionniste de la société humaine (Gailledrat, 2019b : 10 du pré print). Cette idée est inspirée des travaux de M. Sahlins (Sahlins, 1976), de W. A. Johnson et T. Earle (Johnson *et al.*, 1987), puis de M. Godelier (Godelier, 1999), mais elle est aussi empreinte d'une philosophie du progrès. Certes il existe un progrès technique dans la société humaine, mais il est beaucoup plus restrictif d'appliquer ce concept à une société car les transformations ne sont pas uniformes et linéaires. Cette idée de complexification sociale, fortement inspirée d'anthropologues du XIX^e siècle tel que E. Tylor, est aujourd'hui totalement exclue des études ethnographiques. En effet, toute société est considérée comme complexe, les sociétés dites « pré-industrielles » sont aussi complexes que nos sociétés modernes avec leurs systèmes de parenté, structure sociale, organisation gentilice, etc. (Testart, 1992 : 172-176). La société européenne actuelle est marquée de façon discrète par ce type de représentation et il est difficile de prendre du recul face à ses propres filtres qui interfèrent avec notre vision du réel et les interprétations du passé.

L'image d'une société égalitaire, pacifiste avec un soudain attrait pour la violence par la manifestation d'image de guerrier (panoplie de guerriers dans la tombe, statuts, l'apparition de fortification, etc.) est peu réaliste. En effet toute société connaît des formes de violences et la manière dont se manifeste ce rapport à la violence a pu changer, passant d'une manifestation immatérielle à matérielle (Keeley, 1996 ; Kelly, 2000 *in* : Gailledrat, 2019b : 14 du pré print). Même dans des sociétés dites « libertaires » où l'autonomie, le partage et l'égalité sont les fondements de l'idéologie, il existe une hiérarchie d'abord familiale puis magico-religieuse. Dans de nombreuses sociétés le respect de l'ordre est maintenu par la croyance en des êtres supérieurs, que ce soit des déités ou des ancêtres. Ils « *introduisent de manière détournée les opérateurs de la hiérarchie et de la coercition dans le fonctionnement de ces sociétés par la capacité de sanction que leur prêtent la croyance religieuse et la valeur prescriptive des*

messages qu'ils délivrent dans l'activité chamanique ou dans des mythes à fort pouvoir d'enculturation » (Formoso, 2014 : 162). La hiérarchie familiale est omniprésente par le rapport d'autorité liant ascendant et descendant tel que le lien parents-enfant transcendé par « *la dette de la vie*⁵ » (*ibid.* : 163), le lien aîné-cadet, la hiérarchisation par l'âge. Réduite au niveau familial, elle confère à ces sociétés désireuses de partage une illusion de liberté. « *Du coup, l'anarchie se réalise dans ces sociétés par un éparpillement atomistique de micro-hiérarchies situationnelles qui servent de trame à l'action normative diffuse du groupe, sans vraiment contredire l'affirmation des valeurs d'autonomie et d'égalité* » (Formoso, 2014 : 168). Mais c'est aussi l'idée d'une autonomie totale des individus et des maisonnées qui est revisitée puisqu'il est montré que dans ces sociétés une collaboration pour un certain nombre de travaux est nécessaire, que ce soit la production ou la consommation. Une interdépendance économique entre les maisonnées est constatée (Gibson *et al.*, 2011: 271 *in* : Formoso, 2014 : 164). Déjà à l'âge du Bronze des lieux à usage collectifs sont signalées et l'hypothèse d'un réseau d'habitats organisé est émise (Lachenal, 2014 : 34). Pour toutes ces raisons développées par l'anthropologie qui vont à l'encontre de la définition longtemps utilisée pour caractériser les sociétés « préindustrielle », les archéologues devraient aujourd'hui proposer une autre vision, plus nuancée en termes de communautarisme, d'égalitarisme et de pacifisme, de la société du Bronze final.

Une autre représentation de cette société du début de l'âge du Fer consiste à imaginer des sociétés semi-sédentarisées, pratiquant la culture sur abattis-brûlis. Un mode de production qui serait la cause d'une crise écologique, économique et démographique. Aujourd'hui cette idée est remise en question par les études paléoenvironnementales (Gailledrat, 2019a : 4), et par

⁵ L'enfant doit respect et obéissance à ses parents pour lui avoir donné la vie

l'attestation de sites de hauteurs de plusieurs hectares de superficie, accueillant certainement une population relativement importante (Le Baou-Roux, Le Marduel, *Sextantio*, Cayla de Mailhac, etc.). Certains terroirs sont même occupés pendant plusieurs siècles, dès le Bronze final IIIb, comme Mailhac. La présence de plusieurs sites, plus petits, tout autour du Traversant à Mailhac (Aude) préfigure les schémas de peuplement du VI^e siècle av. n. è. Il faut avoir conscience de la mauvaise conservation des données archéologiques pour cette période, rendant toute entreprise de synthèse régionale difficile. Cependant, ces quelques données conduisent à retravailler l'image qui a été forgée, par nos prédécesseurs, de ces sociétés et du processus de développement de la « civilisation des *oppida* » (Gailledrat, 2019a : 7 du pré print).

Mettre la cellule familiale au cœur des modes de production, ou opposer les activités domestiques aux activités artisanales, peuvent être des perceptions relativement étroites de la société. En effet, l'activité artisanale est assez mal connue pour ces périodes, cependant un travail de thèse a montré que la pratique de l'artisanat est multiforme (Anwar, 2014). Le « mode de production domestique » est défini par M. Sahlins (1976) comme une « *activité occasionnelle ou saisonnière, [une] faible dépendance vivrière, [une] unité de production du type maisonnée, [un] petit volume de production et [une] technicité basse ou moyenne* » (Brun *et al.*, 2005 ; *in* : Anwar, 2014 : 408). Ce mode de production a donc lieu dans un cadre polyvalent où se pratiquent diverses activités (Gailledrat, 1997 : 184), et nécessite des connaissances collectives (Gorgues, 2010 : 42). « *Les volumes générés répondant à la demande domestique, les notions de subsistance* (Sahlins, 1976 : 125-126) *ou d'auto-suffisance* (Gorgues, 2010 : 47) *sont ainsi généralement associées à ce mode* » (Anwar, 2014 : 409). Cette organisation peut induire une division du travail selon le sexe ou l'âge (Méry *et al.*, 2005 : 11) sans pour autant en faire un critère de spécialisation ou de « complexification » de la société (Anwar, 2014 : 410). Elle ne s'oppose pas au travail artisanal, car il existe également des schémas alternatifs comme la production semi-artisanale. Finalement, la séparation entre

sphères familiale et artisanale n'est pas une limite fixe, des exemples marocains l'ont montré avec le caractère temporaire de certains ateliers dans l'habitat (Balfet, 1973 : 112 ; Answar, 2014 : 436).

De la même manière la distinction entre le temps avant et le temps après la fondation de *Massalia* (600 av. n. è.), l'opposition de peuples méditerranéens à des peuples indigènes, créent des biais. L'intégration au réseau d'échanges méditerranéen est bien antérieure à la période « coloniale » (Gailledrat, 2019a : 4 pré print). Les échanges méditerranéens ont indéniablement influencé le développement de l'urbanisme et touché d'autres pans de la société, mais il ne s'agit pas là d'une simple reproduction d'un modèle étranger. Finalement, confronter un habitat « préconçu » selon des règles urbanistiques proches du modèle grec à un habitat « spontané » (à ordre lâche), réduit les perspectives en supprimant la possibilité que l'habitat spontané soit une autre forme d'urbanisme adaptée à un mode d'habiter qui diffère (Gailledrat, 2019a : 10 pré print). C'est une forme d'aménagement envisagée à Montlaurès au VI^e siècle av. n. è. où une trame urbaine à ordre lâche pourrait avoir été préconçue en raison d'une orientation normée des murs et de la construction de pièces de taille identique pouvant correspondre à des lots (Cit. 5) (Chazelles *et al.*, 2015 : 334).

« Admettre l'existence des formes d'urbanisme, sans maisons mitoyennes et sans voies tracées, requiert un effort d'imagination, exercice non dépourvu d'intérêt dans le cas de Montlaurès où la logique de cette organisation reste assez hermétique. Il faut cependant se rendre à l'évidence, le respect des orientations communes et la constance dimensionnelle des modules bâtis témoignent, ici aussi, de l'application d'un plan raisonné. »

Cit. 5 Chazelles et al., 2015 : 334

En l'état actuel de la recherche, les données archéologiques sur l'habitat en Gaule méditerranéenne sont relativement abondantes, que ce soit sur l'architecture, le plan des habitations ou bien les activités pratiquées et l'usage de l'espace. Cependant, elles restent lacunaires, et s'appuyer uniquement sur ces aspects matériels pour restituer le mode d'habiter de ces sociétés passées réduirait les perspectives. L'anthropologie, et d'autres disciplines des sciences humaines et sociales, peuvent permettre de surmonter certaines de ces limites et de dépasser certains biais.

Partie 1.2. Les intérêts et les limites d'une approche comparée à l'épreuve du concept anthropologique de la maison

Archéologiquement, la maison est perçue à travers les restes plus ou moins conservés de l'architecture du bâtiment, par quelques structures domestiques telles que des foyers, des structures de stockage ou bien par des fragments d'objets utilisés quotidiennement dans ces espaces. Anthropologiquement, la maison est le lieu de vie d'un groupe de personnes, un espace où sont pratiquées diverses activités et où s'organise une vie sociale à travers les rapports sociaux, les actes et les idées. C'est aussi un agent qui peut influencer le comportement des individus par son architecture, son plan, sa sémiologie.

Afin que l'archéologue puisse avoir une vision plus sociale de la maison gauloise, sortir des limites qu'imposent les vestiges archéologiques, il est nécessaire d'être pluridisciplinaire et de se tourner vers les sciences humaines qui ont développé diverses méthodes pour analyser les sociétés humaines. Le comparatisme ne fait pas toujours l'unanimité dans les sciences, malgré ces limites et des dérives passées, il est un outil qui permet d'apporter une nouvelle vision de la maison gauloise.

1.2.1. Les apports d'une vision anthropologique de la maison gauloise

« L'ethnoarchéologie n'est ni une théorie ni une méthode, mais une stratégie de recherche incarnant un éventail d'approches pour comprendre les relations de la culture matérielle à la culture dans son ensemble, à la fois dans le contexte vivant et au moment où elle entre dans les archives archéologiques, et pour exploiter ces connaissances afin d'informer les concepts

archéologiques et d'améliorer l'interprétation »⁶ (David, Kramer, 2001 : 2). L'objectif de cette stratégie est de dépasser les limites des études archéologiques pour développer de nouvelles hypothèses de travail et modifier le regard que le chercheur porte sur le mode d'habiter du passé.

1.2.1.1. Renouveler les interprétations archéologiques

Les limites des données archéologiques

L'enquête archéologique repose sur des preuves matérielles qui ont plus ou moins survécu à l'impact du temps. La conservation de ces indices dépend de la matière dans laquelle ils ont été créés et du contexte dans lequel ils ont été découverts (anaérobie, carbonisé, terres acides, etc.). Ces objets, seuls, sont muets ; ils sont détachés du monde social auquel ils ont appartenu. Extraire une histoire sociale de ces artefacts inanimés, sans s'appuyer sur l'analogie, est quasiment impossible (Cit. 6) (Gallay, 1991 : 12). Pour faire parler des vestiges archéologiques, il faut les observer et interroger des acteurs vivants (Aurenche, 2012 : 13).

« La compréhension du passé ne peut reposer que sur notre connaissance du présent. Un vestige matériel ne parle en effet jamais de lui-même, mais toujours par référence au monde des vivants. »

Cit. 6 Gallay, 1991 : 12

⁶ Texte original : *« Ethnoarchaeology is neither a theory nor a method, but a research strategy embodying a range of approaches to understanding the relationships of material culture to culture as a whole, both in the living context and as it enters the archaeological record, and to exploiting such understandings in order to inform archaeological concepts and to improve interpretation. »*

Selon A. Gallay, l'archéologie, sans faire appel à d'autres disciplines ou matériaux, est limitée à la description de faits et à l'élaboration de typologies. Ce propos est à nuancer puisque les vestiges matériels sont également abordés par le biais de la chronologie et du contexte de découverte permettant de formuler les premières interprétations en utilisant uniquement les données archéologiques. L'analogie permet à l'archéologue de dépasser certaines limites interprétatives et d'ouvrir le chercheur à de nouvelles hypothèses (Gallay, 2002 : 80).

« *Les archéologues ont besoin d'un corpus de théorie qui guide l'inférence reliant la statique archéologique à la dynamique de systèmes autrefois vivants, et un magasin d'analogies sur lesquelles ils peuvent s'appuyer pour développer des modèles appropriés et, espérons-le, vérifiable par rapport à leurs données* »⁷ (David, Kramer, 2001 : 113). En l'absence de ce corpus théorique, les interprétations reposent sur l'imagination (Aurenche, 2012 : 14) et le monde socio-économique connu par le chercheur, pouvant entraîner des dérives interprétatives, parfois incohérentes, ou empreintes de subjectivité. C'est ce qu'a démontré la satire de la science archéologique « *La civilisation perdue : Naissance d'une archéologie* » (Macaulay, 1982). « *Toute interprétation repose sur la mobilisation d'un savoir extérieur au contexte de découverte et donc sur des connaissances anthropologiques et/ou historiques, plus ou moins générales, les plus souvent implicites ou mal maîtrisées* » (Gallay, 2011 : 341). Les vestiges architecturaux, peu conservés, illustrent bien ce cas puisque des interprétations, ne reposant pas sur des connaissances suffisantes et dépourvues d'analogies, ont entraîné des restitutions irréelles ou limitées dans les possibilités de réalisation. À titre d'exemple, par méconnaissance, l'idée qu'un mur en terre puisse soutenir un étage a été longtemps exclue.

⁷ Texte original : « [...] archaeologists require a body of theory that guides inference relating archaeological statics to the dynamics of once living systems, and a store of analogies on which they can draw in order to develop models appropriate to and hopefully testable against their data. »

Pour ces raisons, l'analogie est un élément clé de l'interprétation archéologique et elle est d'autant plus pertinente et scientifique quand elle s'inspire du monde réel et des théories élaborées par d'autres disciplines qui étudient les sociétés humaines. Il s'agit alors de « *mobiliser le savoir permettant de fonder la pratique analogique et donc d'orienter l'intuition et le raisonnement* » (Forest, 1992 : 27) .

L'anthropologie, une source d'inspiration et d'expérimentation pour interroger et comprendre le réel

L'anthropologie et l'archéologie ont un centre d'intérêt commun : la société humaine. Cependant, le support et l'approche sont différents : alors que l'archéologue s'appuie sur les aspects matériels, l'anthropologue a accès à tous les éléments immatériels qui constituent une société. Face à une grande diversité humaine, il peut « *appréhender d'autres manières de penser, concevoir le monde et de construire des hypothèses plausibles. Ouvrir des pistes intellectuelles afin de faire des essais de restitution sociale* » (Perez, 2004 : 115).

L'ethnographie conduit à établir des corpus théoriques illustrant la diversité du monde humain, et à développer des « *catalogues d'hypothèses* » (expression d'A. Leroi-Gourhan cité par Bromberger, Digard, 1980 : 42) pouvant répondre à une ou plusieurs questions.

Le monde réel est empreint de contradiction, de sorte que les anthropologues sont parfois amenés à élaborer deux hypothèses contradictoires d'un même phénomène. En effet, les individus peuvent avoir des actions contradictoires, des conduites diverses en raison de leur capacité à passer d'un choix à un autre en fonction de logiques individuelles, des conséquences de leurs actions ou encore de l'influence d'un collectif (valeurs ou normes sociales). Les actions

sont guidées par tous ces critères et c'est le va-et-vient entre la réflexion et l'action, le poids de ces multiples logiques qui entraînent des variabilités dans le choix des agents (Boltanski *et al.*, 1991 ; Piteau, 1992).

L'enquête ethnologique que j'ai menée à Batchenga (région Centre, Cameroun) illustre ce propos (Marcel, 2018). Dans ce village camerounais, le désir de modernisation de la vie quotidienne affirme une volonté d'acquérir un statut social à travers des objets et leurs valeurs représentatives. Les habitants expliquent que construire en blocs agglomérés de ciment, posséder des objets technologiques, est un signe de richesse et de prestige. D'un autre côté, beaucoup d'entre eux attribuent ce phénomène à la colonisation avec une connotation négative. Les transformations des institutions, les objets importés, seraient inadaptés à leur mode de vie. En effet, les matériaux de construction modernes ne répondent pas aux contraintes climatiques de la région. Les toits en tôle intensifient la chaleur dans les maisons, créent des dérangements sonores lorsqu'il pleut et ne tiennent pas leurs promesses de matériaux dits « durables ». Pour répondre à ces difficultés, le chercheur doit alors faire l'effort de formuler plusieurs hypothèses concomitantes afin de rendre compte de la pluralité des logiques, parfois contradictoires, dans lesquelles les acteurs sont pris (Boltanski, 1991).

L'analogie ethnographique est également une méthode d'étude qui permet d'expérimenter des faits archéologiques. C'est « *une stratégie expérimentale de compréhension des faits matériels archéologiques reposant sur l'analyse de ces faits dans des cultures vivantes ou récemment disparues et sur le concept d'analogie comportementale, stratégie destinée à résoudre des problèmes pertinents pour l'archéologue* » (Gallay, 2011 : 16). L'observation de sociétés, dont certaines caractéristiques peuvent être identiques à celles des sociétés passées, suscite la mise en place de nouvelles méthodes pour collecter les données matérielles, ou bien l'expérimentation d'hypothèses formulées à partir des faits archéologiques. Inspiré de ses connaissances ethnologiques et archéologiques, A. Leroi-Gourhan a développé de nouvelles

méthodes de fouilles archéologiques séparant dans une première étape l'enregistrement des données et dans une seconde l'analyse et l'interprétation. Il montre qu'en analysant la spatialité des objets d'un point de vue planimétrique et stratigraphique, il est possible de proposer des interprétations sur les pratiques de la société (Leroi-Gourhan, *et al.*, 1972 ; Gally, 2003). « *Reconstituer la vie s'applique à un objectif paléolithologique qui restera toujours présent dans la démarche de Leroi-Gourhan, même lorsque ce dernier rejette très explicitement le comparatisme ethnographique. Cette contradiction majeure entre une démarche archéologique qui se veut autonome et l'omniprésence, en toile de fond, d'un immense savoir ethnologique qui ne peut rester sans influence, nous paraît être l'une des contradictions majeures de cette démarche* » (Gally, 2003 : 62). Aujourd'hui, cette méthode est toujours utilisée pour spatialiser les activités dans l'habitat. Au Proche-Orient, la répartition des activités sur les sites archéologiques, comparée à celle du Proche-Orient récent, a permis d'attribuer des fonctions aux pièces fouillées à partir des objets, des structures, des aménagements et leur usage (Aurenche, 2012a : 122). Sur la plupart des sites, les protohistoriens analysent les relevés de ces structures avec précision afin d'identifier la fonction de certains espaces. L'analogie ethnographique est d'autant plus intéressante que parfois certaines structures sociales résistent au temps et sont préservées sur plusieurs générations (Cit. 7).

« Si les contenus techniques et symboliques changent ou mutent à travers le temps et les sociétés, les cadres formels (cognitifs), nourris par l'écosystème et le corps pour penser certaines configurations symboliques, sont l'objet d'une distribution homogène et stable, dans l'espace et dans le temps ; parce qu'il s'agit là du substrat de la pensée (et non de ses contenus) au sein d'une et une seule espèce : celle d'Homo sapiens sapiens [...] Ainsi tout être humain peut approcher avec respect, écoute et observation la pensée de n'importe quel autre humain, passé ou présent, proche ou lointain, dans ses postures et ses gestes, mais encore dans ses regards et ses idées. »

Cit. 7 Perez, 2004 : 116

Pour la plupart des sciences historiques, « *les reconstructions proposées ne correspondent jamais à une reconstitution intégrale de l'Histoire, elles en développent certains aspects, toujours sujets à des remaniements et à compléments* » (Gallay, 2011 : 183). « *Les enjeux majeurs de la recherche des années à venir se situent donc dans la recherche d'une meilleure adéquation entre fait matériel et interprétation, recherche qui ne peut se développer que dans le cadre d'une démarche actualiste* » (*ibid.* : 135). Cette démarche comparatiste donne un cadre, c'est un « *garde-fou à l'imagination* » (Huot *et al.*, 2012 : 44) qui évite toute interprétation farfelue. Mais cette démarche est subjective, il faut se questionner sur le rapport que le chercheur entretient avec les éléments de comparaison. Dans le cas des maisons protohistoriques, ces dernières ont longtemps été restituées à partir des données acquises sur l'habitat africain débouchant sur une vision africaniste et réductrice. Les habitations à toitures terrasses présentes en Afrique du Nord et au Proche-Orient sont souvent utilisées comme modèle pour restituer les maisons gauloises du Midi. C'est un élément que l'on retrouve à partir des années 1990 dans les représentations des maisons gauloises notamment de Lattes, l'Île de

Martigues et Gailhan (Fig. 8 ; Fig. 9 ; Fig. 11). Ces dessins réalisés dans les années 1990, notamment par J.-C. Golvin sont aujourd'hui repris dans de nombreuses publications. Ils inspirent également les maquettes et restitutions dans les musées telles que la maquette de Lattes (Fig. 10) et les restitutions en taille réelle qui ont été réalisées à Lattes et à Martigues. L'hypothèse possède deux arguments : la faible superficie des bâtiments et leur mitoyenneté. Ces caractéristiques permettraient difficilement d'imaginer un à toit double pente, surtout lorsque ces habitations sont appuyées contre le rempart (Chazelles, 1997 : 162 - 163). Exceptionnellement, l'occupation de l'étage ou du toit est attestée par du mobilier de stockage tel qu'à l'Île de Martigues période 2 (Chausserie-Laprée *et al.*, 1987 : 74 ; Arcelin, 1986 : 51). Mais certaines expérimentations notamment celle de Lattes par des chercheurs du CNRS a montré l'inadaptation de ce modèle aux fortes pluies saisonnières⁸.

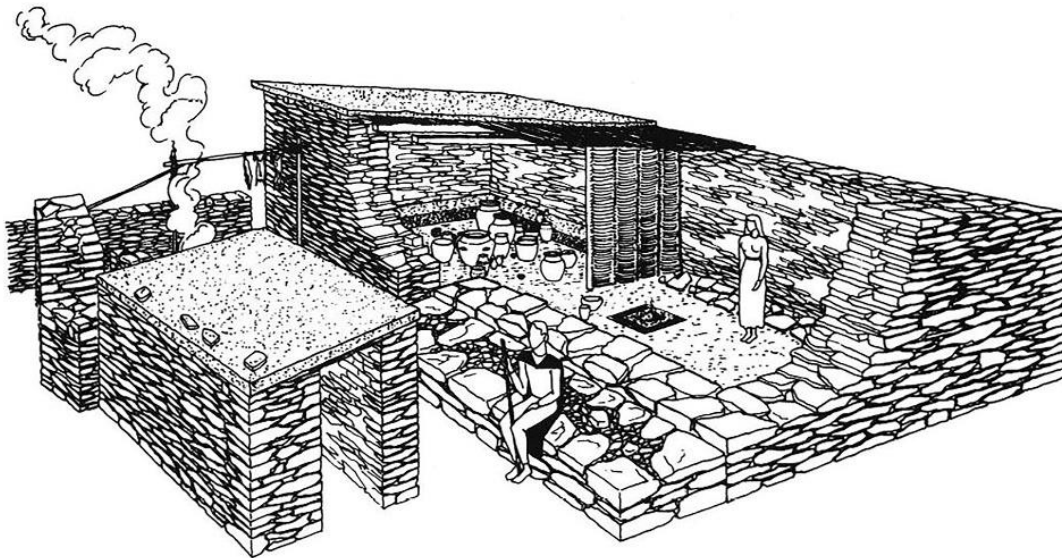


Fig. 8 Restitution de l'unité domestique n°1 de Gailhan (Gard) (dessin F. Souq in : Dedet, 1999 : 330, Fig. 13)

⁸ Observation réalisée lors de la participation au chantier expérimental en 2015



Fig. 9 Restitution d'une maison à cour à Lattes, Hérault (dessin J.-C. Golvin)



Fig. 10 Maquette de la ville protohistorique de Lattes, Hérault (Musée Henri-Prades Lattes)

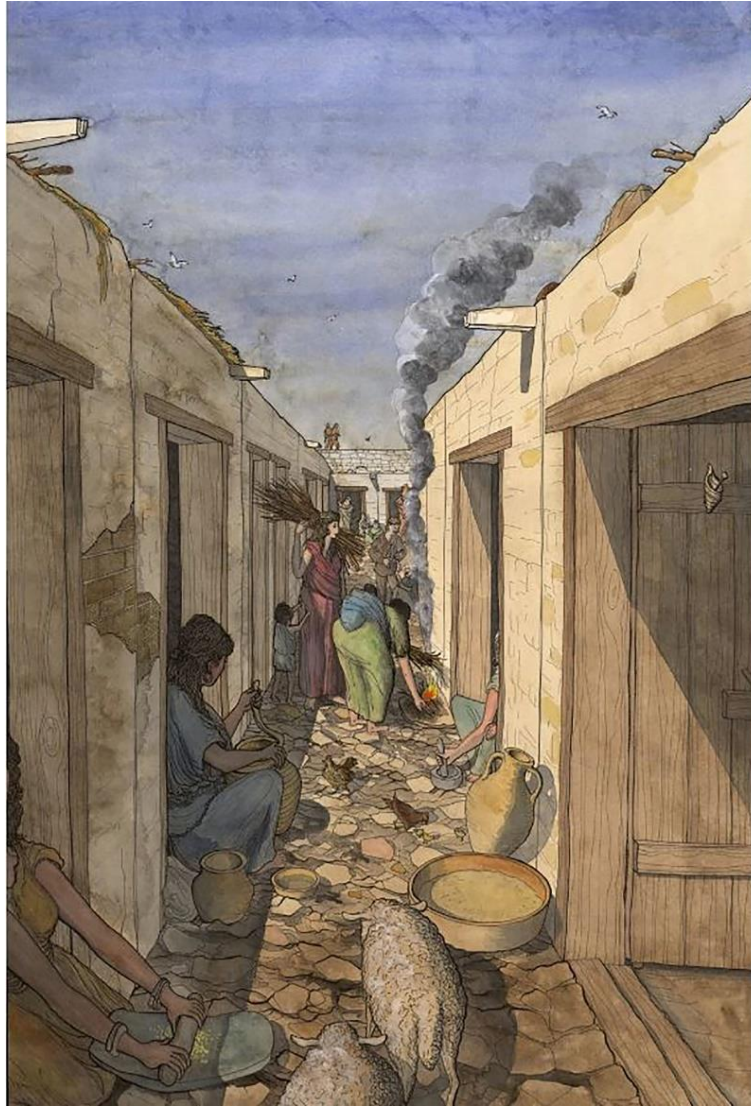


Fig. 11 Restitution d'une rue de l'Île de Martigues (dessin J.-C. Golvin)

Par ailleurs les concepts africains du logement et des ménages ont parfois conduit à dresser des stéréotypes difficiles à nuancer. En 1972, D. Clarke distingue d'après les vestiges des sites de Glastonbury et Meare (Royaume-Uni) (250 av. n. è.) d'un côté des cases pour les hommes qui seraient caractérisées par la présence d'outils pour la production du métal, et de l'autre des cases pour les femmes qui recèlent des traces d'activités de tissage, de travail du cuir ou de la fourrure (Fig. 12). Même si aucune analogie directe n'est faite, cette interprétation est fortement inspirée des études africaines menées par J. Goody et E. Evans-Pritchard (Lane, 2015 : 183). Ces biais

doivent être identifiés et présentés dans le travail de l'archéologue afin d'installer un dialogue avec lui-même et avec les autres, comme sont amenés à le faire les ethnologues pour pallier au mieux aux dérives interprétatives et nuancer les hypothèses émises.

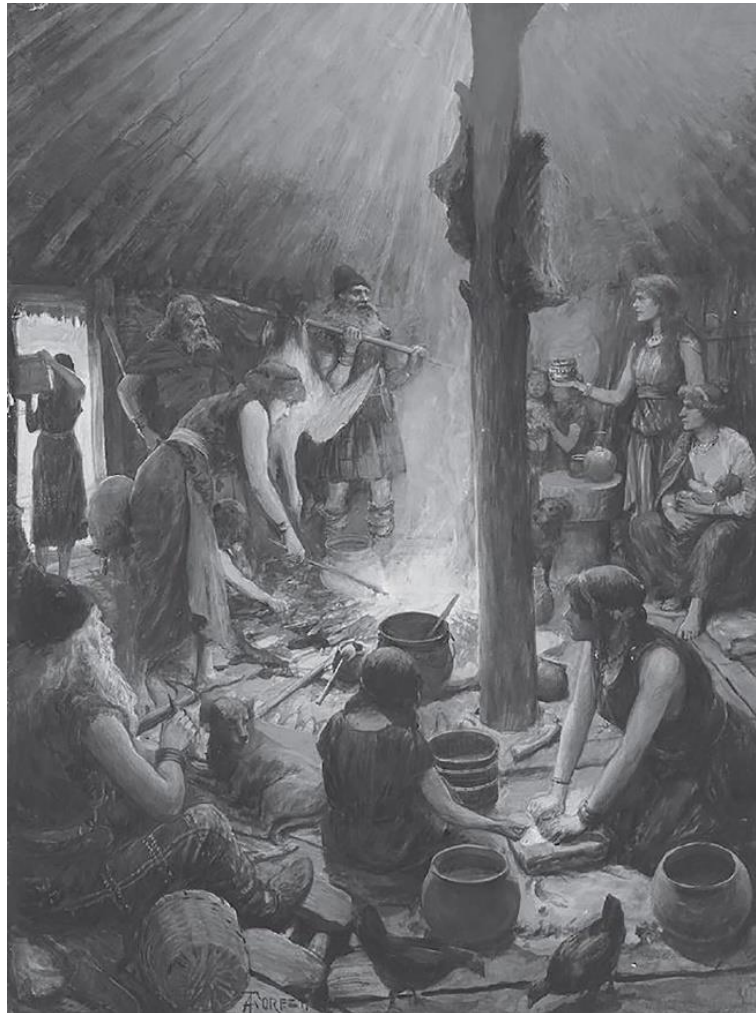


Fig. 12 Illustration de l'intérieur d'une maison de Glastonbury par A. Forestier, 1911 (Lane, 2015 : 180, Fig. 11.2)

L'archéologue peut s'inspirer des méthodes anthropologiques pour discuter de la construction d'un objet et de sa relation avec lui. La manière de construire l'objet, est assez similaire en archéologie et en anthropologie. L'épistémologie est similaire pour ces deux disciplines qui utilisent des données de « recensions », produites de manière systématique et intensive en nombre fini (comptage, inventaire, nomenclature, plans, généalogie, etc.). Ces procédés sont

mis en place de manière systématique car largement validés pour leur efficacité à répondre à certaines questions. Parfois, ils sont « bricolés » en fonction des problématiques de recherche, des questionnements ou des connaissances établies (Olivier de Sardan, 1995 : 11). Si l'archéologue n'a que les faits matériels et leur contexte de découverte, les anthropologues peuvent combiner les données de l'observation participante, les énoncés d'acteurs en contexte quotidien, et des entretiens. « *L'écléctisme des sources a un grand avantage sur les enquêtes fondées sur un seul type de données. Il permet de mieux tenir compte des multiples registres et stratifications du réel social que le chercheur étudie* » (Olivier de Sardan, 1995 : 13).

La collaboration entre ces deux disciplines a été mise en place après une remise en question assez poussée de nombreux courants théoriques qui ont jusqu'alors influencés les interprétations archéologiques. En effet, les premiers travaux archéologiques sont empreints, de manière plus ou moins importante et inconsciente, d'évolutionnisme, de culturalisme et de la théorie du structuralisme ce qui a fortement déterminée les premières méthodes de l'archéologie mise en place par A. Leroi-Grouhan, notamment dans la manière d'interpréter les peintures rupestres paléolithiques des grottes. Ces théories, développées aux XIX^e et XX^e siècles sont au fondement de la discipline, ancrées dans les méthodes d'études. Certaines peuvent encore être ancrées dans la réflexion archéologique et elles amènent à faire des oppositions binaires tels qu'un monde domestique et sauvage, privé et public, à mettre en relation le signifiant et le signifié excluant alors la fonction de l'objet (Palavestra, 2009). L'aspect chronologique conduit souvent à voir une évolution sociale et économique progressive. Or, le propos est à nuancer puisque l'évolution peut être hétérogène et se composer de stagnations, ou de retours en arrière (Cit. 8).

« *Penser une évolution, quelle qu'elle soit, c'est toujours envisager la possibilité d'un décalage avec la chronologie strictement uniforme du temps abstrait de la physique.* »

Cit. 8 Testart, 1992 : 158

Le danger est l'établissement d'une hiérarchie entre les sociétés (notion de supériorité, d'infériorité). Identifier ce raisonnement est le seul moyen de le mettre à distance. Le culturalisme, développé au XIX^e siècle pour expliquer que tout phénomène est culturel, est un raisonnement tout autant malvenu aujourd'hui car il place tout groupe dans un univers homogène. Or, il faut bien distinguer la définition d'aires culturelles en fonction du mobilier, qui est un outil interprétatif, de véritables groupes culturels qui peuvent être multiformes, avec des limites complexes et s'entremêler. Sans chercher à éradiquer ces points de vue, il faut avoir conscience de ce poids historiographique sur nos travaux afin d'en comprendre les limites et l'impact sur les résultats.

L'approche anthropologique est un héritage de l'archéologie processuelle ou « *New archaeology* » née dans les années 1950-1960 aux Etats-Unis (Coudart, 1998 : 42) et du post-processualisme anglais. Ces courants de pensée anglo-américains ont théorisé les premières approches ethnoarchéologiques (cf. partie 1.2.2.1.), alors qu'en France, une manière bien différente de construire les interprétations et de faire de la recherche archéologique était à l'œuvre (Coudart, 1998). L'ethnoarchéologie actuelle est fortement influencée par les théories développées tardivement dans les pays francophones. Ce travail de recherche, ici présenté, est empreint de certaines de ces théories développées en France et dans les pays anglo-saxons, de la littérature consultée, mais c'est surtout le résultat d'une double formation en archéologie et en ethnologie. Une véritable volonté d'interdisciplinarité, surtout entre les deux disciplines, est

présente, malgré toutes les difficultés et les risques d'une telle entreprise dans le but d'apporter un nouvel éclairage aux interprétations sur l'habitat protohistorique.

L'anthropologie a permis de repenser l'approche technique et sociale en archéologie. Dès 1986, P. Lemonnier introduit une anthropologie des techniques en France, après son étude sur les Anga en Nouvelle-Guinée (David, Kramer, 2001). Il met en évidence que « *les techniques présentent, à première vue, trois niveaux d'interaction leur conférant le caractère de système, et constituent autant de champs d'études pour une ethnologie des techniques : interaction entre les éléments qui interviennent dans une technique donnée ; entre les diverses techniques développées par une société donnée, dont l'ensemble constitue son système proprement dit : entre ce système technique et les autres composantes de l'organisation sociale* » (Gallay, 1991 : 12). Puisque les objets ont une « vie sociale » (Appadurai, 1988), ils sont fabriqués, échangés et utilisés. « *Les choses comme les techniques sont donc insérées dans des relations sociales et des pratiques culturelles et conditionnées par elles, et ce fait laisse espérer que la compréhension de ces rapports complexes nous renseignera sur la société et la culture en général* » (Dietler, Herbich, 1994 : 203). La technique n'est plus un élément isolé, mais en interaction permanente avec tous les éléments autour, il devient un moyen d'avoir une approche sociale du passé. « *On a vu dans le processus d'apprentissage du savoir-faire un des mécanismes sociaux essentiels sous-tendant cette conception. Se fondant sur une version idéalisée de ce mécanisme, plusieurs archéologues ont proposé d'interpréter les schémas stylistiques comme des reflets de l'organisation sociale (Longrace, 1970, Deetz, 1965)* » (*ibid.* : 207). Cependant ce type d'analyse, plutôt structuraliste, s'est avérée ne pas refléter la complexité et la dynamique du processus d'apprentissage. « *Les tenants de cette école ont eu tendance à considérer la variation intra-culturelle comme un phénomène secondaire et à ignorer le rôle joué par la position sociale des individus dans la production et la reproduction de la culture* » (*ibid.* : 207). Malgré toute cette évolution de la réflexion sur la technique, sa

mise en parallèle avec les idées anthropologiques ont permis de mettre en place de nouvelles méthodes d'étude et de nouvelles interprétations. Et « *si l'on admet la validité de la méthode comparative dans le domaine technologique, on pourra l'admettre aussi dans le domaine du comportement humain. Les conditions sont alors d'une autre nature : il faut supposer une analogie dans les modes de vie* » (Huot et al., 2012 : 45).

L'espace domestique est envisagé comme un « *fait social total* », créé à l'image des humains, producteur puis reproducteur de faits sociaux. La réflexion est inspirée de la théorie de l'*Agency* considérant l'objet comme ayant « *la capacité d'agir sur le monde social* ». Cette théorie a été élaborée par A. Gell dans son ouvrage « *Art and Agency : anthropological theory* » (1998), dans lequel il place l'objet d'art au cœur d'un réseau de relation. Il considère l'objet comme une extension de la personne, il est un agent social qui sert à transformer le monde par sa signification. L'artiste a attribué une intentionnalité à l'objet. Cette notion peut être étendue à la maison (Cit. 9).

La maison « *sert de médiatrice permettant à l'individu, d'une part, d'intégrer la société, et d'autre part de rendre visible cette place. En cela, les maisons participent bien à la construction de la société, même s'il est vrai que c'est la société qui les a construites au départ.* »

Cit. 9 Chétima, 2016 : 486

Ce cheminement intellectuel illustre les raisons pour lesquelles les archéologues doivent élaborer plusieurs théories sur la structure, le sens et l'action sociale. Il est nécessaire de s'appropriier des concepts d'autres disciplines pour les discuter et les incorporer dans les interprétations du passé. Le débat théorique dans la discipline et entre les disciplines nourrit les

interprétations et les raisonnements qui peuvent être faits à partir des vestiges matériels (Hodder, 1982 *in* : David, Kramer, 2001).

1.2.1.2. La richesse de l'objet anthropologique « maison »

Les anthropologues se sont intéressés à l'objet « maison » sous plusieurs angles : naturalistes, symbolistes, culturalistes, fonctionnalistes avant de la concevoir comme un « fait social total » (Mauss, 1924). Les courants théoriques de l'Agency (définis plus haut) ou bien de la pragmatique⁹ permet de penser les objets comme des agents en interaction avec leur environnement. Pour ces raisons, l'espace domestique est un bon moyen d'appréhender la société et la structure sociale, puisqu'il est en lien permanent avec l'humain et au cœur des représentations symboliques.

Une construction humaine liée à son environnement et des facteurs socio-culturels

Une maison est construite par un ou des individus selon des contraintes climatiques, environnementales et matérielles (Blier, 2006 : 238 ; Chétima, 2016 : 467). Les premiers anthropologues naturalistes expliquaient la diversité des formes d'habitats à travers ces contraintes ; chaque technique mise en place dépendrait d'une adaptation régionale en fonction

⁹ La sociologie pragmatique cherche à « élaborer une nouvelle conception de l'intelligence humaine et du contrôle réflexif des conduites, en redonnant toute son importance à la dynamique des inter-actions entre l'agent et l'environnement, qu'il soit physique ou culturel » (Fornel, Quéré, 1999 : 8 *in* : Kreplak, Lavergne, 2008).

des ressources disponibles et du climat (Olgyay, 2013 cité par Rodriguez, 2013). Au IV^e millénaire av. n. è., le facteur environnemental devait avoir un fort impact en raison du faible développement des transports de matériaux. Ainsi, dans la garrigue montpelliéraine, les maisons de la culture de Fontbuisse étaient construites en pierre, comme à Cambous (Viol-en-Laval, Hérault) (Fig. 13), alors que sur le littoral, elles étaient en terre crue comme sur le site de La Capoulière (Mauguio, Hérault) (Chazelles, 2005 : 176) (Fig. 14). Mais seuls les matériaux utilisés sont définis par les contraintes locales, la forme et la technique étant quant à elles choisies en fonction d'autres principes puisque, dans les deux zones géographiques évoquées, les habitations présentent le même type de plan bi-absidial. Or, cette limite géographique n'est plus aussi visible à l'âge du Fer sur le littoral méditerranéen suggérant un dépassement de certaines contraintes environnementales.



Fig. 13 Village préhistorique de Cambous (Viol-en-Laval, Hérault) (source : Tourismehérault.com)



Fig. 14 Vue générale du bâtiment 1b et 1a de La Capoulière (Gutherz et al., 2011 : 428, Fig. 18)

L'environnement est un facteur secondaire dans la décision de la forme architecturale, alors que les choix socio-culturels ont une forte influence (Rapoport, Wagner, 1972 : 29 ; Rodriguez, 2013 : 15). Les notions de confort thermique, hygrométrique, sonore ou lumineux sont définies par les habitudes du groupe social (Hall, 1971). À titre d'exemple, une enquête auprès des Beni-Ouarains dans le Moyen-Atlas (Maroc), décrit des maisons obscures avec peu d'ouvertures, pleine d'odeurs d'herbes et de terre humide, silencieuse (Kleiser-corbetta, 1999 : 94), soit une conception opposée à celle de l'habitat européen contemporain. « *La forme [de l'habitation] [...] est la conséquence de toute une série de facteurs socio-culturels* » (Rapoport, Wagner, 1972 : 65). La sélection des matériaux dépend aussi de la valeur que leur a attribuée le groupe. En Europe, au XXI^{ème} siècle, les maisons en terre ou végétaux sont considérées comme temporaires alors qu'au Maroc elles sont le symbole de la fugacité de la vie humaine (Cit. 10).

La maison « *semble[nt] témoigner du peu d'importance que ses habitants accordent à sa durée dans le temps [...]. Elles [les maisons] naissent pour vivre, vieillir et, conformément à l'ordre des choses, mourir pour revenir à la terre, comme les hommes et les bêtes qu'elles abritent. Il semblerait que ces constructions portent gravées en elles l'empreinte du sentiment aigu de la précarité humaine, indissociable en terre d'Islam de l'acceptation inconditionnelle de la volonté divine.* »

Cit. 10 Kleiser-Corbetta, 1999 : 78

D'autre part, l'architecture peut marquer une appartenance à un groupe par des normes, des traditions collectives. L'étude de R. Dzou Tsanga au Cameroun montre que chaque région a des formes architecturales qui lui sont propres que ce soit par le choix du matériau, dans la forme de la toiture ou bien du plan de l'habitation (Cit. 11). Cette tradition « *est acceptée et obéie, car du respect de la tradition, émane une autorité collective qui sert de discipline* » (Rapoport, Wagner, 1972 : 8). La conception de la vie commune transparait par l'habitation tout comme la relation à l'environnement ce qui en fait un objet intéressant pour appréhender la société.

« *À observer le paysage architectural local (Cameroun), on a l'impression que chaque groupe ethnique a son architecture particulière. C'est par les formes apparentes que l'on attribue les types architecturaux à un peuple ou à une région donnée.* »

Cit. 11 Tsanga, 2016 : 44

La symbolique de la maison peut être très forte, elle devient parfois la métaphore du corps, c'est le cas dans certaines régions d'Afrique subsaharienne, notamment au Togo. L'entrée représente la tête, le centre le ventre, l'enceinte la peau de la femme, etc. (Padenou, 2003). Pour les Sao c'est la ville toute entière (Fassassi, 1997). Ce lien symbolique entre la maison et le corps est régulièrement utilisé, même en Occident par la reproduction de la « dualité frontalité-verticalité » du corps qui se reflète dans la notion de façade avant, arrière, et la division gauche, droite, haut, bas (Pezeu-Massabuau, 1993 : 22). « *En tant que représentation du corps, l'architecture ne se limite pas à une simple matérialisation de l'humain dans l'espace. Elle est également dotée de significations symboliques capables de communiquer, de représenter, d'influencer et d'enseigner les individus qui l'habitent* » (Birdwell-Pheasant, Lawrence-Zúñiga, 1999 cité par Chétima, 2011 : 7). Ces symboles ont une signification différente selon les personnes, « *l'espace symbolique est un espace relationnel, et en principe, toute prédiction spatiale dépend du point de vue* » (Hamberger, 2011 : 171).

L'architecture peut également signifier le statut socio-économique d'une famille. Dans des habitats ruraux français, il a été montré que « *la nature, le volume, les équipements des bâtiments spécialisés (pour l'élevage, la conservation et la transformation des récoltes, la fabrique, etc.) témoignent directement de l'importance relative des activités de production, la nature de ces équipements témoigne aussi de l'aisance et du statut socio-économique de la famille résidente* » (Bromberger, 1988 : 14). Chez les Fali du Cameroun, le nombre de structures de stockage dépend de l'abondance des récoltes, du nombre d'épouses, d'enfants, et selon la place du patriarche, de l'obligation de constituer une réserve destinée aux boissons rituelles. De cette manière, le nombre de ces structures donne à voir le statut du chef de famille (Lebeuf, 1961 : 140). Mais toutes les sociétés ne montrent pas de manière si explicite le rang de chaque famille. Une hypothèse formulée par A. Rapoport propose que la construction s'adapte plus au statut socio-économique de la famille si elle est construite par des artisans

contraints de répondre aux exigences familiales, culturelles, politiques, financières, tandis qu'un auto-constructeur personnalisera un peu plus son habitation (Rapoport, Wagner, 1972). Dans tous les cas, la maison est construite selon des choix, volontaires ou inconscients, collectifs ou individuels. C'est une représentation de la vie collective, symbolique et de la structuration sociale.

La maison et la structuration sociale

Au-delà du rôle culturel et identitaire joué par l'architecture, l'espace domestique à la capacité d'interagir avec la structure sociale, il peut l'influencer et la reproduire au fil des générations. « *Les sociétés dissimulent, tout autant qu'elles montrent, leur structure sociale dans leur structure spatiale* » (Perez, 2004 : 125). C'est par l'*habitus* (Cit. 12) que la structure sociale est liée à la maison.

Habitus : « Un ensemble de dispositions durables, acquises, qui consiste en catégorie d'appréciation et de jugement et engendre des pratiques sociales ajustées aux positions sociales. »

Cit. 12 Wagner, 2010

C'est ce qu'a mis en évidence P. Bourdieu avec son étude sur la maison Kabyle (Algérie) (Bourdieu, 1972). « *Cette analyse minutieuse de l'espace domestique Kabyle en rapport avec leur cosmologie permet de considérer la maison comme une métaphore de l'organisation structurée de l'univers fondé sur les principes de genre* » (Chétima, 2011 : 5). De la même

manière, S. Blier a montré chez les Batammaliba du Togo une division de l'espace selon le genre. Les greniers situés au nord sont à l'usage des femmes, ceux du sud pour les hommes (Blier, 1987 : 145). La maison est souvent le reflet d'une structure sociale et du rapport entre les individus classés selon le genre, l'âge et le statut.

Si tout objet « *joue un rôle essentiel dans la reproduction sociale* » (Miller, 1987 : 107), il a avant tout une « *histoire sociale* » qui conduit sa signification à changer dans le temps (Appadurai, 1988 : 3 ; Chétima, 2016 : 483). La variété des formes de maisons et d'organisation familiales sont nombreuses et il est impossible d'identifier qui de l'architecture ou l'organisation sociale influence l'autre, les deux étant étroitement liées. Les membres de l'unité résidentielle, c'est-à-dire « *une unité sociale de base, un groupe domestique à dimension variable selon les sociétés, que l'on peut définir comme l'ensemble des personnes mangeant et dormant sous le même toit et accomplissant certaines routines* » (Pezeu-Massabuau, 1983 : 9), ne sont pas identiques lors d'une résidence patrilocale, matrilocale, ou bilocale (Ghasarian, 1996 : 185). Par ailleurs, « *l'unité des résidences est à géométrie variable selon les sociétés et [qu']elle peut réunir des gens dont l'interdépendance ne dépend pas que de la parenté* » (Deffontaines, 1972 ; Segaud, 2007 : 90). Les maisons peuvent accueillir des esclaves, des employés, des amis et avoir des espaces spécialement conçus à cet effet. Dans « *la couleur des sentiments* » (Stockett, 2010), les serviteurs noirs ont leur propre espace de circulation pour qu'ils ne soient pas vus par les invités. Finalement l'espace architectural est une « *objectivation* », « *un processus sur lequel l'idée d'un individu ou d'un groupe d'individus se concrétise dans une forme matérielle* » (Tilley et al., 2006 ; Chétima, 2016 : 480). La maison est un « *agent de socialisation* », tel que l'a défini A. Giddens en 1984 (Miller, 1987 : 105), elle influence le comportement des individus.

De ce point de vue, les vestiges protohistoriques, appréhendés comme des objets de socialisation, permettraient de formuler des interprétations sur la manière dont les habitants

occupaient leur espace. Appréhender l'objet sous cet angle nécessite la mise en place d'une méthode d'étude comparatiste à l'image de celle initiée dans les années 1960.

1.2.2. Le comparatiste ethnographique : de ses biais à sa mise en place

1.2.2.1. L'Ethnoarchéologie : une histoire d'attrait et de rejets

Le terme d'ethnoarchéologie est utilisé pour la première fois dans les années 1900 par J. Walter Fewkes pour comparer la culture matérielle des populations indiennes et les vestiges archéologiques en partant du postulat qu'il y a une forme de continuité entre ces deux sociétés (Audouze *et al.*, 1980 ; Coudart, 2008). Mais la discipline elle-même n'est créée qu'à partir des années 1960 aux États-Unis. Ce pays a été propice à son développement grâce à la proximité institutionnelle de l'ethnologie et de l'archéologie alors qu'en France, l'archéologie était plutôt rattachée aux lettres et à l'histoire (Coudart, 2008 : 292 ; Aurenche, 2013). En 1970, les Américains vont établir des modèles théoriques dans le but de légitimer la scientificité de ces travaux et de lier les processus sociaux aux cultures matérielles (Coudart, 2008 : 292 ; Binford, 1968 ; Renfrew, 1986). Les objectifs sont alors d'apporter une cohérence aux résultats et aux régularités sociales (Coudart, 2008 : 295). Ces réflexions se feront dans le cadre du mouvement de la *New Archaeology* et conduiront à l'usage de comparaisons transculturelles et trans-chronologiques ainsi qu'à la formulation de lois généralistes et universelles qui, en définitive, s'avéreront peu représentatives de la réalité (Coudart, 2008).

En réaction, de nombreux chercheurs de l'école de Cambridge, sous l'impulsion de I. Hodder, vont développer un courant opposé pour défendre les intérêts d'une approche ethnoarchéologique, le post-processualisme (Hodder, 1982 ; Pearson, Richards, 1993 ; Tilley *et al.*, 2006). Ces travaux, basés sur l'empirisme, abordent divers thèmes dont l'objectivité

(Coudart, 1998), le rôle joué par l'individu et l'*Agency* (concept dérivé de la théorie de la pratique de P. Bourdieu par le sociologue anglais A. Giddens). L'idée défendue est celle d'une relation mutuelle entre « agent » et « structure » ; les individus sont agents de la reproduction de la structure sociale et des changements (Coudart, 2008 ; Chétima, 2016 : 479).

Sous l'impulsion de ces travaux, l'ethnoarchéologie commence à être adoptée en Europe après un long rejet des comparaisons transculturelles et trans-chronologiques. En France M. Mauss et A. Leroi-Gourhan ont initié ce type d'approche par des études technologiques des vestiges préhistoriques dans les années 1940. Cependant, il faut attendre le développement de l'approche anglophone de l'ethnoarchéologie, la professionnalisation de la Préhistoire et l'apport de l'anthropologie des techniques dans les années 1980 pour que de véritables travaux ethnoarchéologiques soient réalisés. Ces travaux, tournés vers une anthropologie des techniques, interrogent les chaînes opératoires, les transferts de savoir-faire, les modes de production et de distribution.

La discipline sera théorisée par des chercheurs des pays limitrophes, notamment O. Gosselain (Belgique) et A. Gallay (Suisse), dans les années 1990-2000. Le premier s'intéresse aux choix techniques et aux modes de transmission des savoirs, alors que le second cherche à reconstituer les chaînes opératoires et à théoriser une méthode ethnoarchéologique (Coudart, 2008 ; Gallay, 2011).

Les enquêtes ethnoarchéologiques vont se multiplier. O. Aurenche restitue par l'analogie les techniques constructives au Proche-Orient pendant le Néolithique (Aurenche, 2012a), P. et A.-M. Pétrequin étudient les objets du quotidien et leurs symboliques notamment avec la hache de pierre, mais aussi la manière d'occuper un habitat lacustre (Pétrequin, Pétrequin, 2004 ; Pétrequin *et al.*, 2006).

Certains anthropologues, comme A. Testart, se préoccupent de problématiques archéologiques. Ce dernier, par son intérêt pour les chasseurs-cueilleurs, a travaillé sur plusieurs thématiques (dons, esclavages, division sexuelle du travail) mais aussi sur la classification des sociétés dans une perspective évolutionniste actualisée (affranchie de toute perspective de hiérarchisation des sociétés) et scientifiquement argumentée (Testart, 2005). Il a publié de nombreux travaux sur la collaboration entre l'archéologie et l'anthropologie (Testart, 2006). Mais aujourd'hui, ces approches anthropologiques de l'archéologie restent ponctuelles et ne font pas l'unanimité dans la communauté scientifique en raison de leurs nombreux biais. Pourtant elles sont indispensables pour apporter un nouveau point de vue et sortir des limites données par les vestiges matériels.

1.2.2.2. Comment définir le comparatisme et appréhender ses limites

L'ethnoarchéologie se fonde sur la méthode comparatiste, pleinement développée au XIX^e siècle en Europe. Elle consiste à identifier les similitudes et différences des éléments comparés tout en ayant conscience du statut épistémique et moral des objets et du comparateur¹⁰. L'objectif principal de cette méthode utilisée dans plusieurs disciplines en sciences humaines et sociales est de prendre de la distance par rapport au contexte social et scientifique par l'introduction d'un décalage temporel et/ou spatial (Cit. 13). Une fois la distanciation opérée « *ce souci de clarification s'exprime volontiers par la constitution de typologies, conçues pour retracer des faits stylisés, résumer, de manière synthétique, les principales tendances et réduire*

¹⁰ Communication de Ph. Descola lors d'un cours au collège de France le 6 février. Rediffusion <https://www.college-de-france.fr/site/philippe-descola/course-2019-01-30-14h00.htm>

la complexité du réel en décomposant ce dernier en un nombre réduit de classe » (Vigour, 2005 : 110).

« La révolution sociologique se produit lorsqu'apparaît le recul de la pensée : cette distance cultivée par l'observateur entre lui-même et la société où il vit, cet étonnement retrouvé devant les choses les plus banales. »

Cit. 13 Dogan, Pélassy, 1982 : 2 in : Vigour, 2005 : 101

Parfois, la comparaison est la « *seule promesse d'informations, seule pourvoyeuse de données fournies en nombre suffisant pour qu'une approche scientifique soit possible* » (Vigour, 2005 : 127). Cette méthode permet d'explorer d'autres possibilités, elle stimule l'imagination, et permet de tester la pertinence et la robustesse d'hypothèses : « *C'est un système pour formuler des questions et non donner des réponses* » (Lijphart, 1975 : 159-160 in : Vigour, 2005 : 128).

Cependant, cette méthode a ses limites, la principale étant la comparaison de sociétés qui n'ont aucun lien entre elles. Toutes les sociétés sont différentes, encore plus quand les contextes temporels et culturels sont éloignés. La superposition de deux sociétés, dans leur totalité, est inenvisageable. En revanche, si le raisonnement s'appuie sur des fragments de réalité, et non pas sur le modèle global, la similarité entre certains éléments est concevable. Les faits comparés doivent être raisonnés et le cadre de la comparaison délimitée.

La deuxième limite, déjà abordée précédemment, concerne la subjectivité dont l'identification et la délimitation sont indispensables pour éviter toute dérive interprétative. Le contexte socio-économique dans lequel vit le chercheur et certaines idéologies omniprésentes à une époque telle que l'évolutionnisme peut influencer son analyse. Même si cette vision du monde a été

critiquée après la décolonisation, elle se fait parfois persistante en Occident (Gosselain, 2011 : 91-92). La solution consiste à proposer plusieurs hypothèses.

Le troisième risque est la généralisation conduisant à une conception universaliste de l'organisation humaine alors que le propre des sociétés humaines est leur multiformité. La démarche ethnoarchéologique « *s'articulant bien souvent sur une problématique ciblée, voire sur des hypothèses qu'il s'agit de tester rapidement sur le terrain, conduit les chercheurs à aller au plus court, à ne pas s'embarrasser des nuances, des contradictions et de tout ce « bruit de fond » sociologique dont on ne sait trop que faire* » (Gosselain, 2011 : 96). Cette approche pousse à développer un raisonnement circulaire en plaquant des mécanismes, des lois, des modèles aux vestiges archéologiques sans en nuancer les propos pour proposer une unique solution. C'est une image stéréotypée qui est créée excluant toute autre possibilité. Ainsi, il est préférable de cibler des questions limitées à un thème précis et formuler plusieurs hypothèses plutôt que d'interroger un système dans sa globalité.

Cependant, même en comparant des fragments de réalité, rechercher des éléments similaires en tout point, réduit considérablement les chances d'aboutissement. L'intérêt de la comparaison est la démarche et le cheminement de la réflexion au cours de processus de comparaison plutôt que l'aboutissement. Il s'agit d'un processus enrichissant qui permet d'écarter un certain nombre d'hypothèses et d'enrichir la réflexion. Elle apporte de nouvelles hypothèses de travail qui pourront être ultérieurement exploitées, elle anime des débats pour faire évoluer une réflexion et porte autre regard permettant l'analyse de données jusqu'à présent écartées.

1.2.3. Un corpus ethnographique diversifié et ciblé

La littérature ethnographique consacrée à l'habitat, n'est pas très abondante, mais souvent, les observations ne ciblent pas des éléments matériels de manière détaillée (structures de cuisson, moyens de stockage, outils, etc.) qui peuvent nous intéresser en tant qu'archéologue ce qui complique le travail de recherche. Par ailleurs, ce travail s'appuie essentiellement sur les résultats publiés par des ethnologues et non pas sur une enquête de terrain que j'aurais réalisé hormis pour celle que j'ai conduite à Batchenga (Cameroun). Ainsi, le point de vue est celui de l'ethnologue qui a effectué l'enquête avec un intérêt pour certains éléments plus que d'autres et des questionnements qui lui sont propres. Les données livrées sont celles qui ont été récoltées à travers le regard de l'enquêteur et méritent d'être recontextualisées et interrogées avant d'être manipulées. Le corpus ethnographique utilisé au cours de ce travail n'a pas de borne géographique afin d'éviter de calquer un modèle culturel unique à notre contexte d'étude. Il est choisi pour sa proximité avec l'habitat méditerranéen protohistorique que ce soit la forme architecturale, l'agacement spatial ou pour certaines thématiques ciblées qui sont la perception de l'espace habité, les notions d'héritage du patrimoine, de famille, et de contacts culturels. L'objectif est d'ouvrir notre problématique à d'autres perceptions de l'espace domestique. Même si la majorité des références sont africaines, en raison d'un nombre inégal d'études sur l'habitat selon les continents, quelques sociétés d'Amérique latines, d'Asie et d'Océanie seront également utilisées. Chaque exemple est choisi pour un fragment de réalité en particulier et non pas pour comparer deux sociétés anachroniques. Ce corpus sera détaillé au fur et à mesure de son usage, mais une brève synthèse illustre sa diversité géographique et culturelle.

Deux études menées dans le nord de l'Afrique chez les Touaregs du massif montagneux du Hoggar en Algérie ont été sélectionnées en raison de l'intérêt que les ethnologues ont porté à la question de l'orientation des habitations, et à au passage de plans circulaires à quadrangulaires

(Casajus, 1987 ; Pandolfi, 1994 ; Pandolfi, 1998 ; Casajus, 2007). En Océanie, une étude sur la maison Kanak (Nouvelle-Calédonie) est particulièrement intéressante car elle observe l'abandon progressif des habitations rondes en faveur d'architecture quadrangulaire (Boulay, 1990). Quelques études ethnographiques de l'habitat rural en France attirent l'attention car elles abordent des constructions ovalaires en terre crue et font écho aux maisons absidiales durant la protohistoire. Cette forme de plan est peu fréquente, le plan ovalaire se retrouve surtout dans les tentes nomades, mais exceptionnellement dans les habitats sédentaires. En l'état des connaissances ce type d'édifice est surtout présent en Languedoc (Guibal, 1986), Languedoc-Roussillon (Lhuisset, 2013) et en Provence (Massot, 2004). J.-C. Huet a également observé plusieurs concessions des villages perchés dogons, au Mali, en fonction des différents contextes sociaux, environnementaux et il note notamment une grande influence de l'Islam dans les habitats (Huet, 1994). G. Brasseur fait plutôt une comparaison de l'habitat plusieurs ethnies dans tout le pays (Brasseur, 1968). Certaines études choisies décrivent essentiellement la forme de l'habitat, notamment celle de W. Lauber sur les Dogons (Lauber, 1998) et celle de J.- P. Lebeuf sur les Fali du Cameroun (Lebeuf, 1961), ce qui permet d'avoir une idée de la diversité des formes d'habiter. Ces études permettent de nourrir une réflexion autour de la question de la variété des formes d'habitations à l'âge du Fer, et sur le choix de leur implantation en fonction de la manière de percevoir l'espace et de s'y orienter.

D'autres enquêtes ciblent plutôt l'organisation spatiale et sociale des habitats. R. Simenel interroge la notion de frontière chez les Aït Ba'amran au sud du Maroc à travers le patrimoine foncier et l'organisation des villages (Simenel, 2010). D'autres chercheurs montrent que la délimitation de l'habitat est perçue différemment par les Amérindiens (Clastres, 1974), les Japonais (Caillet et Beillevaire, 1991) ou les populations du Ghana (Liberski, 2016). J. Strybol a fait une synthèse du peuplement en pays Mumuye au Nigéria sur l'occupation territoriale, l'habitat et les structures familiales (Strybol, 1998). Une étude d'un village Malinké, au Mali,

décrit son fonctionnement politique, familial et économique (Bernus, 2005). Les études sur la structure familiale sont riches et ont été réalisées partout dans le monde : au Kenya (Dietler et al., 2009), au Mali (Lane 1993) au Ghana (Ghadarian, 1996), en Chine (Zonabend *et al.*, 209), en Europe (Todd, 2011) ou en Guyanne française (Léobal, 2017).

À travers l'observation des maisons en pierre des peuples montagnards de Kabylie, à Aït Hitchem, G. Laoust-Chantréaux c'est beaucoup intéressé à l'usage de l'espace, notamment celui des femmes, et à la manière dont les habitants se le représentent symboliquement (Laoust-Chantréaux, 1990). De la même manière l'étude de H. Nessim à Mari Girgis (Égypte), porte sur l'usage au quotidien des habitations (Nessim Henry, 2001). M. Kleiser-Corbetta s'est penché sur la maison berbères des Beni-Ouarains dans le Moyen-Atlas (Kleiser-Corbetta, 1999), son usage et sa représentation symbolique. Au Burkina Faso, en pays Lyela, une anthropologue a étudié les déplacements des populations à Saint-Laurent-du-Maroni en Guyane française, entre plusieurs logements. Elle montre aussi l'impact de la politique urbaine sur la forme de l'habitat, et la réappropriation par les habitants des logements sociaux (Léobal, 2017).

L'habitat est parfois lié à des rites particuliers. L. Pecquet a observé certains d'entre eux chez les Lyela du Burkina Faso. Ces habitants réalisent des actes rituels pour choisir un terrain, fonder une habitation et la construire (Pecquet, 1996 ; Pecquet, 2000 ; Pecquet, 2008). Les Swahili, répartis sur plusieurs pays, réalisent également différents rites destinés à protéger l'espace domestique (Donley, 1987). Des chercheurs se sont intéressés aux rites de passage qui ont lieu sur le seuil des habitations à partir de l'étude des appartements parisiens (Rosselin, 1999) ou des logements japonais (Bonin, 2000). De manière plus globale, M. Eliade a étudié les liens entre l'espace domestique et l'univers magico-religieux à partir d'une étude en Australie (Eliade, 1957). Ph. Descola s'est intéressé à la délimitation entre le monde naturel et domestique (2005) dans l'Equateur, J. Pezeu-Massabuau à la distinction entre lieu de réception et lieu de vie (1993).

Compte tenu de la présence d'animaux et de nouveau-nés enterrés dans les habitations, il est nécessaire d'inclure dans cette étude les enquêtes sur ce sujet réalisées au Mexique (Demanget, 2013), au Mali (Griaule, 1992), en Guinée-Bissau (Noret, 2009). De la même manière, on utilisera les études sur l'ensevelissement ritualisé d'objet au Cambodge, en France, en Catalogne, en Roumanie, etc. (Lecouteux, 2000) pour réfléchir aux dépôts d'objets découverts dans les habitations.

Les habitations se transforment régulièrement en fonction du contexte social, politique, économique, géographique. L'étude d'A. Ali sur l'habitat des Ghoujdjama dans le Haut-Atlas, au Maroc, a été choisi pour sa mise en relation avec les mutations sociales. Une analyse de l'habitat des Bédouins Maures, en Mauritanie, a porté sur la transformation de l'habitat en tente, vers des cases (Boulay, 2005). En Afrique centrale, une étude sur l'habitat traditionnel au Tchad observe les facteurs qui causent la transformation de l'habitat, des techniques de construction et des plans (Seignobos, 1971). En Asie, F. Robinne décrit l'adaptation de l'habitat traditionnel Birman à la modernité (Robinne, 1992). P. Perez a établi des parallèles entre les vestiges de l'habitat Anasazis en Amérique du Nord et les populations actuelles (Perez, 2004) D'autres chercheurs se sont intéressés aux maisons traditionnelles des Emerillons de Guyane française et à sa transformation (Maurel, Navet, 1999; Amahan, 1998). En 2017, l'enquête que j'ai réalisé à Batchenga, dans la Région Centre du Cameroun m'a permis d'observer et d'interroger une partie de la population sur leur habitat et le processus de modernisation (Marcel, 2018). Certaines de ces transformations peuvent être saisonnière comme celle des Eskimos (Mauss *et al.*, 1904) ou bien causée par un nouveau mode de vie imposée, tel que chez les Inuits (Collignon, 2000). Toutes de ces transformations ont des causes et des effets différents.

Une brève présentation de ces ouvrages montre que la plupart des enquêtes ont été publiées entre les années 1990 et 2000 ; certaines sont plus anciennes, des années 1980 et plus rarement des années 1960. En considérant le temps nécessaire pour mener une enquête avant sa

publication, les données sont estimées être des années 1980-1990. Certaines populations sont plus étudiées que d'autres, et même si le souhait est d'avoir des sociétés très différentes, la majorité des données mobilisées proviennent d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique du Nord.

Outre l'utilisation de ces enquêtes de terrain, choisies selon des thématiques précises, il faut ajouter à ce corpus un certain nombre d'ouvrages d'anthropologie générale sur la division des tâches, les modes de production, les rituels ou encore les structures familiales. Ce sont toutes ces réflexions observées dans un contexte particulier qui va permettre d'enrichir la réflexion sur la maison gauloise.

Avant de confronter les données archéologiques à des réflexions anthropologiques, il faut comprendre comment la maison gauloise est restituée. À partir du corpus élaboré, il est possible d'identifier les formes architecturales, d'observer les traces des activités rituelles, domestiques et artisanales, et de reconstituer quelques éléments de l'histoire de ces habitations notamment leur durée d'occupation et des modalités de leur abandon.

Chapitre 2

Qu'est-ce que la maison gauloise en France méditerranéenne d'après les vestiges archéologiques ?

Les restitutions de maisons gauloises, qu'elles soient architecturales ou bien sociales, ont été réalisées à partir de l'assemblage de pièces éparses, de fragments de cultures matérielles. Ces données sont exposées, de manière relativement neutre, dans ce chapitre afin de donner une première image archéologique de la maison qui guidera les discussions interprétatives.

Le corpus est circonscrit autour de sites fouillés sur de grandes surfaces dont les formes architecturales et les activités pratiquées sont discernées, ciblant les informations pertinentes à cette réflexion. Ces bornes sont fluctuantes, les éléments potentiellement enrichissants qui ne sont pas inclus peuvent compléter cette sélection.

L'habitat se façonne en fonction de l'environnement dans lequel il est implanté et des choix opérés par les individus, même si deux grandes formes se distinguent, chaque site possède des caractéristiques qui lui sont propres. Des facteurs analogues influencent la forme architecturale selon un panel de matériaux, de techniques et de plans. Les activités pratiquées par chaque individu ont laissé des traces qui permettent aux archéologues de caractériser la fonction des espaces de ces maisons, couverts ou non. Les méthodes de datation fournissent des données temporelles, donnant accès aux durées d'occupation de ces lieux, aux nombres de réaménagements, participant ainsi à développer une réflexion sur le cycle de vie de ces objets. Ces quatre dimensions (environnement, architecture, activités pratiquées et chronologie) réunissent tous les éléments à la disposition des archéologues pour penser la maison gauloise dans le sud de la France.

Partie 2.1. Formalisation d'un corpus archéologique

L'habitat gaulois méditerranéen étudié englobe les sites occupés entre le VI^e et le II^e siècle av. n. è. dans la zone comprise entre les Pyrénées-Orientales et les Bouches-du-Rhône. Il s'agit d'une période de mutation sociale, économique et territoriale progressive, où la maison s'inscrit dans une continuité. Même si les données sont lacunaires et dispersées pour ces périodes anciennes (X^e – VII^e siècle av. n. è.), l'ampleur chronologique favorise l'appréhension des prémisses du changement de la géométrie des plans, des techniques de construction ou encore de l'organisation spatiale.

Les sites sélectionnés ont été étudiés dans le cadre de fouilles programmées ou préventives. Les opérations réalisées selon les méthodes modernes, ou dont les études ont été actualisées dans le cadre de publications, sont privilégiées pour centrer le travail sur l'interprétation. L'accès aux données, qu'il soit dans la littérature archéologique ou bien sous forme « brute », est ainsi simplifié. Les sources « brutes » comprennent la collaboration avec l'équipe de fouille de La Monédière, et l'Atlas UDO, réalisé en partie par les membres du laboratoire de recherche « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes » (UMR5140). Les chercheurs ont recensé des unités domestiques (UDO) dans le sud de la Gaule à l'âge du Fer en décrivant l'architecture, la chronologie, les niveaux de sols, les aménagements et le mobilier. Jusqu'en 2016, cette base de données était accessible sur un site internet mais a été supprimée pour des raisons techniques ; en revanche, les données sont conservées par les membres qui ont participé au projet¹².

Ces sites sont caractérisés par la présence d'une ou plusieurs unités domestiques, délimitées de manière plus ou moins précise par des murs ou des trous de poteau. L'important est ici de pouvoir identifier la forme du bâtiment, la surface couverte et d'appréhender la technique de

¹² Claire-Anne de Chazelles m'a partagé ces données

construction. Les structures et aménagements domestiques sont conservés dans les meilleurs cas d'étude, tels que les zones de cuisson, de travail, de stockage, et le mobilier (céramique, métallique, lithique, etc.). L'objectif est d'avoir une vision de la maison dans son ensemble à partir des données matérielles découvertes dans les unités domestiques, mais aussi du contexte géographique et historique. Pour ces raisons, l'accent est mis sur les habitats groupés où ont été fouillées plusieurs habitations ainsi que les espaces extérieurs leur étant liés. La liste n'est pas exhaustive, mais elle permet de se pencher sur quelques cas, chacun ayant des particularités, pour nourrir une analyse et dégager des pistes de réflexion sur la manière d'aborder cet espace habité. Chaque site du corpus est différent, mais si une classification en était faite, trois catégories émergeraient. Des sites à trame serrée, c'est-à-dire des habitations construites dans un espace urbain contraignant, puis des sites à trame lâche avec ou sans organisation spatiale apparente, et enfin des habitats isolés. Chacun de ces sites possède des particularités qui leur sont propres dans la manière d'organiser cet espace en raison de leur insertion dans un réseau d'habitats, de leur fonction, de leur environnement, et de l'existence de contraintes diverses. La confrontation de ces données rend alors possible l'observation de différences et similitudes. De manière ponctuelle, ce corpus sera complété par d'autres sites afin de cibler des questionnements spécifiques et d'avoir une vision de la réalité la plus pertinente possible, ce qui ne pourrait pas se faire si certaines données étaient écartées.

2.1.1 Les habitats à trame lâche

Quatre sites, fouillés sur une grande surface, sont inclus dans cette catégorie ; tous sont situés dans l'Hérault et l'Aude (Fig. 15).



Fig. 15 Carte de localisation des sites à trame lâche du corpus (QGIS M. Marcel, fond de carte ESRI)

2.1.1.1. Montlaurès (Narbonne, Aude)

Montlaurès a été construit sur une colline de l'arrière-pays narbonnais dans l'Aude, dominant une plaine. Un fossé défensif a été creusé pour compléter la protection naturelle offerte par les marécages du côté occidental. Les voies de communication étaient nombreuses avec le fleuve de l'Aude, un ancien bras de l'Aude (l'actuel canal de la Robine), et l'addition de voies

terrestres ; le tout probablement complété par la proximité d'un rivage lagunaire faisant de ce lieu un carrefour d'échanges commerciaux (*ibid.* : 19-20).

Dès 1899, H. Rouzaud a découvert le site de Montlaurès (Chazelles, Ugolini 2015 : 23), mais il faut attendre 1960 et 1964 pour la mise en place des premières fouilles sous la direction de Ph. Hélène puis du chanoine Giry (*ibid.* : 26). Après un hiatus d'une quinzaine d'années, le site est à nouveau étudié par Y. Solier (1978 et 1982) puis par C.- A. de Chazelles, avec la collaboration de D. Ugolini, de 1989 à 1995, puis de 1998 à 2002 (*ibid.* : 31).

La fouille de deux parcelles, sur le versant ouest et le versant sud, au pied de la colline (*ibid.* : 31) a permis la distinction de trois phases d'occupation (Fig. 16). La première phase (550/530 - 510/500 av. n. è.) est caractérisée par trois bâtiments, alors que la troisième (425/400 - 300 av. n. è.) n'est définie que par des zones de combustion, l'habitat étant plutôt concentré sur la partie orientale de la colline. Après 300 av. n. è. le site est presque abandonné : seule une courte occupation datée de 130 au milieu du I^{er} siècle av. n. è. est représentée (*ibid.* : 69 - 70). La deuxième phase, de 525/500 à 475/450 av. n. è., est celle sur laquelle notre attention s'est portée en raison de nombreux bâtiments fouillés. Elle est représentée par deux groupes d'habitations : le premier, au sud (zone 1), est composé de quatre unités d'habitations (maison 14-16, 19, 5 et 1 - 2) et de trois bâtiments annexes (bâtiment 3, 7 et 6) ; le second (zone 3) est appréhendé sur une surface plus réduite et un seul bâtiment y a été mis au jour (Fig. 16).

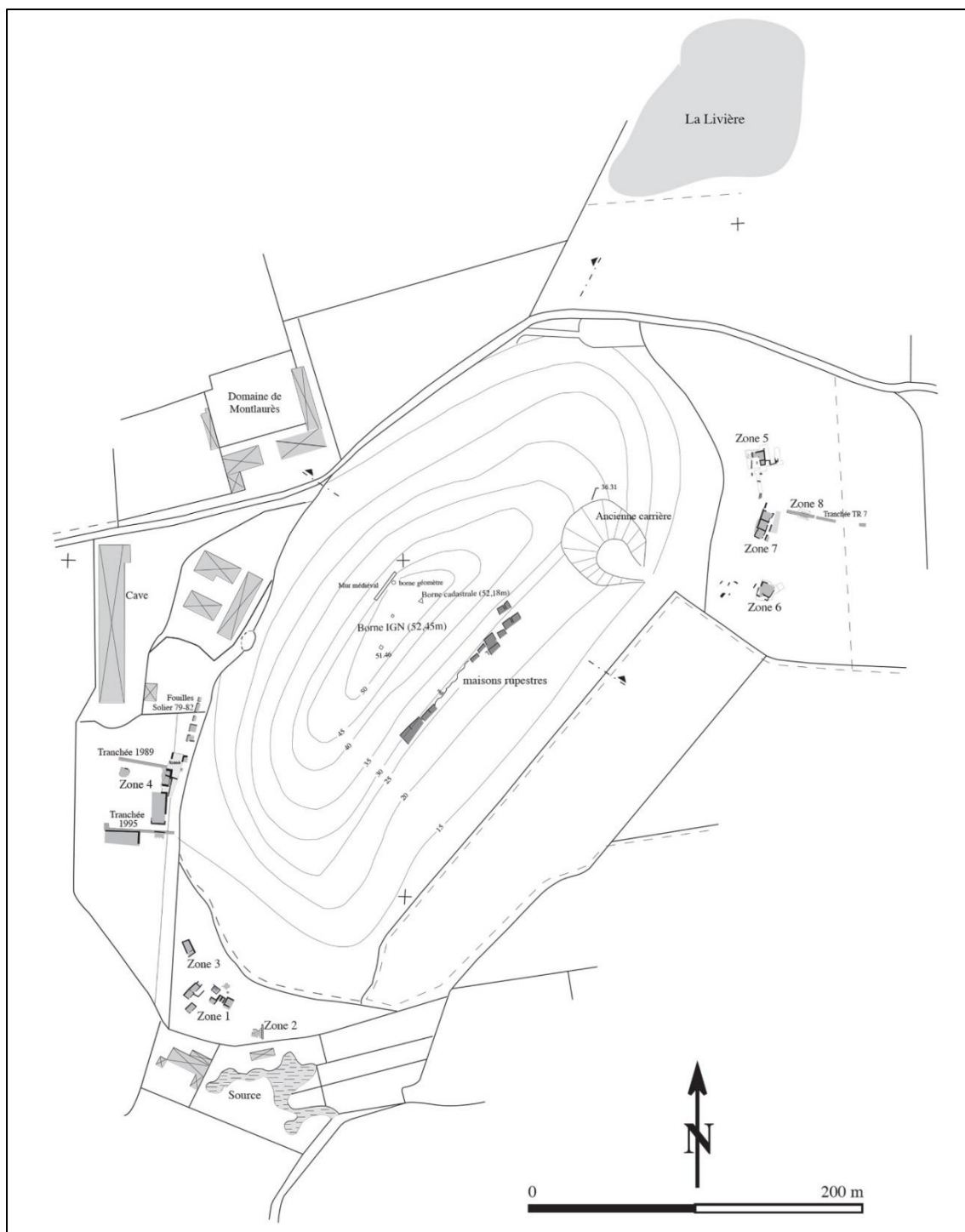


Fig. 16 Situation de la zone 1, versant Ouest et Sud de la colline de Montlaurès (Narbonne, Aude), 525-450 av n. è. (Chazelles et al., 2015 : 34, Fig. 19)

Les habitations sont séparées les unes des autres par une distance de 2 à 6 m, vraisemblablement sans rue. La partie sud est organisée selon un axe sud-ouest/nord-est, suivant un léger pendage. Ce sentiment d'organisation est amplifié par l'usage d'un module de base, de 16 m² par pièce, suggérant un plan urbanistique réfléchi. Les ouvertures sont peu connues, mais celles identifiées font face au sud-est, de sorte qu'aucune maison n'a d'ouverture en vis-à-vis. Les bâtiments annexes ou collectifs dont la fonction n'est pas toujours identifiée, hormis pour le bâtiment 7, un grenier surélevé avec trois murs parallèles en guise de soubassement, sont regroupés au nord des habitations. Dans le quartier nord, l'habitation 2-5 qui paraît isolée en raison de l'étroite fenêtre de fouille, pourrait appartenir à un deuxième quartier à l'orientation différente (Chazelles, Ugolini, 2015 : 334).

2.1.1.2. La Monédière (Bessan, Hérault)



Fig. 17 Vue du site de La Monédière, Bessan (DAO d'après Google Earth)

Le site de La Monédière, estimé à 4,5 ha, entouré d'un fossé défensif, est situé à Bessan, à quelques kilomètres du littoral méditerranéen. À proximité du fleuve de l'Hérault, sur une légère proéminence, il domine la plaine fluviale entre la Vallée de L'Hérault et le Lodévois (Fig. 17). La Monédière est reliée par un réseau routier au Biterrois, chemin qui deviendra la *Via Domitia* à l'époque romaine (Bats, 1992 ; Garcia, 1995 ; Gailledrat, 2014). Les habitants sont en contact avec les Grecs présents à quelques kilomètres, à Agde, faisant de ce site archéologique une clé de compréhension du réseau territorial sur le littoral languedocien.

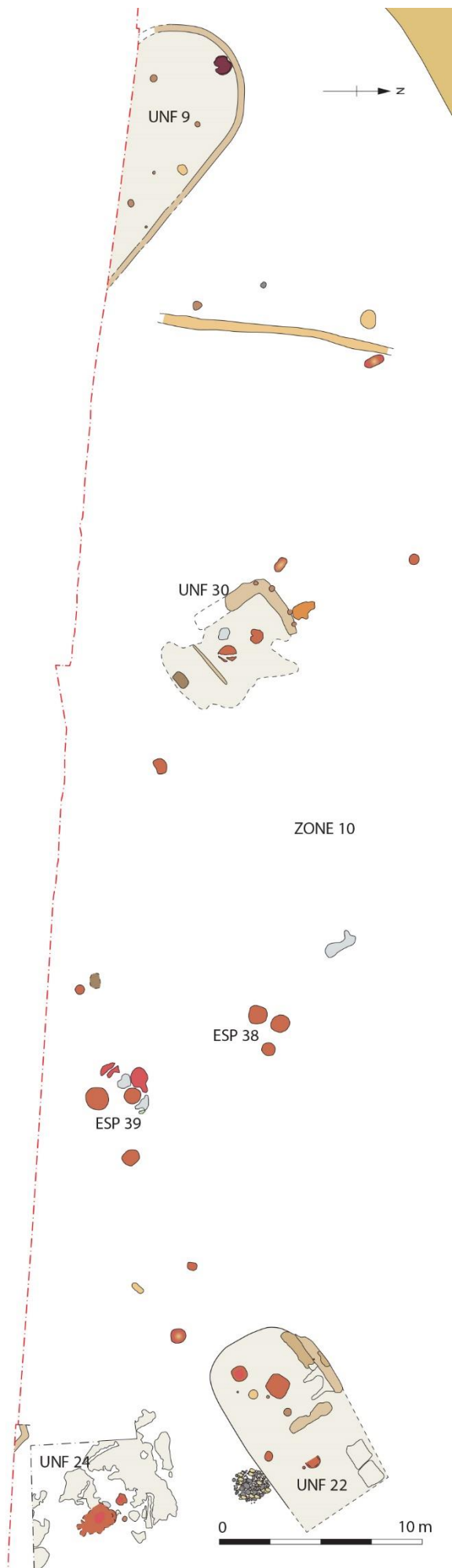
Les fouilles de J. Giry et J.-J. Jully ont eu lieu entre 1930 et 1970 (Giry, 1951) et les premières recherches stratigraphiques ont été dirigées par A. Nickels et P.-Y. Genty, entre 1972 et 1974. Ces travaux ont renouvelé la vision que les archéologues avaient de l'habitat protohistorique en Languedoc (Nickels, 1976b ; Nickels, 1976a ; Nickels, 1989). Des prospections ponctuelles ont été réalisées, mais c'est surtout l'opération préventive de 2014, menée sur près de 9 000 m², qui a initié un nouveau programme de recherche sous la direction d'A. Beylier, de 2017 à aujourd'hui (Beylier, Gailledrat, 2014 ; Beylier *et al.*, 2018b).

La Monédière a été considérée comme un point relais commercial entre Marseille (Bouches-du-Rhône) et Ampurias (Catalogne). Des chercheurs ont également attribué à ce site un rôle privilégié dans la mise en place de « l'hellénisation de la région ». En d'autres termes, La Monédière était au cœur de l'activité économique régionale (Gras, 1993 : 109 ; Beylier *et al.*, 2018). La forte présence d'amphores grecques et de céramiques attiques fragmentées parmi des objets indigènes ainsi que l'arrivée, relativement précoce, de l'usage de la brique de terre crue d'origine grecque par rapport aux autres sites du Midi, sont autant d'indices permettant d'affirmer la présence d'une population cosmopolite (Nickels, 1983 ; Dedet, 1990 ; Garcia, Tréziny, 2010). La position du site, centrée entre le littoral et l'arrière-pays, a dû en faire un lieu de transfert de marchandises (Garcia, 1993 ; Gailledrat, 2014 ; Beylier *et al.*, 2018a).

La première phase d'occupation de 610 à 580 av. n. è. est mal connue : elle semble caractériser une fréquentation passagère du lieu ou bien un habitat embryonnaire. Dès la phase 2 (580-560 av. n. è.) l'occupation est plus importante, avec des bâtiments absidaux et des constructions mixtes en torchis et terre massive. Un incendie a poussé les habitants à reconstruire les bâtiments durant la phase 3 (560-540 av. n. è.), leur insufflant un désir d'apporter des modifications des plans, devenus quadrangulaires, et de la trame urbaine, plus serrée. Ces bâtiments ont été remblayés pour construire les édifices de la phase 4 (540-510 av. n. è.) : trois édifices curvilignes, répartis autour d'un espace central, puis un grenier. Un nouvel incendie a eu pour conséquence de conduire les habitants à apporter des modifications, les bâtiments sont construits plus éloignés les uns des autres selon des plans curvilignes ou quadrangulaires. Cette envie de modifier la forme de l'habitat demeure au cours des deux reconstructions suivantes mal connues en raison d'un fort arasement du site. C'est surtout une immense fosse à vocation rituelle, mise au jour en 2014, qui apporte des renseignements sur cette période précédant l'abandon du site à la fin du V^e siècle av. n. è. (Beylier *et al.*, 2018a ; Beylier, Gailledrat, 2014 : 89).

Le quartier occupé entre 580 et 560 av. n. è. (phase 2) est constitué de quatre habitations, espacées les unes des autres de 20 à 30 m ; trois d'entre elles ont été tournées vers un espace central de plein air, utilisé pour diverses activités (Fig. 18). L'identification d'un vis-à-vis entre les bâtiments nécessiterait des données sur les ouvertures. Cet agencement suggère l'idée qu'aucun emplacement prédéfini et qu'aucun module n'ont été imposés. La topographie est relativement plane, n'engageant aucune adaptation particulière.

Au cours des phases 3 (560-540 av. n. è.) et 4 (540-510 av. n. è.) la trame urbaine est resserrée (Fig. 19). Les espaces sont d'abord réduits à moins de 10 m entre les bâtiments, puis ils sont diminués à quelques mètres seulement. Les bâtiments, occupés entre 540 et 510 av. n. è., donnent l'impression d'encercler un espace central constitué de bâtiments collectifs, pour le



stockage, et de zones d'activités (Fig. 20). Malgré ce rapprochement, les deux ouvertures connues (UNF 13 et 15) sont disposées à l'opposé des zones d'activités, limitant le vis-à-vis ce qui a pour conséquence de créer une intimité, une zone loin du regard du voisinage.

Fig. 18 Plan des bâtiments de la phase 2 (échelle 1/300^{ème}), fouille de 2014 (Beylier et al., 2014, vol.2 : 77, fig. 90)

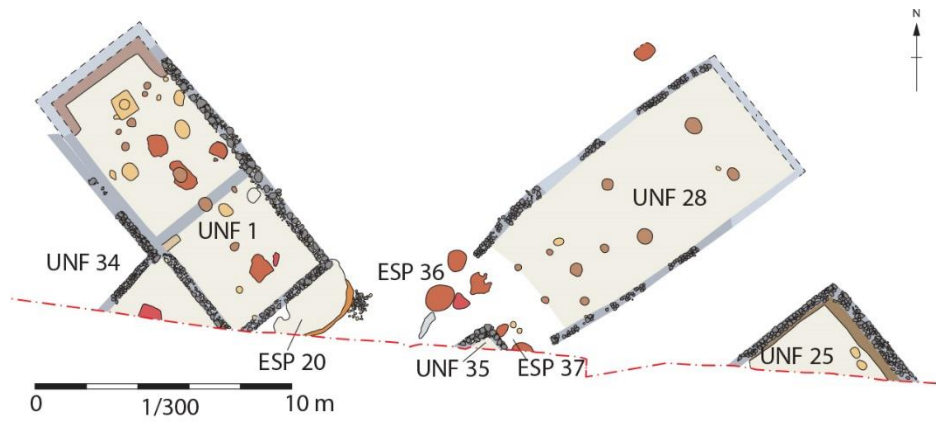


Fig. 19 Plan des bâtiments de la phase 3 (échelle 1/300eme), fouilles de 2014 (Beylier et al., 2014, vol. 2 :129, fig. 156)

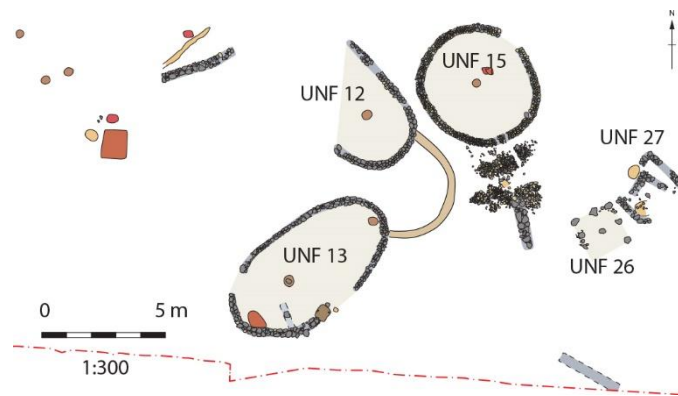


Fig. 20 Plan des bâtiments de la phase 4 (échelle 1/300eme), fouilles de 2014 (Beylier et al., 2014, vol. 2 : 195, fig. 225)

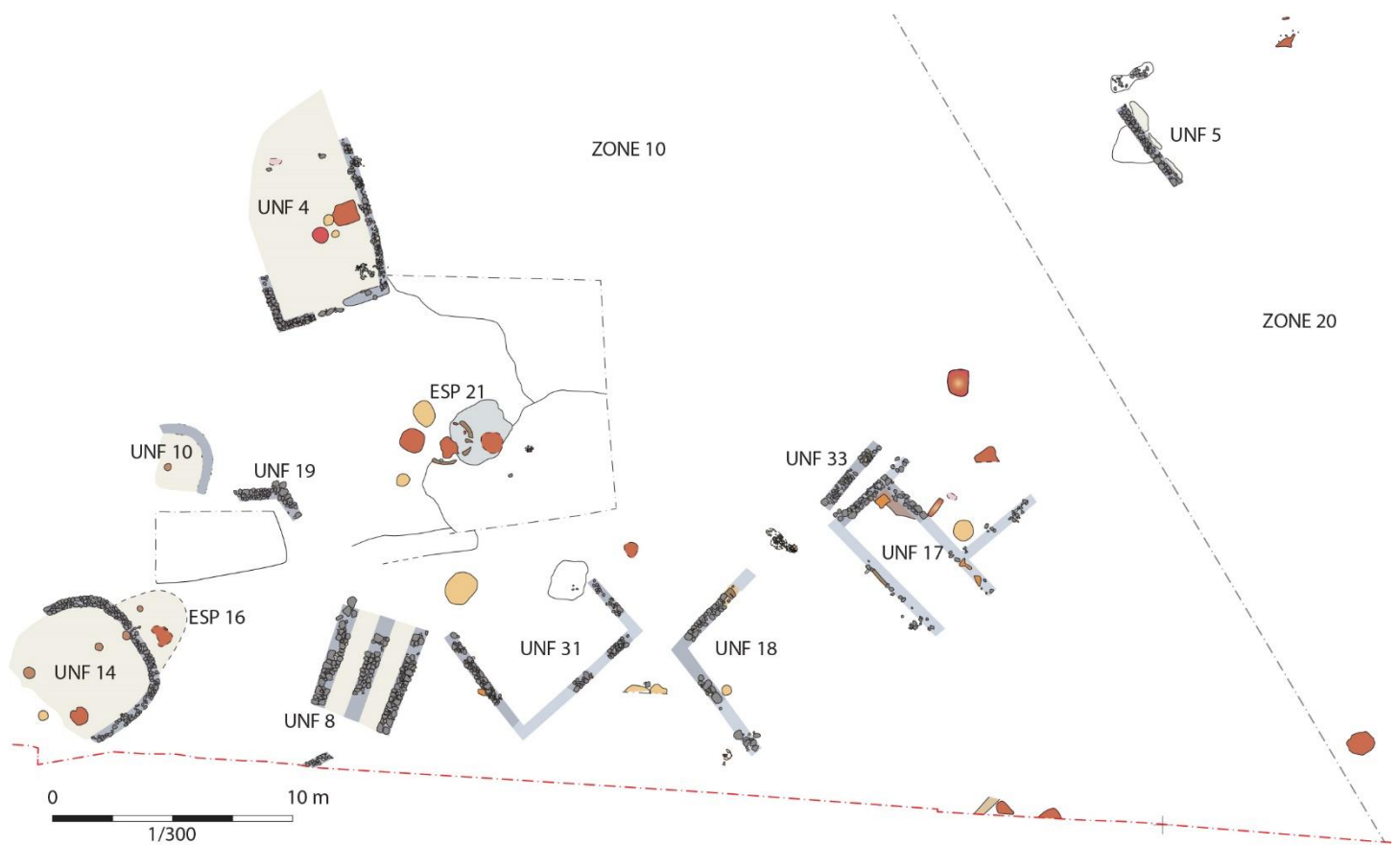


Fig. 21 Plan des bâtiments de la phase 5 (échelle 1/300ème), fouilles de 2014 (Beylier et al., 2014, vol. 2 : 230, fig. 271)

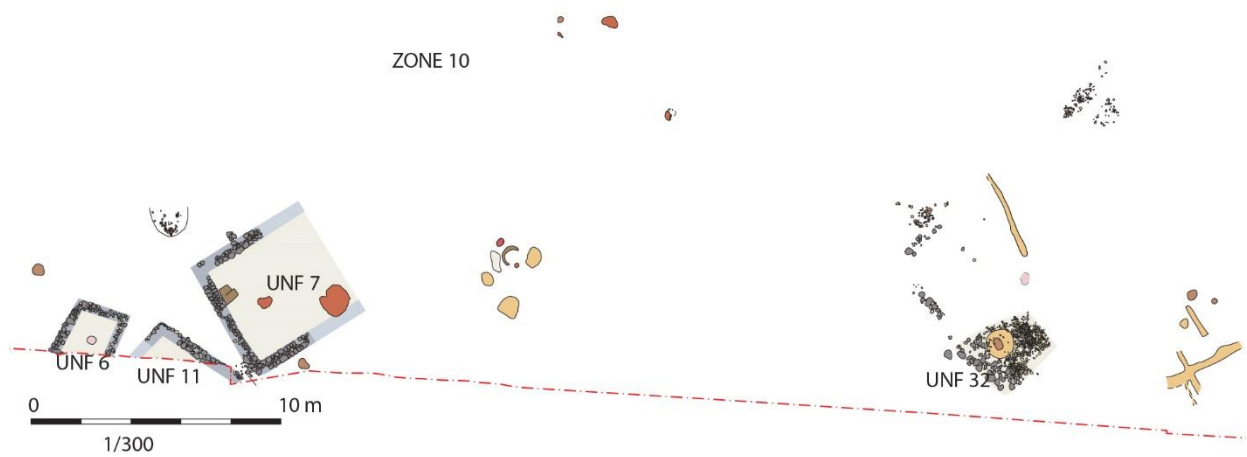


Fig. 22 Plan des bâtiments de la phase 6 (échelle 1/300ème), fouilles de 2014 (Beylier et al., 2014, vol. 2 : 291, fig. 335)

L'agencement des habitations des phases 5 et 6 est compliqué à visualiser compte tenu de la restitution très partielle des édifices (Fig. 21 ; Fig. 22). Les bâtiments sont proches d'environ 3 à 10 m et s'organisent autour d'un espace central (21) près d'un grenier (UNF 8) (Fig. 21). La zone 12, fouillée entre 2017 et 2019, a livré des bâtiments de la phase 5 relativement proches les uns des autres (Fig. 23). Au cours des six phases distinguées (610-450 av. n. è.) plus de six habitations sont orientées nord-est/sud-ouest et deux nord-ouest/sud-est, suggérant une volonté d'ordonner l'espace.

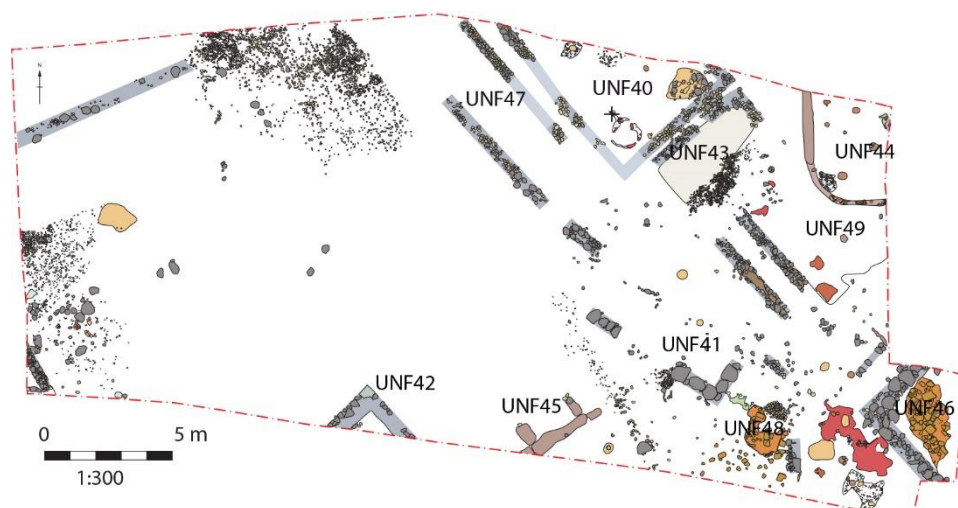


Fig. 23 Plan des bâtiments de la phase 5-6, fouilles de 2018 (Beylier et al., 2018 : 31, fig. 1K)

2.1.1.3. Quinquiris (Castelnaudary, Aude)

En 2012, le site de Quinquiris a été fouillé, selon les méthodes de l'archéologie préventive, sur 5 ha. Il est localisé sur la plaine du Lauragais, entre deux zones de fortes activités où l'influence des zones méditerranéenne devait impacter la vie sociale du groupe (Alcantara *et al.*, 2013).

L'habitat, caractérisé par deux phases d'occupation entre 500 et 450 av. n. è., est constitué de bâtiments de plan, de superficie et de mises en œuvre différents, espacés les uns des autres de quelques mètres à 30 mètres. Leur fonction n'est pas évidente à distinguer en l'absence de traces d'activités spécifiques, mais une typologie a été mise en place afin de discerner les annexes de petites dimensions des habitations (Fig. 24).

Lors de la première phase, le quartier est formé de 25 édifices, dont 15 d'entre eux sont considérés comme des annexes de 5 à 20 m². Un des bâtiments a été restitué de manière hexagonale, mais lisser les angles laisse imaginer une forme bi-absidiale, plus conforme aux plans connus dans la région. De ce fait, les quatre bâtiments absidaux de 65 à 105 m² et les sept quadrangulaires, supérieurs à 20 m², sont interprétés (de manière subjective) comme des habitations. Si la technique de terre de garnissage sur poteaux porteurs est la norme, deux bâtiments en terre massive de 22 et 36 m² se distinguent. Durant la seconde phase, vingt annexes sont conservées alors que les habitations reconstruites, au nombre de six, sont moins nombreuses. Une nouvelle fois, deux bâtiments en terre massive sortent du lot, l'un absidial, l'autre quadrangulaire.

L'orientation des édifices paraît hasardeuse, toutes les directions étant exploitées. La division des terres en parcelles est attestée en milieu rural et urbain dès le premier âge du Fer mais elle devient courante à partir du second âge du Fer avec la création d'habitats organisés en lanières, d'un réseau viaire et par la délimitation d'enclos (Chouquer, 2005). L'inconstance de la taille

des modules d'habitation soutient l'idée d'une distribution des parcelles de terre sans contrainte particulière contrairement à ce qui est connue dans les habitats à trame serrée.

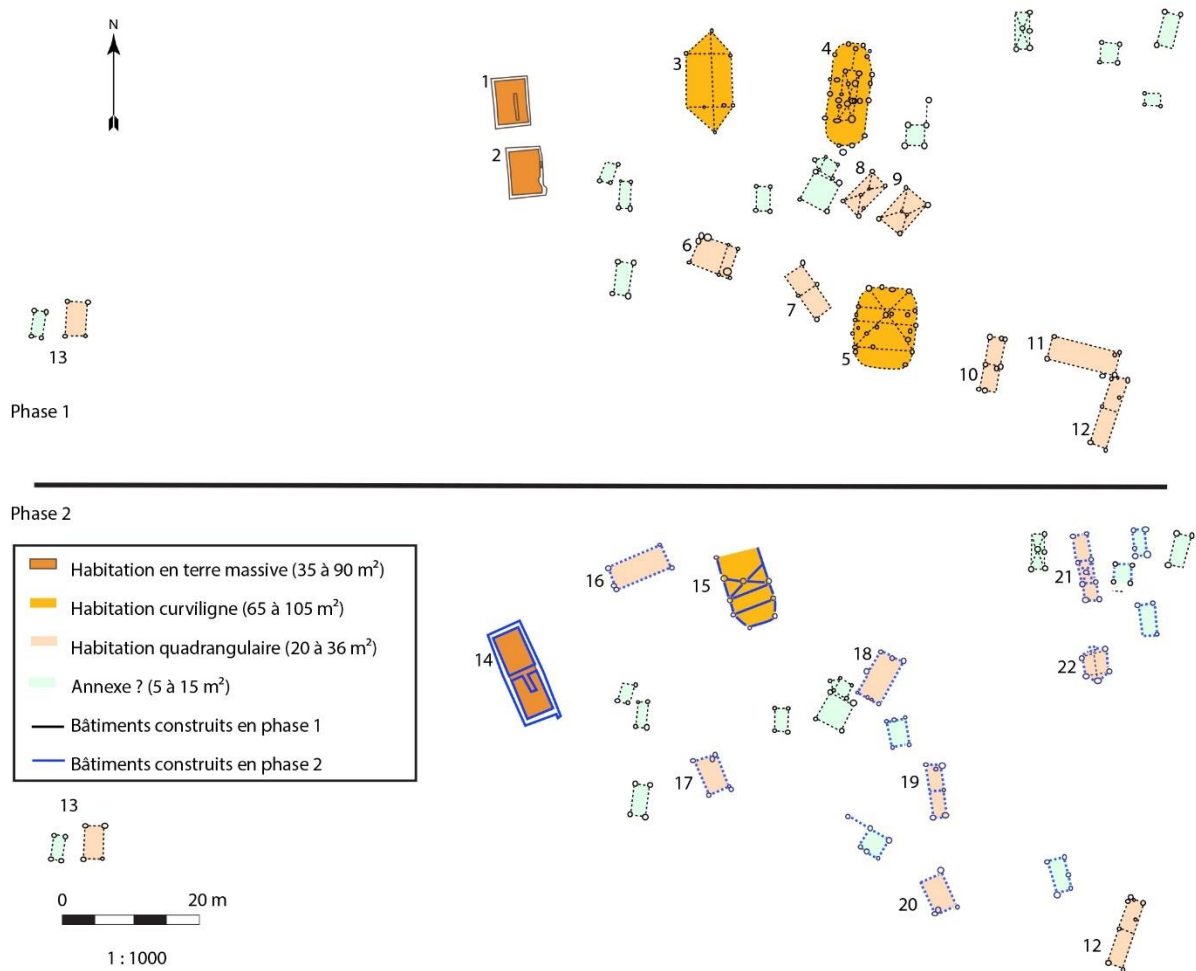


Fig. 24 Plan de l'habitat de Quinquiris (DAO d'après Alcantara et al., 2013 : 76, fig. 3)

2.1.1.4. La Condamine (Villeneuve-Minervois, Aude)

La Condamine est un habitat de plaine, localisé près d'un affluent de l'Aude, la Clamoux, entre les monts du Cabardès et les coteaux du Minervois. Fouillé dans le cadre d'une opération préventive en 2008, sur une superficie de 2949 m², il a été occupé au V^e siècle av. n. è. (Ropiot *et al.*, 2013). Si un seul bâtiment à double abside de 78 m² est construit à l'origine (Fig. 25), il a été remplacé par des édifices quadrangulaires de 18 à 44 m², et une annexe de 4,4 m², selon une technique identique, celle de la terre de garnissage sur poteaux porteurs (Fig. 26).

Aucun réseau viaire n'a été identifié, pourtant ces habitations, séparées par 1 ou 2 m, sont organisées sous forme de « couronne » autour d'un espace central de 46 m². Elles sont cernées au nord et au sud par des constructions de 7 à 22 m², interprétées comme des annexes.

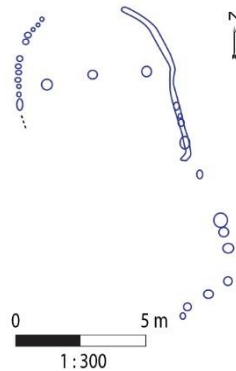


Fig. 25 Plan de la phases I de La condamine (DAO d'après Ropiot *et al.*, 2011 : 108, Fig. 9)



Fig. 26 Plan de la phase 2 de La condamine (DAO d'après Ropiot et al., 2011 : 108, Fig. 9)

2.1.1.5. Le plan de la Tour (Gailhan, Gard)

Au sommet d'une colline calcaire qui domine la moyenne vallée du Vidourle, entre la plaine languedocienne et les Cévennes, un habitat est installé au début du V^e et à la fin du IV^e siècle av. n. è. Son histoire est ponctuée de destruction et de reconstruction jusqu'à son abandon définitif au III^e siècle av. n. è. (Dedet, 1980 : 84).

L'enceinte délimite une surface ovale de 5 000 m² sur laquelle a été fouillé une habitation absidiale de 30 m², construite au début du V^e siècle av. n. è. avec un soubassement en pierre et une élévation en terre de garnissage sur poteaux porteurs (Fig. 27). L'intérieur était divisé par un mur de refend en deux pièces pour abriter un foyer, un silo aérien en terre et des vases écrasés en place (Dedet, 1990). Cette habitation marque déjà le passage à une architecture en « dur », et amorce les transformations spatiales de l'agglomération qui auront lieu à la période suivante.

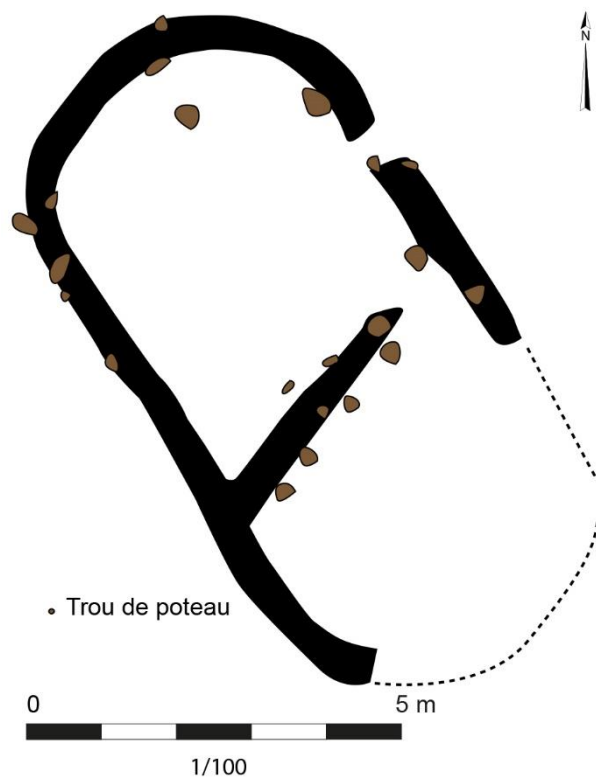


Fig. 27 Plan de la maison à abside 22-4, à Gailhan (DAO d'après Dedet, 1990 : 32, fig. 3)

2.1.2. Les habitats à trame serrée

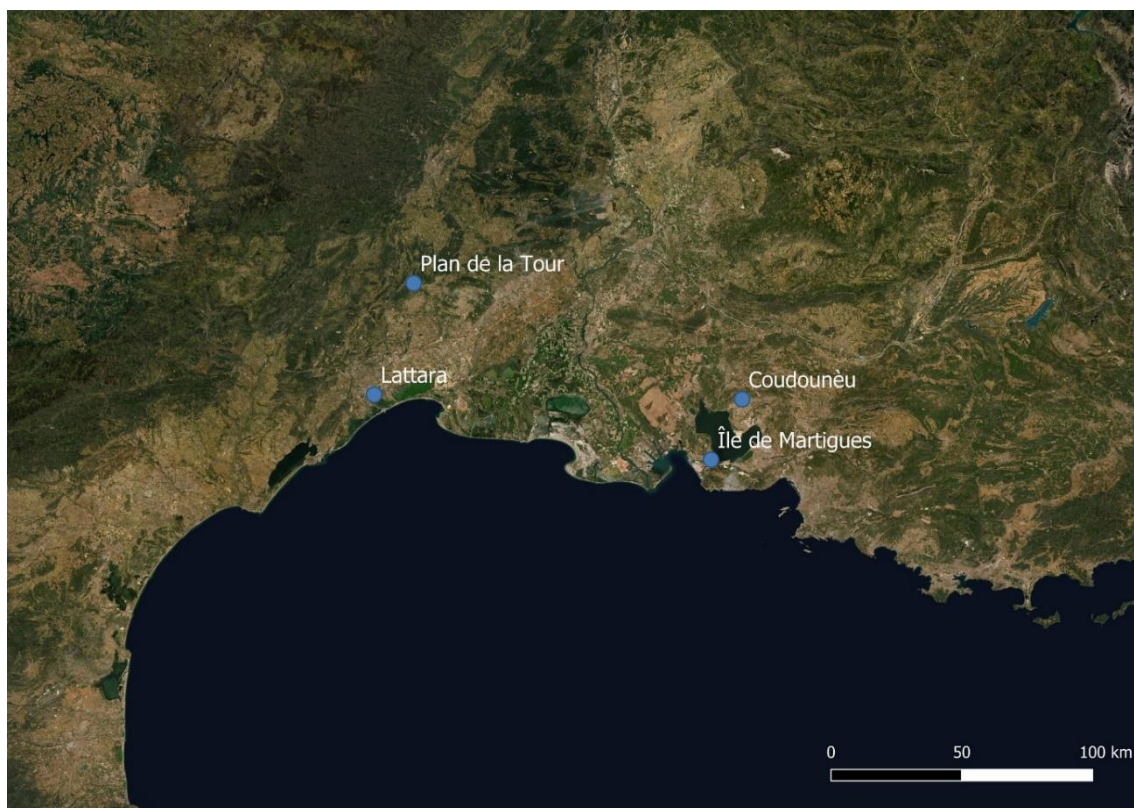


Fig. 28 carte de localisation des sites à « trame serrée » du corpus (QGIS M. Marcel, fond de carte ESRI)

Les habitats à « trame serrée » sont plutôt localisés sur le littoral, dans les Bouches-du-Rhône, l'Hérault et le Gard (Fig. 28). Ces sites ont rarement été fouillés sur une grande surface en raison de leur étendue et du temps que demanderait le traitement de la masse de données présente au m², c'est pourquoi les archéologues ciblent certaines zones de l'agglomération.

2.1.2.1. Plan de La Tour (Gailhan, Gard)

Si dans une première phase la fréquentation du site pouvait correspondre à une organisation spatiale en trame lâche, à partir du V^e siècle av. n. è. les habitations étaient accolées les unes aux autres (Fig. 30). Certaines habitations s'alignaient contre le rempart comme la 22-1, quadrangulaire, composée de deux pièces, d'une cour et d'un bâtiment annexe (Fig. 29). Les espaces voisins, mal conservés, ont été partiellement fouillés (Dedet, 1980 ; Dedet, 1990 : 131).

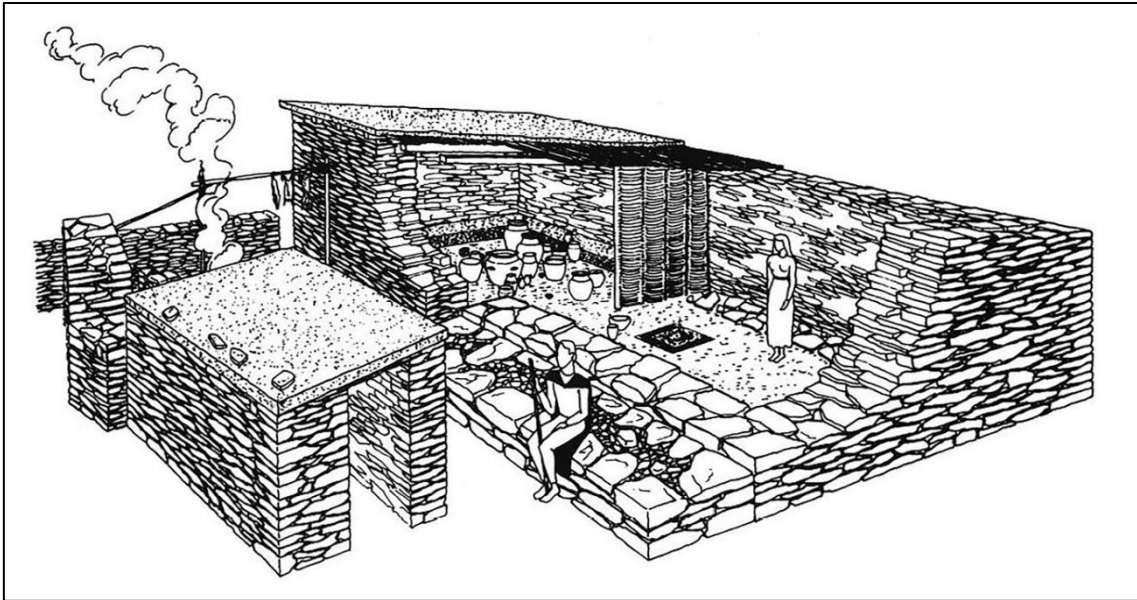


Fig. 29 L'unité domestique n°1 essai de reconstitution de l'unité domestique n°1 (dessin F. Souq in : Dedet, 1999 : 330, fig. 13)

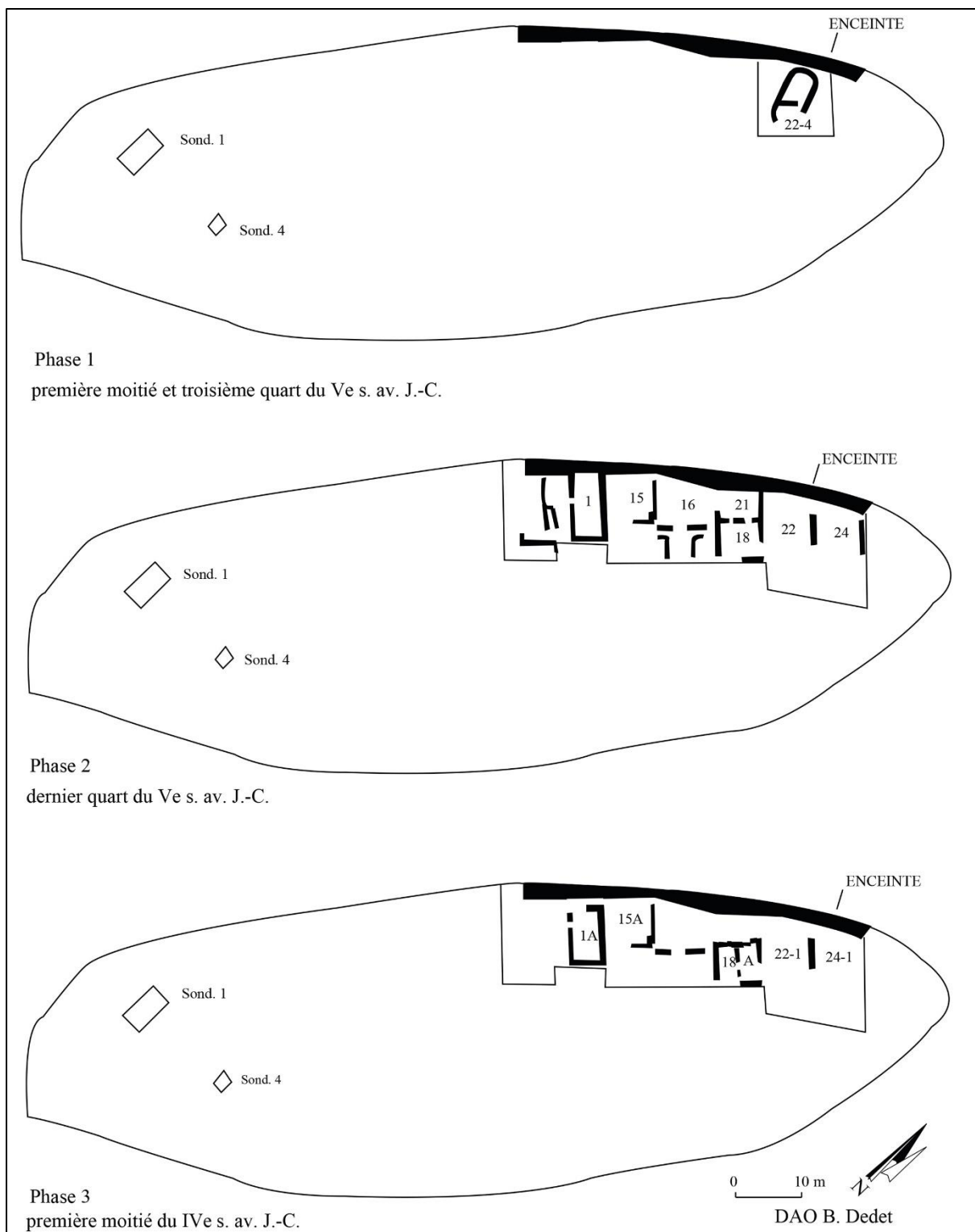


Fig. 30 Plan d'ensemble du Plan de la Tour, Gailhan entre le V^e et IV^e siècle av. n. è. (DAO B. Dedet, Atlas UDO)

2.1.2.2. *Lattara* (Lattes, Hérault)

« *Lattara* » est le nom mentionné dans les textes antiques et dans les écrits des historiens des XVII^e et XVIII^e siècles pour décrire une agglomération protohistorique, identifiée et localisée à Lattes au début du XX^e siècle lors de prospections pédestres. En 1963, l'instituteur H. Prades prend connaissance du site et initie les premiers sondages archéologiques suite aux charruages agricoles qui ont révélé du mobilier, jusqu'alors enfoui. S'ensuivent de nombreuses opérations en réponse à la politique d'urbanisation de la ville moderne empiétant sur ce terrain, puis la publication de ces données. Ces dernières inciteront l'État à acheter le terrain en 1974 pour le préserver et permettre la mise en place d'un programme de recherche sur le long terme à partir de 1983. Les premières campagnes de fouilles ont été dirigées par M. Py entre 1983 et 2003, puis reprises par T. Janin entre 2004 et 2011. De 2011 à 2015, la continuité de ce travail a été assurée par P. Garmy et E. Gailledrat. L'ampleur des découvertes, a conduit G. Piquès à mener, en 2017, un nouveau programme de recherche, fouilles encore en cours aujourd'hui.

Dès sa fondation à la charnière des VI^e-V^e siècles av. n. è. cette ville portuaire, initialement de 3,3 hectares, était ceinturée par un rempart, mais elle va rapidement s'étendre extra-muros (Py *et al.*, 2008 : 124). Située entre terre et mer en raison de la proximité de la lagune, des deux bras du Lez et des étangs, *Lattara* a joué un rôle important dans les échanges commerciaux dans la zone du Montpelliérain.

La trame urbaine, telle qu'elle est restituée sur les plans, est celle identifiée pour les III^e et I^{er} siècle av. n. è. Pour les périodes antérieures, les fouilles ont montré qu'un autre plan existait. Il a été identifié dans la zone 27 où a été mis au jour contre le rempart au sud de l'agglomération une partie uniquement de quatre pièces accolées (Lebeaupin *et al.*, 2008) et dans la zone 1 où a été fouillé une maison absidiale du V^e siècle av. n. è. et les deux rues qui l'entourent, « *synonyme d'une division à la fois régulière et planifiée de l'espace* » (Garmy, Gailledrat,

2015 ; Gailledrat, Vacheret, 2020). La forme triangulaire de la courtine se répercute sur la disposition des îlots, sur l'emplacement des trois grandes rues principales et le plan du noyau central, créant une trame concentrique autour de ce dernier (Fig. 31). L'îlot central est découpé en lanières *via* un réseau de rues secondaires. Les îlots ont quatre formes principales : tout en longueur, tout en largeur, simple ou double, c'est-à-dire accueillant une ou deux rangées de bâtiments (Garcia, 1996 : 17).

Les habitations, mitoyennes et quadrangulaires, sont pour la plupart en briques de terre crue sur un soubassement en pierre, même si quelques exceptions sont notables. Leur taille oscille entre 21 et 89 m² (54 m² en moyenne pour les 52 habitations inventoriées), sans compter celles qui ont des surfaces exceptionnellement importantes de 109 à 550 m².

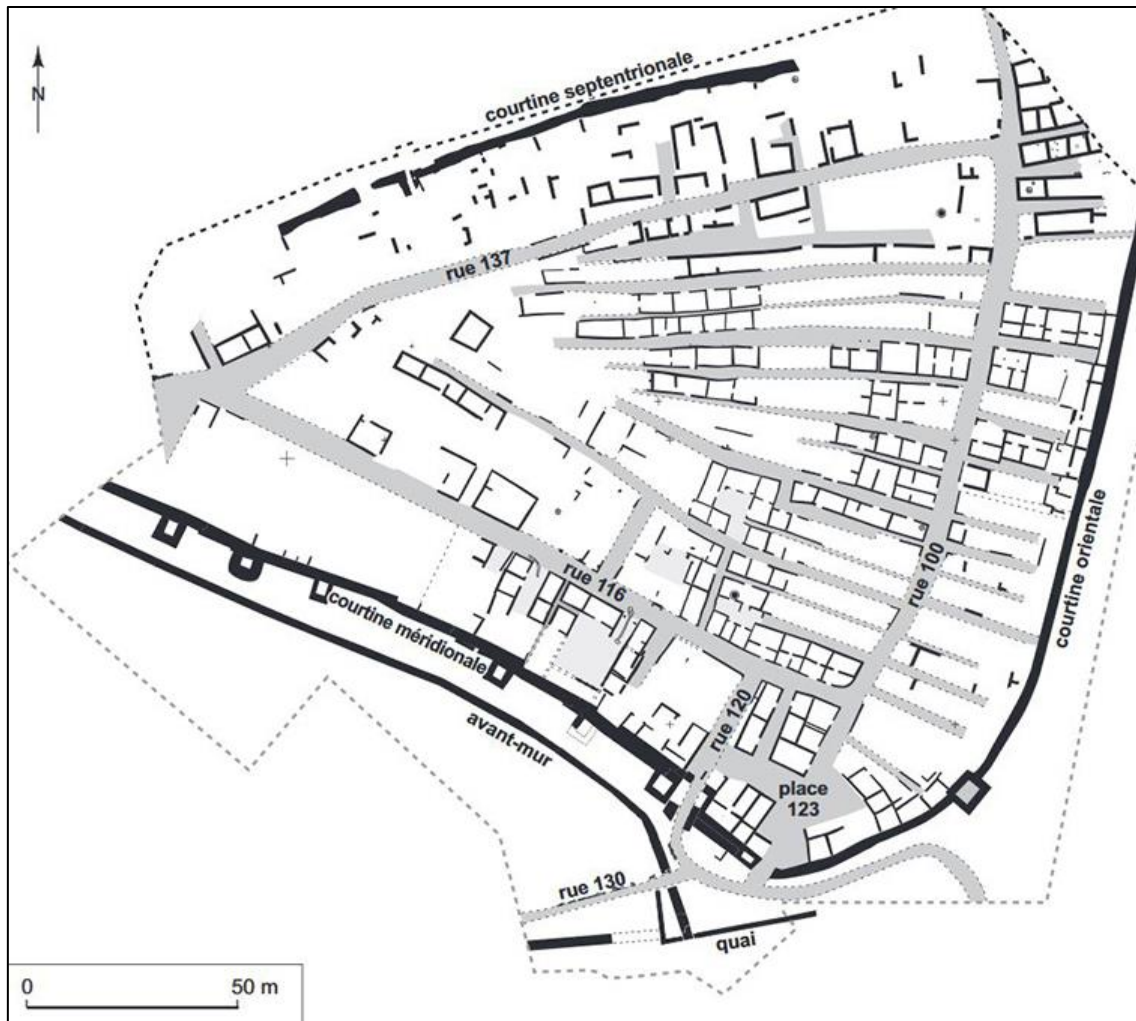


Fig. 31 Plan de Lattara (Py, 2008 : 126, Fig. 58)

2.1.2.3. L'Île de Martigues (Martigues, Bouches-du-Rhône)

Dans la ville moderne de Martigues, le quartier de l'Île a été découvert en 1977, à l'initiative de travaux urbains. Le site n'est documenté qu'à partir des fouilles préventives menées entre 1982 et 1989, puis en 2001 et 2003 (Chausserie-Laprée, Goudineau : 17-24, 2005 ; Cauvin, 2017 : 202).

Positionné à proximité de l'étang de Berre et du chenal de Caronte, qui lie l'étang de Fos à la mer Méditerranée (Chausserie-Laprée, Goudineau, 2005 : 42 ; Cauvin, 2017 : 202), ce territoire

est occupé dès le Bronze final par de nombreux petits habitats. Le village de l'Île de Martigues est créé *ex nihilo* au milieu du V^e siècle av. n. è. et son développement est rythmé par des destructions récurrentes. La première est un incendie survenu autour de 425-400 av. n. è., la deuxième une attaque militaire entre 375 et 360 av. n. è. et la troisième a causé son abandon vers 200 av. n. é. (Chausserie-Laprée *et al.*, 1987 : 33-36).

Un rempart ovalaire ceinture 0,40 hectare de terre, à l'intérieur duquel l'agglomération s'organise en îlots simples d'environ 5 m de large et d'îlots doubles de tailles différentes (Fig. 32). Une première rangée de maisons mitoyennes est bâtie contre le rempart, des rues les séparent des îlots centraux, quant à eux de forme variable (Chausserie-Laprée *et al.*, 1984). Tous les îlots n'ont pas pu être fouillés ; seuls les îlots A, B, E et H sont bien connus (Chausserie-Laprée *et al.*, 1987). Les habitations sont toutes construites en brique de terre crue sur un soubassement en pierre. Leurs surfaces sont inférieures à 25 m², certaines sont même étroites avec leur 8 m².

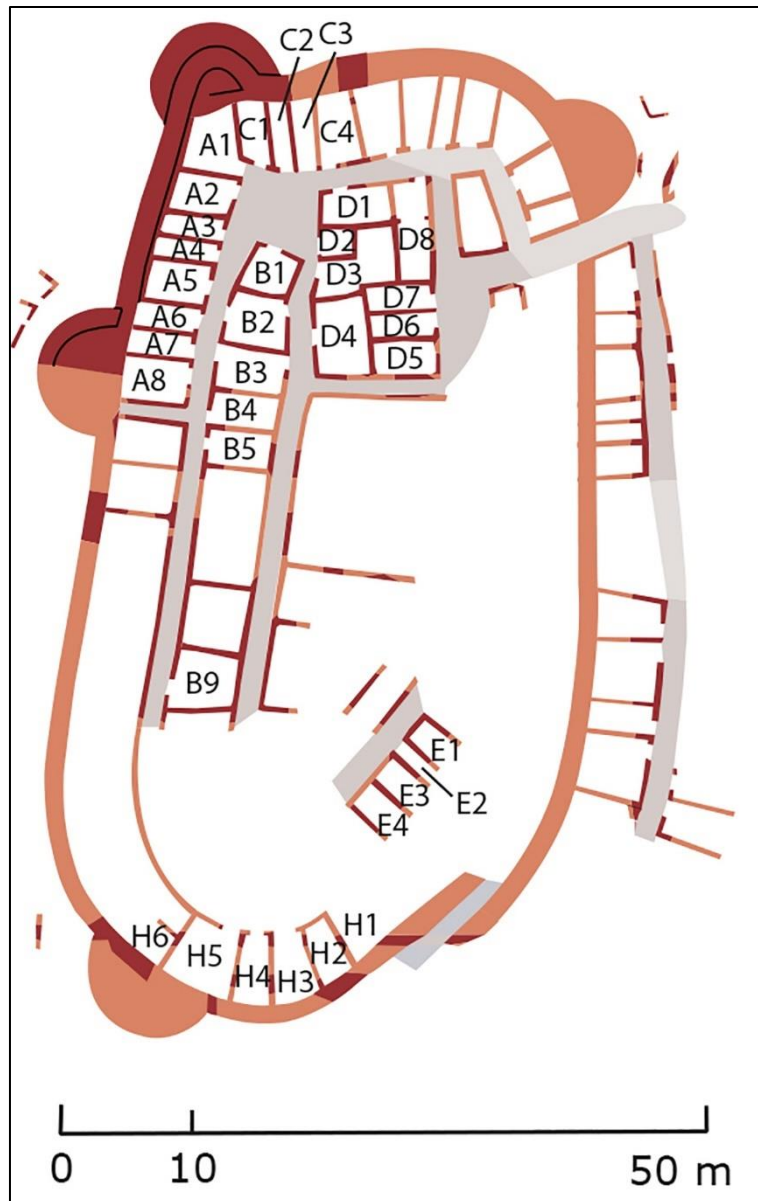


Fig. 32 Plan de l'Île de Martigues (DAO d'après A. Cauvin)

2.1.2.4. Coudounèu (Lançon-de-Provence, Bouches-du-Rhône)

Coudounèu occupe 0,1 hectare d'un éperon rocheux, il domine d'un côté la Vallée de l'Arc et de l'autre l'étang de Berre. Les premiers ramassages de mobilier, ont été réalisés en 1981, mais son signalement au Service Régional de l'Archéologie n'a eu lieu qu'en 1989, après des fouilles clandestines. Une étude de mobilier initiée en 1990 a conduit à la mise en place de sondages, puis de fouilles en 1991 et 1992. Ces travaux ont montré qu'il s'agit d'une création *ex nihilo*, réalisée au milieu du V^e siècle av. n. è. La durée de vie de cet habitat est écourtée par un incendie volontaire (action militaire) ou involontaire, à la fin du V^e ou au début du IV^e siècle av. n. è.

Dès sa fondation, un plan urbanistique a été conçu et adapté à la topographie particulièrement accidentée du lieu par la création d'escaliers pour pallier l'étagement naturel. Le plateau de l'éperon est barré par deux remparts entre lesquels une place, ou aire de parcage, a été aménagée, ainsi qu'un bâtiment. Derrière les fortifications, des îlots laniérés sont construits contre les parois rocheuses (Fig. 33).

La dimension de l'agglomération, la taille réduite des bâtiments et les grandes quantités de grains stockés poussent à attribuer une fonction particulière à ce site. L'hypothèse d'une ferme-grenier exploitée par une petite population afin de produire et de stocker, ou bien celle d'un grenier fortifié, sans résidents permanents, créé dans l'unique but de protéger la production alimentaire, ont ainsi été avancées (Verdin *et al.*, 1996).

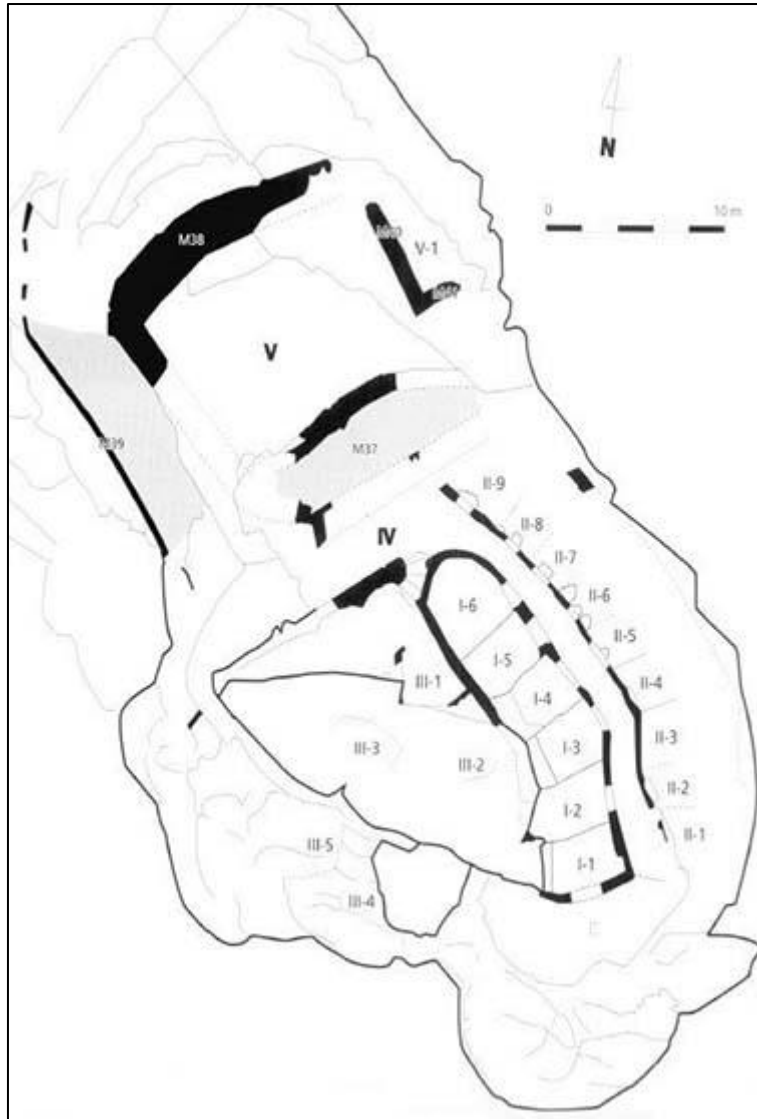


Fig. 33 Plan de Coudounèu (Verdin et al., 1996 : 168, Fig. 3)

2.1.3. Un habitat isolé : Le Christol (Carcassonne, Aude)

Le Christol a été découvert suite à des diagnostics réalisés en 2005, il a dû être fouillé en urgence. Ce site, établi dans la plaine au nord de Carcassonne, près du cours fluvial de l'Aude, est occupé sur une courte période, comprise entre la fin du VI^e siècle et le milieu du V^e siècle av. n. è.

L'habitat est composé d'un grand bâtiment quadrangulaire de 35 m² avec une abside au sud, un appentis rectangulaire d'environ 13 m² au nord et une resserre d'environ 21 m² à l'est. La technique de construction est mal identifiée, les seuls vestiges ayant été préservés sont deux assises en pierre pour le soubassement et des trous de poteaux au niveau de l'abside, suggérant une cloison en terre de garnissage (Fig. 34). L'entrée, localisée au sud-ouest, est marquée par des structures en pierre, tandis que la cour, ou le vestibule, est délimitée par un bout de mur.

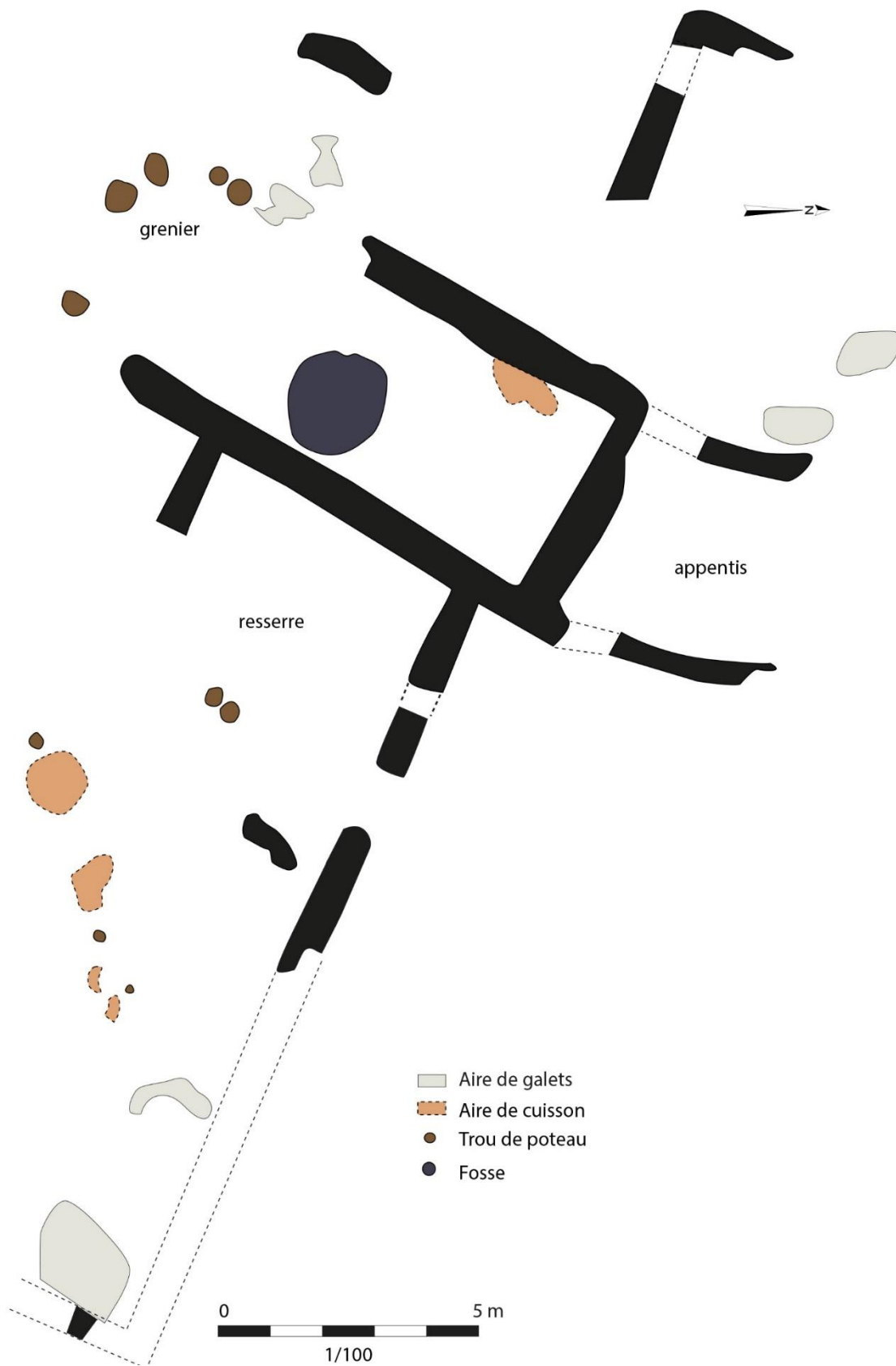


Fig. 34 Plan du Christol (DAO d'après Ropiot et al., 2011 : 51, fig. 3)

2.1.4. Présentation d'autres sites emblématiques de l'âge du Fer (corpus annexe)

De manière à compléter ce corpus, des données issues de sites moins notoires sont utilisées tout au long de ce travail afin de conserver une vision globale, au plus proche de la réalité. En effet, certains de ces exemples, même s'ils sont appréhendés sur une toute petite fenêtre, ont livré soit un bâtiment entier, soit des bâtiments partiels, dont la technique de construction a pu être déterminée. Ces éléments sont compris dans les mêmes bornes chronologiques et géographiques dont deux localisés dans la partie sud-est du littoral et sept dans la partie sud-ouest (Fig. 35).



Fig. 35 Carte de localisation des sites secondaires du corpus (QGIS M. Marcel, fond de carte ESRI)

2.1.4.1. Des sites du X^e au VI^e siècle av. n. è.

Le site de Malvieu (Saint-Pons-de-Thomières, Hérault), occupé dès le Bronze final, est établi dans une vallée entre le Minervois et les Monts de Lacaune. Sur les 2 ha délimités par une fortification, seule une petite surface constituée de trois maisons, dont deux incomplètes, a été fouillée (Fig. 36) (Gorgues, 2009).

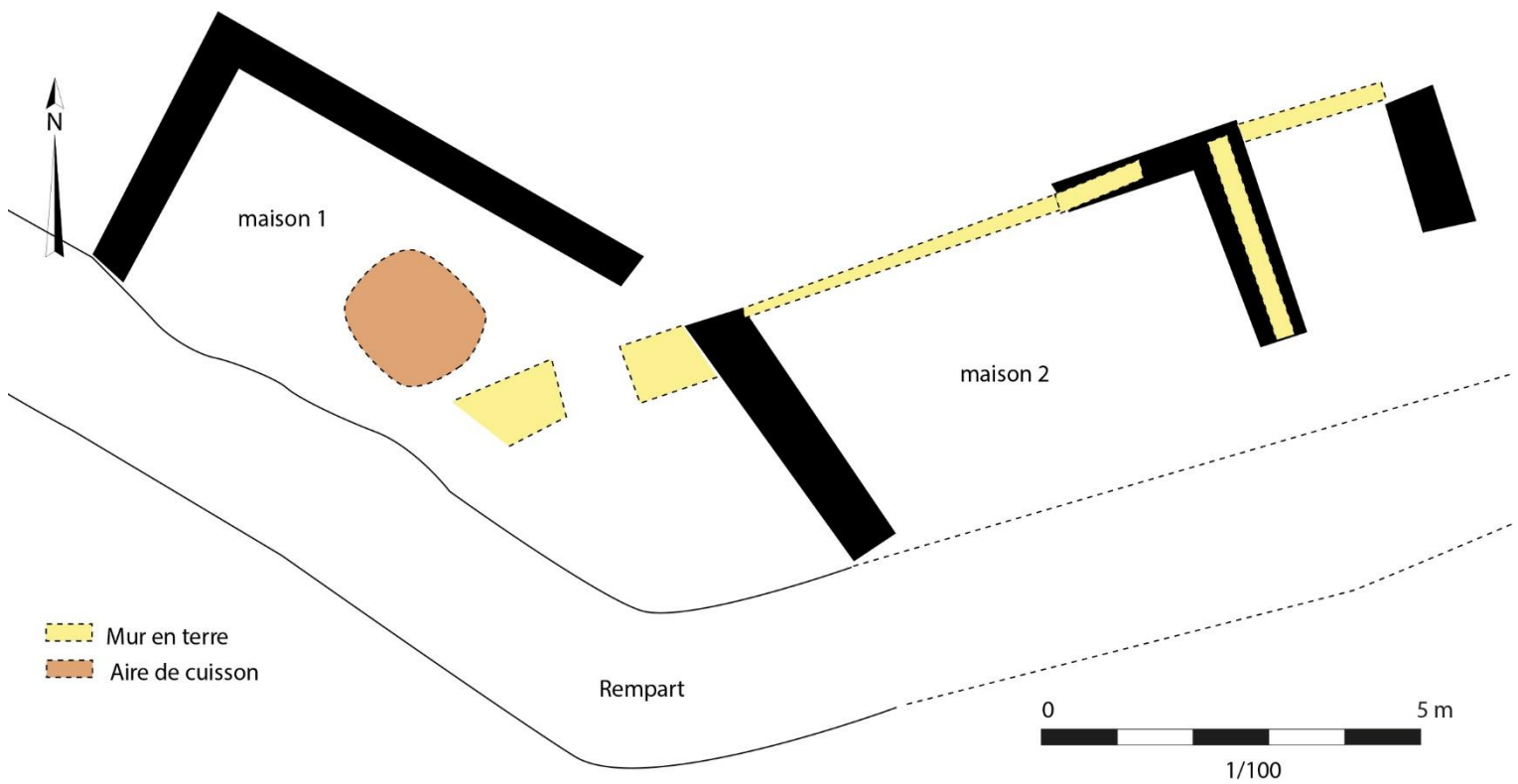


Fig. 36 Maison 1 et 2 à Malvieu (DAO d'après Gorgues, 2009 : 516, fig. 5)

Au Laouret (Floure, Aude), l'habitat perché à 230 m d'altitude sur les collines de l'Alaric entre les Corbières, la Montagne noire et la Méditerranée, a dévoilé pour le Bronze final des structures érodées. Un bâtiment en poteaux porteurs et terre de garnissage, de plan quadrangulaire a été identifié (Fig. 37) (Gasco *et al.*, 1996).

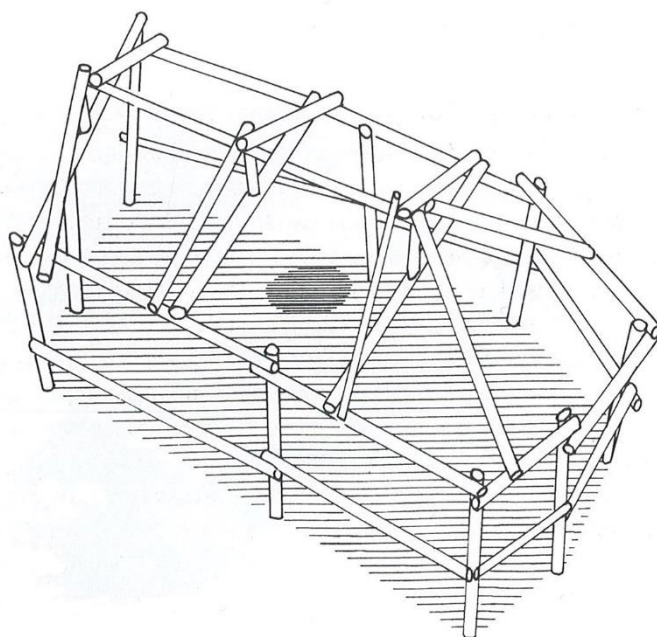


Fig. 37 proposition de restitution de la maison du Laouret (Floure, Aude) (Gasco, 1996)

Le Traversant à Mailhac (Aude) est localisé entre la plaine du Narbonnais, la Montagne Noire et les Corbières, à proximité de l'oppidum du Cayla. L'occupation du Bronze final est illustrée par un bâtiment bi-absidial de 47 m² (ensemble 5) (Fig. 38), celle du premier âge du Fer par des vestiges incomplets d'édifices avec des murs en terre de garnissage, mis au jour sur un autre secteur. Séparés de quelques mètres, les ensembles 1, 2 et 3 sont orientés de la même manière, l'abside vers le nord-est (Fig. 39). La présence de plusieurs fosses-foyers à pierres chauffées dans la zone 3, à proximité de l'ensemble 5, suggère l'utilisation quotidienne de l'espace extérieur, peut-être de manière collective (Fig. 40). L'occupation humaine est surtout

appréhendée par les découvertes réalisées dans la Nécropole de Mailhac (Gailledrat *et al.*, 2007).

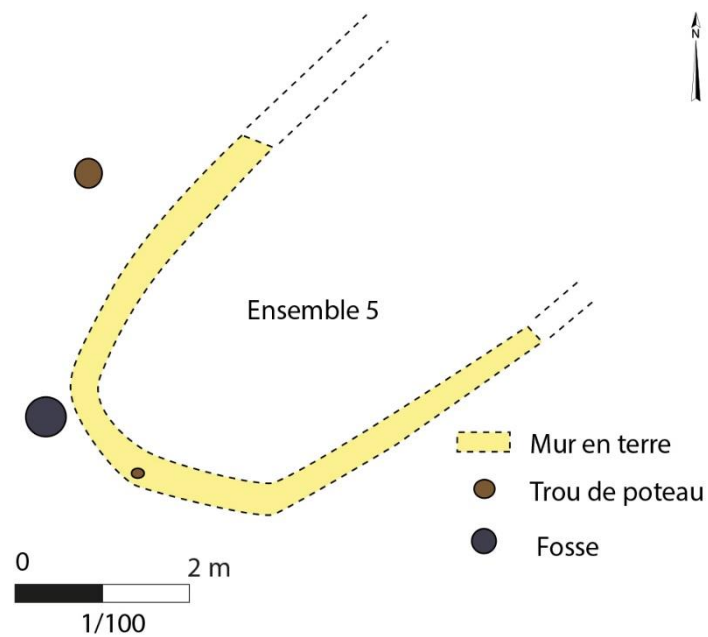


Fig. 38 Plan de l'habitation du Bronze Final IIIb du Traversant (DAO d'après Gailledrat *et al.*, 2007 : 31, fig. 18)

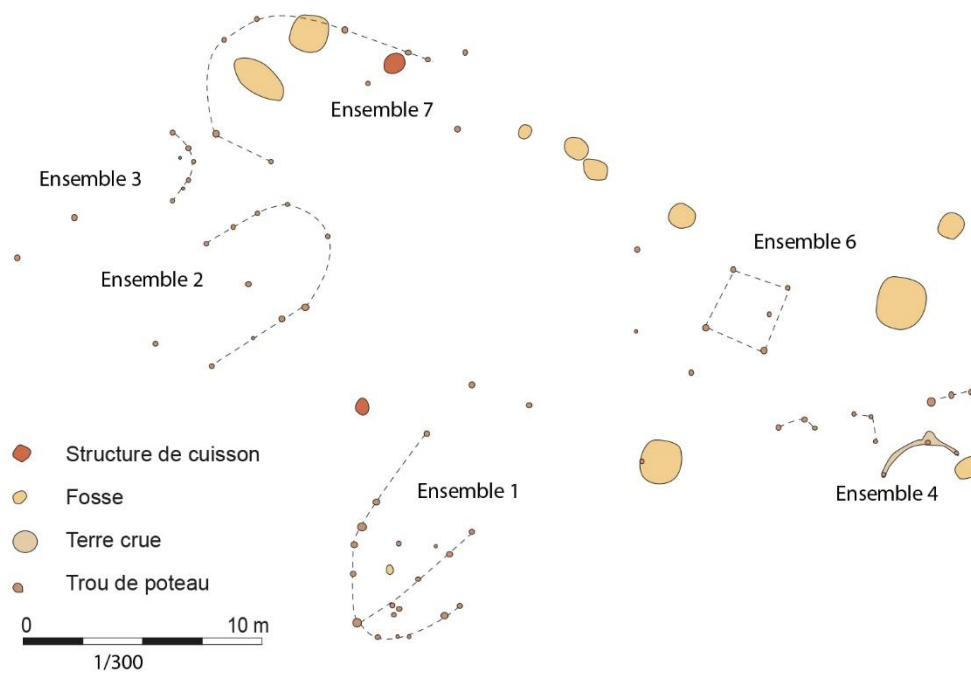


Fig. 39 Plan de structure de la zone 3 du Traversant (début du premier âge du Fer) (DAO d'après Gailledrat *et al.*, 2007 : 29, Fig. 15)

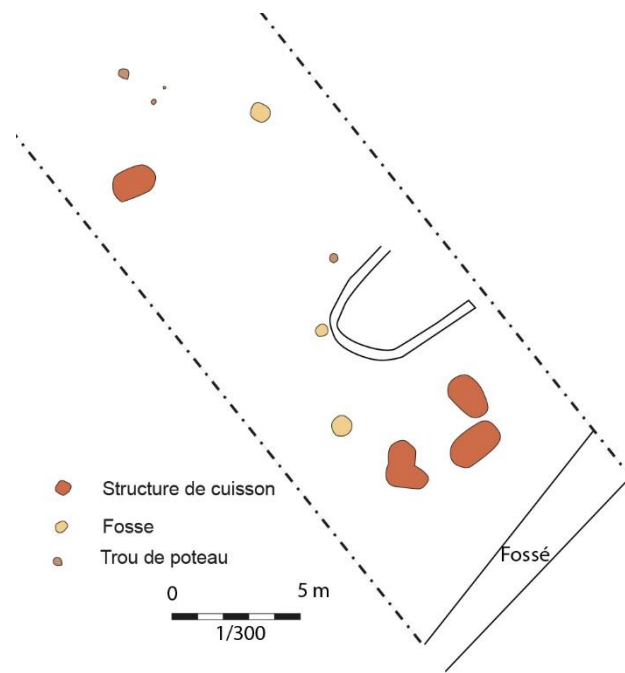


Fig. 40 Plan de structure de la zone 5 du Traversant (début du premier âge du Fer) (DAO d'après Gailledrat et al., 2007 : 31, Fig. 18)

L'habitat de Bram (Buzerens, Aude), établi dans une plaine alluviale à 500 m du cours d'eau du Fresquel, a été fouillé lors d'une opération préventive entre 1992 et 1993. Les traces laissées par les humains se caractérisent aujourd'hui par des puits et des trous de poteau dont l'analyse spatiale mis au regard des connaissances régionales de l'architecture au premier âge du Fer, permet de proposer la restitution de trois édifices (Fig. 41 ; Fig. 42) (Carozza *et al.*, 1994 ; Carozza *et al.*, 2004).

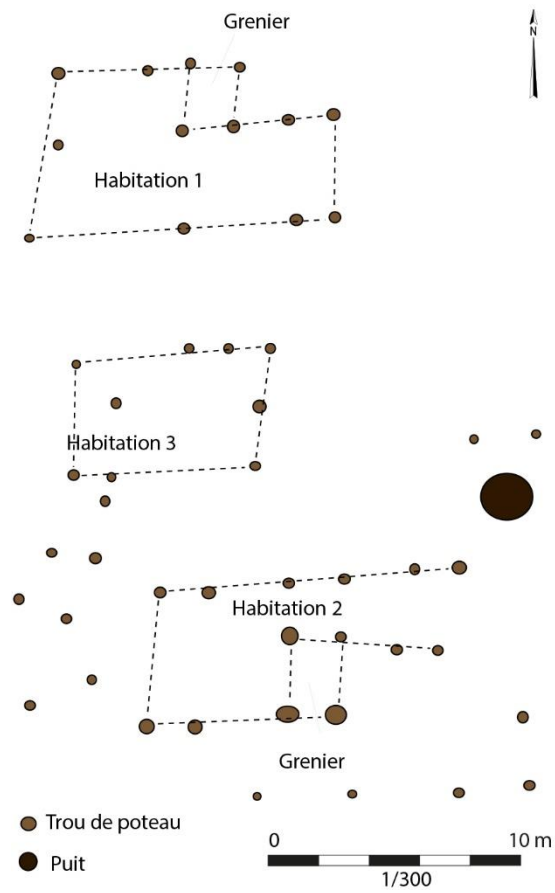


Fig. 41 Plans et proposition de restitution des habitations de Bram, Buzerens (DAO d'après Carozza et al., 1998 : 37, fig. 4)

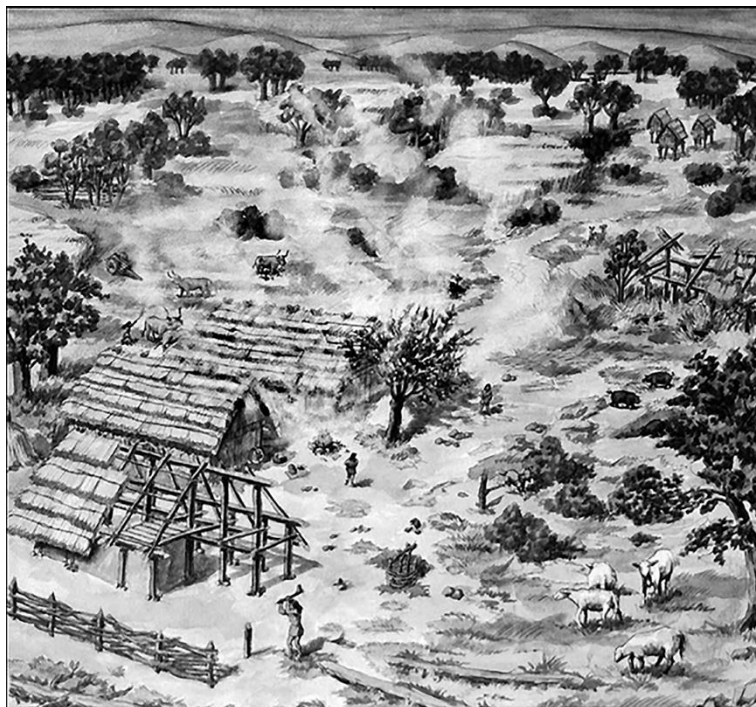


Fig. 42 Dessin d'un habitat à trame lâche à Bram (aquarelle M.-C. Bromont, in : Carozza et al., 1998 : 151, fig. 26)

La prospection aérienne sur le site de La Moulinasse (Salles d'Aude), a révélé la présence d'une double enceinte (Fig. 43). Les fouilles préventives, engagées en 1980, se sont concentrées sur une habitation trapézoïdale, d'environ 26 m², construite en briques de terre crue moulées sur un soubassement en pierre, datée du VI^e siècle av. n. è. (Fig. 44) (Passelac, 1995).

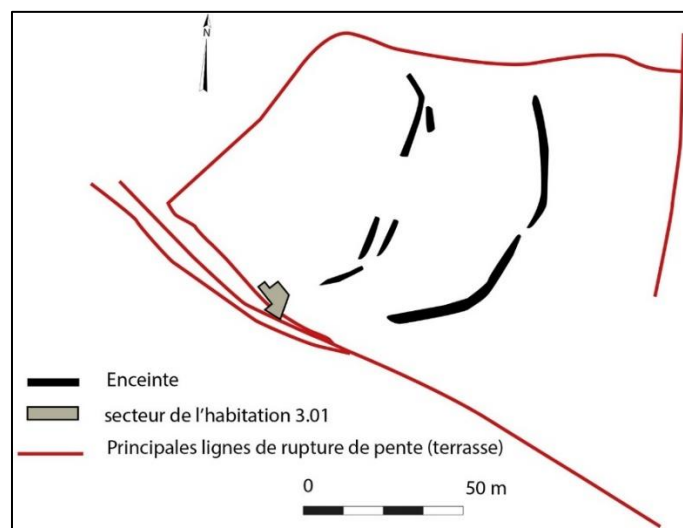


Fig. 43 plan d'ensemble La Moulinasse (DAO d'après Passelac, 1995 : 175, fig.2 ; 176, fig.4)

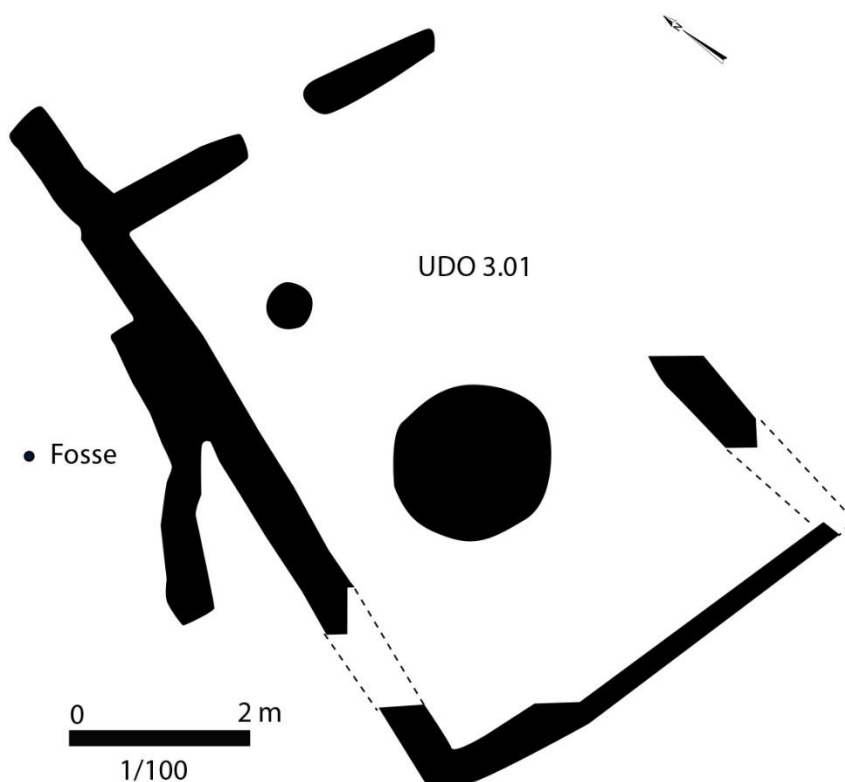


Fig. 44 Plan de l'habitation 3.01 à La Moulinasse (DAO d'après Passelac, 1995 : 177, fig. 5)

2.1.4.2. Des sites du V^e au II^e siècle av. n. è.

Sur les plateaux calcaires de la garrigue gardoise, près de la vallée du Gardon, au Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard), a été installé un habitat dont une partie (Le Chantier Central) a été fouillé. Situé à mi-pente, près de voies de communication, il est naturellement fortifié sur trois côtés et possède un terroir riche (Fig. 45). Occupé depuis la fin du VII^e siècle av. n. è., les archéologues rattachent à la fin du VI^e siècle av. n. è. une habitation isolée en matériaux périssables et un rempart qui enserré une superficie de 7 ha. L'habitat est reconstruit de manière plus dense : les habitations en briques de terre crue sur un soubassement en pierre, accolées les unes aux autres, sont disposées en fonction du tracé des rues et de l'enceinte (Fig. 46). Même si trois phases de restructuration et reconstruction, ont eu lieu, les murs de façade restent positionnés au même endroit et l'occupation est continue jusqu'à la fin du II^e siècle av. n. è. (Py *et al.*, 1989 ; Py *et al.*, 1992 ; Py, Lebeaupin, 1994).

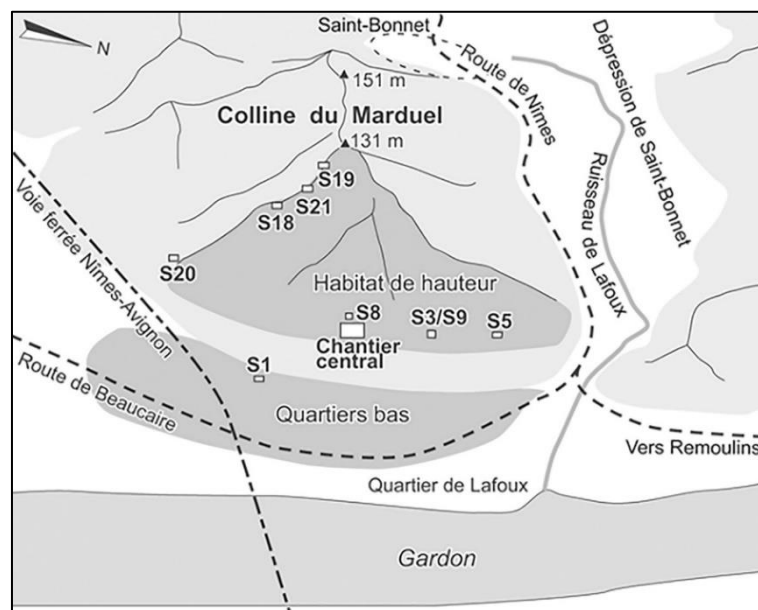


Fig. 45 Schéma topographique du Marduel (Lebeaupin, 2019, fig. 2)

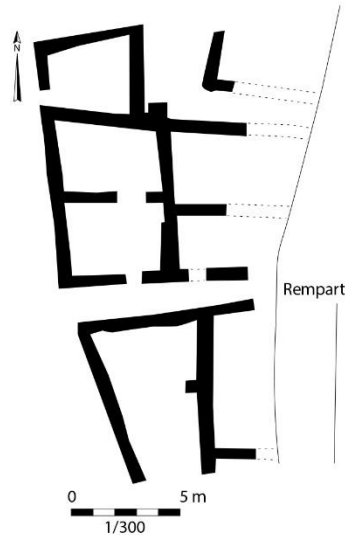


Fig. 46 Plan du Chantier Central, Le Marduel (DAO d'après Py et al., 1990 : 24, fig. 15)

Au VI^e siècle av. n. è. est créé Pech Maho (Sigean, Aude), ex-nihilo, sur une colline calcaire, aux marges de la basse-vallée de l'Aude et à proximité des Corbières. Établi sur un éperon barré, les 1,5 ha sont défendus par un puissant système défensif. Le site a été découvert en 1913. Il a été exploré en continu de 1948 à 1979, puis de manière ponctuelle en 1998 et entre 2004 et 2011.

La première installation est caractérisée par des bâtiments aux traces incomplètes, en bauge et en terre de garnissage sur poteaux porteurs, éparpillés sur le plateau. Entre 550 et 540 av. n. è. un urbanisme régulier est mis en place, les habitations en briques de terre crue sur des soubassements en pierre sont réparties dans des îlots séparés par des rues.

Pour la période du IV^e-III^e siècle av. n. è. une douzaine de bâtiments quadrangulaires en bauge ou briques de terre crue sur un soubassement en pierre, d'une à cinq pièces, ont été fouillés. Chacun d'entre eux a une fonction particulière, liée à l'artisanat (atelier métallurgique notamment) ou au commerce (magasin), parfois mêlé à des activités domestiques (UNF 106, UNF 107, UNF 103, UNF 104, UNF 114). L'UNF 111, atypique, est interprétée comme une grande résidence réservée à un groupe ou un individu au statut particulier (Fig. 47) (Gailledrat,

Belarte, 2019). C'est à cette période que sont aménagés des espaces publics, avec une place de 20 m par 6 m bordée de piliers votifs et probablement d'un portique. La partie extra-muros, peu conservée, est occupée par des silos et des structures mal définies (annexes agricoles ? greniers ?). À la fin du III^e siècle av. n. è. un incendie accompagne la destruction et l'abandon de l'agglomération (Gailledrat *et al.*, 2004 ; Gailledrat *et al.*, 2011 ; Gailledrat *et al.*, 2012).



Fig. 47 Plan d'ensemble de Pech Maho au III^e siècle av. n. è. (Gailledrat *et al.*, 2019 : 277, fig. 5)

Dès à présent, ce corpus met en évidence de nombreuses différences entre les agglomérations. Si certaines sont causées par des évolutions temporelles, d'autres sont plutôt contextuelles. Des contraintes géographiques, urbanistiques et individuelles expliquent la diversité des agencements spatiaux, des plans et des techniques. Afin d'identifier et de comprendre les facteurs et processus qui ont conduit à la création de différentes formes de maisons et d'habitats en Gaule méditerranéenne à l'âge du Fer, il est nécessaire d'observer de manière détaillée tous les choix qui ont été faits dans l'architecture et dans l'usage de l'espace puis de les relier au contexte historique dans lequel ils sont insérés.

Partie 2.2. Une architecture protéiforme

Les procédés utilisés pour construire les habitations changent durant l'âge du Fer, mais une certaine uniformité est présente à partir de la fin du VI^e siècle av. n. è. notamment dans les techniques de construction et la forme des plans. En revanche, la taille et le nombre de pièces peuvent varier. D'autres habitats, même s'ils ont adopté une architecture homogène dans l'ensemble, se distinguent par la présence ponctuelle d'architecture originale.

Ces observations révèlent des choix opérés par les constructeurs tant pour les techniques employées, que la forme du plan ou l'orientation du bâtiment. Afin de comprendre ces décisions, ces différences doivent être observées et confrontées aux contextes.

2.2.1. Une variété de techniques de construction

Trois techniques de construction sont employées à l'âge du Fer : la terre de garnissage sur poteaux porteurs dont les traces archéologiques sont matérialisées par des trous de poteaux et plus exceptionnellement des fragments de terre crue avec des traces de clayonnage. Les sociétés actuelles ont montré de très nombreuses variantes, dans le choix des végétaux, la forme du clayonnage et la préparation argileuse dont l'étude permet de mieux interpréter les vestiges en terre crue (Fig. 48). La terre massive représentée par des bandes de terre crue plus ou moins régulières et généralement sans mobilier est mis en œuvre par des tas de terre amalgamée tel que c'est encore pratiqué au Bénin (Fig. 49). Puis la brique de terre crue moulée, signalée par des fragments compacts avec un ou plusieurs angles, est disposée en panneresse ou en boutisse et fixée avec un joint de terre visible sur cette habitation contemporaine à Batchenga (Fig. 50).

Régulièrement, ces techniques coexistent dans le même espace-temps ce qui conduit à s'interroger sur le choix des techniques. Certaines sont étroitement liées à l'environnement et aux ressources disponibles, mais les raisons expliquant l'emploi de ces divers savoir-faire sont plutôt sociales. Il peut s'agir d'un choix réalisé pour afficher un statut socio-économique, d'une décision symbolique chaque technique pouvant avoir une valeur particulière ou encore d'une stratégie d'affirmation d'un savoir-faire au cours d'une période, au détriment de techniques jugées démodées.



Fig. 48 Maison en terre de garnissage sur poteaux porteurs, Batchenga, Cameroun (Photo M. Marcel, 2018)



Fig. 49 construction d'une maison en bauge au Bénin (Photo T. Joffroy)¹³



Fig. 50 Une maison en brique de terre crue, Batchenga, Cameroun (Photo M. Marcel, 2018)

¹³ Source article archéo-orient « Pisé or not pisé », B. Perello, 04/09/2015

Le cas de figure le plus courant est l'emploi d'une seule technique durant une période d'occupation donnée. Sur les sites de Montlaurès, de l'île de Martigues et de Coudounèu, toutes les habitations sont construites en briques de terre crue sur un soubassement en pierre. Au Marduel, le soubassement en pierre est également d'usage, mais le matériau utilisé pour les élévations est moins certain : soit des briques de terre crue, soit des pierres liées à la terre. À La Condamine, de nombreux trous de poteaux suggèrent une construction sur poteaux porteurs avec un habillage en terre, probablement du torchis.

Ponctuellement est mise au jour, sur certains sites, une habitation qui se détache des normes architecturales. Parmi les habitations en pierres sèches du Plan de la Tour (Gailhan) est ainsi attesté le cas d'une construction en torchis sur un soubassement en pierre. À Quinquiris, deux bâtiments en terre massive ont été mis au jour aux côtés de constructions en terre de garnissage sur poteaux porteurs (Alcantara *et al.*, 2013). Dans l'habitat de plaine de Tamaris, constitué de bâtiments en briques de terre crue moulées, se trouve un édifice en terre de garnissage sur poteaux porteurs (Duval, 1998). Si à *Lattara* et à Saint-Mitre-les-Remparts la technique de prédilection est la brique de terre crue ou la bauge, l'UNF 104 de Lattes est bâtie en terre de garnissage (Fig. 51) (Buxó i Capdevila, 1996) et à Saint-Mitre-les-Remparts, une maison en terre de garnissage est attestée au début du VI^e siècle av. n. è. (Garcia, Tréziny, 2010 : 274).



Fig. 51 Lattes UNF 104, vestiges des murs en terre de garnissage (Roux, 1999 : 84, fig. 121)

D'autres sites attestent l'emploi d'unités bâties selon plusieurs techniques simultanées. Les fondations du bâtiment du Christol sont composées de soubassements en pierre, certains avec des trous de poteaux suggérant que l'abside a été construite en torchis ; en revanche une autre technique a pu être utilisée pour le reste du bâtiment. Le terme de construction mixte, mêlant plusieurs techniques, est alors approprié. Il s'applique également à La Monédière pour des bâtiments de la zone 12. En effet, lors de la dernière phase d'occupation (510-480 av. n. è.), parmi les bâtiments en briques de terre crue (UNF 41- 46- 48- 49), existe un bâtiment mixte (UNF 44) (Fig. 52). L'hypothèse d'une construction employant plusieurs méthodes s'appuie sur de nombreux fragments de terre crue qui, par des empreintes (Fig. 54 ; Fig. 55), attestent la présence d'une sablière basse (Fig. 53) et d'un treillis en végétaux plus fins caractéristique de la terre de garnissage. Puis la présence d'un « bourrelet de terre » de 20 cm de large,

probablement érodé (Marcel, 2019 : 233), correspondrait à un mur en terre massive de 40 cm, tel que cela a été observé sur d'autres constructions en bauge (Chazelles, 1997 : 88).

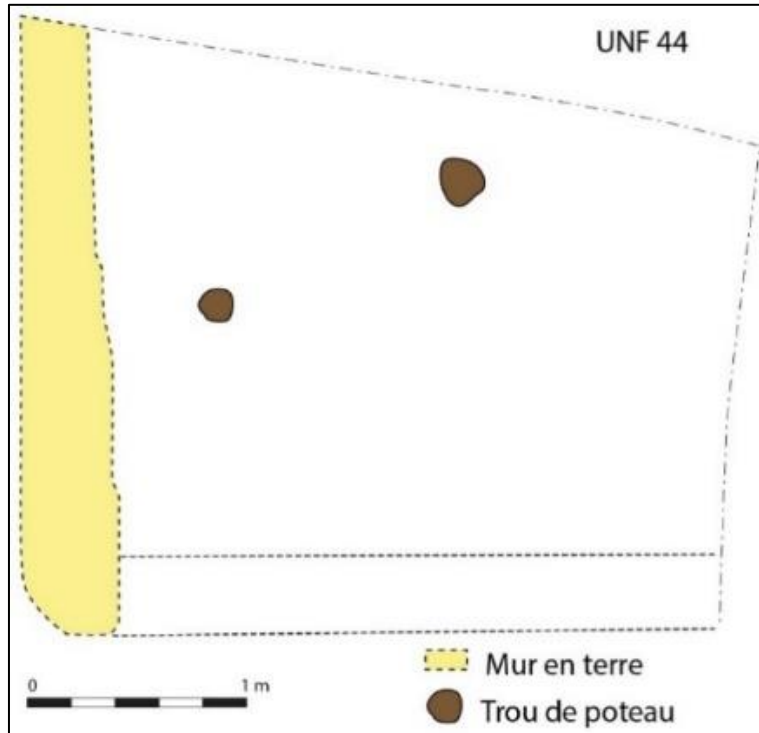


Fig. 52 Plan des murs de l'UNF 44, La Monédière (DAO d'après Beylier, Cauvin, 2019)



Fig. 53 Photo du sol de l'UNF 44 avec en premier plan une semelle de mur en terre et des trous de poteaux, La Monédière (Cauvin, 2019)

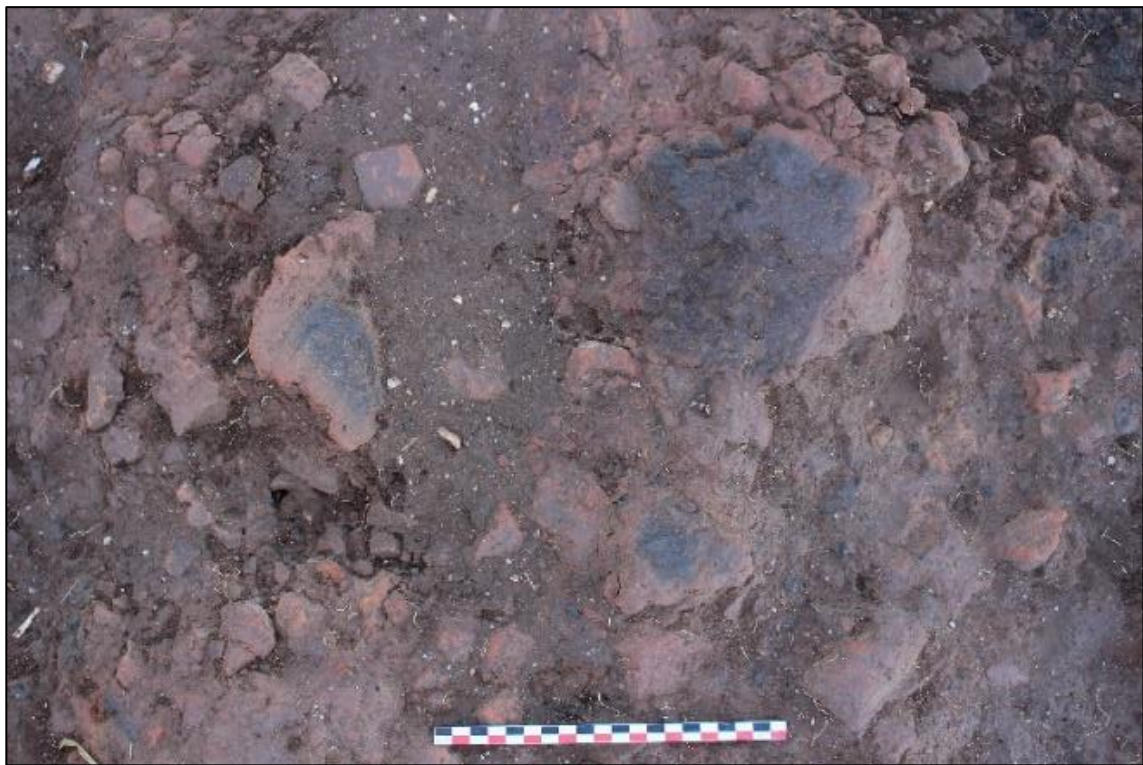


Fig. 54 Fragments de torchis effondrés, UNF 44, La Monédière (photo A. Cauvin in : Marcel, 2019 : 277, fig. 326)

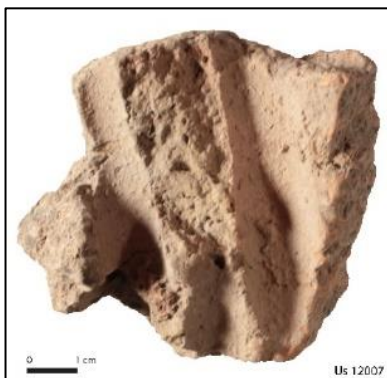


Fig. 55 Fragment de terre crue de l'UNF 44 avec une empreinte de planche et de treillis, La Monédière (Marcel, 2019 : 229, fig. 334)

Cette mixité des techniques est également observable sur le quartier fouillé en zone 10. Celui-ci était occupé entre 580 et 560 av. n. è. et l'analyse architecturale a mis en évidence un bâtiment construit en terre massive et en terre de garnissage (UNF 9) (Fig. 56). Des fragments de terre crue et une tranchée de fondation consolidée par des galets et cailloutis font référence à des structures en terre massive déjà identifiées sur d'autres sites (Di Pascale, 2017 : 246). D'après la bande de terre chargée de charbon mise en évidence à la fouille, tout autant que par la présence de quelques extrémités de piquets et l'abondance des fragments de torchis (*ibid.*), l'abside était manifestement consolidée par une paroi en terre de garnissage (Fig. 57).

À proximité, l'UNF 30 est définie par une bande de terre posée sur une base en galets et gravillons, puis par des trous de poteaux sur la bordure extérieure. La présence de ces éléments signale une construction mixte en terre massive et en terre de garnissage (Beylier, Gailledrat, 2014 : 94). Pour cette période, seules ces deux habitations se démarquent par cette mixité des techniques employées.

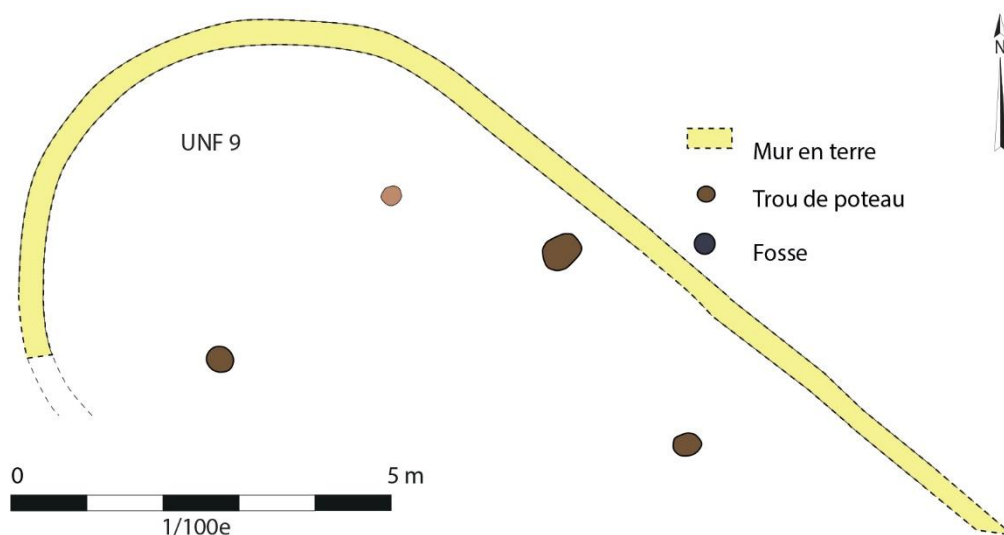


Fig. 56 Plan de l'UNF9, La Monédière (DAO Marcel d'après Beylier et al., 2014)



Fig. 57 Détail des restes de bois carbonisé le long de la paroi de l'UNF9, vus verticalement, La Monédière (K. Khemiri in : Beylier *et al.*, 2014 : 87, fig. 99)

L'emploi de piquets dans les murs en terre massive est attesté dans les ensembles 4 et 5 au Traversant, pouvant correspondre à un renforcement des parties absidiales. Si l'hypothèse d'une construction mixte est possible en l'état, rien n'atteste l'emploi de terre de garnissage en l'absence d'empreintes de clayonnage et de poteaux suffisamment larges pour être porteurs (Gailledrat *et al.*, 2007 : 42-44).

Finalement, dans une agglomération, la présence d'un bâtiment à la technique de construction différente des autres n'est pas exceptionnelle, mais reste très ponctuelle à l'échelle du site. La technique de construction est un élément distinctif parmi d'autres : le plan, la taille et le nombre de pièces le sont également.

2.2.2. Des plans quadrangulaires et absidiaux

À l'âge du Fer, la majorité des plans d'habitations sont quadrangulaires, plutôt rectangulaires, exceptionnellement trapézoïdaux. Ces derniers sont utilisés lorsque les habitations sont construites sur des lots de terre contraints par la forme du rempart ou d'un angle de rue. C'est

en tout cas ce qui se passe dans le cas de la maison A1 à l'Île de Martigues (Fig. 58), ou encore à Malvieu durant la transition Bronze-Fer (Fig. 59).

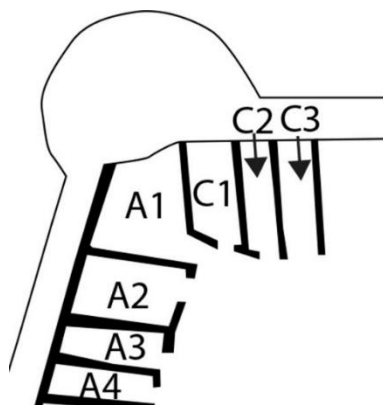


Fig. 58 Schéma de la situation de la case A1, l'Île de Martigues (DAO d'après Chausserie-Laprée et al., 1990)

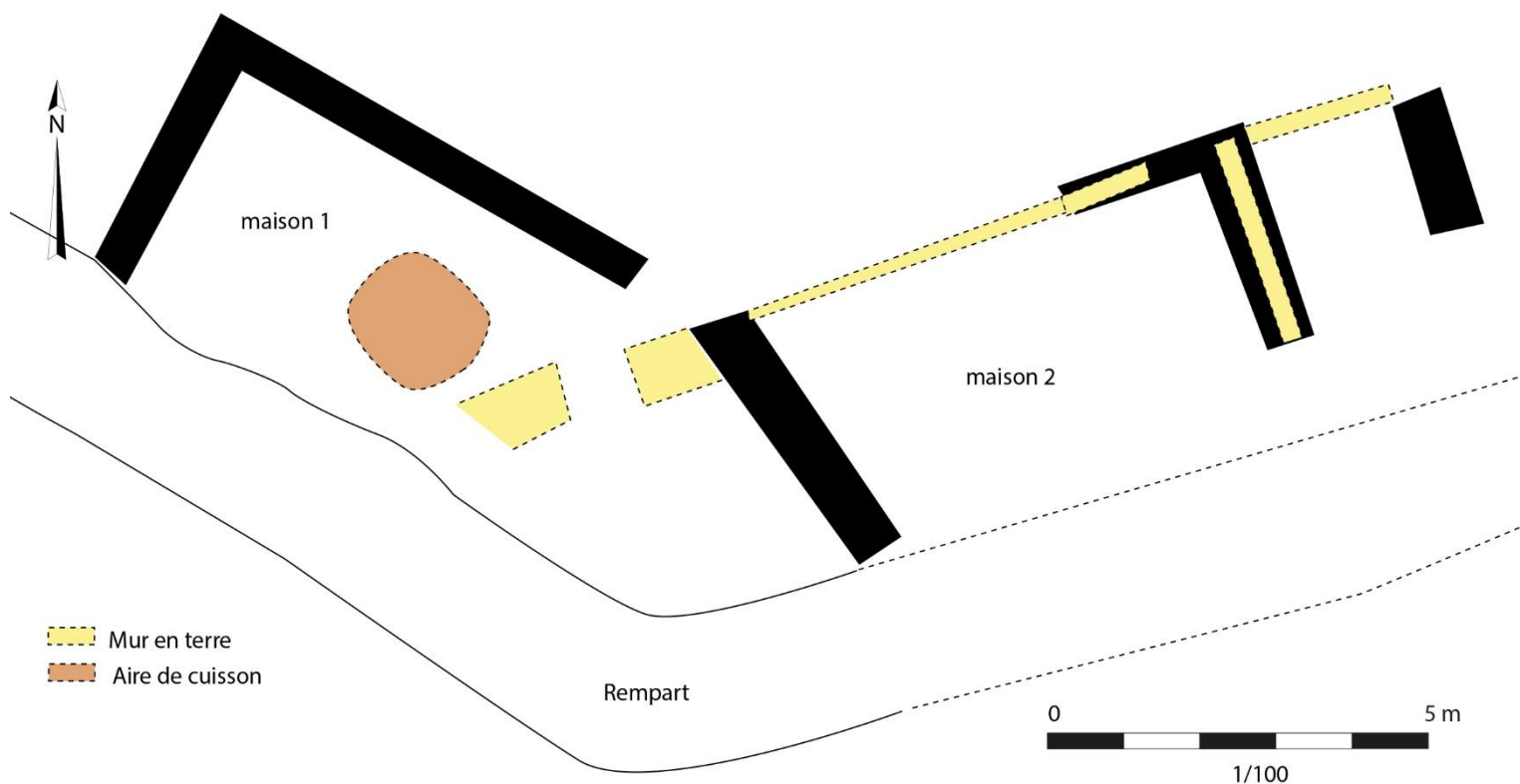


Fig. 59 Situation de la maison 1 à Malvieu (DAO d'après Gorgues, 2009)

Les édifices ovalaires ont suscité, par leur attestation ponctuelle, des débats théoriques sur leur origine, leur fonction et les raisons de leur présence parmi des édifices quadrangulaires. Ces habitations, fouillées sur plusieurs sites, sont mono-absidiales ou bi-absidiales. Comme pour les espaces quadrangulaires, des cloisons peuvent les diviser en plusieurs espaces, leur taille variant de 19 m² à 74 m² (Fig. 60).

Plan de la Tour	Début V ^e	11,25 m ²
Plan de la Tour	Début V ^e	15 m ²
La Monédière - UNF 9	580-560	74,75 m ²
La Monédière - UNF 22	580-561	50 m ² minimum
La Monédière - UNF 13	540-510	19 m ²
Ruscino - 1	Fin VII ^e	48,3 m ²
Lattes – 139.1	475-450	25 m ²
Lattes- 139.2	475-450	23 m ²
Lattes – 139.2 état 2	475-451	23 m ²
Lattes - 145	500-480	28 m ²

Fig. 60 Table récapitulant les dimensions des unités absidiales de l'âge du Fer en Gaule méditerranéenne

Ces unités domestiques sont disséminées sur tout le territoire du sud de la France, des Pyrénées-Orientales aux Bouches-du-Rhône. En observant plus en détail leur contexte de découverte, les maisons absidiales sont présentes dans plusieurs cas de figure.

Sur certains sites, les édifices absidaux se distinguent des formes majoritairement quadrangulaires. À Tamaris, un habitat côtier des Bouches-du-Rhône, les vestiges mal conservés d'un bâtiment sub-ovale en matériaux périssables sur poteaux porteurs construit entre 525 et 475 av. n. è. ont été découverts parmi des habitations quadrangulaires, mitoyennes et datées de 600-500 av. n. è. (Duval, 1998; Chausserie-Laprée, Goudineau, 2005 : 167-170).

À Quinquiris, durant les deux phases d'occupation, de grands bâtiments absidaux côtoient également des bâtiments quadrangulaires. Le Traversant est un des rares sites où il est supposé que la majorité des habitations, sur poteaux porteurs étaient ovalaires.

Dans deux cas, ces habitations absidiales sont alternativement remplacées par des bâtiments quadrangulaires, puis absidiaux. Tout d'abord la maison mono-absidiale en torchis, construite à Lattes entre 500 et 480 av. n. è. (UNF 139) (Fig. 61) est remplacée, durant la phase suivante, par une maison quadrangulaire. Par la suite, un nouveau changement s'opère avec la reconstruction au même endroit d'une nouvelle maison bi-absidiale (UNF 145) (475-450 av. n. è.) en torchis d'abord, puis en terre massive dans un second temps (Fig. 62).

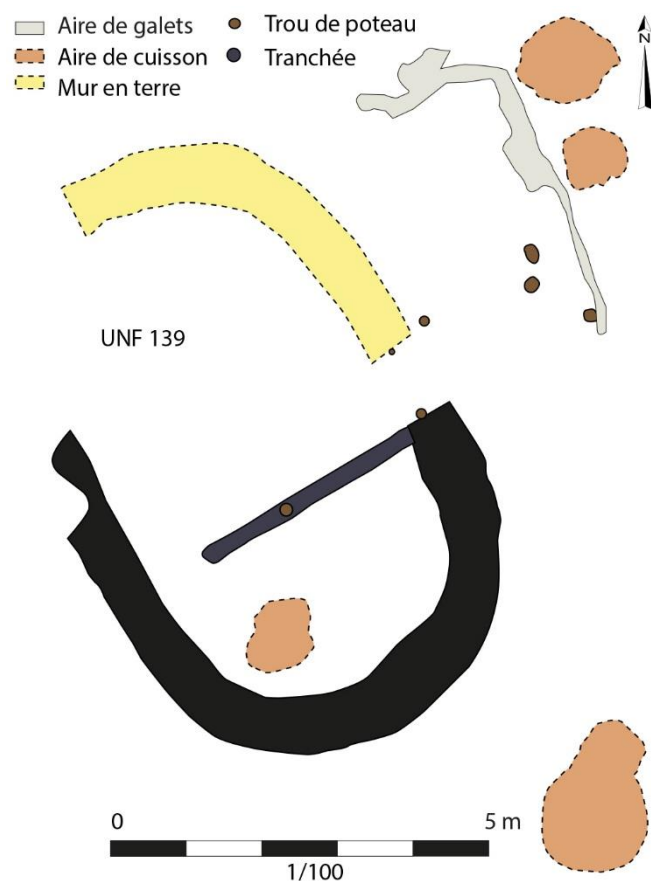


Fig. 61 Plan de l'UNF 139 (Lattes, Hérault) (DAO d'après Gailledrat et al., 2014)

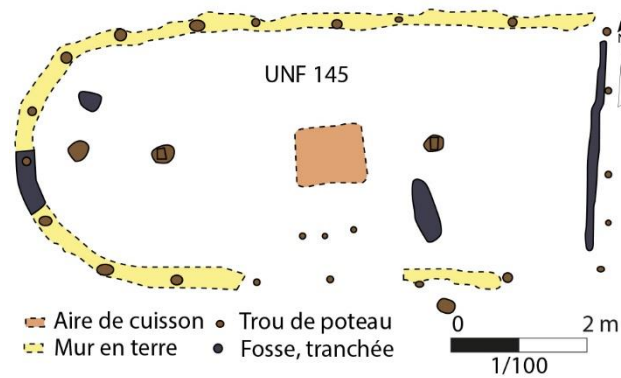


Fig. 62 Plan de l'UNF 145 (Lattes, Hérault) (DAO d'après Gailledrat et al., 2015)

Ensuite, cette alternance de bâtiment absidaux et quadrangulaires s'illustre à La Monédière sur une durée plus longue. En effet, dans le quartier de la zone 10, les habitations sont, dans un premier temps, absidiales (vers 580 av. n. è.), puis, dans un second temps, quadrangulaires. Cet enchaînement de reconstruction, alternant des quartiers aux bâtiments absidaux puis quadrangulaires, se reproduit six fois, s'achevant sur des constructions quadrangulaires.

Dans d'autres circonstances, les bâtiments absidaux précèdent également des constructions quadrangulaires. C'est le cas à La Condamine où sont construits, au V^e siècle av. n. è, par-dessus les ruines d'un grand bâtiment bi-absidial en torchis, plusieurs bâtiments quadrangulaires. De la même manière, la maison absidiale occupée au début du V^e siècle av. n. è., à Gailhan, est supplantée par des édifices quadrangulaires.

Ainsi, les contextes dans lesquels sont employés les plans absidaux sont de plusieurs ordres : des maisons atypiques dans un groupe d'habitations ou des plans auxquels succèdent d'autres formes architecturales.

2.2.3. Des habitations à pièce unique ou multiples

Sur les sites du corpus les plans des habitations sont multiples en fonction du nombre de pièces ou de leur agencement. À partir de ce constat, M. Py a établi une typologie en se basant sur les données de Lattes (Py, 1996). Pour résumer, au second âge du Fer, l'agglomération comprend (Fig. 63) :

- Des maisons à pièce unique polyvalente, dont le plan quadrangulaire dépend de la forme de l'îlot. Leur surface varie de 23 à 50 m² (surface utile) (*ibid.* : 229). Certaines de ces habitations possèdent un espace extérieur de dimension variable, parfois délimité par un ou deux murs et sur le(s)quel(s) un auvent est restituable, pour cuisiner, stocker et pratiquer diverses activités de production.
- Des maisons à deux pièces communicantes disposées en enfilade. Cette forme est très courante sur le site entre le IV^e et le II^e siècle av. n. è. Exceptionnellement, ces pièces sont disposées côte à côte, seule une des deux est ouverte sur la rue. Ces cas sont adaptés à des contextes particuliers (*ibid.* : 230-231).
- Certaines habitations ont deux pièces non-communicantes, les deux ouvrants sur la rue. Cette forme est relativement récente, dans la mesure où elle n'est connue qu'à partir du III^e siècle av. n. è. La superficie est assez importante, entre 31 et 59 m² de surface utile (*ibid.* : 231).
- Parfois, ces habitations divisées en deux espaces, communicants ou non, ont une cour (ouverte ou fermée, couverte ou pas) sur laquelle s'ouvrent les pièces. Les surfaces, cour incluse, sont comprises entre 43 et 65 m² (surface utile) (*ibid.* : 232).
- Entre le III^e et le II^e siècle av. n. è. apparaissent des maisons carrées à quatre pièces communicantes de grande surface, entre 47 à 93 m². Chaque pièce se distingue par ses

fonctions, et dans certains cas le plan des quatre pièces répond à un module spécifique (*ibid.* : 234).

- À la fin du IV^e siècle av. n. è., puis entre 200 et 150 av. n. è., apparaissent de grandes maisons à cour de 115 à 123 m² dotées de plus de quatre pièces dont l'emprise peut empiéter sur les rues et dépasser la limite d'un îlot. La spécialisation des espaces est rarement perceptible, hormis certaines pièces, la plupart sont caractérisées par des foyers et des fosses accompagnées de déchets du quotidien (*ibid.* : 235, Dietler *et al.*, 2008 : 114).

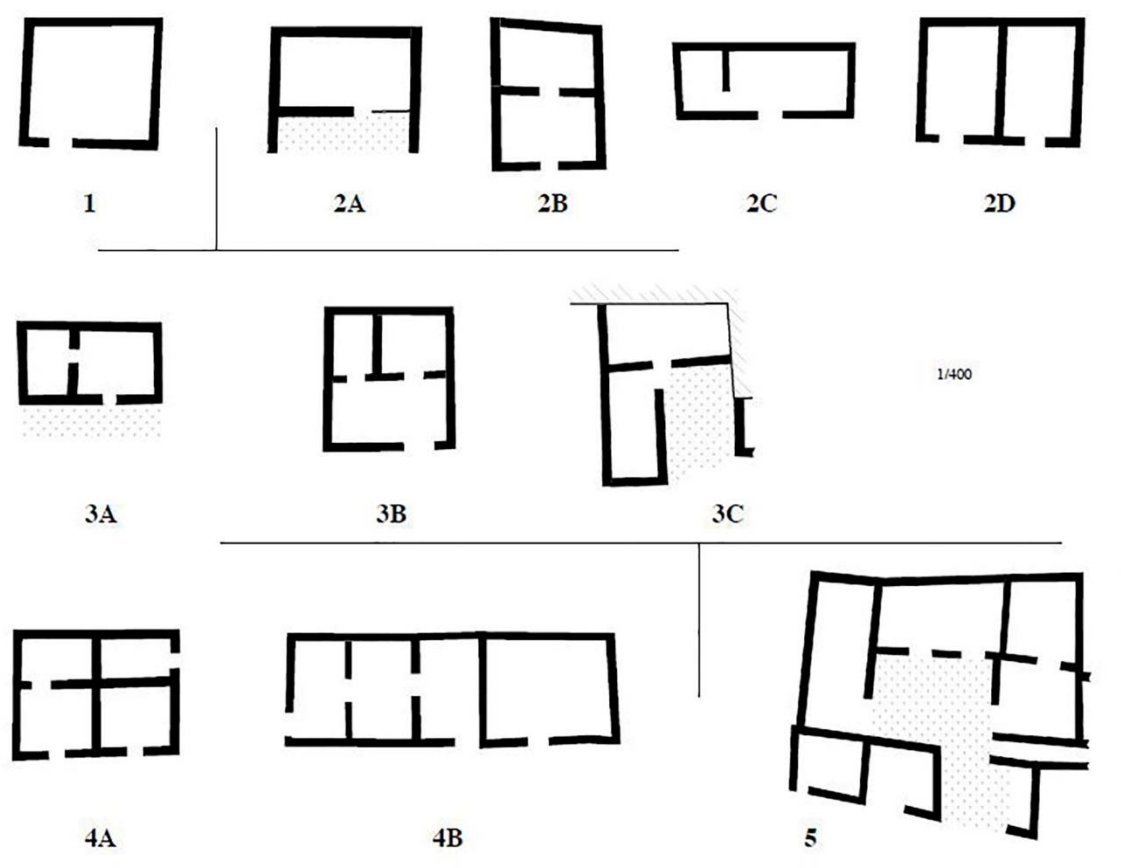


Fig. 63 Typologie des maisons de Lattes (Py, 1996 : 128, fig. 2)

Cette typologie résume relativement bien les plans retrouvés au cours de l'âge du Fer dans le Midi, mais ils sont complétés par des plans absidiaux à pièce unique ou dont les absides ont été séparées par des cloisons en matériaux légers. La variation géométrique des bâtiments dépasse la simple différenciation esthétique, elle a des conséquences sur l'usage des espaces, c'est pourquoi ils doivent être analysés en fonction des activités pratiquées. Mais avant, poursuivons l'analyse architecturale de ces habitations avec la forme et l'emplacement des seuils et ouvertures.

2.2.4. Les ouvertures et les seuils

Dans la maison gauloise méditerranéenne, les ouvertures prennent des formes multiples, de sorte qu'aucun standard ne s'impose. En l'absence d'élévation, seules les ouvertures qui vont jusqu'au sol sont connues ; les archéologues les détectent par la présence de ruptures dans le soubassement du mur, d'interruptions des traces au sol, ou bien par des aménagements particuliers.

Les données sont ici très inégales : au total, 42 unités domestiques réparties sur cinq sites, entre le VI^e et la fin du II^e siècle av. n. è., ont fourni des informations plus ou moins précises sur 65 ouvertures vers l'extérieur, ou entre deux pièces (Lattes, Montlaurès, Le Marduel, Pech Maho, Coudounèu et *Ruscino*). Les seuils sont composés de blocs monolithes, de grandes dalles, de plusieurs gros blocs/dalles disposés à plat ou bien de chant, de cailloux, ou encore de terre crue armée de cailloutis. Plus rarement les seuils sont bâtis en briques de terre crue ou en bois, ce dernier matériau, nécessitant des conditions particulières de conservation, est sous-représenté. Dans certains cas, le soubassement des murs de la maison fait office de seuil, sans aucun aménagement spécifique.

Au cours des siècles, de légères variations dans les techniques employées sont observables. Entre les VI^e et V^e siècles av. n. è. toutes les techniques étaient utilisées, entre les IV^e et III^e siècles av. n. è. l'emploi de la terre ou des blocs/dalles monolithes paraît privilégié, alors qu'entre les III^e et II^e siècles av. n. è. ce sont plutôt des blocs/dalles monolithes ou amas de pierres qui sont utilisés (Fig. 64). Parfois, ces seuils sont confortés par des blocages de cailloutis ou des amas de tessons afin de stabiliser la surface de circulation (7 cas).

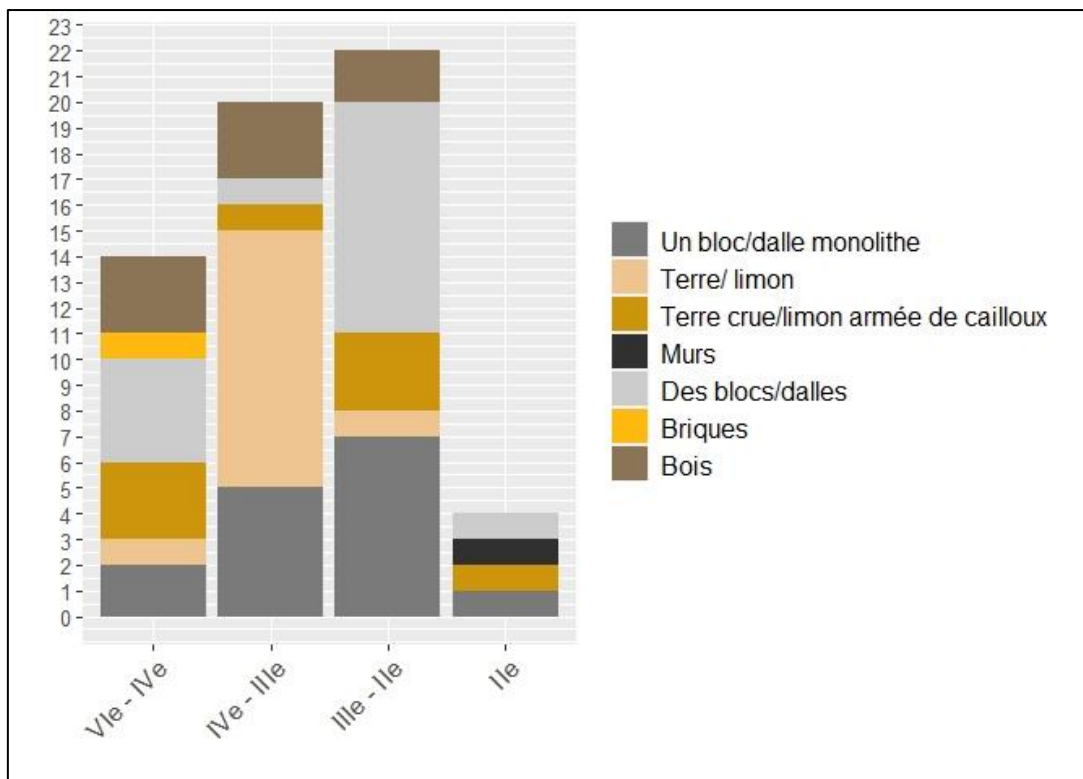


Fig. 64 Type de seuil en fonction des périodes chronologiques

Parfois, les seuils sont surélevés par une à trois marches, ou bien rehaussés de 10 à 50 cm (9 cas sur 65), exceptionnellement entre 70 et 90 cm à Coudounèu, afin de créer une différence de niveau entre les deux espaces.

Sur toutes les ouvertures du corpus, douze sont disposées au milieu du mur et vingt sont décentrées sur un côté ou l'autre. La taille est similaire pour les passages vers l'intérieur ou vers l'extérieur. Chronologiquement, la largeur de ces ouvertures ne change pas beaucoup avec une moyenne de 1,5 m à 2 m (Fig. 65).

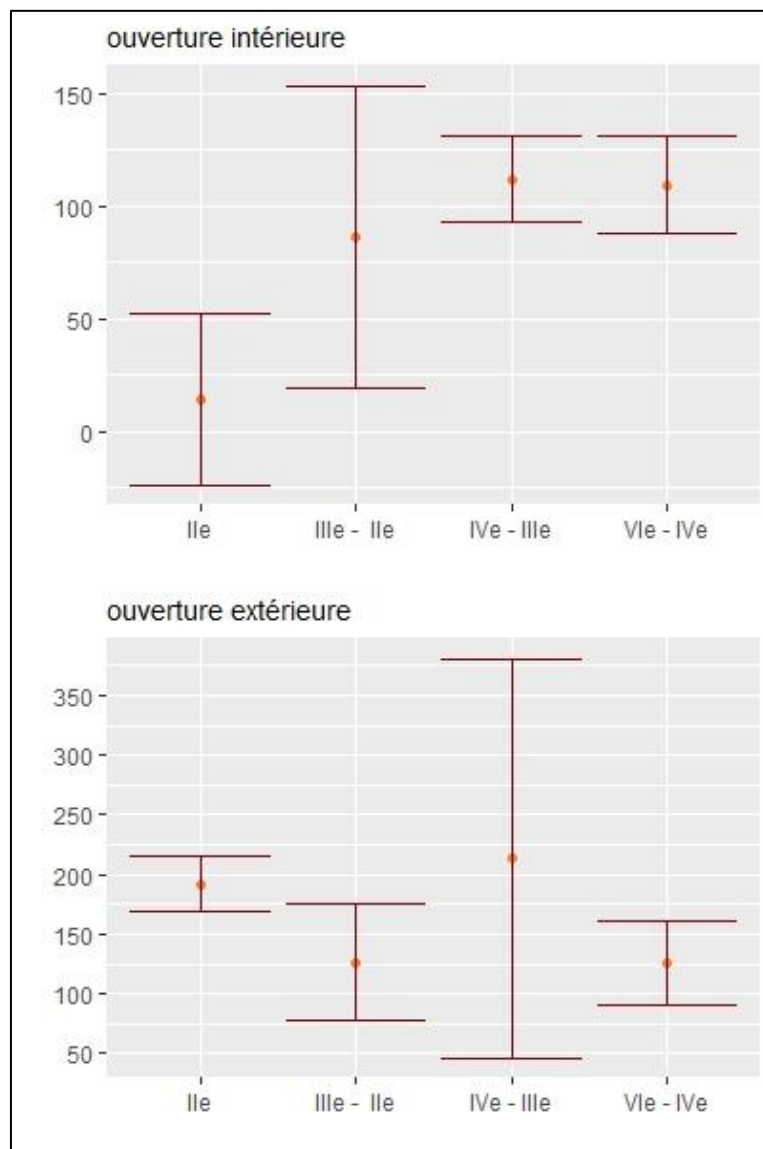


Fig. 65 Diagramme représentant la taille moyenne, minimale et maximale des ouvertures intérieures et extérieures à l'âge du Fer

En résumé, les seuils sont en pierres, bois ou terre, de 1 à 2 m de large et ils sont parfois rehaussés par rapport au niveau du sol. Dans certaines habitations, il a été découvert des dépôts d'objets sous ces structures, marquant probablement une pratique rituelle réalisée lors de la fondation. Un tel dépôt est attesté dans une habitation, du quartier oriental de Montlaurès, occupée au IV^e siècle av. n. è. Il s'agit de deux manches d'outils manufacturés en bois de cerf, de galets, d'un coquillage, de tessons de céramique et de quelques os épars (Belarte, Chazelles, 2011 : 175). À Coudounèu, c'est une faucille en bronze qui a été découverte sous le seuil (Verdin *et al.*, 1996 : 187).

La matérialisation de cette partie de la maison par des matériaux et formes particulières montre à quel point il s'agit d'un lieu de passage important qui marque la liaison entre deux univers. Il est compliqué de restituer les coutumes immatérielles liées au seuil à partir des seuls vestiges matériels et donc de proposer des interprétations plus développées. Ces éléments représentés probablement une différence entre le dedans et le dehors, alors que l'analyse de l'usage de l'espace de ces deux lieux marque plutôt une continuité.

L'analyse de la position des ouvertures dans un espace à trame serrée montre qu'il n'y a pas de règles quant au choix de leur orientation. En effet, c'est la disposition de la rue qui contraint la localisation de l'entrée (Fig. 67). Lorsque plusieurs rues sont présentes à proximité de l'habitation comme c'est le cas des îlots 4 et 8 à Lattes, l'emplacement de l'entrée semble aléatoire (Fig. 66).



Fig. 66 Orientation des entrées des habitations connues pour les quartiers 1B, 4-sud, 4-nord, 7-est, 7-ouest et 8 à Lattes (y compris celles qui se superposent dans le temps) (DAO d'après Py, 2008 : 126, Fig. 58)

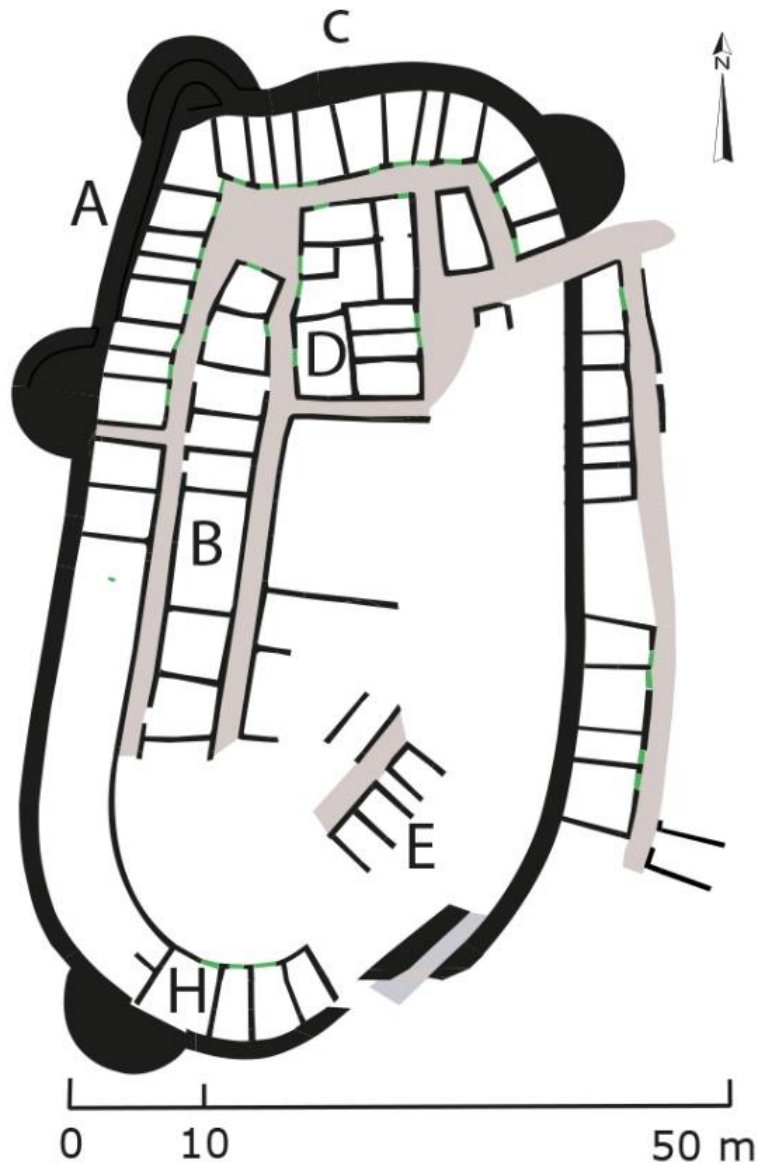


Fig. 67 Orientation des entrées des habitations connues à L'Île de Martigues (DAO d'après A. Cauvin)

En l'absence de rue aménagée, l'orientation des ouvertures paraît plus uniformisée. Dans le cas de Montlaurès, les ouvertures identifiées, pour les bâtiments 14-16 et 19, s'ouvrent vers le sud-est, celle de l'habitation 2/5, dans un quartier proche, vers le sud-ouest, suggérant une orientation des ouvertures par quartier. À La Monédière les deux ouvertures conservées ouvrent respectivement vers le nord-ouest et le nord-est. Au Christol, une entrée est tournée vers le nord-ouest. Même si une tendance se dessine sur chaque site, ces données sont trop lacunaires

pour démontrer une règle. Lorsque les rues ne sont pas construites, les ouvertures, et l'orientation des bâtiments semblent être choisis selon d'autres facteurs.

2.2.5. L'orientation des habitations

2.2.5.1. L'orientation des habitations en contexte urbanisé

Dans un contexte urbain serré, l'orientation des maisons répond à des contraintes liées au réseau viaire, à la division en lots de terre et au rempart. Ces contraintes se matérialisent par des modules d'habitation de dimensions identiques et mitoyennes (Py, 2012 : 242 ; Garcia, 2014 : 181-182). C'est ce que montrent les six sites du corpus avec des bâtiments disposés dans plusieurs directions tout en respectant l'agencement du quartier.

Lattara (Lattes, Hérault)

L'agglomération a, semble-t-il, été fortifiée dès l'origine, car la forme du centre de la ville fait écho à celle du rempart. L'aspect triangulaire de la fortification et les rues principales, parallèles à celui-ci, divisent les quartiers (Fig. 68). C'est « *un noyau central triangulaire, reproduisant en réduction la forme du rempart* » (Py et al., 2008 : 125). L'étude de l'urbanisme a révélé que les bâtiments d'un îlot sont orientés selon un même axe, ils sont contraints de faire face à la rue, d'être mitoyens et lorsqu'ils sont accolés au rempart de lui faire dos. Ces éléments urbains ne laissent aucune place à la liberté pour choisir l'implantation de l'habitation (Fig. 69). Au cours des siècles d'occupation, la forme des îlots et le plan des habitations restent globalement similaires, seule la disposition des pièces pouvant varier.

Nombre d'unité	Quartier	Orientation
12	1B	nord-est/sud-ouest
14	4-sud	nord-est/sud-ouest
5	4-nord	est-ouest
4	7-est	est-ouest
6	7-ouest	est-ouest
5	8	est-ouest

Fig. 68 Orientation des habitations connues pour les quartiers 1B, 4-sud, 4-nord, 7-est, 7-ouest et 8 à Lattes (y compris celles qui se superposent dans le temps)



Fig. 69 Plan de Lattes au II^e siècle av. n. è. (DAO d'après Py, 2008 : 126, Fig. 58)

Ile de Martigues (Martigues, Bouches-du-Rhône)

À l'Île de Martigues, le plan urbanistique est conçu dès la fondation du site au V^e siècle av. n. è. sur un relief relativement plat. C'est donc la forme du rempart, ovalaire, qui dessine les rangées d'habitations et le réseau viaire. Les rues sont hiérarchisées de manière à découper la ville en différents quartiers (Fig. 70) longilignes, avec une ou deux rangées de bâtiments majoritairement orientés nord-sud ou est-ouest et formant des lignes orthogonales.

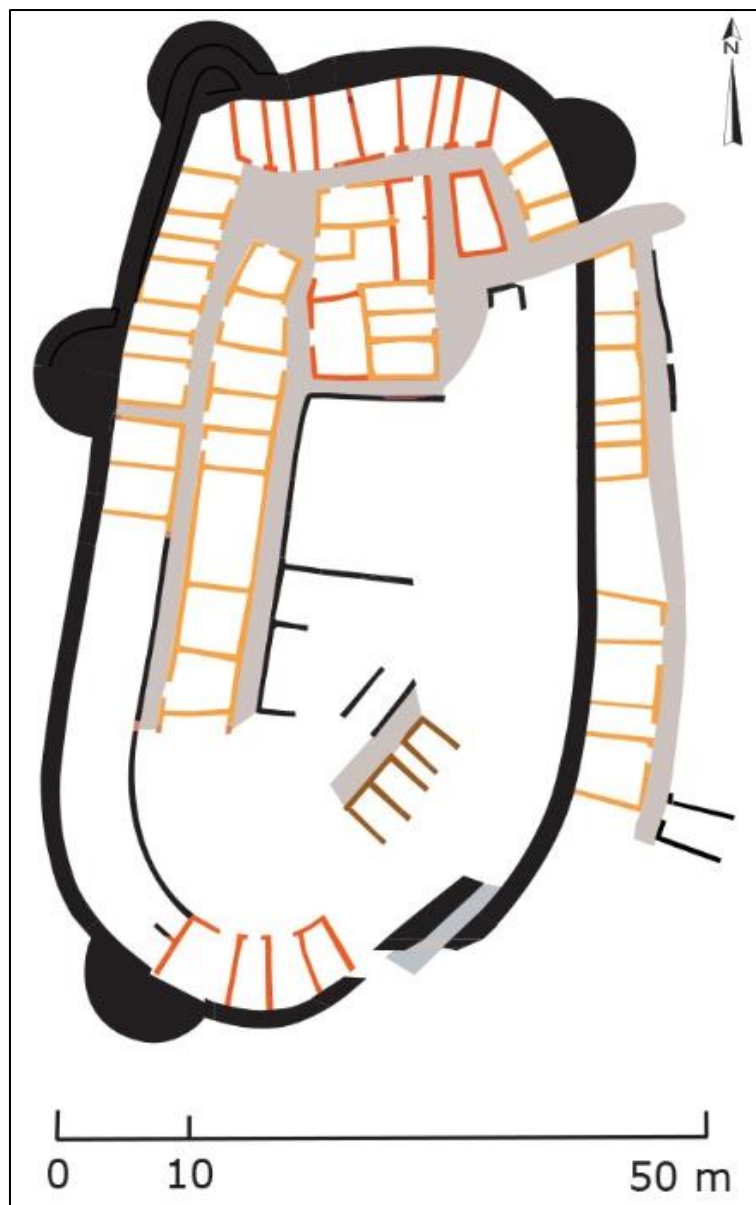


Fig. 70 Plan de l'île de Martigues au II^e siècle av. n. è. (DAO d'après Cauvin)

Le Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard, Gard)

Au Chantier Central du Marduel, la topographie abrupte au nord-ouest, mais plus douce au sud-est, a contraint l'emplacement de l'agglomération située à mi-pente de la colline, dans un vallon (Fig. 71). Le rempart adapté à cet environnement, dès le VI^e siècle av. n. è., a servi d'appui aux habitations disposées en fonction des rues parallèles à celui-ci et des ruelles perpendiculaires (Fig. 72). Ce système viaire, partiellement fouillé, a été mis en place au V^e siècle av. n. è. et a été utilisé jusqu'à l'abandon du site au I^{er} siècle av. n. è., ce qui a permis de conserver l'emplacement des façades malgré les modifications apportées aux édifices.

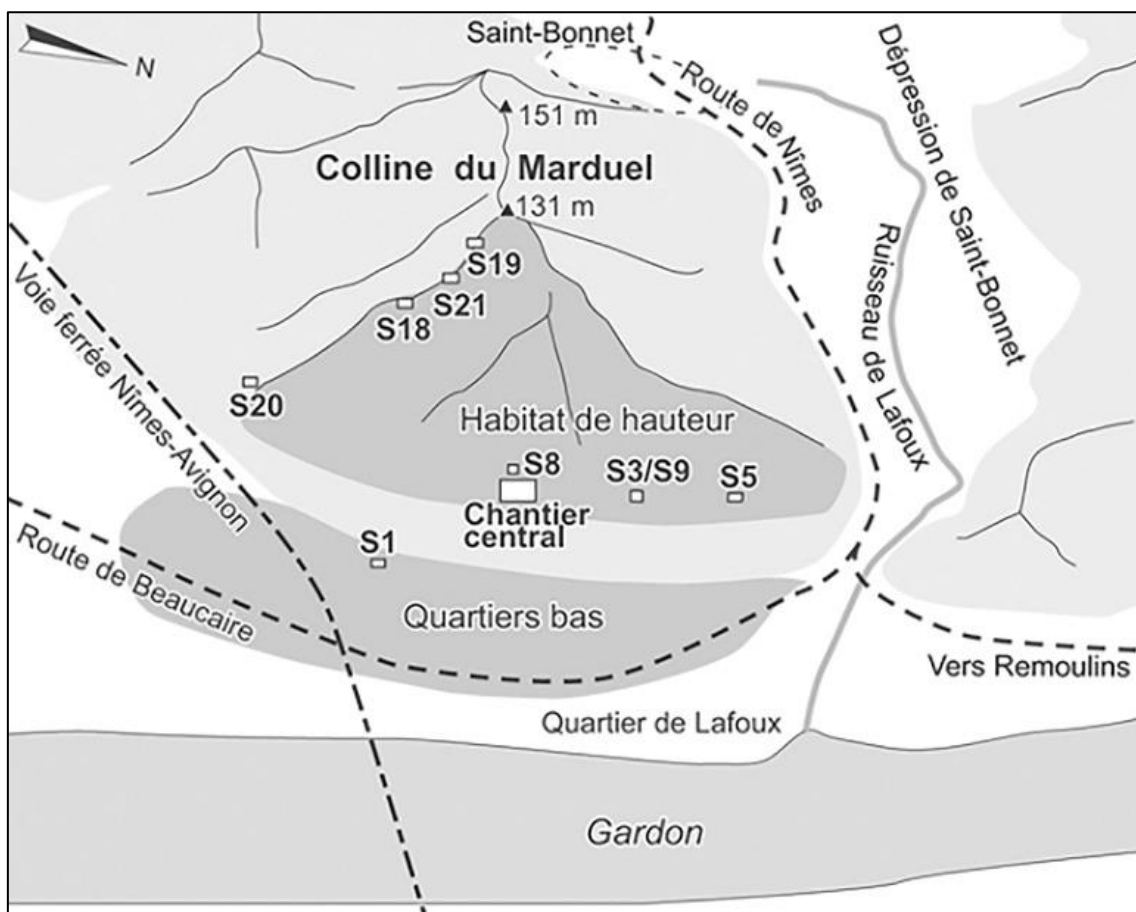


Fig. 71 Schéma de la topographie de la colline du Marduel (Lebeaupin, 2019 : 84, fig. 2)

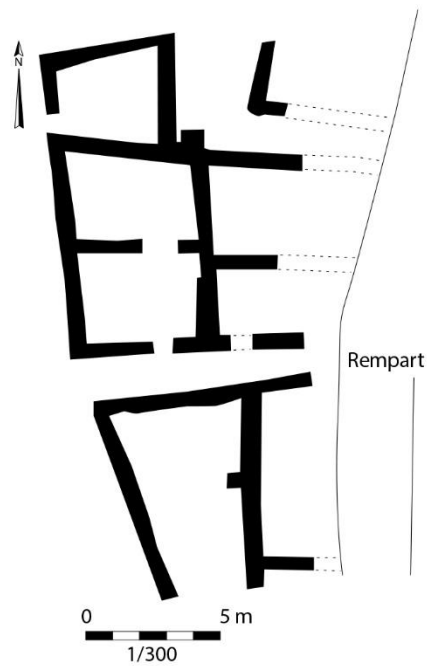


Fig. 72 Plan du Chantier Central au Marduel aux IV^e et III^e siècle av. n. è. (DAO d'après Py et al., 1989 : 125, Fig. 1)

Coudounèu (Lançon-de-Provence, Bouches-du-Rhône)

La particularité topographique du site a l'avantage de servir de barrière naturelle. Seule l'entrée au nord-ouest a été fortifiée, tandis que les rues et les îlots doivent s'adapter au terrain accidenté par la création de plusieurs niveaux de terrasse et d'escaliers pour desservir certains quartiers. Les îlots longilignes sont disposés parallèlement au rempart et aux rues, puis divisés en plusieurs lots de maisons mitoyennes (Fig. 73). Toutes les habitations n'ont pas été fouillées, mais pour celles dont les plans sont connus, elles sont orientées nord-sud et les ouvertures donnent sur la rue, soit à l'est, soit à l'ouest. La durée d'occupation du site étant courte, il n'y a pas eu de réorganisation ni de reconstruction des habitations.

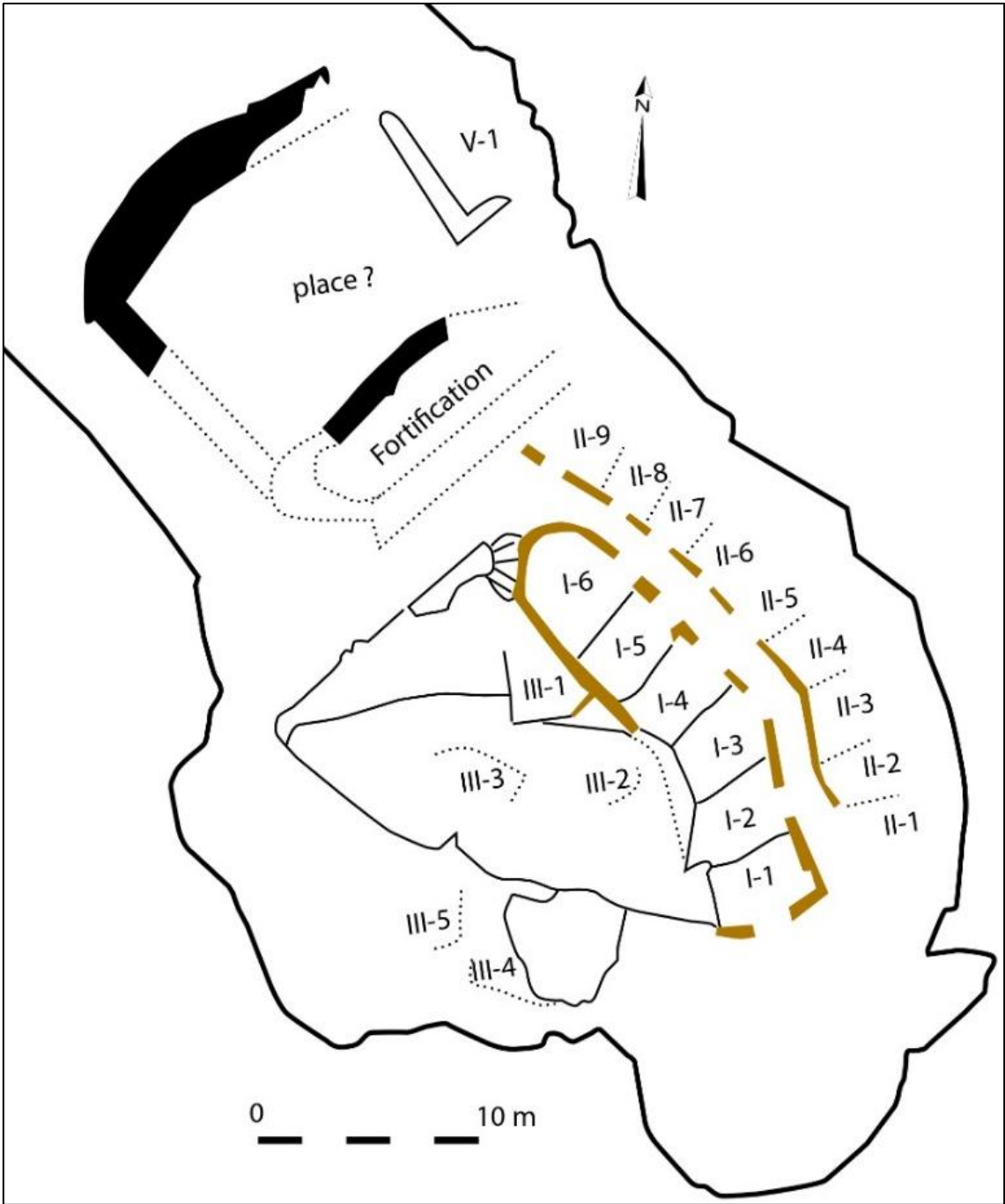


Fig. 73 Plan de Coudounèu (DAO d'après Verdin et al., 1996 : 168, Fig. 3)

Pech Maho (Sigean, Aude)

Les habitations de Pech Maho ont été orientées selon les mêmes contraintes urbaines que les sites précédents, soit selon la forme du rempart et de la colline à partir desquelles sont dessinées les rues qui divisent l'agglomération en îlots de tailles et formes diverses. Ces îlots ont une forme différente sur le pourtour du rempart où ils suivent le tracé et à l'intérieur où la contrainte provient plutôt des rues (Fig. 74).



Fig. 74 Plan de Pech Maho (DAO d'après Gailledrat et al., 2019 : 277, fig. 5)

Malvieu (Saint-Pons-de-Thomières, Hérault)

L'agglomération de Malvieu est située sur une colline (497 m d'altitude), au relief accidenté avec par endroit un pendage de 40 % et un substrat rocheux difficile à travailler (Gorgues, 2009 : 514). Pourtant, au Bronze final IIIb, deux habitations mitoyennes sont construites contre le rempart, orientés nord-sud et nord-est/sud-ouest et semblent répondre à un plan préconçu.

Selon les sites, les contraintes topographiques liées à un terrain plus ou moins accidenté, conditionnent l'agencement urbain contraignant le rempart à s'adapter à la morphologie du lieu. La fortification, le réseau viaire, les îlots et l'orientation des habitations sont ainsi agencés les uns par rapport aux autres (Fig. 75).

Site	Chronologie (av. n. è.)	Case	Orientation des UNF
Martigues	V ^e - IV ^e	A1	nord-sud
Martigues	V ^e - IV ^e	B2	nord-sud
Martigues	V ^e - IV ^e	D4	nord-sud
Le Marduel	V ^e	1011- 1012	nord-sud
Lattes	475-450	139 (phase 4c)	nord- ouest/sud-est
Lattes	500-480	145	ouest-est
Lattes	300-275	113	nord- ouest/sud-est
Lattes	300-275	112	nord- ouest/sud-est

Lattes	375-350	104	nord-ouest/sud-est
Lattes	400-375	406	nord-ouest/sud-est
Lattes	300-250	410	nord-est/sud-ouest
Lattes	250-225	413	nord-est/sud-ouest
Lattes	200-150	417	nord-est/sud-ouest
Lattes	200-150	418	nord-ouest/sud-est
Lattes	375-350	701	nord-sud
Lattes	250-225	705	nord-sud

Fig. 75 Tableau synthétique de l'orientation des habitations

2.2.5.2. L'orientation des habitations dans des agglomérations à « trame lâche »

Les habitations des agglomérations à trame lâche, moins densément peuplées, ne sont pas contraintes par un espace strictement délimité par des remparts, des îlots et un réseau viaire. Cette plus grande liberté n'est pas synonyme de désordre, vivre en communauté impliquant d'opérer des choix raisonnés en termes de gestion de l'espace. Dans le cas de Montlaurès, les habitants semblent avoir décidé de disposer les habitations de manière commune, chaque quartier ayant son orientation propre. À La Monédière, les bâtiments paraissent placés dans la même direction, tout comme à Quinquiris où seuls les bâtiments absidiaux se distinguent. Sur ce site, ces choix perdurent au cours des deux phases de construction alors qu'à La Condamine

un changement important a lieu entre les deux phases dans la structure de l'habitat, tant dans la forme architecturale que dans l'orientation.

De manière globale, la majorité des habitations du corpus, pour les sites à « trame lâche », sont orientées nord-est/sud-ouest ou nord-ouest/sud-est avec des degrés d'inclinaison parfois variables (Fig. 76). Pour gagner en précision, le degré d'inclinaison a été calculé d'après la formule du triangle rectangle : $\text{Cos} = \text{côté adjacent}/\text{côté hypoténuse}$ (Fig. 77).

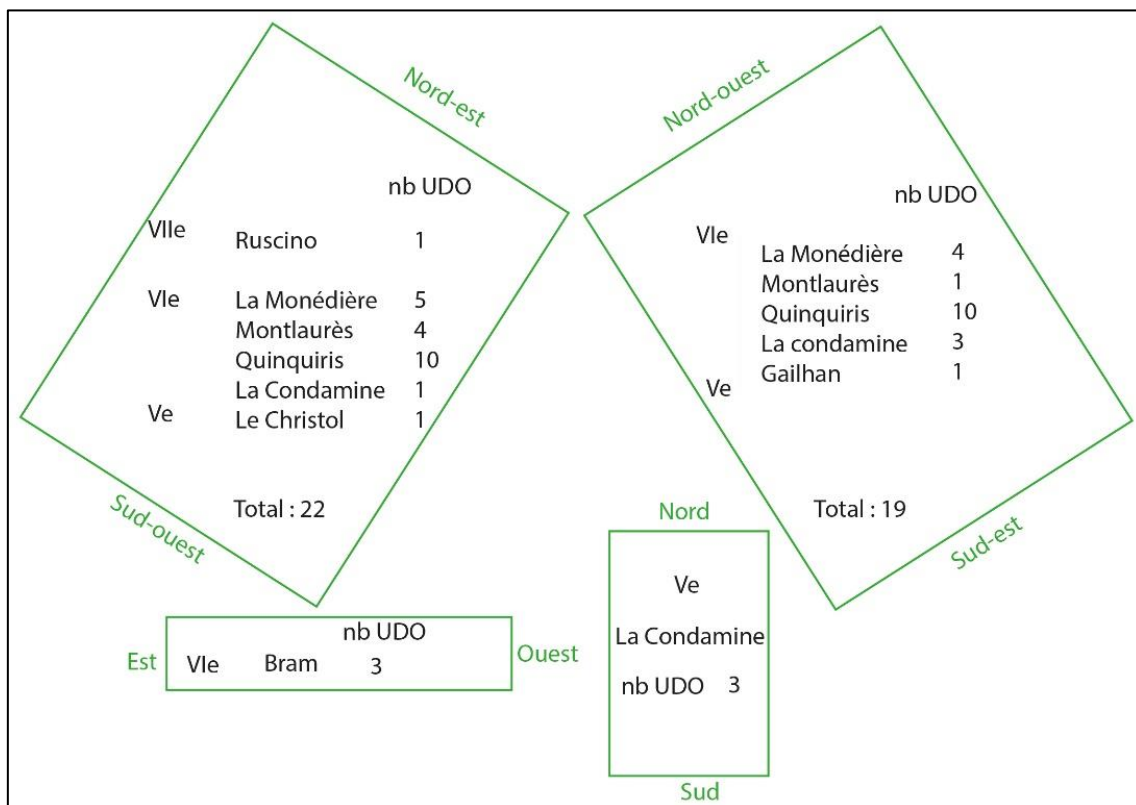


Fig. 76 Planche synthétisant la direction des habitations

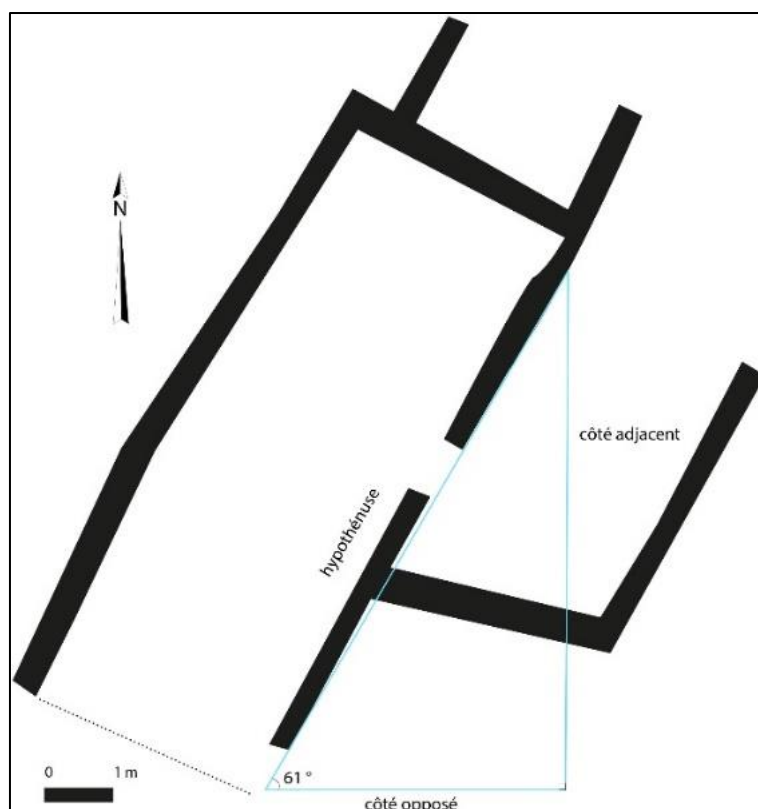


Fig. 77 Schéma plaçant le triangle rectangle sur une unité domestique pour calculer son degré d'inclinaison

Site	UDO	Inclinaison
Montlaurès	14/16	61° nord-est
	2/5	54° nord-ouest
	19	57° nord-est
La Monédière	9	Estimée 45° nord-ouest
	22	29° nord-est
	28	34 ° nord-est
	1	51 ° nord-ouest
	13	48° nord-est
Ruscino		53° nord-est
Gailhan	22-1	53° nord-ouest
Le Christol		60 ° nord-est
Quinquiris	1-2	84 ° nord-ouest
	4	81 ° nord-est

	5	68 ° nord-est
	6	70° nord-ouest
	7	56° nord-ouest
	8	47° nord-est
	9	43° nord-est
	10	78° nord-est
	11	23° nord-ouest
	12	71° nord-est
	13	85° nord-est
	14	68° nord-ouest
	15	73° nord-ouest
	16	14° nord-est
	17	67° nord-ouest
	18	61° nord-est
	19	83° nord-est
	20	66° nord-ouest
	21	79° nord-ouest
	22	74° nord-ouest
La Condamine	Bâtiment à abside	70 ° nord-ouest
	1	80° nord-ouest
	2	88 nord-ouest
	3	90 ° nord-sud
	4	90° nord-sud
	5	84° nord-est
	6	90° nord-sud

Fig. 78 Tableau avec le résultat du calcul du degré d'inclinaison pour chaque unité domestique

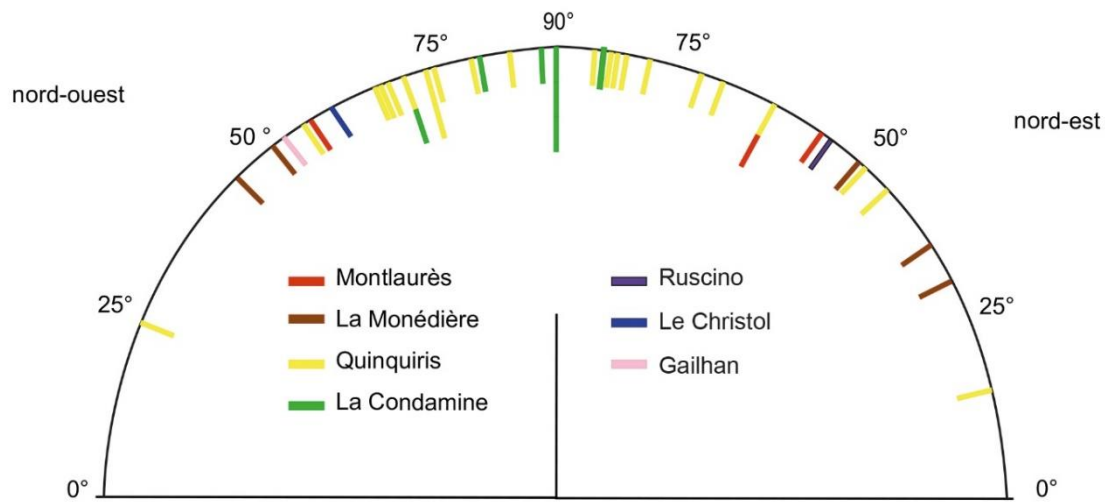


Fig. 79 Schéma représentant le degré d'inclinaison de chaque unité domestique du corpus

Les résultats figurés sur un schéma montrent que la plupart des bâtiments sont inclinés à plus de 45° à l'est ou à l'ouest (Fig. 79). Si l'on compare le degré d'orientation site par site, il faut noter que les habitations d'un même site sont presque toutes orientées de la même manière, avec un degré d'inclinaison relativement proche (Fig. 80). Par exemple, les bâtiments de La Condamine ont tous des orientations Nord avec des angles d'inclinaison qui varient de 70° à 90°. Les habitants de La Monédière ont privilégié des inclinaisons plus basses autour de 29 et 51°, tout comme à Montlaurès (54 à 61°). Sur le site de Quinquiris, la plupart des habitations sont orientées entre 61 et 86°, mais quelques-unes sont beaucoup moins inclinées (jusqu'à 14°). Chaque site révèle donc des tendances propres, ce qui conduit à se demander : quels sont les points vers lesquels sont orientés les habitations ? Quelle est la nature de ces éléments ?

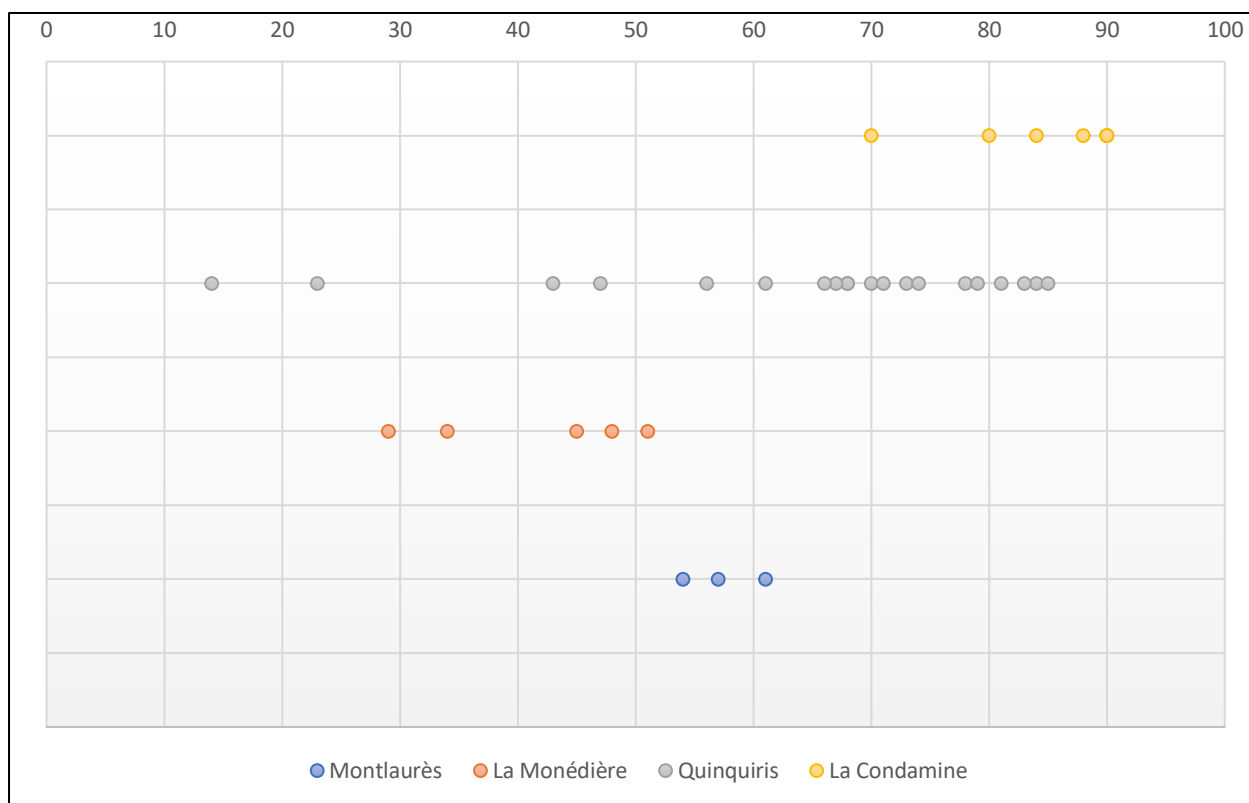


Fig. 80 Diagramme représentant le degrés d'inclinaison des habitations vers l'ouest ou l'est

Tous ces sites sont dépendants de contraintes topographiques. Qu'ils soient situés en plaine ou sur un plateau au sommet d'une colline, un léger pendage est régulièrement présent. À Montlaurès, dans la zone 1, le terrain penche vers le nord-sud expliquant que les habitations soient orientées nord-est/sud-ouest, alors que dans la zone 3, le pendage est-ouest explique une orientation plutôt nord-ouest/sud-ouest du bâtiment. En d'autres termes, « *les lignes directrices de l'architecture s'orientent grosso modo en fonction des pendages de la colline, avec, dans la partie inclinée vers le sud, des bâtiments allongés dans le sens de la pente, tandis que sur la croupe tournée vers le sud-ouest, la maison 2/5 est disposée parallèlement aux courbes de niveau* » (Chazelles, Ugolini, 2015 : 332). D'autres sites possèdent une légère pente, celui de Quinquiris vers nord-est/sud-ouest et celui de La Condamine dans l'axe nord-sud. Les agglomérations de Coudounèu et Malvieu sont construites quant à elles sur un terrain accidenté

impactant fortement l'agencement du site et nécessitant la création de terrasses et d'escaliers.

Ainsi, la topographie joue un rôle primordial dans le choix d'implantation des habitations.

Ainsi, quel que soit le type d'habitat, des contraintes et des choix sont opérés pour orienter les habitations. Ces décisions sont en partie dépendantes de la manière dont les habitants utilisent l'espace domestique : elles ne se limitent pas à l'orientation des habitations, mais affectent toute l'organisation spatiale dans une volonté d'ordonner l'espace et de chercher à harmoniser les relations entre les individus.

Partie 2.3. Les traces d'activités domestiques et artisanales

La maison abrite des activités domestiques qui, durant l'âge du Fer, consistent à cuisiner, à stocker des denrées agricoles ainsi qu'à réaliser des activités artisanales et rituelles. Aujourd'hui, les traces de ces activités se manifestent par des fragments d'objets, d'aménagements et de dépôts. Inventorier et interpréter les activités que les Gaulois pratiquaient dans leur habitation permet non seulement d'appréhender la manière dont ils occupaient cet espace, mais aussi ce qu'il représentait pour eux.

2.3.1. Des activités quotidiennes

Pour la période concernée, les archéologues restituent les activités quotidiennes uniquement à partir des traces matérielles. Ainsi les pratiques culinaires sont bien représentées en raison de la conservation assez régulière des structures de cuisson. Les foyers, ou fours, sont complétés par des restes de charbons, des graines carbonisées, des os d'animaux consommés et divers ustensiles de cuisine comprenant de la vaisselle, des vases de stockage, des meules et des broyeurs. Les céramiques les plus couramment rencontrées sont les urnes, utilisées pour conditionner ou cuire, les jattes pour préparer et cuire, des passoirs, couvercles ou support pour cuisiner. Les éléments composant le service de table sont également bien connus, les repas sont présentés dans des cruches, des gobelets et des coupes (Adroher Auroux *et al.*, 1993). Ces récipients sont souvent d'origine locale, mais des formes plus spécifiquement grecques ou italiennes sont aussi utilisées en fonction des contextes plus ou moins ouverts aux apports exogènes. Les activités de stockage se matérialisent quant à elle sous la forme d'amphores, d'urnes, de récipients en terre crue, de silos aériens ou souterrains et de greniers.

D'autres activités sont visibles de manière plus ponctuelle, soit parce que les vestiges sont rarement conservés, soit parce que tous les ménages ne les pratiquaient pas. On peut citer le tissage ou le filage, nécessitant des pesons, des poinçons, des métiers à tisser ; la métallurgie, attestée par des fours particuliers, des battitures et autres déchets ; la pêche, matérialisée par des lests de filets ou des hameçons ; la poterie, certifiée quant à elle par l'existence de fours spécifiques ou de rebuts de cuisson. Les vestiges de ces activités ne sont pas tous conservés de la même manière et certaines, immatérielles, doivent nous être inconnues. C'est à partir de ces éléments qu'une typologie fonctionnelle des espaces a été établie à partir des données du site de *Lattara* (Py, 1996) utilisant des termes diachroniques qui permettent aux chercheurs d'avoir des outils pour se situer. Ainsi, « la cuisine » est caractérisée par des structures de cuisson et des récipients utilisés pour la préparation et la cuisson des aliments. Les « réserves » ou « celliers » sont déterminés par l'abondance des structures de stockage, des récipients de conditionnement et de mobilier divers. Les « pièces à vivre » ou de « séjour » sont désignées par des banquettes pour se reposer, ou ranger des ustensiles divers, et un foyer pour apporter à la fois lumière et chaleur. Certains espaces peuvent combiner plusieurs de ces fonctions ; d'autres peuvent être véritablement polyvalents, ou bien spécifiquement dédiés à une activité artisanale telle que la métallurgie, ou plus exceptionnellement encore, le commerce.

Le nombre de pièces et leur agencement influencent directement la manière dont l'espace était utilisé. D'après la typologie établie par M. Py, les pièces uniques polyvalentes sont parfois complétées par un espace extérieur, délimité ou non par des murs, couvert ou non, de dimensions variables. Dans les espaces constitués de deux pièces communicantes, disposées en enfilade, la cuisine est plutôt placée à l'avant alors que la pièce arrière sert de séjour et de salle à manger. Lorsqu'une cour est présente, les fonctions de salle à manger, de salle de séjour et de réserve sont attribuées au bâti, tandis que les activités culinaires sont pratiquées dans la cour (*ibid.* : 232). Finalement, la partition des activités dépend étroitement du nombre de pièces et

leur disposition peut varier. Les structures illustrant ces activités quotidiennes ont des formes et des dispositions variables. L'analyse détaillée de ces éléments peut révéler des usages différents.

2.3.1.1. Les formes et la position des foyers

Les foyers installés dans les habitations ne sont pas tous identiques, ils peuvent prendre plusieurs formes (quadrangulaires ou circulaires) et être plus ou moins aménagés (foyer construit ou lenticulaire). Certains feux ont été réalisés sur un aménagement fixe fait pour durer. Il s'agit généralement de soles foyères constituées d'un radier de tessons ou de galets, destiné à améliorer les performances thermiques (Chazelles, 2021 : 222). Ces radiers sont parfois disposés dans des cuvettes, leur surface est généralement lissée, et rubéfiée par la chaleur du feu. Dans certains cas (en Languedoc oriental), ces foyers ont été décorés de motifs incisés dans la terre crue. Les foyers lenticulaires sont disposés quant à eux directement sur le sol ou bien dans une fosse et sont reconnaissables par les traces de rubéfaction et les déchets de combustion associés (*ibid.*).

Ces structures sont parfois accompagnées de fosses, de fours construits selon diverses techniques (fixes ou amovibles à sole, à sole perforée, à cloche) et de zones rubéfiées pouvant être interprétées comme des braseros (Chazelles, 2021 : 222). La schématisation de l'emplacement et la forme des foyers sur plusieurs phases permettent d'avoir un aperçu des tendances pour les sites où plusieurs pièces ont été fouillées.

Île de Martigues

Les données, extraites de l'Atlas UDO (Fig. 81), indiquent que généralement chaque pièce est dotée d'un foyer construit ou lenticulaire, excepté les cases C3 et C8 qui en ont deux. Les foyers sont positionnés au centre de la pièce, contre les parois, près des entrées ou au fond de la pièce ne laissant percevoir aucune similitude dans le choix des habitants et suggérant plutôt des décisions d'ordre individuel.

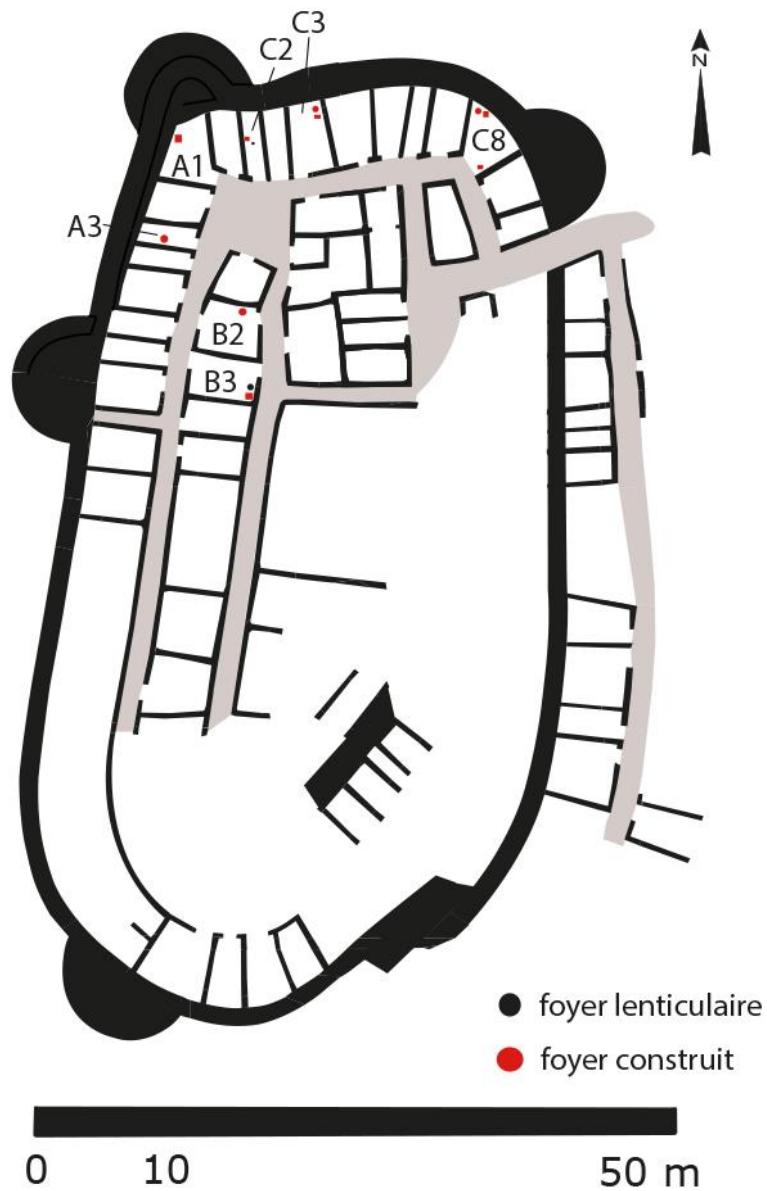


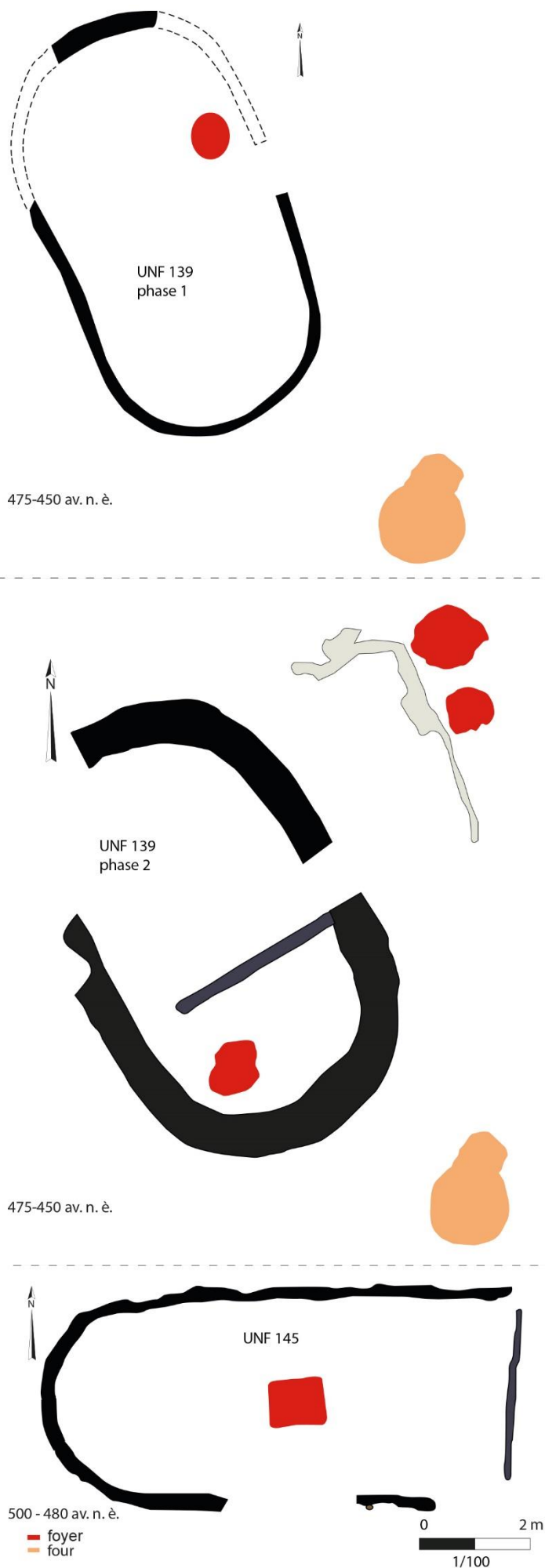
Fig. 81 localisation des foyers à l'Île de Martigues (DAO d'après A. Cauvin)

Lattes

Pour l'îlot 1 de Lattes, lors des phases les plus anciennes avant 450 av. n. è. le foyer le plus ancien, de forme quadrangulaire, est centré contrairement aux deux foyers ovalaires mis en place dans les phases suivantes. Au IV^e siècle av. n. è. cette tendance se poursuit, les foyers construits, quadrangulaires, ont plutôt tendance à être en position centrale alors que ceux de forme circulaire sont excentrés (Fig. 82 ; Fig. 83). Il est possible que la fonction de ces structures ne soit pas identique et que les individus aient souhaité les différencier par une forme spécifique. Le foyer central devait servir à chauffer toute la pièce, à rassembler les individus autour d'une source de chaleur et de lumière faisant de cet espace un lieu où se tisse du lien social. En revanche, le foyer circulaire, en marge, devait avoir une fonction plutôt utilitaire, celle de cuisiner par exemple ou de servir de chauffage d'appoint comme c'est le cas chez les Pygmées d'Afrique centrale qui ajoutent au foyer central des petits foyers au pied des lits (Philippart de Foy, Seignobos, 1984 : 162).

Les données d'une unité de l'îlot 4 confirment les observations réalisées dans l'îlot 1. Dans une première phase, un foyer quadrangulaire central occupe la pièce 3. Durant la dernière phase, la disposition de ces éléments et l'agencement des pièces sont transformés. Le foyer central est remplacé par un plus petit de plan circulaire et un petit four ; la pièce d'à côté, qui n'avait jusque-là aucune structure de cuisson, est alors équipée d'un foyer lenticulaire. C'est la cour, modifiée en pièce, qui est à présent équipée d'un foyer central quadrangulaire décoré et d'un petit foyer circulaire aménagé contre le mur sud (Fig. 84). Si l'on part de l'hypothèse que les structures circulaires sont purement (ou majoritairement) utilitaires, la fonction des pièces a dû changer. La cour couverte est équipée d'un foyer quadrangulaire afin de servir de « salle de séjour », tandis que le foyer circulaire, utilisé pour cuisiner, est créé dans l'ancien « séjour ».

Fig. 82 localisation des foyers à Lattes, Îlot 1 (DAO d'après E. Gailledrat)



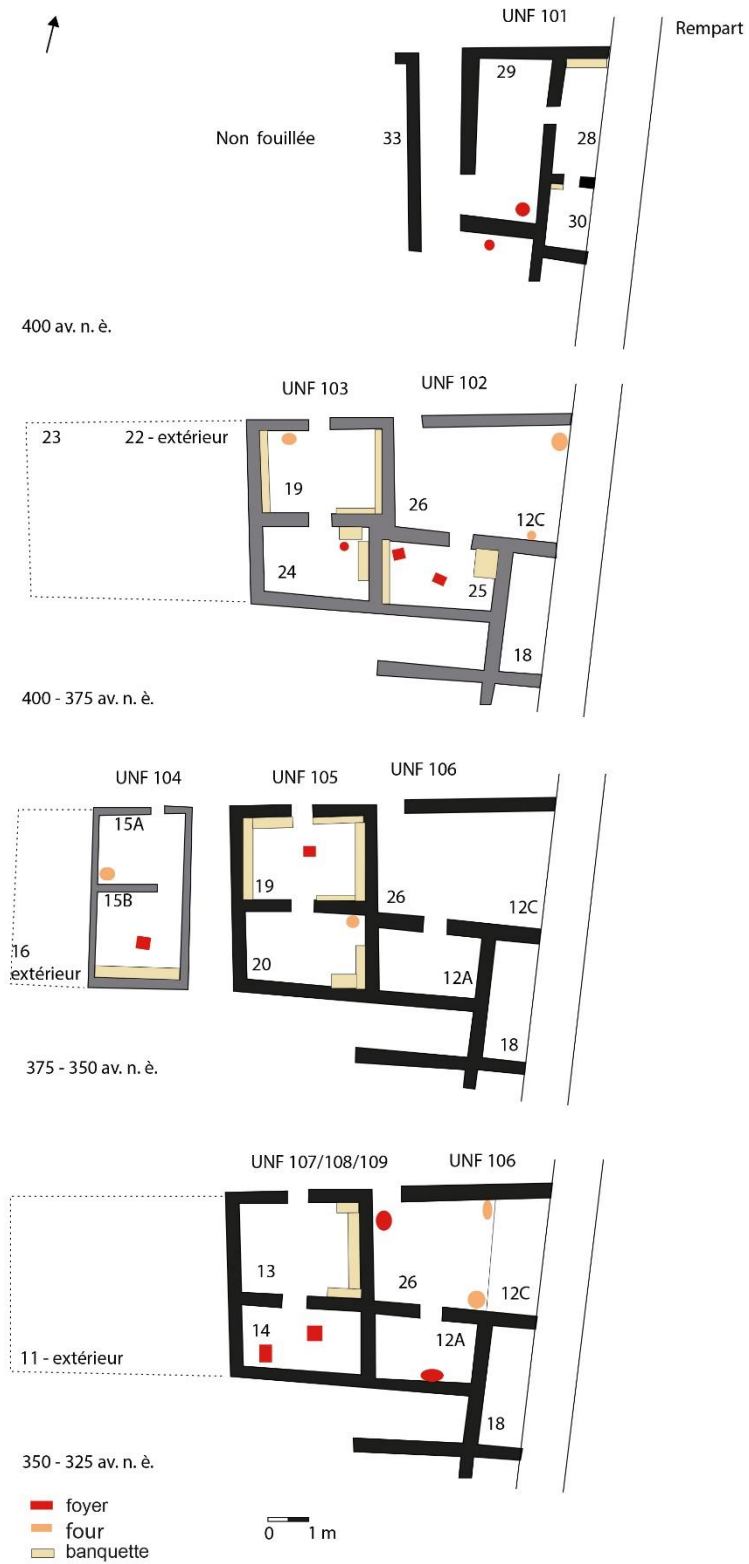


Fig. 83 localisation des foyers à Lattes, Îlot 1 (DAO d'après Py, 1996)

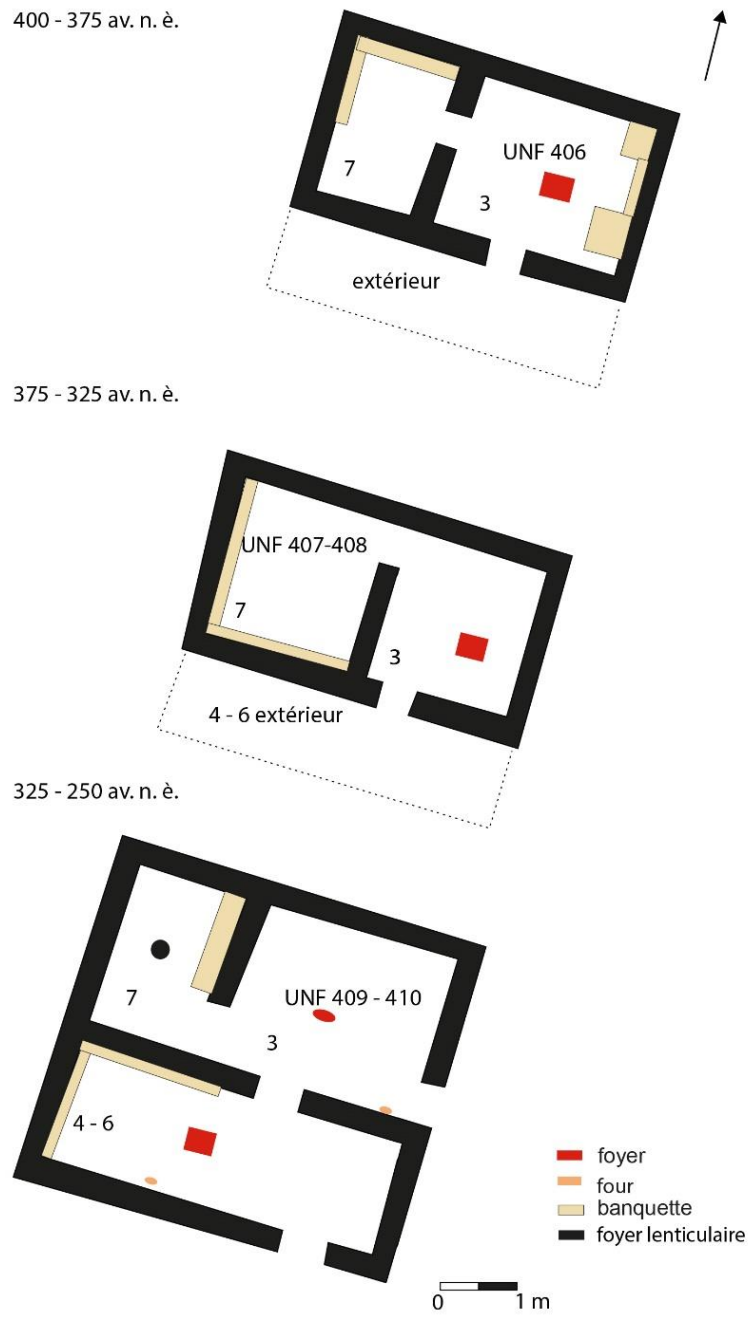


Fig. 84 localisation des foyers à Lattes, Îlot 4 sud (DAO d'après Py, 1996)

Montlaurès

De la même manière qu'à Lattes, toutes les pièces sont munies d'au moins un foyer, et souvent, un foyer central quadrangulaire (Fig. 85). La maison 2-5 fait figure d'exception avec deux foyers construits dans la même pièce, complétés par trois foyers lenticulaires.



Fig. 85 localisation des foyers à Montlaurès (DAO d'après Chazelles et al., 2015 : 122, fig. 78)

Le Marduel

Durant la première phase, la maison 1011-1012 est équipée d'un foyer central quadrangulaire additionné d'un foyer lenticulaire (Fig. 86). Au cours des phases suivantes se succèdent des foyers construits circulaires destinés à compléter cette structure centrale.

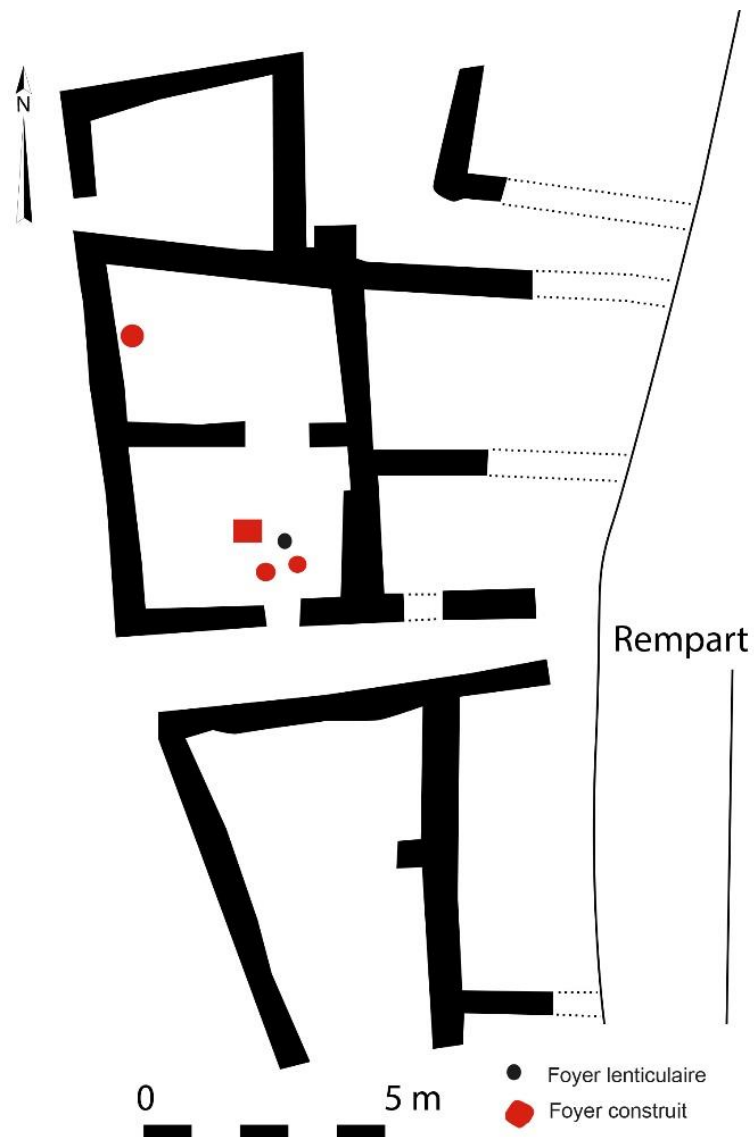


Fig. 86 localisation des foyers dans l'habitation 1011-1012 au Marduel (DAO d'après Py et al., 1990, : 24, fig. 15)

La Monédière

Un ou plusieurs foyers sont présents dans les habitations. Ils sont mal conservés, mais généralement en position centrale : dans les UNF 1 et 4, ces structures construites sont quadrangulaires (Fig. 87 ; Fig. 88 ; Fig. 89). Ces données confirment l'hypothèse différenciant la fonction des foyers selon leur forme. La particularité de ce site est la présence, à l'extérieur, d'aires où se trouvent plusieurs foyers construits.

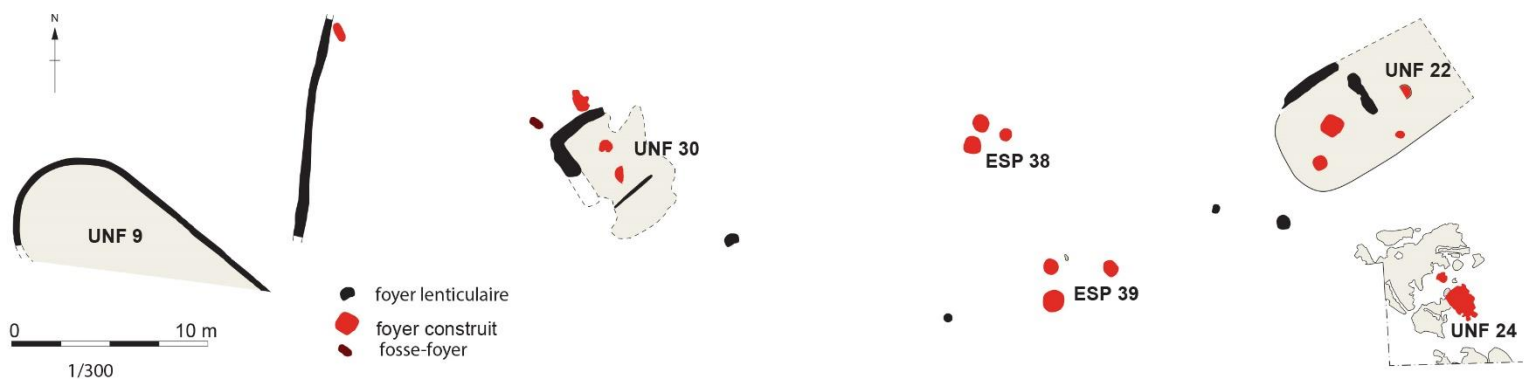


Fig. 87 Localisation des foyers dans un quartier de la phase 2 à La Monédière (DAO d'après Beylier et al., 2014, vol. 2 : 77, fig. 90)

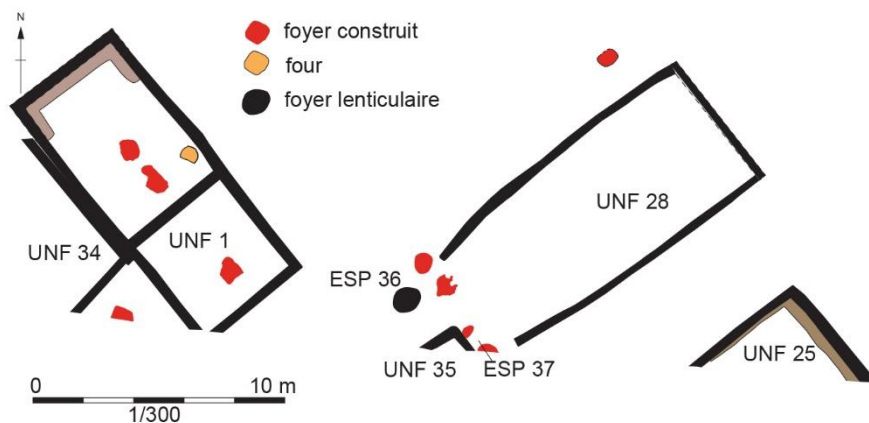


Fig. 88 Localisation des foyers dans un quartier de la phase 3 à La Monédière (DAO d'après Beylier et al., 2014, vol. 2 : 129, fig. 156)

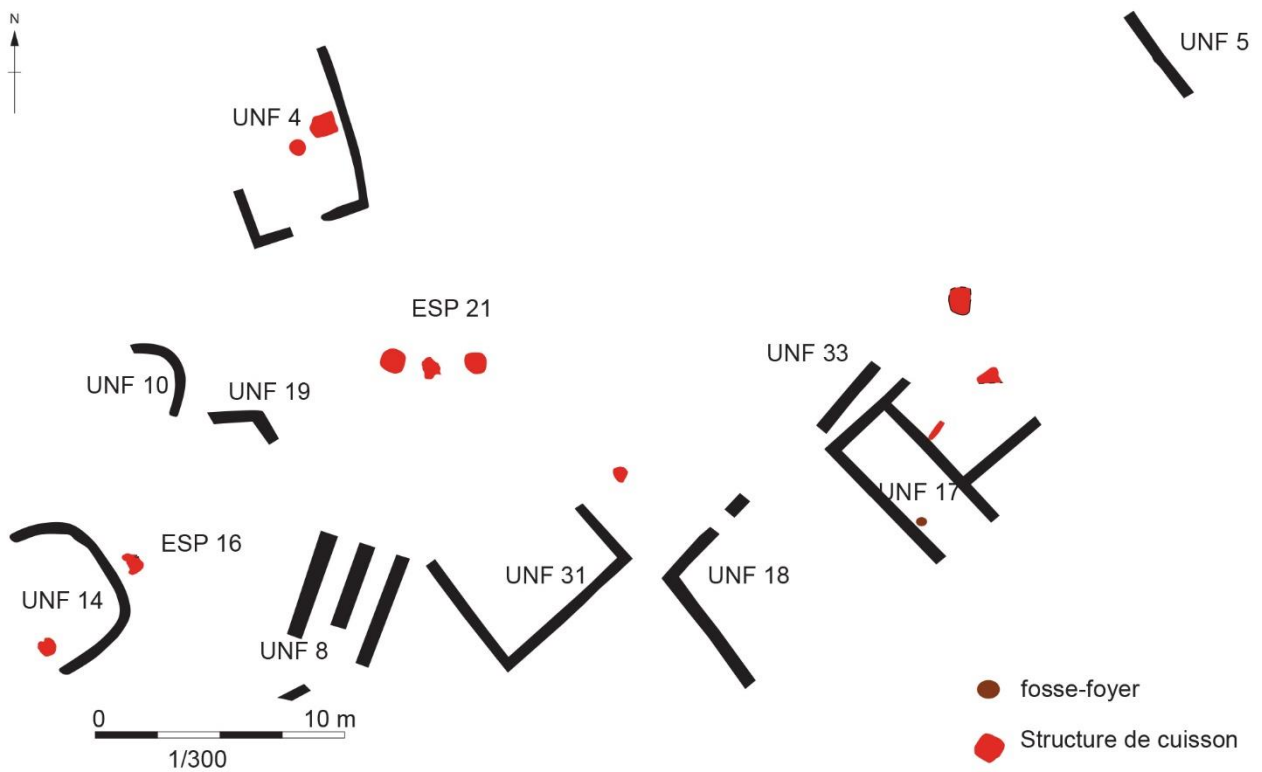


Fig. 89 Localisation des foyers dans un quartier de la phase 5 à La Monédière (DAO d'après Beylier et al., 2014, vol. 2 : 230, fig. 271)

La tendance dans les habitations gauloises est d'avoir entre un et trois foyers construits, dont un de forme quadrangulaire disposé au centre de la pièce principale, probablement afin d'éclairer et de chauffer cette pièce où se déroulent la plupart des activités. Par sa morphologie et son décor éventuel, une attention particulière était portée à cette structure autour de laquelle devaient se rassembler les occupants de la maisonnée. Dans de nombreuses sociétés, le foyer est en effet un symbole familial, au cœur de la représentation de la maison, que ce soit chez les Romains de l'antiquité, où il était à l'origine considéré comme un autel aux dieux *Lares*, ou encore chez les Mongols où il est donné par le père, du côté paternel, lors de la fondation de la maison et servait à diviser l'espace (Bianquis-Gasser in : Erny 1999 ; Belarte, Chazelles, 2011 : 181). Contrairement aux sites découverts en Grèce, où des traces d'offrandes de nourritures, de boissons et d'encens sont présentes, rien ne montre de telle pratique en Gaule. En revanche,

la présence fréquente de banquettes dans les pièces où le foyer quadrangulaire est en place centrale suggère que les hôtes devaient échanger autour de ce feu (Chazelles, 2021 : 235). Des ethnologues ont souligné que dans certaines populations indo-européennes le feu est l'élément autour duquel s'organise la vie, les pratiques divinatoires et la nécromancie (Lecouteux, 2000 : 75, 151). C'est un lieu sacré qui ne soit pas être souillé par les déchets domestiques (Bianquis-Gasser, 1999 : 156-158). Dans ces sociétés de nombreux objets tels que des trépieds, des pinces, balayettes participent aux rituels du feu. Ainsi, selon ce modèle, il est possible de considérer que les chenets protohistoriques, parfois découverts près des foyers, étaient étroitement liés au feu. D'autant plus que certains sont décorés d'une tête de cheval ou de bélier, pouvant ajouter une connotation symbolique importante à cet objet, et au feu (Chazelles, 2021 : 236).

Ces foyers sont complétés de manière ponctuelle par des foyers lenticulaires, moins fréquents exceptés pour trois cas, ceux des UNF 418 et 705 à Lattes et de l'UNF 13 à La Monédière, dans lesquels trois foyers lenticulaires composaient l'équipement de cuisson de l'habitation durant l'une des phases identifiées. La présence uniquement de foyers lenticulaires, plutôt utilisés comme structure d'appoint, est peut-être le signe que l'occupation de ces espaces est de courte durée, où qu'ils sont voués à être rapidement transformés.

Les foyers construits ou lenticulaires sont régulièrement présents à l'extérieur des habitations dans des aires d'activités, les cours, ou bien contre les murs des bâtiments. Dans les habitats à trame lâche comme à La Monédière ou à Montlaurès, ils sont construits ou lenticulaires et relativement nombreux. Ils sont parfois éloignés des habitations et regroupés, tandis que dans les habitats à trame serrée ces structures de cuisson sont accolées aux habitations, peu nombreuses, et isolées. Deux usages très différents de la cuisson en extérieur sont perceptibles en fonction de l'organisation spatiale des sites.

2.3.1.2. Banquettes

Les banquettes construites en briques de terre crue ou en bauge ont des dimensions très diverses. Elles servaient soit de structure de repos pour s'allonger, s'asseoir, soit d'étagère pour surélever les structures de stockage afin de les préserver de l'humidité du sol et des petits animaux (Nin, 1999 : 251-252).

Pour les cinq banquettes connues à Montlaurès, La Monédière et *Ruscino*, la disposition est homogène. Elles sont en effet, toujours disposées contre la paroi nord-est ou nord-ouest, à l'opposé de l'entrée. Sur le site de l'Île de Martigues, les quinze banquettes identifiées sont toutes disposées au fond de l'habitation à l'opposé de l'ouverture. À Lattes, seules neuf d'entre elles sont construites à l'opposé de l'entrée, les vingt-six autres cas se trouvaient au fond, mais sur le mur perpendiculaire à l'ouverture.

Par ailleurs, ces structures sont régulièrement associées à une activité de stockage. À l'Île de Martigues, les banquettes de l'habitation A1 sont surmontées de vases en terre crue et de fosses de calage pour des récipients (M2). À *Ruscino* il est attesté la présence d'une fosse de calage près de la banquette. Les études archéozoologiques ont mis en évidence la présence d'os de rongeurs probablement attirés par les denrées conservés (*ibid.* : 89). La présence de conteneur en terre crue, de fosse de calage ou de céramique de stockage près de la banquette est aussi attestée à Lattes dans les UNF 105, 407, 408, 409 et 705, etc.

Les informations sont similaires sur les sites à trame lâche ou serrée, de sorte que cette pratique semble commune à tous les sites du Midi méditerranéen. L'emplacement fréquent au fond de la maison (plutôt au nord) des banquettes ou des aires de stockage devait avoir une signification. Ces éléments, placés loin du regard des autres, peut-être loin de la zone d'accueil des invités, situés dans de nombreuses sociétés à l'entrée, semblent représenter une zone de l'intime.

Toutes les habitations sont équipées de foyers, de banquettes, de récipients de stockage, chacun de ces éléments permettant d'attribuer des fonctions aux différents espaces constitutifs de la maison (Fig. 90). Les pièces uniques regroupaient toutes les activités, avec généralement un foyer central autour duquel devaient se retrouver les individus.

Lorsque plusieurs pièces sont présentes, un découpage fonctionnel des espaces est réalisé avec une cuisine plutôt placée à l'avant, plus exceptionnellement à l'arrière, une réserve et une salle de repos systématiquement placées au fond du bâtiment de manière à protéger les vivres du regard des visiteurs, mais peut-être aussi de la lumière. Notons que ces éléments dessinent une tendance, établie à partir des données actuelles, et non pas une norme. Les structures sont parfois omniprésentes à l'extérieur du bâtiment, suggérant que les activités quotidiennes pouvaient également trouver leur place dehors.

Site	UDO	Dates (av. n. è.)	Réserve	Repos	Consommatio n des repas	Cuisine
Montlaurès	14/16	V ^e		Fond- au nord	Fond- au nord	Devant - au sud
Gailhan		V ^e		Fond- au nord	Fond- au nord	Devant - au sud
Le Marduel	1011- 1012	V ^e		Fond - au nord		Devant - au sud
Lattes	139	475-450				Fond - au sud
Lattes	406	400-375	Fond- à l'ouest		Devant- à l'est	Devant- à l'est
Lattes	104	375-350	Devant- au nord	Fond- au sud		Devant - au nord
Lattes	410	300-250	Fond- à l'ouest	Devant- à l'est		Devant- sud
Lattes	418	200-150	Fond- à l'ouest	Devant- à l'est		Fond- à l'ouest
Lattes	705	250-225	Fond- à l'ouest	Fond - à l'est		Devant- cour sud

Fig. 90 Tableau récapitulatif de la localisation des pièces selon leurs fonctions

2.3.1.3. L'utilisation de l'espace extérieur

Les espaces d'activités en extérieur sont situés de part et d'autre de l'habitation, devant, derrière ou sur les côtés. Il ne semble pas y avoir de règle, excepté pour les sites à la trame urbaine serrée où ces activités sont limitées à de petits espaces accolés à la maison, ou bien à des zones privées telles que des cours. Ces espaces extérieurs à la maison peuvent aussi bien être un espace public, la rue, sur laquelle empiète l'individu ou bien si l'on considère que les habitations ne sont pas construites en limite du lot du terrain dont il est propriétaire, un espace privé restreint.

Sur le site de Montlaurès, certaines habitations (UNF 19, 1-2 et 5) possèdent des structures et des traces d'activités sur leur pourtour extérieur (Fig. 91). Ces aires d'activités ne sont pas délimitées visuellement, en revanche, un soin particulier leur a été apporté, car elles ont été

aplanies. « On pense qu'il ne s'agit pas d'espaces communautaires utilisés au gré des convenances des uns et des autres, mais de lieux affectés à des maisons » (Chazelles et al., 2015 : 344). Perçues comme des cuisines extérieures non couvertes, elles sont caractérisées par la présence de foyers, de fours, d'empierrements. Seul, l'appentis 11 est semi-ouvert, les autres espaces étant non couverts (*ibid.* : 344). « Nulle part dans le quartier de la source de Montlaurès, n'ont été reconnus des équipements domestiques susceptibles d'avoir été utilisés par la collectivité [...] au contraire, la multiplication des structures de cuisson et des aires ou tables de travail indique bien le caractère individuel de chacune d'entre elles. [...] En revanche, la mise en commun de certains biens et le partage de certaines tâches se manifestent par la présence d'un grenier vraisemblablement collectif (grenier 3) et par celle d'une large zone empierrée (secteur 21) qui évoque des travaux soit agricoles, soit artisanaux » (*ibid.* : 346).

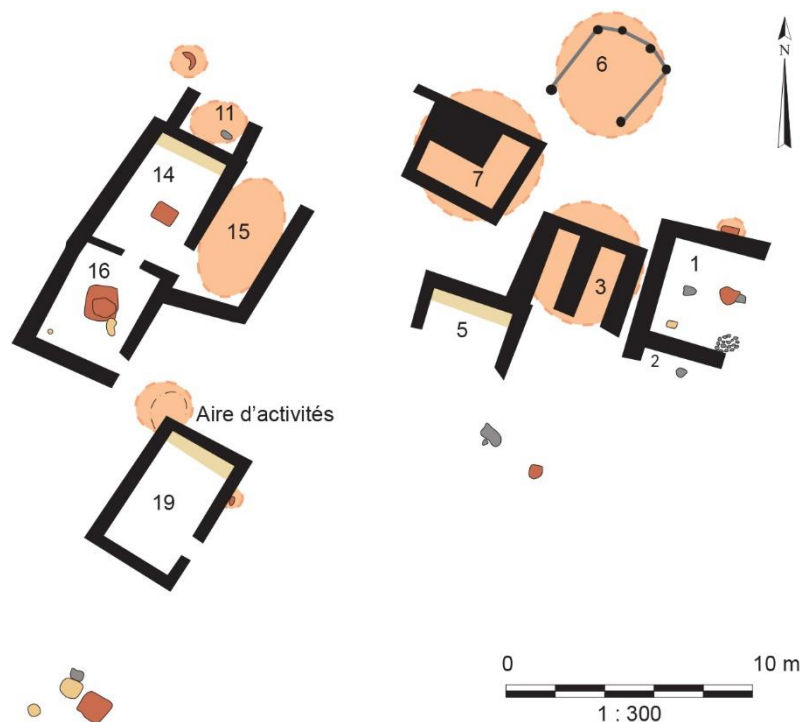


Fig. 91 Emplacement des zones d'activités à l'extérieur des habitations de Montlaurès (DAO d'après Chazelles et al., 2015 : 122, fig. 78)

Ce phénomène s'observe aussi à La Monédière, où à proximité de l'habitation 1 a été mise au jour une aire d'activité avec des structures de cuisson. Pour l'habitation 13, cet espace est sur la face avant, près de l'entrée sud, comme pour l'unité 28 où il est devant l'entrée au nord-ouest, mais aussi sur le côté du bâtiment au nord-est. À *Ruscino*, c'est une structure de stockage qui se situe au sud, devant l'entrée. Ces données donnent une impression de grande liberté dans le choix de l'emplacement de ces zones d'activités de plein air. À l'opposé, dans les agglomérations à trame serrée, ces espaces sont toujours situés devant l'entrée, comme le montrent les exemples de l'Île de Martigues ou de Lattes.

Les tendances observées sur les sites à trame serrée, où les maisons sont mitoyennes et donnent directement sur une rue, montrent que l'extérieur est peu utilisé et la manière dont il est approprié varie selon les agglomérations. À l'Île de Martigues, les structures de cuisson sont positionnées dans la rue, mais accolées contre la façade de manière à gêner le moins possible la circulation. À Lattes, le plus souvent, ces espaces sont aménagés dans les limites des lots constructibles. Ils empiètent parfois sur la rue, autrement dit un espace public. Sur les sites à trame lâche, en revanche, les espaces publics ne sont pas identifiables et le foisonnement des activités pratiquées en plein air, soit à proximité des habitations, soit sur des aires dédiées, interroge nécessairement sur cette notion d'espace public et privé. Ces activités du quotidien qui prennent place dans la maison et dehors, ne sont pas les seules à caractériser la maison. À l'âge du Fer, l'espace domestique est aussi le lieu de pratiques rituelles et de production.

2.3.2. Des activités rituelles dans l'habitation

2.3.2.1. Les dépôts d'objets et de faune

Par leur fréquence, les pratiques rituelles à l'âge du Fer dans le Midi méditerranéen ont une place importante dans l'espace domestique et se matérialisent par des dépôts de formes diverses. Plusieurs pratiques se distinguent : des dépôts d'objets, de faune, ou des ensevelissements de nouveaux nés dans les espaces intérieurs, et des grandes fosses à vocation collective situées en extérieur. Deux de ces fosses ont été mises au jour à La Monédière. La première, de 90 cm de diamètre, datée de 540 - 520 av. n. è., comprenait les fragments de vingt vases, presque tous complets, ainsi qu'une fusaiöle, un aiguisoir et des morceaux de terre crue architecturale (Nickels, Genty, 1974 ; Dedet, Schwaller, 1990). La deuxième datée du dernier quart du VI^e siècle av. n. è. comprenait dans son creusement de 16 m de diamètre divers fragments d'objets et de faune (Fig. 92) qui serait le résultat de deux banquets, à deux périodes différentes (475 - 450 et 430 - 420 av. n. è.), au cours desquels aurait été consommé de manière abondante du vin et de la viande (Beylier *et al.*, 2018).



Fig. 92 Exemples de mobilier céramique englobé dans le comblement, La Monédière (Beylier, *et al.*, 2014 : 333, fig. 373)

Dans les habitations, les dépôts réalisés dans des creusements de quelques centimètres de diamètre ne sont pas toujours évidents à interpréter lors de la fouille, car la frontière entre actes rituels et rejets domestiques est mince. Si certains, mis en place avant ou pendant la construction du bâtiment, sont interprétés, par leur situation, comme des témoins de rites de fondation, ce type de vestiges, disposés de manière aléatoire dans l'habitat, est plus difficile à distinguer.

Outre les inhumations de nouveau-né dont l'interprétation est différente, trois types de dépôts sont mis en relief : les dépôts mixtes, contenant à la fois des éléments céramiques, de la faune et des restes de végétaux. Ils sont plus fréquents que les dépôts composés uniquement de restes d'animaux, ou de ceux constitués seulement d'objets (céramique, métal notamment), parce qu'ils sont plus aisément interprétés comme représentatif de gestes rituels. En effet, le fait d'accompagner un animal avec des végétaux et des objets est plus représentatif d'une offrande, tandis qu'un dépôt avec un seul animal pourrait être le résultat d'un acte de consommation courante et ceux avec uniquement des objets, un acte de thésaurisation. Tous ces éléments peuvent être perçus de trois manières : des amulettes protectrices, des restes de repas cérémoniels ou des offrandes. Les aliments et boissons ne sont pas conservés, mais certains ustensiles pourraient être liés à ces événements (Roure *et al.*, 2011 : 176 - 177).

Ces dépôts sont mis en place à différents moments de la vie de l'habitation, à commencer par l'étape de la construction comme l'atteste la présence de fosses creusées dans le sol, ou sous un mur. C'est illustré à Lattes par la découverte de deux fosses contenant des céramiques, creusées dans le remblai antérieur à la préparation du sol d'une habitation (Belarte, 1998 *in* : Atlas UDO). C'est avéré à Peyrac-sur-Mer (Aude) par la fouille, sous un mur du III^e siècle av. n. è., d'une fosse contenant un veau découpé en quartiers, ou encore à L'Agréable (Villasavary, Aude) où un crâne de chien se trouvait dans une fosse interprétée comme un trou de poteau (Dedet, Schwaller, 1990 : 151).

Ces fosses sont creusées dans les niveaux d'occupations ou bien sous les structures telles que les banquettes ou les foyers. Enfin, des dépôts semblent avoir été créés lors d'événements réalisés pour célébrer la destruction de l'édifice comme cela semble être le cas pour une fosse de l'habitation 40 de La Monédière, par sa situation dans le niveau d'abandon, et son ensevelissement sous des éléments issus de l'effondrement du bâtiment (charbons et éléments architecturaux).

Les artefacts sont généralement déposés en vrac dans la fosse, mais parfois, ils sont contenus dans des vases ou dans des coffres avant d'être enfouis dans ces fosses. Par exemple, des os non identifiés ont été mis au jour à Montlaurès dans un petit coffre limité par deux grandes pierres plantées de chant, enterré dans une fosse (Ropiot, Mazière, 2007 : 736). À Lattes, un dépôt de serpent a été découvert dans une urne, sous la banquette du bâtiment 2001 (Fig. 93), un autre avec des os d'oiseau et de la microfaune dans une urne fermée, sous un amas de pierres, à l'angle de mur, sous un niveau de destruction, dans le secteur 9, de l'îlot 3 (Fabre, 1990).



Fig. 93 Dépôt d'une urne contenant les restes d'un serpent sous une banquette de la maison 2001 de l'îlot 20, Lattes (dernier quart du III^e s. av. n. è.) (Py, 2009 : 325)

Plusieurs fosses peuvent être créées simultanément, telles que celles mises au jour dans l'habitation 40 de La Monédière (Fig. 94), ou bien à des temporalités différentes. Si certaines pièces comptent plusieurs dépôts, certains sont isolés, comme celui situé contre un mur près de

la porte d'une maison du quartier de la source à Montlaurès, datée du V^e siècle av. n. è. (Chazelles, 2011 : 199).



Fig. 94 Le fond de vase perforé, et les fragments de meule dans le comblement de la fosse FS12165, La Monédière (Cauvin, in : Beylier et al., 2017 : 53 fig. 38)

Parmi les os d'animaux placés dans ces structures, le bœuf est moins fréquent que le mouton, la chèvre, le porc et le chien. Les chiens sont parfois associés à des nouveau-nés, ce qui n'exclut pas leur présence dans des dépôts mixtes où ils sont mêlés à des restes d'oiseaux, de porcs et de céramiques comme à Lattes dans le secteur 2 de l'îlot 27 (Fig. 95) (Fabre, Gardeisen, 1999 : 272-275). Ces animaux sont présents autant en contexte funéraire que domestique et des actes de cynophagie sont attestés dès le Néolithique, et ce, jusqu'à l'âge du Fer dans le Midi de la France (*ibid.*). La tête est un élément particulier parfois enterré seul, ou surmontant le reste du corps (Roure *et al.*, 2011 : 172).

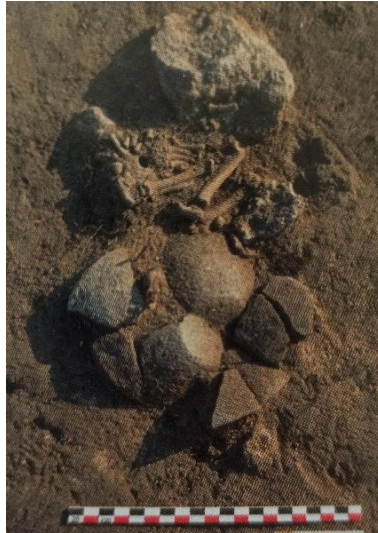


Fig. 95 Inhumation d'un jeune chiot accompagné d'une coupe non tournée dans une pièce de l'îlot 2, Lattes (deuxième quart du IV^e siècle av. n. è.) (Py, 2009 : 325)

Ces dépôts d'animaux dans les habitations, qui se distinguent des simples rejets de consommation (tant par leur nature que par leur disposition), peuvent être interprétés comme les restes de sacrifices qui ont pu être consommés ou non, en raison de leur ressemblance avec les données récoltées dans les sanctuaires romains et gaulois (Fabre, Gardeisen, 1999 : 277). Une autre forme de dépôts, plus caractéristique des pratiques gauloises dans l'espace domestique, pourrait être le témoin d'activités rituelles, il s'agit des dépôts de nouveau-nés.

2.3.2.2. Les dépôts de nouveau-nés

Enterrer les nouveau-nés dans les habitations est un phénomène relativement exceptionnel dans les sociétés. Ce geste, pratiqué par les Gaulois, pouvait être associé à une pratique rituelle spécifique et à la relation que les habitants ont avec ces individus mort-nés. Il est complexe de parler de sépulture dans le sens de « *cérémonies d'usage qui accompagnent l'ensevelissement d'un mort* » (CNRTL) puisque les conditions de cet ensevelissement peuvent prendre plusieurs

formes. Ces éléments, étudiés depuis les années 1980-1990, sont régulièrement présents dans les habitations malgré la difficulté de les mettre au jour lors de la fouille. Ces inhumations ne sont pas présentes sur tous les habitats, elles sont absentes à Quinquiris, à La Condamine et à Coudounèu, soit pour des raisons de conservation, soit parce que le site ou les habitants avaient un statut différent. Cela pourrait être le cas de Coudounèu dont la fonction semble avoir été celle d'un grenier.

Sur les sites du corpus, en l'état des données actuelles, 35 sépultures ont été répertoriées dont quatre se trouvaient à l'extérieur, le plus souvent à proximité des habitations, comme à Montlaurès, ou bien dans des cours comme à Mailhac (cour F) ou à Gailhan (cour 15A). Dans ce dernier cas, des squelettes ont été mis au jour sous un foyer, construit sur une zone de cuisson qui était déjà utilisée. La présence à Gailhan (pièce 21) d'un nouveau-né enseveli près du foyer central, puis à La Monédière (UNF 28) et à Lattes (UNF 115) de fosses creusées directement dans le foyer pour accueillir le défunt, conforte l'idée que ces inhumations peuvent avoir un certain lien (symbolique) avec des structures de cuisson, même si ce n'est pas systématique. Des fosses sont plutôt disposées près des parois, dans les angles, et près du rempart lorsque celui-ci sert de mur à l'habitation (Mailhac). Plus exceptionnellement, elles prennent place dans un mur de refend après sa construction (UNF 103, Lattes) ou bien dans la fondation d'une banquette (pièce 5, îlot 27, Lattes). Ces sépultures peuvent aussi bien être créées dans les niveaux de fondation des habitations que dans les niveaux de remblais disposés lors de réaménagements (UNF 116-117-118, UNF 301, Lattes), les niveaux de sol ou bien les niveaux de destruction ou d'abandon (UNF 32, 28, La Monédière).

Les nouveau-nés sont décédés quelques semaines avant le terme ou quelques jours après, parfois prématurés (UNF 107, Lattes), disposés en décubitus latéral droit ou gauche (position fœtale), et de temps à autre accompagnés d'os de porc (UNF 301, Lattes), de chiot (pièce 2 îlot 27, Lattes) ou de fragments de céramique (Le Marduel). Certains cas uniques, en l'état des

données, posent de nouvelles questions comme la sépulture signalée par une grande pierre plate au Marduel et des sépultures doubles à Mailhac et au Marduel. La présence d'une sépulture double à La Monédière (unité 6) a permis de formuler l'hypothèse de jumeaux, car les enterrements ont été réalisés quasi simultanément (Fig. 96) (Beylier, Gailledrat, 2014 : 189 - 190). Dans un espace non couvert, la cour 3 (îlot 27), au milieu du IV^e siècle av. n. è., ont été mis au jour les restes isolés d'un fœtus humain. Il pourrait s'agir des vestiges d'un avortement naturel ou provoqué (Fabre, Gardeisen, 1999 : 277). Une incinération a été mise au jour au IV^e siècle av. n. è. à Mailhac dans le sol d'une habitation. Ces cas particuliers amènent à se demander si certaines de ces sépultures ne revêtent pas une signification particulière, ces décès sont-ils provoqués ? L'incinération est-elle réservée à certains cas de figure ou est-ce un choix individuel ?



Fig. 96 Sépulture double de nouveau-né de l'UNF 6, La Monédière (Michel in : Beylier et al., 2014 : 301, fig. 345)

Par leur fréquence, la manière dont ces nouveau-nés sont enterrés fait partie d'actes du quotidien, peut-être ritualisés. De nombreux débats animent la réflexion sur le statut et le traitement de ces individus montrant que le décès des nouveau-nés est fréquent à cette période (Dedet, 2008 : 10) et aurait pour conséquence d'inclure ces morts dans le quotidien des individus. Certains chercheurs émettent l'hypothèse d'infanticide, de sacrifice religieux, ou bien de morts jugées « mauvaises » (Dedet, 1991). Même si les sépultures ne sont pas découvertes dans toutes les habitations, elles font partie du cadre domestique, relient la maison à cette notion de mort et conduisent à interroger le statut de ces individus au sein de la famille et de la société (chapitre 5). La maison gauloise accueille diverses activités au quotidien, dont les activités rituelles font partie, mais elle est aussi le lieu où sont pratiqués des activités spécialisées.

2.3.3. Des activités de production

La maison durant l'âge du Fer est un lieu qui accueille les activités de production agricole et artisanale. Les premières sont perceptibles dans l'espace domestique par le stockage des denrées issues de l'agriculture et le parage dans des enclos du bétail. Les paysans devaient vivre dans les habitats groupés, car les cas d'habitats isolés sont rares (Py, 2012 : 256) ou bien les données ne nous sont pas parvenues. M. Py défend l'idée d'une coexistence d'une production familiale et collective. En effet, si certaines activités sont réservées à un cercle familial restreint, d'autres nécessitent de la main-d'œuvre au-delà de l'unité domestique, notamment pour la récolte et la chasse. De plus, la présence de grands fours de cuisson de céramique, sur certains sites au début de l'âge du Fer, témoigne de cette collaboration entre plusieurs unités domestiques pour certains travaux (Py, 2012 : 87).

Si les quantités stockées dans certaines habitations se limitent à ce qui est consommé dans le cadre familial, à partir du VI^e-V^e siècle av. n. è. les capacités de stockage dépassent les besoins familiaux pour des objectifs commerciaux (Py, 2012 : 256). Cette augmentation est étroitement liée à la mise en place d'une production plus intensive. D. Garcia explique le développement du stockage par deux facteurs, à savoir : le passage d'une « économie rurale » à un surplus de production, pour subvenir au besoin du groupe et échanger avec d'autres. Puis, la création des habitats urbanisés puisque d'après les travaux de A. Toynbee (1972 : 19 *in* : Garcia, 2014 : 145) tout phénomène urbain va de pair avec une économie de « non autosubsistance ». Selon lui, ce mode de production, plus intensif, ne correspond pas à une société dite « primitive » pour qui le stockage est superflu. Il défend l'idée, qu'à l'âge du Fer, en changeant de mode de production la société passe d'un système de « proto-chefferie » (*Big Men*) avec une économie de subsistance à un système « d'aristocratie tribale » avec l'apparition de nouvelles classes comme celle du marchand. Ainsi, il apparaît des classes dirigeantes qui imposent une organisation dans la gestion des surplus alimentaires avec parfois de grands ensembles de stockage qui sort d'une gestion familiale, pour une prise en charge communautaire (Garcia, 2014 : 146).

La maison abrite aussi les activités manufacturières comprenant la poterie, la métallurgie, le tissage, le travail des os, du bois, de la pierre, de la peau, de la laine et les activités liées à la construction. Au début de l'âge du Fer, on considère que le mode de production est fondamentalement domestique, c'est-à-dire qu'il s'agit d'activités occasionnelles ou saisonnières pratiquées dans le cadre de la maison par quelques personnes maîtrisant les bases techniques et produisant un faible volume de biens manufacturés. Ces activités sont polyvalentes et répondent aux besoins de l'unité (Anwar, 2014 : 408-409). Dans le cas de la poterie, jusqu'au VI^e siècle av. n. è., les Gaulois produisent de la céramique non tournée dans le cadre familial, puis ils commencent à adopter le tour et dans le même temps, apparaissent

des ateliers spécialisés dont les traces sont rares. Il est possible que ces espaces se situent hors des habitats ou dans des sites spécialisés (Garcia, 2014 : 155-156 ; Py, 2012 : 159).

La métallurgie comprend d'un côté des activités qui peuvent être réalisées dans un cadre domestique comme les réparations, les soudures simples, la réalisation de petites pièces (agrafes, poids), et de l'autre de nombreuses tâches qui requièrent des connaissances techniques importantes et un investissement en temps. Ainsi la réalisation de lingots, la réduction de minerai, la réalisation d'objets coulés, la fabrication d'armes et la chaudronnerie sont des productions spécialisées (Garcia, 2014 : 157). Dès le VI^e siècle av. n. è., avec la multiplication des objets en fer, les ateliers sont probablement plus nombreux, alors que les autres activités manufacturières semblent plutôt se restreindre à l'espace domestique, ce qui n'exclut pas la possibilité de produire dans l'habitation des objets voués à être échangés. Peut-être que « *l'artisan ne dépend guère de son lieu de travail* » (Huot, 1970 : 1097). La thèse de N. Anwar a mis en évidence l'existence de trois types de production (Fig. 97), une artisanale en atelier, une semi-artisanale produite au sein de la famille ou du village avec une production collective dépassant le cadre de la demande domestique et la production domestique (Anwar, 2014).

	Mode de production domestique	Mode de production semi-artisanal	Mode de production artisanal
Terminologie anglo-saxonne (Dietler 2005)	<i>household production mode</i>	<i>household industry</i>	<i>workshop production mode</i>
Lieu de production	unité domestique	unité domestique et/ou espace collectif ou spécialisé ?	lieu spécialisé
Nature de la production	production de subsistance	production de proximité	production de proximité et/ou d'échange
Échelle de production	production familiale	production communautaire ou micro-régionale	production locale, micro-régionale et/ou régionale
Niveau de dépendance vivrière	faible	moyen	fort
Degré de technicité	bas	moyen	élevé <=> notion d'apprentissage
Activités associées	<ul style="list-style-type: none"> - fabrication des vases non tournés - filage, couture, tissage - travail du cuir - entretien des objets métalliques (affûtage des lames...) - travail de la pierre (?) - ... 	<ul style="list-style-type: none"> - cuisson des vases non tournés, certaines production de vases non tournés ou de <i>dolia</i> - travail de l'os (?) - tannerie - teinture des tissus et des cuirs - travail du plomb (?) - travail de la pierre - ... 	<ul style="list-style-type: none"> - façonnage et cuisson des vases tournés - élaboration d'objets en bronze, fer ou métaux précieux - certains types d'objets en matières dures animales (utilisation du tour) - travail du verre - travail de la pierre - ...

Fig. 97 Tableau des modes de production identifiés dans les sociétés indigènes de Gaule méridionale (Anwar 2014 : 410, Fig. 5.2.)

La notion de production domestique n'exclut pas la possibilité d'une collaboration communautaire au sein de la famille ou du village. Au même titre que les activités quotidiennes et les pratiques rituelles, la production domestique joue un rôle majeur dans l'habitation. Une grande modification du mode de production est opérée entre le premier et le deuxième âge du Fer avec une intensification de la production agricole et le stockage de surplus alimentaire, mais aussi la spécialisation artisanale. Cette modification a des conséquences sur la relation à la maison dans la manière de stocker les denrées et dans la manière d'organiser les espaces d'activités. Les espaces sont réaménagés, construits différemment. Cette vision dynamique d'un espace qui se transforme conduit à s'interroger les durées d'occupation, les phases de transformations de l'habitation.

Partie 2.4. Les données chronologiques des habitations

La maison est un lieu occupé, par une ou plusieurs familles, pendant une durée plus ou moins longue au cours de laquelle elle peut faire l'objet de modifications, être abandonnée ou détruite. Analyser l'occupation, c'est comprendre son histoire, mais aussi le fonctionnement de la société en interrogeant la notion de génération, les règles de transmission et la représentation de cet objet à travers l'histoire de la maison. À partir des vestiges archéologiques, trois éléments permettent de caractériser cette dernière : la durée d'occupation, les modalités d'abandon ou de destruction et les modifications apportées à l'espace domestique. Ces déterminants révèlent des différences entre les habitations des sites à trame lâche et serrée.

2.4.1. La durée d'occupation des habitations et leurs réaménagements

Une famille peut occuper un emplacement sur une courte période, le transmettre aux générations futures ou bien l'attribuer à un autre groupe d'individus. Les sites étudiés semblent montrer des différences dans la manière d'occuper les maisons.

Avant d'interroger la durée d'occupation, il faut avoir connaissance des méthodes de datation des bâtiments pour identifier les limites du raisonnement. Chaque habitation est datée selon une chronologie relative, plus rarement absolue. Cette dernière est basée sur des méthodes physico-chimiques comme l'analyse du carbone 14, la dendrochronologie, le magnétisme ou encore la thermoluminescence, pour obtenir une date calendaire, généralement une fourchette, estimée de manière plus ou moins précise selon l'analyse choisie (Demoule *et al.*, 2009 : 91 - 100). Les contraintes du temps nécessaire pour réaliser ces datations et le prix des analyses en limitent l'usage, privilégiant la datation relative. Elle consiste à analyser la stratigraphie, car à chaque

couche de terre correspond un niveau de réfection du sol, un niveau d'abandon, de destruction, de remaniement de l'architecture ou des structures qui permet de dégager différentes phases d'occupation de l'habitation. Ensuite, l'étude typologique du mobilier, couramment découvert sur les sites (céramique, monnaie, etc.), contenus dans chacune des strates, permet de proposer une datation absolue. Chaque période est caractérisée par une forme, un décor, une technique ce qui permet d'obtenir une fourchette chronologique plus ou moins précise en fonction du contexte avec un *terminus ante quem*, moment après lequel une couche archéologique n'a pas pu se former, soit la date la plus récente, et le *terminus post quem*, moment avant lequel une couche archéologique n'a pas pu se former, soit la date la plus ancienne (Py, Adroher Auroux, 1991). Il faut parfois écarter les objets qui donnent des datations trop éloignées, car ils peuvent être des intrusions suite à un bouleversement stratigraphique ou bien un objet utilisé ou réutilisé tardivement.

Pour le corpus concerné, les phases d'occupation sont estimées entre 20 et 100 ans selon les sites, les degrés d'erreur étant proportionnels à la grandeur de l'écart-type. Ne pouvant pas donner une date précise, cette fourchette chronologique est généralement arrondie au quart de siècle ou au demi-siècle (Py, Adroher Auroux, 1991). Même si ces données sont à prendre avec précaution, en raison de nombreux facteurs qui peuvent en altérer la précision, ces dates conduisent à réfléchir au temps d'occupation d'une habitation, aux occupants qui s'y succèdent.

Le premier village de l'Île de Martigues, entre le V^e et le II^e siècle av. n. è., a connu deux phases de destruction et une phase de réaménagement, chacune est estimée avoir duré de 75 à 100 ans. Entre les périodes de destruction, les sols des habitations ont été remblayés en moyenne trois fois (Fig. 98). Le second village, construit après le II^e siècle av. n. è., a livré des données suffisantes pour estimer chaque phase d'occupation autour de 50 ans (Fig. 99). Les habitations ont connu entre deux et quatre phases au cours desquelles ont été réalisées des réfections, le remblaiement du sol, des effondrements ou une destruction de la bâtisse. La maison est occupée

environ 50 ans, puis le bâtiment est réagencé, voire reconstruit pour être réoccupé pendant à nouveau une cinquantaine d'années.

Début V ^e av. n. è.	1 phase		1 destruction
Début V ^e deuxième quart du IV ^e av. n. è.	1 phase de 75-100 ans	3 réfections de sols	
Milieu IV ^e milieu III ^e av. n. è.	1 phase de 100 ans	3 réfections de sol	1 destruction

Fig. 98 Phases d'occupation des habitations du premier village de l'Île de Martigues

A1	3 phases de 50 ans	1 réfection de sol	1 reconstruction
A3	3 phases de 50 ans	2 réfections de sol	
B3	4 phases de 50 ans	3 réfections de sol	
B5	4 phases de 50 ans	2 réfections de sol	1 reconstruction
C2	2 phases de 50 ans	1 réfection de sol	
C8	4 phases de 50 ans	2 réfections de sol	1 reconstruction
D2	4 phases de 50 ans	3 réfections de sol	
D4	4 phases de 50 ans	2 réfections de sol	1 reconstruction

Fig. 99 Phases d'occupation des habitations du second village de l'Île de Martigues

À Lattes, les phases d'occupation des habitations sont estimées entre 25 et 50 ans (Fig. 100). Les données sont dispersées sur une période relativement longue, entre le V^e et II^e siècles av. n. è.¹⁴. Les bâtiments sont occupés deux à trois fois 25 ans à 50 ans, plus exceptionnellement

¹⁴ Il est rare que les bâtiments soient occupés une seule phase. Lorsque cela est mentionné comme tel dans le tableau, c'est que les données antérieures ne sont pas connues.

jusqu'à sept fois. À chaque phase, l'espace est réaménagé ou bien reconstruit sur le même emplacement et les sols sont rechargés.

103-105	2 phases de 25 ans	1 réaménagement des pièces	1 destruction
109-111-115	3 phases de 25 ans	2 réaménagements des pièces et des sols	1 abandon
104-110-114-116/118-119	5 phases de 25 ans	6 réaménagements des pièces et des sols	1 destruction
201-203	2 phases (25 et 50 ans)	1 réaménagement des pièces et des sols	
301-303	2 phases de 25 ans	1 réaménagement des pièces et des sols	1 abandon
302	1 phase de 25 ans		1 abandon
401-403	1 phase de 25 ans		1 abandon
406-407-408-409-410-411-412-413-414	7 phases de 25 ans	5 réaménagements des pièces, sol, portes	2 reconstructions
416-417-418	2 phases de 50 ans	1 reconstruction	
701-703	2 phases de 25 ans	1 réaménagement des pièces et des sols	1 abandon
702	1 phase de 25 ans		1 destruction
705-706-708	2 phases de 25 ans	1 réaménagement des pièces et des sols	
709-710	2 phases de 25 ans	1 réaménagement des pièces et des sols	1 abandon
801	1 phase de 25 ans		
802 – 901- 803	2 phases de 25 ans	1 réaménagement des pièces et des sols	1 abandon

Fig. 100 Phases d'occupation des habitations de Lattes

La durée d'occupation des habitations du Marduel entre la fin du V^e et le II^e siècle av. n. è. est beaucoup plus variable, avec des durées pouvant aller de 20 à 100 ans (Fig. 101). La plupart des habitations sont reconstruites sur les murs préexistants ou sur de nouveaux, et sont rarement réaménagées.

16	2 phases de 50 ans	1 reconstruction	
44	2 phases de 100 ans	1 reconstruction	
1011-1012	4 phases (20-20-25 et 50 ans)	3 reconstructions 1 réaménagement de la façade	3 destructions

Fig. 101 Phases d'occupation des habitations du Marduel

À Pech Maho, presque toutes les habitations de la dernière période (Pech Maho III) ont été détruites par un incendie et pillées dans le dernier quart du III^e siècle av. n. è. La dernière phase d'occupation des habitations 58ABE et 58CD, construites lors d'occupation antérieure, est estimée à 25 ans (Fig. 102).

58ABE	1 phase de 25 ans	1 destruction
58CD	1 phase de 25 ans	1 destruction

Fig. 102 Phases d'occupation des habitations de Pech Maho

Sur le site de Montlaurès, aux VI^e et V^e siècles av. n. è., les habitations sont occupées pendant 75 ans, ce qui est relativement long par rapport aux autres sites (Fig. 103). En revanche, aucune trace de réaménagement ou de seconde occupation n'est perceptible, hormis pour l'habitation 2/5 dont la cloison a été abattue à un moment donné.

14-16	1 phase de 75 ans		1 abandon
2/5-8	1 phase de 75 ans	1 réaménagement des pièces	1 abandon
19	1 phase de 75 ans		1 abandon
1-2	1 phase de 75 ans		1 abandon
5	1 phase de 75 ans		1 abandon

Fig. 103 Phases d'occupation des habitations de Montlaurès

À La Monédière, les durées d'occupation des habitations sont estimées entre 20 et 30 ans (Fig. 104). Elles ne sont pas réoccupées, mais, pour la plupart, détruites ou abandonnées. Les seuls exemples de réaménagement sont : la maison 1 dont le sol et les pièces ont été réaménagés deux fois en 20 ans et la maison 15 dans laquelle le sol a été rechargé, la porte déplacée et un nouveau foyer installé au cours des 30 années. La durée de vie d'une habitation est alors plus réduite.

9	580-560 av. n. è.		Incendié
30	580-560 av. n. è.		Incendié
22	580-560 av. n. è.		Incendiée
28	560-540 av. n. è.		Abandon
1	560-540 av. n. è.	2 réaménagements du sol et des pièces	Abandon
13	540-510 av. n. è.		Abandon
15	540-510 av. n. è.	1 réaménagement de sol, déplacement de la porte et construction d'un nouveau foyer	Destruction

Fig. 104 Phases d'occupation des habitations de La Monédière

Le diagramme de synthèse (Fig. 105) conduit à observer une tendance d'occupation autour de 20 à 50 ans sur la plupart des sites. Le site du Marduel possède une habitation (UNF 44) qui semble durer 100 ans, mais cela peut être issu d'un biais des données ou d'une exception. En revanche, pour Montlaurès, toutes les habitations sont occupées 75 ans, ce qui est supérieur aux phases des autres sites.



Fig. 105 Diagramme de synthèse des durées minimales et maximales d'occupation par phase pour les habitations du site et le nombre de phase d'occupation des habitations

La principale différence à souligner est celle existant entre les agglomérations à trame serrée et celle à trame lâche. Les durées d'occupation sont similaires pour les habitations des deux types d'agglomérations ; en revanche, le nombre de phases est ici un élément distinctif. Les réaménagements sont fréquents dans les agglomérations à trame serrée (trois phases en moyenne) : ils concernent la recharge des surfaces de sol, la transformation de l'agencement de l'espace en ajoutant ou supprimant des cloisons, et puis le déplacement de l'ouverture. Il faut noter que pendant les trois premières phases d'occupation d'une habitation la durée

d'occupation est relativement similaire, en revanche, au-delà, lorsque le nombre de phases se multiplie la durée diminue.

Dans les sites à trame lâche, de manière exceptionnelle, quelques cloisons sont abattues, ou des ouvertures déplacées, mais les réaménagements sont rares, l'occupation est donc, a priori, continue, sans rupture dans la conception de l'espace. Ainsi, il semble qu'en fonction de l'agencement spatial de l'habitat (lâche ou serré) l'occupation soit continue ou bien marquée par des transformations spatiales. Au même titre que l'occupation de l'espace, les modalités de reconstruction, d'abandon ou de destruction des habitations sont propres à chaque site.

2.4.2. Abandon, destruction et reconstruction des habitations

Les habitations du corpus sont reconstruites, abandonnées, détruites pour des raisons très diverses, mais analyser ces données permettra de mieux questionner les notions d'héritage et d'attachement au territoire (chapitre 5).

À Montlaurès, sur le secteur méridional, les habitations sont implantées sur la zone où se trouvaient les bâtiments arasés de la phase précédente. Les bâtiments 5, 1-2 et 8 possèdent un niveau d'abandon couvert par un niveau de démolition reconnaissable par la présence de couches limoneuses et de fragments de brique de terre crue. « *Ces gravats emplissent les espaces clos situés en contrebas des sols extérieurs et débordent même au-delà des solins en pierre restés en élévation* » (Chazelles, Ugolini, 2015 : 255). Il y a très peu de mobilier dans les habitations, ce qui permet d'envisager deux interprétations : soit les maisons ont été vidées avant leur abandon, soit les objets ont été récupérés postérieurement. Suite à l'incendie de la toiture de la maison 14-16, l'absence d'objets en métal, de stocks de provisions ou encore de meules, suggère que le mobilier a été réutilisé, tout comme les pièces de charpente. Avant la

démolition des murs en adobes, le bâtiment en ruine a servi de dépotoir, comme le montre la présence d'abondants fragments de céramique (*ibid.* : 256). Le quartier semble abandonné entre 475 et 400 av. n. è., car aucune reconstruction ou réoccupation des ruines n'a été décelée lors de la fouille. Ce n'est qu'à partir de 425 av. n. è. qu'une nouvelle occupation est attestée par la présence de lambeaux de sols et des installations de plein air (structures de combustion, autres structures légères). Il est possible que l'habitat se soit alors concentré sur la partie orientale de la colline où ont été mises au jour des structures occupées entre 400 et 300 av. n. è. Ainsi, les habitations de la zone méridionale ont été abandonnées, car le groupe a décidé (ou a été contraint) de déplacer son habitat sur la colline.

Toutes les habitations de l'Île de Martigues ont été détruites par un incendie au IV^e siècle av. n. è. suite à une action militaire, ou moins probable, à un accroissement démographique qui a nécessité une reconstruction totale du village (Chausserie-Laprée, Nin, 1987 : 49). Les bâtiments ont été arasés, voire surcreusés, afin d'obtenir un niveau de sol plat pour les nouvelles fondations. Au cours des phases suivantes, les maisons A6, A7 et D8, subissent des incendies accidentels et sont reconstruites. Si la majorité des bâtiments reprennent le plan des anciens, certaines modifications sont opérées. Entre la période 2a et 2b, la maison A1 a été surplombée par trois petites habitations face à la rue 11 (Fig. 106). Au cours de la période 2b et 2c, l'édifice qui remplace l'ancien D8, détruit par un incendie, englobe l'emplacement de D9, et le bâtiment A3/A4 a été divisé en deux pièces distinctes, non communicantes. Au cours des phases 2 et 3 (Fig. 107), l'îlot B a été réagencé en un îlot double dans lequel les habitations B2 et B3 ont été divisées en deux pièces uniques, chacune ouvrant sur une rue. Les bâtiments A3 et A4 ont été fusionnés en une seule pièce, tout comme les bâtiments C2 et C3. Enfin, l'îlot D a aussi été modifié. L'habitation D4 a été divisée en trois petites pièces et les habitations D7 et D8 ont été totalement réagencées en une pièce en « L » (D9) et une plus petite rectangulaire (D10). Phase 3b, les habitations ont été remblayées. L'unité A4 a été cloisonnée en deux espaces et le

bâtiment B1-B2 a été divisé en deux espaces séparés. Puis, phase 4, le bâtiment C2 est devenu une pièce unique, D5 a été légèrement agrandi en empiétant sur D4, et D6 a fusionné avec D8.

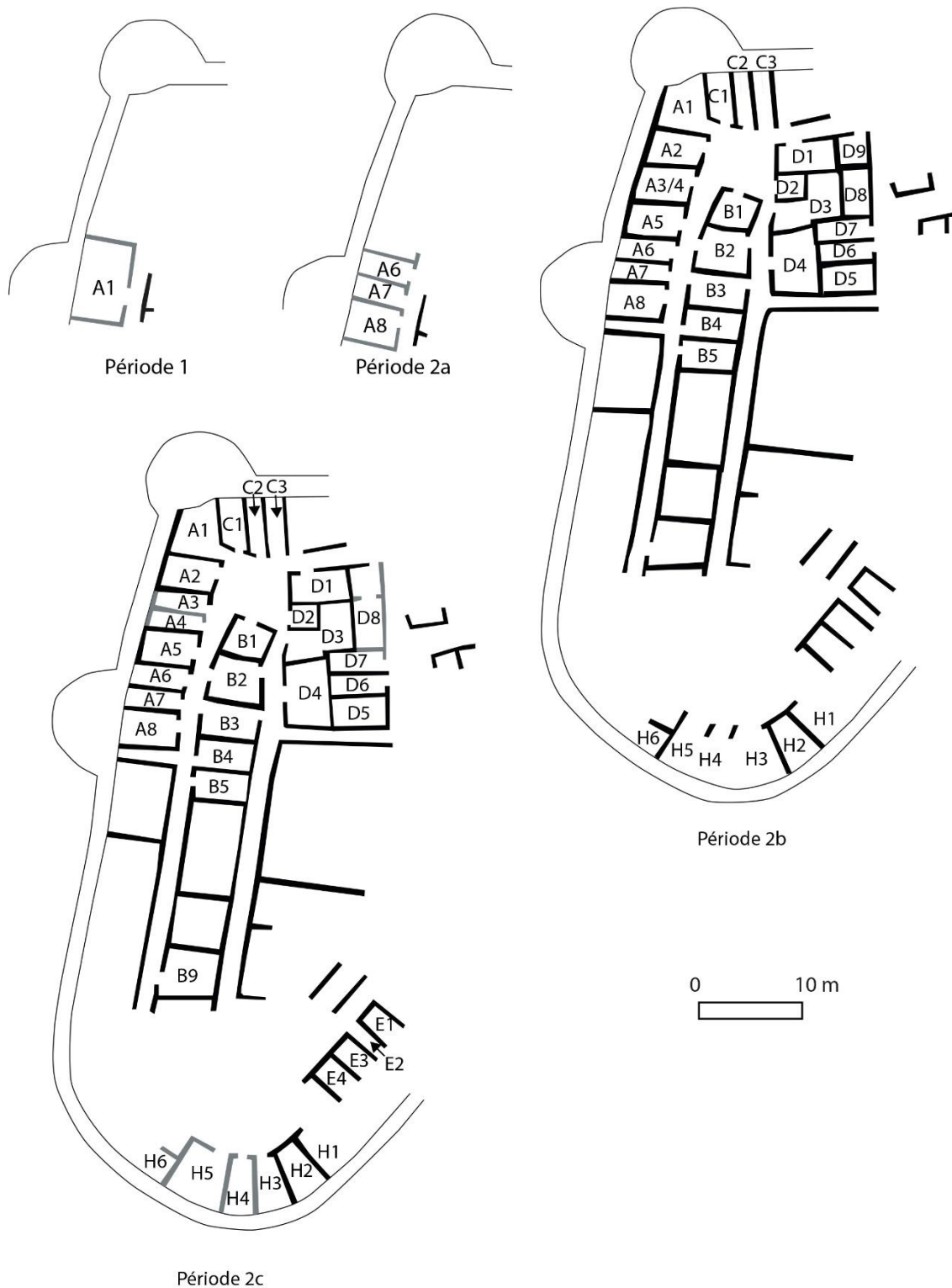


Fig. 106 Plan des différentes phases de réaménagement de l'Île de Martigues (DAO d'après Chausserie-Laprée et al., 1990 : 38)

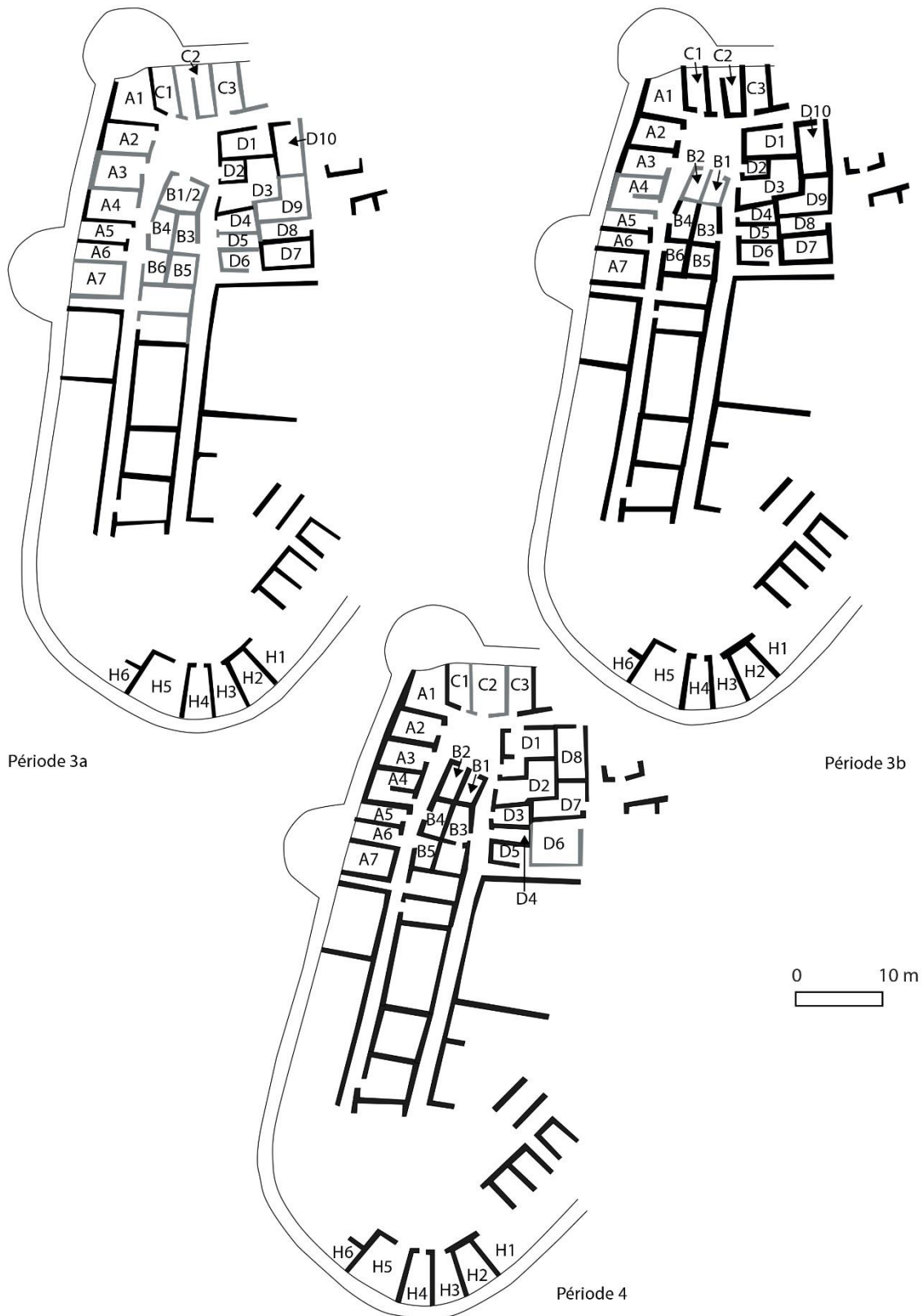


Fig. 107 Plan des différentes phases de réaménagement de l'Île de Martigues (DAO d'après Chausserie-Laprée et al., 1990 : 38-39)

Au II^e siècle av. n. è. une destruction brutale par incendie marque l'abandon du village. Seule la mise en place d'un nouveau sol d'occupation sur le niveau de démolition de la case A2 suggère une occupation ponctuelle avant l'établissement du deuxième village (Chausserie-Laprée, Nin, 1987). La surface de ce second village est étendue, l'orientation générale a changé et les îlots sont tous doubles. Les habitations de ce nouveau lieu ont été à nouveau détruites au début du I^{er} siècle av. n. è. (Chausserie-Laprée, Nin, 1987 : 36, Atlas UDO).

En général, les édifices conservent le même emplacement d'une phase à l'autre, mais lorsqu'ils sont reconstruits, même s'ils respectent les limites de l'îlot, leur taille peut changer. Certains murs, comme ceux des façades, ont été reconstruits sur ceux antérieurs, et d'autres ont été déplacés. Ces transformations montrent un changement dans l'appropriation des lots puisque certains sont agrandis et d'autres sont réduits. Peut-on y voir un changement de propriétaire, une extension ou réduction de la famille, ou encore l'acquisition ou la perte de portions de terrain ?

À La Monédière, toutes les habitations connues pour la phase de 580 à 560 av. n. è. ont été incendiées, de manière volontaire compte tenu de la distance étendue existant entre les bâtiments (Beylier, Gailledrat, 2014 : 448). Aux phases suivantes (3, 4, 5, 6 et 7), les habitations sont abandonnées après une courte occupation, et le sol a été remblayé sur toute la surface, probablement pour mettre à niveau et peut-être aussi pour couvrir toutes les structures anciennes (Fig. 108). Les unités sont toujours construites selon des formes et des surfaces différentes des modèles antérieurs. À la fin du V^e siècle av. n. è., le démantèlement de la muraille suggère un abandon soudain du site. Les habitants ne semblent pas avoir eu de contraintes particulières pour reconstruire des habitations sur le même lieu que les générations précédentes ; en revanche, les murs, les soubassements en pierres antérieurs et les sols ne sont pas réutilisés. La maison est créée *ex nihilo* à l'image des constats faits pour Montlaurès.

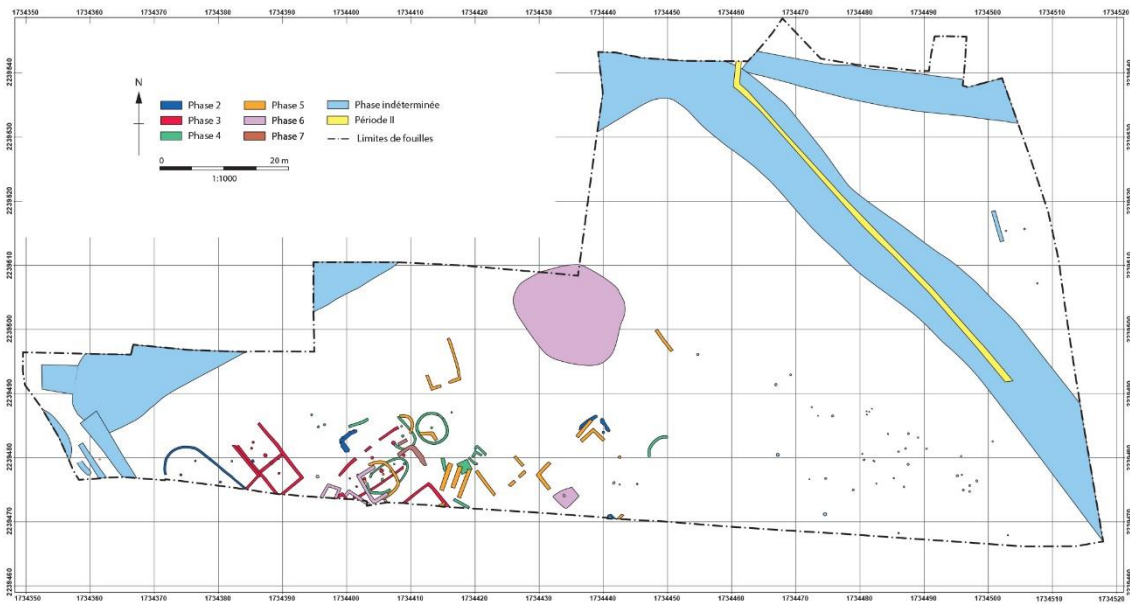


Fig. 108 Plan des habitations occupées à toutes les phases sur la zone de fouille de 2014 à La Monédière, Bessan (Beylier et al., 2014, vol.2, : 9, Fig. 43)

À Lattes (unités 105 et 104), les incendies accidentels sont également à l'origine de destructions ponctuelles. Les données peuvent laisser penser que certains lots de terre sont définitivement abandonnés (UNF 417, 418, 801, 803 et 901) or deux explications peuvent être avancées : la première est l'absence de traces d'occupation postérieures en raison des labours contemporains qui auraient détruit les vestiges ; la seconde est l'abandon de certaines habitations entre 150 et 125 av. n. è., soit avant les transformations profondes qui auront lieu dans la ville à l'époque romaine.

La fouille et l'accumulation des données sur l'îlot 1 permettent d'avoir une chronologie des reconstructions des habitations (Fig. 109). Au début du V^e siècle av. n. è., sur l'îlot 1C, les UNF 120 et 121 se sont succédées tout en conservant la même architecture et seuls quelques réaménagements des structures domestiques ont eu lieu comme dans l'îlot 1D situé à côté. Ces îlots ont été détruits autour de 375 av. n. è., probablement en raison d'un événement naturel, car un affaissement du sol a été observé. Les maisons ont été abandonnées et détruites, les soubassements ont été arasés et tout le quartier a été remblayé. La période suivante est

caractérisée par des habitations en matériaux légers, sans soubassements avec des poteaux et du torchis. À partir de 375 av. n. è. ont été construites sur l'îlot renommé 1B, les unités 102 à 106 en brique de terre crue sur un soubassement. Ces murs ont été bâtis suite à un remblaiement, exceptés les murs de façade qui étaient contraints par l'urbanisme d'être bâtis sur les tranchées d'épierrements des murs antérieurs. Autour de 375 av. n. è. les habitants ont construit sur une zone non bâtie de l'îlot une habitation indépendante en torchis sur poteaux porteurs qui sera détruite 25 ans plus tard par un incendie, avec la toiture de l'unité voisine (105). Elles ont été remplacées par le bâtiment 107 dont les niveaux de sols et les structures domestiques ont été réaménagés deux fois (UNF 108-109). À la fin du IV^e siècle av. n. è., les maisons 106 et 109 ont été détruites et le quartier a été nivelé pour l'établissement de l'îlot 1A avec deux habitations au plan totalement différent (110-111), et une qui reprend le plan de l'unité antérieure 106 (113). Les unités 110 et 111 seront modifiées à plusieurs reprises au niveau des cloisons entre 275 et 200 av. n. è., ce seront les dernières données disponibles pour ce quartier.

Au vu de cette analyse chronologique de l'îlot 1 la plupart des reconstructions sont la conséquence de destructions accidentelles (affaissement de sol, incendie). Seule la destruction de l'unité 109 pourrait être volontaire, dans le but d'établir deux nouvelles maisons à la place. Les murs antérieurs sont quasi systématiquement arasés et le niveau de sol remblayé. Seuls les murs de façade sont contraints, par la taille du lot, de se trouver au même endroit que les murs antérieurs. Ainsi, rares sont les maisons qui adoptent le plan des constructions antérieures.

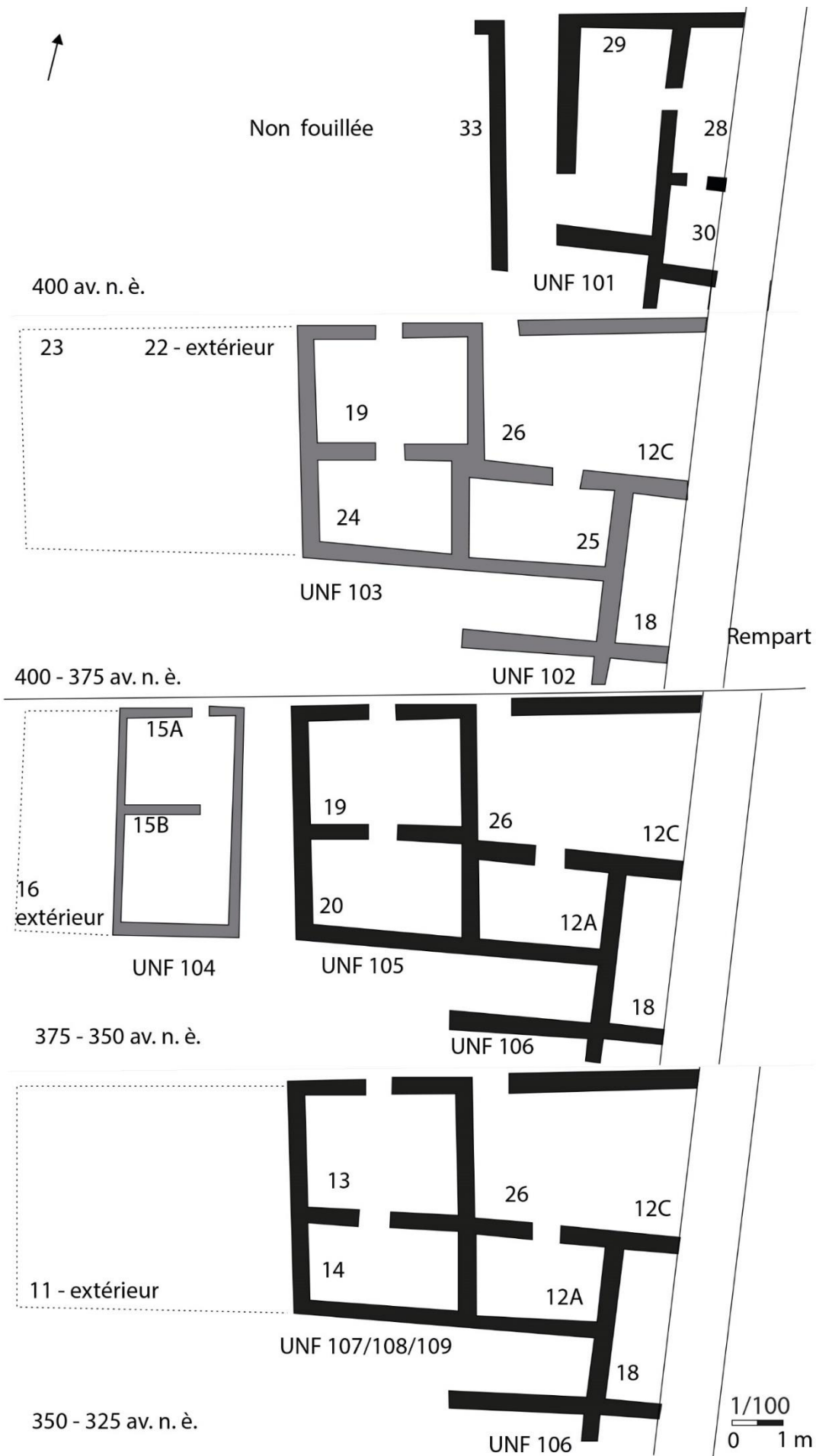


Fig. 109 Représentation des différentes phases architecturales de l'îlot 1 de Lattes (DAO d'après Py, 1996)

C'est selon le même procédé que l'îlot 4 sud évolue au cours du temps, la destruction accidentelle d'habitations entre 375 et 325 av. n. è. (406-407) entraîne leur arasement afin de bâtir à nouveau (409) (Fig. 110 ; Fig. 111). Si certains murs sont bâtis à l'identique, d'autres sont déplacés afin d'agrandir l'espace, ou fermer l'avant-cour. Le mur de façade de cette bâtisse est modifié autour de 250 av. n. è., tandis que dans le même temps un nouveau bâtiment lui est accolé (411-412). Leur destruction donnera lieu à de nouveaux édifices au plan similaire, à leur tour remaniés (416-415).

L'îlot 4-sud connaît également plusieurs reconstructions. Contrairement à l'îlot 1, les habitations de l'îlot 4 sont détruites pour des raisons indéterminées et reconstruites sur les murs antérieurs, en conservant un plan identique. Ce quartier a subi des modifications légères : mise en place de cloisons, reconstruction de murs pour agrandissement.

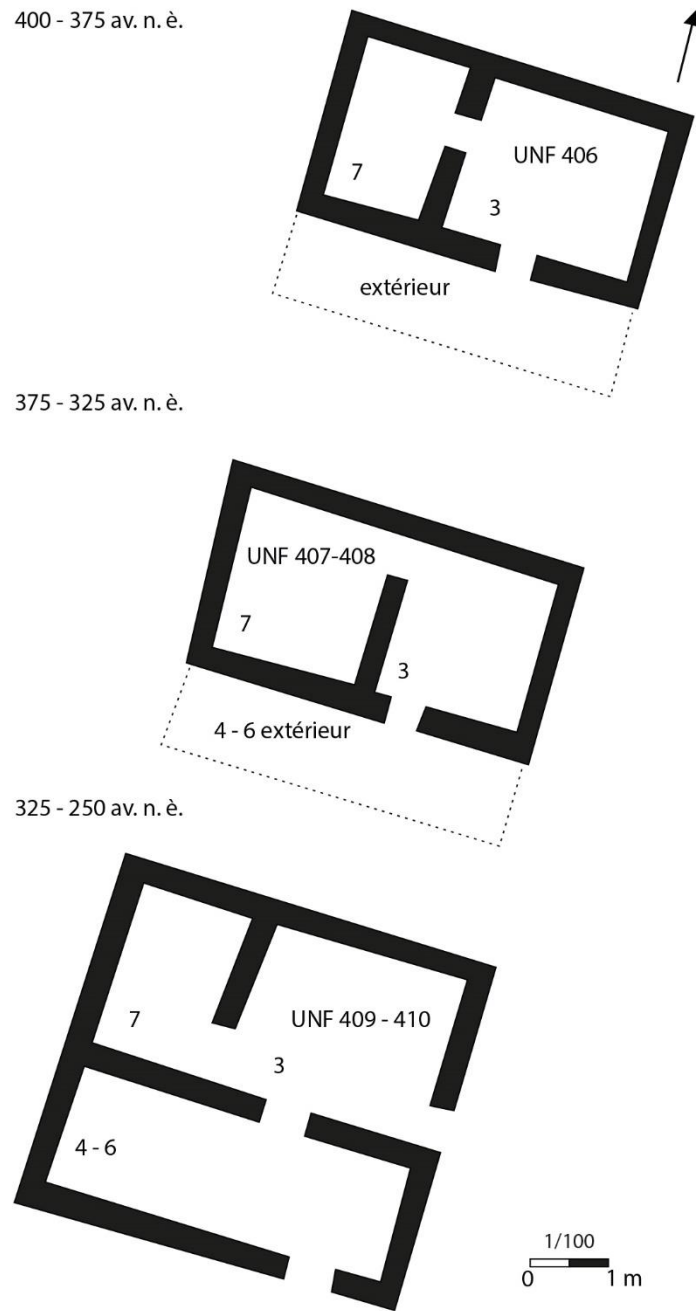


Fig. 110 Représentation des différentes phases architecturales de l'îlot 4 sud de Lattes (DAO d'après Py, 1996)

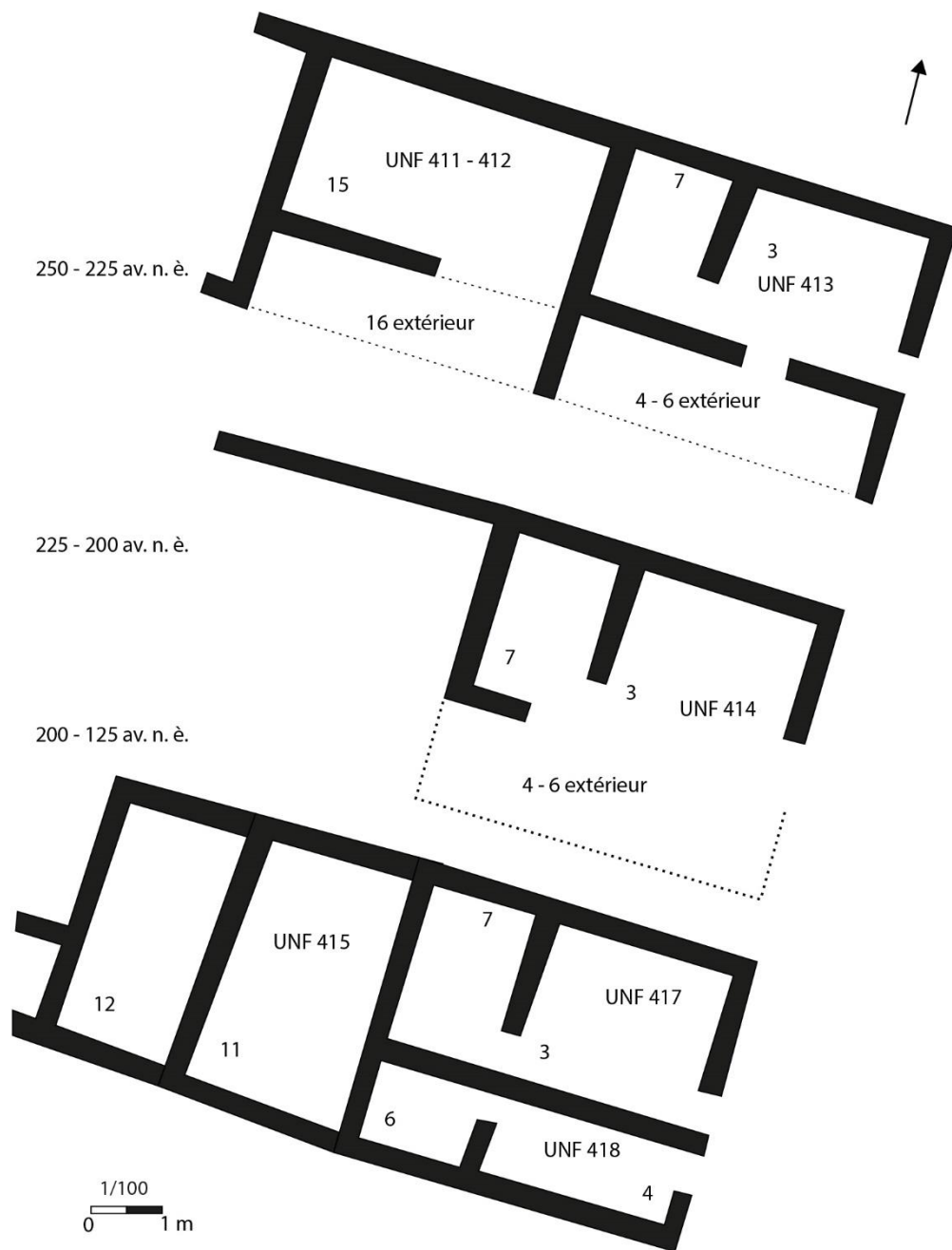


Fig. 111 Représentation des différentes phases architecturales de l'îlot 4 sud de Lattes (DAO d'après Py, 1996)

Les données concernant l'évolution chronologique des autres îlots sont insuffisantes pour dresser un historique précis. Les éléments disponibles montrent que certaines habitations ont subi des remaniements, notamment par rapport aux cloisons internes, comme l'illustrent les unités 301 et 303 qui se succèdent à cet endroit (Fig. 112).

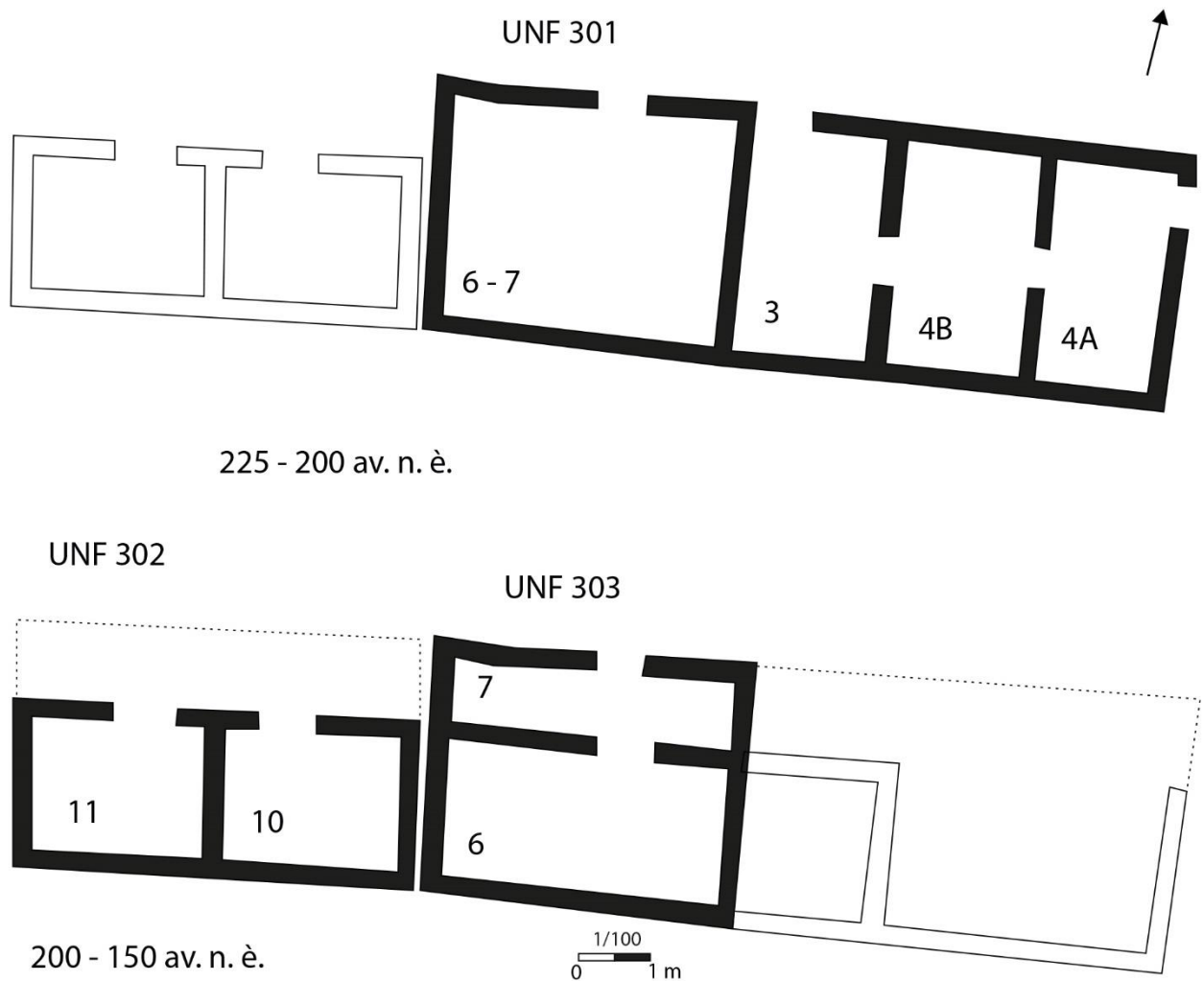


Fig. 112 Représentation des différentes phases architecturales de l'îlot 3 de Lattes (DAO d'après Py, 1996)

Des processus différents semblent à l'œuvre dans les îlots 1 et 4 : dans le premier, les destructions naturelles entraînent une reconstruction. Celles-ci sont édifiées sur des ruines remblayées et selon des plans nouveaux, tandis que dans le second, les édifices sont bâtis sur les murs antérieurs et varient peu.

Les habitants de chacun de ces sites ont des raisons qui leur sont propres de reconstruire un bâtiment. Dans le cas des sites à trame lâche, la reconstruction n'est pas systématique, à Montlaurès le quartier détruit est abandonné, en revanche à La Monédière, le quartier est

remblayé avant d'être rebâti. Les plans qui se succèdent sont d'ailleurs très différents. Dans les agglomérations à trame urbaine serrée, la contrainte du manque de place est très forte : elle oblige à reconstruire les habitations toujours sur le même emplacement en respectant la limite des rues ou du rempart. Si à l'Île de Martigues les unités domestiques sont bâties sur le modèle des édifices antérieurs, ou sont exceptionnellement fusionnées ou divisées par rapport aux plans préexistants, à Lattes une plus grande diversité semble être de mise. Dans certains îlots, les bâtiments reconstruits sont totalement différents des plans antérieurs, tandis que dans d'autres, ils sont assez similaires.

Les destructions accidentelles sont fréquentes et les indices archéologiques tels que les restes de bois carbonisés, la proximité des habitations et l'utilisation quotidienne du feu laissent à penser qu'il s'agit toujours d'incendie. Cependant, il a été émise l'hypothèse que l'unité 133 de Lattes a été incendiée, car le bois était attaqué par des insectes (Liottier, 2019 : 206), ce qui rappelle que ces bâtiments en matériaux périssables pouvaient être fortement détériorés que ce soit par les insectes ou le climat, notamment l'eau qui a tendance à faire fondre les murs en terre. Dans d'autres cas, la démolition des habitations semble volontaire, notamment lorsque les incendies touchent toute une agglomération : c'est le cas à l'Île de Martigues et à La Monédière. Ce type de ravage, réalisé par les habitants du lieu ou des étrangers, contraint à une reconstruction générale de l'habitat. Parfois, seules quelques habitations sont démantelées afin de bâtir des surfaces plus vastes ou à l'inverse réduites, ceci pour s'adapter à de nouveaux besoins.

Les abandons sont causés par la désertion d'un site (Île de Martigues, La Monédière), un déplacement (Montlaurès), ou encore un grand changement (Lattes), ce qui suggère que les habitants quittent une maison à cause de facteurs externes à la famille comme l'obligation de se déplacer, des conflits, une décision collective. Ces faits amènent à penser que la maison est un lieu occupé en permanence par une ou plusieurs générations et que le décès d'un chef de

famille ne cause pas son abandon. Si un groupe avait l'habitude de quitter une habitation dès que le propriétaire était décédé, archéologiquement il serait possible de mettre en évidence des décalages chronologiques d'une habitation à l'autre, or ces abandons sont à la fois simultanés et groupés. Cette hypothèse conduit à développer ce lien qu'entretient la maison avec ses habitants, autrement dit la famille (chapitre 5).

Mais après avoir considéré la maison comme un objet qui s'inscrit dans une temporalité, une spatialité, il est nécessaire de l'appréhender dans son contexte historique et géographique dans lequel elle est bâtie et elle évolue. En effet, les différentes techniques de construction, plans et la manière d'utiliser l'espace reflètent des choix et des pratiques réalisées en lien avec une histoire de l'architecture gauloise et un réseau d'habitats dans lequel les individus échangent des biens, des services et des idées.

Chapitre 3

Une habitation intégrée à un contexte historique et géographique

La maison gauloise ne peut pas être définie de manière homogène, ni être enfermée dans un modèle. C'est un objet qui se transforme tout au long de l'âge du Fer et qui peut prendre des formes diverses. Exceptionnellement isolée, elle fait partie d'un groupe au territoire défini. Ces habitats groupés prennent des formes assez diverses et certains chercheurs parlent d'*oppida* pour distinguer ceux qui sont perchés, des habitats de plaine, tandis que d'autres dissocient des espaces urbanisés, d'agglomérations qui sont plus libres dans leur occupation spatiale. Quelle que soit leur catégorisation, toutes ces formes d'habitats sont connectées les unes aux autres et composent un réseau territorial qui est remodelé plusieurs fois au cours de l'âge du Fer.

Si les premières évolutions du paysage architectural du Midi méditerranéen sont relativement lentes, elles deviennent de plus en plus rapides au second âge du Fer. Restituer les transformations architecturales, mais aussi les modifications de l'usage de cet espace, permettent de lier l'habitation à un contexte historique et géographique.

Partie 3.1. Des habitations en perpétuelle transformation entre les VI^e et III^e siècles av. n. è.

L'usage de matériaux naturels pour la construction symbolise une cohésion avec la nature, car tout au long de la construction, ils participent au cycle naturel : ils sont prélevés, travaillés, agencés, puis ils retournent à la nature. Ils renvoient également à une économie locale, contrairement au monde actuel qui emploie des matériaux non-recyclables et transportés à l'international à la faveur d'une économie marchande mondialisée. Leurs emplois, aujourd'hui qualifiés d'écologiques, suggèrent une vision de l'habitat dynamique, vivante, en raison de leur transformation dans le temps, face au climat, et à leur malléabilité. La maison en terre et bois est un espace qui se transforme, intégré à une économie locale, nécessitant des savoir-faire et une main d'œuvre importante (MOOC Construire en terre crue aujourd'hui)¹⁵. Ce dynamisme est perceptible dans les transformations de l'habitat : le matériau terre prenant diverses formes, il permet de modifier l'espace habité au gré des besoins et des envies.

La compréhension de ces changements, sur un temps long, même si elle est relativement complexe, permet d'aborder la question de la structure sociale. Ce temps est découpé en trois périodes, selon la chronologie établie dans le sud de la France par M. Py, à savoir le Fer I (675-525 av. n. è.), la transition Fer I/II (525 - 425 av. n. è.) et le Fer II (425 - 1 av. n. è.) (Py, 2012 : 19). Ces valeurs, basées sur des ensembles de références et des données stratigraphiques, sont indicatives et pas absolues en l'absence d'événement historique spécifique (Py, 2012 : 18).

¹⁵ MOOC organisé par l'ADEME (Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie) sur la plateforme MOOC Bâtiment durable

3.1.1. Du Bronze final (900-750 av. n. è.) au premier âge du Fer (750-525 av. n. è.)

3.1.1.1. Les prémisses au Bronze final et au début du premier âge du Fer (900-625 av. n. è.)

Un aperçu de l'habitat de la période antérieure est indispensable afin d'en comprendre l'héritage. Cependant, l'altération des vestiges par le temps et la rareté des fouilles extensives font que les données concernant le Bronze final sont lacunaires (Janin *et al.*, 2000), les plans et les aménagements étant encore mal identifiés.

De manière non-exhaustive, les sites les plus représentatifs retenus pour cette période sont ceux de Malvieu, du Laouret, et du Traversant qui ont révélé des bâtiments quadrangulaires ou absidaux en terre de garnissage sur poteaux porteurs ou en bauge. D'autres fouilles ont prouvé, par la découverte de fragments de torchis et de trous de poteaux, la présence d'architectures en matériaux périssables dont il est impossible de déterminer la morphologie. C'est le cas autour de l'étang de Manguio, à Tonnerre I (Forton, Hérault), à Camp Redon (Lansargues, Hérault), à La Rallongue (Lansargues, Hérault) (Dedet, Py, 1985) mais aussi à La Bergerie Hermet (Calvisson, Gard) (Garmy, 1979), au Touar (Les Arcs-sur-Argens, Var) (Bérato *et al.*, 1989), au Cayla I (Mailhac, Aude), à la Montpenède (étang de Thau, Hérault) (Roux, Chazelles, 2012) à Portal-Veilh (Vendres, Hérault) (Carozza, Burens, 2000), au Roque-de-Viou (Saint-Dionizy, Gard) (Burens-Carozza *et al.*, 2005), au Camps-de-las-Basses (Chazelles, Ugolini, 2015). Ces données, bien qu'apparemment nombreuses, sont malgré tout biaisées, les exemples recensés représentant essentiellement le Languedoc, au détriment de la Provence.

Longtemps appelées « fond de cabanes », ces architectures laissent peu de traces tangibles. Leur plan est bien souvent déterminé par des différenciations stratigraphiques et la matérialisation « d'effets de paroi », plus rarement par des trous de poteaux ou des murs en pierre, affichant plus ou moins précisément l'emprise du bâtiment (Py, 2012 : 69-70). Ces limites montrent des

plans plutôt quadrangulaires, mais aussi absidiaux, forme qui semble réapparaître après un hiatus à l'âge du Bronze (Burens-Carozza *et al.*, 2005 : 439). La surface couverte varie de 27 à 47 m², mais la moyenne est inférieure à 30 m² (*ibid.* : 445). La technique du torchis sur poteaux porteurs prédomine, mais des techniques annexes sont employées comme la construction en pierres sèches ou bien en terre massive (bauge). La tendance est à la restitution d'un toit à double pente (Fig. 113), dont la longueur pouvait aller jusqu'au sol, avec des poteaux axiaux qui maintiennent une faîtière. L'espace se compose d'une pièce unique polyvalente, mais les aménagements étant mal connus, les activités qui se déroulaient à l'intérieur de la maisonnée sont difficilement identifiables.



Fig. 113 Reconstitution archéosite Saint-Julien (Rieux-Volvestre, Haute-Garonne) (Photo M. Marcel)

3.1.1.2. Le premier âge du Fer (625 à 525 av. n. è.) : de lentes transformations

Tout comme les mutations socio-économiques, les transformations de l'espace habité au premier âge du Fer sont progressives. Outre la dynamique interne, des changements sont initiés suite à l'intensification des contacts méditerranéens, à l'accroissement démographique et au regroupement des habitations.

Les données de terrain fournies par l'archéologie pour cette période sont un peu plus nombreuses, mais restent lacunaires. Pour notre corpus, douze unités domestiques ont été retenues pour leurs données relatives au plan, à l'architecture et aux aménagements domestiques. Parmi ces unités, sept d'entre elles se trouvent à La Monédière (Beylier, Gailledrat, 2014), trois à Bram (Buzerens, Aude) (Carozza *et al.*, 1994 ; Carozza, 1995), une à La Moulinasse (Salles d'Aude, Aude) (Passelac, 1995) et une à *Ruscino* (Château-Roussillon, Pyrénées-Orientales) (Marichal, Rébé, 2003). Une nouvelle fois, les données concernant la Provence sont absentes.

Quelques sites, dont les données sur l'architecture sont partielles, complètent ce panorama : Le Mont-Garou (Sanary, Var) a livré des bâtiments rectangulaires en torchis¹⁶ (Arcelin *et al.*, 1982), à Vié-Cioutat (Mons-Monteil, Gard) des « fond de cabanes » circulaires d'environ 3,5 m de diamètre en matériaux périssables (Dedet, 1973) (Fig. 114), et Le Marduel un bâtiment rectangulaire de 15-20 m² en torchis (Py, Lebeaupin, 1994).

¹⁶ Absence de plan dans la publication Arcelin *et al.* 1982

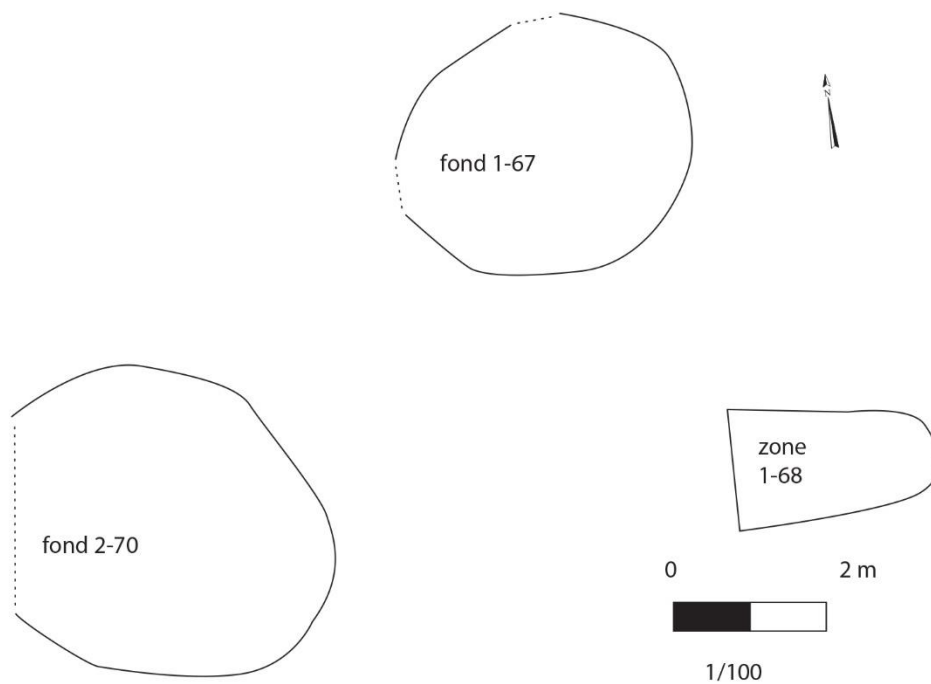


Fig. 114 Plan des « fonds de cabane » de Vié-Cioutat (Mons-Monteils, Gard) (DAO d'après Dedet, 1973 : 5, Fig. 3)

D'un point de vue architectural, les soubassements ou bases en pierre des murs en terre (massive ou de garnissage) sont largement employés à cette période et, quelles que soient les techniques de construction utilisées, leur largeur varie de 20 à 75 cm. L'objectif de ces structures est d'isoler les murs des remontées d'humidité. L'usage de tranchées de fondation n'est pas systématique : lorsqu'elles existent, elles sont généralement peu profondes (1 à 5 cm) c'est pourquoi le mot « semelle de fondation » est préféré ; leur largeur peut aller de 24 cm à 110 cm. La brique de terre crue quant à elle apparaît de manière ponctuelle (Fig. 115).

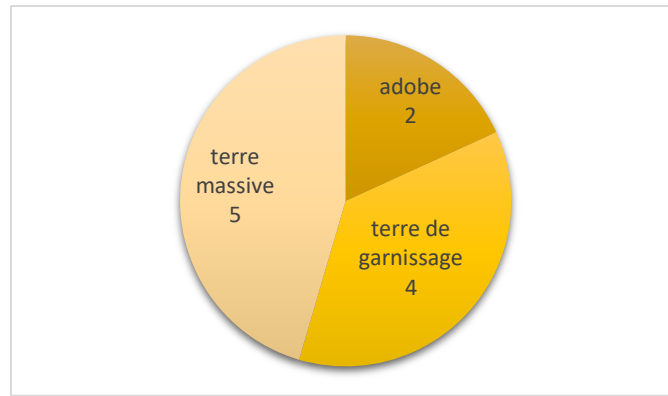


Fig. 115 Diagramme des techniques de construction du corps

Le bois est omniprésent dans ces constructions, ne serait-ce que pour la charpente, mais il ne laisse pas toujours de traces archéologiques. Deux types de structures sont envisageables : une rangée de poteaux centraux placée sur l'axe longitudinal afin de soutenir une poutre faîtière sur laquelle s'appuient les chevrons du toit à double pente (Fig. 116), ou alors six poteaux porteurs, disposés pour former un rectangle, supportant une sablière haute sur laquelle s'appuie le toit (Fig. 117). Aujourd'hui, certains chercheurs remettent en question l'idée évolutionniste selon laquelle la charpente à empilement¹⁷ serait apparue avant la technique de la charpente à ferme¹⁸ qui ne nécessite pas de poteaux centraux. La manière dont les charpentes protohistoriques et antiques sont interprétées montre que la présence de poteaux centraux et de poutres faîtières n'est pas indispensable (Lamouille, 2019 : 236). Le travail de P. Péfau permet ainsi de montrer que l'utilisation de pièces de contreventement obliques est caractéristique de la triangulation en architecture, et ce dès l'âge du Fer (Péfau, 2019) (Fig. 118).

¹⁷ « Une charpente à empilement est composée de pièces superposées qui travaillent principalement à la compression pour les poteaux et à la flexion pour les poutres porteuses » (Lamouille 2019 : 230).

¹⁸ « Une charpente à ferme désigne une structure composée d'au moins trois pièces formant un triangle et assemblées entre elles » (Lamouille, 2019 : 231).



Fig. 116 Schéma 3D d'un bâtiment avec trois poteaux centraux supportant une poutre faitière (Blender M. Marcel)



Fig. 117 Schéma 3D d'un bâtiment avec des poteaux porteurs supportant une sablière (Blender M. Marcel)

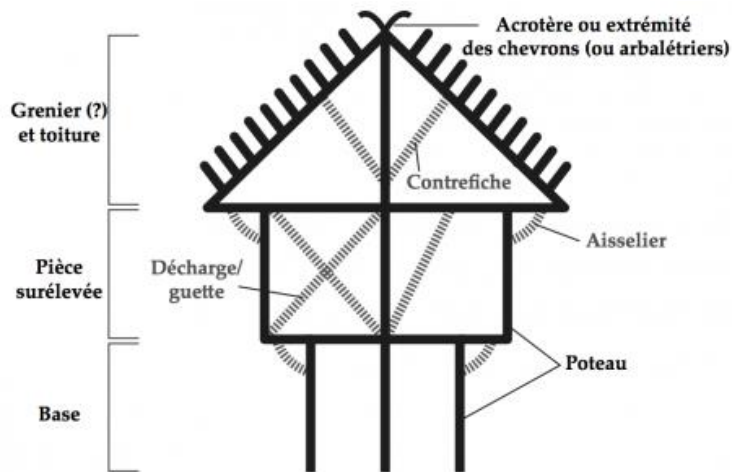


Fig. 118 Représentation schématique d'une gravure de bâtiment surélevé de l'âge du Fer du Valcamonica et des principales pièces obliques rencontrées sur de nombreuses gravures (en haut) (DAO : P. Péfau) et évocation (en bas) d'une construction camunienne de l'âge du Fer (Galbiati, 2006 : 48 in : Péfau, 2019, Fig.4)

Ponctuellement, des avancées de toiture ou des auvents sont attestés par des poteaux disposés à l'entrée du bâtiment. L'orientation et la taille des entrées sont variables (de 70 cm à 100 cm) et le sol, souvent constitué de remblais successifs et de terre battue, est rarement enduit comme les murs.

D'après ce corpus, la forme quadrangulaire domine, principalement rectangulaire, plus exceptionnellement trapézoïdale ou en « L » mais parfois à proximité de ces édifices des bâtiments de forme absidiale sont construits (Fig. 119). En l'état actuel des connaissances, le taux de représentativité des plans absidaux par rapport à la période antérieure est difficile à déterminer. Ces deux types de plans cohabitent sur un même site ou bien, dans le cas de La

Monédière et de Lattes, se succèdent alternativement d'une phase d'occupation à l'autre (Beylier, Gailledrat, 2014 : 457).

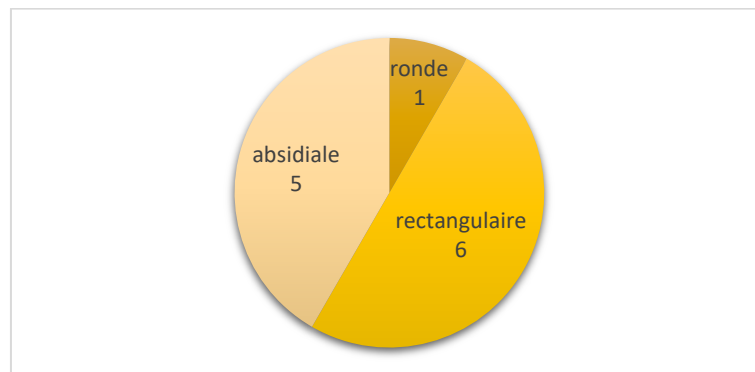


Fig. 119 Diagramme des formes des bâtiments du premier âge du Fer d'après le corpus

Les édifices à pièce unique et à pièces multiples sont représentés de manière équivalente dans ce corpus (5 exemples chacun), mais la majorité des bâtiments à pièces multiples connus (2 à 3 pièces) sont représentés sur le site de La Monédière (Bessan, Hérault). Il faut donc avoir conscience que les données peuvent être biaisées et que ce type d'édifice fait la particularité de ce site. Il est également possible que les murs de refend ou les cloisons divisant cet espace, constituées en matériaux périssables, ne soient pas toujours conservés puisque, parfois, seule la présence de tranchées, de différenciations stratigraphiques ou de traces limono-argileuses au sol les rend discernables.

La surface couverte des habitations varie de 14 à 74 m², avec une moyenne autour de 20-40 m² (Fig. 120). Aucun lien n'est avéré entre la taille de la maison et le nombre de pièces, dans la mesure où les grandes et petites maisons peuvent indistinctement avoir une ou plusieurs pièces. La taille de la maison n'est donc pas spécifiquement liée à une forme donnée.

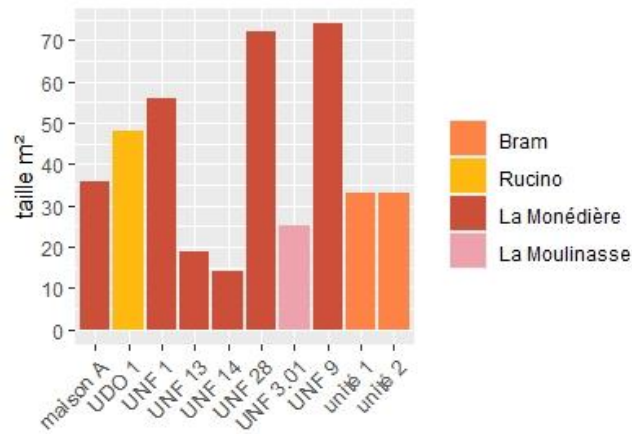


Fig. 120 Diagramme de la taille des maisons du corpus

Les données concernant les aménagements internes sont insuffisantes. Il y a systématiquement un ou plusieurs foyers circulaires, rectangulaires, lenticulaires ou construits. La présence de fosses, dont la fonction n'est pas toujours identifiable, mais pouvant servir de calage de récipients ou de réceptacle à déchets, est quant à elle régulière. Les banquettes en pierre sont attestées uniquement dans deux édifices, les amas de galets, parfois présents pour matérialiser des zones de travail ou de stockage, sont aussi rares. Ces structures permettent de voir dans ces bâtiments des maisons où toutes les activités quotidiennes sont pratiquées : préparation et prise de repas, stockage, travail et repos. Les espaces extérieurs ne semblent pas privatisés ou, en tout cas, délimités, mais ils sont bien utilisés pour la cuisine ou le stockage, comme en témoigne la présence de foyers, de fosses et de silos.

3.1.2. Du premier au deuxième âge du Fer (525-450 av. n. è.) : une accélération des transformations

Entre le premier et le second âge du Fer, une phase de transition a été identifiée durant laquelle se met en place, ou se confirment un peu plus, des pratiques qui seront totalement ancrées dans les habitudes durant la période suivante. Cette phase, représentée dans notre corpus par 10 unités domestiques, dont certaines ont subi plusieurs modifications, occupe moins d'un siècle.

Les plans des bâtiments retenus pour l'analyse sont identiques à ceux de la période précédente (Fig. 121). Les maisons absidiales ont des superficies comprises entre 23 m² et 30 m², celles de forme rectangulaire entre 16 m² et 34 m², et celles trapézoïdales entre 31 m² et 37 m² (Fig. 122). Il est difficile d'interpréter ces chiffres qui varient selon le site. Par contre, en moyenne et quelle que soit la forme, les maisons font entre 20 m² et 35 m². La tendance globale à la réduction de la surface couverte, initiée au premier âge du Fer, se poursuit donc. Ce phénomène pourrait être la conséquence de l'augmentation des agglomérations avec une trame urbaine serrée. La gestion de l'espace est alors plus contrainte et il semble y avoir une volonté de rentrer un nombre important d'édifices dans un espace restreint par un rempart. C'est perceptible par la mitoyenneté des habitations et la superficie relativement réduite des modules.

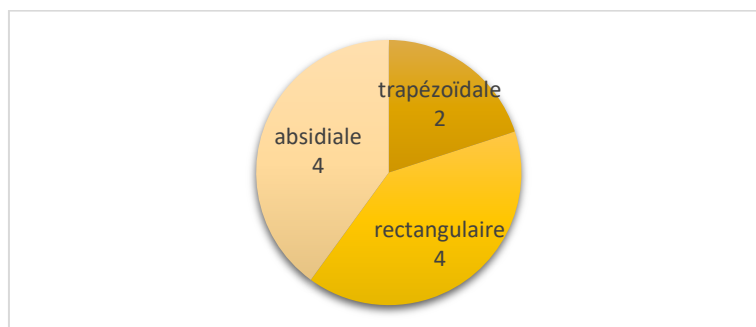


Fig. 121 Diagramme de la forme des maisons

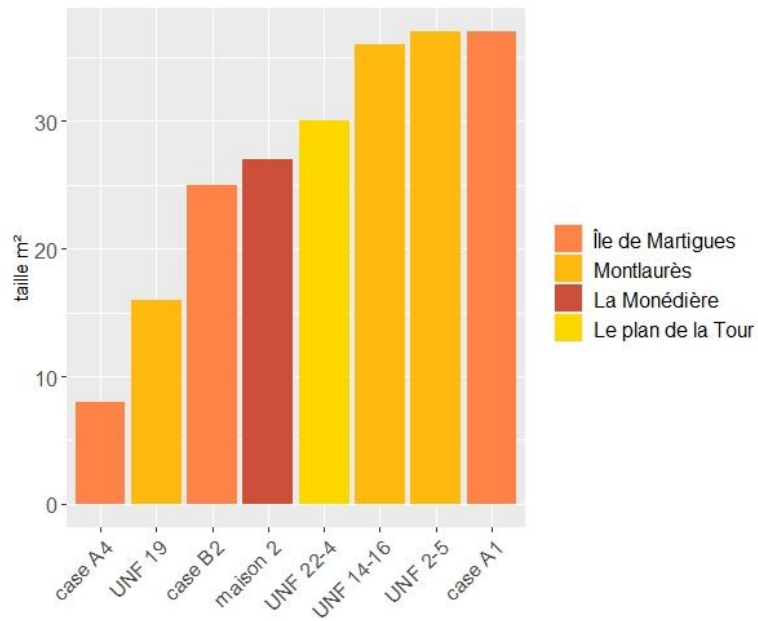


Fig. 122 Diagramme de la taille des maisons

Les unités étaient construites sur un soubassement ou une base en pierre (excepté deux en torchis) de 10 à 40 cm de large pour des parois en torchis, plutôt 70 à 85 cm dans le cas d'élévation en bauge, et de 35 à 60 cm pour les murs en adobes (Fig. 123). Les tranchées de fondation restent rares, seul un bâtiment à Lattes emploie cette technique.

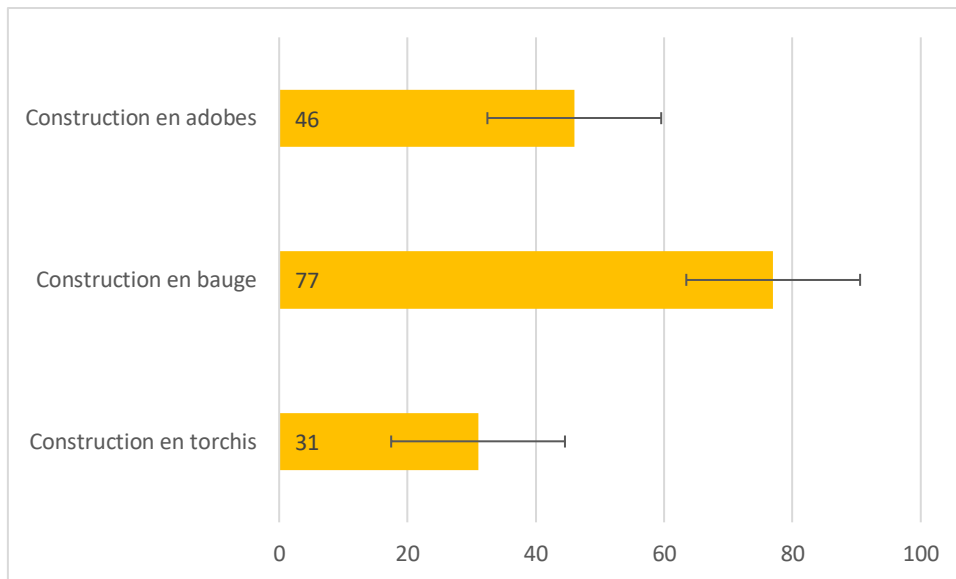


Fig. 123 Diagramme de la taille moyenne (et écart-type) des soubassements en fonction de la technique de construction

Les constructions en adobe sont plus nombreuses qu'auparavant, et celles en bauge tendent à disparaître, alors que la mise en œuvre de la terre de garnissage est toujours d'actualité (Fig. 124). En réalité, sur le site de Montlaurès, la technique de l'adobe est normalisée et systématique, alors qu'à Lattes se côtoient, à cette période, des constructions en torchis et en bauge. Sur les autres sites, c'est le torchis qui est le plus employé, hormis dans le cas du Marduel, où c'est la pierre.

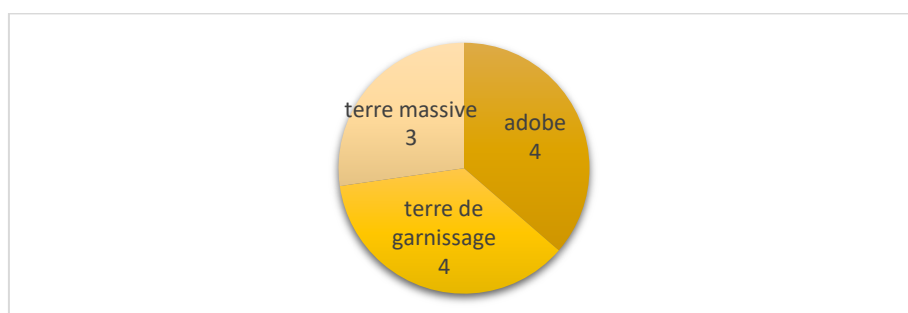


Fig. 124 Diagramme des techniques de construction

Les ouvertures sont peu conservées, les données récoltées affichent des largeurs de 80 à 193 cm. Les sols restent simples, en terre battue, rarement enduits. La composition des aménagements reste similaire aux périodes antérieures, les habitations possèdent un à deux foyers construits de plan quadrangulaire, ovalaire, ou circulaire. Dans cinq habitations, les fosses servent plutôt de calage pour des récipients, ou bien exceptionnellement de dépotoir. Les banquettes sont plus fréquentes (cinq habitations), en pierre, en adobe ou en bauge et ont des proportions très diverses. Puis, de manière ponctuelle, des espaces sont dallés pour accueillir des activités ou des dispositifs de stockage.

3.1.3. Le second âge du Fer (450-125 av. n. è.)

3.1.3.1. Une homogénéisation des formes (450-300 av. n. è.)

Cette impression d'accélération des transformations peut être liée à l'abondance des données pour cette période, notamment sur quelques sites emblématiques. Douze habitations réparties sur cinq sites sont comparées, dont certaines ont été occupées plusieurs fois. Ces agglomérations correspondent majoritairement à des lieux où l'urbanisme a été pensé en amont de leur réalisation, car les habitations sont disposées côte à côte, le long d'axes de circulation. Quelques sites d'habitats, moins bien conservés ou fouillés sur une petite surface, complètent l'analyse. Au V^e siècle av. n. è à La Roche de Comps (Comps, Gard) se trouvaient des maisons en torchis (Roubaud, Michelozzi, 1993a ; Roubaud, Michelozzi, 1993b), à La Liquière (Saint-Côme-et-Maruéjols, Gard) (Dedet, Py, 2008), à la fin du V^e siècle, les habitations sont construites en pierres sèches. Du V^e au IV^e siècle av. n. è. à Saint-Vincent (Gaujac, Gard) les unités sont en torchis (*ibid.*). À La Roque (Fabrègues, Gard) entre le V^e et le III^e siècle av. n. è. l'élévation est en terre et les plans sont rectangulaires avec une surface de 20 à 25 m² (Larderet,

1957). Au Calla de Durban (Narbonne, Aude), la construction en pierre semble dominer entre les V^e et III^e siècles av. n. è. (Solier, 1992). À Notre-Dame-De-Pitié (Marignane, Bouches-du-Rhône) entre les IV^e et III^e siècles av. n. è. les maisons sont en adobe (Gantès, 1986). Ce panorama régional confirme les analyses qui ont été faites sur le corpus, montrant une tendance à l'usage de la pierre sèche dans les sites de garrigue.

Durant cette période, le corpus montre des logements rectangulaires, exceptionnellement carrés ou trapézoïdaux. Cette standardisation ne laisse plus de place aux formes ovalaires, peu adaptées à un urbanisme serré et au concept de bâtiments mitoyens. Le format d'habitation à pièce unique est encore usité ; cependant, celui à deux pièces communicantes est plus présent qu'auparavant (Fig. 126). Comme cela avait été déjà constaté, le nombre de pièces n'influence pas la superficie couverte, et celle-ci s'accroît légèrement avec des maisons qui font en moyenne de 20 à 40 m² (Fig. 125).

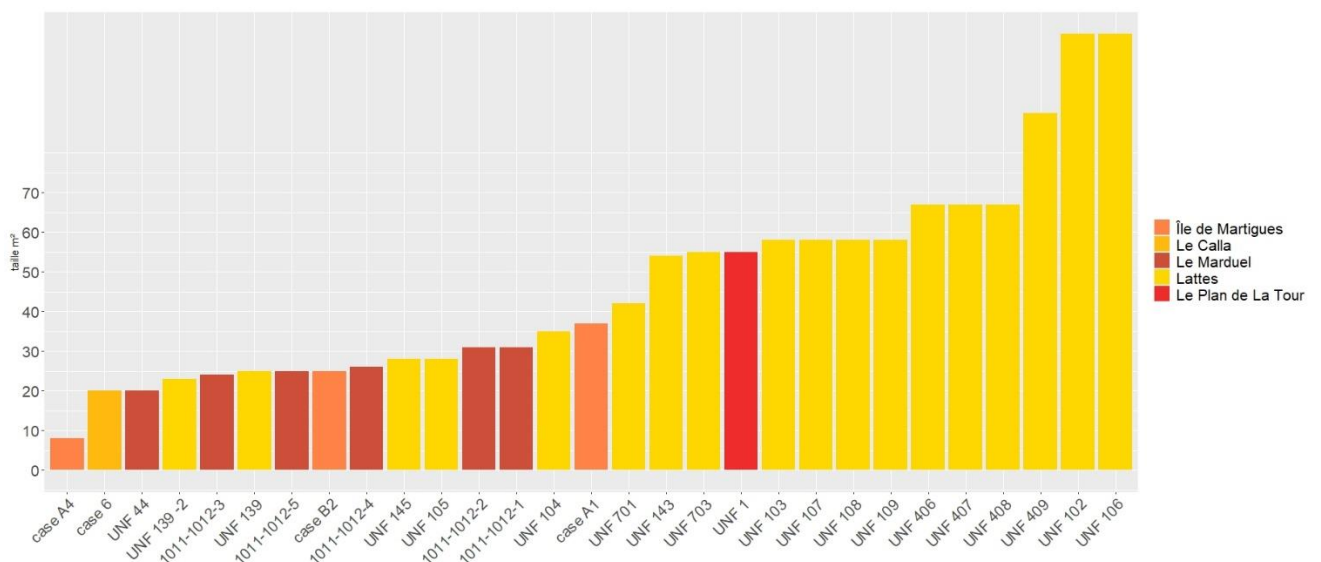


Fig. 125 Diagramme de la taille des habitations du corpus

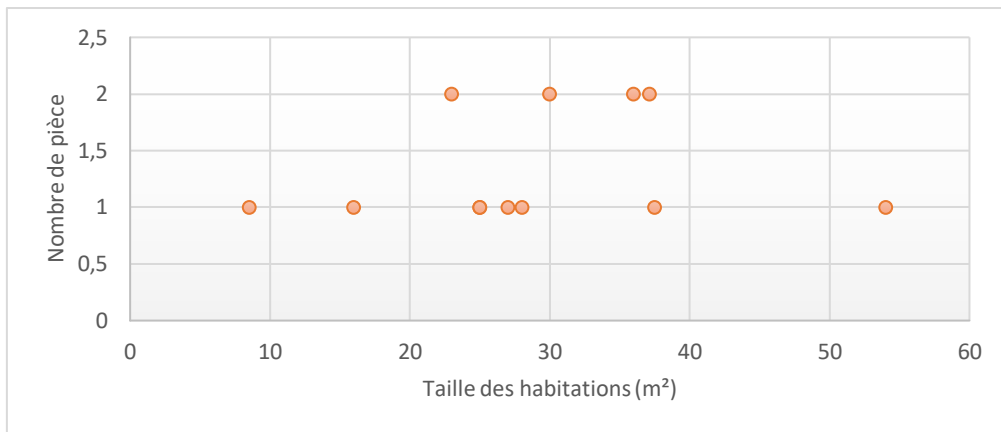


Fig. 126 Diagramme de corrélation entre la taille des habitations et le nombre de pièce

Quelle que soit la technique de construction et la forme du plan, toutes les habitations sont édifiées sur des soubassements en pierre de 50 à 100 cm de large, parfois implantés dans des tranchées de fondation, comme l'illustrent les deux cas de Lattes.

Les données indiquent une généralisation de l'usage de l'adobe alors que la bauge disparaît totalement sur le littoral méditerranéen (Roux, Chazelles, 2012). Par contre, ponctuellement, la construction en terre de garnissage sur ossature en bois est toujours d'usage (Fig. 127).

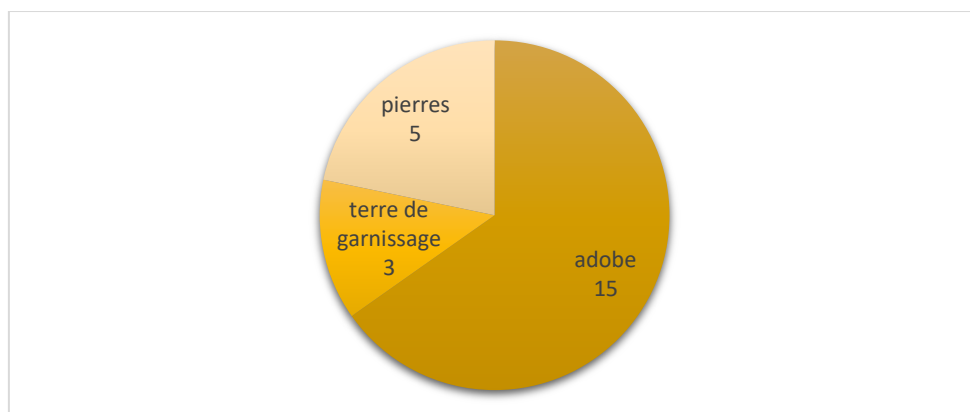


Fig. 127 Diagramme des techniques de construction du corpus

Les vestiges de bâtiments en murs porteurs réduisent la visibilité sur l'ossature, car elle ne laisse plus aucune trace au sol. C'est uniquement dans des contextes exceptionnels, notamment les incendies, qu'il est possible d'appréhender la toiture (Fig. 128). À l'Île de Martigues, les vestiges d'une habitation incendiée ont ainsi montré que la charpente était constituée de solives attachées à des poutres latérales (Chausserie-Laprée *et al.*, 1984), et les toits auraient été plats. À Lattes, l'incendie d'une toiture (UNF 105) a permis de mettre en évidence sa constitution en phragmites et en terre (Fig. 14) (Buxo *et al.*, 1996). Dans le cas de structure en poteaux porteurs, seul l'exemple de l'UNF 104 à Lattes démontre l'emploi de poteaux axiaux et donc de la continuité de l'usage d'une poutre faîtière. Les entrées connues, mesurant entre 80 et 125 cm de large, semblent placées de manière aléatoire. Les enduits sont utilisés pour couvrir les murs dans trois cas, et pour couvrir les sols dans trois autres.



Fig. 128 Niveau d'incendie et de destruction de la maison 105 de Lattara avec les restes de toiture (cliché Roux in : Buxo *et al.*, 1996 : 376, Fig. 3)

Les aménagements intérieurs sont souvent composés d'un ou de deux foyers, occasionnellement plus et rarement décorés (seuls deux exemples sont connus). Les fosses ne sont pas systématiques (six habitations) et servent à caler des récipients, cuire ou bien faire office de réceptacle pour les vidanges de foyers (fosses-cendriers). Les banquettes, construites en bauge et en adobe, sont absentes des maisons à pièce unique, mais fréquentes dans les maisons à deux pièces ou plus (11 cas sur 19). Certaines maisons (7) ont des aménagements en pierre, en adobe, en galet ou tesson, probablement pour isoler du sol des récipients. Les fours sont présents dans les cinq plus grandes maisons (de 40, 60 et 100 m²), et on retrouve des unités équipées de silos en terre crue (5 UNF à Lattes et Martigues). Les espaces extérieurs, de 14 à 31,5 m² de superficie, complètent les espaces domestiques avec la présence de fours, de foyers et de silos en terre.

3.1.3.2. Les tendances architecturales à la fin de l'âge du Fer (300-125 av. n. è.)

Les habitations retenues de la fin du IV^e siècle au II^e siècle av. n. è., sont majoritairement situées à Lattes (neuf cas) et à Pech Maho (neuf cas). Pour compléter ce corpus, cinq sites dont seules les techniques de construction sont supposées, peuvent être ajoutés. Du IV^e au II^e siècle av. n. è. à Roque-de-Viou (Dionizy, Gard), et aux Castels (Nages-et-Solorgues, Gard, III^e - I^{er} siècle av. n. è.) les habitations semblent construites en pierre (Dedet, Py, 2008). Ailleurs, au Pain-au-Sucre (Verduron, Bouches-du-Rhône, III^e - II^e siècle av. n. è.) (Badie *et al.*, 2008), au Baou-Roux (Bouc-Bel-Air, Bouches-du-Rhône, II^e siècle av. n. è.) (Boissinot, 1984), à Roquefavour (Ventabren, Bouches-du-Rhône, III^e - I^{er} av. n. è.) (Musso, 1985) et à Pierredon (Eguilles, Bouches-du-Rhône, II^e siècle av. n. è.) (Gauthier, 1986) la construction est en revanche réalisée en adobe sur des soubassements en pierre.

La normalisation du plan quadrangulaire, mis en place aux V^e et IV^e siècles av. n. è., s'accomplit. Les habitations à pièce unique sont délaissées et le nombre de pièces tend à augmenter à trois ou quatre par habitations (Fig. 130), créant une partition des espaces et modifiant radicalement l'usage de l'espace habité.

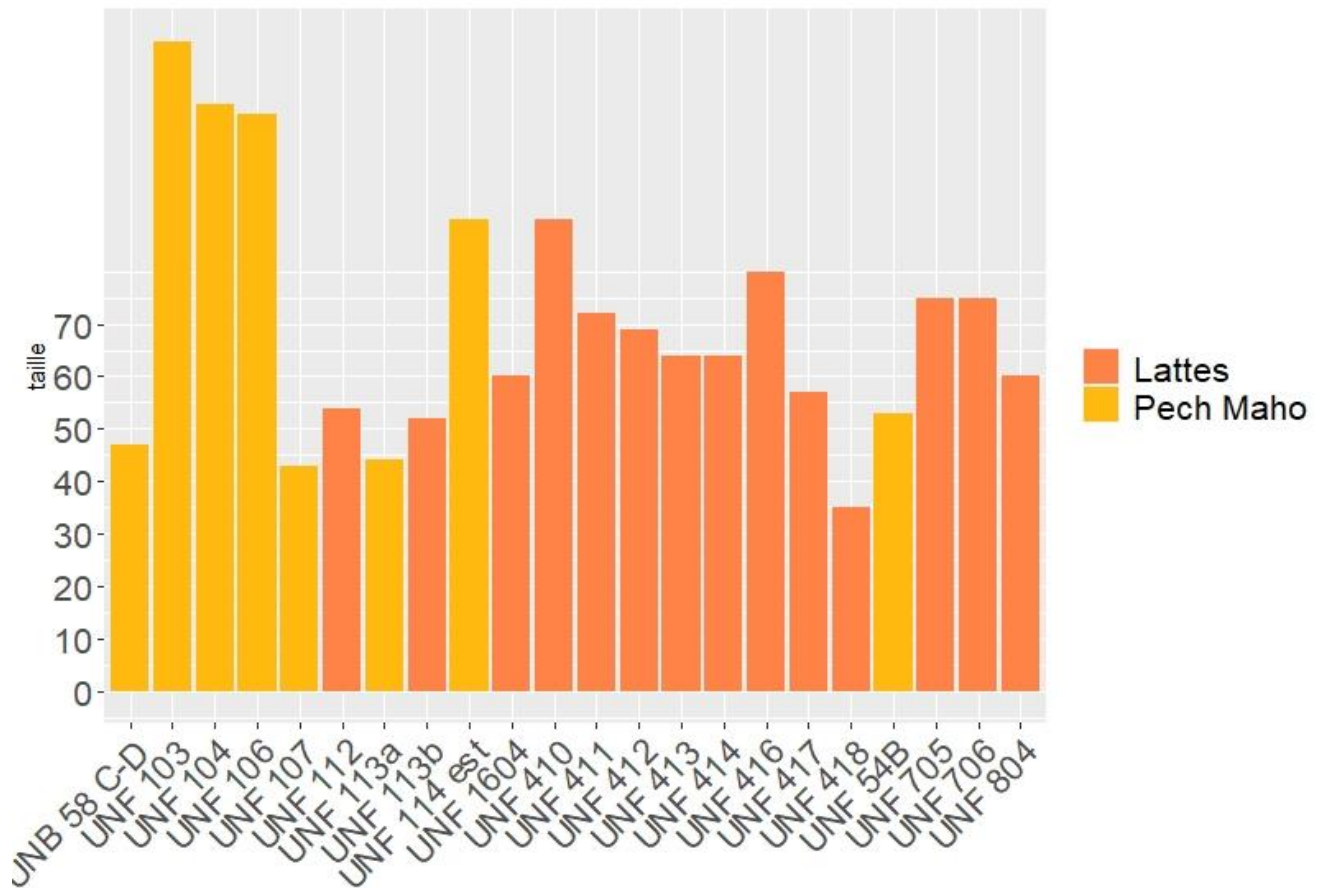


Fig. 129 Diagramme de la taille des maisons du corpus (sont exclues les maisons à cour de Lattes (550,300 et 273 m²) et celle de Pech Maho (390 m²)).

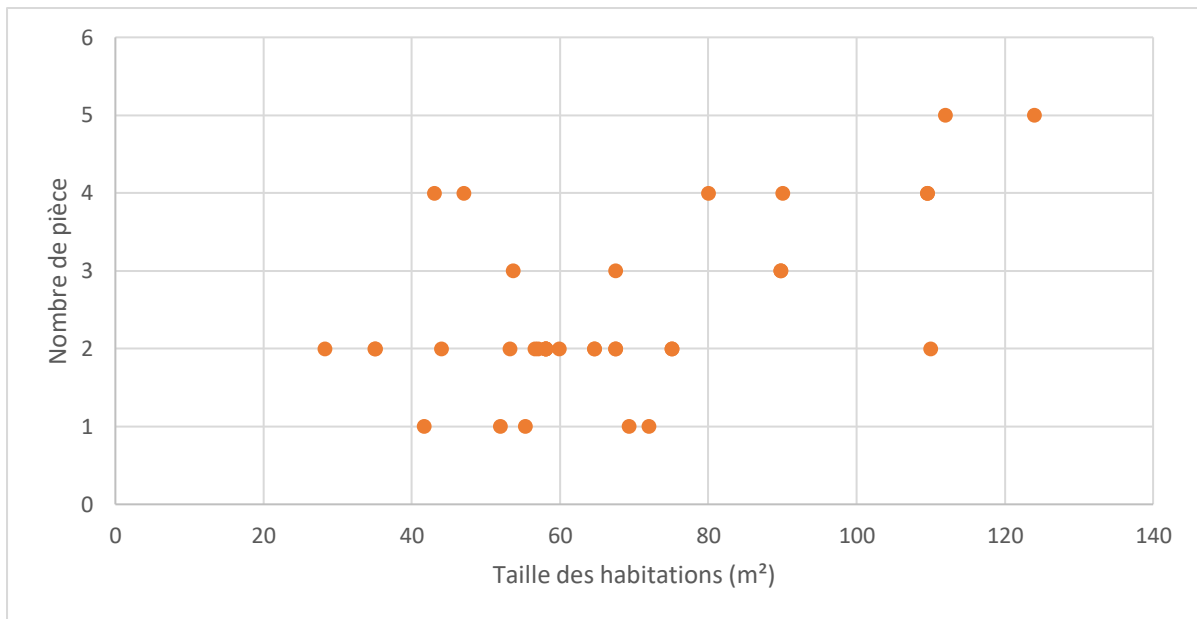


Fig. 130 Diagramme de corrélation entre la taille des habitations et le nombre de pièces de Lattes (sans les maisons à cours de 550,300 et 273 m pour 5 et 7 pièces) et de Pech Maho (sans la maison à cours de 390 m² pour 13 pièces)

La superficie des maisons continue à augmenter, la moyenne de la surface couverte passant de 20-40 m² à 40-80 m² sans compter les grandes maisons à cour (Fig. 129). Le nombre de pièces n'a pas de lien direct avec ces transformations. Même si cela a tendance à accroître légèrement la surface habitable, les exemples recensés montrent qu'une maison à une pièce peut faire 60 m² et une habitation divisée en deux seulement 21 m², ou bien un bâtiment à deux pièces 95 m² contre un à trois pièces faisant 42 m². Les besoins de l'unité ont pu changer et le gain de place devenir une nécessité pour accueillir plus d'individus, de produits, ou bien le statut de la maison a évolué et la taille est à mettre en relation avec un désir de visibilité sociale ou symbolique.

Toutes les maisons sont construites en adobe avec un soubassement en pierre, exceptées certaines totalement en pierre (sites des Garrigues), mais la difficulté de conservation des élévations en terre dans ces contextes peut remettre en question certaines interprétations. Ces soubassements font entre 50 et 90 cm de large. En l'absence de cas où le toit est conservé, l'ossature de la charpente est peu connue. Les rares ouvertures appréhendées font entre 80 et

300 cm de large et selon une étude menée sur le site de Lattes, entre les IV^e et III^e siècles av. n. è., un brusque élargissement des ouvertures survient sur celles qui donnent sur l'extérieur, dans les salles dites de « séjours » ou d'activités domestiques. Les explications avancées sont celles du besoin de luminosité et des améliorations des systèmes de fermeture (Chazelles, 1996 : 291). Ces portes seraient de préférence décentrées (*ibid.*).

À l'intérieur, les sols sont en terre battue, mais occasionnellement (dans trois cas) ils sont enduits ou pavés d'adobes. Les cas d'enduits muraux sont aussi exceptionnels (deux cas).

Soit les aménagements semblent plus nombreux, soit leur conservation est meilleure, ce qui peut fausser les interprétations. En tout cas, les foyers sont omniprésents, leur nombre varie d'un à quatre et ne dépend pas du nombre de pièces disponibles. Ils sont construits ou lenticulaires avec des formes variées (ovales, rectangulaires, carrés).

La présence d'au moins une fosse est quasi-systématique, seuls six cas n'en ayant pas. Elles servent le plus souvent comme calage de récipient, mais parfois aussi comme dépotoir. Les banquettes en adobe ou en bauge sont plus rares, uniquement cinq maisons en possèdent ; les soubassements en adobes, tessons ou galets ne sont présents que dans trois cas, les silos en terre dans un bâtiment et les fours dans cinq. Les caniveaux apparaissent dans deux maisons, signalant la mise en place de nouveau système pour évacuer les eaux de pluies et de déchets.

L'usage d'espaces extérieurs est attesté dans treize cas. Il s'agit de zones ouvertes, occupées par des foyers, fours et fosses, de cours (trois cas), ou bien de portions de rues privatisées (2 cas). Ces surfaces font de 13 à 28 m², sauf pour les maisons à cour où leur taille est comprise de 60 à 178 m². Ces cours ont la particularité de ne disposer d'aucun aménagement particulier, et ne semblent pas avoir été utilisées pour des activités domestiques.

Les premières transformations visibles par les données archéologiques pour cette période sont réalisées en parallèle de grandes mutations sociales causées par le développement des échanges

commerciaux, un accroissement démographique et un regroupement des habitats (Py, 2012 : 210-219 ; Garcia, 2014 : 168-175). Ces nouvelles techniques de construction et la segmentation des espaces s'accroissent au VI^e siècle av. n. è. jusqu'à homogénéiser l'habitat des V^e - IV^e siècles av. n. è. La plupart des innovations intégrées au paysage architectural, à la fin de l'âge du Fer, sont initiées très tôt et mettront des siècles à être adoptées de manière systématique (Fig. 131).

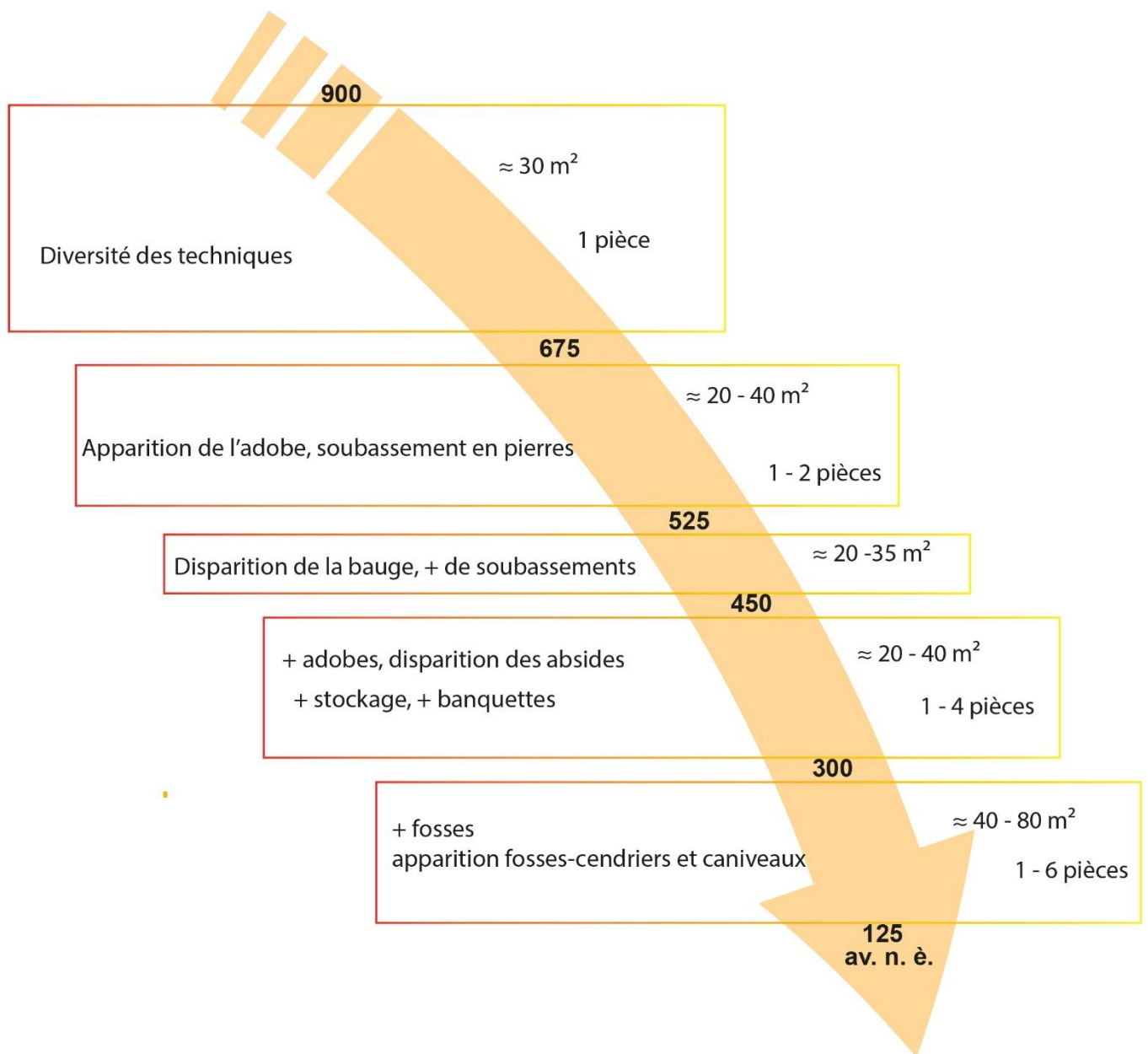


Fig. 131 Tableau récapitulatif des transformations de l'habitat qui sont réalisés au cours de l'âge du Fer

Ces mutations sont liées à un contexte historique qui leur est favorable. En effet, les règles mises en place dans certaines agglomérations pour instaurer un urbanisme prédéfini ont pu conduire à une homogénéisation des habitations, mais les causes de la transformation de l'habitat ou d'un mode de vie ne peuvent pas être imputés à un seul facteur. Des causes multiples peuvent expliquer cette évolution des formes, telles que l'emprunt de techniques à des cultures étrangères, le développement d'innovation ou encore la modification des comportements, des activités quotidiennes, des usages et des représentations de l'espace domestique. Afin d'analyser ces processus sociaux, il est nécessaire d'interroger les données archéologiques sous différents angles complémentaires (chapitre 4.4.). Mais avant de procéder à cette analyse, il faut comprendre l'habitat dans son contexte global. En d'autres termes, afin de comprendre pourquoi de telles transformations ont lieu à l'âge du Fer, il faut connaître les processus d'organisation territoriale ayant cours à cette époque.

Partie 3.2. L'habitation au cœur d'un territoire

La maison fait souvent partie d'un ensemble, un habitat groupé. À l'âge du Fer, cet ensemble peut prendre la forme d'agglomérations de hauteur, de plaine, organisées selon un aménagement urbain (comprenant des îlots et des rues) ou bien au contraire dispersées sur un terrain donné. Ces agglomérations sont plus ou moins grandes, certaines d'entre elles étant plus importantes que d'autres sur le plan démographique, mais aussi quant à leur fonction. Ces habitats sont en connexion et forment un réseau territorial qui évolue. C'est dans ce contexte territorial qu'il faut penser la maison gauloise pour percevoir, au-delà de sa simple architecture, sa fonction au sein du groupe et de la région, en commençant par analyser la manière dont l'habitat a été implanté sur le territoire et la signification de ces délimitations.

3.2.1. La maison intégrée à un habitat groupé

3.2.1.1. Un habitat délimité territorialement

Lors de la fondation d'une agglomération, l'espace est délimité afin de fixer des repères géographiques et sociaux, au même titre que la maison. Si matérialiser cet acte par des pratiques rituelles est un phénomène fréquent dans diverses sociétés, dans d'autres cas le sens qui est donné à la création d'un habitat ne nécessite pas de délimitations créées par les humains. C'est ce que montrent L. Caillet et P. Beillevaire (1991) dans leur étude sur les Japonais pour qui la création, « *l'apparition du monde y est assimilée au bourgeonnement du roseau à la prolifération des plantes, ce qui, pour les Japonais, s'oppose à l'idée d'une création du monde ex nihilo et implique un processus d'autogenèse* » (1990 : 21). En ce sens, les limites des villes

et des sanctuaires japonais ne sont pas créées par les humains suite à la pratique de rites de fondations, elles sont naturelles (Cit. 14).

« Si la culture japonaise se préoccupe peu de la fondation, c'est l'idée que l'idée que l'homme puisse instaurer une coupure d'ordre spatial et temporel déroge à la vision continuiste du monde inhérente à la pensée indigène »

Cit. 14 Caillet, Beillevaire, 1990 : 22

En revanche, pour les sociétés qui ont besoin de créer un ancrage spatio-temporel, la forme que prend l'action rituelle, sa signification et la manière dont la délimitation est matérialisée est très variés (Détienne, 1990). Cette démarcation peut être soulignée par des signes permanents ou éphémères (tombes, bornes, etc.), des repères géographiques (montagnes, fleuves, etc.) ou bien par la mémoire des individus. Ces limites sont plus ou moins rigides et fluctuantes (Segaud, 2007). Au Maroc, la frontière est un lieu de mémoire autonome, immuable et inamovible vis-à-vis des deux parties qu'elle sépare (Segaud, 2007 : 29). Chaque concession est caractérisée par une fortification en tourelle dirigée vers les tribus voisines (Simenel, 2010). Au Ghana, les villages Kassena ont des limites mouvantes, elles sont considérées comme « sociales » : dès l'arrivée de nouveaux individus elles sont repoussées, et leur forme dépend des relations établies avec le voisinage (Liberski, 2016 : 146-151). C'est en gardant à l'esprit ces différentes formes de démarcations, parfois mouvantes, qu'il faut chercher la forme que pouvait prendre les limites de l'agglomérations et de la maison gauloise.

Des marqueurs territoriaux : les remparts et les stèles

Dans les agglomérations de l'âge du Fer étudiées, les seuls éléments repérés comme marqueur d'une délimitation entre l'habitat et le reste du territoire sont les fortifications. Ces frontières fixes, créées pour durer, ceinturent l'agglomération à partir du premier âge du Fer et prennent des formes variées : des fossés ou des remparts pour lesquels sont parfois utilisés en réemploi des stèles (Cit. 15) ou piliers taillés. Ces objets de réemploi sont également présents dans les murs des habitations, qui délimitent l'espace intérieur du bâtiment de l'extérieur.

Les stèles sont « *des fûts, verticaux ou sommairement pyramidaux, taillés en forme de piliers ou de dalles avec plus ou moins de soins. Les sommets sont aplatis ou arrondis. Très fréquemment leurs angles sont émoussés, chanfreinés, plus exceptionnellement en feuillures. La plupart des surfaces sont lisses et sans doute initialement peintes. Mais d'autres portent des décors gravés, piquetés, plus rarement en bas-relief, autant d'expressions symboliques ou semi-réalistes qui soulignent le soin apporté à ces objets et leur dévotion. [Ils sont] de tailles très variables (jusqu'à plus de 2 m de hauteur). »*

Cit. 15 Arcelin, Plana-Mallart, 2011 : 27

À l'origine, leur base est grossière et plantée dans la terre ou bien dans un socle. Plus de 500 éléments ont été recensés dans le Midi méditerranéen, réemployés soit dans les fortifications, soit dans les habitations (*ibid.*). Ce type d'éléments a été mis au jour dans la base du mur de la muraille de Lattes datée du milieu du V^e siècle av. n. è. (Hérault) (Py *et al.*, 2008 : 80). À La Ramasse (Clermont-l'Hérault) c'est une quarantaine de fragments de stèles anépigraphes qui ont été découvertes dans le rempart construit autour de 400 av. n. è., dont une avec un décor de

cercle concentrique interprété comme la représentation d'une cuirasse ou du bouclier (Garcia, 2011) (Fig. 132 ; Fig. 133).

Fig. 132 Vue des stèles en place dans le rempart de La Ramasse (Clermont-l'Hérault, Hérault) (Garcia, 2011 : 99, Fig. 74)



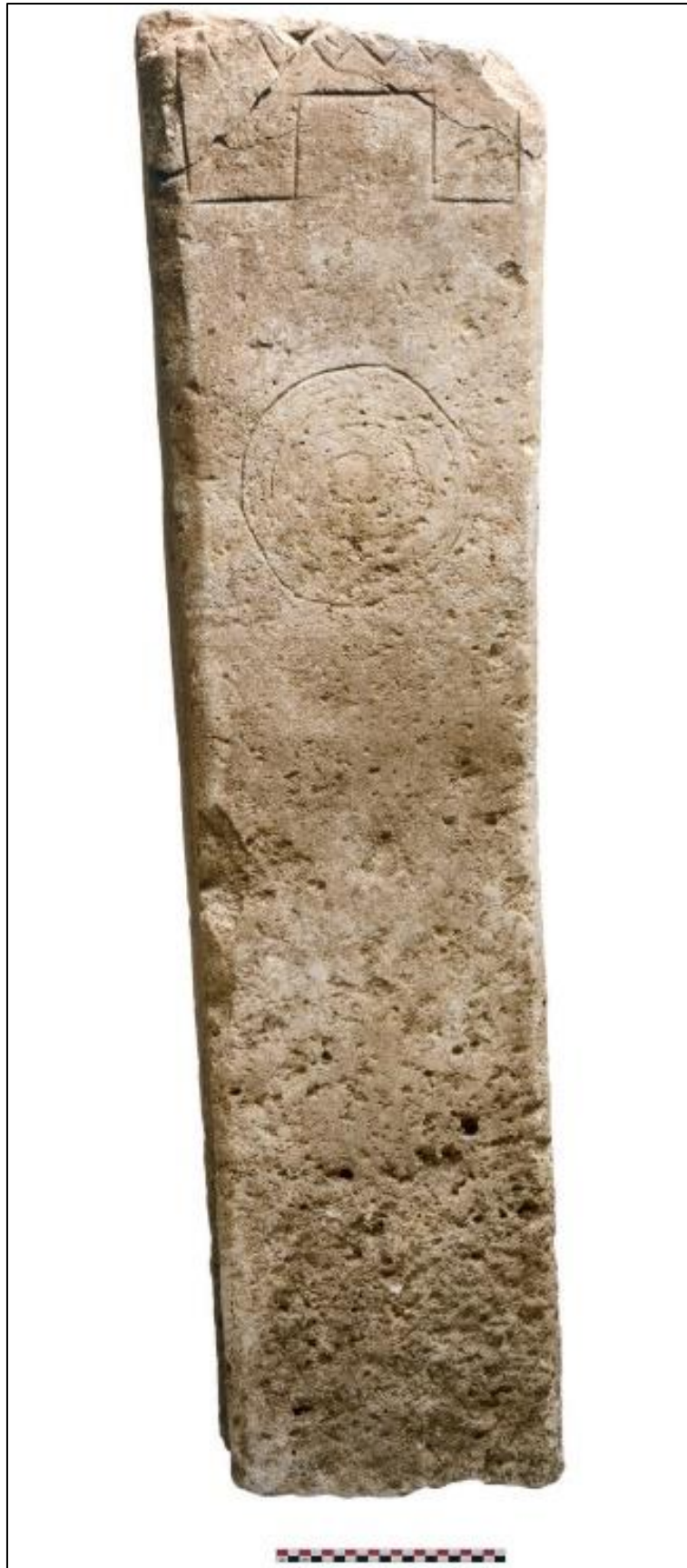


Fig. 133 Stèle décorée, La Ramasse (Clermont-l'Hérault, Hérault) (Garcia 2011 : 122, Fig. 26)

Dix-sept fragments de stèles étaient disposés côté à côté dans la partie occidentale de Saint-Blaise et plus de 200 étaient dispersés dans le rempart protohistorique côté sud (Fig. 134) (Duval, Chausserie-Laprée, 2011). À Saint-Pierre-les-Martigues, vingt-deux stèles ou piliers se trouvaient dans la fortification des VI^e et V^e siècles av. n. è., notamment une concentration d'une dizaine de blocs dans la tour d'angle au sud-est (Golosetti, 2011 : 151). Sur le site de Pech Maho (Sigean, Aude), vingt-cinq dalles pour partie gravées de symboles solaires et schématiques, ainsi qu'une inscription ibérique, « *disposée en assise débordante du tronçon de courtine situé vers le centre du dispositif et encadré de deux tours quadrangulaires* » sont mises en place dans le troisième quart du VI^e siècle av. n. è. Au pied du rempart, ces dalles, sont associées à des fragments de céramiques importées de Grèce suggérant l'existence de pratiques de libation (Gailledrat *et al.*, 2011 : 153).



Fig. 134 Les stèles en remploi dans le parement externe du rempart archaïque, coté occidental de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône) (Duval in : Duval, Chausserie-Laprée, 2011 : 232, Fig. 50)

Ces stèles sont parfois réemployées dans les murs des habitations, comme la maison à cour du Marduel, du dernier quart du VI^e siècle av. n. è., dans laquelle un mur a été construit sur une base constituée de fragments de stèles et de piliers, dont le buste sculpté d'un guerrier figuré avec un torque au cou (Py, Lebeaupin, 1994 : 251-263 ; Py, 2012 : 337). Dans la maison à cour 52101, de Lattes, construite au III^e siècle av. n. è., un bloc sculpté de guerrier, caractérisé par un cardiophylax, un casque, une cnémide et une large ceinture et datée de 525-475 av. n. è., est utilisé en réemploi comme piédroit de porte (Fig. 135) (Anwar, Curé, 2011). Ces éléments ont une fonction utilitaire desservant l'architecture et leur présence ne peut pas être attribuée uniquement à une valeur symbolique. À Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône) huit stèles ont été retrouvées en remploi dans des maisons du VI^e siècle av. n. è. (Duval, Chausserie-Laprée, 2011). À l'Île de Martigues, dix-neuf ont été découvertes dans les murs d'habitations tardifs, du II^e siècle av. n. è. (Golosetti, 2011 : 151), et sur le site voisin de Saint-Pierre-les-Martigues (VI^e - IV^e siècle av. n. è.), trois (*ibid.*).

L'utilisation de ces objets dans les limites des maisons (les murs) et des habitats (les fortifications), conduisent à émettre l'hypothèse que ces objets font partie d'une pratique rituelle mise en place lors de fondations et à s'interroger sur la signification de ces objets et l'impact de ses pratiques sur les habitants.



Fig. 135 La statue de guerrier de Lattes (Anwar, Curé, 2011 : 195, Fig. 168)

Les stèles dans les remparts : un marqueur territorial et rituel

La géographie des lieux et l'idée d'une continuité des « *croyances naturalistes héritées de la Préhistoire Récente* » conduisent certains archéologues à interpréter ces stèles comme les marqueurs d'anciens sanctuaires bâtis pour rendre des cultes à la nature (Arcelin, Gruat *et al.*, 2003 : 172 *in* : Golosetti, 2011 : 152). L'étude menée par R. Golosetti décontenance cette

hypothèse en montrant que, certes, ces agglomérations ont été construites sur des anciens « sanctuaires » de stèles et que, compte tenu du poids et du volume de certaines, il est peu probable qu'elles aient été déplacées sur de longues distances, mais que les sites en eux-mêmes ne sont pas des lieux voués à un culte à la nature. En effet, même si chacune des agglomérations a livré des stèles de taille, type et nombre similaire, les caractéristiques environnementales sont différentes. Certains sites sont perchés en hauteurs, d'autres en plaine, certains sont près de cours d'eau, etc., aucun point particulier de la nature ne se retrouve sur tous les sites. Ces stèles, anciennement porteuses de symboles culturels, peuvent être simplement « recyclées » et « ramenées au rang de pierres à bâtir » (Py, 2011 : 20), d'autant plus qu'ils ont été brisés sans soins particuliers (Golosetti, 2011 : 150), mais beaucoup préfèrent y voir des éléments sémantiques.

R. Golosetti propose une autre interprétation, celle d'un acte mémoriel. À partir de l'étude de neuf sites du littoral méditerranéen, français ayant livré de nombreuses stèles en réemploi, il montre que ces lieux ont été occupés antérieurement, et que le *hiatus* entre l'ancienne occupation et la nouvelle agglomération est trop importante pour que le lieu ait gardé sa symbolique, en revanche la présence de stèle aurait entretenu une certaine mémoire du lieu qui expliquerait que cet emplacement ait été choisi comme *timemark* (Holtorf, 1998 : 34) et les stèles récupérées comme géosymbole significatif dans la mémoire de la communauté (Cit. 16).

« Peu importe que la relation soit réelle et que les communautés responsables du phénomène urbain soient bien les descendantes des communautés à l'origine des sanctuaires de stèles ou que la relation soit réinventée afin de justifier l'installation. Ce qui ressort est évidemment la création d'un lien en faisant appel à une lecture mémorielle de l'espace » (ibid.). « Si les stèles correspondent à une pratique rituelle liée à un culte héroïque, cela ne peut que venir conforter notre interprétation de lieux de mémoire dont le poids dans l'espace aurait continué à peser lors du développement urbain des VI^e-V^e s. av. J.-C. marqué par une dimension mêlant histoire et mythe par l'intermédiaire de cultes héroïques. »

Cit. 16 Golosetti, 2011 : 155

Cet acte ne marque pas obligatoirement une continuité, ni une idée figée puisque la mémoire collective est dynamique. *« Il faut concevoir cette référence au passé, à laquelle la religion confère « la transcendance de l'autorité », dans une dynamique d'adaptations, d'innovations, de réinterprétations »* (Rivière, 2003 : 15, cité par Golosetti, 2011 : 155).

Pour D. Garcia, ces éléments ne sont *« pas une désacralisation du lieu mais bien l'inverse : une protection divine de l'espace domestique »* (Garcia, 2014 : 141-142). Pour défendre cette idée, il s'appuie sur le caractère votif souvent accordé aux fortifications dans les sociétés anciennes du Proche-Orient. Ces éléments sont majoritairement trouvés dans les fondations des murs des fortifications, auxquels viennent s'ajouter, parfois à des périodes plutôt récentes, des dépôts votifs, comme à Nîmes, Ambrussum et Nages, des bâtiments cultuels au I^{er} siècle av. n. è. tel qu'à Roquepertuse et au Roque de Viou, ou encore des portiques monumentaux dans les cas de Nîmes, d'Entremont et de Roquepertuse (Garcia, 2014 : 141-142). Il argumente aussi en s'appuyant sur les symboles gravés qui se rapprocheraient des pièces d'armements figurées sur certaines statues de guerriers des VI^e et IV^e siècles av. n. è. L'utilisation de ces figurations dans la fortification marquerait un *« geste religieux dans la fondation des nouvelles villes, d'autant*

qu'ils concernent d'abord et surtout le principal édifice collectif avéré de ces agglomérations, le rempart » (Garcia, 2006 : 141). J. Chausserie-Laprée a étayé cette théorie en mettant en parallèle le traitement des stèles et celui de certaines offrandes. Des dépôts à caractère symbolique ont en effet livré des céramiques brisées, des monnaies percées, des objets métalliques coupés ou tordus auxquels sont ajoutés des blocs fendus. Cet acte de démantèlement d'objets revêt, dans certains contextes, une allure rituelle en accordant à ces objets une valeur propitiatoire secondaire (Chausserie-Laprée, 2009 : 56 *in* : Duval, 2011).

Ces deux dernières hypothèses ne sont pas forcément indissociables, en effet, les géosymboles mémoriels peuvent être utilisés comme marqueurs territoriaux. Réunissant la communauté autour d'une mémoire collective, ce sont des éléments qui peuvent faire partie d'un rituel lors de la fondation de l'agglomération qui vise à concéder au lieu une limite afin de le différencier de communautés voisines.

Au Traversant (Mailhac), une statue de lion, un fragment sculpté et une stèle gravée ont été détruits volontairement puis enfouis de manière soignée dans une fosse (Fig. 136). Iconographiquement ces éléments sont fortement influencés par les communautés voisines (Ibères, Grecs, Étrusques) pouvant attribuer à cet acte la volonté de détruire ces symboles, généralement utilisés par une élite de manière ostentatoire. Cet enfouissement intervenant probablement lors de l'abandon du Traversant et lors de la réoccupation plus en hauteur du Cayla (Mailhac) pourrait symboliser un changement d'occupation du territoire, ou bien un changement idéologique auprès de la communauté (Gailledrat, Bessac, 2000 ; Gailledrat *et al.*, 2007).



Fig. 136 Fosse avec ensemble sculpté, Le Traversant (Mailhac) (Gailledrat et al., 2000 : 293, Fig. 4)

Toutes ces hypothèses sont basées sur une différenciation entre des communautés humaines, mais les limites (murs, fortifications) ont pu être créées par les Gaulois afin de différencier un univers domestiqué, humain, d'un espace naturel occupé par des forces invisibles. En effet, dans de nombreuses cultures, une séparation est mise en place entre une zone cultivée et sauvage ou bien une zone sacrée et profane, mais ce n'est pas un rapport universel. Par exemple, les Betsileo (Madagascar) considèrent cosmologiquement que les terres délimitées représentent les forces sociales et les actes historiques, et elles s'opposent à celles à l'extérieur symbole de la nature et des forces non-domestiques. De manière un peu différente, pour les Lyela (Burkina Faso), les terres délimitées, cultivées, sont celles domestiquées par les humains alors que les terres hors de la limite, les forêts, sont les celles domestiquées par les esprits (Simenel, 2010 : 134).

Ces délimitations concernent alors le rapport que les habitants entretiennent avec l'extérieur. Archéologiquement, il est plus complexe de les analyser, les traces hors des agglomérations étant très peu conservées, le seul indice de cette délimitation entre des espaces est la présence d'un rempart qui a nécessité une main d'œuvre importante en raison du volume de matériaux

nécessaire, de l'énergie dépensée dans la préparation des matériaux (pierres, adobes, préparations en terre) et la mise en œuvre mais surtout la taille de la structure sur plusieurs kilomètres, faisant de cet ouvrage un travail collectif.

Les fragments de ces stèles, dans les fortifications et certains murs d'habitations, ne sont pas seulement un remploi, au même titre que la fortification, elles délimitent un territoire, un espace, une communauté autour d'action et de valeur collectives. Il peut s'agir d'un acte politique ou bien d'un rite de fondation qui a pour objectif de légitimer cet établissement auprès d'êtres invisibles. Ces stèles sont présentes uniquement sur certains sites, marquant des différences de statut, ou de mode d'habiter, d'une agglomération à une autre. En ce sens, il est probable que les différentes formes que peuvent prendre les habitats soient liées à leur rôle au sein du réseau territorial.

3.2.1.2. Le concept d'*oppida*

Jusqu'aux années 1980, l'habitat au second âge du Fer est considéré comme étant exclusivement composé de grandes agglomérations de hauteur et qualifié de « civilisation des *oppida* ».

L'« *oppidum* » terme latin signifiant « ville fortifiée » est un terme abondamment utilisé par César dans « *La Guerre des Gaules* », repris par quelques chercheurs et formalisé à la fin du XIX^e siècle, notamment par J. Déchelette pour désigner des sites de hauteur fortifiés. La tendance, dans cette Europe tempérée aux idées nationalistes, était de définir des cultures archéologiques d'Europe à partir du mobilier. Si aujourd'hui cette méthode est encore employée, les interprétations sont plus nuancées et prennent en compte le fait que les limites entre les communautés sont en réalités floues et mouvantes.

La « civilisation des *oppida* » se caractérisait, d'après J. Déchelette, par des habitats fortifiés occupant plusieurs hectares et localisés en hauteur. Ces habitats ont livré de nombreux objets caractéristiques du second âge du Fer (La Tène) : des ustensiles en fer, des anneaux, des fibules, des poteries indigènes, mais aussi des objets importés tels que des amphores italiques, des monnaies traces d'échanges intenses. L'*oppidum* était également caractérisé par sa fonction commerciale avec ces magasins, ateliers et divers objets échangés (Dechelette, 1914 : 948-966). Après lui, plusieurs chercheurs vont modifier cette définition en faisant varier les paramètres de la taille du site, de la forme des fortifications, de ses fonctions (Gardes, 2017).

À ce jour, la multiplication des données remet en question la définition de ce concept qui ne caractérise pas uniquement l'Europe tempérée, mais aussi certains sites aux fonctions diverses, avec des remparts construits selon des techniques multiples à d'autres périodes et dans d'autres régions (*ibid.*). En Gaule méditerranéenne, M. Py parle pour le second âge du Fer d'*oppidum*-cité en prenant en compte l'agglomération fortifiée et son territoire. Il s'agirait de chefs-lieux en tant que lieu « *de réunion et de décision, pour les affaires dépassant les préoccupations ou les prérogatives locales : que ce soit dans le politique [...], l'économie (certaines localités pouvant jouer le rôle de centres de redistribution), ou même le religieux* » (Py, 2012 : 300). D. Garcia, voit quant à lui dans les *oppida* des grandes agglomérations fortifiées, densément peuplées, qui peuvent revêtir dans le cadre d'un réseau territorial des fonctions très diverses d'*oppida*-marchés, d'*oppida*-relais (Garcia, 2014 : 115). Une étude menée sur les habitats dispersés montre qu'au V^e siècle av. n. è. autour des « *oppida* » se multiplient de petits habitats, afin d'exploiter le terroir de la région (Bagan, 2007) ou de surveiller une zone (limite de territoire, voies de circulation) (*ibid* : 23-24). Certains de ces petits établissements sont éloignés des grandes agglomérations (*ibid.* : 25).

Finalement, ces *oppida* prennent des formes variées et s'intègrent à un réseau, ils ne sont pas isolés mais sont fortement liés à différents sites dispersés autour d'eux afin de contrôler un

territoire. Chacun de ces établissements remplit un ou plusieurs rôles dans ce réseau : servir de lieu de production, de points relais pour le commerce, de lieu de pouvoir, etc. Chacune de ces formes d'habitats semble répondre à des principes organisationnels différents et la variabilité de leur organisation spatiale peut être le reflet de pratiques sociales différentes.

3.2.1.3. Des formes d'habitats isolés, dispersés et urbanisés

Durant l'âge du Fer, et déjà aux époques antérieures, l'habitat prend la forme de maisons regroupées avec des écarts de plusieurs mètres les unes des autres. Leur emplacement semble avoir été choisi de manière spontanée, car aucune délimitation du terrain n'est visible, les rues ne sont pas toujours attestées et les espaces extérieurs peuvent être utilisés pour diverses activités (Fig. 137). Même si aujourd'hui, la fouille de ces sites dit « à trame lâche » est plus fréquente, elle couvre uniquement une petite surface de l'habitat, généralement un quartier, la surface étant trop importante pour répondre aux exigences financières et temporelle de telles entreprises. Ce type de site, pouvant correspondre aux formes les plus anciennes d'urbanisation, persiste jusqu'à la fin de l'âge du Fer dans l'arrière-pays (Garcia, 2014 : 168). Au côté de ces sites, les établissements isolés de petite surface, tels que Le Christol, ont été longtemps ignorés.

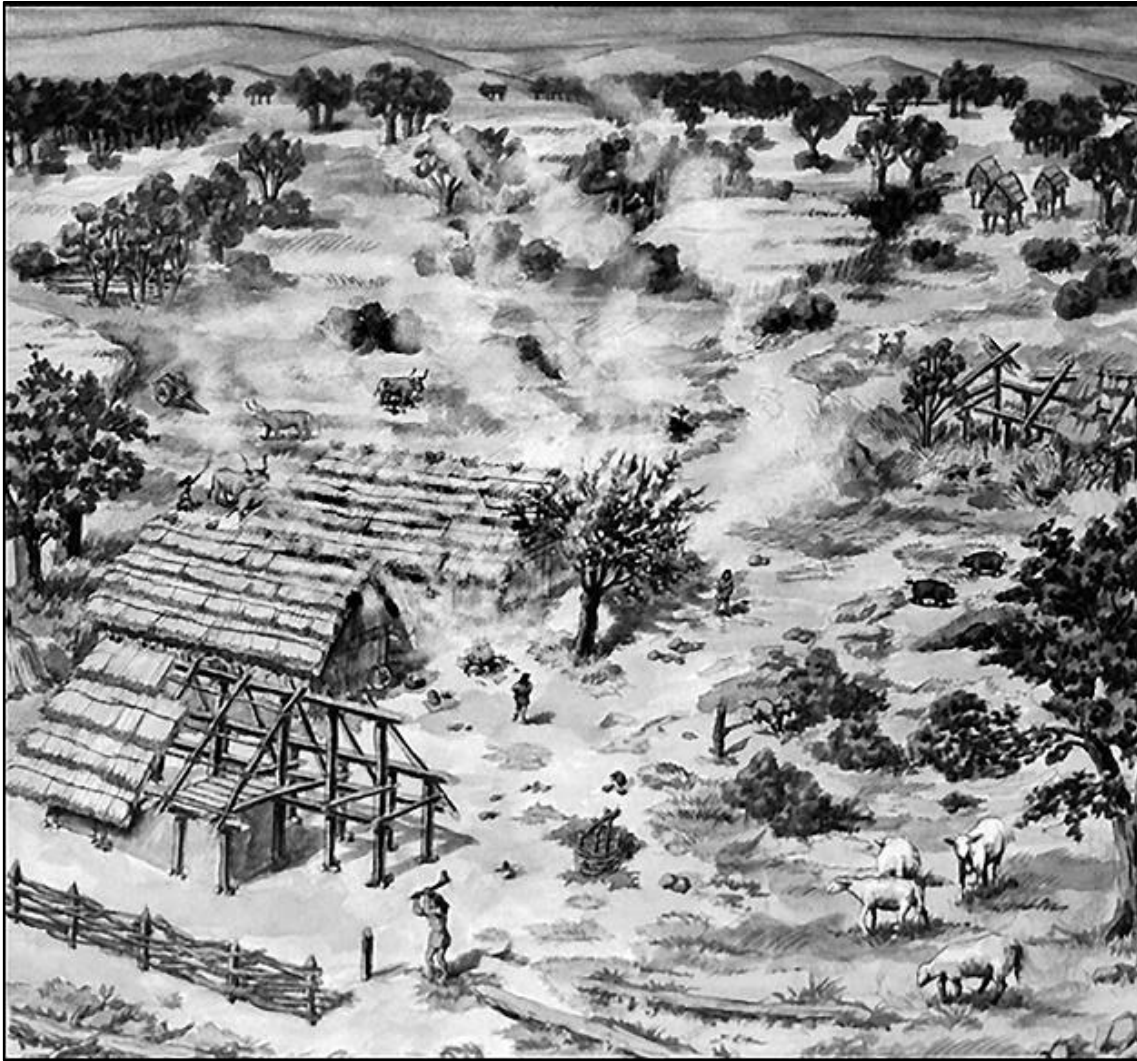


Fig. 137 Proposition de restitution d'un habitat à ordre lâche à Bram (Buzerens) (Bromont in : Carozza et al., 1992 : 24, Fig. 20)

Les sites à plan « préconçu » apparaissent quant à eux en Gaule du Sud à partir du VI^e siècle av. n. è. (Fig. 138). Ils sont caractérisés par une fortification, une certaine régularité dans la disposition des maisons, souvent mitoyennes, formant des îlots desservis par un réseau viaire (*ibid.* : 167, 319). Sur certains sites organisés selon cette trame « serrée », le module de l'habitation se répète. La mise en place d'une voirie pour desservir les différents quartiers se fait progressivement, leur entretien est de plus en plus poussé (recharges régulières, voies carrossable) (Py, 2012 : 252 ; Garcia, 2014 : 186). En revanche, il y a peu d'espaces publics prédéfinis : les places sont rares, souvent de petites dimensions, et sont plutôt qualifiées comme

des lieux de manœuvre pour des charrettes (Garcia, 2014 : 186). Il n'y a pas non plus de centre public autour duquel la ville s'organise comme dans les modèles de villes grecques ou étrusques, les rues étant créées pour desservir les différents îlots et non pas des lieux spécifiques (*ibid.*).

De nombreux habitats de ce type ont été fouillés, exceptionnellement sur une grande surface, ce qui permet aux données d'alimenter la discussion pour comprendre le phénomène d'urbanisation, mais pas de clore le débat. Dès les années 1980, le terme d'« urbanisation » de l'habitat se fait entendre et est débattu, car il fait référence à la notion de « ville », jugée anachronique par certains alors que pour d'autres elle définit uniquement « *une agglomération permanente de populations et d'activités diverses destinées à favoriser le développement local et régional des relations sociales* » (Brun, Ruby, 2008 : 70). La définition de la ville est très variable : celle généralement retenue par les archéologues est la définition des géographes, soit un espace avec une forte densité d'occupation, habité durablement avec une place centrale dans un réseau hiérarchique et des fonctions productives, sociales et territoriales (Brun, Chaume, 2013 : 326). « *Y a-t-il une ville protohistorique ?* » C'est la question énoncée par C. Goudineau en 1980 dans « *L'histoire de la France urbaine* ». Si en France septentrionale les villes sont attestées aux II^e et I^{er} siècles av. n. è., P. Brun propose de voir dès le VI^e - V^e siècle av. n. è. une phase de « pré-urbanisation » ou d'urbanisation inachevée dont témoigneraient des habitats ne pouvant plus être considérés comme des villages, mais n'étant pas encore des villes (*ibid* : 342). Aujourd'hui, d'un commun accord, lorsqu'un protohistorien parle d'urbanisme, il entend discuter avant tout de l'organisation d'un habitat groupé (Py, 2012 : 319).

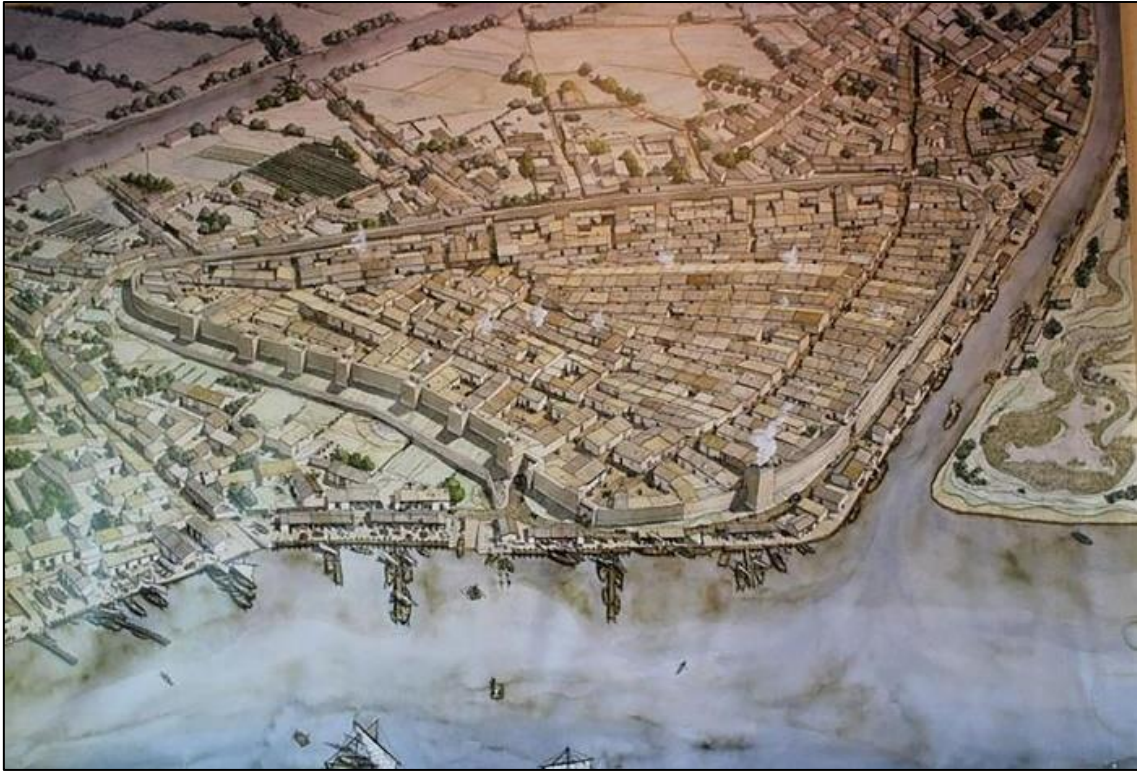


Fig. 138 Restitution du site de Lattes (Musée Henri-Prades, J.-C. Golvin)

Il faut souligner que l'apparition de ces habitats agglomérés a tendance à amener la mise en place de l'architecture « en dur », soit l'abandon de structure en terre de garnissage pour des murs porteurs (en bauge ou en adobe) sur un soubassement en pierre ainsi que des formes planimétriques quadrangulaires (Py, 2012 : 167). Ce n'est toutefois pas un fait systématique : sur le site de Tamaris, organisé selon un réseau viaire et des îlots, des habitations absidiales sont insérées dans la trame urbanistique, accolée à des maisons quadrangulaires (Garcia, Tréziny, 2010 : 374). Cet exemple est un des rares cas qui illustre ce passage progressif d'un habitat à trame lâche à un autre à trame serrée. En effet, dans la plupart des cas, des maisons absidiales sont présentes sur des sites où les écarts entre les bâtiments sont importants et où la contrainte urbaine est beaucoup moins forte, voire inexistante. Pourtant, ce changement d'organisation spatiale et de plan de maison, a dû être réalisé de manière progressive et non

brutale, comme l'illustre la continuité des techniques architecturales, ou des plans. L'architecture, n'a montré aucune forme de rupture brutale au cours de l'âge du Fer.

La genèse de cette nouvelle organisation de l'habitat a longtemps été étudiée et est encore sujet à de nombreux débats. Certains l'attribuent essentiellement au développement du commerce avec les Grecs (Cit. 17).

« *La fondation de Marseille en 600 av. J.- C., premier exemple d'appropriation territoriale en Gaule, et l'essor économique de la cité phocéenne dans la seconde moitié du VI^e siècle av. J. - C. peuvent être considérées comme les déclencheurs du développement urbain indigène. La demande massaliote va réorienter les pratiques agraires protohistoriques et réorganiser les modes et formes de production. La mise en place de réseaux et la concentration de la population dans des habitats agglomérés vont entraîner une hiérarchisation sociale et le développement de cultes héroïques, plus enclins à renforcer la cohésion sociale et justifier l'autorité d'une élite, probablement des aristocrates. Cette stratification progressive de la société ira de pair avec un développement du travail spécialisé, apte à consolider les performances militaires et économiques du groupe et à participer à la gestion des surplus.* »

Cit. 17 Garcia, 2014 : 161

De manière plus nuancée, plusieurs facteurs et phénomènes interdépendants ont un impact sur cette transformation de l'habitat : la mutation de l'économie de production et d'échange, les *stimuli* coloniaux ou encore une transformation de la structuration sociale. La question reste largement ouverte (Py, 2012 : 322) et plonge dans une réflexion plus profonde sur la restitution de la société protohistorique et ses changements à partir des vestiges archéologiques.

Dans ce nouvel environnement urbain, les individus sont contraints d'adapter leurs habitations à un lot de terre prédéfini, et le quotidien dans ces habitations est différent de celui d'une maison construite dans un contexte plus libre où les bâtiments sont espacés de plusieurs mètres.

Ainsi, à l'âge du Fer en Gaule méditerranéenne, trois types d'habitat peuvent être catalogués : ceux où les unités domestiques sont relativement espacées les unes des autres, ceux où elles sont accolées, puis les unités isolées. Cette différenciation sera celle utilisée tout au long de l'étude, car elle permet de se détacher des nombreux débats sur les termes d'*oppida*, ville, village, tout en mettant en évidence une distinction dans l'organisation spatiale des sites d'habitats du Midi. Ainsi, c'est à partir de ces classes, dans lesquelles peuvent être catalogués toutes les formes d'habitats observées au cours de l'âge du Fer, que le corpus a été élaboré afin de montrer tout au long de ce travail que les habitations sont construites et utilisées différemment selon la structure spatiale de l'habitat.

Certes, cette catégorisation peut conduire à enfermer le raisonnement dans une comparaison entre ces types de sites, mais il faut garder à l'esprit que cette classification est un outil pour mettre en évidence des manières d'habiter différentes et que bien évidemment chacun des sites du corpus ont des spécificités dans leur organisation spatiale. Ces différentes formes d'habitats sont connectées les unes aux autres par des relations économiques, sociales ou politiques. Au même titre que l'architecture, cette organisation territoriale évolue au cours de l'âge du Fer.

3.2.2. L'organisation territoriale des habitats de l'âge du Fer

3.2.2.1. L'organisation territoriale du IX^e au VII^e siècle av. n. è.

Aux IX^e et VII^e siècles av. n. è. l'occupation du sol est relativement diversifiée : les habitats sont implantés sur les coteaux, en hauteur, sur les piémonts, dans les plaines, les zones lagunaires, les garrigues, la diversité des terroirs offrant de multiples ressources, mais engendrant aussi des contraintes (Bagan, 2007 : 12). La densité de peuplement semble importante au regard du nombre de sites identifiés. Les grottes sont utilisées de façon marginale à certaines saisons en fonction de la transhumance (Py, 2012 : 65). Les établissements isolés, moins facile à repérer, sont a priori peu nombreux et de dimension réduite, entre 0,1 à 2 ha (Py, 2012 : 67). Parmi cet habitat dispersé, quelques agglomérations plus grandes, surtout en Languedoc occidental, s'étendent sur 3 à 6 ha (Les Baou-Roux dans les Bouches-du-Rhône), exceptionnellement 19 ha, puis 30 ha, dans le cas de Carsac à Carcassonne (Aude) (Py, 2012 : 67). Ils semblent caractériser un mode de vie plus sédentaire ; peut-être est-ce la conséquence de la mise en place d'un élevage différent. En effet, les porcs et les bœufs ne nécessitent pas la pratique du pastoralisme, contrairement aux caprinés (Gascó, 2000 : 2013 ; Bagan, 2007), « *Pour tenter de résumer la situation du VII^e siècle avant J.-C. en Gaule méridionale, on peut dire que l'espace est découpé en petites entités territoriales, à la fois naturelles et humaines, abritant chacune une communauté réduite d'agriculteurs attachée à un territoire marqué par la présence de la nécropole familiale ou supra-familiale* » (Bagan, 2007 : 15).

Pour M. Py, la diversité des implantations et la faible durée d'occupation de la plupart des sites seraient causées par une économie pastorale qui n'a pas permis la valorisation sur le long terme du terroir agricole (Py, 2012 : 103). D. Garcia ajoute quant à lui que ce « mode de production domestique » exclut toute relation de dépendance économique vis-à-vis des habitats voisins même si les relations d'échanges existent pour des biens spécifiques tels que l'étain, l'ambre,

etc. (Garcia, 2014 : 47), elles demeurent limitées. L'instabilité des occupations serait la conséquence de la pratique du système sur abatis-brulis qui contraint les habitants à se déplacer pour utiliser de nouvelles terres à cultiver au bout de quelques années (Garcia, 2014 : 50).

3.2.2.2. Du regroupement au dispersement : VI^e - III^e siècle av. n. è.

La fragilité des vestiges de cette période permet difficilement de comprendre le processus qui semble néanmoins traduire un « *enracinement des communautés au sein du territoire* » (Bagan, 2007 : 21). Au VI^e siècle av. n. è. une forme de continuité se manifeste avec la présence de petits établissements ruraux, quelques sites de hauteur, des établissements isolés (Py, 2012 : 118-119). Ce type de site se multiplie autour de grandes agglomérations, de plus en plus nombreuses, créés avec des fortifications et un réseau viaire (Py, 2012 : 120). Chacun de ces établissements possède des fonctions variées (centre de commerce, exploitation des ressources, contrôle du territoire, lieu de culte) dont l'interconnexion nous échappe encore (Bagan, 2007 : 21).

L'analyse à travers les échanges commerciaux de ce réseau d'habitats a permis à E. Gailledrat de lier cette réorganisation progressive au développement du commerce et aux échanges avec les Étrusques, les Grecs et les Phéniciens qui nécessitent des points de rencontre, des zones d'influence et un bornage du territoire. Il a pu souligner que les nouvelles agglomérations créées entre le VII^e et le VI^e siècle av. n. è. sont positionnées à des points stratégiques sur le plan économique ; soit à proximité du littoral, ou à l'embouchure des fleuves, créant une interface maritime reliée à des habitats, parfois plus anciens situés en retrait par rapport à la mer. Localisés à l'intérieur des terres ces sites perdurent en raison des ressources disponibles et afin de garder le contrôle du territoire en marge (Gailledrat, 2014 : 177 - 216).

À la fin du VI^e et au V^e siècle av. n. è. de nombreux sites sont abandonnés et les grandes agglomérations bâties selon un plan urbanistique prédéfinies se multiplient.

Au V^e siècle av. n. è. même si le terroir reste exploité, comme le montrent les nombreuses structures de stockage installées sur les sites et la présence de petits établissements ruraux, les habitants ont tendance à se regrouper dans les grandes agglomérations. Certains chercheurs parlent de « synœcisme » pour qualifier cet abandon des petits sites, au VI^e siècle av. n. è., au profit d'une forte hausse démographique des grandes agglomérations en voie d'urbanisation (Garcia, 2014 : 75 ; Bagan, 2007 : 22). Quant à elles, les données sur les établissements ruraux sont presque absentes, ce qui amène certains chercheurs à émettre l'hypothèse d'un apogée des *oppida*, ces grandes agglomérations de hauteur en cours d'urbanisation (Bagan, 2007 : 22, Py, 2012 : 205, Garcia, 2014 : 67).

Après cette phase de rassemblement, au second âge du Fer, de nouveaux établissements ruraux s'installent un peu partout sur le territoire pour répondre au besoin de produire plus selon un schéma qui a été observé en Catalogne à la même période (Martín i Ortega, Plana-Mallart, 2001 : 24). Ce processus de repeuplement du terroir est un moyen de mieux contrôler un territoire, et de placer les paysans au plus près des terres qu'ils cultivent. Outre un intérêt agricole, de petits habitats ruraux peuvent être installés à des points stratégiques pour surveiller une zone limitrophe, servir de points de relais pour distribuer la production du groupe ou encore créer des lieux rituels, symboliques pour repousser les êtres invisibles qui pourraient s'en prendre au territoire (Bagan, 2007 : 23). Selon D. Garcia, cette dissémination de l'habitat sur le territoire est causée par le développement du commerce et la nécessité de créer des axes de peuplement permettant les échanges de biens à une échelle temporelle et spatiale adéquate. Ainsi, à partir des modèles géographiques et mathématiques de modélisation de réseau et du calcul de distance

pondérée¹⁹, il estime que le terroir exploité par un habitat ne dépasse pas un rayon d'environ 5 km, soit 1 heure de marche, ce qui explique que le peuplement soit relativement régulier avec des sites qui se situent à une distance de 25 km maximum (une journée de marche) d'un habitat qui concentre de fortes activités commerciales ou qui a un pouvoir décisionnaire (Garcia, 2014 : 198-199). M. Py parle « *d'une exploitation rayonnante autour des agglomérations* » qui rassemblent des pouvoirs politiques, une économie commerciale, et constituent le lieu de résidence des paysans et artisans. Ces grandes agglomérations, ou « *oppida-cités* », comme les nomme M. Py, seraient au centre d'une organisation territoriale (Py, 2012 : 307).

Aux IV^e et III^e siècles av. n. è. les *oppida* sont moins nombreux, mais beaucoup plus densément occupés (Garcia, 2014 : 94) et l'espace est géré de manière beaucoup plus rationnelle avec une homogénéisation des techniques de construction et des formes architecturales. Dans le même temps, les petits sites ruraux sont rares et la création de nouveaux habitats est beaucoup moins fréquente (*ibid.* : 106).

Une organisation territoriale hiérarchisée se met en place progressivement au cours de l'âge du Fer. Aux VI^e - V^e siècles av. n. è. chaque site semble avoir une fonction précise au sein du réseau d'habitats. Le territoire agricole et les établissements qui y sont rattachés s'organisent autour de grandes agglomérations (Bagan, 2007 : 28).

La transformation de la forme des habitations au cours de l'âge du Fer est étroitement liée à la mise en place de cette organisation territoriale. La fonction attribuée à un site influence son organisation spatiale et a alors un impact sur la manière de bâtir une habitation au même titre que l'environnement et les transformations socio-économiques. La maison est en interaction permanente avec ce qui l'entoure et elle s'adapte sans cesse aux transformations du monde.

¹⁹ Une valeur liée à un temps de marche en fonction du dénivelé.

Chapitre 4

L'habitation, une construction en interaction avec un environnement et une société

L'habitation, insérée dans un contexte géographique, historique et social, est en apparence un objet inanimé construit par les humains, mais aussi actif car il réagit aux éléments qui l'entourent. Dans le monde, tous les éléments, vivants ou non, se construisent réciproquement et sont en interaction. Mais ce terme, qui définit un échange réciproque, peut être enrichi par la conception d'intra-action empruntée à K. Barad (2007), traduisant l'idée d'un mouvement commun entre deux agents (Fig. 139) (Ingold, 2017). Ainsi, la maison n'est pas un objet construit uniquement à partir d'échanges avec les habitants, elle se fonde dans un mouvement plus général en adéquation avec tous les éléments qui l'entourent. La maison est donc plus qu'un bâtiment, elle va au-delà de ces composantes physiques. Selon T. Ingold « *C'est l'engagement même des personnes avec les objets de leur environnement domestique, dans le cours des activités de leur existence, qui fait de la maison un foyer. En tant que matérialisation de ces activités, l'environnement du foyer ne cesse d'évoluer au gré des existences de ses habitants* » (Ingold, 2020 : 58). Habiter ce n'est pas construire un lieu de repos, mais un lieu d'action et de perception, car la vie sociale fait partie de l'environnement, de l'histoire, d'un processus (Ingold, 2005 : 505).

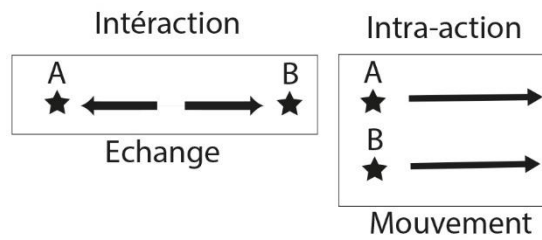


Fig. 139 Schéma montrant la différence entre l'interaction et l'intra-action

C'est vers cette vision de la maison que tend ce travail, d'autant plus que contrairement à certains modes de résidences modernes fermés sur eux-mêmes et coupant les habitations de toute interaction avec leur environnement, la maison gauloise devait correspondre à ce que T. Ingold appelle un habitat ouvert sur le monde. La maison évolue en fonction du contexte environnemental, notamment lorsque les matériaux sont issus de ressources locales et selon le contexte social car les choix architecturaux et spatiaux sont la volonté des habitants. Dans cette interconnexion avec les éléments qui l'entourent, la maison participe à ce mouvement constant.

Partie 4.1. La fondation de la maison : du choix de l'emplacement à la délimitation d'un chez soi

Dès sa fondation, la maison est connectée à plusieurs éléments. Pour l'humain, fonder une maison n'est pas un acte anodin, cet acte vise à séparer un domaine intime, le « chez-soi », du monde extérieur (Hoyaux, 2003 : 34). S'arrêter sur cette dichotomie spatiale entre « un dedans » et « un dehors » serait une vision réductrice, car même si elle délimite un espace domestique pour les individus, elles les ancrent aussi sur un territoire, le liant socialement à un groupe.

Lorsque les Gaulois méditerranéens fondent leur habitat, ils délimitent un « chez-soi » à travers diverses pratiques dont les objectifs ne sont pas de faire de la maison un lieu isolé de l'extérieur, mais au contraire de la mettre en intra-action avec les éléments magico-religieux et avec la société qui l'entoure.

4.1.1. Fonder : délimiter un chez soi ou ancrer la maison dans le monde ?

Bâtir, c'est « *construire un point de vue sur le monde autant qu'une division physique du monde* » (Simenel, 2010 : 29). Selon M. Douglas (1972) « *le fait même de différencier deux espaces en leur attribuant des qualités différentes, fait partie de ces universaux que partagent tous les êtres humains et qui prennent sens et existence dès qu'ils ont été capables d'interpréter le monde, de développer une activité symbolique, à travers le langage et les signes* » (Segaud, 2007 : 107). Cette vision universaliste est discutable, mais souligne le fait que la frontière est avant tout un élément symbolique construit par les humains afin de comprendre le monde qui les entoure, mais bien plus encore cette limite symbolique leur permet de créer un symbole collectif et mémoriel. « *La frontière est une limite autant qu'une œuvre fondatrice, puisque*

tracer une frontière revient à donner une perspective historique à un territoire, et donc à la mémoire du groupe » (Simenel, 2010 : 22). Tracer une frontière revient à s'ancrer dans l'espace et le temps, comme la pratique rituelle, c'est un outil qui permet de figer la perception de l'espace ; un « *dispositif mnémotechnique fixant à échéance cyclique ou irrégulière certaines modalités de perception de l'espace et du temps* » (Galinier, 1997 : 23 cité par Simenel, 2010 : 33). Délimiter un espace habité, c'est tracer un rapport au territoire, se situer (Heidegger, 1958 cité par Segaud, 2007 : 70).

Construire une habitation, c'est donc définir un « chez-soi », ce lieu qui ne saurait être celui d'autrui, « *ce territoire privé il faut le protéger des regards indiscrets, car chacun sait que le moindre logement dévoile la personnalité de son occupant* » (Certeau et al., 1994 : 205). « *Habiter à part, hors des lieux collectifs, c'est disposer d'un lieu protégé d'où la pression du corps social sur le corps individuel est écartée, où le pluriel des stimuli est filtré ou, en tout cas, idéalement devrait l'être* » (ibid. : 207). En d'autres termes, cet espace intime, sûr, s'oppose au monde extérieur, dangereux (Azzouz, 2016 : 163), il permet de se mettre à l'écart du corps social pour retrouver son individualité loin des contraintes exercées par le groupe, des sollicitations sensorielles et sociales.

La maison est un double symbole. Tout d'abord, elle est celui du nid tiède et intime, de la citadelle close et dure. Ces symboles, inspirés de « *la poésie de l'espace* » de G. Bachelard, désignent la maison comme un refuge nécessaire au repos et à la tranquillité, annihilant toute hostilité extérieure (Bachelard, 1978). Cette notion d'insécurité varie selon les sociétés, elle dépend des rapports de force propres à chaque peuple, se limitant aux autres humains ou bien s'étendant jusqu'au monde invisible. Elle est aussi cet espace ouvert sur l'extérieur comme un « *tremplin* » sur le monde cher à Eluard » (Pezou-Massabuau, 1983 : 56-58). « *L'homme ne saurait demeurer éternellement en sa maison et l'ermite lui-même doit aller quérir sa nourriture* » (ibid.), il doit être en contact avec la collectivité, l'économie, les moyens de

subsistance. L'image de la porte entrebâillée marque ce lien subtil en exprimant « *une gamme d'émotions plus fuyantes : méfiance, curiosité ou accueil réservé* » (Bachelard, 1978 cité par Pezeu-Massabuau, 1983 : 57).

Le mur modifie la perception de l'espace, créant une barrière visuelle mais aussi psychologique. En effet, « *construire un mur revient à « créer une variation brusque des propriétés perceptives de l'espace, et la paroi aura plus d'importance que cette variation sera en elle-même mieux ressentie psychologiquement* » (Moles, 1972 : 32 cité par Azzouz, 2016 : 170). Ce mur représente une idée d'enfermement, de limite créée pour faire obstacle aux éléments de l'extérieur, pour se protéger et c'est autour de lui que sont mises en place des pratiques sociales pour interagir avec l'autre, cet individu qui est de l'autre côté (*ibid.* : 170).

Dès la fondation d'une maison, des pratiques rituelles et des représentations se matérialisent pour créer cette distinction entre l'espace intérieur et extérieur, entre soi et les autres, entre la sphère domestique et publique, entre la sécurité et le danger (Cit. 18). Il s'agit de s'approprier un espace par rapport aux autres en affirmant que cet espace est le sien (Segaud, 2007 : 72).

« *La gestion des rapports dedans-dehors de l'espace domestique [...] se réalise [...] à travers des rituels et des pratiques socialement réglés utilisant les dispositifs spatiaux comme support. En effet, dans sa clôture, l'espace se construit comme une puissance configuratrice des corps qui évoluent dans leur rapport à l'autre. À la fois ressource et obstacle, et en établissant une coupure entre l'espace intérieur et l'extérieur, une distinction entre soi et les autres ou plus exactement entre le groupe domestique, conjugal ou familial et les étrangers à cette unité s'établit et se donne à une pratique quotidienne et coutumière.* »

Cit. 18 Moles, 1972 : 32 cité par Azzouz, 2016 : 329

Ainsi, l'acte de fondation a certes vocation à créer pour les humains un espace intime, mais elle ne coupe pas la maison du monde extérieur. Bien au contraire, elle l'ancre dans l'espace et le temps, elle participe à relier les individus au monde social auquel ils appartiennent. Les archéologues ont difficilement accès à ces pratiques, privés d'observation et de témoignages. Les seuls faits qui persistent dans le temps sont les objets, ces artefacts auxquels les archéologues attribuent une « fonction » souvent ambiguë, car elle caractérise soit l'intention du fabricant, soit la pratique de l'utilisateur (Boissinot *et al.*, 2011 : 267). Au sein de l'unité domestique, les pratiques qui semblent participer à la délimitation de l'espace sont les dépôts de fondation, ainsi que les seuils en tant que lieux liant deux univers.

4.1.1.1. La pratique de rites de fondation dans les habitations

Les nombreux dépôts mis au jour dans les habitations de l'âge du Fer insinuent la pratique de rites lors de la construction, c'est un phénomène courant dans de nombreuses sociétés qui peut revêtir des formes et des pratiques multiples. Les dépôts découverts dans les maisons de l'âge du Fer sont mis en place au cours des travaux de construction : sous le niveau de sol (Lattes, La Monédière), dans un trou de poteau (Agréable à Villasavary) ou sous la base d'un mur (Le Moulin à Peyrac-sur-Aude). En revanche, les objets découverts sous un foyer (Lattes) ou une banquette (Montlaurès) devaient être déposés lors de l'installation des individus dans la maison suggérant l'accomplissement d'une cérémonie (Chapitre 2.3.). Cet événement pouvait également être réalisé lorsqu'une habitation était transformée. C'est ce que laisse supposer le dépôt, à Lattes, de deux crânes de mouton dans une niche de 80 cm² creusée dans le niveau de remblai de l'UNF 106-107 lors de la réorganisation de la pièce 26, en 350 av. n. è. (Fabre, Gardeisen, 1999 : 268).

L'anthropologie analyse les pratiques rituelles sous plusieurs angles : le sens qui leur est donné, soit les valeurs et idées qu'elles expriment ; les effets sociologiques qui peuvent être de maintenir les limites du groupe, de conférer un statut, de régler des conflits, etc. et enfin le type de relations sociales qu'elles mettent en place à travers cette expérience (Houseman, 2002 : 533). Ainsi, quel sens donner aux rites de fondation pratiqués à l'âge du Fer, quels effets ont-ils sur les individus et comment tissent-ils des relations entre eux ? Afin de répondre à ces interrogations, il est nécessaire de réfléchir à partir d'exemples ethnographiques où ce genre de pratique est observable.

Dans le cas des Lyela du Burkina Faso, les rites sont réalisés dès la sélection du terrain, après des mois de prospection près du village de naissance ou une décision du chef. C'est le fait de posséder un terrain qui accorde le statut d'homme, car la territorialité est étroitement liée à la parenté. Lorsque ce terrain est choisi, un sacrifice de poulet est réalisé afin de demander l'autorisation aux dieux de la terre car la bonne entente avec les entités surnaturelles est nécessaire. Le jour même, le fondateur doit dormir sur le lieu dans un abri végétal jusqu'à la fin du chantier (Pecquet, 2008). Tout au long du chantier, le maçon doit faire respecter l'interdiction de siffler, être informé de tout ce qui entre et sort du chantier, interdire la vente ou le don, éviter les troubles sociaux ou les mauvaises pensées. Si ces règles sont enfreintes, le *banco* (la terre de construction) peut réagir et se fendre ce qui met en jeu la pérennité de la construction (Pecquet, 1996 : 54-55). Dans ce cas, les activités rituelles durent tout au long du processus de construction de l'habitation. Ils ont pour effet de conférer un statut, ils permettent aux individus de communiquer avec les êtres invisibles, d'obtenir leur protection, puis ils sont un moyen d'éviter les conflits en donnant des règles à suivre lors du chantier.

À l'île de la Réunion, comme à Madagascar, c'est le rite d'implantation du poteau central en l'honneur des ancêtres, accompagné de libations et de sacrifice d'animaux, qui marque la

fondation de l'habitation (Cit. 19). De cette manière, l'habitation est reliée aux ancêtres, elle ancre la famille dans sa lignée.

« Pour les maisons de particuliers, un sacrifice terminait les rites de consécration et d'inauguration. On tuait un coq rouge et on laissait tomber son sang dans le trou du poteau central de la case afin d'assurer la solidité de l'édifice. »

Cit. 19 Aujas, 1927 : 49 in : Dumas-Champion, 2008 : 218

Ces exemples montrent que si dans la majorité des cas, les rites de fondation sont matérialisés par des sacrifices où des offrandes et qu'ils sont pratiqués lors de la construction de l'habitation, ou lors de l'appropriation du terrain, ils peuvent avoir des fonctions et des sens très variables d'une société à l'autre. Ils permettent de protéger le lieu et les habitants des mauvais esprits, de pérenniser la construction en elle-même, de communiquer, de conférer un statut, de légitimer une place dans le groupe social ou la lignée. Sans accès à ces pratiques, il est compliqué d'interpréter les rites de fondation de l'âge du Fer. En revanche, l'anthropologie permet de comprendre toute la complexité de ces pratiques et de dépasser le simple aspect matériel en ramenant la découverte de ces objets à des actions passées.

Les données archéologiques ne laissent aucun doute sur la pratique de rituels de fondation que ce soit lors de la construction de la maison ou lors d'aménagement. Cependant, le fait qu'ils ne soient pas présents dans toutes les habitations interroge. Cette absence de données signifie-t-elle que ces pratiques sont réservées à certains individus, à un contexte particulier ou bien est-ce un souci de conservation ? Par ailleurs, ces dépôts sont parfois situés sous le seuil des habitations, cet espace particulier qui relie l'habitation à son environnement extérieur. Cette pratique pouvait se détacher des rites de fondation, avoir une signification, un effet différent en

raison de cette position. En effet, le seuil est un lieu de passage dont l'importance est très souvent marquée par la manière de l'aménager et de l'utiliser.

4.1.1.2. Le seuil comme lien entre deux mondes

Le seuil est une zone statique et dynamique à la fois (Segaud, 2007 : 131), il sépare l'intérieur « *ce lieu, où se cristallise l'intime, où se construit l'identité, où se réalisent la protection et la sécurité recherchées* », de l'extérieur (Bonnin, 2000 : 69). C'est là que sont négociées « *les interactions entre ceux qui occupent cet espace et ceux qui viennent du dehors* » (*ibid.*).

Ces limites, disposées entre les pièces ou entre l'extérieur et l'intérieur, s'adaptent au sens donné au lieu, aux principes liés à l'âge, au sexe ou au statut (*ibid.* : 85 ; Segaud, 2007 : 130-133). Le seuil est le lieu de passage au cours duquel s'effectue un changement de statut, le statut public est abandonné pour prendre celui de la sphère familiale. Dans le cas du logement parisien du XIX^e siècle, l'employé devient un parent, l'étudiant un enfant (Rosselin, 1999 : 58). Dans le monde moderne, au Japon par exemple, un rituel de passage se déroule avec le langage par un échange de formules et de proverbes (*ibid.* : 70). Pour les habitants, « *ce processus d'entrée se déroule rapidement, comme sans y penser, respectant à son insu un certain rituel et parcourant obligatoirement tous ces espaces, ces dispositifs matériels et architecturaux. Ce faisant, il oblige et permet à chacun de vivre en condensé toutes les subtilités du passage et de la transformation de l'être public à l'être intime, et réciproquement* » (*ibid.* : 76). C'est ce rituel qui fait exister le seuil, et la différence entre les deux espaces. Cette ritualisation est essentielle car elle exprime le lien social (*ibid.* : 91), mais elle est imperceptible pour l'archéologue.

En revanche, la présence de dépôts sous les seuils est un dispositif observé par les archéologues à l'âge du Fer, qui peut être comparé à ces objets déposés autour des seuils comme les plaques

gravées de devises religieuses dans certains appartements parisiens au XIX^e siècle (Rosselin, 1999), des chaussures matérialisant des dépôts de soi-même au Japon, et parfois des dispositifs permettant des échanges matériels différés telle qu'une boîte aux lettres (Bonnin, 2000 : 79).

Ce seuil n'est pas systématiquement imposant, sa matérialisation peut être minime et seule sa signification lui donne ce rôle. C'est le cas au Japon (*ibid.* : 83) : « *Les frontières de la zone marginale ne sont pas nécessairement marquées, mais sont reconnues par un accord mutuel et tacite, par un consensus social et culturel* »²⁰ (Rosselin, 1999 : 54). Les données sur les seuils pendant l'âge du Fer sont relativement éparses et multiformes comme cela a été vu précédemment (Chapitre 2.2.4.). La diversité des formes et des matériaux utilisés suggère que comme au Japon, ce n'est pas l'apparence de cet espace qui importe aux yeux des habitants, mais plutôt sa pratique.

En l'état des données, il n'est pas possible, d'appréhender les processus qui reliaient les deux espaces notamment des formules de politesse ou des pratiques. Les éléments qui attirent l'attention des archéologues sont ces dépôts rituels, présents de manière ponctuelle dans certaines habitations, car ils marquent la pratique d'une action particulière dans cet espace qui devait avoir un sens et un impact sur les individus. Ainsi, le seuil se différencie du reste de l'habitation, il devait marquer un lieu de transition entre l'intérieur et l'extérieur. Un extérieur où la pratique, le sens de l'espace et les comportements devaient différer de l'espace domestique.

²⁰ Texte original : « *the borders of the marginal zone are not necessarily marked, but are acknowledged by a mutual and tacit agreement, by a social and cultural consensus* »

4.1.2. Comment l'espace extérieur à la maison peut-il être perçu ?

L'extérieur de la maison gauloise est souvent perçu en opposition avec les espaces couverts et est appréhendé uniquement à partir des zones qui ont livré des traces d'activités. Or, il est possible que les aires vides de tout objet ou traces humaines remplissent une fonction ou aient un sens non perceptible pour l'archéologue. En effet, selon les sociétés, la perception des espaces peut-être très différente. Dans nos sociétés occidentales, l'espace habité est perçu comme un lieu domestiqué, qui s'oppose à un autre naturel et sauvage (Cit. 20), tandis qu'en Asie, la montagne est perçue comme « *domaine des divinités et expression de leur essence, offre au monde citadin et villageois un nécessaire complément* » (*ibid.* : 95). Ainsi, la maison est créée pour se démarquer de cet espace divin.

« L'opposition entre sauvage et domestique n'a pas grand sens, non seulement parce que les espèces domestiquées font défaut, mais surtout parce que la totalité de l'environnement parcouru est habité comme une demeure spacieuse et familière, aménagée au gré des générations avec une discrétion telle que la touche apportée par les locataires successifs est devenue presque imperceptible. »

Cit. 20 Descola, 2005 : 78

En fonction des sociétés, le domaine de la maison se démarque d'un territoire perçu comme sauvage, « divin ». Cependant, la dualité entre deux mondes ne fonctionne pas toujours de manière aussi affirmée et parfois elle est même absente (Segaud, 2007 : 105-108). Par exemple, chez les Achuars (Jivaro, forêt amazonienne, Equateur/Pérou) la nature n'est pas totalement séparée de l'espace domestique, ils ne sont pas deux « *mondes incommunicables* » (Descola,

2005 : 71). Les Achuars ne construisent pas l'espace habité en opposition avec un domaine « sauvage », ils balisent leur territoire avec des limites discontinues, parfois superposées selon un modèle concentrique de trois niveaux. Le premier niveau, le jardin, définit la zone des activités domestiques, mais cela n'empêche pas que les enfants y pratiquent la chasse ou que des pièges soient posés pour attraper les animaux sauvages qui le traversent. Le niveau deux est la lisière de la forêt où est pratiquée la cueillette et des promenades, puis le troisième niveau est la forêt profonde où s'opère la chasse. Dans chacun de ces niveaux, l'humain a son rôle à jouer (Cit. 21). Ainsi, l'habitation n'est pas toujours dans une opposition binaire avec l'extérieur, mais parfois le découpage y est plus complexe. Afin de comprendre comment l'espace domestique est perçu par les Gaulois et comment il s'ancre dans le territoire, il faut inclure dans la réflexion des aires qui vont au-delà du quartier d'habitation et de l'agglomération, avec lesquels il interagit. Il devait exister hors de la zone habitée des espaces tels que des jardins, des champs, des bois, des terrains de chasse qui pouvaient avoir d'autres significations pour les habitants.

« La forêt profonde n'est guère moins socialisée que la maison et ses abords cultivés : ni dans ses modes de fréquentation ni dans ses principes d'existence, elle ne présente aux yeux des Achuar le moindre semblant de sauvagerie. »

Cit. 21 Descola, 2005 : 90

À l'âge du Fer, les données recueillies jusqu'à aujourd'hui permettent de distinguer en Gaule méditerranéenne deux organisations spatiales dans lesquelles l'espace extérieur, à proximité de la maison, prend deux formes différentes. Dans les habitats à trame lâche, il a été observé (chapitre 2.3.1.3.) que les activités pratiquées en plein air autour de la maison sont assez

semblables à celles pratiquées à l'intérieur. Cet espace semble être perçu par les habitants comme un prolongement de l'espace domestique. Dans les habitats à trame serrée, l'espace extérieur à proximité des habitations est très peu utilisé (chapitre 2.3.1.3.). Étant dans un contexte où les individus doivent respecter un plan urbanistique dessiné préalablement (le tracé des rues, des espaces publics et des lots de terre), la notion d'espace public semble forte. Ces rues seraient alors du domaine du public.

Cependant, l'opposition entre un espace public et privé n'est pas une limite fixe et clairement définie. En effet, il est possible que cet espace public pénètre à l'intérieur de la maison que ce soit dans des parties prédéterminées à cette fonction, ou bien de manière invasive. La place accordée à l'espace privé et public dans la maison varie d'une société à l'autre. Parfois, l'espace public est cantonné à l'extérieur, ou à une pièce à l'entrée de la maison comme c'est le cas dans le Sahara Nigérien où les invités sont reçus dans une grande pièce de réception qui est le seul espace public de la maison (Calame-Griaule, 1992 : 145). Dans d'autres cas, la place de la sphère publique à l'intérieur de l'espace domestique est beaucoup plus importante. Par exemple, dans l'ancienne aristocratie militaire nipponne, ou dans les riches Palais de Venise, d'immenses pièces de réception étaient construites pour organiser des événements tandis que les appartements étaient minuscules. Parfois, dans le cas d'une production abondante à certaines périodes de l'année, les agriculteurs ou artisans n'ont presque plus d'espace privé en raison d'une production envahissante. Par exemple, pendant les cinq mois de la saison de l'élevage, les sériciculteurs d'Extrême-Orient dorment dans l'entrée, la véranda, la cuisine, car le stockage occupe tout l'espace disponible (Pezeu-Massabuau, 1993 : 123).

À l'âge du Fer, il est indéniable que la maison, dans les habitats à trame serrée, entretient un lien étroit avec l'urbanisme que ce soit en respectant ou en détournant les règles. Chaque ménage se voit attribuer (par diverses manières) un ou plusieurs lots et doit établir sa construction à cet endroit. Ces contraintes conduisent souvent à adapter le bâtiment et à abandonner des pratiques

utilisées dans un habitat à trame lâche. C'est un phénomène largement connu, notamment dans les maisons françaises du XIX^e siècle, où certaines pratiques comme le séchage du linge et les jeux d'enfants sont refoulées en ville (Béguin, 1977 : 322 cité par Léobal, 2017 : 590). De la même manière, chez les Maroni de Guyane française où « *les politiques urbaines postcoloniales contraignent fortement les choix résidentiels* », la maison réservée aux femmes ayant leur règle dans les villages, n'a pas sa place en contexte urbain (Léobal, 2017 : 175-182). Malgré ces contraintes, les Maronis peuvent se réapproprier l'espace habité, « *marquant l'espace en fonction de leurs dispositions incorporées à habiter, mais aussi de stratégies de distinction du fait de l'ascension sociale que le logement social matérialise* » (Léobal, 2017 : 632). Un jeu se met souvent en place entre les règles imposées par la communauté et l'appropriation de l'espace habité et même parfois l'extérieur (les rues, places). C'est un phénomène observable à l'âge du Fer, notamment à Lattes, où certaines habitations peuvent empiéter sur la rue comme l'UNF 901 qui utilise la rue comme une cour privée (Dietler *et al.*, 2008 : 115). Les limites entre l'espace privé et public sont alors mouvantes.

D'après l'analyse des aménagements domestiques (chapitre 2.3.1.), généralement, dans les maisons gauloises, l'espace semble comprendre une partie pour pratiquer les activités et recevoir, puis une partie réservée au repos et au stockage. En revanche, certains sites peuvent interroger, comme Coudounèu ou l'île de Martigues. Les habitations à pièce unique de ces sites sont envahies par les structures de stockage, ne permettant plus d'identifier un espace privé. Doit-on y voir des lieux de stockage comme cela a été supposé pour Coudounèu alors dénommé « ferme-grenier » (Verdin *et al.*, 1996), ou bien des habitations envahies par un espace de production trop imposant et des habitudes de vie qui privilégient le public au privé ?

Cette analyse pour essayer de comprendre les pratiques qui pouvaient avoir lieu autour de la fondation de la maison a ouvert des pistes de réflexion sur la place que les Gaulois accordaient à l'espace domestique sur un territoire, dans un habitat, dans une société et un monde magico-

religieux. Ce lien entre un environnement, une société et la maison est d'autant plus perceptible à travers les choix opérés pour définir l'emplacement des habitations, leur orientation dans le but d'organiser cet espace et d'établir de l'ordre.

Partie 4.2. L'orientation des habitations et des activités

La représentation de l'espace n'est pas une manière de penser universelle, chaque société s'oriente selon des critères différents. Ainsi, lorsqu'une habitation est ancrée dans l'espace, son orientation dépend des individus et des caractéristiques auxquelles les habitants accordent de l'importance, que ce soient des causes climatiques, environnementales ou symboliques. Étudier l'orientation des habitations dans les sites protohistoriques est l'occasion de questionner les éléments qui sont utilisés pour se repérer et d'approcher la manière dont les habitants se représentent l'espace géographique.

4.2.1. L'orientation : une vision du monde et des caractéristiques propres à chaque société

4.2.1.1. Point de vue anthropologique

La conception de l'espace est relative à chaque société et celle des Gaulois doit être éloignée de celle des sociétés modernes façonnées par l'écriture. Selon D. Casajus, dans la plupart des sociétés qui caractérisent des points géographiques par des symboles, la représentation de l'espace est issue de la « religion du livre ». C'est le cas chez les Mozabites (vallée du Mزاب, Algérie) (Bousquet, 2002) et les Touarègues (Sahara algérien) (Pandolfi, 1998 : 147-151) qui s'orientent en fonction du soleil et des symboles islamiques. La désignation des points cardinaux par les nomades Kel-Ahhagar (Sahara algérien) va également en ce sens. Ils désignent l'Est, orientation de la Mecque, comme *dât* (« devant ») ou *dât akâl* (« devant le pays »). À l'opposé, l'Ouest est *deffer* (« derrière ») ou *deffer akâl* (« derrière le pays »). Le terme *egil* (« droite ») est issu de l'expression *a yil wa ëyil i elquâblet* (« le côté qui est à droite de la Mecque ») qui désigne le Sud et *tâhalgé* (« gauche ») extrait de *a yil wa n tâhalgé i elquâblet* («

le côté qui est à gauche de la Mecque ») le Nord (Pandolfi, 1998 : 148). La tente est alors positionnée par rapport à la Mecque et l'espace domestique est divisé en fonction de ces points (Cit. 22).

« De l'orientation cardinale se déduit un ordre vertical qui part du profane pour aller vers le sacré dans une relation de transcendance. Les activités de la vie prendront place dans cette échelle hiérarchique et symbolique. »

Cit. 22 Bousquet, 2002 : 265

D. Casajus fait des observations comparables chez les Touaregs du Niger. La direction de la prière oriente les activités considérant tout ce qui se trouve à l'opposé comme le monde des forces obscures (Casajus, 2007 : 173). La disposition de l'entrée de la tente est fortement contrainte par l'expression de ces valeurs symboliques. Elle ne peut pas être située à l'Est, lieu de prière, ni au Nord où se situent les forces obscures, elle ne peut alors qu'être placée au Sud ou à l'Ouest (*ibid.* 170).

L'espace est lu et représenté par des cartes depuis l'Antiquité. Les premières représentations cartographiques sont attestées au VI^e siècle av. n. è. chez les Grecs (travaux de Thalès de Milet, Anaximandre et Hécatee) puis au I^{er} siècle av. n. è. chez les Phéniciens. Au II^e siècle av. n. è., Ptolémée synthétise tous ces travaux et fixe les premières règles cartographiques (sphéricité de la terre, mesure des latitudes, moins précisément des longitudes, coordonnées terrestres, système de projection). Il y a alors une véritable volonté de cartographier le monde dans sa globalité, perspective qui continuera d'évoluer. En Europe, il faut attendre l'arrivée de la boussole aux coordonnées égo-centrées au XIII^e siècle, puis les XIV^e et XV^e siècle pour que soient conçus les fondements de la vision isotrope et euclidienne de l'espace (Bonnerot *et al.*).

Il s'agit de concevoir les invariances des propriétés physiques d'un milieu en fonction de la direction (CNRTL). Le territoire et l'espace sont désormais divisés de manière géométrique (Pearson, Richards, 1993 : 4). Notre représentation de l'espace, issue de la physique classique, nous fait voir le monde en trois dimensions (Lapple, 1991 : 164 *in* : Low *et al.*, 2015 : 30).

Au regard de cette brève histoire de la cartographie et de la création de nos représentations de l'espace, le découpage géométrique de l'espace est postérieur à l'âge du Fer et devait donc peu influencer les Gaulois. Mais, alors est-ce qu'ils s'orientaient selon une perception de l'espace visuelle et corporelle tel que le défend E. Hutchins pour les populations qui ne savent pas lire et n'ont pas des connaissances identiques aux nôtres (Hutchins, 1983). En pratique, « *nous ne faisons pas d'expériences sensorielles qui nous aurait fait percevoir la rondité de notre planète et son mouvement dans le ciel, nous répétons ce que nous avons lu* » (Casajus, 2007 : 8). Par le phénomène de kinesthésie, le corps se souvient de la direction lorsque le lieu est familier et joue un rôle primordial (*ibid.* : 180).

Cependant, d'autres exemples ethnographiques montrent la possibilité que les habitations soient orientées en fonction des astres. En effet, même si au quotidien, le mouvement de la terre autour du soleil n'est pas perceptible, nous voyons le soleil se lever, atteindre le zénith, puis se coucher dans une direction (*ibid.* : 8). Par exemple, la maison Ruca des Mapuches (Araucania, Chili) est orientée en fonction du soleil de sorte que la porte est disposée face au soleil levant (Rodriguez, 2013 : 58-75). Le cas des Betsileaos (Madagascar) est un peu différent, il illustre une habitation divisée et orientée en fonction du système astrologique basé sur l'observation de la lune et du soleil. L'espace représente ainsi la division calendaire en 12 mois, correspondant à 12 *vintana* ou « *destinies* », des forces supranaturelles influençant le destin (Soury-Lavergne, Devèze, 1917 : 396). Certains éléments symboliques de ces *vintana* sont liés à des directions (Cit. 23).

« *The north is associated with nobility and seniority while the south is associated with things humble and lowly; that east is associated with the sacred and the west with the profane.* »²¹

Cit. 23 Kus, Raharijaona, 1993 : 23

Donc, en l'absence d'un découpage géométrique de l'espace, les Gaulois devaient utiliser le phénomène de kinesthésie ou bien des éléments du paysage (montagnes, mer, cours d'eau, astres) pour s'orienter, et orienter leur habitation. Cependant, l'anthropologie nous amène à nuancer cette hypothèse, car dans certaines sociétés, l'espace n'est pas perçu comme un élément fixe, notamment chez les Temne de Sierra Leone (Afrique de l'Ouest). Ces individus ont une vision anisotrope de l'espace, c'est-à-dire qu'ils considèrent que les propriétés physiques changent en fonction de la direction (Littlejohn, 1963 ; Pearson, Richards, 1993 : 4). L'enquête ethnographique menée par E. Hutchins, dans les années 1980 chez les navigateurs mélanésien, a montré que « *seul un être céleste eut été en mesure de voir l'itinéraire d'un navire tel qu'une carte le donne à lire* » (Hutchins, 1983 ; Casajus, 2007 : 172). D'après eux les bateaux sont immobiles, ce sont les îles ou les terres qui s'approchent ou s'éloignent (*ibid.*).

Cette multiplicité des manières de percevoir l'espace et d'orienter son logement permet de prendre du recul sur notre propre vision. Ces éléments nous conduisent à analyser les données archéologiques en gardant à l'esprit que l'orientation d'une habitation peut dépendre de points fixes présents dans le paysage environnant, mais que certains points peuvent être mouvants et donc moins tangibles.

²¹ Le Nord est associé à la noblesse et la séniorité alors que le Sud est associé aux choses humbles et modeste, l'Est est associé au sacré et l'Ouest au profane

4.2.1.2. Les éléments qui permettent de connaître l'orientation d'une maison

L'orientation d'une habitation peut être choisie selon des caractéristiques variables d'un individu à un autre, d'une société à l'autre. Dans certaines sociétés, la direction vers laquelle s'ouvre l'entrée axe tout le reste de l'édifice et définit son organisation interne (Cit. 24).

*« Il nous faut aussi savoir que, dans la région, les tentes s'ouvrent toujours vers l'Ouest
(On dit qu'elles « regardent à l'ouest » : saggadän i ätäräm. »*

(Casajus, 2007 : 166)

*« La façade de la maison principale, celle qui abrite le chef de famille et qui comporte une
étable, est presque toujours orientée vers l'est, la porte principale, - par opposition à la
porte étroite et basse, réservée aux femmes, qui s'ouvre vers le jardin, à l'arrière de la
maison -, étant communément appelée la porte de l'est (thabburth thacherqith) ou encore
la porte de la rue, la porte du haut, la grande porte. »*

(Bourdieu, 1972 : 78)

« Les tentes des Kel-Ahaggar sont ouvertes vers le Sud. »

(Pandolfi, 1998 : 147)

Cit. 24 Extraits d'ethnologues sur la direction de l'entrée

L'ouverture est le point d'orientation autour duquel s'articule la répartition de l'espace selon le sexe, l'âge ou le statut des individus. Dans le cas des habitants du Hoggar (Sahara algérien), et pour la plupart des nomades du Sahara, l'entrée de la tente ou la hutte se tourne plutôt vers le sud. À droite, soit à l'est de l'entrée, se situe la zone masculine ; à gauche, soit à l'ouest, la zone

féminine. Parfois, l'ouverture est positionnée vers l'est, mais l'organisation interne reste identique avec l'espace masculin à droite, soit au Nord, et du côté opposé, la zone féminine (Pandolfi, 1998 : 54- 55). Il montre ainsi que le partage de l'espace interne ne se fait pas en fonction des points cardinaux, mais de la partie droite ou gauche de l'ouverture. « *En ce sens, la dichotomie principale ne semble point être celle qui s'établit à partir des points cardinaux – dont la répartition est variable – mais plutôt celle, fort répandue, qui se fonde sur la différence et/ou l'opposition gauche (=féminin) / droite (=masculin)* » (ibid.).

De manière plus exceptionnelle, dans des sociétés construisant des maisons à cour, les espaces sont disposés en fonction de celle-ci. C'est l'analyse proposée par B. Huet de la maison traditionnelle au Maroc qu'il nomme « maison arabe ». Les pièces y sont organisées de manière hiérarchisée selon la cour centrale (Huet, 1988 *In* : Kaja, 1999 : 117). Même si à Tétouan les pièces sont majoritairement polyvalentes, excepté la cuisine et la salle pour les invités, « *toutes les pièces ne sont pas interchangeables du point de vue de leur aménagement et de leur fonction. Généralement, l'une d'elles, souvent celle qui s'ouvre à l'opposé de l'accès à la cour, reçoit un traitement décoratif particulier et sert de pièce pour la réception des étrangers* » (Kaja, 1999 : 134). Parfois, dans des concessions constituées de plusieurs cases autour d'une cour, les bâtiments sont organisés selon le genre et l'âge des individus comme chez les Fali du Cameroun (Lebeuf, 1961 : 88). Les Dogons du Mali opèrent quant à eux une organisation assez similaire et dans certaines concessions une case, pour les femmes et les enfants, est disposée au fond de la cour (Huet, 1994 : 85). Celle-ci et son entrée semblent être des marqueurs organisationnels.

La division spatiale entre les individus peut se matérialiser par l'emplacement du mobilier (Pandolfi, 1994 : 49). Certains archéologues ont également émis l'hypothèse que le foyer peut-être un point autour duquel s'orientent les activités. C'est l'idée développée très tôt par G. Childe (Childe *et al.*, 1931 : 183 ; Childe, 1946 : 32) à propos des maisons néolithiques de Barnhouse et Stenness (île de Mainland, Écosse). Il a interprété la construction du foyer comme

un acte fondateur et un objet structurant l'organisation interne (Pearson, Richards, 1993 : 39-40). Pour argumenter, il s'est inspiré d'une étude ethnographique menée sur les Blackhouses de Scottish Western Isles, des maisons « traditionnelles » écossaises à pièce unique construites en pierres sèches et en chaume où cohabitent humains et vaches. Dans ces maisons, le foyer trace des limites immatérielles entre une zone féminine à gauche et une aire masculine à droite, ainsi qu'un espace réservé aux invités à l'avant (Clarke, Sharples, 1985 : 70 in : Pearson, Richards, 1993 : 39-40). Des cas plus contemporains sont attestés, comme à Lifou, chez les Kanaks, où le foyer central divise l'espace en trois : la zone avant droite est la place des parents, l'aire avant gauche est celle des grands-parents et l'arrière, l'espace des enfants (Boulay, 1990 : 136).

Avec la modernisation, ces principes changent « *cette division gauche/droite à l'intérieur de la hutte ne recouvre pas exactement comme cela était le cas dans les tentes la répartition du « mobilier » sur une base de division sexuelle, car un critère que l'on peut qualifier d'esthétique (jolie/moins jolie) vient s'y superposer* » (*ibid.* : 54). Mais le plus souvent, le lien qui répartit les activités est immatériel. C'est le cas pour la division symbolique chez les Kabyles, ou les Touaregs, pour qui le nord était réputé attirer les forces obscures et délimiter l'espace masculin de la maison ou de la tente, à l'opposé du sud, conçu quant à lui comme bienveillant et symbole du féminin (Casajus, 2007 : 168).

Les observations ethnographiques montrent que, dans de nombreuses sociétés, la direction qui est donnée aux maisons, mais aussi la disposition des activités domestiques, ne sont pas systématiquement orientées en fonction de références spatiales, mais d'éléments structurant comme l'ouverture, le foyer, une cour. Cependant, les études archéologiques utilisent les points cardinaux pour décrire l'orientation des habitations afin d'uniformiser la documentation scientifique. Ces outils que sont les points cardinaux sont évidemment indispensables pour la

communication entre les chercheurs des données de terrain, mais ils ne sont pas représentatifs des pratiques gauloises.

L'orientation des habitations à l'âge du Fer dépend des rues dans le cas des sites à trame serrée, mais dans le cas des sites dits à trame lâche plusieurs facteurs peuvent expliquer l'homogénéité observée (chapitre 2). Il peut s'agir d'une part d'une adaptation à des contraintes naturelles telles que le climat ou des points de repère dans le paysage, puis d'autre part de choix socio-culturel. C'est-à-dire, un choix issu de représentation symbolique propre au groupe qui peut consister à associer une orientation à des êtres invisibles, à une valeur positive ou négative. Cela peut-être aussi une décision liée à une organisation hiérarchique des habitations avec une orientation qui dépend du statut des individus dans le corps social par exemple en tournant l'ouverture vers l'habitation du chef.

4.2.2. Les contraintes naturelles et les choix socio-culturels pour orienter les habitations pendant l'âge du Fer

4.2.2.1. Les contraintes naturelles

D'après R. Brandt, la régularisation de l'orientation des habitations apparaît avec la case rectangulaire, car « *avec un peuplement continu à un endroit, les habitations circulaires faciles à appliquer et à construire finissent par adopter une géométrie rectangulaire qui, en plus de répondre à diverses préoccupations pratiques, fournit un modèle plus approprié pour coordonner l'égalité des orientations au sein du village : en d'autres termes, le règlement sédentaire aligne finalement les quatre coins de la maison avec les quatre coins d'un univers*

*qui sont perçus à partir d'un point stationnaire»*²² (Erhan, 2001 : 13). Or, les maisons à absides de *Ruscino* (dernier quart du VII^e siècle av. n. è.), de *Gailhan* (premier quart du V^e siècle av. n. è.), de *La Condamine* (V^e siècle av. n. è.), de *La Monédière* (UNF 9, 22, et 13 aux VI^e - V^e siècles av. n. è.), et de *Lattes* (l'UNF 139, V^e siècle av. n. è.), sont toutes orientées nord-est/sud-ouest ou nord-ouest/sud-est (Fig. 140) au même titre que la plupart des habitations quadrangulaires disposées sur un espace à trame lâche (Chapitre 2.2, Fig. 79 : 140).

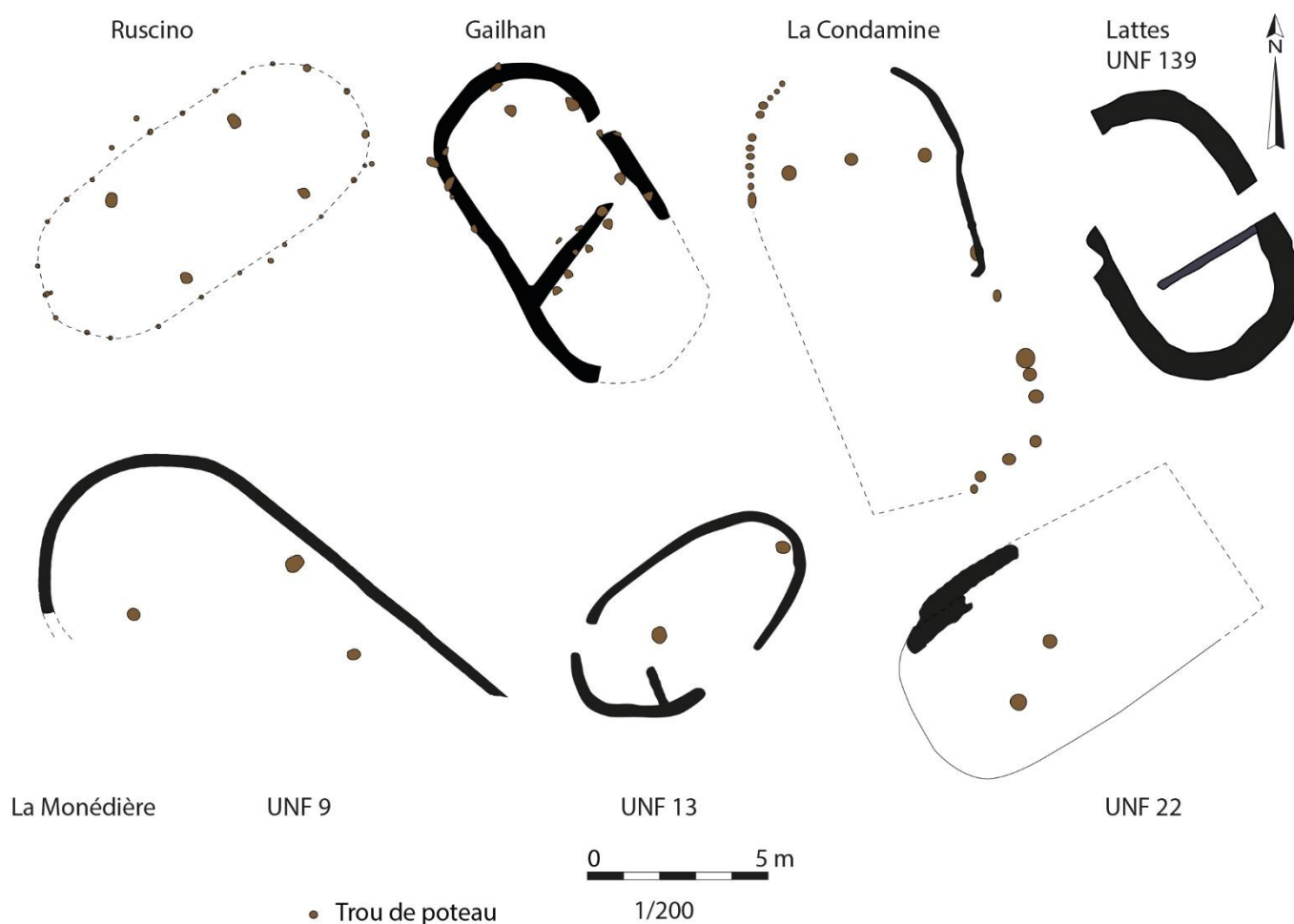
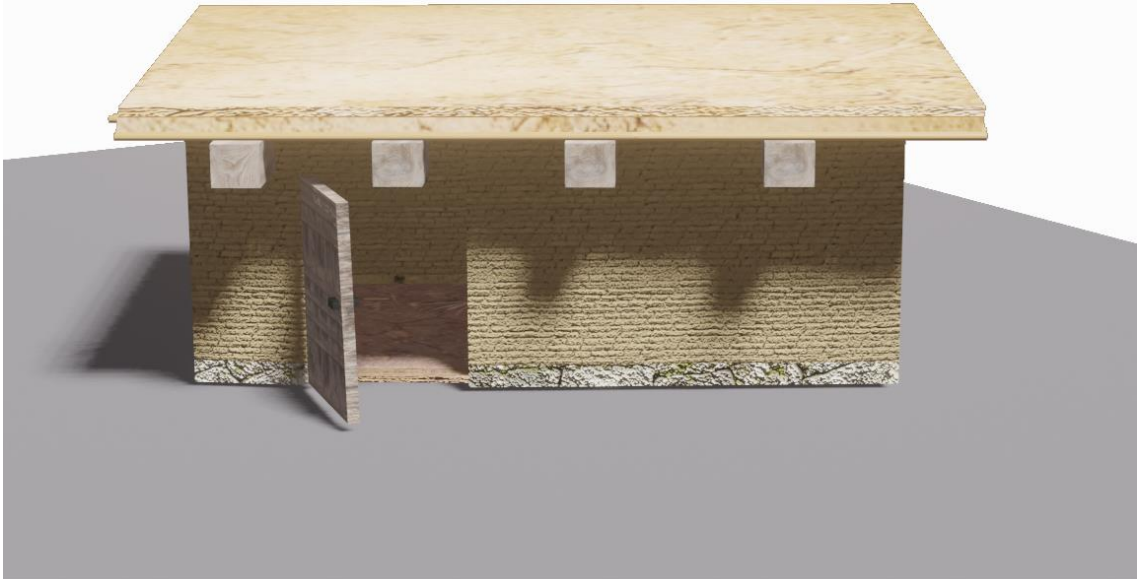


Fig. 140 Planche de l'orientation des maisons absidiales du corpus

²² Texte original : « with continuous settlement at one location, the easily applied and constructed, circular dwellings eventually begin to assume a rectangular geometry, which, besides serving various practical concerns, provides a more suitable pattern for coordinating the equality of orientations within the settlement : in other words, sedentary settlement eventually aligns the four corners of the house with the four corners of a universe that is perceived from a stationary point. »

Dans certaines sociétés, l'habitation est orientée en fonction du cycle du soleil. La manipulation des aliments, la cuisine, la réalisation de travaux artisanaux, sont des activités qui prennent place dans un espace diurne alors que le stockage et le repos sont dans une aire sombre, nocturne (Ruiz Zapatero, 2009 : 227). C'est le cas de la maison traditionnelle Mapuche (Chili) dont la porte est située à l'est, où le jour se lève (Rodriguez, 2013 : 21). Les quelques données relatives aux ouvertures des habitations de l'âge du Fer montrent une tendance à les disposer vers sud-est/sud-ouest ou vers le nord-ouest/nord-est, dans les deux cas, elles laissent la lumière du soleil et sa chaleur pénétrer dans la pièce, soit le matin lorsqu'il se lève à l'est, soit en fin de journée lorsqu'il se couche à l'ouest. La restitution 3D de l'unité 19 de Montlaurès orienté nord-est/sud-est, l'ouverture dirigée vers le sud-est montre que si l'on place le point lumineux imitant la lumière du soleil à l'est ou à l'ouest, simulant grossièrement le levé et le coucher du soleil, l'intérieur de l'habitation est plus lumineux le matin (Fig. 141). Pour la maison absidiale 139 de Lattes, orientée nord-ouest/sud-est, ouverture donnant sur le nord-est, la restitution propose la même observation (Fig. 142).

Soleil haut à l'Est



Soleil haut à l'Ouest



Fig. 141 Restitution 3D UNF 19 de Montlaurès, essai de simulation de la position du soleil levant et couchant

Soleil haut à l'Est



Soleil haut à l'Ouest



Fig. 142 Restitution 3D UNF 139 de Lattes, essai de simulation de la position du soleil levant et couchant

Cependant, ces observations sont à prendre avec beaucoup de précaution car Blender, le logiciel utilisé pour ces restitutions, ne permet pas de placer le soleil de manière très précise comme le ferait un logiciel de simulation de déplacement des astres qui prend en compte les coordonnées précises de la trajectoire du soleil en fonction de la géographie mais aussi de la date²³. De plus, la manière dont la lumière pénètre dans l'espace dépend d'éléments architecturaux dont nous avons peu de connaissances comme l'aspect de la toiture notamment la taille du débord de toiture, mais aussi le type de porte utilisé ou la présence d'autres ouvertures (« fenêtre »).

Les archéologues justifient parfois l'orientation par l'impact des vents dominants sur l'architecture (Yves, 2005 : 402). Certains vont jusqu'à réaliser des modélisations numériques afin de comprendre la réaction du bâtiment face au vent. Ils montrent que la pression du vent est plus forte sur une surface rectangulaire que ronde et qu'elle peut s'estimer entre 50 et 150 kg/m² (Hodara, 2005 : 73). La forme du toit et l'orientation du bâtiment jouent un rôle important, car « *la réduction de la section du passage du vent au niveau du bâtiment engendre ensuite une accélération au-dessus du faîte, puis une décélération, causant une dépression qui « aspire » les parties du bâtiment situées au-delà du faîtage* » (Treffort, Treffort, 2002 : 415). Ainsi, d'un point de vue architectural, il est préférable d'avoir une toiture à pente moyenne, parallèle au vent afin de l'accompagner et de ne pas faire une barrière (Fig. 143). Il est nécessaire, en outre, d'avoir des ouvertures sur la surface protégée du vent, afin d'éviter une dépression soudaine et la surpression de l'espace extérieur conduisant à l'envol des structures²⁴.

²³ Discussion avec A. Rivalan suite à sa présentation du logiciel stellarium

²⁴ https://conseils.xpair.com/lettres_expert/bernard-reinteau/construire-environnement.htm
http://public.iutenligne.net/mecanique/mecanique-des-structures/faqueux/EC1_Vent_web/co/module_EC1_Vent_17.html
<http://tpe-batiments-catastrophes-naturelles.e-monsite.com/pages/i-les-inondations/i-2/c-comment-limiter-les-impacts-et-les-consequences-d-un-ouragan.html>

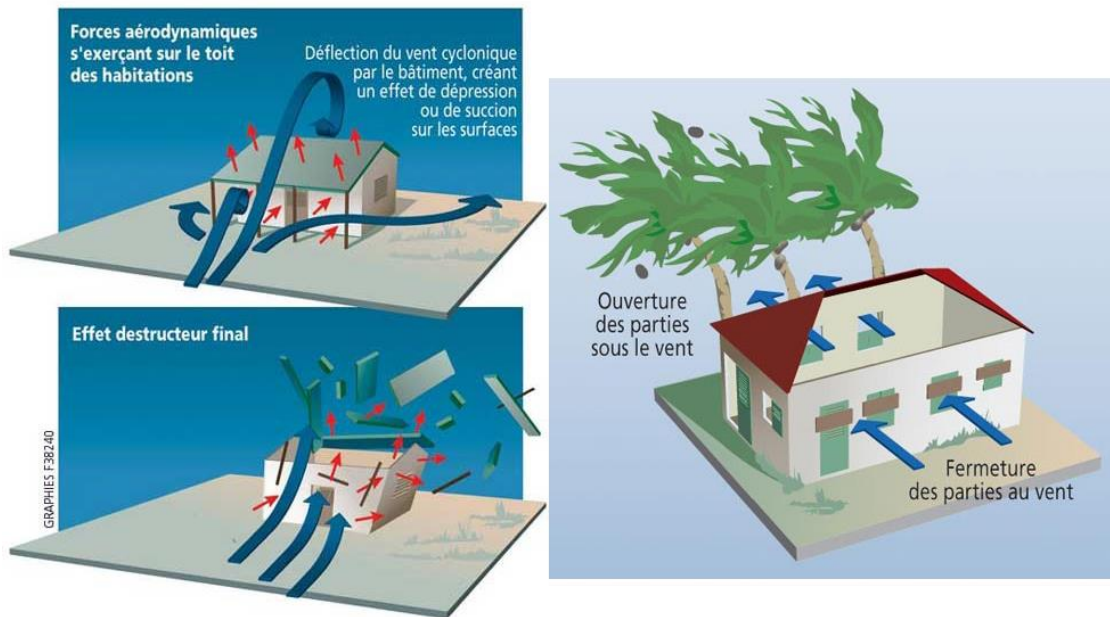


Fig. 143 Illustration de l'impact du vent sur un bâtiment (source : <http://tpe-batiments-catastrophes-naturelles.e-monsite.com/pages/i-les-inondations/i-2/c-comment-limiter-les-impacts-et-les-consequences-d-un-ouragan.html> consulté le 10/03/2020)

L'observation de maisons absidiales contemporaines a mis en évidence la disposition régulière des façades arrondies vers le vent dominant. Par exemple, les maisons de gardians en Camargue ont l'abside tournée face au Mistral, vers le nord-est (Cit. 25) (Massot, 2004 : 21) ; de même, les cabanes de pêcheur du Languedoc-Roussillon ont l'abside tournée face à la Tramontane, vers le nord-ouest ou le nord-est (Lhuisset, 2013 : 97).

« Cette forme en abside se justifie pour deux raisons : d'une part pour une meilleure pénétration du vent tout en évitant que la cabane ne se soulève – la force du Mistral était, en effet, considérable et ces cabanes légères, pouvaient, puisqu'elles n'avaient pratiquement pas de fondations, être emportées – la forme arrondie faisait glisser le vent de part et d'autre et n'opposait aucune résistance ; d'autre part, cette forme arrondie avait pour but d'éviter une zone de perturbation qui se serait prolongée au niveau du pignon sud. »

Cit. 25 Massot, 2004 : 64

Selon ces critères, la forme absidiale semble appropriée pour résister aux vents dominants. Fait démontré par S. Dietz : *« il a dû être plus facile de construire une paroi d'extrémité incurvée en bois et torchis, mais cette construction a également été considérée comme solide et, pour cette raison, l'abside a été généralement tournée dans le sens des vents dominants »*²⁵ (Dietz, 1982 : 53 cité par Mazakaris, 2001 : 143).

Les études menées sur l'habitat rural du XVII^e au XIX^e siècle sur le littoral méditerranéen en Provence et Languedoc expliquent que dans ces régions les vents dominants sont : le Mistral qui souffle du nord-est (Fig. 146) ; le Marin (Fig. 144) ou vent d'Autant, du sud-est et la Tramontane du nord-ouest (Fig. 145) (Lhuisset, 2013 : 26-27). Ces éléments sont confirmés par les données météorologiques actuelles qui précisent les régions touchées par ces vents : la Tramontane est limitée au Pyrénées-Orientales, au Lauragais et à l'ouest de l'Hérault, alors que le Mistral touche la Provence depuis le nord-ouest et la partie orientale de l'Hérault depuis le nord-est. Les vents Marins et d'Autant affectent uniquement la partie ouest de la Méditerranée.

²⁵ texte original : *« it must not only have been easier to construct a curved end-wall in wattle-and-daub, but also this construction was considered to be strong and, for this reason, the apse was usually turned in the direction of the prevailing winds. »*

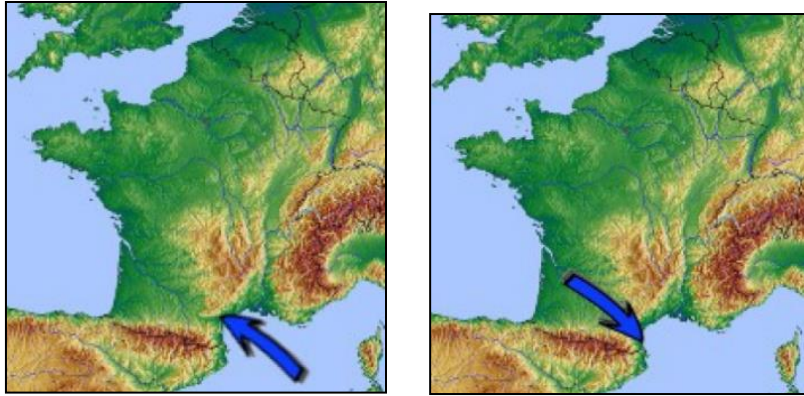


Fig. 144 Représentation du vent Marin (source : météo France²⁶)

Fig. 145 Représentation de la Tramontane (source : météo France)



Fig. 146 Zone d'influence du Mistral (source : météo France)

En résumé, la partie occidentale du littoral méditerranéen de l'Espagne à l'ouest de l'Hérault est touchée par des vents nord-ouest et sud-est, alors que la partie occidentale reçoit des fortes rafales du nord-ouest, ou nord-est dans le cas de l'Hérault oriental.

Quel que soit le côté du littoral, oriental ou occidental, les façades courtes ou longues sont orientées indifféremment, nord-ouest/sud-est ou nord-est/sud-ouest, sans tenir compte de l'exposition au vent (Fig. 147). De la même manière, les façades arrondies des édifices à absides

²⁶ <http://tempetes.meteo.fr/spip.php?article220>

ne sont pas systématiquement exposées au vent dominant, contrairement aux édifices des XVII^e et XIX^e siècles. Lorsque les ouvertures s'ouvrent vers le sud-ouest ou le sud-est, elles sont protégées du vent ; en revanche, lorsqu'elles sont situées au nord-est ou au nord-ouest, elles sont exposées, à moins que des murs, bâtiments, ou végétation ne les protègent.

Il est difficile avec ces données d'affirmer ou d'infirmier l'importance du vent sur le choix directionnel des habitations, mais si ce facteur a un impact, ce dernier reste faible. En outre, la direction du vent change au cours du temps, comme une étude l'a montré sur la façade atlantique avec un changement de 30° en 30 ans (Lemasson, Regnaud, 1997). Ainsi, il est possible que les données actuelles sur la direction des vents dominants ne fussent pas identiques à l'âge du Fer et que par conséquent, nous ne pouvions pas percevoir certains impacts sur l'architecture.

D. Casajus a observé que Les Toubous (Niger) orientent leurs tentes perpendiculairement au vent dominant, les arceaux étant solidement attachés aux entrants et la forme d'un « carène renversé d'un navire » laissant peu de prise au vent, la structure est résistante contrairement à leur voisin les Kel-Ferwan (Touaregs de l'Ouest d'Agadez, Niger). Leur tente faite d'un arceau en racines d'acacias moins bien arrimée et la forme « quadrilatère curviligne » (un dôme) contraignent de disposer la tente dans les directions où le vent a le moins d'impact (Casajus, 2007 : 169-170). De la même manière, les bâtiments à l'âge du Fer pouvaient être suffisamment résistants pour que cet élément ne préoccupe pas les habitants ; d'autres caractéristiques permettent en effet de lutter contre le vent, comme la toiture et l'ancrage de la maison au sol (Rodriguez, 2013). Les constructeurs ont pu accentuer le renforcement de la maison par d'autres éléments architecturaux, mais l'absence de données pour restituer l'élévation ne permet pas d'approfondir ces pistes.

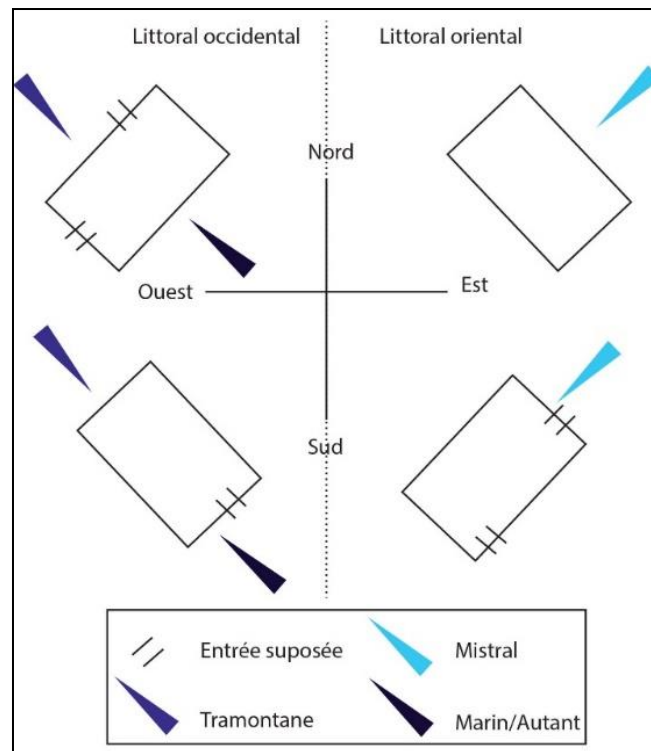


Fig. 147 Schéma de l'impact des vents dominants selon la zone géographique sur des habitations orientées nord-ouest/sud-est ou nord-est/sud-ouest.

Les habitations pourraient être orientées en fonction de certains éléments du paysage, d'autant plus que tous ces sites subissent des contraintes topographiques, qu'ils soient situés en plaine ou sur un plateau au sommet d'une colline. À Montlaurès, un léger pendage du terrain nord-sud dans la zone 1 pourrait expliquer que les habitations soient orientées perpendiculairement (nord-est, sud-ouest), d'autant plus le bâtiment de la zone 3 est également positionné perpendiculairement au léger pendage est-ouest (nord-ouest/sud-ouest) (Chazelles, Ugolini, 2015 : 332). D'autres sites ont un terrain escarpé avec une légère inclinaison vers le sud-ouest pour Quinquiris et vers le sud pour La Condamine. Les agglomérations de Coudounèu et Malvieu sont construites sur un terrain accidenté impactant fortement l'agencement du site et nécessitant la création de terrasses et d'escaliers. Ainsi, la topographie joue un rôle primordial dans le choix d'implantation des habitations.

En revanche, même si la présence de cours d'eau à proximité des sites est systématique, leur observation ne marque aucune régularité par rapport aux sites ou à l'orientation des habitations (Fig. 148). Dans l'environnement immédiat de Montlaurès, au nord-est et à l'est, se trouve le fleuve Aude, et au sud la source vaclusienne de l'Oeillal ainsi qu'un marécage. Le Plan de la Tour à Gailhan est marqué par la présence du Vidourle au nord-est et Le Christol par l'Aude à l'ouest et un marais au nord-ouest. Le site de la Monédière est bordé par le cours de l'Hérault à l'est, un ruisseau qui se forme lors de fortes pluies à l'est et trois ruisseaux au sud-ouest. L'étude paléo-environnementale réalisée sur ce site a aussi mis en évidence une distinction de paysage avec au nord une zone arborée et au nord-est une zone steppique utilisée pour le pâturage (Liottier, 2014 : 427). Dans le cas de La Condamine, le fleuve de l'Aude est à l'ouest et à Quinquiris au nord.

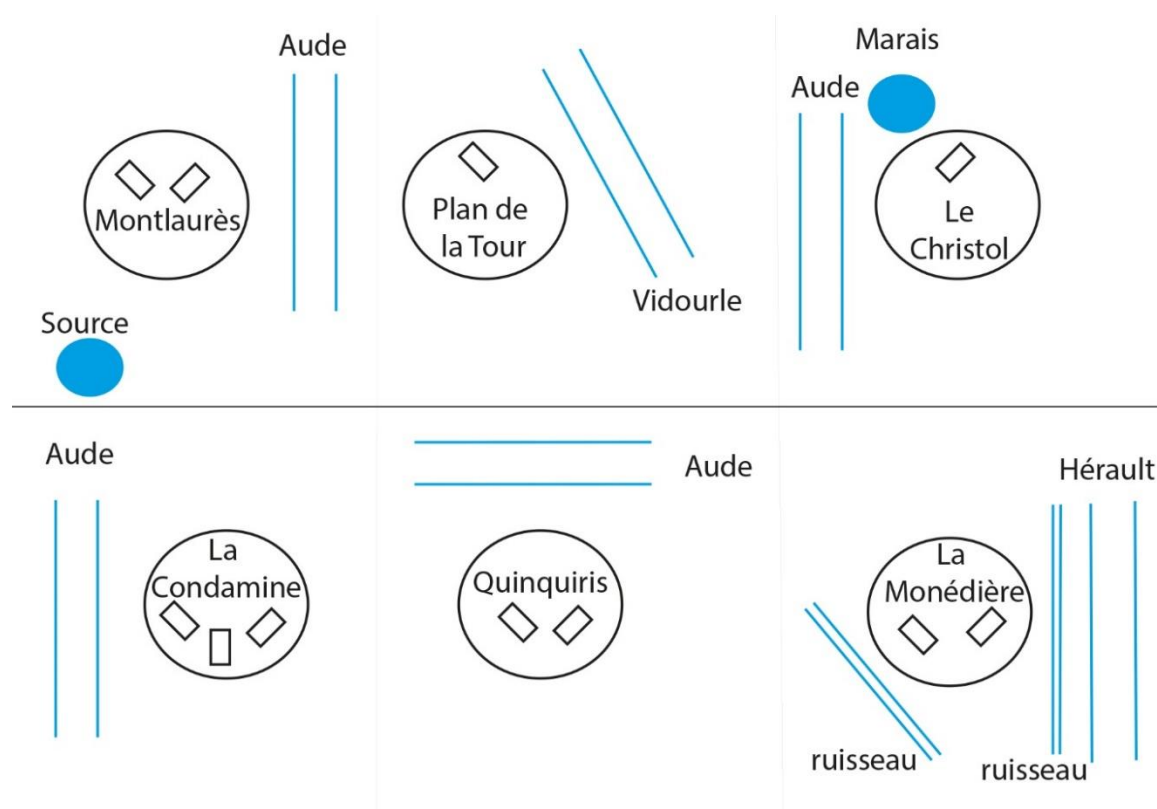


Fig. 148 Schéma de localisation des points d'eau près des sites à trame lâche par rapport à l'orientation des habitations

Dans le cas des habitats à trame serrée, les cours d'eau enserrment le site, cependant le chenal de Caronte qui cerne l'Île de Martigues n'est bâti qu'à l'époque romaine (Fig. 149). À Coudounèu seul un étang est présent au sud. Ces trois exemples sont à proximité de la mer.

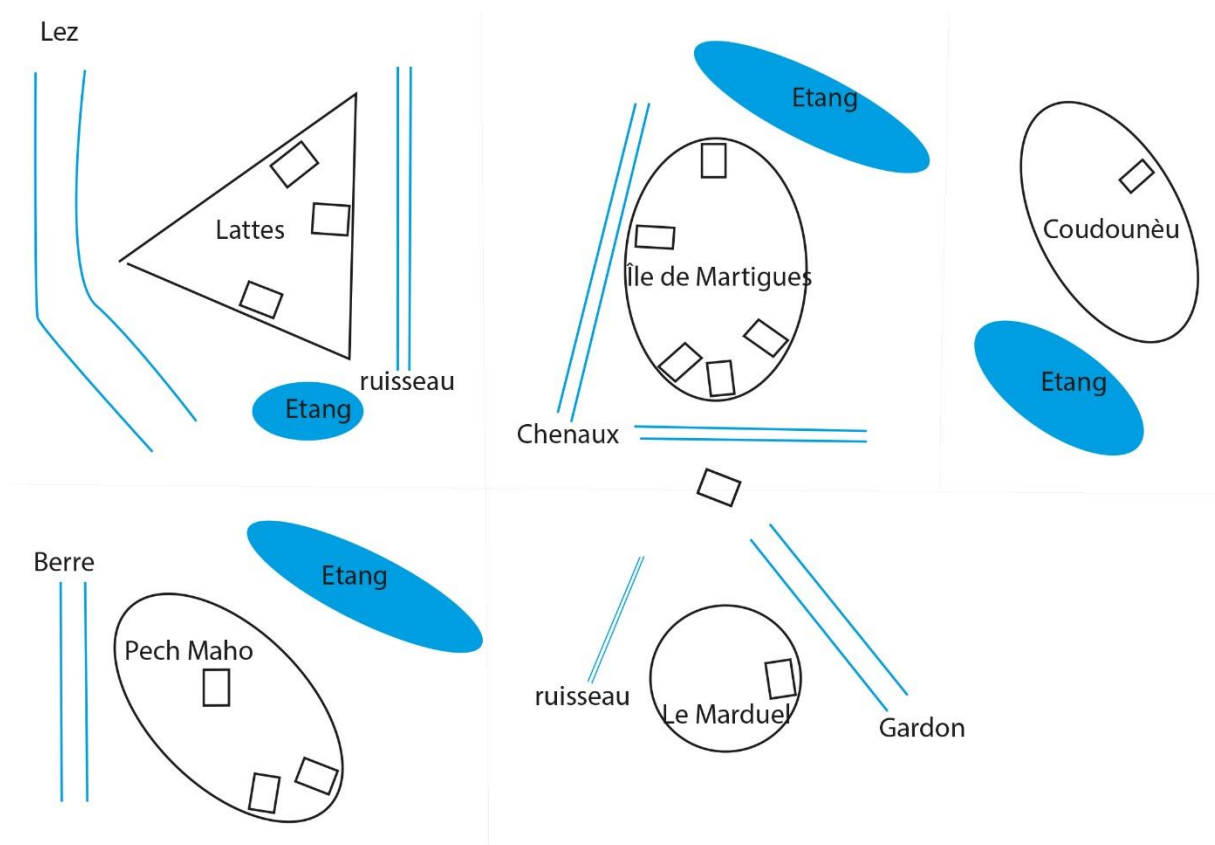


Fig. 149 Schéma de localisation des points d'eau près des sites à trame serrée par rapport à l'orientation des habitations

Les zones montagneuses qui entourent les sites peuvent également servir de point de repère, elles sont visibles sur tous les sites analysés qu'ils soient situés en hauteur ou bien en plaine. En revanche, les principaux monts sont localisés dans des directions différentes selon la disposition des habitations (Fig. 150 ; Fig. 151).

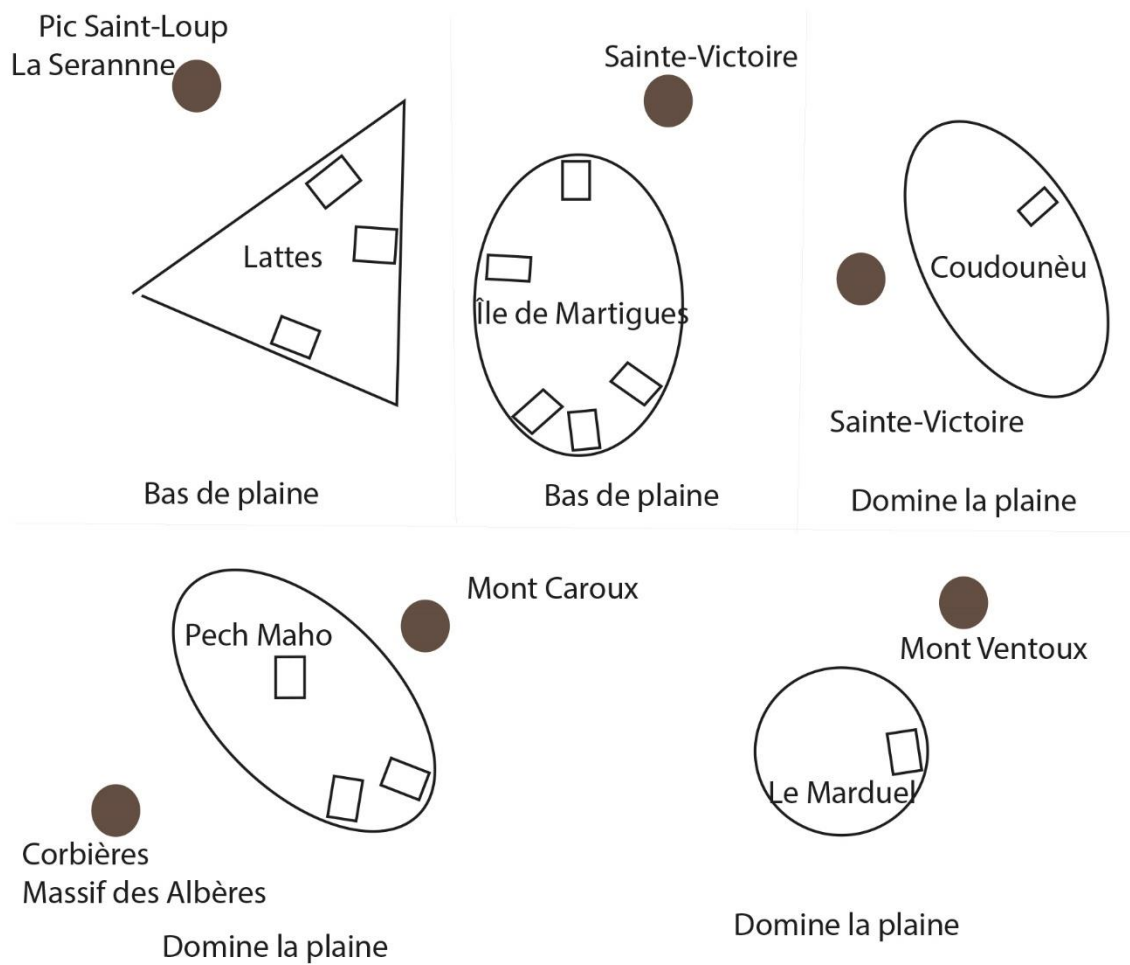


Fig. 150 Localisation des principaux Monts ou montagnes vues depuis le site dans les habitats à trame serré

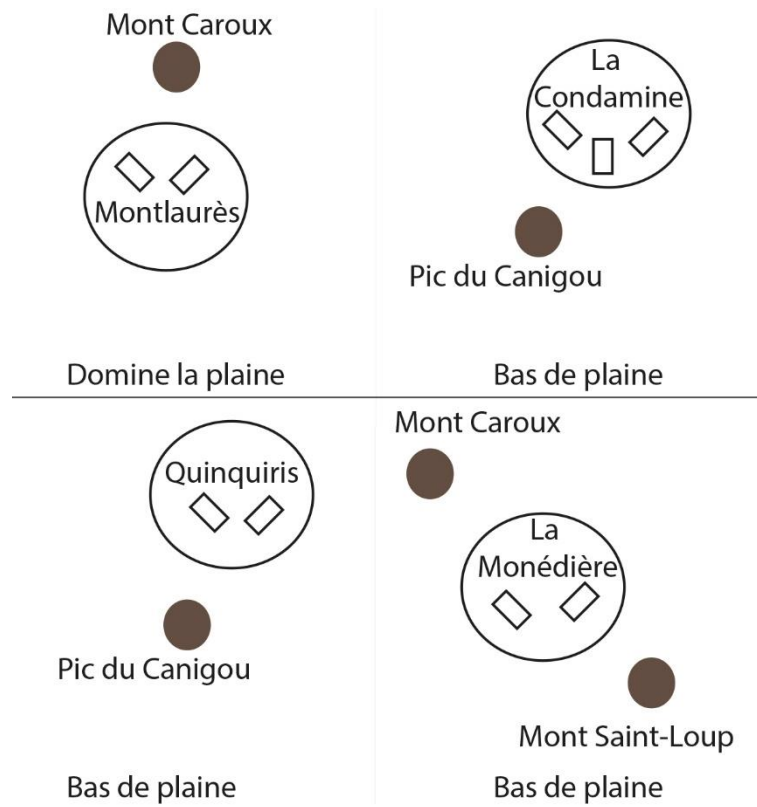


Fig. 151 Localisation des principaux Monts ou montagnes vues depuis le site dans les habitats à trame lâche

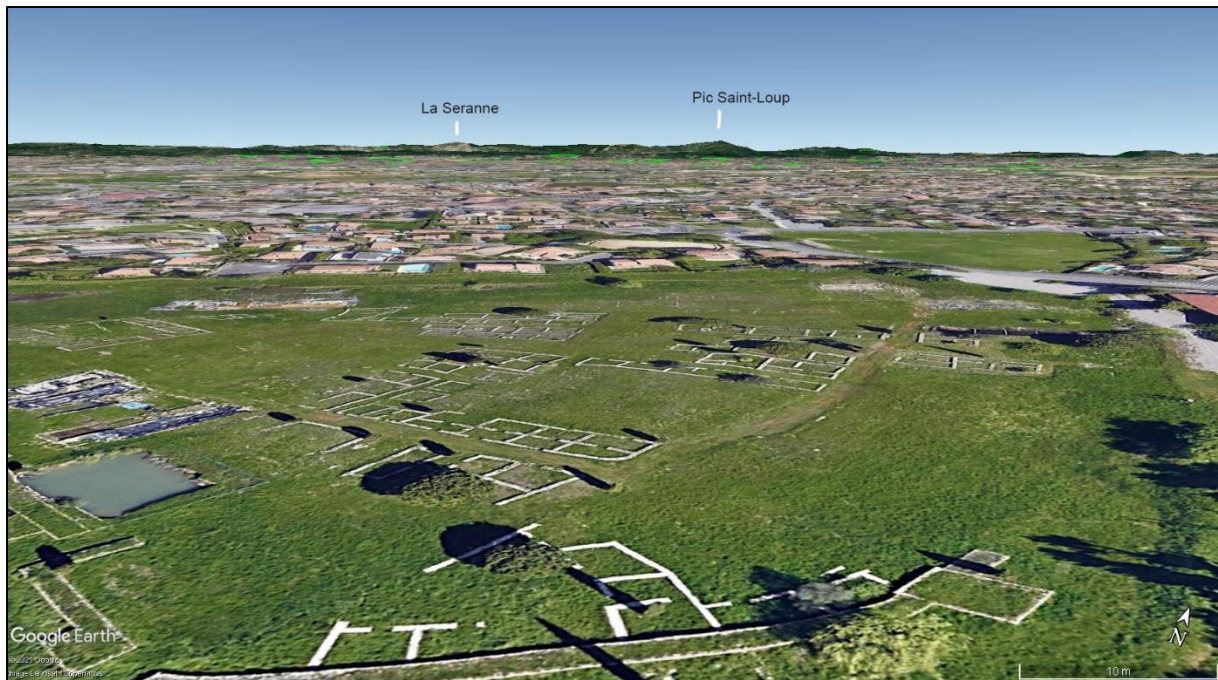


Fig. 152 Vue au nord de Lattes

À Lattes, le Pic-Saint Loup et plus loin en arrière-plan La Seranne sont visibles au nord du site (Fig. 152). Ceux sont les seuls éléments en relief, tout le reste du paysage se compose d'une vaste plaine et du littoral méditerranéen.

Le point de vue depuis l'Île de Martigues est un peu différent, si la plaine entoure le site, en arrière-plan, du relief encercle le site hormis du côté du littoral méditerranéen. Le mont qui se détache de ce relief au nord de l'habitat est la Saint-Victoire (Fig. 153).



Fig. 153 Vue au nord de L'Île de Martigues



Fig. 154 Vue au nord de Pech Maho

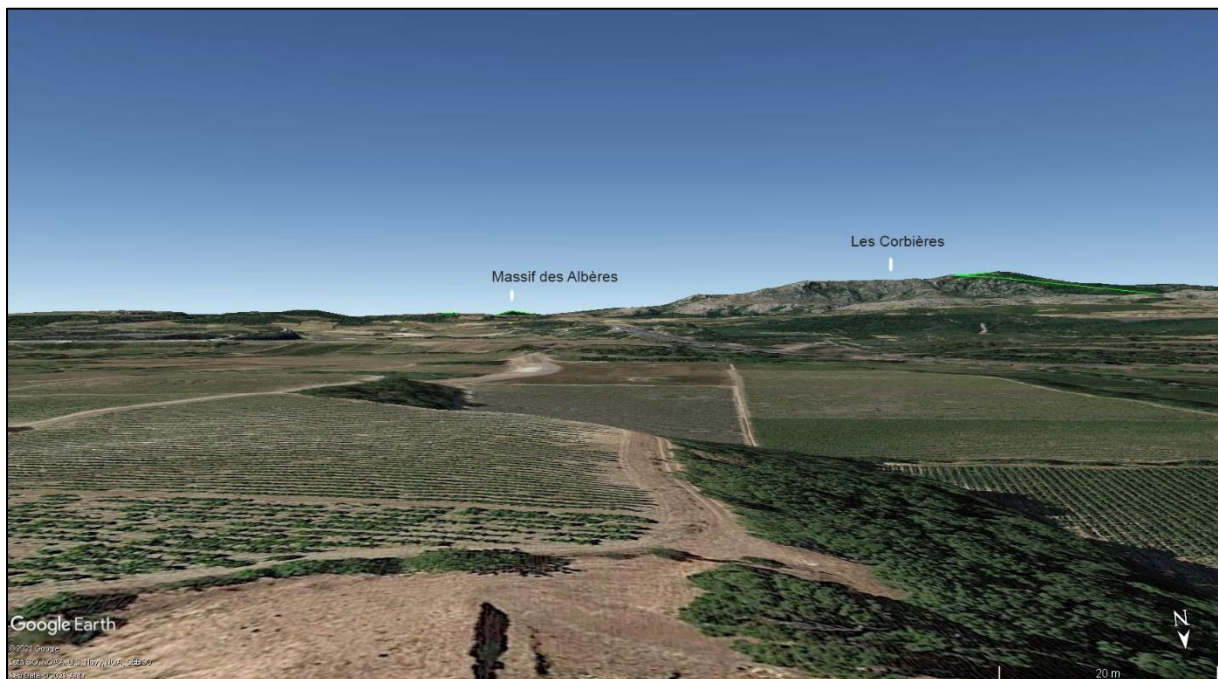


Fig. 155 Vue au sud-est de Pech Maho

Les habitats à trame serrée suivant sont tous disposés sur des collines et dominant donc la plaine. Au-delà de la plaine le site de Pech Maho est entouré de collines et montagnes parmi lesquelles se distingue les Corbières et le Massif des Albère au sud-est (Fig. 154 ; Fig. 155).

L'oppidum du Marduel domine une plaine entourée de colline et de montagne dont se distingue le Mont Ventoux au nord-est (Fig. 156). Coudounèu a un environnement similaire sauf que le point qui se discerne, à l'est du site, est la Sainte Victoire (Fig. 157).

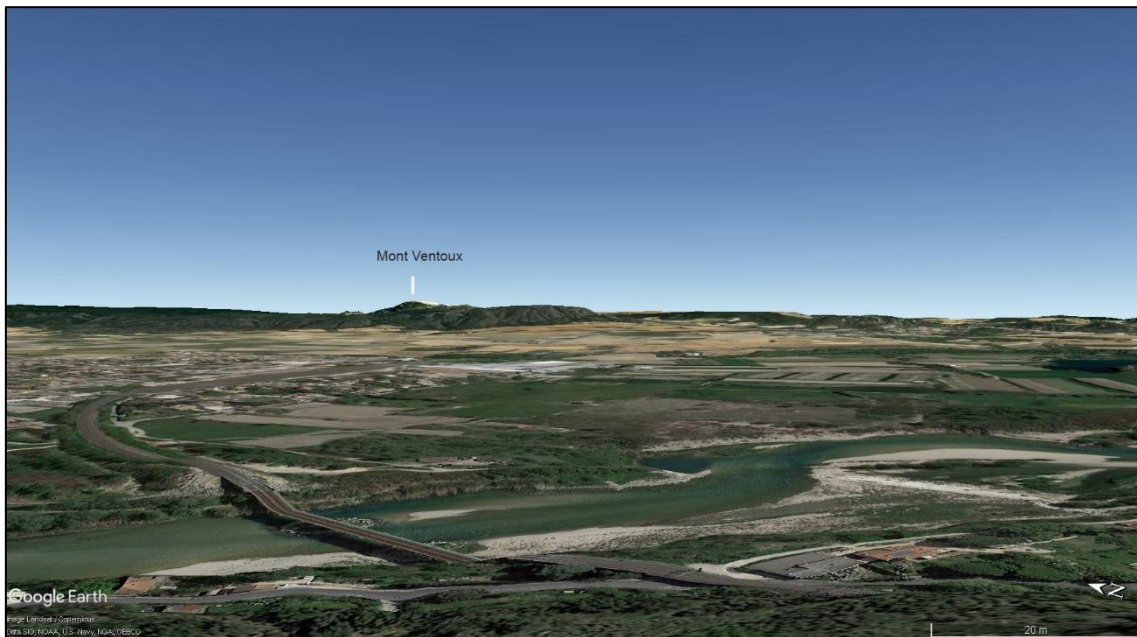


Fig. 156 Vue au nord-est du Marduel

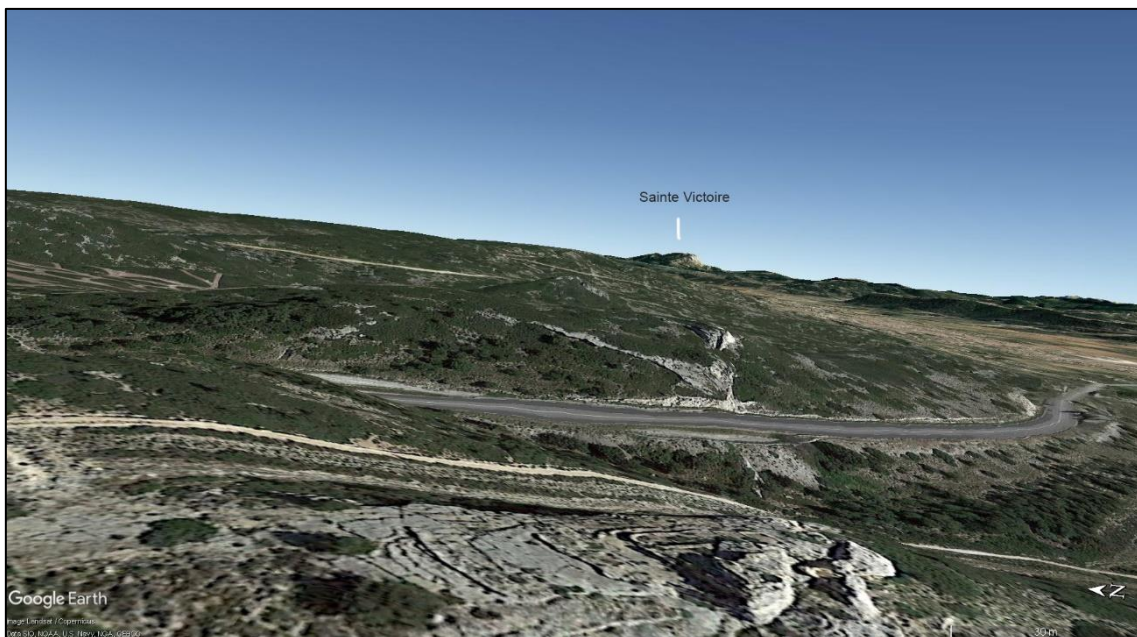


Fig. 157 Vue à l'est de Coudounèu

Les sites à trame lâche du corpus sont localisés dans un environnement similaire, c'est-à-dire en plaine ou sur une colline, entourés de reliefs dont se distingue des Monts. Dans le cas de Montlaurès, dominant la plaine, se trouve au nord le Mont Caroux (Fig. 158). Pour La Condamine située dans la plaine se trouve au sud, sud-ouest les Pyrénées-Orientales dont le Pic du Canigou (Fig. 159) tout comme pour Quinquiris (Fig. 160).

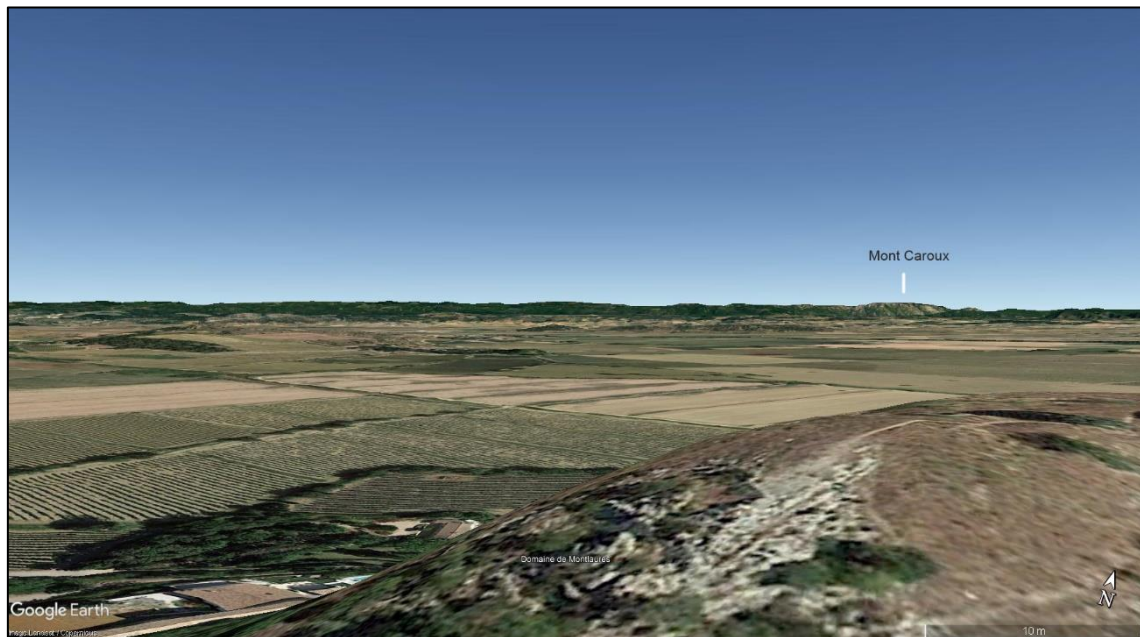


Fig. 158 Vue au nord de Montlaurès

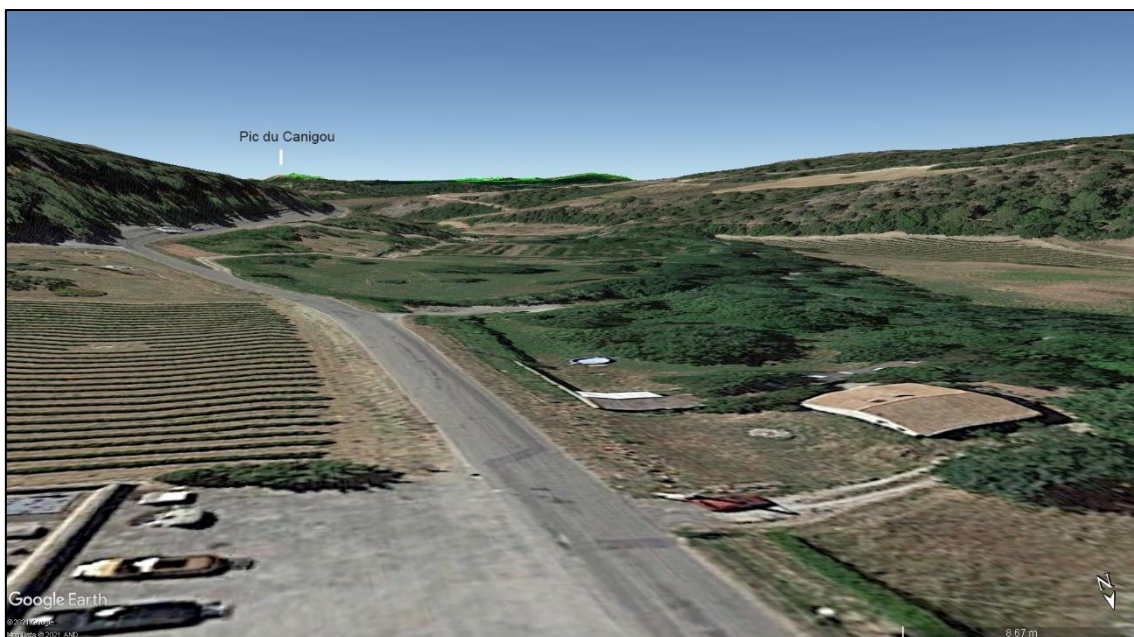


Fig. 159 Vue au sud, sud-ouest de La Condamine

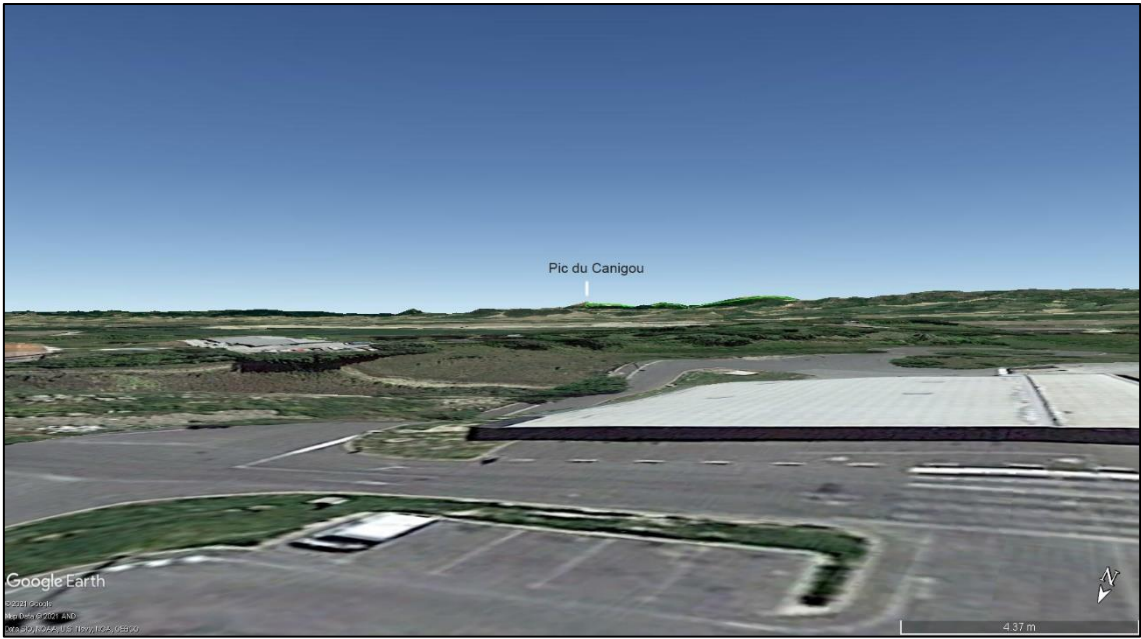


Fig. 160 Vue sud, sud-ouest de Quinquiris

Le site de plaine de La Monédière est entouré d'un côté de la plaine littorale mais au nord-ouest du Mont Caroux et au sud-ouest du Mont Saint-Loup (Fig. 161).

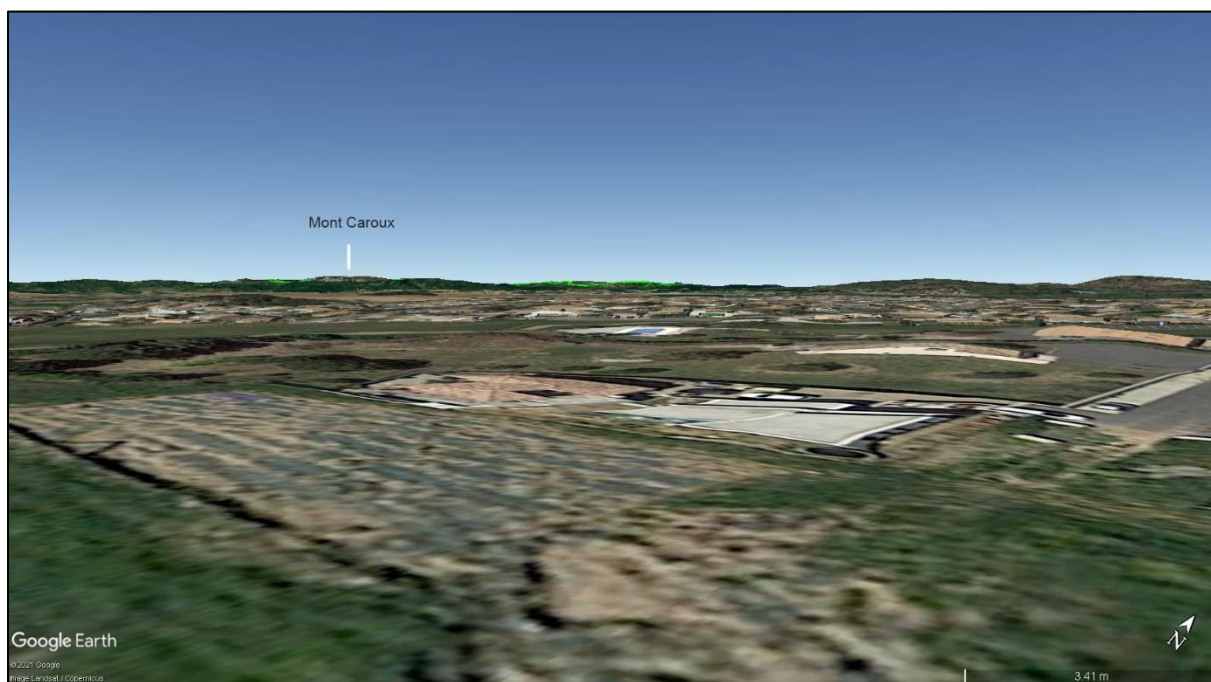


Fig. 161 Vue au nord-ouest de La Monédière

Multiplier les études paléo-environnementales permettant de restituer le paysage autour du site (terre cultivable, boisées) comme ça a été le cas pour La Monédière et les mettre en parallèle avec l'orientation des habitations permettraient de mieux identifier ce lien entre paysage et organisation spatiale des habitats.

L'analyse de tous ces éléments qui pourraient influencer l'orientation des habitations reste très limitée parce que le paysage est mouvant et que les édifices peuvent être orientés en fonction de plusieurs éléments de l'espace domestique dont nous avons peu de connaissances. Mais ces observations permettent d'affirmer que le pendage joue un rôle certain dans l'orientation des habitations dans un contexte spatial à trame lâche. Il semble y avoir une volonté de faire pénétrer

la lumière du soleil le matin ou le soir dans les habitations, mais il faudrait multiplier les données concernant les ouvertures pour faire de ce constat une généralité.

En tout cas, les habitats sont implantés systématiquement près de point d'eau et de reliefs, si aucune corrélation n'a pu être mise en évidence avec l'orientation des bâtiments ou des ouvertures, ces marqueurs du paysage devaient jouer un rôle important que ce soit uniquement pour s'orienter sur le territoire lors des déplacements ou pour organiser l'espace habité. En revanche, les vents dominants ne semblent pas avoir une influence sur l'habitation peut-être parce que celle-ci est renforcée par divers moyens architecturaux. Ainsi, il est certain que les éléments du paysage ou les astres servaient de point d'ancrage pour organiser l'espace. Multiplier les analyses de ce type avec des données nouvelles permettrait de mieux identifier cette relation avec l'environnement. Cependant il ne faut pas limiter les facteurs explicatifs à des données environnementales, car cet habitat est aussi construit en intra-action avec l'humain, en conséquence les pratiques et les représentations du groupe social doivent également jouer un rôle important.

4.2.2.2. Un choix socio-culturel

L'identification de facteurs sociaux dans le choix de la disposition des habitations est complexe car ceux sont des faits immatériels qui laissent peu de traces archéologiques. Dans le cas des habitats à trame serrée, l'orientation des édifices dépend de pratiques sociales visibles, puisqu'il est d'usage de placer l'entrée des bâtiments face à la rue, mais surtout parce qu'ils doivent être disposés sur un lot de terre déjà tracé au sol afin d'être intégrés à une rangée d'habitations mitoyennes, et de répondre aux normes établies par le quartier, par le groupe social.

En revanche, pour les habitats à trame lâche peu d'éléments sont perceptibles, certes ces représentations ou pratiques peuvent être liées aux éléments du paysage précédemment identifiés, mais d'autres usages peuvent nous échapper. En effet, l'ethnologie à mainte fois illustrée, dans plusieurs sociétés, des habitations orientées en fonction de lieu de prière, du cycle du soleil, des points cardinaux, *etc.* Ces représentations ont aussi un impact sur l'organisation spatiale des activités et usages de l'espace domestique.

Dans la société gauloise une forme de représentation du monde invisible est omniprésente, c'est en tout cas ce que suggère la présence de dépôts rituels, dans les habitations, réalisés dès la fondation et tout au long de son utilisation. Le choix de l'emplacement et de l'orientation de l'édifice peut donc être décidé en fonction de ces représentations. Mais en l'absence de preuve matérielle, l'archéologue est démuné et ne peut répondre à ces interrogations.

Il ne faut pas écarter d'autres possibilités comme l'orientation des édifices par rapport à un bâtiment en particulier à la maison d'un individu. Dans certaines sociétés, les maisons sont orientées les unes par rapport aux autres en fonction du statut des individus, des relations familiales ou de voisinage entre chaque foyer. Ainsi, il est intéressant d'étudier l'habitation comme une entité qui fait partie d'une organisation spatiale plus grande, celle de l'habitat, afin de comprendre quelle relation elle entretient avec les autres et ce que cette forme spatiale peut nous révéler sur le groupe.

Partie 4.3. La position de la maison dans l'organisation spatiale de l'habitat

Anthropologues, sociologues, géographes et architectes ont depuis longtemps observé l'incidence que peuvent avoir des transformations spatiales sur la pratique de l'espace habité, puis des relations sociales, en raison d'une construction collective de l'habitat.

P. Chombart de Lauwe considère l'espace domestique comme un outil de communication car une fois approprié par les individus il exprime une structure sociale, par le message que portent les objets et leur emplacement (Chombart de Lauwe, 1976 : 30-31 cité par Lawrence, 1982). Cette création collective rassemble les habitants autour d'usages communs, légitimant une identité de groupe, un *ethnos* (Bromberger, 1988 : 20). « *En recréant ainsi leur espace sans relâche, nations et tribus, ménages et individus se construisent eux-mêmes, chacun y affermit sa propre cohérence et la cohésion du corps social* » (Pezeu-Massabuau, 2007 : 9).

Depuis le début de ce travail, les habitats organisés selon une trame lâche et ceux avec une trame serrée ont montré de nombreuses différences, d'autant plus prononcées du point de vue de l'organisation spatiale. Ces deux manières d'organiser l'habitat pourraient avoir pour conséquence un impact sur le lien entre les individus, la structure sociale, familiale, et même la relation à l'espace public.

4.3.1. La relation entre agencement spatial d'un habitat et organisation sociale

Chaque culture attribue à l'espace habité des catégories de pensée qui lui sont propres, telles que les notions de clos, d'ouvert, de dedans, de dehors, de public et de privé. Trois études ethnologiques illustrent cette théorie dans deux régions différentes.

La première est celle menée par M. Mauss et H. Beuchat en 1904 sur la société Eskimo, à la différence que ce lien n'est pas mis en évidence par des transformations de la société, mais par deux modes de vie pratiqués alternativement en fonction des saisons. L'habitat Eskimo est en effet saisonnier ; l'été, chaque famille nucléaire habite une tente non cloisonnée dans laquelle « *le rapport est si étroit entre la famille et la tente que la structure de l'une se modèle sur la structure de l'autre* » (Mauss, Beuchat, 1904 : 40). Ce mode d'habiter est couplé à un culte domestique qui se concentre sur certains événements privés tels que les naissances, les morts et quelques interdictions (*ibid.* : 77-78) puis à une autorité patriarcale conférant le pouvoir décisionnaire au père de famille (*ibid.* : 86). Lorsque l'hiver arrive, les Eskimos déménagent dans des maisons longues qui accueillent des familles étendues, soit deux à dix familles nucléaires par habitation, chacune ayant un espace attribué (*ibid.* : 53). Les rites sont très différents de ceux pratiqués dans l'habitat d'été, ce sont des magiciens qui interviennent lors des événements, les tabous sont levés lors de cérémonies publiques, des contes et mythes sont transmis (*ibid.* : 77-78). Le pouvoir est accordé à un chef de maison désigné en fonction de caractéristiques personnelles telles que l'ancienneté, les capacités de chasse, la richesse, la fonction. Son rôle est de régler les conflits, de distribuer les places et les parts, de recevoir les étrangers (*ibid.* : 89-93). Cet exemple illustre le lien étroit entre l'agencement spatial et l'organisation sociale en fonction du lieu de vie, à savoir des espaces éloignés les uns des autres, ou bien un espace où règne la promiscuité.

C'est la même idée qui transparait dans l'étude de A. Amahan chez les Ghoujdama, dans le Haut-Atlas où il observe, entre 1948 et 1998, une transformation de l'habitat causée par l'évolution du mode de vie. Ces changements induisent la création de maisons isolées (Fig. 163) au détriment des anciennes bâtisses accolées les unes aux autres (Fig. 162), les *Imalah* (Amahan, 1998 : 213). L'apparition du souci de l'intimité familiale serait la cause principale de cette distanciation avec le voisinage (Cit. 26).

« Avoir un voisin, ce qui était auparavant une nécessité, est devenu de nos jours plutôt un inconvénient. Il existait tout un ensemble de petits services que se rendaient les voisins entre eux, qui consolidait les liens entre les familles concernées : échange de braises pour allumer le feu (l'utilisation des allumettes ne fut généralisée qu'à partir des années 1950), demande de sel, de paille pour les animaux durant tagout (chute de neige ou de pluie), empreint de farine ou d'huile. De nos jours, il est impensable de demander au voisin ce que l'on peut acheter dans l'épicerie du ddcher, sauf lorsque l'on est nécessaire, condition qu'il faut dissimuler à tout prix. Ainsi, la disparition de toutes ces opportunités de contact quasi permanente entre les familles, complique la communication entre elles ; la maison individuelle et isolée est devenue l'aspiration de toutes les familles. »

Cit. 26 Amahan, 1998 : 213

Outre les relations sociales, d'autres changements sont réalisés tels que l'augmentation de l'ameublement ou l'apparition d'une cour autour de laquelle sont disposées les pièces qui ont chacune une fonction spécifique. Ces modifications causent la disparition d'un usage sexué de l'espace, en l'absence de lieu réservé, elles altèrent la relation entre certains membres notamment celles entre la belle-fille et le beau-père, effaçant des interdits tels que celui de se

retrouver et de parler autour d'un même plat à table (*ibid.* : 214). Cette étude illustre le lien étroit qu'entretient agencement spatial, usage de l'espace et relations sociales ; si l'un d'eux est remanié, tous sont remodelés.

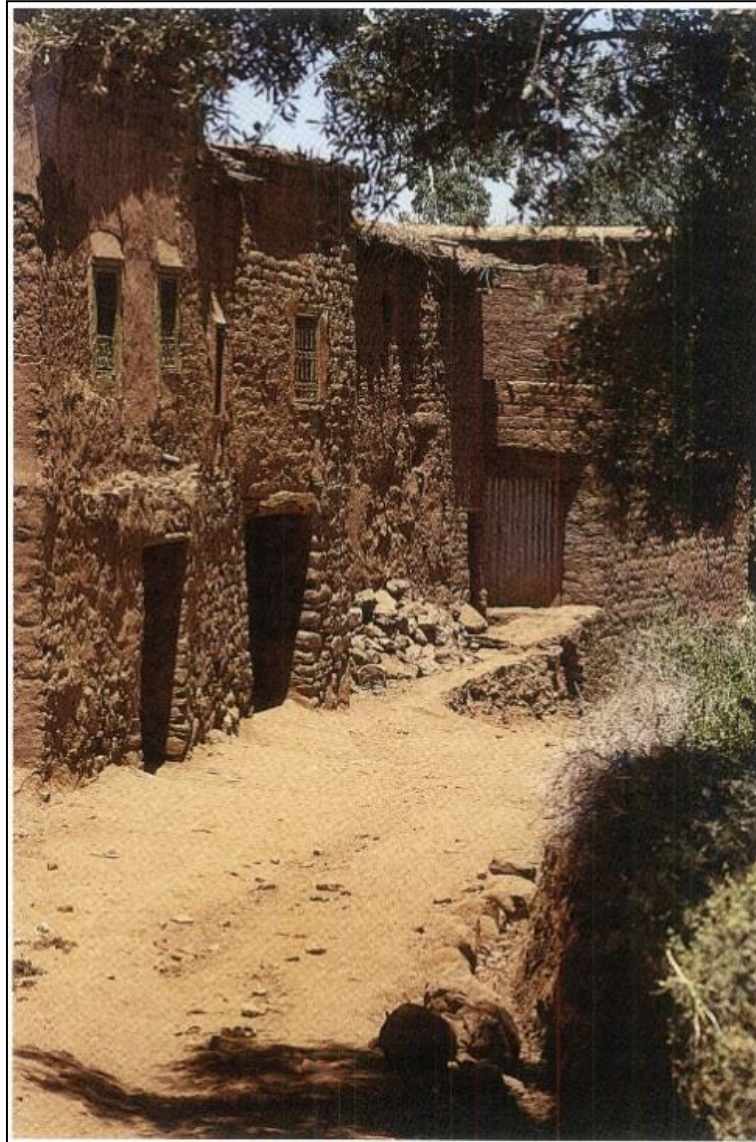


Fig. 162 Façade des maisons Ghoujdama traditionnelles (Amahan, 1998, fig.42)

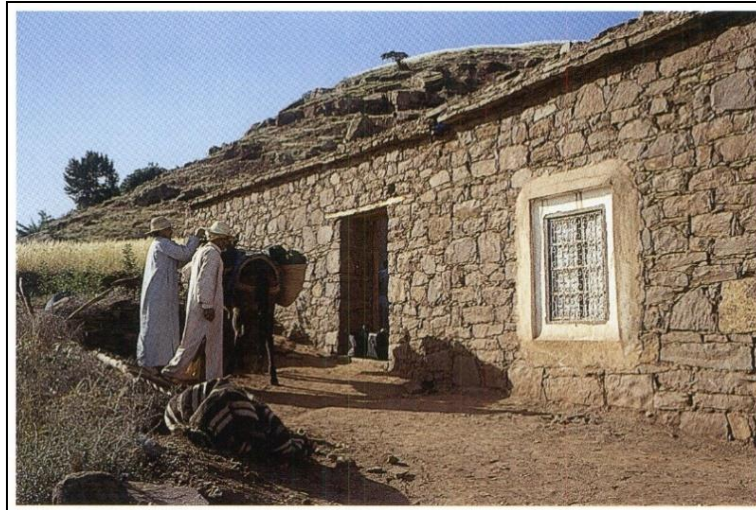


Fig. 163 Façade des maisons Ghoujdama récentes (Amahan, 1998, fig. 44)

L'étude de B. Collignon, menée en 2000 sur les Inuits du Canada, analyse un programme gouvernemental de sédentarisation visant à imposer à une population un placement dans des logements sociaux de type pavillon nord-américain. Ce nouvel habitat, éloigné de leur ancienne vie en igloo, a transformé leur mode de vie et les enquêtés mentionnent alors un affaiblissement des relations sociales (Cit. 27) (Collignon, 2001 : 395).

« Autrefois, il y avait toujours des visiteurs dans la maison. Nous passions beaucoup de temps à nous visiter les uns les autres, aujourd'hui nous restons assis chacun chez soi et allons plus en visite, nous devenons presque des Qallunait. »

Cit. 27 Collignon, 2001 : 395

La place de l'homme, habituellement en extérieur, est aujourd'hui à l'intérieur, et les nombreuses cloisons présentes dans ces pavillons font obstacle à la communication entre les membres de la famille, d'autant plus que cette société prône la discrétion, de sorte qu'à présent

les habitants doivent se faire entendre pour partager leurs émotions (*ibid.* : 398). Ce nouvel espace domestique a clairement transformé les pratiques quotidiennes, et, de fait, les relations entre individus.

Ces éléments sont suffisants pour convaincre l'archéologue du lien qui peut être établi entre l'agencement spatial et la structure sociale. Des hypothèses ont déjà été formulées sur l'organisation de la société à partir des données sur l'habitat notamment par D. Garcia et M. Py (Chapitre 1.1.). Mais ces travaux dressent un portrait relativement généralisant en défendant une complexification sociale qui serait perceptible par l'habitat. Or les données sont insuffisantes pour préciser ces interprétations ; c'est pourquoi, en l'état actuel des connaissances, le choix a été fait de resserrer le point de vue sur les relations sociales, et le rapport qu'entretiennent les individus avec cet espace à partir des indices disponibles.

4.3.2. La disposition des habitations et les relations sociales : voisinage, structure sociale

L'emplacement des maisons est rarement aléatoire, il est réfléchi en fonction des règles propre à la société, aux habitudes de vies, aux représentations spatiales et aux relations entretenues entre les membres de la communauté. Deux catégories d'organisation spatiale sont mises en relief dans le corpus archéologique, et pourraient correspondre à deux modes de vie qu'il faudrait analyser séparément.

4.3.2.1. Habitat à trame lâche

Les distances qui séparent les maisons d'un quartier, issu d'un habitat à trame lâche, sont comprises entre 1 et 6 m, et atteignent exceptionnellement 30 m. Sur certains sites, cet écart est réduit (Montlaurès, La Condamine, La Monédière phase 4, Le Traversant zone 3) ; sur d'autres, il est creusé (La Monédière phase 2) et parfois, il est inconstant, variant de quelques mètres à 30 m (La Monédière phase 3 et 5, Quinquiris). L'impression que donne cet écart est une forme d'autonomie entre chaque ménage avec un souhait d'intimité, ce qui ne les empêche pas de conserver une distance suffisante pour que les individus de la communauté soient en contact visuels au quotidien en pratiquant leurs activités culinaires, artisanales ou de traitement des denrées agricoles dehors. Le contact entre les voisins va au-delà, car ils partagent des espaces d'activités de plein air entourés de plusieurs bâtiments (La Monédière phase 2, 4 et 5, La Condamine, Le Traversant, zone 3 et 5), ou bien dans une zone avoisinante proche (Montlaurès, Quinquiris). L'existence de tels espaces au sein d'un quartier dénote une forte proximité sociale entre les individus du groupe et amène à questionner l'idée d'un regroupement familial.

Des quartiers, hameaux, villages, composés d'habitants liés par des liens de sang sont couramment illustrés dans le monde contemporain. Quelle que soit la structure familiale, le point commun entre ces espaces est la présence de lieux utilisés collectivement.

Les sociétés polygames sont celles qui emploient le plus régulièrement ce dispositif spatial. Ce régime matrimonial est en effet caractérisé par un habitat qui prend la forme de concession, c'est-à-dire un lieu constitué de plusieurs bâtiments, un par individu de la famille étendue (chef, épouses, frères, *etc.*). Au Cameroun septentrional, chaque lignage des Falis forme un hameau dont la maison du chef est entourée par celles de ses épouses, de ses descendants mâles et leurs femmes, des filles et petites filles célibataires ou veuves (Lebeuf, 1961 : 56). La concession se construit progressivement : à l'origine le jeune couple marié bâtit une case autour d'une cour

fermée par un enclos en vannerie. Puis, avec l'arrivée de nouvelles compagnes, la concession s'agrandit, puisque chacune a besoin de son propre toit ainsi que de nouveaux enclos autour du premier (*ibid.* : 288-318). Un modèle de ce type impliquerait que les habitations soient construites les unes après les autres et non simultanément, or les données archéologiques ne permettent pas, pour le moment, d'identifier aussi précisément l'histoire d'un quartier. Il faudrait, dès le terrain, attacher une importance à cette réflexion afin d'essayer de lire dans la stratigraphie cette relation temporelle entre les unités domestiques d'un même secteur.

La concession malienne, plus densément peuplée (Brasseur, 1968 : 37), abrite elle aussi une famille étendue avec le mari et ses épouses, les frères et leurs femmes, les fils et neveux et occasionnellement des serviteurs. Chaque membre possède sa case à pièce unique et parfois des champs, des jardins, et une cour attenante séparée par des écrans (murets, parois en matériaux légers) pour assurer une autonomie (Huet, 1994 : 71). La disposition des constructions et des lieux collectifs diffère selon les groupes maliens. Chez les Soninkés, la concession se constitue de plusieurs petits ensembles circulaires d'allure autonome (Fig. 164) et de lieux collectifs (*ibid.* : 181), tandis que les Khassonkés organisent les cases sur un grand cercle entourant une cour accessible à tous avec une cuisine collective à l'entrée (*ibid.* : 209) (Fig. 165). De la même manière, les Malinkés disposent les cases en couronne autour d'une cour composée d'une cuisine collective et de greniers (Fig. 166), alors que les Bambaras préfèrent la répartition en plusieurs grappes (Fig. 167) et laissent plus d'espace entre les ménages pour intégrer des terres cultivables (*ibid.* : 265). Ainsi, une structure familiale peut se décliner en plusieurs agencements spacieux en fonction des groupes.

Dans chacun de ces exemples, la distance entre les bâtiments est de 1 à 6 m, ce qui les rapproche des sites de La Monédière (phase 4, 5) et de La Condamine avec leur espace collectif centraux. Cependant, les schémas des concessions ne peuvent pas être simplement accolés puisque la

forme des habitations n'est pas identique et il est difficile de juger uniquement par le plan de l'agglomération si le système matrimonial est identique.

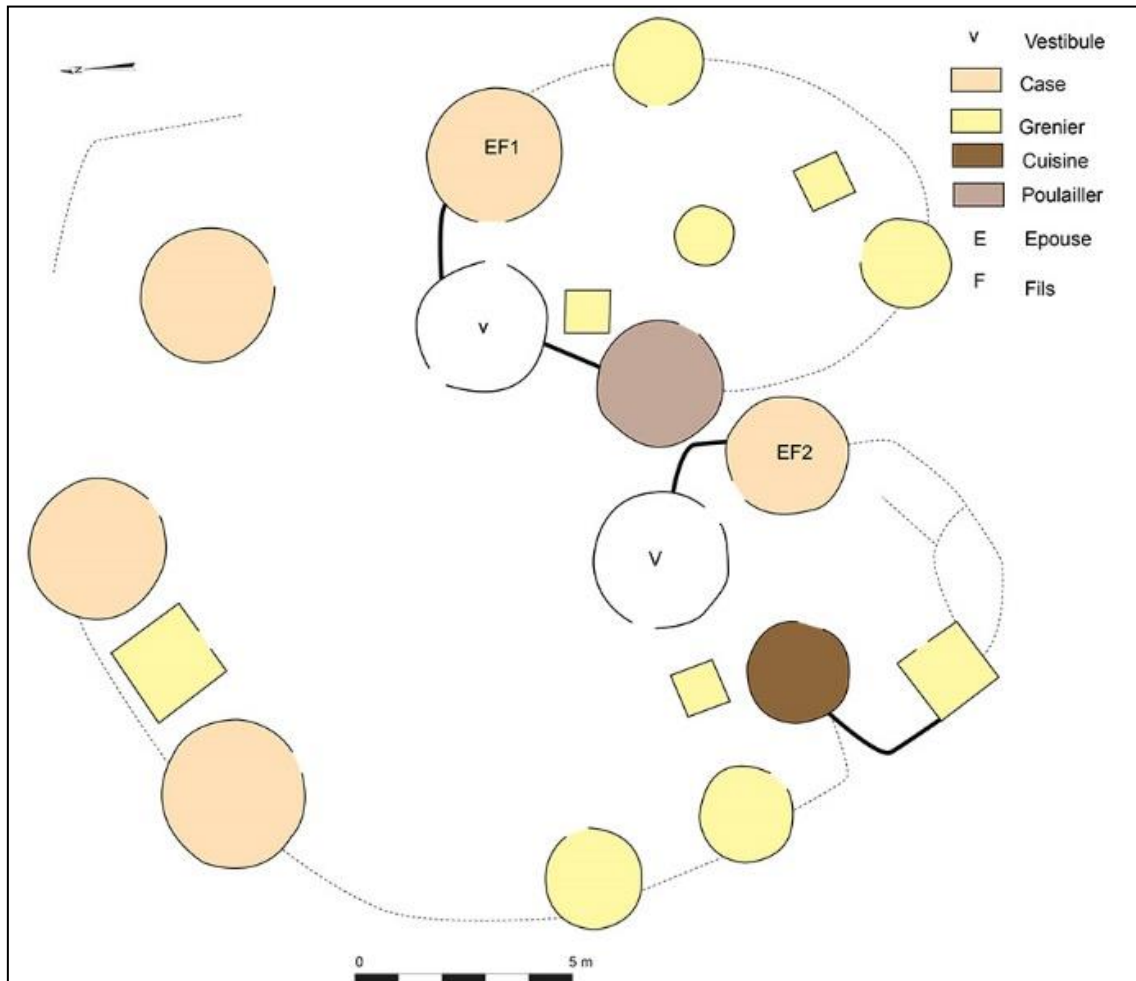


Fig. 164 Une concession Soninké (DAO d'après Huet, 1994 : 180, fig. 31)

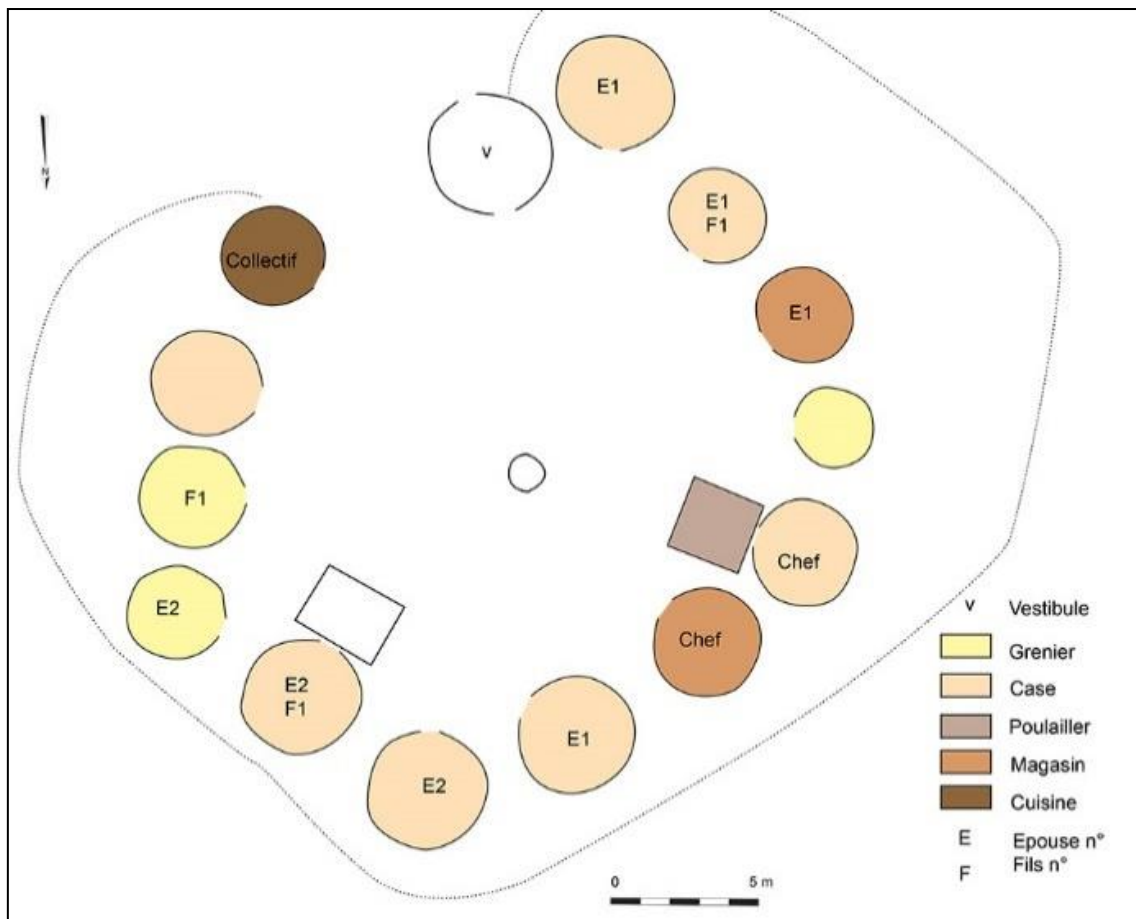


Fig. 165 Une concession Khassonké (DAO d'après Huet, 1994 : 208, fig. 38)

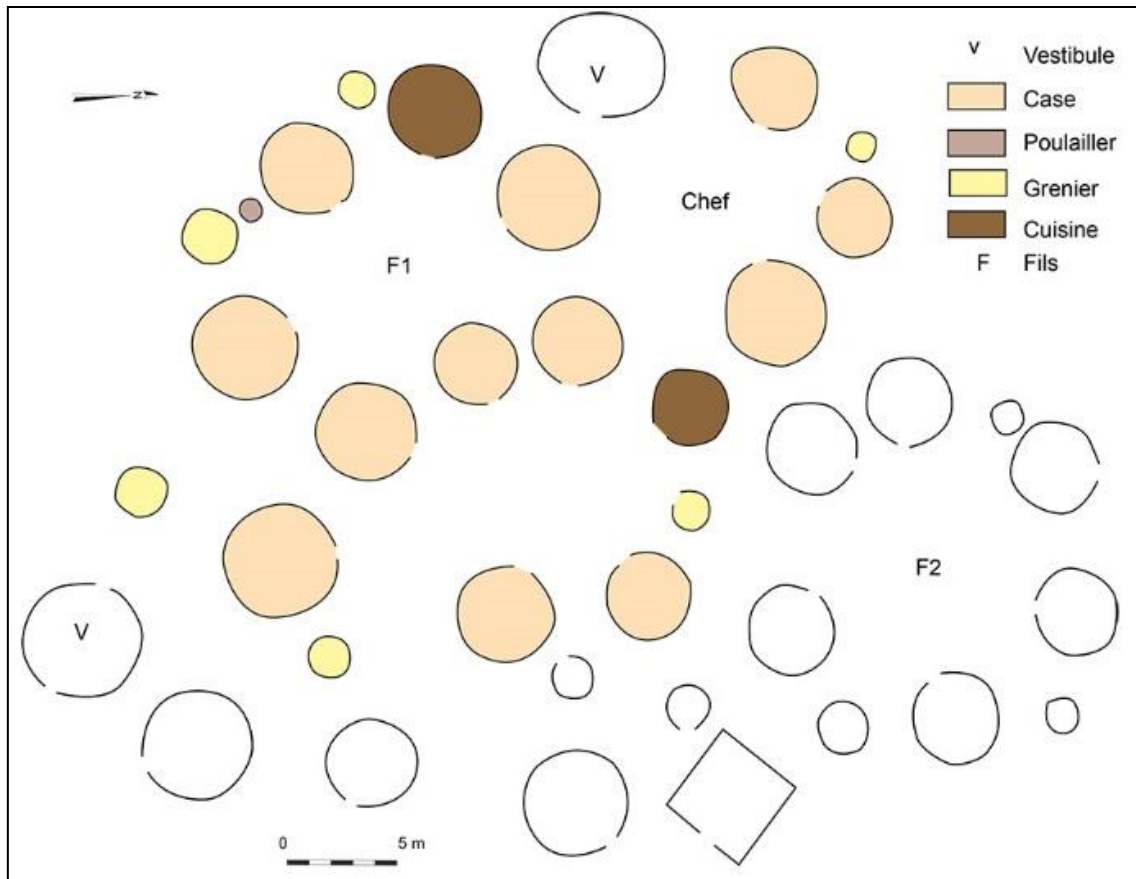


Fig. 166 Une concession Malinké en grappe (DAO d'après Huet, 1994 : 230, fig.43)

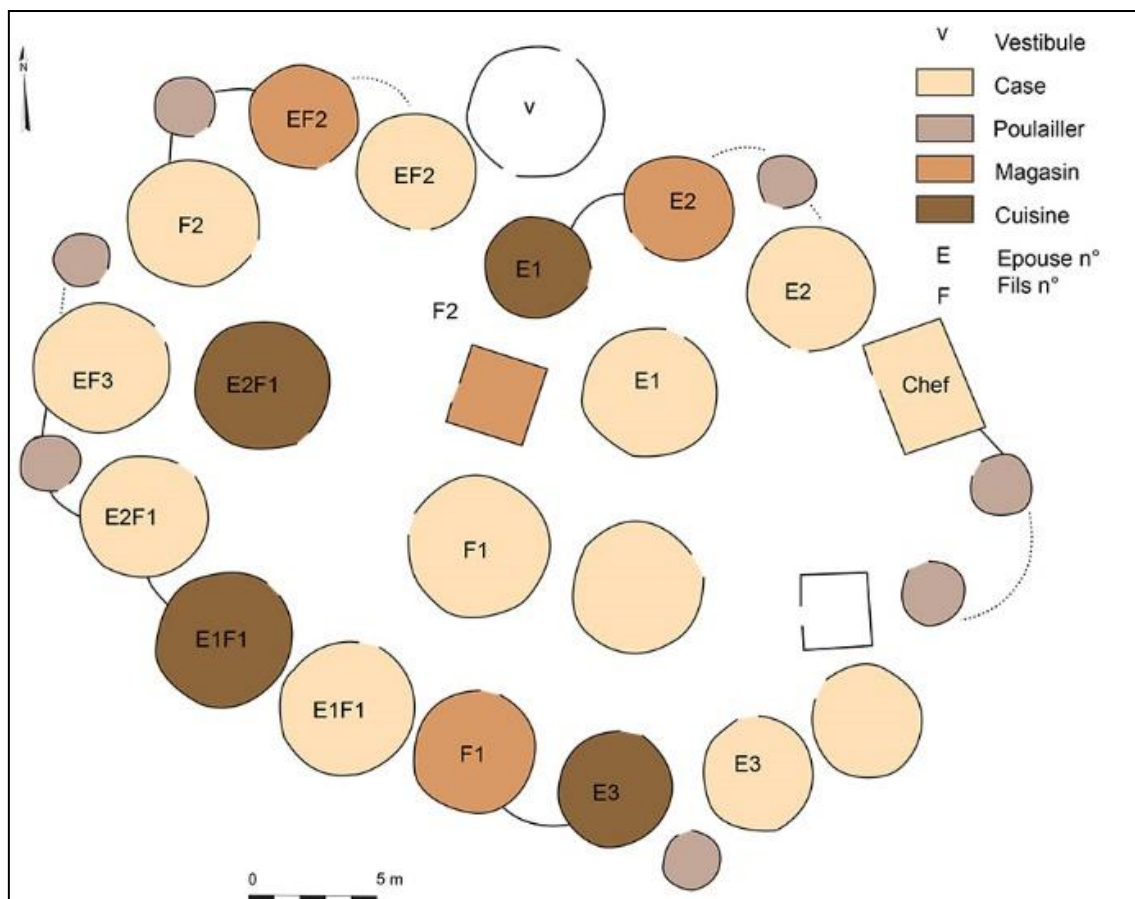


Fig. 167 Une concession Bambara (DAO d'après Huet, 1994 : 269, fig. 54)

Les familles monogames occupent aussi un habitat organisé autour d'espace collectif, c'est le cas des familles élargies d'Aït Hitchem en Kabylie (Algérie) où chaque foyer conjugal a une habitation à pièce unique construite autour d'une cour, commune à la famille étendue (Laoust-Chantréaux, 1990 : 31). Cette cour, composée d'une cuisine communautaire, est fermée et tout accès est régulé par un porche d'entrée (Fig. 168) (*ibid.* : 33). C'est une des hypothèses émise par M. Dietler pour interpréter les maisons à cours des III^e et II^e siècles av. n. è. découvertes à Lattes car très peu de distinction entre les pièces est possible, toutes sont équipées d'un foyer et semblent posséder la même fonction (Dietler *et al.*, 2008 : 122).

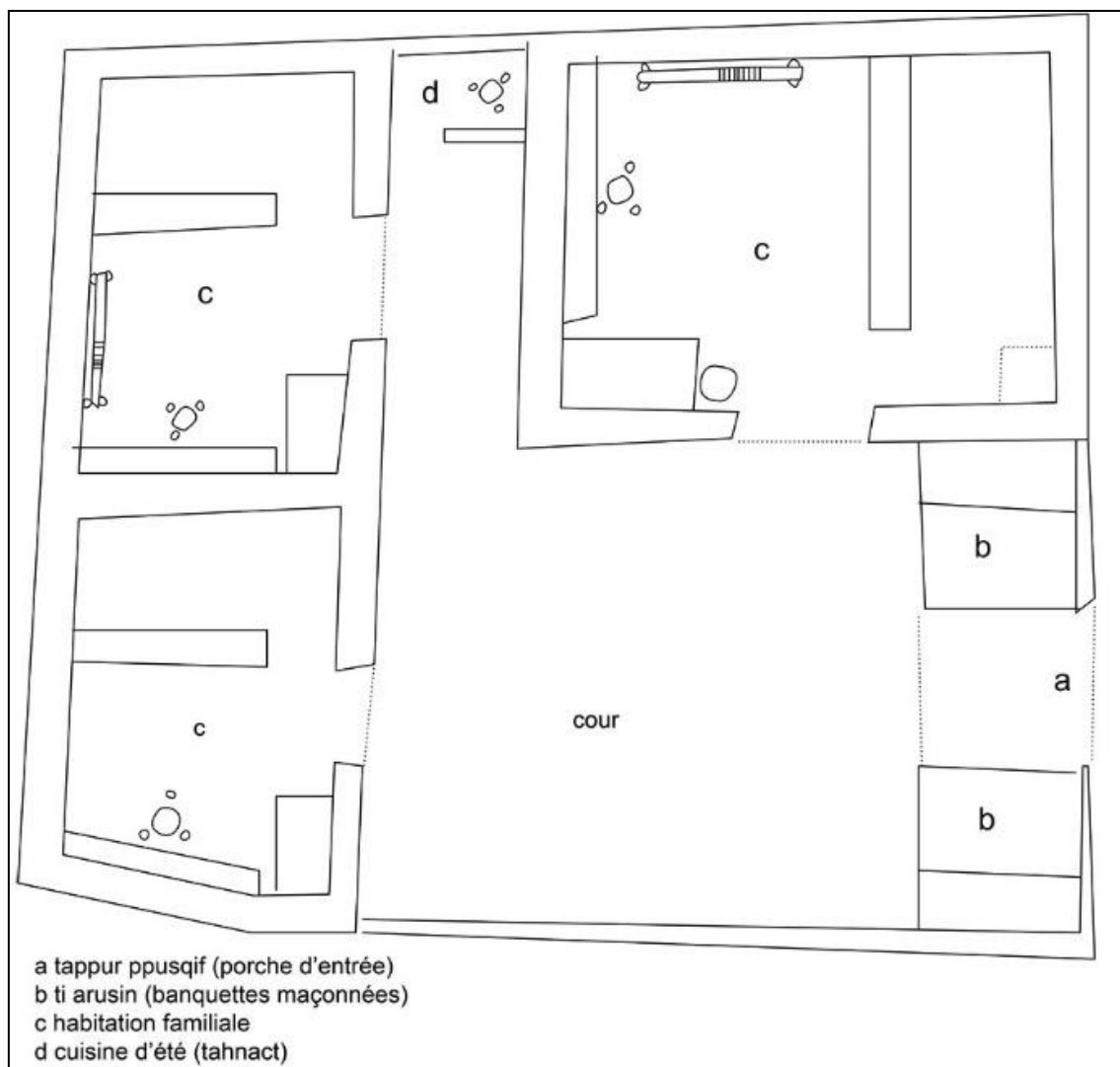


Fig. 168 Schéma de l'habitat d'une famille étendue à Aït Hichem, Kabylie (DAO d'après Laoust-Chantréaux et al., 1990 : 32)

Si ces exemples illustrent des cas où les espaces collectifs sont utilisés par les habitants de plusieurs maisons liés par le sang, il ne faut pas généraliser, car toutes les familles étendues n'ont pas d'organisations spatiales de ce type. Les familles élargies de Batchenga (Cameroun) cohabitent sur un même territoire, mais chaque habitation est totalement indépendante, séparée de plusieurs mètres, sans vis-à-vis et aucune zone d'activité collective n'est mise en place (Marcel, 2018). *A contrario*, tout quartier organisé autour d'espace collectif ne représente pas un type d'organisation matrimoniale, puisque ces espaces peuvent aussi bien être créés dans des sociétés polygames que monogames, et même s'ils ont tendance à caractériser des familles

étendues, quelque rares exemples de familles nucléaires existent. Les habitations des familles nucléaires des Emérillons de Guyane, accompagnées d'une case-cuisine, sont groupées autour d'une place centrale et occasionnellement un grand bâtiment collectif, réservé aux fêtes (Straden cité par Maurel, Navet, 1999 : 30).

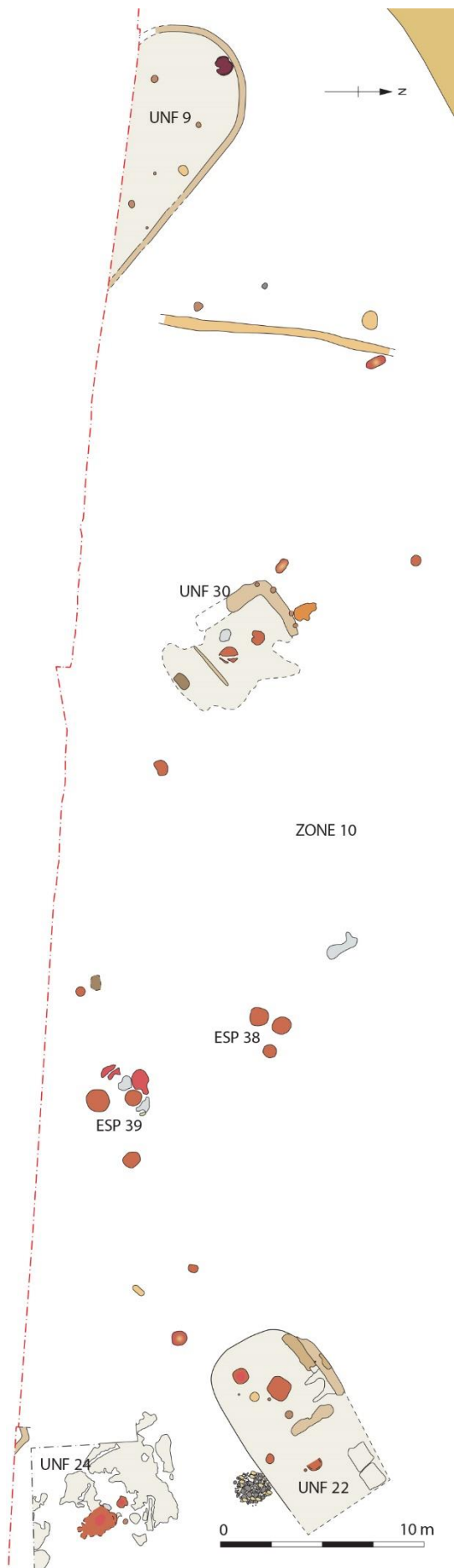
Ces observations ont tendance à conforter l'idée selon laquelle les quartiers des sites de l'âge du Fer devaient être occupés par des familles liées par le sang. Cependant, elles montrent aussi la difficulté d'assigner un type de famille à une structure spatiale puisque plusieurs structures familiales peuvent correspondre à une organisation spatiale et à l'inverse une même structure familiale peut prendre une multitude de formes spatiales. C'est ce qu'illustre l'observation la plus poussée des groupes d'habitations de l'âge du Fer, organisés selon une trame lâche.

Le quartier fouillé à Montlaurès se compose de quatre habitations minimums, il est possible que d'autres unités domestiques soient présentes hors de la zone de fouille. Ces édifices fonctionnent avec trois unités fonctionnelles identifiées comme un grenier, une annexe et un bâtiment votif (Fig. 169). Chacune de ces habitations est autonome, elle possède ses propres espaces pour les activités quotidiennes avec des foyers centraux (Chapitre 2.3), des banquettes et parfois son propre atelier dans le cas de l'unité 14-16. Cependant, au-delà de cette autonomie des indices montrent une forte collaboration entre les membres du groupe autour de lieux rassemblant les individus du quartier pour le stockage des denrées ou des outils ainsi que pour des événements particuliers si l'on considère l'édifice 7 comme un lieu de pratique rituelle ou de réunion.



Fig. 169 Plan d'un quartier de Montlaurès (DAO d'après Chazelles et al., 2015)

Ce n'est pas autour de bâtiments annexes que s'organisent les quartiers de La Monédière mais autour de structures de cuisson. De fortes transformations ont lieu au cours des 130 années qui séparent les 6 phases d'occupation. C'est à la phase la plus ancienne (phase 2) et à la plus récente (phase 5-6) que cette composition autour de structures de cuissons disposées au centre des habitations est la plus visible, mais ce sont aussi les phases où un plus grand nombre de



bâtiments ont été identifiés sur le secteur fouillé avec 4 puis 5 unités (Fig. 170 ; Fig. 171). Il est probable que la partie sud du secteur livre d'autres informations, comme ont commencé à le montrer les fouilles programmées qui ont lieu depuis 2017 en ayant livré de nombreux bâtiments des phases 5 et 6. La poursuite de ces fouilles devrait apporter de nouvelles données essentielles pour la compréhension de l'organisation spatiale. En attendant, pour la phase 3 aucune structure ne semble avoir un usage communautaire autour des 3 habitations (Fig. 172), et à la phase 4, parmi les 3 maisons, deux bâtiments qui se distinguent par leur plan plus réduit et quadrangulaire pourraient correspondre à des annexes utilisées par les membres du groupe (Fig. 173). En l'état des données, l'hypothèse envisagée est d'associer cette transformation spatiale à une modification de la structure familiale ou bien de la représentation de cet espace.

Fig. 170 Plan des bâtiments de la phase 2 (échelle 1/300eme), fouille de 2014 (Beylier et al. 2014 vol. .2 :77, fig. 90)

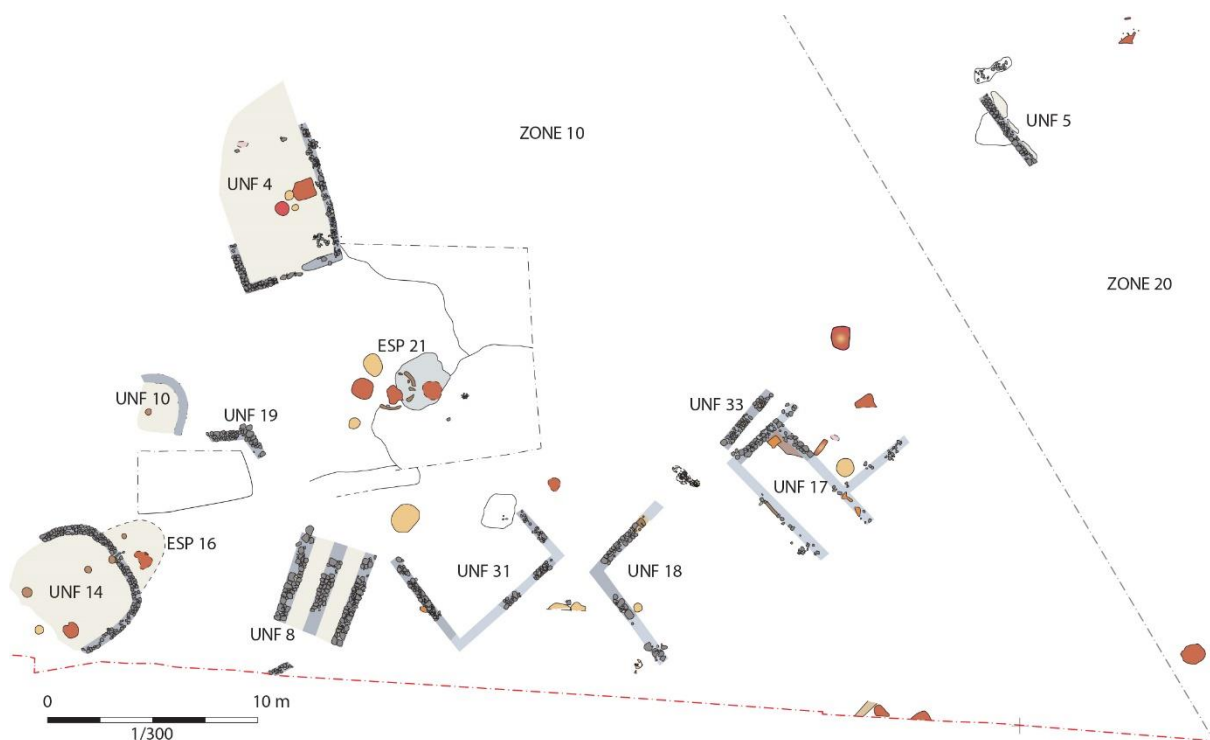


Fig. 171 Plan des bâtiments de la phase 5 (échelle 1/300eme), fouilles de 2014 (Beylier et al. 2014 vol. 2 : 230, fig. 271)

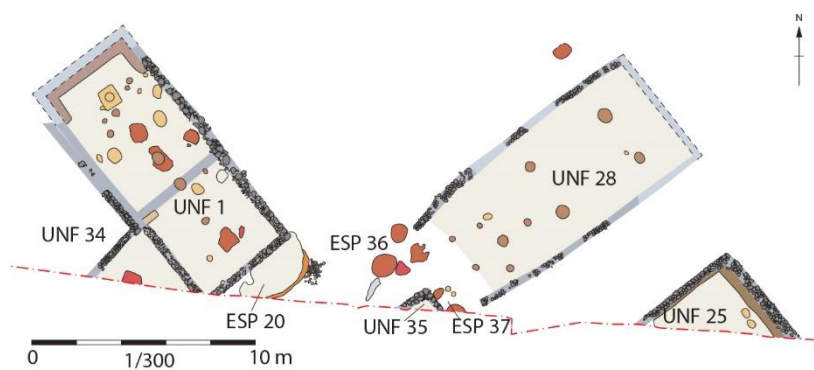


Fig. 172 Plan des bâtiments de la phase 3 (échelle 1/300eme), fouilles de 2014 (Beylier et al. 2014 vol. 2 :129, fig. 156)

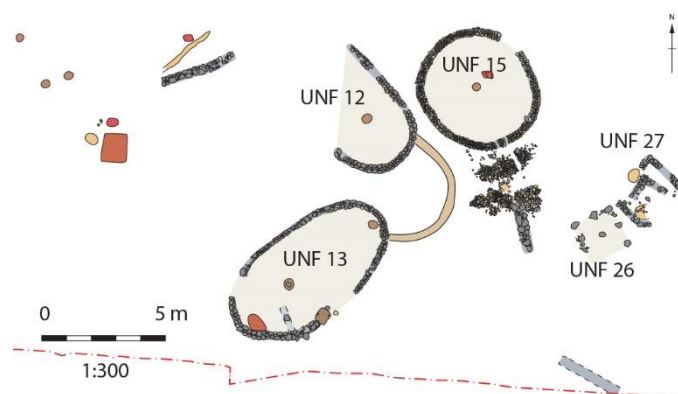


Fig. 173 Plan des bâtiments de la phase 4 (échelle 1/300eme), fouilles de 2014 (Beylier et al. 2014 vol. 2 : 195, fig. 225)

Interpréter la relation entre les édifices de Quinquiris est complexe car la différenciation entre les unités domestiques et les unités fonctionnelles (annexes) relève déjà de l'interprétation, ces commentaires sont donc totalement hypothétiques. À partir de la différenciation réalisée entre ces deux types de bâtiments (chapitre 2.2.), il faut observer qu'à la première phase, le quartier se compose de 12 habitations pour 12 greniers et, à la seconde, de 11 habitations pour 15 greniers. Il est tentant d'attribuer un bâtiment annexe à chaque habitation, cependant leur implantation dans l'espace paraît aléatoire et n'est pas systématiquement rattaché à une habitation (Fig. 174). Cela pose de nombreuses interrogations, certaines habitations possèdent-elles plusieurs annexes ? Ou bien s'agit-il de bâtiments communautaires ? Peut-être que les habitations fonctionnent par groupe et qu'il y a un groupe de greniers attribués à une famille. Les possibilités sont multiples.

Le site voisin de La Condamine semble montrer, pour la seconde phase un fonctionnement assez proche. Quatre bâtiments sont organisés autour d'un espace central comprenant des silos, et au nord quatre annexes sont groupées (Fig. 175). Il est plus aisé à partir de ces données d'imaginer un groupe structuré autour de plusieurs habitations, qui gère de manière commune un lot d'annexe et de silos, ou bien chaque unité domestique possède une unité fonctionnelle et des silos, mais elles sont disposées en groupe car le groupe collabore pour surveiller les biens rangés à l'intérieur, ou bien lors des travaux de récoltes.

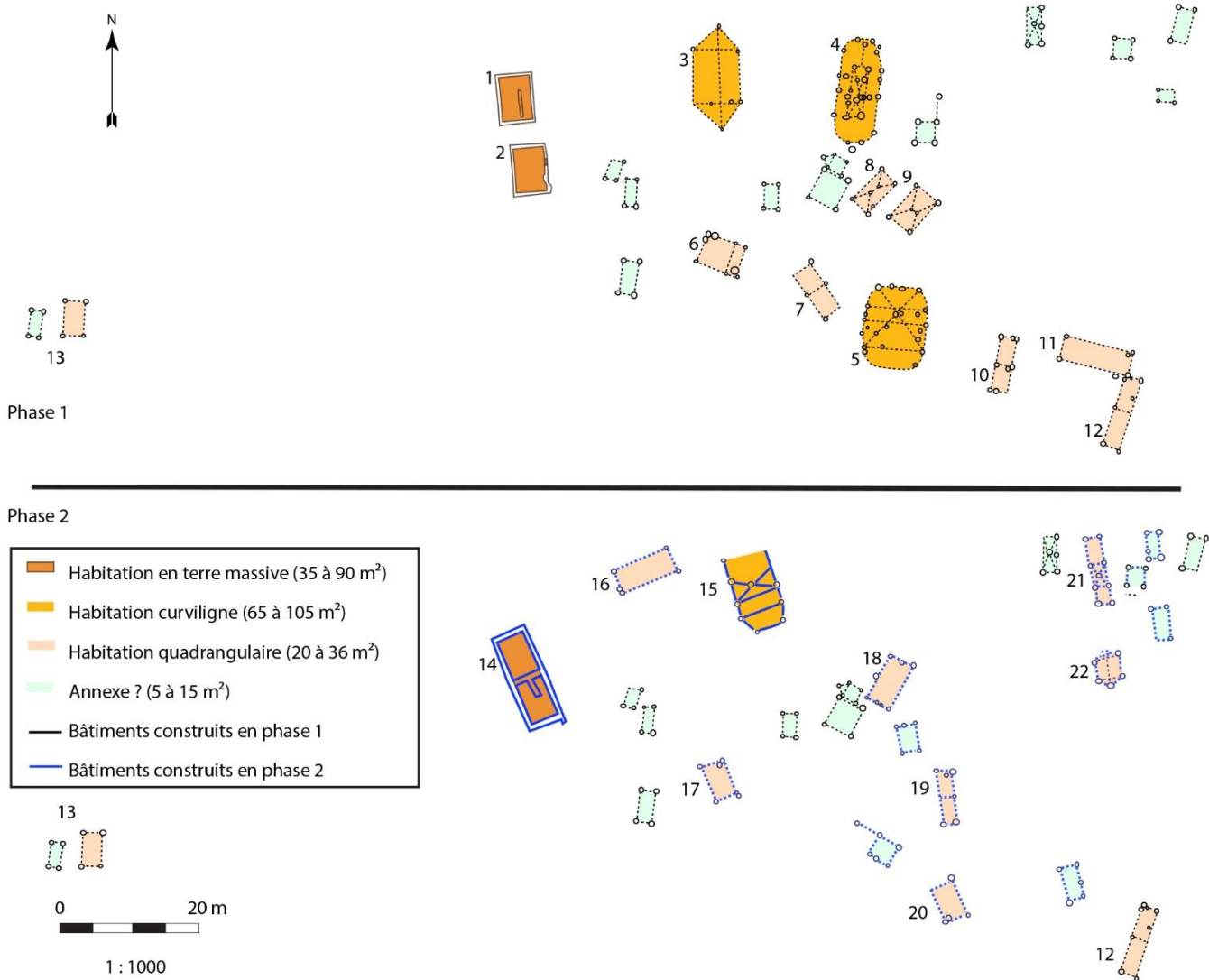
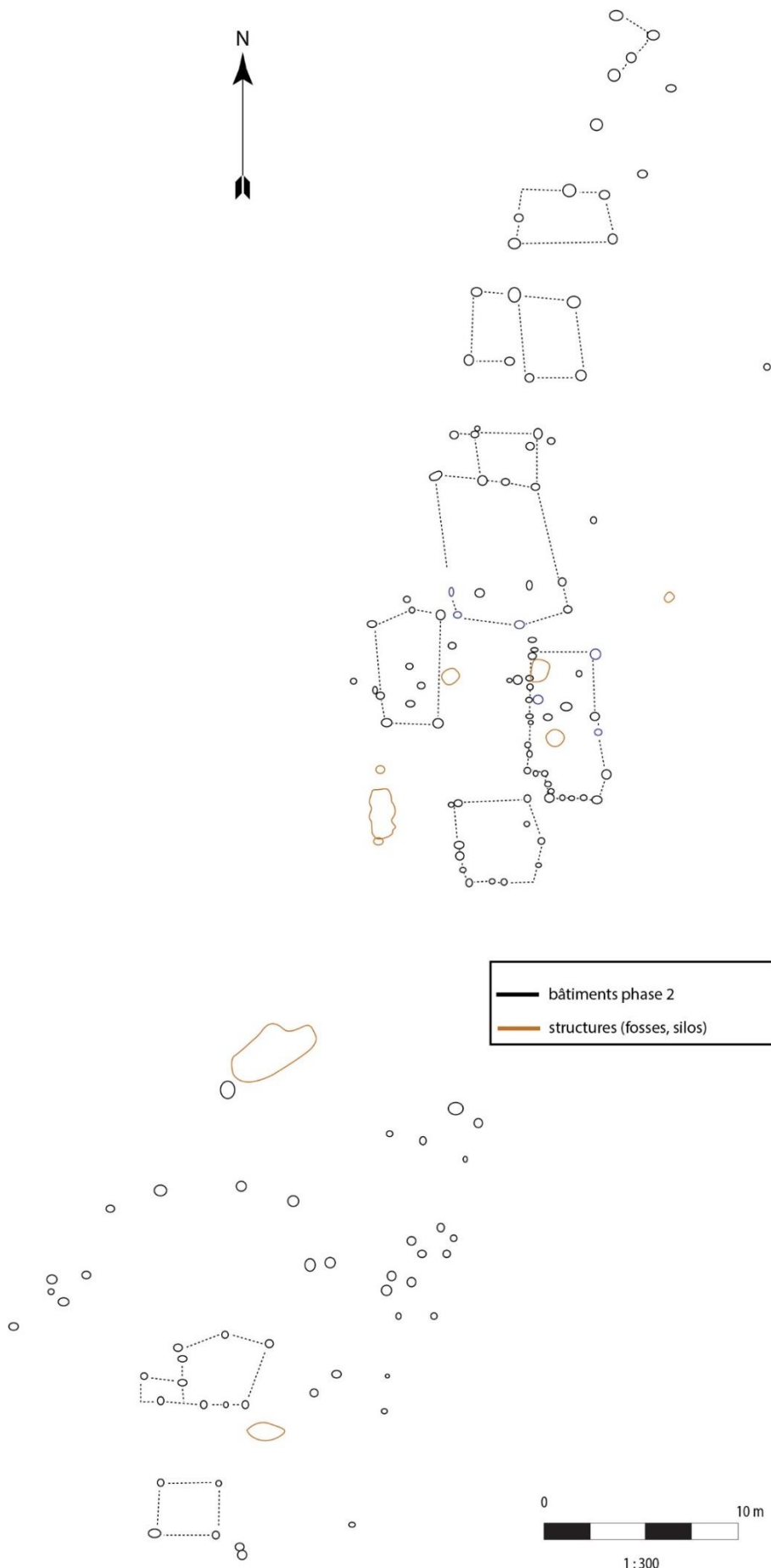


Fig. 174 Plan de l'habitat de Quinquiris (DAO d'après Alcantara et al., 2013 : 76, fig. 3)

Fig. 175 Plan de la phase 2 de La condamine (DAO d'après Ropiot et al., 2011 : 108, Fig. 9)



Au Traversant, la zone 3 se compose de cinq habitations de formes absidiales rassemblées autour d'un espace composé d'une annexe (ensemble 6) qui se distingue par son plan quadrangulaire et sa taille (Fig. 176). Cet édifice est peut-être accompagné d'autres similaires car de nombreux trous de poteaux ont été mis au jour dans cet espace. De nombreuses fosses sont présentes, elles pourraient être des fosses-foyers telles que celles observées dans la zone 5 (Chapitre 2.3.) autour d'un seul édifice. Cet agencement spatial est assez semblable aux précédents, des habitations fonctionnant autour de structures de cuisson et d'annexes collectives.

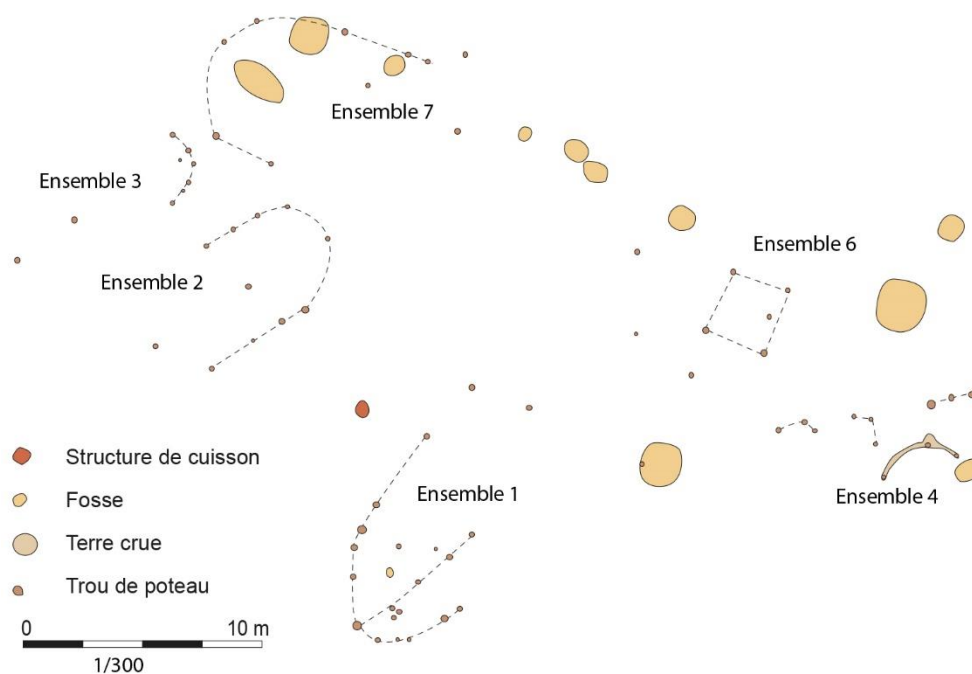


Fig. 176 Plan de structure de la zone 3 (début du premier âge du Fer) (DAO d'après Gailledrat et al. 2007 Fig.15 : 29)

Au sein même de ces habitats à trame lâche, il se dessine des organisations spatiales différentes. Sur certains sites des espaces placés au centre du quartier, ou non, sont voués à des activités autour de la cuisson probablement pratiquées par plusieurs individus, issus des différentes habitations en raison de leur position et de leur nombre (La Monédière, Le Traversant). Sur d'autres, des bâtiments annexes pouvaient être utilisés par tout le groupe pour stocker des

produits, des outils ou bien servir de lieux de rencontre ou bien nécessitant l'aide de la communauté pour la surveillance ou certains travaux (Montlaurès, Quinquiris, La Condamine, Le Traversant). Ces observations vont dans le sens d'une organisation communautaire de certaines activités. Certes les caractéristiques ne sont pas identiques sur tous les sites, soit en raison d'une mauvaise conservation des zones d'activité en plein air qui sont fortement exposées aux aléas climatiques, au passage etc., soit parce que la pratique de l'espace, ou la structure familiale varie selon les groupes.

Mais une telle hypothèse, généralisante, ne doit pas écarter toute autre possibilité, tant que les données archéologiques disponibles ne fournissent pas les moyens d'étayer le raisonnement. Les habitats à trame lâche sont peu nombreux à avoir été fouillés sur une zone conséquente et, souvent, seule une partie en est connue. Développer des fouilles de plus grande ampleur, permettant de confronter une analyse spatiale de plusieurs quartiers par site, incluant non seulement les éléments architecturaux, mais aussi les espaces d'activités de plein air, sont des pistes à explorer. Enrichir le corpus ethnologique et mener une enquête avec les questions d'un archéologue pour observer ce lien entre organisation spatiale et sociale permettraient peut-être de mieux percevoir les indices que laissent les populations du passé pour affirmer ou infirmer cette hypothèse.

4.3.2.2. Habitats trame serrée : des relations sociales différentes

Une transformation des relations sociales a déjà été observée lorsque des sociétés passent d'un habitat relativement spacieux à un espace restreint plus urbain, notamment grâce aux travaux de N. Semmoud sur l'urbanisme. La conclusion de son analyse des conditions d'appropriation de l'espace urbain est que « *toute instrumentalisation de l'espace a des incidences sur*

l'organisation sociale » (Semmoud, 2007 : 15). Par conséquent, en partant de ce postulat, à l'âge du Fer, lorsque des individus quittent des habitats à ordre lâche pour venir occuper ces agglomérations groupées, aux maisons mitoyennes et à l'urbanisme prédéfini, ils doivent s'approprier ce nouvel espace et modifier leurs pratiques sociales pour s'adapter. Si, sur la plupart des sites à trame serrée, les connaissances tendent à montrer des modèles d'habitations à pièce unique, ou à plusieurs pièces relativement standardisées, il est possible que les individus s'adaptent et transforment la manière d'utiliser le module de base. En effet, M. Py a émis l'hypothèse que certaines habitations devaient être constituées de plusieurs pièces « non communicantes », sans ouverture qui donnent accès directement d'une pièce à l'autre (Fig. 177). Pour cette interprétation il se base sur le fait que les deux pièces possèdent deux fonctions différentes à partir du mobilier et des structures découvertes sur place (Py, 1996 : 230-231). Cette manière de concevoir la maison peut remettre en question la définition de l'espace domestique sur certains sites, notamment celui de l'Île de Martigues où chaque pièce est considérée comme une maison en raison de la présence d'une seule ouverture donnant sur la rue. Les données ne permettent pas de mettre en évidence des complémentarités, toutes les pièces possédant des structures similaires, mais il est possible que plusieurs de ces pièces constituent une habitation plus vaste occupée par une famille polygame avec une pièce par épouse, ou bien par une famille étendue où les individus seraient répartis dans ces pièces en fonction de divers critères (statut, âge, sexe, couple). Il est nécessaire de sortir de l'idée qu'une habitation correspond à une pièce unique ou à plusieurs pièces communicantes pour prêter attention, dès le terrain, à une possible complémentarité entre plusieurs espaces.

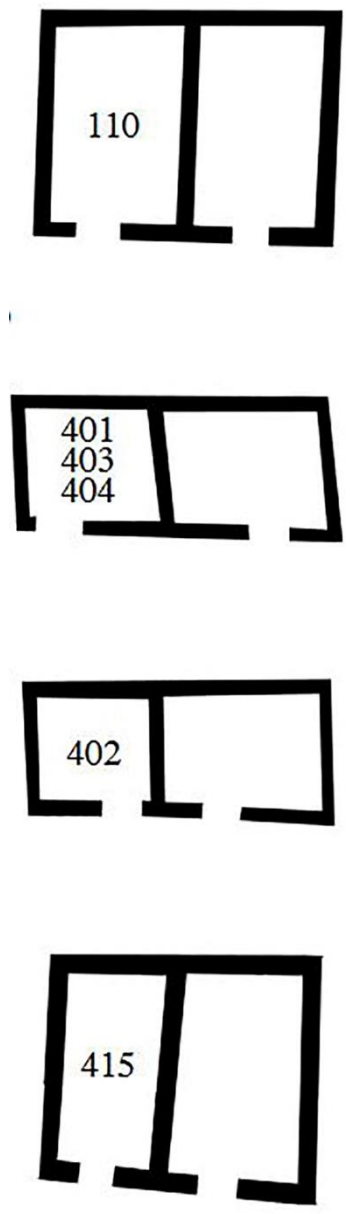


Fig. 177 Exemple de maisons à pièces « non-communicantes » (Py, 1996 : 231, Fig. 7)

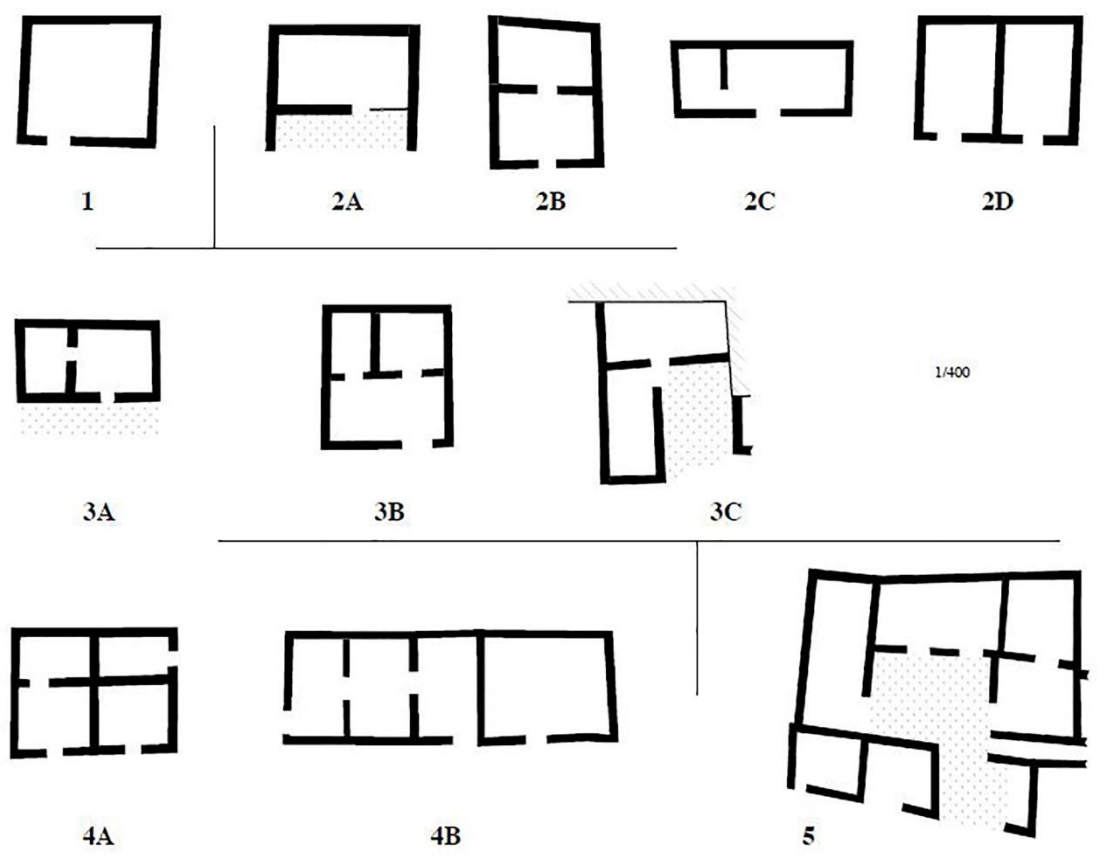


Fig. 178 Typologie des plans des maisons lattoises (Py, 1996 :228, Fig. 2)

À travers sa typologie, M. Py montre que malgré une certaine homogénéisation du plan des habitations, certaines libertés sont prises quant à la manière de s'approprier cet espace (Fig. 178). L'usage d'une pièce unique, d'un bâtiment avec plusieurs pièces communicantes ou avec plusieurs pièces non communicantes ne doit pas être identique. Tout comme pour les habitats à trame lâche, ces différentes manières d'organiser l'espace domestique peuvent révéler des structures familiales ou des pratiques de l'espace différentes. Ainsi, au-delà d'organisation à trame lâche ou serrée, les habitats de l'âge du Fer montrent une multitude de façons d'organiser l'espace complexifiant la tâche de l'archéologue pour identifier une structure familiale, ou un modèle d'agencement spatial.

Néanmoins, il reste indéniable que certaines caractéristiques de l'habitat à trame serrée, le distinguent de ceux à trame lâche supposant que ces deux structures spatiales engendrent alors

des usages et comportements distincts. À première vue, la mitoyenneté des habitations évoque une grande proximité sociale, pourtant aucune activité du quotidien n'est pratiquée de manière collective, les traces d'activités en extérieur sont ponctuelles, elles sont réalisées à l'abri des regards dans les habitations.

La présence d'un réseau viaire à proximité, soit un espace public en tant que lieu affecté à des usages publics, doit avoir des conséquences sur les comportements. C'est le lieu où « *la richesse de significations sociales, de la symbolique et de l'imaginaire dont il fait l'objet traduit les interactions sociales, la convivialité et les modalités du « vivre-ensemble » dont il est le support* » (Semmoud, 2007 : 27).

Cet espace devait être le lieu de sociabilité, d'échange avec le voisinage, comme c'était le cas dans les cités ouvrières des XIX^e et XX^e siècles, où la mitoyenneté des habitations était quasiment systématique. L'étude d'E. Notteghem en 2004 sur la cité ouvrière du Creusot (Saône-et-Loire) retranscrit le témoignage d'anciens occupants qui décrivent, par le passé, des rues animées « *y relatant une vie sociale intense, jeux des enfants, rencontres des jeunes, conversations des femmes, les entretiens font état, à l'opposé, d'une absence de relations à l'heure actuelle* » (Notteghem, 2004 : 113). Aujourd'hui, ces rapports ont changé, les échanges sont limités en raison des technologies modernes (la voiture qui réduit les trajets piétons, la télévision et la radio qui cloisonnent chez soi, *etc.*) (*ibid.*). En l'absence de ces technologies modernes durant la Protohistoire, les rues devaient être relativement animées et les échanges foisonnants. Cependant, l'étude de N. Semmoud montre qu'il peut y avoir plusieurs manières d'occuper cet espace public. Si dans les quartiers populaires la tendance est à la constitution d'un réseau de connaissance, au sein du monde bourgeois parisien (d'après l'étude de M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot), ces relations se tissent au sein de la famille dans l'espace privé des maisons (Semmoud, 2007, : 174). Si, les individus des agglomérations à trame serrée de l'âge du Fer ne partagent pas des activités quotidiennes avec les voisins, cela ne signifie pas qu'ils

ne les côtoient pas, mais la forme que prend les relations sociales sont différentes par rapport aux habitats à trame lâche. Au-delà des relations sociales, par cette proximité, l'organisation spatiale des habitats urbains modifie le ressenti au quotidien, les sensations éprouvées.

4.3.3. Habiter un espace mitoyen ou un espace aéré : deux sensations

Les individus sont en interaction permanente avec l'environnement ambiant, ils voient, touchent et perçoivent des odeurs, des bruits, des sensations. U. Quatember a montré qu'il est possible de restituer ces perceptions à partir des vestiges archéologiques dans la ville antique d'Ephèse (Turquie actuelle) (Quatember, 2017). Ce travail inspirant, permet de poser quelques pistes pour identifier les ressentis des populations étudiées ici, et surtout de soulever une différence entre les sensations dégagées par les agglomérations à trame serrée et celle à trame espacée. Quel que soit l'habitat, divers sons du quotidien étaient présents : certains composés ponctuellement par des individus tels que des musiciens, des conteurs, des marchands, *etc.* auxquels s'ajoutent les bruits du quotidien, tel que le passage des chars ou des animaux à sabots. Dans les maisons mitoyennes, le *tohu-bohu* produit par les voisins devait être omniprésent (leur parole, leurs gestes, la présence d'atelier), tandis que lorsque les habitations sont distantes de plusieurs mètres ces sons étaient atténués, voire inexistantes. En revanche, les espaces extérieurs étant plus utilisés, les bavardages ou les travaux réalisés en extérieur devaient être intensément ressentis, mais pas autant que dans des habitats à trame serrée où la démographie était plus importante, démultipliant le tumulte de la foule dans les rues. Le bruit paraît alors logiquement plus abondant dans un contexte urbain serré.

Les odeurs agréables ou nauséabondes devaient être envahissantes. La préparation des repas, de la viande (découpe, salaison), des plantes ou boissons, libère des odeurs dans les habitations

elles-mêmes, mais aussi dans le voisinage et à l'extérieur. Les activités artisanales comme la métallurgie, le travail des os, du cuir, du tissu libèrent des odeurs qui leur sont propres et devaient se mêler, surtout dans les espaces serrés. La présence de déchets devait également générer des odeurs prononcées sans oublier qu'ils devaient attirer insectes et charognes.

Si au premier âge du Fer des déchets (vases cassés, rebuts de nourriture, les cendres) jonchent le sol et que des dépotoirs sont constitués en tas ou étalés devant la porte (Tonerre I, Hérault), au second âge du Fer ces pratiques changent puisque les sols sont nettoyés (Py, 2012 : 73, 223). Mais cette tendance est à nuancer car certaines habitations comme celle de *Ruscino* sont régulièrement nettoyées dès le VII^e siècle av. n. è., alors que certains au second âge du Fer sont encore jonchés de déchets. Les données sur la gestion des déchets sont peu nombreuses, certaines habitations possèdent des fosses dans lesquelles sont vidées les cendres produites par le foyer, parfois des creusements sont réutilisés comme dépotoir, puis dans certains cas des grandes fosses sont créées pour accueillir les rejets domestiques. De manière exceptionnelle, peut-être parce qu'ils ne sont pas souvent fouillés, de grands dépotoirs extérieurs ont été mis au jour. Par exemple, les fouilles récentes de Mourrel-Ferrat (Olonzac, Hérault) ont permis de mettre au jour une unité domestique dont le sol est jonché de fragments de céramique, de charbon et des graines puis d'un dépotoir accolé, utilisé entre le début du IV^e et la fin du III^e siècle av. n. è.²⁷ aux abords de l'édifice²⁸. Un autre est fouillé en 1993 à Montlaurès, situé à 2 m de deux habitations (Chazelles *et al.*, 2015) ; il s'étend sur 4 m de diamètre. À La Monédière, phase 5, l'ancienne UNF 1 est remplacée par un dépotoir d'environ 25 m² (Beylier *et al.*, 2014, vol. 2 : 285). Ces différentes manières de gérer les déchets amènent plusieurs questions : Quelle relation les individus entretiennent avec ces déchets ? Ces grands dépotoirs collectifs sont-ils ponctuels ou présents sur tous les sites ? Où vont les déchets régulièrement évacués des

²⁷ Fouilles programmées en cours, les données peuvent évoluer

²⁸ Rapport en cours de rédaction, Curé *et al.* 2022

habitations ? Ces grands dépotoirs semblent caractéristiques des sites à ordre lâche, on peut alors se demander comment les déchets étaient traités dans les habitats à trame serrée, surtout qu'ils devaient être plus abondants puisqu'ils sont plus peuplés ?

La perception que nous avons du déchet est une création de l'époque contemporaine. Antérieurement, en Europe, cette notion n'existait pas en tant que telle, ces résidus étaient considérés positivement, ils étaient des ressources réutilisables, un état transitoire de la matière (Monsaingeon, 2014 : 91-103). Cette représentation des déchets expliquerait qu'ils soient, à l'âge du Fer, indifféremment laissés à même le sol, ou bien qu'ils soient stockés à plusieurs endroits en vue d'une réutilisation. En effet, les tessons de céramique qui jonchent le sol pouvaient avoir des pouvoirs assainissant, les matières animales et végétales pouvaient être réutilisées pour faire des objets ou fertiliser la terre.

Les fosses devaient être creusées pour stocker des résidus ou bien les rebuts étaient utilisés pour boucher ces creusements créés pour d'autres usages (calage de vase). Les fosses-cendriers pouvaient servir à stocker la cendre afin de l'utiliser pour ces propriétés, notamment pour protéger les réserves de stockage. Cette hypothèse avait été suggérée suite à l'observation de couches de cendres sous certains conteneurs en terre crue afin d'éloigner les insectes, limaces et escargots (Marcel, 2016 : 78, O'Kelly *et al.*, 1983 : 106). De la même manière, l'épandage de cendres sur le sol, parfois attesté (Lattes UNF 703 par exemple), devait protéger le bâtiment des insectes xylophages ou déranger pour les habitants. La cendre pouvait aussi être utilisée pour le jardinage.

Enfin, si l'on écarte l'idée que ces rebuts sont des déchets dont il faut se débarrasser mais qu'ils sont perçus comme une ressource, il est possible que les grands dépotoirs de plein air mis au jour sur certains habitats à trame lâche soit une volonté de rassembler et de mettre à disposition de la communauté ces résidus. Dans le cas contraire, il y a une volonté de se débarrasser de ces

résidus en les stockant dans un coin, mais alors pourquoi le faire à proximité des habitations et créer un certain nombre de nuisance ? Disposer les déchets dans des fosses pour les brûler et les ensevelir ensuite est une pratique courante dans les sociétés qui n'ont pas un système national de gestion des déchets tels que celui pratiqué dans les grandes villes actuelles en Occident. C'est un fait qui a pu être observé à Batchenga, où en l'absence de ramassage et de traitement des déchets les habitants jettent les détritiques dans une fosse, mais celle-ci est située assez loin de l'habitation pour éviter les nuisances et elles sont régulièrement incendiées et bouchées pour en creuser une autre plus loin. De la même manière, accumuler des déchets sur le sol est un phénomène observable, à Batchenga, lorsque les personnes cuisinent, elles laissent sur le sol les épluchures, les papiers, etc. et nettoient l'habitation et la terrasse une fois par jour²⁹.

Se débarrasser des déchets est une notion relativement contemporaine apparue avec la ville et le courant hygiéniste car la ville est une concentration forte de population, d'activités et de production sur un territoire restreint (Monsaingeon, 2014 : 87). La multiplication des déchets alors engendrée peu devenir envahissante. Peut-être que dans les agglomérations à trame serrée la concentration a contraint la communauté à gérer ces déchets différemment, modifiant le rapport à ces rebuts. Puisque « *la ville est un organisme, doté d'un métabolisme d'assimilation, de « digestion » et « d'excrétion » qui s'est adapté aux modifications de l'habitat et de la société* » (Monsaingeon, 2014 : 104). Les agglomérations à trame serrée, tel un organisme, ont dû s'adapter et cela est archéologiquement perceptible par la mise en place d'un balayage régulier des habitations ; transformation qui touchera également les agglomérations à ordre lâche.

²⁹ Observations réalisées sur le terrain en juin 2018 dans le cadre d'un Master en ethnologie (Marcel, 2018)

En partant du postulat qu'il y a une modification de la gestion des déchets, mais aussi de leur représentation, un changement des perceptions olfactives est envisageable comme celle qui a été réalisée chez les bourgeois parisiens au XIX^e siècle (Cit. 28) (Monsaingeon, 2014 : 103).

« Dans la ville du XIX^e siècle, l'immonde est avant tout affaire de perception olfactive ; les classes bourgeoises viennent de découvrir la « sensualité nouvelle » de l'odeur de la jonquille et aspirent à transformer leur ville selon des critères prenant en compte une véritable « esthétique de l'odorat. »

Cit. 28 Corbin, 1982 : 100-101

L'analyse de la place de ces déchets dans l'habitat de l'âge du Fer montre une réelle transformation de leur représentation et de leur gestion, mais aussi une transformation de l'environnement et donc des sensations ressenties par les habitants. Si la présence de grands dépotoirs uniquement dans les sites à trame lâche suggère, de ce point de vue, une différence entre ces deux organisations spatiales, il n'est pas possible de généraliser car ces dépotoirs ne sont pas attestés sur tous les sites de ce type. Afin de mieux identifier la relation que les populations de l'âge du Fer entretiennent avec les déchets et percevoir s'il existe une différence dans les sites aérés ou à maisons mitoyennes, il faudrait porter son attention à la répartition des déchets, à la manière dont ils sont gérés dans l'habitat.

Quelle que soit l'organisation spatiale des sites, la fumée et la suie produites par les foyers devaient laisser des odeurs envahissantes, d'autant plus qu'en l'état des données, rien ne permet d'affirmer que ces fumées étaient évacuées par une cheminée, ou des petites ouvertures complétant l'entrée. Dans certaines sociétés, notamment chez les Batchenga au Cameroun, les individus apprennent à vivre avec cette fumée et l'utilisent pour ces avantages, éloigner les

nuisibles. Les pygmées d'Afrique centrale préfèrent des habitations enfumées car elle permet non seulement de conserver la hutte, mais aussi de préserver des moisissures les objets accrochés et allonge la durée des aliments suspendus au-dessus du feu (Philippart de Foy, Seignobos, 1984: 79-81) (Fig. 179). Ainsi, les Gaulois devaient être habitués à vivre avec cette forte stimulation de l'odorat, peut-être plus importante dans un espace serré, moins aéré, où les odeurs se superposent davantage et se dissipent moins.

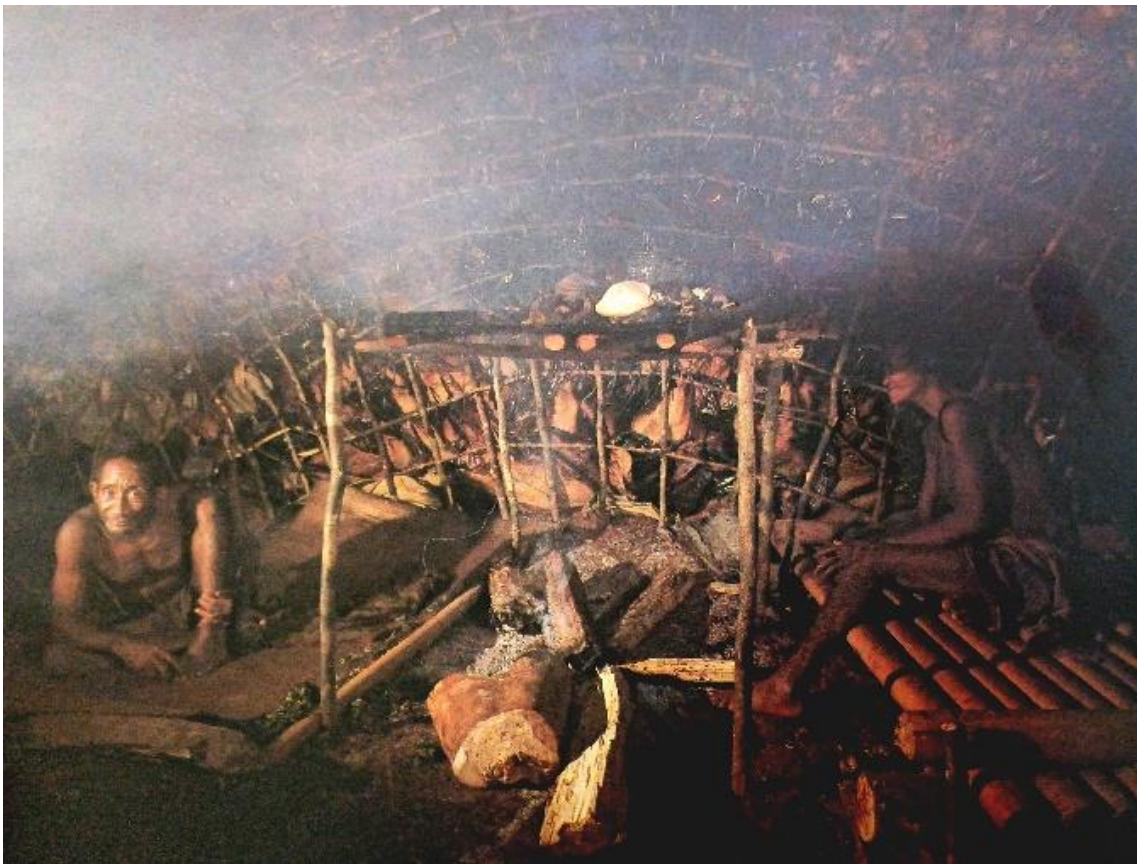


Fig. 179 Illustration des pygmées d'Afrique centrale dans leur habitation enfumée (Philippart de Foy, Seignobos, 1984 : 80)

Les individus voient des rues enserrées par des bâtiments dans les agglomérations à trame serrée, alors que dans les sites à trame lâches, ce sont les paysages autour de l'habitat, les zones d'activités et quelques bâtiments qu'ils perçoivent. Ces deux structures spatiales jouent un rôle

majeur dans la luminosité, les rayons du soleil ayant plus de difficulté à pénétrer dans les rues et les maisons lorsqu'elles sont accolées et protégées par un haut rempart, au même titre que le vent. Si d'un côté la circulation du vent permet d'avoir un habitat plus aéré, et donc une réduction des fortes odeurs, il peut aussi être la cause du froid. Dans les sites à trame serrée l'hiver devait être plutôt agréable avec la concentration de la chaleur humaine, un vent faible, et la mitoyenneté des habitations qui conservent mieux la chaleur produite par les foyers ; en revanche l'été, la chaleur devait être plus étouffante. À l'inverse, les agglomérations à trame lâche devaient souffrir du froid l'hiver, mais être plus agréables à vivre l'été pour leur aspect aéré et par la présence de végétation tout autour du site (champs, bois) qui joue un rôle important dans la régulation de la température.

Cette brève analyse a mis en évidence une forte différence entre les habitats dits à trame serrée et à trame lâche : si, dans les premiers, les habitants devaient ressentir une multitude d'odeurs, entendre des sons divers, souffrir plus de la chaleur que du froid, être exposés à des dégâts importants lors de pluie diluvienne et être peu en contact visuellement avec l'environnement qui les entoure, dans les seconds plus aérés, exposés aux vents, ils étaient en contact visuel avec le paysage et peut-être moins violentés par les odeurs et les sons.

Les études anthropologiques sur les sens ont montré que la manière de percevoir l'environnement qui nous entoure est une façon de l'interpréter ; le corps et son ressenti sont empreints de subjectivité, c'est une manière pour l'humain de s'approprier « la substance du monde » (Le Breton, 2006 : 14). L'univers sensoriel de tout individu est construit par son histoire personnelle, sa culture, son éducation (Le Breton, 2006). Ainsi, s'il est possible d'avoir une idée des sensations présentes dans l'environnement bâti des Gaulois, il est presque impossible d'en comprendre leur ressenti. Les odeurs, probablement plus fortes qu'aujourd'hui, étaient-elles bien acceptées, la luminosité dans la maison était-elle importante pour eux ? Ces questions amènent également à interroger le temps passé dans les habitations. En effet, ces

éléments sont moins contraignants si la majorité des activités se poursuivent à l'extérieur de la maison, celle-ci est alors considérée comme un lieu de repos et de stockage. Dans ce cas, il est possible de voir une transformation du temps passé dans les maisons au second âge du Fer, en raison, d'une part du nettoyage plus régulier des déchets puis de la transformation des activités. À cette période, les pratiques, la multiplication et la spécialisation des pièces tendent à montrer que certains individus pratiquent des activités à domicile. La fréquentation des espaces intérieurs étant plus importante, la nécessité de nettoyer plus souvent ces lieux est apparue. Cette hypothèse induit alors de voir un rapport à la maison qui se modifie au cours des V^e et IV^e siècles av. n. è.

La différence entre l'organisation spatiale des habitats dits à trame lâche et serrée va au-delà d'un simple choix urbanistique, elle est étroitement liée aux relations sociales et à la perception de l'environnement. Même, si au sein de ces deux catégories une multitude de différences dans l'organisation spatiale est perceptible, rendant possible la cohabitation de structures familiales variées, il est certain que vivre dans un habitat à trame serrée ou lâche modifie la relation à l'environnement, au voisinage et les ressentis. Cependant, une adaptation constante est opérée quel que soit le milieu de vie. Pour mieux la comprendre, il faut analyser la maison à une échelle plus réduite en s'intéressant aux choix architecturaux opérés par les individus.

Partie 4.4. Des choix architecturaux

La forme architecturale donnée aux habitations à l'âge du Fer varie en fonction des matériaux sélectionnés, des techniques utilisées et des plans choisis. La piste privilégiée pour expliquer cette diversité a longtemps été celle de l'acculturation liée au développement du commerce avec d'autres peuples méditerranéens, même si parfois des causes environnementales sont évoquées notamment l'indisponibilité des ressources sur certains lieux. Mais des processus sociaux plus complexes et internes à la société, tels que le poids du passé, un mode de vie, une identité collective, peuvent aussi influencer les décisions prises par les individus ou le groupe.

4.4.1. Des facteurs décisionnels internes à la société

4.4.1.1. Ressources et contraintes environnementales

Les études pétrographiques et granulométriques permettent de localiser l'origine de la terre utilisée pour la construction, généralement recueillie à proximité. L'analyse des matériaux à Lattes a montré qu'ils étaient prélevés sur les rives du lez, au Baou-Roux en milieu palustre à moins d'un kilomètre, alors qu'à l'Île de Martigues trois gisements ont été identifiés, deux en zone palustre et un sur les hauteurs (Chazelles, 1997 : 14-16).

Dans la plupart des sociétés, l'usage des ressources disponibles à proximité est le plus courant, comme à Batchenga au Cameroun où les habitants extraient la terre des fosses creusées à côté de la construction (Marcel, 2018). Aujourd'hui, malgré l'emploi d'importations dans de nombreuses villes au cœur de la mondialisation, certaines réalisations domestiques, à vocation écologique, reviennent à ce mode opératoire afin de limiter le transport des matériaux. En plus d'utiliser les ressources locales, des études menées sur des briques de terre crue de l'île de

Martigues (Bouches-du-Rhône), Narbonne (Aude) et Ampurias (Catalogne) ont montré que la terre issue d'éléments désagrégés, d'anciennes constructions, était récupérée et remodelée (Chazelles, 1997 : 18).

La pierre est souvent taillée dans le substrat local, notamment sur les sites de hauteur où l'excavation permet l'obtention de blocs plus ou moins grands, plus ou moins équarris, parfois utilisés de manière brute, ou taillés pour la réalisation d'un parement (Fig. 180). Les habitants qui s'implantent dans une zone où le substrat est affleurant utilisent parfois les fronts de taille pour matérialiser les parois. À Lattes et à Martigues, la pétrographie est très diversifiée avec à proximité la présence de réserves de calcaire blanc, de grès et de poudingue. *A contrario*, Ruscino ou Salses (Pyrénées-Orientales) n'ont aucune ressource en pierres disponibles et les habitants ont dû faire plusieurs kilomètres pour en trouver (Chazelles, 1997 : 38-39). Le réemploi des fragments de meules, de moellons, de pièces taillées d'architecture ou encore de stèles est largement attesté.



Fig. 180 Soubassements en pierre avec des blocs taillés dans le substrat à Mourrel-Ferrat (Curé et al., 2019, : 41, fig. 15)

Le bois utilisé pour l'ossature, ou la charpente de la maison, dépend des essences présentes autour du site. L'analyse approfondie des essences utilisées dans l'habitat à l'âge du Fer a montré que les contraintes mécaniques, la souplesse, le poids, la porosité, le calibre, la résistance sont autant de caractéristiques prises en compte dans sa sélection (Liottier, 2019 : 307 - 315). L'acheminement du bois brut, ou bien manufacturé dans des ateliers directement implantés dans la forêt, à quelques kilomètres du site, devait se faire en charrette. Ils devaient également récupérer des bois flottés, emportés par les cours d'eau et échoués sur les rives (*ibid.* : 316).

Le coût économique, énergétique et temporel du transport des matériaux est relativement faible, mais il nécessite quand même de la main d'œuvre pour l'extraction, non seulement en raison du poids mais aussi du volume. Au début de l'âge du Fer, le contexte étant celui d'un mode de

production plutôt domestique de nombreux chercheurs pensent que la construction était un travail collaboratif plutôt qu'un corps de métier spécialisé dans le bâti (Py, 1990). La mise en place progressive d'une production artisanale au VI^e siècle av. n. è. laisse envisager une transformation du statut des bâtisseurs. En effet, au II^e siècle av. n. è., des « briquetiers » sont attestés dans certaines agglomérations (Chazelles, 1997 : 18).

Dans les sociétés à production domestique, il est fréquent que la famille, les proches ou les voisins, aident à la mise en œuvre. Si chez les Fali du Cameroun, les connaissances architecturales sont transmises à tout enfant par la participation directe aux chantiers (Lebeuf, 1961 : 181), dans d'autres sociétés en revanche, même si la majorité de la main d'œuvre est composée de non-spécialistes, un individu au statut particulier est nécessaire pour assurer le bon déroulement du chantier. Les Lyela du Burkina Faso sont ainsi contraints de faire intervenir un maçon extérieur à la famille lors de la construction, afin d'en évaluer la qualité, faire respecter les règles afin que le « banco »³⁰, considéré comme une puissance supranaturelle, ne réagisse pas négativement en mettant la structure en danger (Pecquet, 1996 : 54-55). Au Togo chez les Tamberma, les ancêtres choisissent un habitant talentueux du village à qui transmettre la science de la construction, un *otommari*. D'abord apprenti, l'individu se familiarise avec les techniques en les reproduisant sur le chantier ; il peut ensuite devenir directeur de construction et quand il en a construit plus de dix, il est considéré comme un *otammarimwa*, un maître architecte alors invité aux rites de fondation. Il s'agit le plus souvent de paysans qui travaillent au champ toute l'année et gèrent la construction lors de la saison sèche, aux côtés d'une partie de la communauté villageoise (Padenou, 2003 : 188-189). Ces exemples illustrent des sociétés dans lesquelles il y a une collaboration entre des individus non spécialistes pour construire, mais ces derniers sont encadrés par un maître, pour des raisons à la fois techniques et rituelles. Ils permettent de nuancer l'opposition entre une maison en auto-construction et une maison

³⁰ Les briques de terre crue

construite par un professionnel, d'autant plus qu'un individu peut être formé au corps de métier de la construction et pratiquer d'autres activités.

Les habitations de l'âge du Fer sont certes construites en fonction des ressources locales, mais aussi en fonction des individus qui participent à leur construction, de leur histoire, leur mode de vie ou leurs croyances. L'influence de ces aspects sociaux et historiques est beaucoup plus perceptible par le plan et la technicité.

4.4.1.2. Cohabitation de plan absidaux et quadrangulaires : un choix sémiologique

La coexistence de plans aux formes différentes dans un même lieu est souvent intégrée à une vision linéaire de la chronologie, où les formes ponctuellement présentes sont rattachées aux vestiges d'une période ancienne qui ont tendance à disparaître au profit d'une nouvelle. C'est ce qu'illustre une étude conduite dans la région Dogon, au climat uniforme, où le paysage architectural est divisé en deux : la partie ouest comprend des habitations aux formes arrondies, organisées de manière organique comme des « *alvéoles d'un rayon de cire d'abeille* » autour d'une tour grenier ; la partie est quant à elle composée de maisons quadrangulaires dont les pièces sont disposées de manière géométrique (Fig. 181 ; Fig. 182). Selon W. Lauber, cette distinction s'explique par une différence chronologique du peuplement et des coutumes. L'art de la région occidentale apporte une grande attention aux formes curvilignes, et les traditions orales expliquent que la forme ronde des bâtiments constitue un rappel de l'habitat troglodyte du passé (Lauber, 1998 : 28).



Fig. 181 Maison Dogon circulaire (Lauber, 1998 : 39)

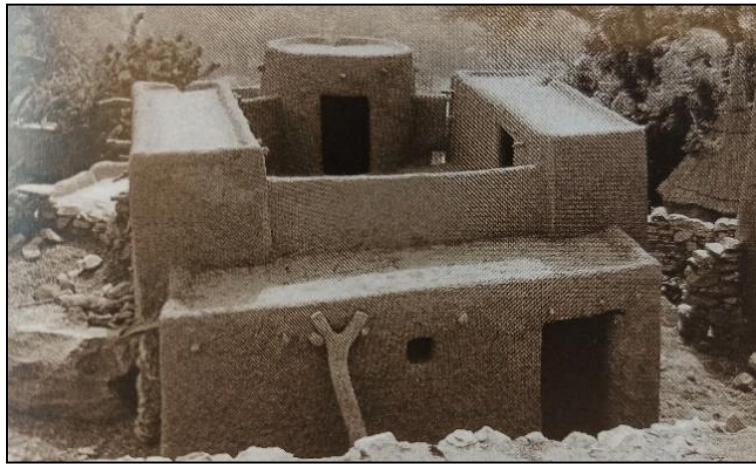


Fig. 182 Maison Dogon quadrangulaire (Lauber, 1998 : 35)

Lors d'une étude de l'habitat néolithique anatolien, A. Erhan a émis l'hypothèse que le passage d'habitations curvilignes à linéaires est une des conséquences de la sédentarisation progressive de la société (Erhan, 2001 : 13). Finalement, au-delà d'une chronologie évolutionniste, c'est surtout une opposition entre un passé et un présent qui opposent ces formes. C'est en tout cas ce qu'il faut retenir de l'étude chez les Musgum du Tchad qui attribuent la signification de semi-nomadisme, de pauvreté et d'animisme aux édifices ronds et celle de sédentarité, de vie citadine, de richesse et d'islamisation à la forme rectangulaire (Seignobos, 1971 : 320). Ils opposent ainsi un mode de vie passé à la nouveauté. Si cette cohabitation peut être imputée à

une transformation effective dans le temps, comment les habitants peuvent-ils percevoir cette hétérogénéité architecturale au présent ?

La maison est un objet qui peut subir ce que V. Dassié nomme un « retournement affectif », soit une transformation symbolique de la signification de l'objet en raison du changement de la vision des individus. « *Le retournement d'objets ordinaires, aussi intimes et personnels soit-il en apparence, a donc une portée éminemment sociale. Les épiphanies domestiques marquent en effet les temps importants du groupe domestique, ses cycles et ses ruptures* » (Dassié, 2014). Ainsi, en fonction du vécu des individus, la maison absidiale ou rectangulaire a pu avoir différentes significations. C'est un phénomène présent dans de nombreuses sociétés.

Les Kanaks (Nouvelle-Calédonie), utilisent les constructions absidiales de manière ponctuelles pour afficher une distinction sociale, mais il n'en a pas toujours été ainsi. La maison quadrangulaire, d'abord imposée par les colons, est devenue un signe de réussite. Heurtant l'égalitarisme traditionnellement en vigueur, de fortes tensions naissant, la maison ronde a été réhabilitée comme un symbole identitaire (Boulay, 1990 : 123- 124).

P. Pandolfi évoque à la suite de son enquête sur la cohabitation des tentes, maisons et huttes dans les villages Touaregs du Hoggar (Algérie), l'idée d'un « effet de mode ». Lorsque quelques individus adoptent une nouvelle forme de maison, celle-ci, considérée comme innovante est copiée par un désir de paraître et de conformisme social (Pandolfi, 1994 : 63). En ce qui concerne l'appropriation de nouvelles techniques de construction à l'âge du Fer, cet « effet de mode » semble opérant, car ces nouvelles méthodes sont rapidement adoptées ; or, pour le plan des habitations, aucune évolution linéaire n'est perceptible. L'adoption de plans quadrangulaires est déjà effective depuis l'âge du Bronze et les bâtiments absidaux sont très ponctuels. Il s'agit donc plutôt de la résurgence d'un modèle ancien plutôt que de nouveauté.

Associations alors plutôt ce procédé de rattachement à un objet quasiment disparu, ici la maison, à un sentiment de nostalgie. « *À l'instar de la célèbre madeleine de Proust, les objets peuvent déclencher de fortes réponses mnémoniques, et interviennent à ce titre comme des médiateurs privilégiés dans la relation que les individus établissent avec leur passé* » (Angé et al., 2015). La nostalgie peut jouer un rôle majeur dans la construction et l'entretien des identités (*ibid.* cité par Davis, 1979 : 31). Comme l'écrit S. Boym (2001 : XVI cité par Angé et al., 2015), la nostalgie « *ne porte pas toujours sur le passé. Elle peut avoir une portée rétroactive ou prospective* ».

Ainsi, la réapparition de la forme absidiale à l'âge du Fer pourrait être issue d'un « retournement affectif ». La signification de cet objet pour la société est transformée, en raison d'un contexte particulier, notamment celui de changement socio-économique avec le développement d'un important commerce, la multiplication des échanges avec le monde méditerranéen. Elle n'est pas toujours associée à un « effet de mode » contrairement aux techniques de construction, mais plutôt à ce que l'on pourrait qualifier comme étant de la « nostalgie », ou en tout cas à un nouveau rapport au passé, dans un contexte favorable, celui d'une organisation spatiale aérée. En effet, d'après les données collectées, ce type de plan apparaît ou réapparaît plutôt sur les sites à trame lâche tel que La Monédière et le Plan de la Tour au début du V^e siècle av. n. è., ou dans le cas de *Lattara* aux VI^e – V^e siècle av. n. è. à un endroit et à une époque où les habitations n'étaient pas mitoyennes (Chapitre 2.2.). Seul le cas de l'édifice absidial de Tamaris (VII^e - VI^e siècle av. n. è.) est construit parmi des habitations mitoyennes (Duval, 1998).

Néanmoins, cette hypothèse ne peut pas être généralisée, car dans certains cas de figure d'autres explications sont possibles. C'est le cas pour la maison absidiale identifiée comme Étrusque en raison du mobilier et du plan, à *Lattara* (UNF 145). Elle est restituée avec un vestibule, tel que ceux présents dans les habitations étrusques (Fig. 183), aucun reste de la cloison n'a été retrouvé mais deux sols semblent se distinguer par leur texture et la présence d'aménagement. Le

découpage de ces deux espaces semble relativement géométrisé avec deux pièces de taille inégale, à l'image des quelques maisons connues en Étrurie padane. Ce modèle bipartite divisant un espace de vie et de stockage est parfois complété par un auvent. C'est l'interprétation qu'il a été faite de cet espace de vie couvert, dégagé lors de la fouille de l'UNF 145 (Fig. 184). Ainsi, plusieurs éléments permettent de suggérer que cette maison a été construite selon ce plan parce qu'elle a été construite et/ou habitée par des Étrusques.

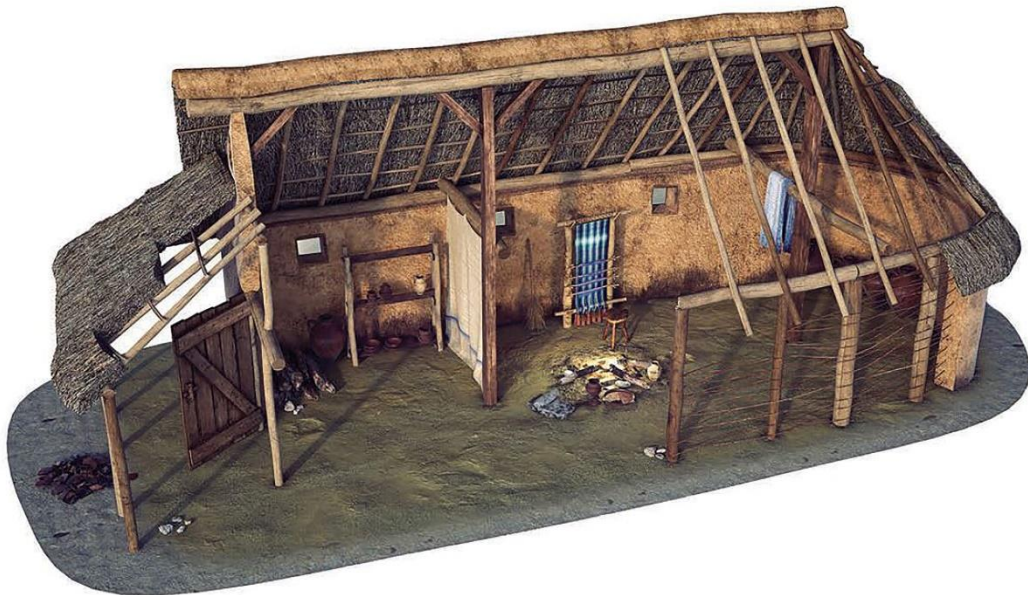


Fig. 183 Proposition de restitution volumétrique du bâtiment absidial d'après les données de fouille (site archéologique Lattara -Musée Henri-Prades (M. Mondou in : Gailledrat et al., 2020 : 14, Fig. 9)

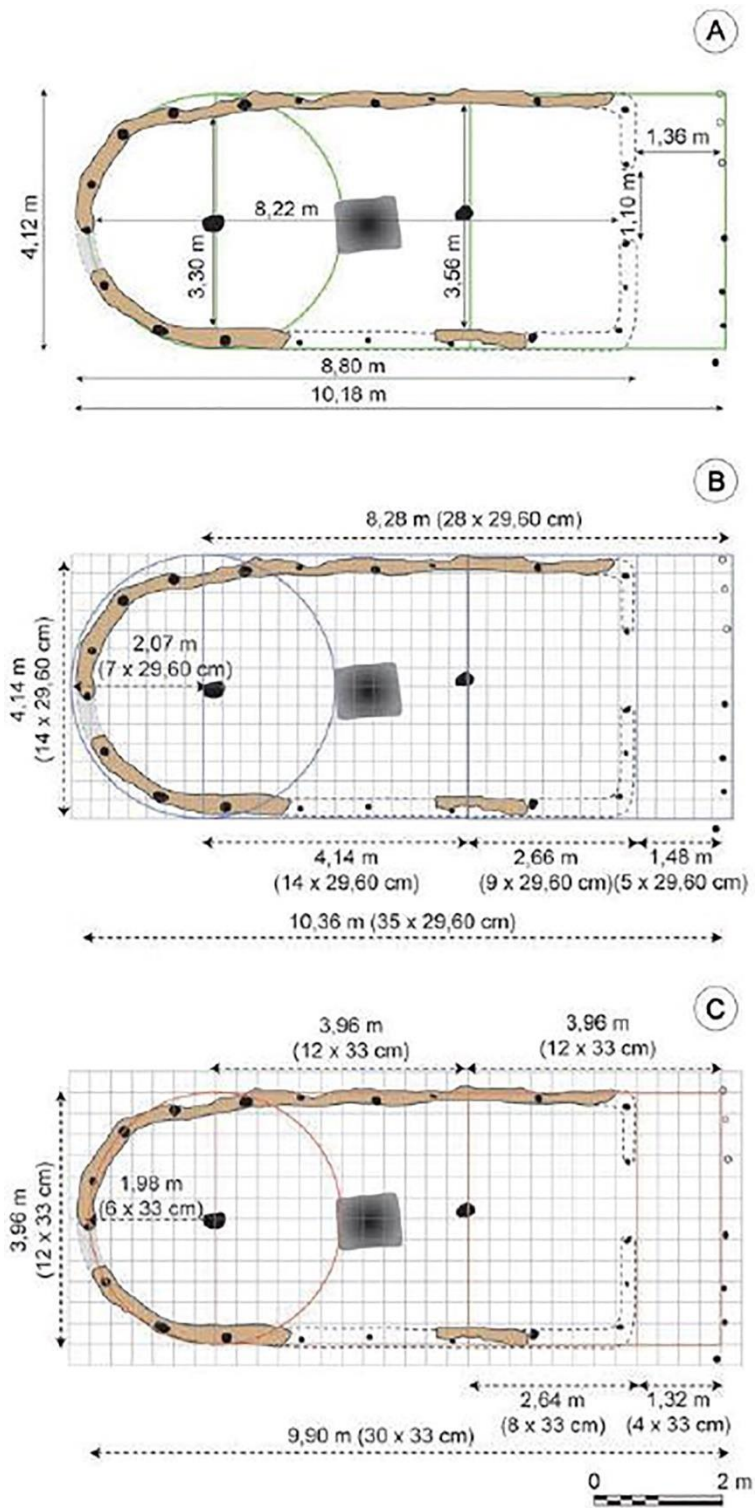


Fig. 184 Plan côté de l'UNF145 (A) et proposition de la lecture métrologique sur la base du pied attique de 29.60 cm (B) ou du pygmè de 33 cm (C) (Gailledrat et al., 2020 : 15, Fig. 10)

Finalement, plusieurs hypothèses peuvent être proposées pour comprendre les choix opérés dans le plan des édifices. Si l'hypothèse générale retenue pour expliquer la présence ponctuelle de maisons absidiales est celle de la construction d'un nouveau rapport au passé, d'autres facteurs ont pu jouer un rôle en fonction du contexte.

En ce qui concerne la différenciation dans la taille des habitations et le nombre de pièces, ces paramètres sont plutôt issus d'usages différents de l'habitation, qui peuvent s'expliquer en fonction de plusieurs hypothèses.

4.4.1.3 L'usage des espaces

Les espaces domestiques à l'âge du Fer prennent des formes diverses, ovales ou rectangulaires avec des variations de la superficie et du nombre de pièces. En observer les usages met en évidence des distinctions entre les pièces uniques, parfois divisées par des cloisons légères, et les bâtiments à pièce multiples. Ces spécificités ne sont pas rattachées à la forme géométrique du plan puisque la comparaison des maisons de forme absidiales et quadrangulaires à pièce unique montre des usages et une manière de percevoir l'espace similaire.

Selon V. Izzet, de l'extérieur, les maisons rondes et quadrangulaires ne rendent pas le même visuel. Les premières offrent à l'œil trois dimensions sa longueur, sa largeur et sa hauteur tandis que face à un bâtiment rectangulaire seules deux dimensions sont perceptibles (hauteur et largeur) (Izzet, 2001 : 43). La visibilité à l'intérieur est également restreinte : si à l'entrée d'une maison ronde toute la pièce est visible, à l'entrée d'une rectangulaire de nombreux angles sont cachés, rendant l'espace impénétrable (Izzet, 2001 ; Rodriguez, 2013). Néanmoins, à l'âge du Fer, les bâtiments ne sont pas totalement ronds ; en s'appuyant sur ces caractéristiques, le visuel d'une maison absidiale est quasiment identique à celui d'un bâtiment quadrangulaire.

Une vue 3D montre que dans les deux cas le mur de façade fait office de barrière, réduisant la vue à deux dimensions (Fig. 185 ; Fig. 186). Le comportement de la lumière naturelle du soleil est également similaire sur ces deux formes qui finalement se différencient peu. De l'extérieur la différence est purement esthétique avec des lignes arrondies qui sont plus douces, et semble mieux s'intégrer au paysage environ, car la courbe est une ligne plus naturelle que la ligne droite.



Fig. 185 Restitution 3D UNF 19, Montlaurès, soleil à l'Ouest

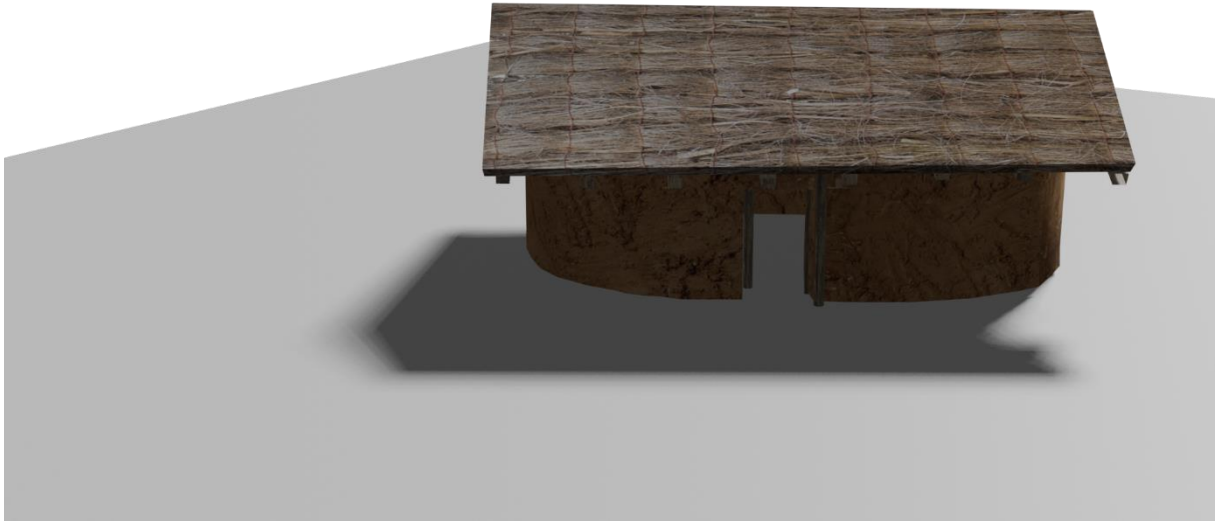


Fig. 186 Restitution 3D UNF 139, Lattes, soleil à l'Ouest

En tant qu'occidentaux, dans le monde moderne, l'habitude est à l'usage de surfaces quadrangulaires et toute une symbolique est accrochée à la linéarité. « *Dans les sociétés modernes, il semble que la rectitude ait fini par symboliser non seulement la pensée et le débat modernes, mais aussi les valeurs de civilité et de droiture morale* » (Ingold, 2013 : 11). L'anthropologue T. Ingold, qui a rédigé un essai sur l'histoire des lignes, montre comment les lignes droites et courbes sont symboliquement associées à des catégories dans le monde contemporain. Les lignes droites et courbes s'opposent dans une binarité homme/femme, primitif/civilisé. « *Dans les sociétés occidentales [...] la ligne droite s'est imposée comme une icône virtuelle de la modernité ; elle est un indice du triomphe de la pensée rationnelle et intentionnelle sur les vicissitudes du monde naturel* » (*ibid.* : 197). Ainsi, la manière d'interpréter ces espaces est systématiquement influencée par cette vision du monde, ce qui conduit à penser que les plans quadrangulaires sont mieux adaptés au rangement et à l'ameublement. Selon de nombreux chercheurs, les bâtiments quadrangulaires sont plus simples

à modifier tant dans l'agrandissement que dans la division de l'espace intérieur (Zapatero *et al.*, 1986 ; Erhan, 2001 ; Mazakaris, 2001). Cette surface facilement divisible favorise des activités variées (*ibid.*). C. Seignobos défend cette idée dans son travail sur le Tchad ; d'après lui, ce type de plan permet une plus grande accumulation de richesse et des facilités d'ameublement, à l'opposé de la maison aux lignes courbes qui semble privée d'avenir ne pouvant pas être agrandie (Seignobos, 1971). Pourtant, il est possible d'accoler un bâtiment rectangulaire à une maison absidiale (Mazakaris, 2001), c'est illustré en Afrique du Nord où des habitations rondes sont juxtaposées les unes aux autres (Fig. 187 ; Fig. 188) (Bourdier, 2005 : 96-97). Si une différence dans l'usage des espaces à pièce unique et à pièce multiple est identifiable à partir des données archéologiques, les pratiques semblent malgré tout relativement similaires entre plans absidaux et quadrangulaires.

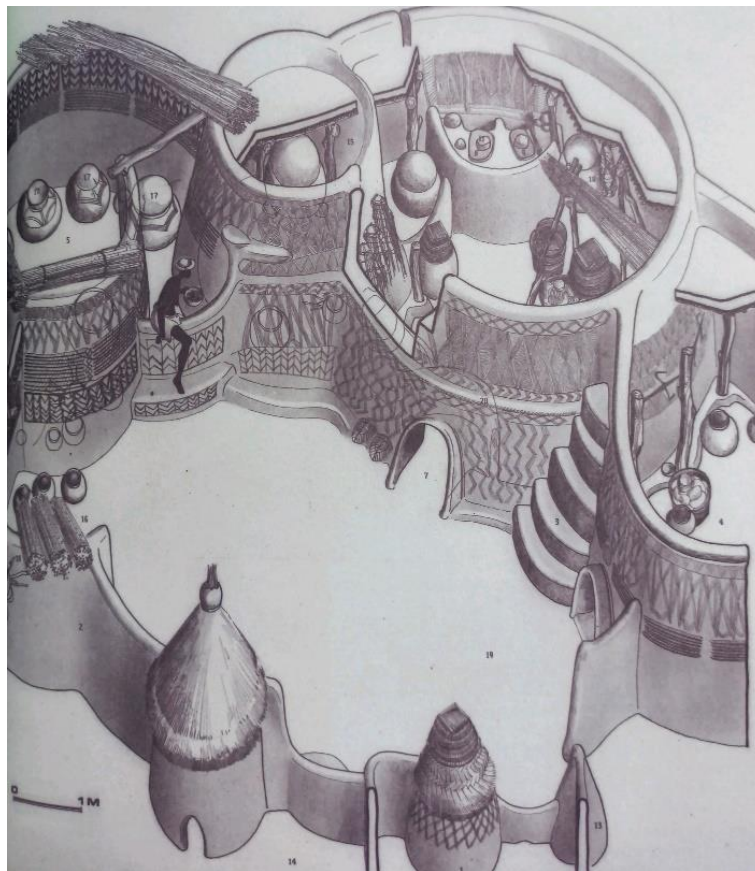


Fig. 187 Dessin d'une concession ronde au Burkina Faso (Bourdier, 2005 : 96-97)



Fig. 188 Photo d'une concession ronde au Burkina Faso (Bourdier, 2005 : 96-97)

Les maisons absidiales à pièce unique sont généralement équipées de foyers, de fosses de calage, parfois de banquettes et d'aires d'activités matérialisées au sol par des matériaux différents (épandage de cailloutis, de tessons, d'argile) (Fig. 189 ; Fig. 190 ; Fig. 191 ; Fig. 192). En l'état actuel des données, ces aménagements ne semblent pas avoir eu d'emplacement normé, hormis les banquettes souvent disposées dans l'abside avec les structures de stockage et un foyer en position plutôt centrale.

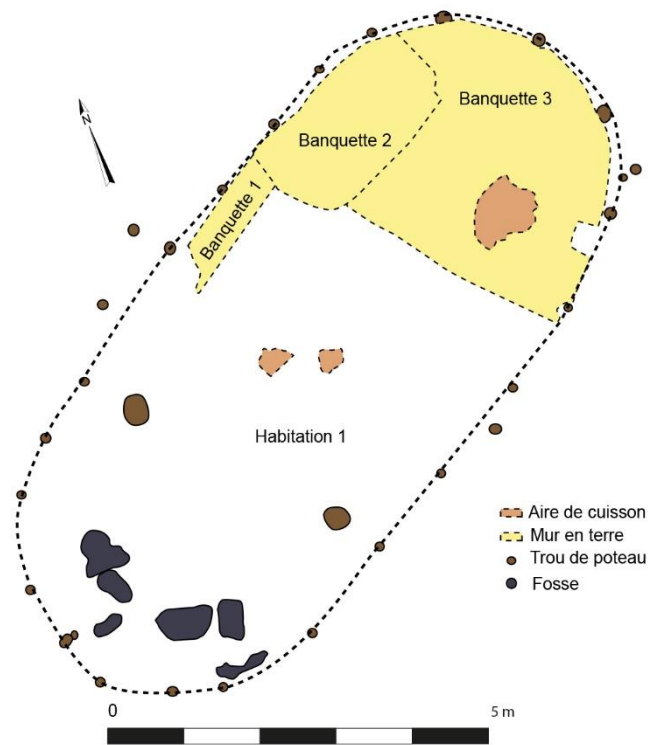


Fig. 189 Plan de l'habitation de Ruscino (DAO d'après Marichal et al., 2003 : 152, fig.165)

UNF 22

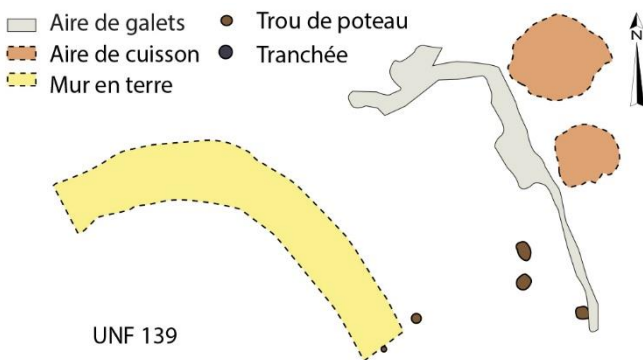
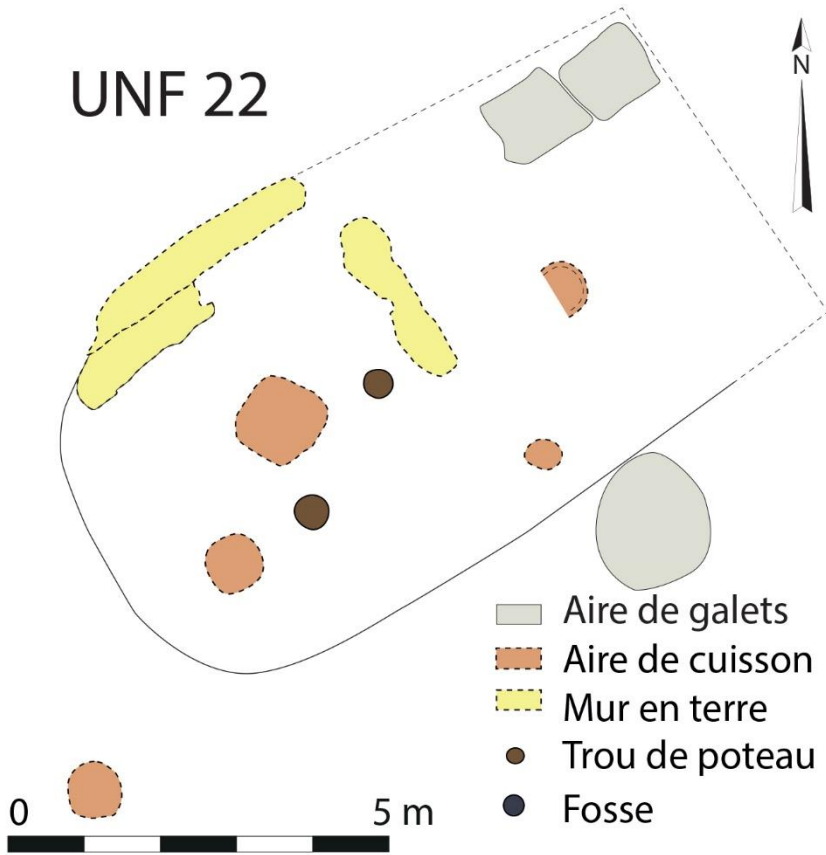


Fig. 190 UNF 22 de La Monédière, Bessan (DAO d'après Beylier et al., 2014 : 98, fig. 118)

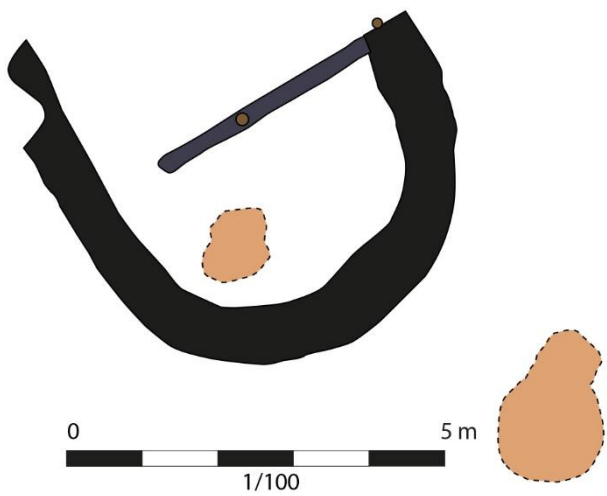


Fig. 191 UNF 139 PHASE 4rc de Lattes (DAO d'après Gailledrat et al., 2014 : 91, fig. 100)

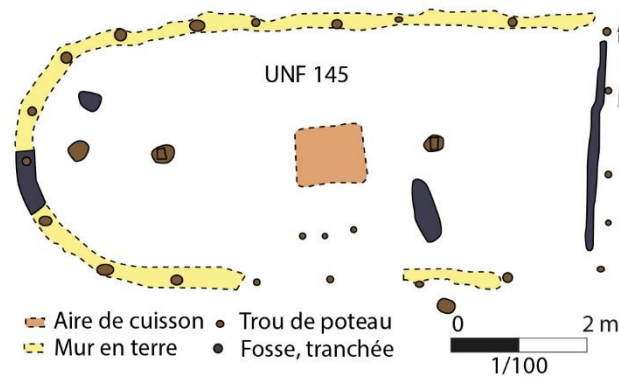


Fig. 192 UNF 145 de Lattes (DAO d'après Gaillardat et al., 2014 : 23, fig. 15(b))

Dans la littérature ethnologique, malgré une impression de désordre dans ces maisons ovalaires, en observant la pratique des habitants, il a été mis en évidence la réalité d'une organisation spatiale. Dans les maisons Achuars (Amazonie) étudiées par P. Descola, une vision d'ensemble donne une impression d'irrégularité des emplacements des foyers et des lits, car l'espace est matériellement indivis. Pourtant, dans la pratique, il est organisé en deux aires distinctes. La première est réservée aux invités, elle comprend le trône du chef de maison, les lits des invités et plusieurs foyers constitués de bûches, un pour chaque étranger et un pour maître. La seconde, réservée aux épouses, est équipée de plusieurs lits sur le pourtour et d'autres foyers, culinaires cette fois disposés au centre. (Descola *et al.*, 2006 : 57 - 60). De la même manière, chez les Kanaks (Nouvelle-Calédonie), même en l'absence de matérialisation de limites dans la maison, l'espace est organisé en fonction des individus, réservant la partie avant gauche aux adultes, la partie avant droite aux invités et grands-parents et l'arrière aux enfants (Boulay, 1990). Les cabanes des étangs en Languedoc et Roussillon du XVIII^e au XX^e siècle laissent penser que l'espace central accueille toutes les activités quotidiennes. C'est le cas lorsque l'espace n'est pas divisé, mais chaque élément (poêle, tables, assises, garde-manger et le lit) a sa place et les pratiques sont localisées (Guibal, 1986 ; Massot, 2004 ; Lhuisset, 2013). Certaines habitations

possèdent des cloisons en claies de roseaux dressées à l'ouest pour accueillir la remise, et à l'est pour isoler la chambre (Fig. 193 ; Fig. 194) (Lhuisset, 2013 : 97).

D'un point de vue archéologique, il est possible que les cloisons en matériaux périssables n'aient pas été conservées, car elles sont présentes dans certains cas tels que l'UNF139 de Lattes et très régulièrement l'espace absidial semble voué aux activités de stockage. En effet, c'est observé à *Ruscino* où des banquettes ont pu servir de support aux récipients et des restes de rongeur, à proximité, montrent qu'ils étaient attirés par les denrées conservées à cet endroit. Dans l'abside de la maison de Gailhan, fermée par une cloison, a été mis au jour des restes d'objets servant à stocker ou à conditionner des aliments tel qu'un vase en terre crue, de nombreux restes d'objets en terre crue et des tessons de céramique. Pour compléter, à La Monédière (UNF 9) une couche stratigraphique se différencie du reste de la maison dans l'abside, celle-ci est équipée de nombreux tessons de céramique et de fragments de récipient en terre crue utilisés pour stocker (Marcel, 2016 : 89). Ainsi, interpréter la maison absidiale comme un simple espace polyvalent à l'âge du Fer peut-être un raccourci, même si dans sa globalité la pièce abrite plusieurs activités, il semble que celle-ci s'organise en l'absence de cloison, ou bien, les données ont pu disparaître.

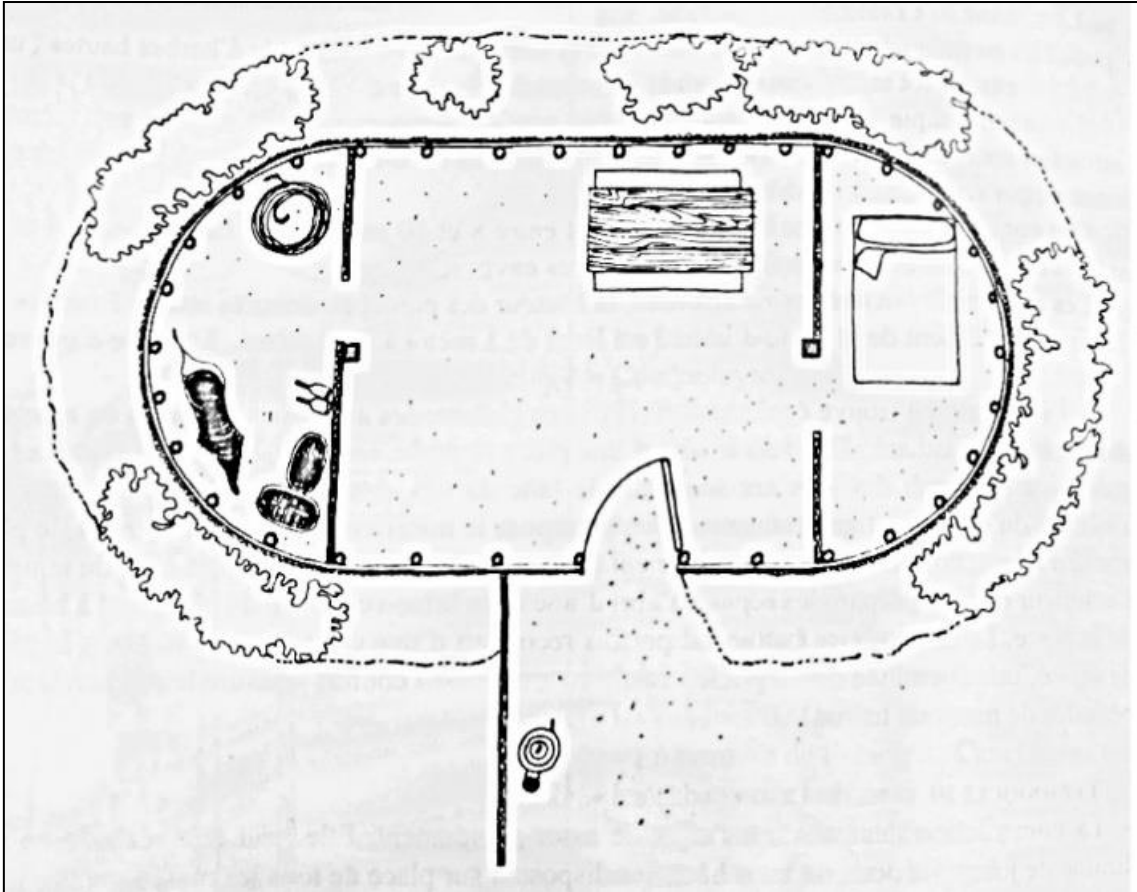


Fig. 193 Dessin de l'intérieur d'une cabane de pêcheur (Lhuisset, 2013 : 98, fig. 111)

Fig. 194 Photo d'une cabane de pêcheur (Lhuisset, 2013 : 98, fig.112)

Au même titre que les maisons absidiales, les habitations quadrangulaires à pièce unique sont souvent interprétées comme polyvalentes. Cependant, l'espace pouvait également être organisé selon des limites immatérielles. Par contre, dès lors que le plan des habitations est constitué de plusieurs pièces, cet usage change. Effectivement, les maisons à plusieurs pièces sont toujours quadrangulaires, ce qui laisse souvent dire que la forme rectangulaire est plus apte à aménager l'espace, à créer une segmentation de ce dernier. Or, de nombreuses maisons rondes en Afrique noire sont composées de plusieurs pièces. Ce n'est donc pas en raison d'une contrainte technique que les maisons quadrangulaires sont choisies pour mettre en place une segmentation des activités, la raison en est plutôt contextuelle et sociale, puisque les maisons absidiales sont délaissées à cette période.

Lorsque les habitations sont divisées en deux, trois, parfois quatre pièces, la segmentation des activités est plus facilement visible d'un point de vue archéologique. En effet, il est mis en place des réserves caractérisées par la présence de banquettes, de fosses de calage, de structures en terre crue, de céramique de stockage et de foyers lenticulaires. Des salles dites de séjour, sont aménagées avec un foyer central, parfois décoré et des banquettes. Des espaces sont utilisés pour la cuisine, avec des foyers, des fours, de la céramique pour la préparation culinaire. Parfois, ces fonctions sont couplées et il ne semble pas y avoir de règles précises quant à leur répartition. L'accentuation de la segmentation par des murs a néanmoins dû conduire à une modification des comportements et du rapport à l'espace puisque la manière de se déplacer dans l'habitation a dû changer et induire des parcours différents par rapport à un espace unique. Ces parcours sont variables en fonction de l'agencement des pièces, dans l'UNF 410, la reconstitution 3D permet de bien démontrer que le passage dans la pièce au fond à gauche n'est possible qu'en passant par une des deux autres pièces. L'accès à cet espace est donc restreint (Fig. 195).

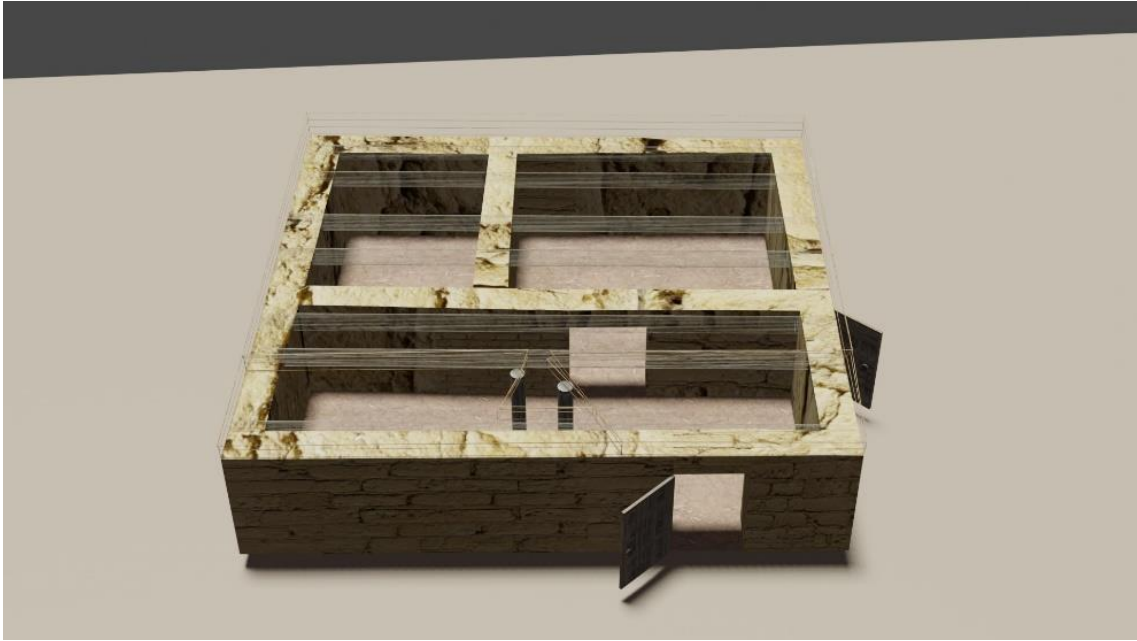


Fig. 195 Restitution 3D de l'UNF 410, Lattes

Différentes hypothèses, inspirées des études anthropologiques, peuvent expliquer la raison de telles transformations dans l'usage de l'espace et la forme de la maison. Tout d'abord, la taille de l'habitation et le nombre de pièces couvertes sont souvent attribués aux moyens économiques existants, que ce soit dans la littérature archéologique ou ethnographique.

Pourtant, du point de vue du mobilier présent, les vestiges ne montrent pas de différenciation économique.

Une autre idée souvent défendue en s'appuyant sur les études de S. Kent, est celle que la complexification sociale (spécialisation des activités, hiérarchisation sociale) est la conséquence de la segmentation des espaces. Par exemple, certaines grandes résidences ibériques de l'âge du Fer qui affichent une forte segmentation des activités (artisanat, culte, repos, stockage) sont considérées comme celle d'une élite (Belarte Franco *et al.*, 2009 : 116). Ces fonctions ne sont toutefois pas toujours aisées à déterminer et il s'ajoute comme argument la présence d'éléments architectoniques particuliers (bases de colonne, pavement en *opus signinum*, revêtements...), des objets de prestige (céramiques d'importations ou décorées, éléments rares) (*ibid.* : 117-118) peu présentes dans l'habitat en France méditerranéenne.

L'étude menée par G. Calame-Griaule en 1992, sur trois maisons de Gall, une bourgade dans le Sahara Nigérien, montre que les différences socio-économiques ne sont pas toujours figurées par le mobilier. Dans cette société, la richesse est exprimée uniquement par la taille des habitations, le nombre de pièces, le nombre de réserves et la décoration des murs (Calame-Griaule, 1992 : 151). C'est un phénomène également observé chez Les Kekchi du Guatemala, étudiés dans les années 1980 par R. Wilk. Ils ont un mode de vie guidé par l'idéologie de la solidarité et de l'égalité. Ainsi, les différences de richesse ne sont pas ostentatoires et l'équipement de la maison est identique pour tous. En revanche, le degré d'intégration sociale, de popularité auprès des autres, permet d'obtenir une main d'œuvre importante lors de la construction de la maison. De la sorte, plus la maison est grande, plus le statut social du chef de famille est important (Wilk, 1983 : 108). En partant de ces idées, il est possible que lorsque la taille des habitations gauloises sort de la moyenne (plus grande, ou plus petite), cela soit à mettre en relation avec le statut du foyer.

En revanche, pour le nombre de pièces, l'hypothèse est moins argumentée, puisqu'il y a peu de variables, hormis pour les maisons à cour qui apparaissent à la fin de l'âge du Fer sur certains sites tels que Lattes. Dans certaines sociétés, la taille de l'habitation dépend du nombre d'occupants. Les Dogons du Mali, ou les Fali du Cameroun, construisent d'abord une pièce pour le couple, puis de nouvelles cases avec l'arrivée des épouses (Huet, 1994 : 85 ; Lebeuf, 1961 : 89). En pays Lyela (Burkina Faso) les habitations sont en perpétuelle transformation et sont agrandies ou réduites en fonction du nombre d'individus qui arrivent ou partent (Pecquet, 2008 : 2). Au cours de la Protohistoire, la surface des maisons ne sont quasiment jamais modifiées, du moins pas sans être totalement reconstruites, seules des cloisons internes sont créées ou supprimées. Ainsi, si la taille d'une habitation est choisie en fonction du nombre d'habitants, cette décision est prise dès le début, comme c'est le cas chez les Syriens de Darnaj, qui choisissent une grande maison si beaucoup de personnes constituent la famille ou bien si elles regroupent plusieurs unités conjugales (Kamp, 1987 : 283).

L'idée de plusieurs familles nucléaires ou polygames occupant une maison complexe a été développée récemment par M. Dietler pour les maisons à cour de plan méditerranéen fouillées à Lattes (Dietler *et al.*, 2008 : 122) et C. Belarte pour les maisons complexes ibériques. Cette dernière s'appuie pour cela sur l'exemple des sociétés asiatiques. À ce titre, les cases Kelabit (Sarawak, Malaisie orientale) (Janowski, 1995 cité par Belarte, 2009 : 119) sont formées de plusieurs cellules familiales nucléaires. Cette hypothèse ne fonctionne cependant pas pour les maisons à plusieurs pièces, car chacune possède sa propre fonction.

Toutes ces idées permettent de formuler quelques hypothèses sur la mise en place de maisons à plusieurs pièces à l'âge du Fer. Tout d'abord, la taille est choisie dès le début, donc elle n'évolue pas en fonction du nombre d'habitants. Ensuite il n'existe pas de distinctions socio-économiques indiquées par le mobilier et donc de volonté particulière d'ostentation. Si sur certains sites la taille de la maison et le nombre de pièces sont standardisés (Île de Martigues,

Coudounèu), sur d'autres en revanche, une différence, plus ou moins marquée pourrait servir à indiquer une différence socio-économique ou une adaptation à différentes structures familiales. En effet, il est possible que, sur un même site, soient présentes des organisations familiales étendues, nucléaires, etc., ce qui induit un nombre d'habitants différents dès l'installation. En résumé, les sites où les maisons ont des tailles et un nombre de pièces variable se dissocient des agglomérations dans lesquelles les unités sont constituées de pièces uniques. Toutefois, ces dernières devaient être contraintes par des règles urbanistiques strictes, laissant imaginer qu'une habitation pouvait réunir plusieurs pièces non communicantes, d'autant plus que leur taille est relativement réduite. Dans le cas de Coudounèu, ces unités à pièce unique sont interprétées comme ayant une fonction spécifique, le site servant plutôt au stockage en raison de la faible présence de trace d'activités.

La diversité architecturale, liée aux usages, est la conséquence d'une perception et de plusieurs processus qui se mettent en place progressivement dans le temps. Si les techniques de construction s'apparentent plus à un « effet de mode », la résurgence ponctuelle de la forme absidiale fait plutôt penser à une transformation de la relation au passé, peut-être à une forme de « nostalgie » telle que définie plus haut, car la pratique de ces espaces ne semble pas être très différente. La taille et le nombre de pièces, quant à elles, peuvent dépendre de deux facteurs : une volonté de différenciation socio-économique ou bien un nombre d'habitants variable. En parallèle de ces facteurs, des causes externes au groupe peuvent agir en simultané sur la forme des habitations comme l'influence de l'architecture dans les régions avoisinantes et les contacts culturels.

4.4.2. Des facteurs d'influence externes au groupe

4.4.2.1. La forme des habitations dans les régions voisines

Dans chacune des régions voisines, l'hétérogénéité des formes architecturales règne, surtout au premier âge du Fer. En Espagne, plus précisément dans la Vallée de l'Èbre et en Catalogne, au Bronze final et au premier âge du Fer, se trouvaient des habitats non agglomérés, constitués de maisons oblongues ou ovales en matériaux légers. Même s'il persiste quelques bâtiments isolés, curvilignes, ils ont laissé place, aux VI^e et V^e siècles av. n. è., à des groupements de maisons mitoyennes quadrangulaires, en adobes sur un soubassement en pierre, et agencées selon une trame urbaine prédéfinie (Moret, 2002 : 381). Le site de Barranc de Gàfols (Ginestar, Tarragone) illustre cette transformation par le passage d'édifices délimités par des fosses et des trous de poteaux, à des bâtiments en briques de terre crue sur des solins en pierre (Fig. 196 ; Fig. 197).

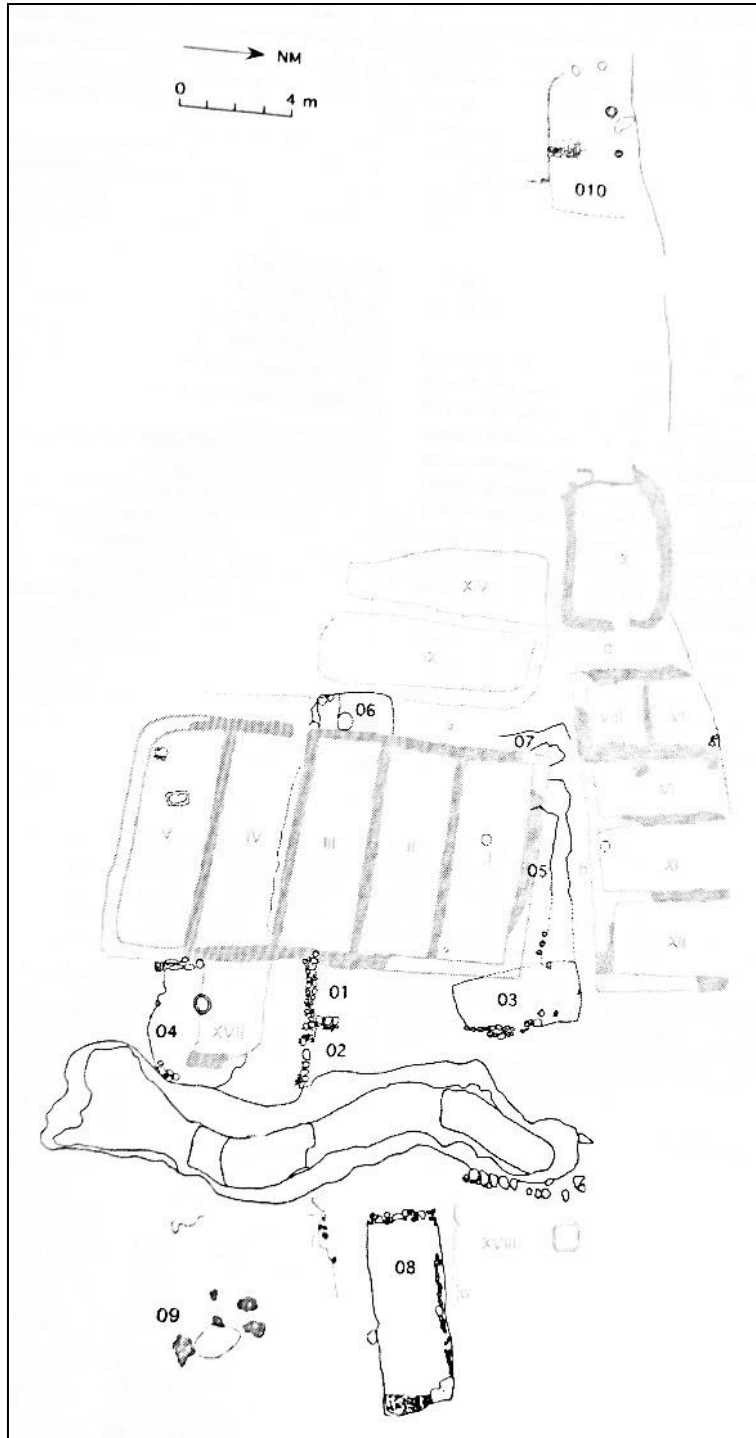


Fig. 196 Plan des structures du VII^e siècle av. n. è. à Barranc de Gàfols (Sanmarti, 2000 : 25, fig. 4.2)

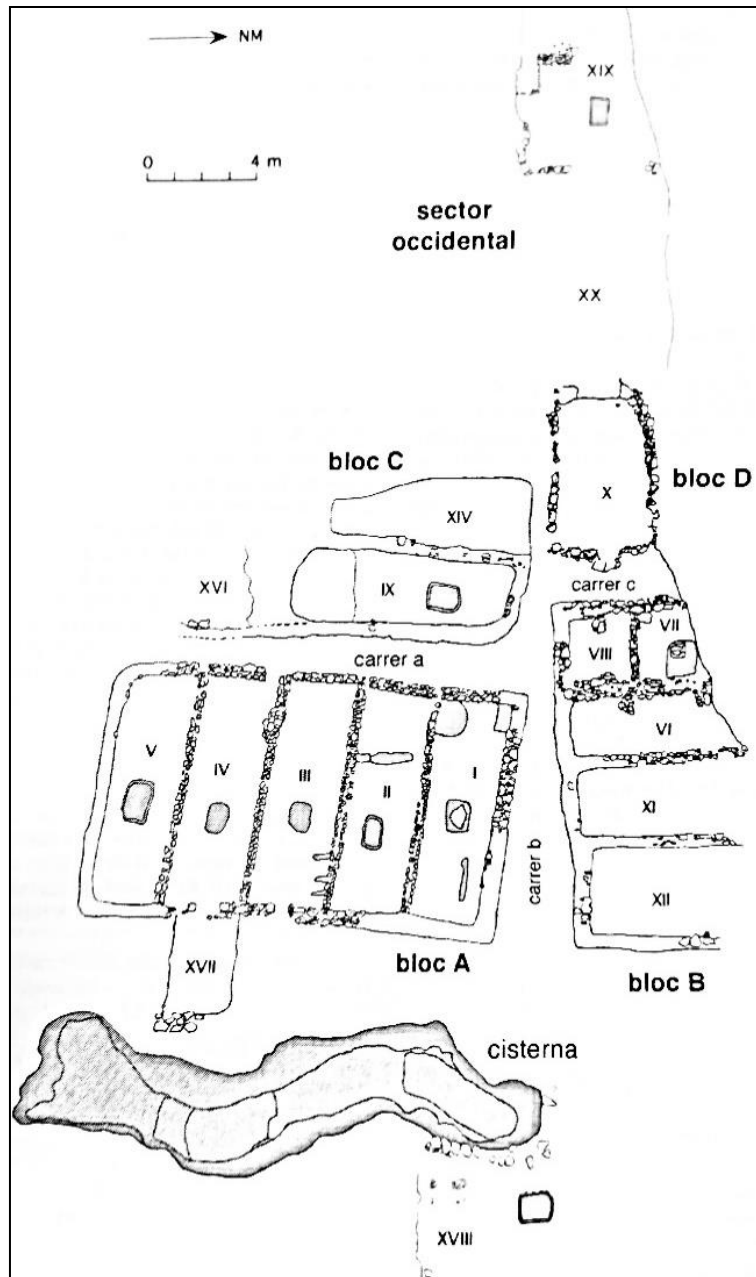


Fig. 197 Plan des structures du VI^e siècle av. n. è. à Barranc de Gàfols (Sanmarti, 2000 : 24, fig. 4.1)

Au sud-est de l'Espagne, dans la Vallée du Segura, les populations locales sont influencées par le monde Phénicien, dès le VIII^e siècle av. n. è. C'est une des raisons qui peut expliquer que dès cette époque les habitations en pierre des Ibères sont divisées en plusieurs pièces (Moret, 2008 : 45). Les maisons phéniciennes découvertes à La Fonteta (Guardamar del Segura, Alicante) sont caractérisées par un agencement de pièces aux dimensions variables, permettant

de séparer des zones de repos et de travail (Fig. 198). Cette disposition apparaît ensuite au début du VI^e siècle av. n. è. sur des sites tels que Los Almadenes (Hellín, Albacete) (Fig. 199) (Moret, 2008 : 45).

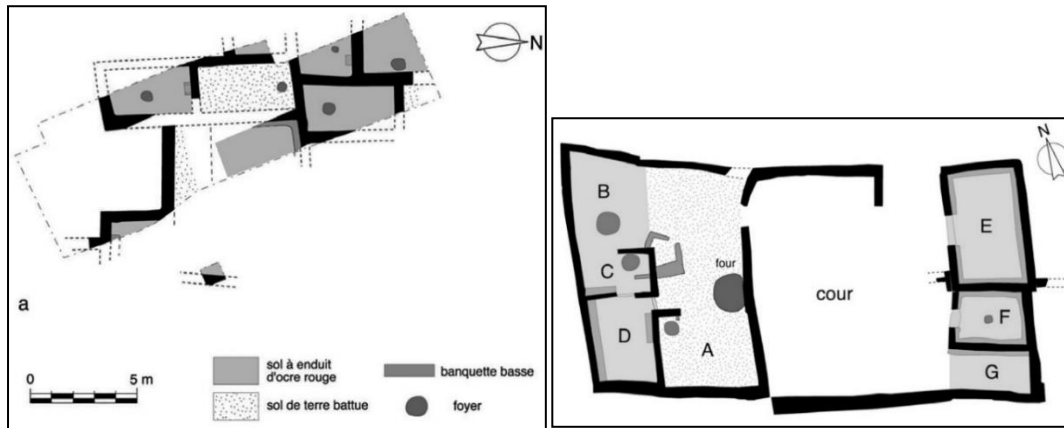


Fig. 198 Quartier d'habitation phénicien du début du VII^e siècle av. n. è. à Guardamar (Moret 2008 :47, fig. 10)

Fig. 199 Maison du début du VI^e siècle av. n. è. à Los Almadenes (Hellin) (Moret, 2008 : 47, fig. 10b)

Au second âge du Fer, c'est une grande partie de l'Espagne qui voit l'apparition de maisons mitoyennes, rectangulaires, en adobes sur des solins en pierres, parfois avec plusieurs pièces disposées autour d'une cour (*ibid.*). Au nord-est de l'Espagne, le travail de C. Belarte a permis de mettre en évidence deux types d'habitation (Fig. 200 ; Fig. 201) : celles dérivées de l'âge du Bronze, rectangulaires et d'une superficie de 10 à 35 m², puis les grandes maisons complexes de 40 à 300 m², comprenant avec quatre pièces ou plus (Belarte, 2008 : 179). La différence de taille et de forme de la maison est plus ou moins accentuée selon le type de site (*ibid* : 192). Ces grandes maisons sont interprétées comme appartenant à une élite qui contrôle la production et le commerce (*ibid* : 194). Du VI^e au III^e siècle av. n. è., la surface et la complexité des maisons augmentent (*ibid* : 195).

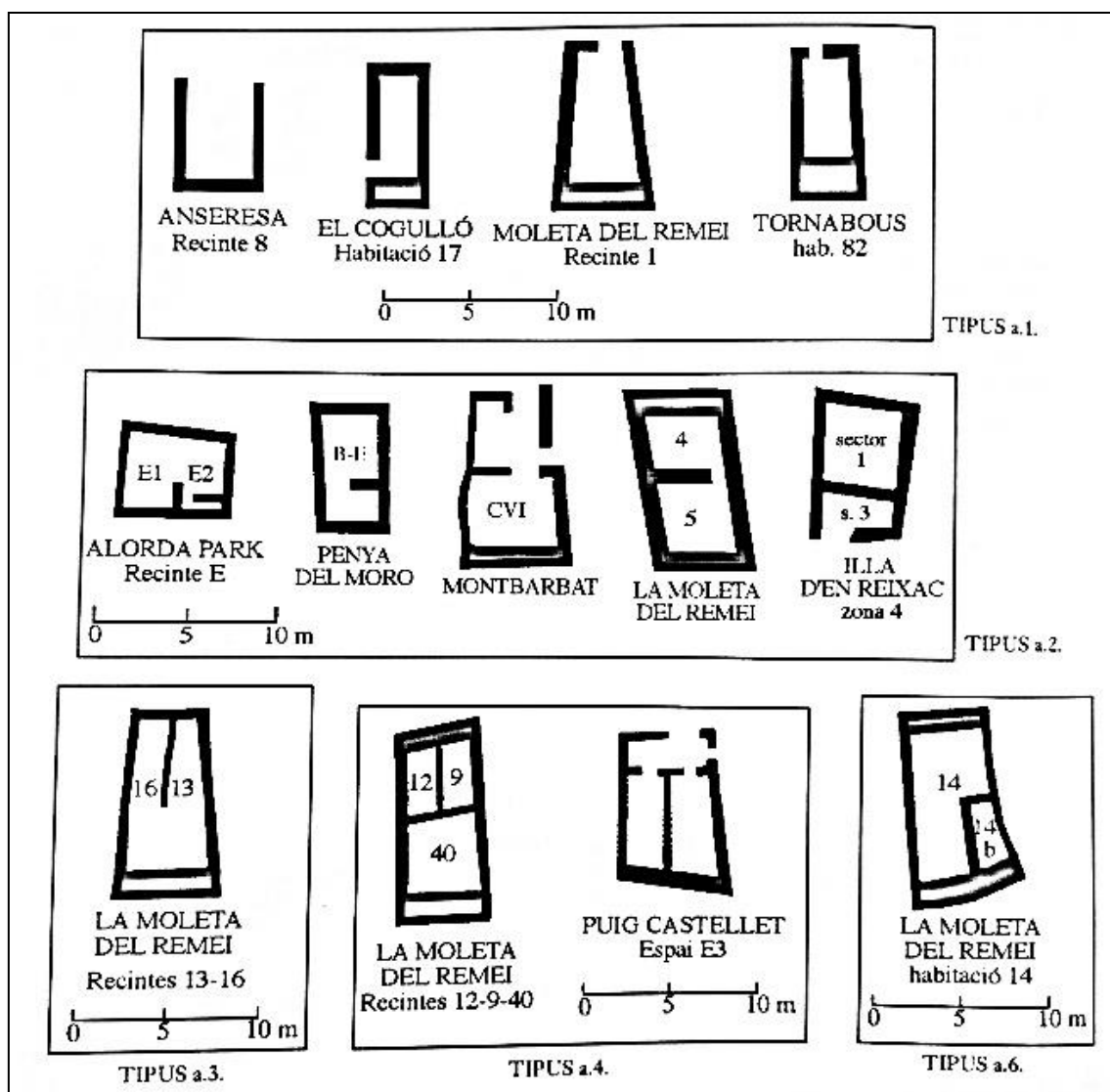


Fig. 200 Plan schématique des cases des divers gisements catalan de la période ibérique de type A (Belarte, 1997 : 154, fig. 121)

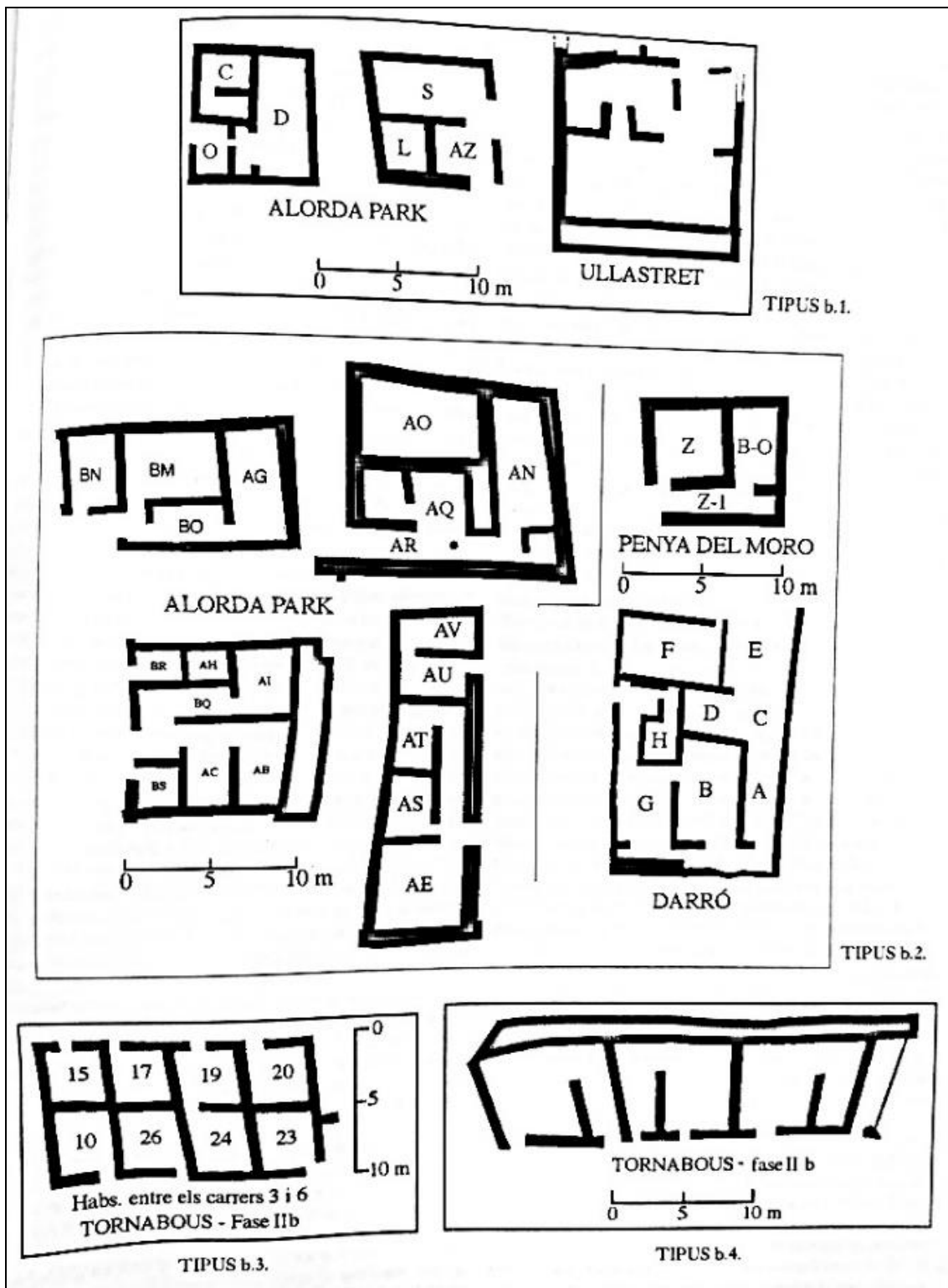


Fig. 201 Plan schématique des cases des divers gisements catalan de la période ibérique de type B (Belarte, 1997 : 155, fig. 122)

En Italie, notamment en Étrurie, en Italie centrale et dans le Latium, c'est à un cheminement analogue que l'on assiste. Les habitations des VIII^e et VII^e siècles av. n. è., rondes ou ovales, en torchis et chaume (Fig. 202), illustrées par les urnes-cabanes découvertes en contexte funéraire (Fig. 203), sont remplacées par des habitations quadrangulaires en torchis ou en briques sur des soubassements en pierre avec des tuiles plates. À partir du VI^e siècle av. n. è. les pièces se juxtaposent autour d'une antichambre (Brandt, 2001 ; Robert, 2004).



Fig. 202 Urne-cabane de 900-850 avant n. è. découverte dans la tombe B à De Castel Gandolfo, Italie (photo : Musée Vaticani)

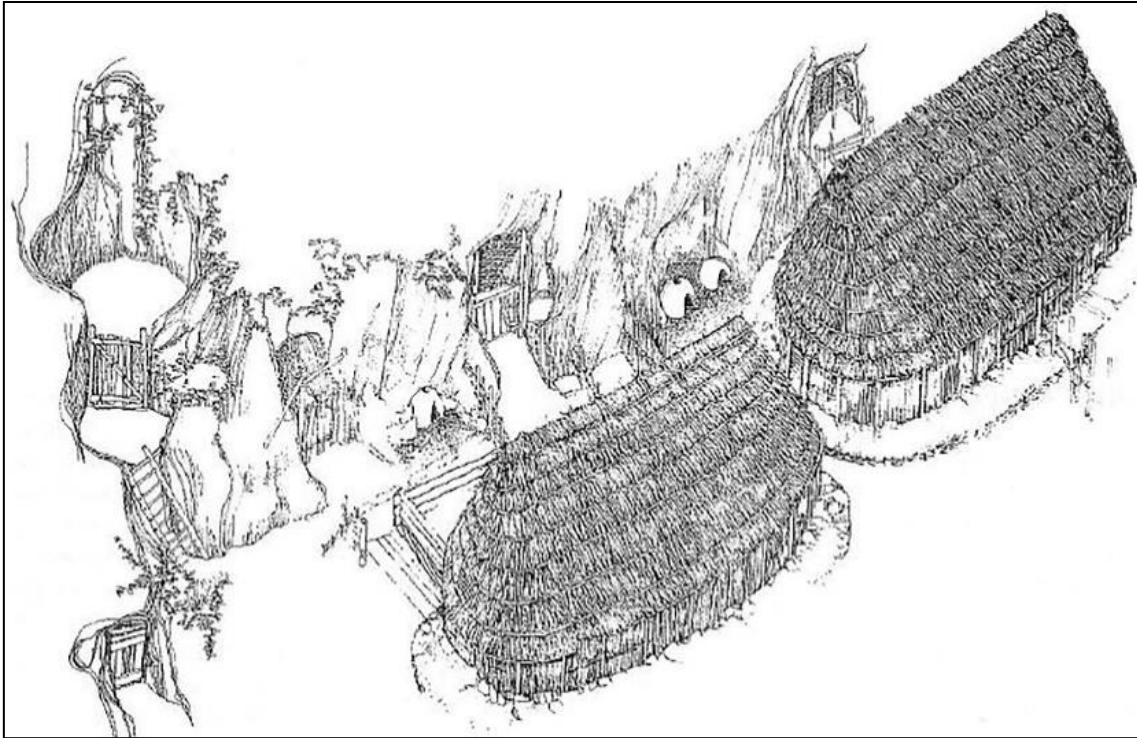


Fig. 203 Hypothèse de restitution du secteur III de l'habitat de Sorgenti della Nova (Etrurie méridionale) X^e siècle av. n. è. (Catacchio, Domanico, 2001 : 343, fig. 5)

Même si la Grèce n'est pas un pays limitrophe, les colonies grecques sont nombreuses sur les rivages méditerranéens et leur architecture a pu influencer les Gaulois. Dès la fin de l'époque archaïque en Grèce (fin VI^e début IV^e siècle av. n. è.) les cités grecques sont découpées en quartiers, puis en îlots de taille équivalente. Le plan des maisons avec une cour centrale autour de laquelle se répartissent les différentes pièces se met progressivement en place et devient un modèle standardisé. Certaines possèdent des étages, mais les preuves archéologiques restent minces. Au IV^e siècle av. n. è., certaines bâtisses se distinguent par des cours à péristyle, avec une colonnade (Wurmser, 2017 : 238-239). La technique de construction majoritairement utilisée est la brique de terre crue ; connue depuis le Néolithique, elle perdurera jusqu'à la fin de la période hellénistique (Chazelles, 1997 : 49).

Dans le Sud-Ouest de la France, l'habitat du premier âge du Fer est peu connu en raison de l'état lacunaire des données. D'après les synthèses réalisées en 2007 (Béhague, 2007 : 19),

parmi les vingt-sept sites identifiés par la prospection ou la présence de mobilier dispersés hors contexte, seul neuf ont été sondés et douze fouillés. Les surfaces étudiées sont trop restreintes pour mener une analyse détaillée de l'habitat. Seul le site de Tonneins (Montamat, Lot-et-Garonne) a livré cinq bâtiments. Concernant le second âge du Fer, les données sont similaires, et ce sont surtout les vestiges du II^e siècle av. n. è. qui sont connus. Les constructions identifiées à Vieille-Toulouse (Haute-Garonne)(Gardes, 2010), Eysse (Villeneuve-sur-lot) (Alcantara, indet.) ou encore Roquelaure (Gers) (Gardes *et al.*, 2017) sont bâtis en poteaux porteurs et en terre de garnissage.

En France septentrionale, sur ce vaste territoire, de nombreuses différences régionales sont présentes. Le découpage chronologique n'est pas tout à fait similaire à celui de la zone méditerranéenne. Au Bronze final, l'habitat, appréhendé uniquement par la présence de trous de poteaux et de fosses, est plutôt dispersé en fermes et en hameaux dans des zones de plaine. Certains habitats particuliers apparaissent, regroupant plusieurs unités agricoles entourées d'un enclos quadrangulaire (Colin *et al.*, 2013 : 237).

Pour le premier âge du Fer (600–450/400 av. n. è.), la recherche a longtemps été focalisée sur le phénomène des habitats princiers. Il s'agit d'habitats de hauteur, fortifiés, entourés de riches tombes où le défunt est enterré sous un tumulus, accompagné d'abondants mobilier. Ces habitats sont considérés comme étant dans une position centrale dans un réseau d'échange à longue distance et ont un pouvoir fort au sein du territoire. Aujourd'hui, l'objectif est de montrer la grande variété des habitats, qu'ils soient de plaine, de hauteur, fortifiés, groupés, des petits établissements ruraux, des grandes fermes, reposant sur l'artisanat ou l'agriculture (Colin *et al.*, 2013 : 238-239). L'article de synthèse publié par V. Riquier et ses collaborateurs, en 2018, qui a fait l'inventaire des architectures dans le nord et l'ouest de la France, explique que les bâtiments sont construits sur poteaux porteurs en terre de garnissage. Une typologie a été dressée en trois catégories : les bâtiments de 12 m² à 36 m² quadrangulaires avec 4 à 6 poteaux

porteurs, les édifices de 36 m² à 80 m² avec la même structure, puis ceux de plus de 100 m² quadrangulaires ou circulaires avec un nombre de poteaux plus importants (Riquier *et al.*, 2018 : 276). Ces maisons sont souvent restituées à l'image de la description qu'en fait Strabon : « *Les maisons ont une forme conique* », soit avec des toits en chaume qui descendent jusqu'à moitié mur (Fig. 204) (Brunaux, 2005 : 364).



Fig. 204 Photo d'une maison gauloise restituée, Archéosite de Saint Julien, Rieuvolvestre (Haute-Garonne) (cliché : Marcel M.)

Au second âge du Fer (450/400–200 av. n. è.) l’habitat en France septentrionale se transforme. Les habitats de hauteur sont abandonnés entre le milieu du V^e et la fin du IV^e siècle av. n. è. pour un habitat dispersé de plaine, représenté par des structures fossoyées, des palissades, quelques bâtiments et des batteries de silos. Au III^e siècle av. n. è. une multiplication des établissements à enclos a lieu, en raison probablement d’une croissance démographique et d’un besoin de développer la production agricole et animale. Apparaissent à cette époque des habitats groupés à vocation artisanale. Au II^e siècle av. n. è. se mettent en place de grandes agglomérations de hauteur fortifiées, aux remparts monumentaux, appelées *oppida*. L’espace est organisé de manière régulière afin d’accueillir un nombre important d’habitations et un important volume de produits voués au commerce (Colin *et al.*, 2013 : 240 - 241). L’inventaire architectural effectué pour les régions du nord et de l’ouest de la France montre l’usage constant du bois et de la terre. Néanmoins, l’ancrage des poteaux semble plus profond que lors de la période précédente et l’utilisation du pan de bois et des solins de pierres commence à apparaître en contexte urbain (Maguer *et al.*, 2018 : 320 - 321).

Ainsi, en Espagne et en Italie du nord un tableau du paysage architectural a été dressé à partir des données recueillies et montre des similitudes avec la Gaule méditerranéenne du point de vue de la diversité des formes des habitations. Plusieurs hypothèses ont été émises pour tenter d’expliquer cette hétérogénéité. En revanche, en France septentrionale et du Sud-ouest, même si les données sont lacunaires, certes l’organisation spatiale revêt des formes différentes, mais l’architecture et le plan des habitations semblent peu varier. La distinction entre ces deux zones géographiques est importante. Si l’usage des poteaux porteurs est privilégié hors de la zone méditerranéenne en France, les variations structurelles pour la mise en place de la charpente sont nombreuses (nombre de poteaux, type de paroi, structure de la charpente).

4.4.2.2. Les conséquences d'une interaction avec d'autres peuples

Ces similitudes dans les formes architecturales avec des régions voisines a conduit les archéologues à travailler sur les échanges culturels et à développer des concepts, parfois débattus, qui ne cessent d'évoluer.

Acculturation : définition, théories, débats

La notion d'acculturation est née en 1880, dans un contexte colonialiste, sous la plume de J. W. Powell (Boissinot, 2015), mais c'est le Conseil de la recherche en sciences sociales formé aux États-Unis qui édifie le *Mémoire* pour l'étude de l'acculturation en 1936 (Vinsonneau, 2002 : 44). Il définit alors ce concept comme « *l'ensemble des phénomènes qui résultent d'un contact continu et direct entre des groupes d'individus de cultures différentes et qui entraînent des changements dans les modèles culturels initiaux de l'un ou des groupes* » (Herskovits et al., 1936). M. Herskovits est un des pères de l'anthropologie culturaliste, c'est en partie en menant ses recherches sur l'héritage africain des noirs d'Amérique qu'il développe sa réflexion sur le sujet en étudiant la manière dont sont réinterprétés les emprunts issus d'autres cultures. Sa perception de l'acculturation se définit ainsi : « *le processus par lequel d'anciennes significations sont attribuées à des éléments nouveaux ou par lequel de nouvelles valeurs changent la signification culturelle de formes anciennes* » (Herskovits, 1952 : 259 - 265).

En France, dans les années 1950, R. Bastide utilise ce terme pour caractériser les changements occasionnés par le contact avec d'autres groupes, mais la causalité externe stimule souvent la causalité interne et plusieurs niveaux de réel peuvent être affectés par ces changements (Vinsonneau, 2002 : 49).

En raison de son bagage historique, le concept d'acculturation fait souvent référence à un rapport asymétrique entre deux groupes, l'un dominant l'autre. Cette vision est issue de la colonisation. Mais les sociétés dans lesquelles s'opèrent des changements importants ne sont pas passives. Lorsque ce concept est perçu du point de vue de la culture matérielle, on observe alors que « *les objets étrangers sont intéressants non pas pour ce qu'ils représentent dans la société d'origine, mais pour leurs significations culturelles spécifiques et l'utilité qu'on leur attribue dans le contexte de leur consommation. C'est pourquoi les rencontres coloniales doivent être replacées dans la conjoncture de différentes logiques culturelles et sociales d'interaction et de demandes des différentes parties en cause* » (Dietler, 2002 : 167).

Dès les années 1950, M. Herskovits insiste sur la réciprocité des contacts culturels et établit pour cela une typologie regroupant cinq types de contacts (Herskovits, 1952 : 232-237) :

- Contacts entre des populations entières ou entre groupes limités voire entre des individus.
- Contacts amicaux ou hostiles.
- Contacts entre groupes de grandeur égale ou différente.
- Contacts entre des groupes différents par la complexité de leur culture matérielle ou non matérielle ou les deux ; ou d'un degré égal de complexité.
- Contacts en fonction du lieu où l'un des groupes est en situation de migrant ou de colon.

Typologie agrémentée par R. Bastide (1971) qui ajoute trois situations :

- Une acculturation libre, dans le cadre de relations amicales, tout en reconnaissant qu'elle peut être orientée et manipulée par l'un des deux groupes en présence ou par des membres des deux groupes.
- Une acculturation forcée, au bénéfice d'un seul groupe (cas de l'esclavage ou de la colonisation).

- Une acculturation planifiée et rationnellement orientée, par exemple à travers des programmes de développement (Boissinot, 2013).

Mais les critiques faites à l'encontre de ce concept sont encore nombreuses, on l'accuse de séparer la culture de la société, de porter trop d'attention aux normes et aux valeurs, ou encore de réduire ce processus à des réactions individuelles ou des micro-groupes (génération, sexe) (Boissinot, 2013).

C'est pour cette raison que le terme d'interculturalité est privilégié afin de mettre l'accent sur « *l'ensemble de processus par lesquels les individus et les groupes interagissent lorsqu'ils appartiennent à deux ou plusieurs ensembles se réclament de cultures différentes ou pouvant être référés à des cultures distinctes* » (Clanet, 1993 : 70). Ce concept s'oppose aux conceptions substantialistes de la culture, il met l'accent sur une vision dynamique des processus d'interaction ce qui rend la culture mouvante. « *La culture est envisagée comme un processus en incessante construction, elle est inhérente à la dynamique relationnelle de sujets engagés dans des situations évolutives* » (Vinsonneau, 2002 : 49). Cette instabilité et cette pluralité culturelles peuvent provoquer des comportements contradictoires sans que les sujets ne les perçoivent comme tels (*ibid.*). C'est ce que souhaitait expliquer R. Bastide à travers le concept de « coupure ». Il l'utilise pour montrer que la culture est discontinue et qu'au cours des changements les individus peuvent participer à plusieurs cultures à la fois sans souffrir d'incohérence (Vinsonneau, 2002 : 50 ; Boissinot, 2015).

Cette manière de percevoir les contacts culturels, permet de penser la maison en tant qu'objet mêlé au processus d'interculturalité. En effet, les contacts culturels doivent jouer un rôle dans la transformation de l'unité domestique au cours de l'âge du Fer ; cela a été souligné pendant longtemps dans les travaux archéologiques avec notamment le rattachement de l'adobe à des influences grecques. Mais parfois, ces transformations peuvent être moins directes et être

réalisées par l'intermédiaire d'autres niveaux de réel. Par exemple, l'intensification des échanges commerciaux affecte la structure économique gauloise, qui elle-même peut causer des transformations sociales qui affecteront alors la forme de la maison. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire d'identifier les différentes manières dont un objet, une technique, un matériau ou une idée étrangère peuvent être appropriés par un groupe.

Quelles sont les modalités d'appropriation d'un objets étrangers ?

De nombreux exemples ethnographiques illustrent le lien entre architecture et contacts culturels. Utiliser une forme architecturale pour affirmer l'identité d'un peuple est chose courante, surtout en contexte colonial. Les Kanaks avaient, à l'origine, des maisons rondes. Les colons ont imposé des formes quadrangulaires à leur image (Boulay, 1990 : 120) et plus tard, après la décolonisation, un programme politique a été mis en place afin de réinsérer la maison ronde dans le paysage architectural (*ibid.* : 124). Cet acte a un objectif identitaire en réaffirmant un élément du passé qui unit le groupe. Dans ce cas de figure, la maison ronde est restée dans les mémoires comme un élément patrimonial, par sa réinsertion, l'état cherche à rassembler les individus autour d'un objet support d'une mémoire collective, mais aussi à créer et affirmer une identité propre à ce peuple qui a été dominé par une autre culture. Dans le Sud-ouest des États-Unis, autour des années 1890 et 1920 la transformation du paysage architectural est plus complexe. À l'origine, les Pueblos construisaient en pierre mais lors de la colonisation espagnole, les colons les ont contraints à produire des adobes standardisées en grande quantité et à construire des bâtiments selon cette technique. Le paysage architectural à ce moment-là, entre pierre et terre, est un témoin de ces rapports de force entre les Indiens et les Hispaniques. Lorsque les Anglo-saxons débarquent sur le territoire, ils associent la production d'adobe aux

Pueblos, créant le mythe selon lequel les Indiens construisent en adobes. Plus tard dans l'Histoire, lorsqu'il y aura une volonté de créer une identité amérindienne du territoire pour se détacher des colons, ce sera l'architecture en terre qui sera promue et associée à cette nouvelle unité (Perez, 2011). Cet exemple illustre comment le rapport aux matériaux et leur lien avec l'identité d'un groupe peut évoluer différemment selon les cas de figure. Une technique empruntée de manière forcée ou non à un autre peuple, peut être appropriée par divers processus et devenir une des caractéristiques permettant d'identifier un groupe. Cette identité est en construction permanente. Mais l'identité n'est pas le seul facteur justifiant une forme architecturale ; le cas des Dogons du Mali illustre ainsi une influence d'ordre religieux. En effet, dans la région, le style « soudanais » est adopté dès le XVI^e siècle alors que la forme musulmane est rejetée. L'explication donnée par J.- C. Huet est la présence d'une barrière culturelle religieuse, car dès qu'elle est levée dans la seconde moitié du XIX^e siècle, une brutale transformation du paysage architectural a lieu, avec notamment l'introduction de la brique crue moulée et du plan quadrangulaire (Huet, 1994 : 123).

Dans d'autres cas, c'est le contexte économique et environnemental qui justifie des changements. Dans le Haut-Atlas, en parallèle à l'accroissement de l'émigration, de nouveaux matériaux de construction, plus modernes, sont utilisés en raison de leur faible coût et de leur facilité de mise en œuvre. La plupart des individus acceptent ces nouvelles techniques, car le monde moderne est considéré comme une source d'inspiration ; elles sont adaptées au contexte économique et elles permettent de déjouer le problème de la dégradation des ressources naturelles locales (Amahan, 1998 : 217-220).

Les anthropologues ont beaucoup travaillé sur ces processus de transformation des cultures, notamment pour étudier les transformations des groupes colonisés. De nombreuses théories ont été élaborées pour expliquer les raisons et la manière dont pouvait être accepté un objet étranger dans un groupe.

La notion de « bricolage » a été créée par C. Lévi-Strauss pour expliquer la constitution de la pensée mythique. D'après lui, il s'agit d'une création à partir de différents éléments, non structurés (Lévi-Strauss, 1962 : 31-36). Ce concept, retravaillé par R. Bastide pour analyser la culture afro-américaine, est aussi défini comme la recherche d'éléments du passé, d'événements appartenant à la mémoire collective du groupe, pour la déstructurer et la reconstruire, la bricoler, en quelque chose de neuf auquel les individus pourront s'identifier (Bastide, 1970 : 108). Il donne l'exemple des afro-américains qui ont construit leur culture à partir des fragments de la mémoire collective à laquelle ils sont assimilés, celle des « blancs » (*ibid.*). Pour A. Mary, la limite de cette notion est qu'elle ne fonctionne pas dans un contexte de déracinement culturel où la mémoire collective est en « miettes » (Mary, 2001 : 30). D. Hervieu-Léger dépasse néanmoins cette limite, et par son étude de la religion elle montre que dans tous les cas la notion de bricolage est applicable, car les individus peuvent créer librement leur structure en utilisant d'autres ressources symboliques disponibles (Hervieu-Léger, 2001 : 127). Par exemple, dans le monde contemporain, il s'agirait des dispositions sociales et du capital culturel individuel (*ibid.*).

Appliqué à la culture matérielle, ce concept permet de réfléchir à la manière dont pouvait être construite la représentation d'un objet dans un groupe, car pour être assimilé la représentation (le sens) d'un objet étranger doit être bricolé, c'est-à-dire qu'il doit être réinterprété selon les ressources symboliques du groupe, selon des éléments de la mémoire collective de ce dernier. La théorie de l'indigénisation de la modernité de M. Sahlins est celle qui s'appuie le plus sur l'objet comme bien matériel ; c'est d'ailleurs un reproche qui a été fait à sa réflexion excluant toute culture au sens immatériel du terme (Cit. 29) (Babadzan, 2009 : 109). En effet, M. Sahlins résonne à partir uniquement d'exemples d'appropriation d'objets issus de la modernité pour démontrer que la modernisation ne fait pas disparaître les spécificités culturelles, mais qu'au contraire ces matériaux sont réinterprétés selon les catégories de pensées propres à la société

(Sahlins, 1992 ; Babadzan, 2009). Ainsi, l'objet n'est pas utilisé de la même manière que dans la société moderne d'origine, il est détourné pour répondre aux idées du groupe.

« L'indigénisation, dans les exemples donnés par Sahlins, porte davantage sur des marchandises, des biens de consommation ou des produits techniques que sur la culture du capitalisme, sa « cosmologie » singulière. »

Cit. 29 Babadzan, 2009 : 109

Une des critiques majeures faites à M. Sahlins est qu'il réduit la plupart de ces explications à des processus culturels. Lorsqu'il illustre la théorie de l'indigénisation, il explique que « l'expansion du commerce capitaliste » a ouvert « *aux chefs kwakiutl de nouvelles perspectives de grandeur sociale tout en favorisant un spectaculaire processus de develop-man local* » (Babadzan, 2009 : 259). D'un point de vue sociologique, les chefs sont dans une catégorie différente du reste du peuple, et l'appropriation d'un objet ou d'un usage par ces personnes ne signifie pas que tout le groupe l'accepte. Selon A. Babadzan, il serait préférable de dire que la consommation ostentatoire conduit à un *develop-chief* au lieu d'un *develop-man* (développement des relations sociales traditionnelles) (Babadzan, 2009 : 111). J. Linnekin a travaillé sur cette accumulation de richesse par une élite dans les sociétés post-coloniales et il a montré que ce processus conduit à élaborer une stratégie d'affirmation d'identité d'une personne ou d'un groupe, généralement une élite (Linnekin, 2004 : 249). Aujourd'hui, dans ces sociétés, la consommation de ces biens occidentaux, considérés par ces individus comme des biens de prestige, crée une division en classes de la société (Babadzan, 2009 : 111). Ainsi, l'objet est approprié par un groupe restreint de la société et transformé selon ces catégories de représentation et non en fonction des catégories culturelles du groupe dans son ensemble.

Pour M. Sahlins, la réinterprétation d'un objet est une forme de résistance culturelle en affirmant une autonomie du groupe face aux étrangers. Or, cette idée induit une vision de continuité de la culture, ce qui est fortement critiquable car elle conduit à figer la notion même de culture. Aujourd'hui, il est clairement admis que celle-ci est un élément mouvant, en construction permanente, qui n'existe que par sa relation avec l'Autre (Bayart, 1996), par sa construction sociale et historique. Cette vision est l'aboutissement des théories de l'invention de la modernité ou du postmodernisme (Babadzan, 2009 : 116). Cela peut se matérialiser en architecture « *par des cycles qui commencent, d'autres qui sont achevés et d'autres qui se trouvent à tous les stades intermédiaires et qui existent simultanément dans la même société* » avec une volonté intentionnelle ou non d'affirmer des différences (Pinson, 1992 : 167).

La colonisation a fait de la culture cette tradition immobile, délimitée par des frontières, et a imposé cette idée que tout échange culturel est une aliénation de la culture d'origine en lui faisant perdre sa substance. Pourtant, de nombreux groupes sont définis par une multitude de cultures telles que les populations métisses, cosmopolites, ou vivants dans des espaces maritimes, en contact permanent avec d'autres cultures.

Les conflits développés à partir du IV^e siècle av n. è. contre Marseille avec notamment plusieurs destructions de site et l'épisode de la légende de Catumandus, ont probablement développé chez les Gaulois une idée de résistance, peut-être pas identitaire, mais au moins politique et économique. En effet, selon les sources grecques, notamment le récit de Trogue-Pompée, les peuples limitrophes de Marseille se sont unis sous la bannière d'un chef, dénommé *Catumandus*, pour assiéger cette dernière, mais menacé en songe par le visage d'une déesse, il fit la paix. Cette révolte régionale est attribuée dans les sources antiques à l'enrichissement de la colonie phocéenne et certaines pratique impérialistes. Cette période a dû avoir de lourdes conséquences sur la relation entre les deux peuples, mais la situation littorale des Gaulois du

Midi et de Provence, devait faire de ce groupe, en contact permanent avec les commerçants étrangers, un groupe cosmopolite ouvert aux changements. Dans tous les cas, les objets et usages sont les résultats de processus complexes d'identification, d'intériorisation et d'interprétation (Olivier de Sardan, 1995 : 83).

Les contacts culturels et l'architecture gauloise : des innovations

Ce que les archéologues perçoivent des sociétés protohistoriques, c'est un réseau d'échange qui opère sur un territoire (Bats, 2013) et des objets qui changent progressivement de style, de techniques (Bats, 2013). Des raisons différentes d'une volonté d'affirmer une identité de groupe peuvent expliquer pourquoi certaines techniques ou modèles étrangers sont acceptés ?

Il peut y avoir une volonté d'innover, or l'innovation n'est pas créée ex-nihilo, elle est inspirée de ce qui se passe autour, que ce soit dans sa propre société ou bien dans des groupes externes (Olivier de Sardan, 1995 : 78) ; elle ne se divise pas entre la catégorie de l'emprunt et de l'invention, elle est les deux à la fois. La technique est souvent corrélée à des transformations organisationnelles et les porteurs sociaux de cette innovation sont le plus souvent les individus situés à la frontière entre les deux mondes (*ibid.* : 96). La mise en place de plans urbanistiques, l'adoption de la brique de terre crue, peuvent être considérées comme novatrices, inspirées de l'extérieur, mais adaptées à la société. Le plan prédéfini de certains habitats, avec les maisons mitoyennes, est ajusté aux conditions locales (topographie), aux représentations de la société (mode de vie) et à la fonction du site (stockage, résidence), mais malgré tout, ces transformations ont affecté l'organisation sociale puisqu'elles nécessitent une étroite collaboration entre les individus, de nouveaux rapports de voisinage, une nouvelle définition de l'habitat avec une stimulation des sens très différente de celle des habitats à trame lâche. La

brique de terre crue remplace les anciennes techniques, torchis et bauge, elle modifie peu l'organisation spatiale de l'habitation mais requiert la mise en place d'une production, puisque les briques doivent être fabriquées et séchées quelques semaines au minimum avant le chantier. Ces deux innovations majeures, fortement influencées par les pratiques grecques, ne sont pas un emprunt total et figé, ni une invention pure, mais bien une création inspirée de modèles et réinterprétée pour s'adapter au contexte social local. Afin de pouvoir mettre l'accent sur toute la complexité et les possibilités architecturales dans une société, il est préférable de parler d'innovation davantage que d'emprunt, d'influence plutôt que d'acculturation de manière à axer le propos sur l'objet et non sur le contact entre les cultures.

L'adoption d'un artefact est souvent l'addition de plusieurs facteurs dans un contexte favorable. Il est possible que la mise en œuvre de la brique de terre crue s'insère dans une organisation économique en cours de mutation et que construire en adobes est plus avantageux financièrement, car sa mise en œuvre est relativement simple et que le matériau est accessible. Il peut aussi y avoir des explications environnementales, les ressources en bois étant amoindries autour des sites, l'accessibilité de la terre et son coût deviennent plus avantageux.

À titre d'exemple, l'adoption des parpaings à Batchenga (Cameroun) est étroitement liée à un contexte similaire ; manque de bois à cause de la déforestation, coût du bois, mais aussi facilité de mise en œuvre et durabilité du matériau dans une société qui s'intéresse de plus en plus à l'idée de laisser une trace dans le temps et à transmettre un bien matériel à ces descendants (Marcel, 2018). Par ailleurs, cette technique se concilie très bien avec la mise en place de plans urbanistiques stricts dans les agglomérations gauloises, car l'adobe favorise le plan quadrangulaire par sa forme angulaire. Diminuer la quantité de bois en construisant moins souvent en terre de garnissage sur ossature en bois permet également de limiter les risques d'incendie, accrus par la proximité des habitations et la forte densité d'occupation. Ainsi, le

contexte au VI^e siècle av. n. è. est idéal pour intégrer cette nouvelle technique, et elle va même de pair avec d'autres innovations.

Dans la littérature archéologique, ces techniques sont souvent associées à un emprunt auprès des Grecs. Pourtant, à cette époque, les Gaulois sont aussi en contact avec les Ibères, les Étrusques et un peu les Phéniciens au VII^e siècle av. n. è., inspirants d'autres innovations, peut-être plus discrètes. De plus, l'histoire des techniques a montré que, lorsque les Gaulois du Sud l'utilisent, la brique de terre crue était connue tout autour du bassin méditerranéen au VI^e siècle av. n. è. Elle est le plus anciennement connue au Proche-Orient, adoptée en Crète, dans les îles égéennes, au III^e millénaire av. n. è. puis autour du IX^e - VIII^e siècle av. n. è. en Andalousie et du VIII^e siècle av. n. è. en Grèce centrale, et en Italie. Autour du VII^e siècle av. n. è. ce sont les Phéniciens d'Afrique du Nord qui emploient cette technique. Elle est ensuite identifiée dans les colonies phéniciennes du Sud-est de l'Espagne, puis entre le VII^e et le VI^e siècle av. n. è. dans la Haute vallée de l'Ebre et en Catalogne (Chazelles, 1997 : 47-51). Ainsi, l'emploi de la brique peut être le résultat de toutes ces influences, dans un contexte socio-économique favorable.

Ces innovations sont amenées par des porteurs sociaux, des individus en contact avec plusieurs groupes, tels que des commerçants, des personnes au statut social particulier qui peuvent être amenées à communiquer régulièrement avec les étrangers. Or dans les sites gaulois étudiés, la présence d'étrangers est régulièrement attestée, ou du moins pressentie. La présence d'Étrusques est ainsi attestée à *Lattara* au début du V^e siècle av. n. è., et probable à Saint-Blaise ainsi qu'à Marseille au VI^e av. n. è. au vu de la forte proportion de mobilier étrusque dans certains quartiers de la cité, notamment de la vaisselle témoignant d'une certaine habitude de consommation. À *Lattara*, des bâtiments du V^e siècle av. n. è. se distinguent des autres par des solins en pierres, des murs porteurs en bauge ou en adobes, le tout enduit de terre puis d'un badigeon de chaux et parfois de décors peints. Ces édifices fouillés dans la zone 27, sont construits sur un îlot comprenant plusieurs lots de terre alignés, et s'intègrent parfaitement au

plan orthonormé de l'agglomération. Le mobilier présent se compose à 90 % d'amphores étrusques, suggérant la fonction d'entrepôt et 40 % de la vaisselle est du *bucchero nero*. Le sol est particulièrement soigné avec un remblai de sable et une couche de limon sableux (Gailledrat, Vacheret, 2020 : 9 -10). Dans la zone 1, la présence de mobilier étrusque est tout autant abondante et l'UNF 145 a un plan relativement proche de ceux connus en Étrurie (*ibid.* : 20).

La présence de mobilier grec et de briques de terre crue est abondante à *Lattara*, Agde, Saint-Gilles du Gard, Béziers, La Monédière, Le Cailar, Pech Maho et Peyrac-sur-mer entre les VI^e et V^e siècles av. n. è. Des noms grecs incisés sur des céramiques, des inscriptions sur des plombs ou encore des noms gaulois inscrits en grec, en ibère et en étrusque sont attestés (Ugolini, 2010a : 84, 88). Ces individus, probablement intégrés à la vie sociale et politique de l'agglomération gauloise, ont pu servir de porteurs sociaux. Il est possible que des familles mixtes se soient constituées au fil du temps, conduisant à ce qu'on appellerait en langage moderne à des « métisses ». Ces sites du sud de la Gaule, sont, cosmopolites, favorisant le développement de porteurs d'innovation afin d'acquérir de nouvelles techniques et usages.

L'influence du contexte sur la mise en place d'innovation dans un groupe semble primordiale au regard de ce qui se passe dans le reste de la Gaule à la même période. En effet, si la brique de terre crue est majoritairement utilisée à l'âge du Fer sur le littoral méditerranéen, elle est absente dans le reste du territoire, sauf attestation ponctuelle. Ceci n'est probablement pas la cause d'une résistance vis-à-vis d'une technique empruntée aux Grecs, mais un contexte défavorable peut-être parce que les étrangers sont moins présents, l'organisation sociale et économique est différente, le climat inadapté.

Dans le cadre de la réflexion sur les mutations technologiques ou sociales dans un groupe, il est préférable de détourner son attention du contact des cultures avec ces idées très influencées par le poids historique de la colonisation. Les concepts d'emprunt, de résistance, d'acculturation

forcée sont biaisés et réduisent la complexité des processus d'innovation, de mutation et la multitude de facteurs en jeu.

La maison gauloise est construite par les habitants en fonction de ce qui les entourent comme le paysage, les ressources disponibles, les modèles architecturaux d'autres peuples, de ce qu'ils connaissent en termes de technique mais aussi d'après les représentations qu'ont les individus de cet espace à travers des activités rituelles, des règles sociales, le ressenti, des représentations collectives et des pratiques individuelles. Finalement, c'est par un échange permanent avec tous ces éléments (individus, société et environnement) que la maison prend forme, se modifie, s'adapte et suit le mouvement. Dans cette interconnexion, elle joue aussi un rôle actif, en étant un lieu de rapports sociaux, elle permet aux humains de créer des liens entre les individus qui l'occupent, mais aussi avec ceux qui sont à l'extérieur.

Chapitre 5

Un lieu de rapports sociaux

Quelles sont les traces laissées par la maison gauloise pour identifier les modes de production pratiqués ? Que peuvent-elles nous apprendre sur les rapports sociaux des Gaulois ? Le mode de production définit la manière dont sont mises en œuvre les ressources pour aboutir à un produit ou service et, selon K. Marx, ce qui constitue un mode de production ce sont les forces productives, à savoir les outils et les agents (force de travail), et les rapports entre tous les participants (producteur, distributeur, consommateur) (Althusser, 2011).

La production n'est pas la seule activité qui relie les individus à travers l'espace domestique. Nous verrons dans une seconde partie que les activités rituelles pratiquées dans cet espace unissent également une communauté pour plusieurs raisons. Selon la définition de M. Houseman, l'activité rituelle est avant tout un mode d'action qui répète des gestes et des séquences d'actions qui se différencient des actes du quotidien. Certes elle est pratiquée afin d'unir le groupe par des moyens variés (conférer un statut au groupe, établir des limites, régler des conflits, etc.) et elle exprime des valeurs et des idées communes à un groupe, mais elle met surtout en place des réalités particulières. Elle actualise des relations entre divers individus, humains et non-humains (Houseman, 2002), notamment par l'association de plusieurs rôles et relations antinomiques dans la société qui ne pourrait pas avoir lieu dans le quotidien. C'est ce que M. Houseman appelle la « condensation » (Houseman *et al.*, 2009 : 199-217). Quelle que soit l'approche choisie pour analyser la pratique rituelle, elle est indéniablement liée aux relations sociales (Cit. 30), et lorsqu'elle est pratiquée dans l'espace domestique, la maison doit agir sur l'organisation de ces actions.

« Il y a donc bien une dimension représentative et une situation sociale du symbolisme rituel, puisque l'exercice de ce symbolisme implique aussi bien la représentation de certaines connaissances que la mise en place de certains liens sociaux ».

« L'aspect crucial du rituel, tel que l'étude de la cérémonie du Naven nous l'a montré, est la mise en place d'une tradition axée sur l'organisation de l'action. »

Cit. 30 Houseman et al., 2009 : 253

Ce n'est pas uniquement à travers la pratique d'activités (de production et rituelles) que la maison a cette capacité à créer des liens sociaux, c'est également parce qu'elle incarne, physiquement, un lieu de rassemblement. Ce sera le troisième point développé, dans lequel la maison est analysée comme cet espace qui réunit des individus majoritairement liés par le sang, parfois sur plusieurs générations. Un bien patrimonial et mémoriel possédé par un groupe et transmis. Archéologiquement, les traces de ces éléments sont plus complexes à percevoir car ils sont pour la plupart immatériels. Des archéologues ont tenté d'appréhender les structures familiales à travers la forme de l'espace domestique, mais l'anthropologie a montré que les variables sont infinies. Ainsi, faut-il aborder ce thème différemment, en utilisant d'autres données.

Ces relations (de productions, rituelles et familiales) façonnées par la maison, ont marqué l'habitation gauloise d'empreintes diverses qu'il faut observer, assembler et confronter aux connaissances anthropologiques afin de mieux les percevoir.

Partie 5.1. Les activités de production domestique et les rapports sociaux

À l'âge du Fer, la maison est plus qu'un abri, c'est un lieu de production où certaines activités agricoles, pastorales ou artisanales sont réalisées dans le but de subvenir aux besoins des individus ou bien pour échanger des produits afin d'en obtenir d'autres. Le mode de production et la forme de l'espace, dans lequel il est pratiqué, sont étroitement liés. En effet, certaines actions productives requièrent plus d'espace selon les techniques et les outils utilisés. Par exemple, certaines activités agricoles telles que le vannage ou le battage nécessitent des zones en plein air en raison de la quantité de grain à traiter et dans certains cas, à cause de l'emploi d'animaux pour réaliser ce traitement des grains. Certaines activités artisanales, selon l'intensité de leur pratique, induisent la spécialisation d'une pièce. Ainsi, le mode de production est dépendant de la forme de la maison et de la disponibilité des espaces extérieurs à celle-ci.

« La maisonnée est essentiellement une activité de groupe – une entité sociale d'entreprise dans laquelle les activités de production, de consommation, de distribution et le rôle de transmission générationnelle et des biens, et la reproduction ont souvent lieu » (Carter et Merrill, 1979 in : Wilk, 1983 : 100). Par cette fonction, l'habitation développe les relations sociales entre les individus qu'elle abrite et avec l'extérieur, à travers les échanges observés par les archéologues, des échanges de nature commerciale ou autre.

Le mode de production se définit selon K. Marx par les forces productives utilisées et les rapports de production. Il distingue différents types de production dont celui dit « antique » auquel il s'est intéressé de manière marginale. Il est caractérisé par la disparition de la propriété collective au profit de propriétés privées et par la pratique de l'esclavagisme. Cette réflexion est relativement éparse dans ses différents écrits et ne sert qu'à alimenter ses propos sur le capitalisme (Nippel, 2005). Ainsi, les archéologues préfèrent tantôt parler de production

artisanale, pour définir un système où les produits sont créés de manière non-mécanisée selon le savoir-faire d'un individu (Cit. 31), tantôt de production domestique, qualifiant le travail à domicile. Mais ces systèmes productifs peuvent prendre diverses formes et engendrer des rapports sociaux variés (genrée, hiérarchique) (Andréani, 1985 : 139-175).

« Produits fabriqués par des artisans, soit entièrement à la main, soit à l'aide d'outils à main ou même de moyens mécaniques, pourvu que la contribution manuelle directe de l'artisan demeure la composante la plus importante du produit fini ... La nature spéciale des produits artisanaux se fonde sur leurs caractères distinctifs, lesquels peuvent être utilitaires, esthétiques, artistiques, créatifs, culturels, décoratifs, fonctionnels, traditionnels, symboliques et importants d'un point de vue religieux ou social. »

Cit. 31 UNESCO, Centre du commerce international, Guide méthodologique pour la collecte des données sur l'artisanat, 1997

5.1.1 La maison comme lieu de production

5.1.1.1. Des modes de production

Un mode de production domestique

Au début de l'âge du Fer, les habitants sont dans une phase transitoire où la pratique des activités agricoles, pastorales et manufacturières (céramique, métallurgique) fait partie d'une économie de subsistance, mais la circulation des métaux sous forme de minerais, de lingots ou d'objet de récupération ou finis, est bien attestée à cette période (Py, 2012 : 83). Si l'échange de surplus alimentaires selon des principes de réciprocité (échange symétrique entre plusieurs

groupes) ou de redistribution³¹ (un individu ou un groupe centralise les surplus pour les redistribuer en vue de l'autosubsistance du groupe) est réalisé dans le but de subvenir aux besoins du groupe, certains objets devaient en revanche être échangés en tant que biens de prestige, soit des échanges symboliques visant à acquérir du prestige ou du pouvoir tels que les ont observé M. Mauss (1925) ou M. Sahlins (1972) (Cusin *et al.*, 2004 : 24, 36). Cette forme économique est alors étroitement liée à la parenté, la religion et aux règles de la tradition (*ibid.* : 27).

Malgré les nombreux changements qui se mettent en place dès les VII^e et VI^e siècles av. n. è. (le développement du commerce, l'urbanisation, la circulation des métaux, la croissance agricole avec un stockage des surplus et la spécialisation de certaines activités, visible par la mise en place d'atelier), la maison reste un lieu de travail. Il serait simplificateur de décrire la société de l'âge du Fer comme ayant un mode de production domestique, la réalité étant plus complexe. D. Garcia (2014 : 145-161), M. Py (2012 : 87) ou N. Anwar (2014) ont montré que le système de production ne cesse de s'accroître, les denrées stockées dépassent les besoins familiaux, les échanges commerciaux sont abondants et réalisés sur de longues distances, les individus sont de plus en plus spécialisés. Il ne faut donc pas percevoir le mode de production comme un système homogène et figé.

La définition anthropologique du mode de production domestique est relativement flexible. Selon M. Godelier, ce mode de production est exercé au sein même de la maison, entre des individus qui sont liés par des liens de parenté et des rapports de consommation (Cit. 32) (Godelier, 2010 : 126). Ce système permet aux habitants d'être auto-subsistants, sans pour autant être en autarcie, des échanges ponctuels sont possibles mais ils n'altèrent pas de manière irréversible les rapports de production (Meillassoux, 1975 : 63). La consommation des produits

³¹ Concepts issus de la typologie des principes d'organisation sociale et politique de l'économie développé par K. Polanyi (1944, 1957) : réciprocité, redistribution et économie domestique (Cusin *et al.*, 2004 : 30)

est majoritairement réalisée en interne et le stockage est possible s'il ne s'agit pas d'une agriculture intensive, c'est-à-dire d'une production agricole qui dépasse les besoins familiaux et cherche un accroissement optimisé (*ibid.*). Afin de subvenir à ses besoins, le groupe doit avoir à sa disposition des ressources, être polyvalent et avoir un effectif stable, en nombre d'individus, mais aussi en catégorie (sexe, âge). En effet, une main d'œuvre importante est nécessaire dans chaque foyer afin d'organiser l'activité selon une division des tâches en fonction de l'âge et du sexe (Meillassoux, 1975 ; Sahlins, 1976 ; Andréani, 1985). Dans ce mode de production, la division sociale du travail concerne uniquement certains biens et services, produits localement contrairement à une économie globale dans laquelle plusieurs groupes de parentés sont liés par la production (Godelier, 2010 : 128). La présence d'individus spécialisés dans une seule activité est possible et semble plutôt réservée aux familles larges, dans lesquelles la main d'œuvre est plus importante, ou bien exceptionnellement dans des familles nucléaires, dans lesquelles une forte entraide est pratiquée entre plusieurs familles (Andréani, 1985).

« Dans beaucoup de sociétés, les groupes de parenté sont en même temps des unités de production, de redistribution, de consommation et d'échange de moyens de subsistance et de richesse. »

Cit. 32 Godelier, 2010 : 126

Au cours de l'âge du Fer, la production a lieu en partie dans ou autour de l'espace domestique, et une autre partie devait être réalisée hors de l'habitat, notamment dans le cas de l'agriculture dont la production nécessite des champs qui ne sont pas inclus dans l'agglomération. Il est possible de dire que la société de l'âge du Fer pouvait pratiquer ce système productif.

Mais dès les VII^e et VI^e siècles av. n. è. la spécialisation des tâches dans cette société dépasse la division genrée du travail avec des individus qui travaillent sur un type de produit artisanal en particulier. Certes, les artisans peuvent continuer à cultiver leur champ ou à élever leurs animaux en plus de leur activité principale, car la spécialisation n'empêche aucunement la pratique d'autres activités domestiques. Cependant, les échanges sont relativement intenses à cette période et ont pu avoir des conséquences sur les rapports de production, d'autant plus que « ces familles [...] « ne produisent pas tout ce dont elles ont besoin, et n'ont pas besoin de tout ce qu'elles produisent » (Sahlins, 1976 : 127). Étant donné que ces échanges dépassent le cadre local, la société semble passer à un système économique global tel que le définit M. Godelier : « liant les uns aux autres dans la production et les échanges tous les groupes de parenté qui composent une société dans la souveraineté sur un territoire, sur ses ressources et sur les hommes et les femmes qui l'habitent est connue (sinon reconnue) des groupes territoriaux voisins » (Godelier, 2010 : 128).

Finalement, le mode de production à l'âge du Fer est difficilement assimilable à un seul système, puisque d'un côté le travail domestique persiste et de l'autre une intensification des activités se met en place. Il faut donc dépasser le cadre du mode de production domestique pour être au plus proche de la réalité et peut-être voir un système hybride mêlant ce système à un mode de production artisanal.

Un mode de production artisanal et semi-artisanal

Le mode de production artisanal est généralement opposé au mode de production domestique car il est caractérisé par une société dans laquelle les individus sont spécialisés, c'est-à-dire qu'ils ont acquis un savoir-faire particulier au cours d'un apprentissage plus ou moins long

(Dietler, 2005 : 151). Ainsi, l'individu pratiquerait une seule activité de manière intensive et n'aurait plus le temps suffisant pour subvenir à ses besoins, le rendant dépendant d'autres individus (Anwar, 2014 : 411). Par ailleurs, la production dépasse, en quantité, les besoins familiaux et les produits sont voués à être échangés (Cit. 33). Enfin, le lieu de production est lui aussi spécialisé, il se pratique dans un atelier dont les caractéristiques sont encore mal définies. Il s'agit d'un espace séparé de la maison, mais pas toujours, équipé de structures et d'outils particuliers et voué essentiellement à une activité productrice (Anwar, 2014 : 411).

« La production par quelques individus d'objets consommés à une échelle locale, mais aussi parfois supérieure, dans un cadre micro-régional ou régional. En effet, le volume de production associé à ce type d'activités dépasse les besoins domestiques et communautaires. »

Cit. 33 Anwar, 2014 : 410

Mais là encore, un certain nombre de nuances sont à apporter, car à l'âge du Fer, une forme de communautarisme est présente. Des travaux collectifs sont pratiqués notamment pour la construction des fortifications, des rues et de tous ces éléments qui touchent à l'urbanisme. Dans ce cas, ils sont liés à une économie publique contrairement à la cuisson des céramiques qui peut également être réalisée de manière collective dans de grandes fosses (Anwar, 2014 : 412 ; Gailledrat, 1997 : 184) et relever d'une production privée. Par exemple, à Bezouze (Gard) il a été découvert une fosse pavée de dalles calcaires avec des traces de feu. Cette structure était comblée avec de la cendre, du charbon, des fragments de céramiques, des ratés de cuisson et des mottes d'argiles pétrie à la main. Les indices qui accompagnaient cette structure ont permis d'y voir une fosse dans laquelle a été placé des poteries afin de les cuire au contact direct du

feu (Py, 1979 : 57 ; Anwar, 2014 : 215). Ces dispositifs, plutôt ponctuels en l'état des connaissances, pouvaient correspondre à un aménagement communautaire ou chaque habitant y cuisait sa production. Ces structures se différencient des fours construits (selon différents modèles), découverts dans certains habitats, qui caractérisent plutôt une activité spécialisée en raison de la mise en place d'aménagement spécifique, des connaissances et du temps requis pour surveiller la cuisson des poteries, mais il reste envisageable que plusieurs professionnels utilisent le même four (Anwar, 2014 : 273-274).

N. Anwar qualifie cette activité mêlant une forme de communautarisme et de spécialisation de mode de production « semi-artisanal » en s'appuyant sur le concept de M. Dietler de « *household industry* » (Cit. 34) (Dietler, 2005 : 151-152). Il qualifie la réalisation de produits ou services par un groupe d'individus, à proximité du domicile, et une distribution effective dans un cadre micro-régional. Ces activités sont pratiquées de manière ponctuelle, ainsi les artisans ne sont pas dépendants des autres puisqu'en parallèle ils ont leur propre production vivrière pour répondre à leurs besoins. Cet artisanat laisse peu de traces, il est majoritairement réalisé en extérieur en raison de la nécessité d'équipements imposants tels que les aménagements pour la tannerie ou les fosses de cuisson pour les céramiques (Anwar, 2014 : 412).

« Il s'agit d'une multitude d'activités de proximité, prises en charge par un nombre limité d'individus dont les fabrications sont au moins distribuées dans le cadre de la communauté, voire plus largement jusqu'à la micro-région ou la région. Ces individus consacrent une part importante de leur temps à des activités non-vivrières, selon leur spécificité de manière cyclique ou plus ou moins ponctuelle, mais ne sont pas des spécialistes à temps plein. »

Cit. 34 Dietler, 2005 : 152

	Mode de production domestique	Mode de production semi-artisanal	Mode de production artisanal
Terminologie anglo-saxonne (Dietler 2005)	<i>household production mode</i>	<i>household industry</i>	<i>workshop production mode</i>
Lieu de production	unité domestique	unité domestique et/ou espace collectif ou spécialisé ?	lieu spécialisé
Nature de la production	production de subsistance	production de proximité	production de proximité et/ou d'échange
Échelle de production	production familiale	production communautaire ou micro-régionale	production locale, micro-régionale et/ou régionale
Niveau de dépendance vivrière	faible	moyen	fort
Degré de technicité	bas	moyen	élevé <=> notion d'apprentissage
Activités associées	<ul style="list-style-type: none"> - fabrication des vases non tournés - filage, couture, tissage - travail du cuir - entretien des objets métalliques (affûtage des lames...) - travail de la pierre (?) - ... 	<ul style="list-style-type: none"> - cuisson des vases non tournés, certaines production de vases non tournés ou de <i>dolia</i> - travail de l'os (?) - tannerie - teinture des tissus et des cuirs - travail du plomb (?) - travail de la pierre - ... 	<ul style="list-style-type: none"> - façonnage et cuisson des vases tournés - élaboration d'objets en bronze, fer ou métaux précieux - certains types d'objets en matières dures animales (utilisation du tour) - travail du verre - travail de la pierre - ...

Fig. 205 Tableau synoptique des modes de production identifiés dans les sociétés indigènes de la Gaule méridionale (Anwar, 2014 : 410, Fig. 5.2.)

Ainsi « les échanges constants entre le domaine domestique et semi-artisanal permettent probablement de maintenir la survie des cellules domestiques ». C'est ce mode de production qui aurait facilité de manière progressive la spécialisation des individus dans une activité et le passage vers un mode de production artisanal (*ibid.*). Ainsi, tout au long de l'âge du Fer, ces trois modes de production sont présents (Fig. 205), ils sont pratiqués dans des lieux qui leur correspondent et engendrent des rapports de production familiaux, communautaires ou commerciaux.

5.1.1.2. Un mode de production qui s'adapte aux formes d'habitat et d'habitation

D'après l'analyse des activités pratiquées dans l'espace domestique (chapitre 2.3.), le mode de production domestique peut avoir lieu dans toutes les habitations, quelle que soit leur forme. En revanche, les produits destinés au commerce ne peuvent être produits que dans des espaces adaptés pour accueillir les outils et stocker.

Les travaux agricoles

Les travaux agricoles sont observables par les traces liées au traitement des denrées et les structures pour les stocker. Ces récipients, utilisés pour nourrir la famille, sont nombreux dans les habitations. Il est difficile de savoir à partir de quelle quantité le stockage dépasse le cadre familial pour être vendu puisque le nombre d'individus par maison et les besoins journaliers par individus, qui varient en fonction du sexe, de la morphologie, de l'activité et du métabolisme, ne sont pas identifiables. Une étude en Nouvelle-Guinée a montré qu'une population au régime alimentaire inadéquat, par rapport à nos normes occidentales, vivait en bonne santé (Garine, 1988 : 27). Si l'apport en nourriture varie d'un individu à l'autre et d'une société à l'autre, cela multiplie le nombre de variables pour réaliser un tel calcul sur des populations vivant dans le passé (Marcel, 2016 : 22). Si certains chercheurs tels que C. Virlouvét ont tenté d'élaborer ce genre de calculs pour estimer la quantité de céréales consommée sous le Haut-Empire à Rome, ils soulignent toutefois les difficultés d'une telle approche en tenant compte de la rareté des chiffres dans les sources textuelles, ou encore la difficulté à quantifier la consommation moyenne par habitant (Virlouvét, 1995). Dans ce travail, elle montre que seul un passage du « Traité de l'agriculture » de Caton l'Ancien (II^e siècle av.

n. è.) mentionne que selon les saisons, les esclaves qui travaillent au champ ont besoin d'environ 4 *modii* par mois (un *modius* étant estimé à environ 7 kilos de céréales d'après l'iconographie), tandis que ceux qui ont un travail moins physique n'en avaient besoin que de trois (*ibid.* : 265). Or, d'une part l'historien ne sait pas si ces chiffres correspondent aux normes de consommation, ou si ce sont juste les rations conseillées par Caton l'Ancien. D'autre part, ces données concernent une catégorie spécifique de la population, car il ne comprend pas les femmes, les enfants, les personnes au statut privilégié. F. Romanis émet l'hypothèse que les personnes au statut privilégié, qui reçoivent une ration mensuelle gratuite (le blé public) devaient recevoir une quantité supérieure d'environ 5 *modii* par mois et par personne (*ibid.* : 266). Mais cette hypothèse est réfutable, car être privilégié ne signifie pas toujours avoir une consommation plus importante en quantité, mais parfois juste en qualité, avec une plus grande diversité des aliments. Ainsi, pour les périodes anciennes, estimer la quantité de céréales consommées par un individu, et par une maisonnée, est relativement complexe (*ibid.*).

Archéologiquement, un espace où le nombre de récipients de stockage est plus important que dans les habitations peut être perçu comme ayant une vocation commerciale, communautaire afin de protéger les denrées de manière collective, ou bien encore comme un centre de redistribution des denrées par une autorité. Si dans les sites à trame serrée, ce sont les pièces de la maison qui sont régulièrement encombrées de récipients de stockage, les habitats à trame lâche, quant à eux, possèdent plutôt des greniers semble-t-il communautaires. Par exemple, dans le quartier d'habitations fouillé à Montlaurens un seul bâtiment est interprété comme un grenier qui a pu être utilisé par tous les habitants du quartier. Tous les types de sites devaient posséder des denrées vouées à être échangées, mais en raison du manque d'espace sur certains d'entre eux, il est possible que toute la production ne soit pas produite et stockées dans l'habitat.

En effet, il est aisé d'imaginer que les espaces vides des habitats lâches accueilleraient des potagers et des enclos pour les animaux qui demandent un soin quotidien (Malrain *et al.*, 2002

: 98), ou bien des activités agricoles comme des aires de battage ou de vannage qui sont difficiles à distinguer archéologiquement. Les observations ethnographiques dans des communautés agricoles non mécanisées ont montré que, généralement, l'aire de battage consiste en une surface aménagée d'environ 30 m², nettoyée de toute pierre et couverte d'argile pour lui donner un aspect lisse et une texture élastique. Cette zone peut être déplacée chaque année (Malrain *et al.*, 2002 : 87).

Les mêmes observations peuvent être réalisées sur des établissements isolés comme celui du Christol. Mais, de tels espaces ne sont pas disponibles dans les sites à trame serrée où seules les rues peuvent être ponctuellement utilisées pour des activités quotidiennes ou artisanales, et en ce qui concerne les travaux agricoles, l'espace disponible n'est pas suffisant. Les activités liées à l'agriculture devaient donc être principalement réalisées hors des limites fortifiées de l'agglomération, directement à proximité des terres cultivées. Il est également envisageable que chaque agglomération ait une fonction différente au sein du réseau territorial, certaines seraient plutôt axées sur la production de denrées agricoles, tandis que d'autres privilégieraient la redistribution et/ou la vente de ces produits.

Les travaux artisanaux

Au IV^e siècle av. n. è. l'intensification des activités artisanales favorise l'émergence d'ateliers (Anwar, 2014 : 423) . Un atelier est « *un lieu dédié à la production artisanale, c'est-à-dire à la fabrication de produits déterminés, où se concentrent les outils, les structures nécessaires à ce travail et les forces productives humaines ; il s'agit d'une unité de production de petite envergure qui rassemble tout au plus quelques individus* » (Gorgues, 2010 : 43).

Les ateliers sont présents sur tous les types de sites ; que ce soit en plein air, accolés aux habitations, ou bien dans une pièce ou une cour, dans tous les cas leur présence est attestée uniquement dans des habitations à pièces multiples. Depuis le VII^e siècle av. n. è. les maisons à pièce unique (souvent de petites tailles et étroites), accueillent plutôt des activités manufacturières, c'est-à-dire la production d'objets qui ne sont pas voués à devenir des marchandises, et qui sont réalisés par des non-spécialistes (Py, 2012 : 86).

Ces activités artisanales pouvaient être pratiquées en extérieur lorsque les bâtiments étaient espacés. À Lattes, au V^e siècle av. n. è., des espaces de parcage pour les animaux et un four, ayant pu servir à la cuisson de poterie, ont été révélés près d'une unité d'habitation (Gailledrat, Vacheret, 2016 ; Anwar, 2014 : 433). Au VI^e siècle av. n. è., à La Liquière, un four et des déchets de bronze et de fer, situés entre plusieurs habitations, attestent la pratique d'une petite activité métallurgique, peut-être collective (Py, 2012 : 159). Il est possible que ces activités, lorsqu'elles prennent plus d'ampleur, conduisent à la construction d'« ateliers » de plein air. En effet, l'étude de la céramique du VI^e siècle av. n. è. a mis en évidence le développement d'une production de céramique tournée gauloise. Des fours ont été mis au jour au Mourre de Sève (Sorgues, Vaucluse) et à Béziers avec des vases non cuits suggérant un atelier de plein air (Py, 2012 : 159).

Une production à vocation commerciale est attestée dans les habitations possédant un atelier. C'est le cas pour l'établissement du Christol où la resserre servait probablement d'atelier en raison de la présence de battitures et déchets métalliques et de structures de cuisson (Ropiot *et al.*, 2011 : 54). Dans un contexte urbanistique serré, Pech Maho illustre des habitations possédant une pièce vouée à l'activité artisanale. Par exemple, l'UNF 108 possède une pièce destinée aux activités de forge, ce dont témoigne la présence de plusieurs foyers, d'une fosse avec des objets en métal destinés à la refonte, d'une zone pavée au centre et de pinces de forgeron (Gailledrat *et al.*, 2019 : 13-15). Les habitations 107 et 103 quant à elles ont une pièce

qui a été divisée en deux, dont une partie est réservée aux activités métallurgiques (*ibid.*). Dans d'autres cas, c'est en extérieur que ces activités étaient pratiquées, dans des zones de travail telles que celles observées à Montlaurès, ou à La Monédière. Ainsi, il ne semble pas y avoir d'espace standardisé pour la création de biens artisanaux voués à être échangés. Ces produits peuvent être réalisés en plein air, ou à l'intérieur, dans une zone utilisée pour d'autres activités, ou bien dans une pièce en particulier.

5.1.1.3. Un espace de travail dynamique

Ces espaces de travail ne sont pas figés ; ils peuvent être modifiés de manière cyclique. En fonction de la météo, les activités se pratiqueront à l'intérieur, à l'extérieur ou même, dans le cas des activités agricoles, directement dans le champ cultivé. Il est possible qu'à certaines saisons les maisons pouvaient servir de lieu pour faire sécher ou pour stocker diverses céréales et légumineuses. Comme point de comparaison, on sait en effet qu'en Extrême-Orient³² les maisons des serriculteurs sont encombrées pendant la saison de l'élevage et de l'agriculture par les produits issus de ces activités et que par conséquent les individus dorment où ils le peuvent sur la véranda, dans la cuisine voire même dans l'entrée (Cit. 35) (Pezeu-Massabuau, 1983 : 122-123).

³² Ensemble de pays de l'Asie Orientale (Chine, Japon, Corée, États de l'Indochine et de l'Insulinde, extrémité orientale de la Russie) - Le Petit Larousse illustré, 1995 : 1320.

« *Bien des maisons d'agriculteurs ou d'artisans s'ouvrent de même entièrement à la fonction de production durant certains moments de l'année (séchage des fruits, préparation des peaux, filature ou tissage...).* »

Cit. 35 Pezeu-Massabuau, 1983 : 122-123

Mais il est complexe d'avoir des traces archéologiques de telles activités et de percevoir les variations au fil des saisons sur la manière dont était utilisé l'espace domestique. De telles variations devaient pourtant exister dans ces sociétés qui dépendaient beaucoup des contraintes environnementales.

Les exemples ethnographiques montrent que ce dynamisme ne touche pas uniquement le secteur de l'agriculture. Dans le Douar de Gueddara (Maroc), chaque année, les activités potières sont intensifiées et transforment les habitations en ateliers de potiers. Puis, au mois d'octobre, cet atelier éphémère disparaît en ne laissant derrière lui que « *quelques disques rangés dans un coin de la cour et, dans une pièce fraîchement nettoyée, une petite poterie renversée qui protège la seule partie fixe de l'installation, le pivot métallique solidement fixé dans un bloc de bois noyé dans le sol de terre damée* » (Balfet, 1973 : 112 in : Anwar, 2014 : 436).

5.1.1.4. Un espace de travail qui crée des relations

D'après la théorie d'A. Giddens, inspirée des géographes, la conduite des acteurs s'inscrit dans l'espace et la superposition de la sphère familiale, ainsi que de celle du travail, dans un même lieu crée de fortes interdépendances entre les individus (Nizet, 2007 : 23). En partant du postulat

que les acteurs sont contraints par les pratiques sociales et que ces pratiques leur donnent le pouvoir (dans le sens de capacité transformatrice) de produire et de reproduire des systèmes sociaux (*ibid.* : 16), L. Donley-Reid perçoit l'espace comme une preuve mnémotechnique des relations entre les individus (Donley-Reid, 1990 : 115). Si A. Giddens attribue le rôle d'acteur uniquement aux humains, L. Donley-Reid l'accorde quant à lui aux objets. La maison est un objet qui a une valeur sociale et peut, en conséquence, affecter l'espace en influençant son appréciation symbolique. « *Quand un espace a une signification symbolique, il peut jouer un rôle actif et déterminer la valeur sociale des autres zones* » (*ibid.* : 117).

Cet objet conduit les individus cohabitant dans cet espace à échanger pour organiser la répartition des activités, à hiérarchiser les relations en fonction des liens de sang, de l'âge ou du sexe. Cette organisation sociale se matérialise dans l'espace et chaque individu, en fonction de sa position dans le groupe, l'utilise différemment et en a une représentation qui lui est propre. C'est par la division des tâches que la valeur sociale de la maison est la plus perceptible.

5.1.2. À l'échelle de la famille : hiérarchisation des individus

5.1.2.1. Division des tâches selon le sexe

Les tâches réalisées dans la maison protohistorique devaient être réparties entre les membres de la famille selon le sexe, mais aussi l'âge des individus comme cela est le plus couramment attesté dans les sociétés humaines. L'histoire de la recherche a vu naître et s'instaurer des clichés sur la distribution sexuelle des rôles inspirés de la société du XIX^e et début du XX^e siècle, avec l'image d'hommes forts, agressifs, actifs, dominants et des femmes, à l'opposé, faibles, passives et dépendantes (Testart, 1986 : 5 ; Brumfiel *et al.*, 2008). L'archéologie a longtemps été une discipline pensée uniquement par des hommes dont l'étude portait sur des

activités dites masculines, soit la fabrication des outils, la chasse, le commerce et la guerre, tandis que les activités dites féminines ont été laissées de côté (collecte de nourriture, transformation de celle-ci, parentalité) (*ibid.*, Trémeaud³³). Même si depuis les années 1960 les *genders studies*, le féminisme et l'arrivée de femmes dans la profession ont accéléré le développement de ces sujets d'étude, une vision relativement rigide de la division sexuelle du travail est toujours perceptible.

De nombreuses études sociologiques, ethnographiques et historiques montrent néanmoins que ces rôles sont construits sociologiquement et non pas biologiquement et que la femme a les capacités de pratiquer des activités cynégétiques, guerrières, marchandes, artisanales, etc. (*ibid.* : 2). P. Bourdieu formule l'hypothèse que « *c'est une construction arbitraire du biologique, en particulier du corps, masculin et féminin, de ses usages et de ses fonctions, notamment dans la reproduction biologique, qui donne un fondement en apparence naturel à la vision androcentrique de la division du travail sexuel et à la division sexuelle du travail* » (Bourdieu, 1998 : 40). Le discours universalisant d'A. Testart considère que la femme est peu mobile en raison de ses grossesses, mais qu'elle peut pratiquer des chasses immobiles comme chez les Inuits où elle traque le phoque, ou en Australie avec le petit gibier (Testart, 2014 : 23).

Archéologiquement, pour les périodes anciennes (Préhistoire, Protohistoire) peu d'éléments permettent d'analyser ces aspects, la distinction de sexe est quasi inconnue et les recherches menées sur le sujet, à partir des données funéraires, s'intéressent surtout à la notion de pouvoir (Trémeaud, 2009). Par exemple, la tombe de Vix, la sépulture d'une femme qui s'intègre au phénomène dit des « sépultures princières » découvertes de la Bourgogne à la Bavière au premier âge du Fer, est interprétée essentiellement dans une perspective politique. La richesse

³³ Communication lors du congrès 29^{ème} Congrès Préhistorique de France, en visioconférence, Session « Où sont les femmes ? Archéologie du genre dans la Préhistoire et la Protohistoire : la France à l'écart des gender studies ? » le 02/06/2021

de la tombe associe cet individu à un pouvoir politique important au sein de son groupe (Cit. 36).

« Il semblerait bien que ce soit des femmes importantes dans leur société, hypothèse qui permet d'expliquer leur richesse, la composition de leur mobilier, leur monumentalité, leur situation isolée des tombes plus ordinaires et leur proximité des résidences « princières ». Cela montre la probabilité d'un accès de certaines femmes à des prérogatives « princières », au même titre que leurs homologues masculins. »

Cit. 36 Trémeaud, 2009 : 20

De manière assez systématique, les activités telles que le tissage, la cuisine, l'éducation des enfants sont associées aux femmes et d'autres comme la chasse et la métallurgie aux hommes. Cela peut être issu d'un biais culturel, car cette image est fortement influencée par une vision occidentale et contemporaine de l'organisation des tâches.

Les études sur le genre menées sur les sociétés de la Grèce et la Rome antique ont montré que cette distinction est très présente, mais les interprétations faites par les historiens et les archéologues ont parfois manqué de recul. En effet, les études récentes ont permis de nuancer certaines idées. Par exemple, en Grèce ancienne, les femmes ont longtemps été considérées comme cantonnées à l'*oikos*, soit le monde domestique. Mais les recherches récentes ont montré qu'elles étaient totalement intégrées au réseau économique en pratiquant une activité avec rétribution financière telle que de la vente de détail, des services (nourrice, sage-femme) ou en produisant (fabrication de filet, cordonnerie, orfèvrerie) (Sronek, 2018). De manière assez similaire, dans l'histoire romaine, les femmes n'ayant pas le droit de vote ont été régulièrement considérées comme exclues de la vie publique. Or, elles avaient le droit de commerce, d'intenter

des actions en justice et par conséquent elles participaient aux affaires du forum. Elles avaient le droit de parler à certaines assemblées, notamment les *contiones*. Certains graffitis trouvés à Pompéi montrent qu'elles étaient impliquées dans les campagnes électorales, où la description de « « *ruées* » *de femmes vers les temples et des prières pour la sauvegarde de la cité* » témoigne de leur engagement dans la vie de la cité (Chatelard, 2016 : 41-43).

Par ailleurs, les nombreuses études sur le genre ont montré que celui-ci est variable dans le temps et l'espace, il faut alors considérer que plusieurs régimes peuvent se côtoyer dans un groupe ou au cours d'une période (Boehringer *et al.*, 2013 : 17).

À partir, d'une autre source, celle du mythe des amazones et des connaissances acquises par les textes de la société grecque, V. Serbillotte-Cuchet montre que les activités de genre ne sont pas figées, car il est possible que les femmes prennent les armes lorsque c'est nécessaire (2013). Selon elle, il existe en Grèce ancienne une « diversité des régimes de genre », c'est pour cette raison qu'il faut distinguer dans les sources : « *les contextes sociopolitiques qui construisent la hiérarchie et la domination de sexe et ceux qui ne le font pas, [à] distinguer l'imaginaire héroïque et les exigences de l'oïkos, les invectives politiques et les descriptions d'ordre ethnographique* » (Serbillotte-Cuchet, 2012 : 603).

Dans la Gaule Romaine, dans la sphère domestique, l'épouse assurait avec des esclaves l'entretien de la maison et de la famille et dans un contexte agricole, elle participait aux travaux des champs (Rémy *et al.*, 2009 : 95). Ce rôle ne signifie pas qu'elle était absente de la vie économique, au contraire, la femme mariée « relevait de son propre droit ». Des épitaphes témoignent d'esclaves affranchis par des femmes, qui en avaient la propriété. Le traité d'économie domestique de Columelle, au I^{er} siècle, reconnaît que les femmes peuvent gérer une entreprise, ce que confirme l'association de nom de femme à des contrats leur donnant la propriété de lots de terre du cadastre d'Orange. L'épigraphie atteste également la présence de testaments féminins (*ibid.* : 53-54). Certaines femmes aisées pouvaient participer au culte

impérial ainsi qu'à la vie de la cité, mais cette participation n'était pas égale à celle des hommes (*ibid.* : 139-140). À cette époque, les femmes « *bénéficiaient de l'essentiel des droits civils, mais elles n'étaient en rien les égales des hommes* » (Rémy *et al.*, 2009 : 54).

Ces études, qui touchent des sociétés proches chronologiquement et géographiquement des Gaulois, mais également avec lesquelles les contacts sont étroits à l'âge du Fer en France méditerranéenne, montrent toute la complexité d'identifier des genres. Les données actuelles sur l'âge du Fer ne sont pas suffisantes pour savoir quelles activités définissaient un genre, mais cette division devait être présente, participer à la hiérarchisation des relations sociales, et s'inscrire dans l'espace domestique.

5.1.2.2. Division des tâches selon l'âge

Outre le genre, la division selon l'âge est également fréquente dans les sociétés. Elle permet d'exprimer certains rapports sociaux, mais aussi la manière dont ils sont reproduits dans le temps (Cit. 37).

« Les organisations d'âge permettent de se représenter la société comme une série de strates transversales se succédant dans le temps, ou les conditions « d'équivalence » des producteurs sont reproduites. En définitive, les valeurs qu'expriment les organisations d'âge sont celles-là même qui correspondent à la reproduction des rapports sociaux dans la communauté des « partenaires pastoraux » ; la domination masculine et l'équivalence formelle des hommes. »

Cit. 37 Bonte in : Abélès et al. 1985 : 79

Les enquêtes ethnologiques ont bien documenté ces variations, dont je retiens ici trois exemples, très éloignés géographiquement, qui montrent l'impact de cette hiérarchie sur la relation aux autres, l'usage de l'espace et la répartition des tâches. Au Nigéria, l'âge attribue une position par rapport aux autres individus et un statut spécifique qui va définir sa relation aux autres. Les aînés (qui ont généralement plus de 50 ans), sont les chefs de la maison et du patrilignage. En dessous, dans la hiérarchie, se trouvent les chefs de ménage âgés de 35-50 ans, puis les jeunes célibataires ou mariés entre 12 et 35 ans. Contrairement aux autres, les aînés « *ne manipulent pas la houe, mais contrôlent le choix des cultures, le regroupement des travailleurs et la gestion des produits. Jusqu'à sénilité, l'aîné s'occupe aussi des activités administratives et cérémonielles.* » (Chalifou in : Abélès et al., 1985 : 96). Chacun de ces statuts manifeste un rapport à l'autre. Dans certains cas, cette hiérarchie définit le rapport que l'individu entretient avec l'espace comme chez les Kanaks. Pour eux, l'espace sert de marqueur mémoriel, chaque individu a sa place en fonction de son âge : les parents se placent à droite du foyer, les invités ou grands-parents à gauche, l'enfant à l'arrière (Boulay, 1990 : 136). Puis, dans d'autres exemples, les activités peuvent être réparties en fonction de l'âge et du genre. L'étude des activités des paysans lyonnais du XIX^e siècle, a montré que les tâches étaient réparties selon trois groupes, « *les hommes avaient la charge des labours, des semailles, des moissons, de l'entretien et des réparations ; les femmes faisaient le beurre et les fromages ; les enfants étaient bergers. Femmes et enfants, à l'occasion, donnaient la main aux hommes.* » (Rautenberg, 1997 : 231). Ainsi, la hiérarchisation des individus en fonction de l'âge peut prendre plusieurs formes et chacune modèle des rapports sociaux qui lui sont propres.

5.1.2.3. Le mariage, le nombre d'individu par foyer : des objets de production économique

La division des tâches n'est pas le seul élément qui relie les individus d'un ménage autour d'objectifs communs. Dès le mariage ou l'union du couple, des liens sont tissés entre les individus afin d'assurer une stabilité ou un accroissement du statut socio-économique. A. Giddens prend l'exemple des aristocrates dont le mariage avait pour seul objectif de transmettre une propriété (Nizet, 2007 : 71-72) alors que dans d'autres sociétés, c'est l'obtention d'une dot.

L'union peut être considérée comme une association économique pour augmenter la main-d'œuvre et produire plus. « *L'instauration de prestations mutuelles entre hommes et femmes. Le mariage fonde la répartition sexuelle des tâches qui a pour effet de rendre l'un et l'autre sexe interdépendants : pour survivre il faut s'associer* » (Burguière et al., 1994 : 95). Le mariage, le couple ou la famille peuvent être le résultat de la valeur économique de la maison. L'habitation en tant que lieu de production pousse les individus à s'associer afin de produire. Dans les villages syriens, par exemple, le statut économique de la maisonnée dépend beaucoup du montant offert par la famille de la mariée à travers la dot (Kamp, 1987 : 289).

Le nombre d'individus par ménage peut être étroitement lié au taux de productivité. Dans les villages syriens, après le mariage, le couple est relativement pauvre, car il n'a pas la main-d'œuvre pour développer sa production et il n'a pas encore hérité des animaux ou des terres de ses prédécesseurs. K. Kamp explique que les individus, au premier ou au dernier cycle domestique (jeune couple, ou personne âgé), sont moins productifs. Dans le même sens, chez les Fali du Cameroun septentrional, l'agrandissement de la famille signifie une hausse de la production, car le stockage et les animaux augmentent (Lebeuf, 1961 : 274-288). En s'appuyant sur l'étude réalisée par M. Sahlins sur les îles Fijian, K. Flannery émet l'hypothèse que si les habitations des élites en Mésopotamie entre 500 et 800 av. n. è. sont plus grandes que celle des autres habitants, c'est parce qu'ils peuvent accueillir plus d'individus, avoir une famille

étendue plus nombreuse ce qui permet de disposer d'une main d'œuvre plus importante pour accroître la production (Flannery, 2002 : 426). Si le nombre de produits réalisés varie avec le nombre d'individus, il est possible qu'il y ait une relation entre le type de famille, qui fait varier le nombre d'individus coopérant – la famille nucléaire ou monogame étant plus réduite en main d'œuvre qu'une famille étendue ou polygame - et la manière de produire (système de production et quantité).

Archéologiquement, il est difficile d'estimer le nombre de personnes présentes par foyer, les inconnues étant trop nombreuses. Tout d'abord, la démographie est un élément instable qui subit de nombreuses variations dans le nombre de naissances en fonction de facteurs psychologiques et conjecturaux qui sont peu connus à l'âge du Fer (Isoardi, 2008 : 23). Certains chercheurs se basent sur les terres possédées, les capacités de stockage totales, le taux de production, en tentant d'estimer le nombre de personnes qui peuvent être nourries à partir d'un lot de terre ; or cet élément n'est pas connu à l'âge du Fer (*ibid.*). D'autres études ont essayé, pour estimer le nombre de personnes, d'estimer la quantité de céréales stockée par foyers, mise en relation avec les besoins nutritionnels des individus (Dedet, 1987 : 169), mais les variables sont beaucoup trop importantes tant du point de vue des besoins nutritionnels par individu en fonction de l'âge, du sexe, de la morphologie, de l'activité et du métabolisme, que de la conservation des structures de stockage (De Garine, 1988 : 27). Il est difficile de déterminer si toutes les denrées stockées sont vouées à la famille ou à être échangées. La seule affirmation possible est que le nombre d'individus par foyer (enfants, frères et sœurs) dépend étroitement du niveau de production. Plus la main d'œuvre est importante dans le foyer, plus le taux de production est élevé. Cependant, dans certains cas, la main d'œuvre peut également être extérieure, des individus d'autres maisons pouvant venir aider. Dans les habitats à trame lâche de l'âge du Fer, il a été observé l'utilisation commune à un groupe de greniers, suggérant ainsi la présence d'une famille étendue répartie dans plusieurs édifices. Cette hypothèse s'ajuste avec

l'idée de relations relativement intimes entre les habitants de ces agglomérations en raison de la manière dont est organisé l'espace et dont les aires d'activités en extérieur sont utilisées. En revanche, dans l'habitat à trame serrée, non seulement les relations de voisinage paraissent moins développées en l'absence d'activité dans les rues, mais les structures de stockage collectives sont rares, voire absentes. La structure familiale est un élément mouvant, qui à l'âge du Fer pouvait varier en fonction de la forme de la maison, du contexte urbanistique dans lequel elle s'insère mais aussi du mode de production, la quantité et l'organisation variant en fonction de la main d'œuvre et de son organisation. Les formes de production (domestique, artisanale, semi-artisanale) employées à l'âge du Fer ne sont pas pratiquées de manière isolée par chaque unité domestique. Au contraire, elles s'insèrent dans un système plus large et elle conduit les habitants à établir des relations avec les individus hors de la sphère domestique que ce soit par les échanges de biens ou de services.

5.1.3. La maison productrice : un lien social vers l'extérieur

5.1.3.1. Entraide

Dans les sociétés à production domestique, il est fréquent que des individus s'entraident, même lorsque chaque maisonnée est autosuffisante car certaines opérations nécessitent une main d'œuvre extérieure au foyer. Ainsi en est-il, chez les Jivaros de Haute-Amazonie, pour « *l'essartage à la hache d'un nouveau jardin, la mise en place de certaines pièces particulièrement pesantes de la charpente ou le halage d'une grande pirogue* ». C'est une manière de réduire le temps de travail et la dureté du labeur (Descola *et al.*, 2006 : 75). Chez les Kekchi Maya (Guatemala), plus la famille est intégrée au groupe villageois, plus elle aura de main d'œuvre pour construire son habitation (Wilk, 1983 : 108). Cette entraide ne concerne

pas uniquement les travaux agricoles ou la construction de l'habitation, mais aussi des soins, du petit bricolage, du jardinage, de la garde d'enfants (Degenne *et al.*, 1998 : 160). Les paysans lyonnais du XIX^e siècle s'échangeaient pour leur part des services, des biens, des animaux, des valets, des bonnes, mais rarement du matériel. « *Les animaux étaient l'objet d'échanges pour la reproduction. On demandait au voisin un bélier, un verrat ou un bouc pour saillir ses femelles* ». « *L'embauche de valets et de bonnes [...] était l'objet entre les fermes d'un vaste système d'échanges* » (Rautenberg, 1997). L'importance de cette embauche variait en fonction du nombre d'individus présents dans la maisonnée, de leur âge et des moyens financiers (Degenne *et al.*, 1998 : 160).

Comme pour la plupart des activités, ces contacts avec l'extérieur dépendent des saisons, des cycles temporels. C'est ce qu'a mis en évidence l'étude de M. Mauss sur la société Eskimos en montrant que l'été les rapports sociaux sont plutôt centrés sur la famille restreinte, tandis que l'hiver c'est une dizaine de familles qui vivent sous le même toit, conduisant à une vie sociale plus riche (Mauss *et al.*, 1904 : 40-61). Les paysans du lyonnais au XIX^e siècle, avaient ainsi une production périodique : « *L'emploi du temps se déroulait sur trois modes : annuel, hebdomadaire et quotidien [...]. L'hiver était aussi la saison de nombreuses activités de production non agricole.* » (Rautenberg, 1997 : 231). Une étude menée auprès des communautés paysannes semi-autarciques dans le sud de la France au début du XX^e siècle, a permis de distinguer deux périodes : en premier lieu celle de travail intensif durant laquelle toute la famille est mobilisée et, exceptionnellement (en cas d'urgence ou de travaux importants), des individus extérieurs au foyer ; ensuite des saisons mortes au cours desquelles tout type de travail est prétexte à demander de l'aide afin de créer du lien social, de sorte que si un paysan refuse, il se met en marge du groupe. La maison pousse les individus à créer des liens sociaux, car la collaboration favorise la sociabilité en rompant l'isolement spatial et économique des maisons, et parfois, c'est le seul objectif (Lanneau, 1975 : 436).

Une collaboration périodique est envisageable à l'âge du Fer, en tout cas dans les habitats à trame lâche où l'observation de l'organisation spatiale a mis en évidence des relations de voisinage importantes. Mais à cette époque, la sociabilité créée à travers la production de la maison dépasse largement le simple voisinage : avec le développement du commerce, les individus prennent contact non seulement avec d'autres agglomérations mais également avec d'autres sociétés.

5.1.3.2. Des échanges marchands et non-marchands

M. Mauss fut un des premiers à percevoir dans les échanges une dynamique aux fondements des liens sociaux (1925). Il « *résume cette dynamique de la sorte : donner c'est affirmer sa supériorité sociale, refuser c'est déroger à la bienséance, recevoir sans rendre c'est se placer en situation d'infériorité car le don reçu se transforme alors en dette et engendre une forme de dépendance* » (Verdon, 2010 : 10). C'est à travers l'analyse de la Kula chez les Trobriandais (Nouvelle-Guinée) qu'il met en évidence que dans les sociétés dites « primitives » le commerce avait pour fonction d'assurer la solidarité des groupes malgré la distance géographique, et d'affirmer le prestige, le pouvoir du chef. Puis, B. Bourdieu (1963) constatera que dans toutes les sociétés les échanges sont sociaux. En analysant les raisons pour lesquelles la société Kabyle (Algérie) s'adapte mal à l'économie moderne, il montrera que ces deux économies ont des valeurs et des conceptions du temps incompatibles. Plus tard, dans l'histoire de la recherche, M. Sahlins (1976) remarquera que les richesses produites par les Mélanésien (Océanie) sont converties en rapports sociaux lors des échanges. À l'échelle du groupe, le chef affirme son statut en centralisant les richesses produites et en redistribuant les biens. À l'échelle régionale, le chef opère des dons à d'autres chefs de clan afin d'agrandir son réseau de partenaires (Cusen *et al*, 2004 : 38).

Ces théories supposent une distinction entre une économie « archaïque » basée sur des échanges de réciprocités et une économie de marché moderne qui consiste à faire du profit, accumuler des richesses (Bresson, 2002 : 304-305).

Or, des études menées sur l'économie grecque durant l'Antiquité ont montré qu'en cessant de comparer ces deux formes d'échanges, il est possible de percevoir, d'une part que l'économie de marché n'est pas réservée au monde moderne, et qu'elle est attestée en Grèce, sous une autre forme, à l'époque classique et hellénistique ; et, d'autre part, que celle-ci n'empêche pas la pratique d'échanges de réciprocités dans le cadre familial ou avec le voisinage immédiat (Bresson, 2002 : 305 ; 2008 : 45, 54).

En effet, de nombreux documents témoignent de l'existence d'un marché foncier, tel que le texte de Xénophon (Économique 20.22 - 29) qui conte l'enrichissement de son père par l'achat de terres en friche, qu'il transforme en terres cultivables et revend (Bresson, 2007 : 161). Les écrits d'Aristote, les contrats commerciaux, la mise en place d'un système monétaire au VI^e siècle av. n. è. et diverses sources, mentionnent que la cité régulait ce marché par le contrôle des transactions, des prix, par la mise en place d'un système monétaire, de taxes commerciales, etc. (Bresson, 2008 : 44, 49, 83). Même si l'autoconsommation existait, les propriétaires terriens devaient vendre leur production et acheter d'autres produits pour subvenir à tous leurs besoins (d'autres aliments, des outils, des vêtements, etc.) (Bresson, 2007 : 205).

Les échanges marchands sont indéniables dans le bassin méditerranéen à l'âge du Fer, et ce marché était côtoyé par les Gaulois. En effet, les échanges commerciaux de nourriture ou de diverses fournitures (vases, vêtements, bijoux) sont fréquents en Gaule. Ils ont lieu à l'échelle régionale et internationale, c'est ce qu'atteste la présence d'objets ibériques, grecs et italiens présents dans les maisons gauloises (Dietler, 2002 : 148). Par exemple, les amphores massaliotes contenant du vin, sont présentes dans de nombreuses habitations en Gaule méridionale (Dietler, 2002 : 150 ; Py, 2012 : 106-115).

À Pech Maho, il a été découvert un plomb daté du V^e siècle av. n. è. inscrit d'un côté en grec ionien archaïque, et de l'autre en étrusque. Seul le texte grec, décrivant l'achat d'un bateau (Gailledrat *et al.*, 2012 : 32, Dusseaux *et al.*, 2019 : 209) a pu être traduit ainsi « [...] *a acheté un akation : il l'a acheté chez les emporitains et il l'a acheté [...]. Il m'en a cédé en participation la moitié, au prix de 2,5 huitains. J'ai donné en argent monnayé 2,5 sizains et aussi, en garantie, une tierce, à titre personnel. Et cette garantie, il l'a reçue sur le fleuve ; quant à l'a valoir, je l'ai remis là où mouillent les akatia. Témoins : Basigerros, Bléruas, Golo.biur et Sedegon ; ceux-là étaient témoins lorsque j'ai remis l'a valoir, mais lorsque j'ai soldé la somme de 2,5 huitains (c'étaient) [...] auaruas, Nalbe-n* » (Traduction J.-C. Decourt, 2000). Un autre plomb découvert à *Lattara*, daté du V^e siècle av. n. è., mentionne deux individus grecs (*Kléanax* et *Kléosthénès*) échangeant des unités monétaires contre de l'huile d'olive (Dusseaux *et al.* 2019 : 209). Ce type de témoignage, des actes commerciaux gravés sur des plombs, sont également présents sur les sites de *Ruscino*, d'*Antipolis* et de *Massalia* (*ibid.* : 210).

Si le système monétaire, créé par *Massalia* autour de 525 - 475 av. n. è. n'est que ponctuellement attesté sur les sites gaulois méridionaux jusqu'au III^e siècle av. n. è., l'attestation d'échanges commerciaux est indéniable. Après le III^e siècle av. n. è. il sera complété par une économie monétaire (Py, 2019 : 93-94).

Cependant, les échanges dépassent l'aspect matériel : les idées, les techniques, les pratiques circulent (chapitre 4) et sont particulièrement visibles dans l'architecture. Ainsi, la société gauloise participe à l'économie de marché grecque à travers les échanges commerciaux, mais il faut envisager que plusieurs formes d'échanges aient lieu. Les formes que prennent ces transactions, marchandes ou non-marchandes, peuvent façonner des relations sociales différentes. F. Weber différencie la transaction marchande de la simple transaction. La « transaction » désigne toute interaction au cours de laquelle a lieu un transfert d'objet ou de service. Elle peut prendre des formes très diverses : un don, une dette, un vol, des services,

« des choses personnelles » (comme une poignée de main, un sourire ou des insultes) (Cit. 38). La transaction marchande est en revanche une forme particulière. La relation est neutre, hors des relations personnelles, et n'aura pas de suite car le contre-transfert est réalisé immédiatement. Cet acte, qui crée un lien social bref, s'effectue dans « *une parenthèse de la vie sociale habituelle* » soit un lieu spécifique, des formes spécifiques ou des pratiques rituelles qui permettent de bien séparer relations personnelles et marchandes (Weber, 2000 ; Weber, 2002).

« Je nomme « transaction » une interaction observable (un « événement ») lors de laquelle un ou plusieurs artefacts (y compris la monnaie) change de mains ou lors de laquelle une prestation est effectuée par un partenaire pour l'autre. Lorsque la transaction observable est un transfert simple sans contre-partie, je considère qu'il s'agit d'un type particulier de transaction, la transaction incomplète, « don pur » ou vol, à moins qu'elle ne s'inscrive en réalité dans une séquence de transactions qui viendra la compléter (modèle du don et contre-don maussien, dette, transaction « à terme »). Je nomme également « transaction » l'échange de politesses, de plaisanteries ou d'insultes, même s'il est alors presque impossible de séparer analytiquement la « chose » échangée (mots, coups, sourires, poignées de main) des personnes qui l'échangent, parce que cette transaction peut être liée soit à d'autres échanges de « choses personnelles », soit à des transactions portant sur des biens ou des services analytiquement séparables de leurs détenteurs ou de leurs producteurs, donc susceptibles d'une analyse économique. »

Cit. 38 Weber, 2002 : 293-294

La « transaction » est cadrée par des règles dans le but de fixer les significations sociales de l'échange (Weber, 2002). En fonction du type de transaction, la trajectoire de l'objet, la signification de l'échange et la relation entre les individus varient. F. Weber nuance sa définition, ayant conscience que la marchandisation peut être assimilée à des rapports personnels puisqu'il peut y avoir des liaisons entre les fournisseurs et les clients, et des relations personnelles dans des échanges monétaires. D'ailleurs, la monnaie n'est pas systématiquement associée à une transaction marchande (*ibid.*).

Cependant, il faut nuancer l'impact que peuvent avoir les échanges sur les rapports sociaux. En effet, le travail de M. Godelier sur l'anthropologie économique dans les sociétés primitives montre qu'il n'y a pas de lien direct entre le mode de production d'une société et la manière dont circulent les objets. Les échanges marchands qui apparaissent dans ces sociétés ne sont pas responsables de la transformation des rapports communautaires : c'est le processus d'accumulation inégal des richesses, la notion de profit qui peut modifier les relations sociales d'une société (Godelier, 2000 : 9). Ainsi, si le mode de production et les formes des échanges créent des liens entre les individus, il est plus complexe de déduire le type de rapports sociaux qu'ils engendrent. Mais porter une attention particulière à tout élément archéologique qui permettrait d'identifier la forme que pouvaient prendre ces échanges à l'âge du Fer offrent la possibilité d'explorer des hypothèses pour appréhender la structuration des relations sociales.

En résumé, l'espace domestique est étroitement lié au mode de production en fonction de l'espace disponible, mais aussi de l'agencement de ces espaces. En effet, dans les habitats à trame lâche, des activités artisanales et agricoles sont pratiquées en plein air, et peut-être que certaines nous échappent et pouvaient caractériser les espaces vides que l'on découvre aujourd'hui sur les sites. Sur les agglomérations à trame serrée, certaines activités manufacturières sont pratiquées dans les habitations ou les espaces à proximité, mais d'autres requièrent plus d'espace, comme les travaux agricoles qui devaient être pratiqués hors de

l'agglomération, c'est pourquoi ils semblent absents des sites. Il est possible qu'ils soient pratiqués hors de l'agglomération. Ainsi, l'organisation spatiale influence la mise en œuvre des activités de production. De la même manière, cet espace devait influencer le nombre d'individus présents dans les habitations et donc jouer un rôle dans le mode de production pratiqué puisque, selon l'organisation des tâches, une main d'œuvre plus ou moins importante est nécessaire.

Le mode de production, lié à cet espace domestique crée les rapports sociaux, ainsi la maison participe à établir ces relations. En effet, le mode de production domestique a tendance à créer une hiérarchie familiale afin de répartir les tâches entre les individus, le plus souvent selon le sexe et l'âge. Quant au mode de production semi-artisanal, il conduit les individus à établir des relations avec des groupes d'autres maisonnées, l'entraide étant un élément essentiel. Enfin, le mode de production artisanal, nécessitant des spécialistes, devait créer des rapports en fonction du statut de l'individu, de son activité (potier, métallurgiste, etc.).

Ces analyses anthropologiques confirment que la maison, en tant que lieu de production, crée le lien social par le biais d'échanges de biens ou de services. Ces relations revêtent des formes variées en fonction de la forme de la signification de la transaction. Cette ouverture disciplinaire permet à l'archéologue d'imaginer d'autres transactions que le commerce, même si c'est pour ainsi dire la seule qui fournit des indices matériels. Il faut envisager que certains objets découverts dans les habitations sont le résultat d'une transaction non commerciale, mais d'échanges rituels, de dons, de dot, etc. Caractériser la forme de l'échange ouvre des pistes pour appréhender les rapports sociaux.

Partie 5.2. Les activités rituelles, des représentations partagées

Les pratiques rituelles à l'âge du Fer, dans le Midi méditerranéen, ont une place importante dans l'espace domestique ; elles se matérialisent par la présence de nombreux dépôts de faune et d'objets interprétés comme des actes de commensalité, d'offrandes ou de restes sacrificiels. La fonction de ces rites peut être de protéger la maison de forces ou d'êtres invisibles (mauvais œil, forces obscures, etc.), de maintenir la communication avec le monde magico-religieux, de demander des faveurs à des êtres invisibles ou encore de créer du lien social entre les membres de la famille, du groupe et de la communauté. Mais, au-delà des fonctions de ces rituels, il faudra aussi nous pencher sur ce que les traces archéologiques peuvent nous dire de leur symbolisme, et, plus encore, de leur forme même (Houseman, 2002).

La réflexion sera menée exclusivement sur les activités rituelles car ce sont des pratiques observables, contrairement aux croyances qui sont labiles. Quelques éléments textuels décrivant la religion gauloise seront utilisés avec parcimonie comme des sources d'informations pour comprendre dans quel contexte ces pratiques ont lieu.

5.2.1 Définition et débat sur le rite en Anthropologie sociale

Le concept de rite a fait l'objet de nombreuses théories en sciences sociales témoignant de sa polysémie et de son polymorphisme. Si E. Durkheim le définissait comme : un ensemble de « *pratiques qui impliquent, par la croyance, un exercice de la pensée visant un contenu déterminé* » (Durkheim, 1925 : 50 cité par Cuisenier, 2006 : 23), C. Lévi-Strauss, qui l'a quasiment exclu de ses travaux, le dissociait quant à lui de tout exercice de la pensée (Cit. 39) (Lévi-Strauss, 1971 : 600 cité par Cuisenier, 2006 : 23). Il voit dans l'activité rituelle des

séquences d'actions répétées indéfiniment, point de vue qui sera fortement critiqué car les rites sont liés aux principes organisationnels d'une société (Cit. 40).

« L'opposition entre le rite et le mythe est celle du vivre et du penser », « le rituel représente un abâtardissement de la pensée consenti aux servitudes de la vie. »

Cit. 39 Lévi-Strauss, 1971 : 600

« C'est ainsi que Luc de Heusch fait valoir que, à défaut de mythologies explicites, certaines populations africaines, tels les Ndembus qu'étudie aussi Turner, ont une activité rituelle tout entière construite sur les mêmes oppositions et distinctions que celles structurant leur pensée du cosmos et de la société ».

Cit. 40 Cuisenier 2006 : 24

Les enquêtes ethnographiques ont montré depuis longtemps la multiplicité des objectifs donnés à ces rituels : si, dans certains contextes l'idée est d'obtenir le consentement d'êtres invisibles pour réaliser une action, dans d'autres, ils servent à acheter la protection ou la bienveillance du génie topique, à obtenir une compensation, ou encore à transmettre une âme au nouvel édifice (Lecouteux, Grambo, 2000 : 30). Par exemple, chez les Khmers rouges, au Cambodge, lors de la construction de la maison, des mets sont disposés autour du poteau principal qui soutient la poutre faîtière, afin d'établir un contrat d'alliance avec les entités surnaturelles pour obtenir leurs faveurs. Ce poteau est associé symboliquement à la femme, aux ancêtres et à la divinité protectrice de la maison. Les Khmers rouges peuvent également mettre en place sur la poutre faîtière un drap rouge sur lequel est peint un diagramme pour protéger la maison de toute

menace extérieure, magique ou non (maladies, bandits, fantômes, actes de sorcellerie) (Luco, 2006 : 5, 11).

La liste des pratiques rituelles à travers les sociétés dans les habitations est longue. C'est ce qu'illustre l'ouvrage de C. Lecouteux et R. Grambo (2000) à travers divers exemples plutôt généralisant. Ils mentionnent des animaux sacrifiés et déposés dans les fondations des habitations en Roumanie, des œufs cassés enfouis dans le sol des maisons en Catalogne, ou encore des éléments protecteurs incorporés dans les matériaux de construction en France (Lecouteux, Grambo, 2000 : 30). Ces dépôts de faune et d'objets divers, sont comparables à ceux découverts dans les murs, les seuils, les sols et les structures des maisons protohistoriques.

Mais analyser l'activité rituelle c'est aller au-delà de la compréhension de son sens, afin d'en percevoir toute la complexité. Tout au long de l'historiographie, elle a été étudiée selon différents points de vue. Certains ont privilégié une vision structuraliste et/ou fonctionnaliste (B. Malinowski, V. Turner, G. Bateson, etc.), toutes deux mettant en évidence : soit les conséquences de cette activité sur le groupe en terme d'organisation sociale, soit la manière dont le rite canalise des situations conflictuelles au sein de la société (conflits générationnels, sentiment de rébellion, etc.), ou des crises dans la vie personnelle (conflits inconscients dont le rite a pour fonction d'émanciper l'individu, d'être thérapeutique) (Houseman, 2002 : 533 ; 2009 : 129). Les symbolistes préfèrent analyser les valeurs ou les idées véhiculées par ces actions, ainsi que le sens qui leur est donné. Les intellectualistes considèrent que ces actions expriment une « vision du monde » d'ordre cosmologique (M. Griaule) ou des théories explicatives, tandis que les structuralistes préfèrent donner une description sémiologique en liant chaque symbole à d'autres domaines tels que les mythes, les proverbes, la tradition, etc. (E. Leach, J.-W. Fernandez) (Houseman, 2002 : 533 ; 2009 : 129-130).

Chacune de ces visions a ses limites, elles n'intègrent pas tous les éléments qui constituent le rituel, d'autant plus que souvent des messages contradictoires sont présents dans ces

cérémonies. L'action rituelle « *dépasse de très loin les fonctions sociologiques et/ou psychologiques qu'on peut lui reconnaître. À l'inverse, les significations qui peuvent être attribuées aux éléments du rite dépassent de très loin le cadre du rituel lui-même* » (Houseman, 2009 : 130).

Pour comprendre toute la complexité du rituel, c'est sa forme et sa structure qu'il faut analyser, car il se définit comme une série d'actions codifiées et répétitives, organisées dans le temps, qui font sens pour les individus qui les pratiquent (Yannic, 2010 : 11) et qui maintiennent l'ordre social (Cuisenier, 2006 : 18 ; Yannic, 2010 : 16). Cette action met en place une autre réalité, qu'on ne retrouve pas dans le quotidien du groupe qui la pratique, en mêlant des éléments habituellement incompatibles, issus de domaines différents (substance, cycle de vie, parenté, vie cérémonielle, etc.) (Houseman, 2002 : 534).

Dans une collectivité, la pratique de rites crée un lien entre les individus, une identité, et même une mémoire commune par la transmission des protocoles de mise en œuvre (Wulf, 2010). Une part individuelle existe puisqu'ils peuvent être personnalisés, bricolés, pour s'adapter à chaque situation (Le Breton, 2010 : 26). M. Houseman, par son étude du *Naven*, montre en quoi ce rituel est relationnel, avant de généraliser en s'appuyant sur d'autres activités rituelles (danse masquée, le chamanisme, les rites de passage, etc.). Le *Naven* est une forme de rituel particulière au cours duquel les individus s'échangent des rôles (homme/femme) en se travestissant et en adoptant le comportement de l'autre sexe de manière exagérée (Cit. 41), (Houseman *et al.*, 2009).

« Chez les Iatmul de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, lorsqu'on célèbre un Naven, les hommes se travestissent en femmes, et les femmes en hommes. Chacun prend la place de l'autre et se donne à voir. Naven, en Iatmul, signifie précisément « se montrer ». Ce qui a frappé les premiers observateurs, et avant tout Gregory Bateson, qui a longuement étudié les Iatmul au début des années 1930, c'est l'étrange tournure que prend inévitablement ce travestissement. Tout y est exaspéré à l'extrême : dans l'imitation qu'en font les femmes, l'orgueil du guerrier devient outrecuidance et hystérie. La féminité, dans l'image qu'en donnent les hommes travestis, devient moquerie cruelle, obscénité, menace d'inceste. Cette confrontation, où éclate au grand jour l'hostilité des sexes, peut aussi se transformer en proximité dangereuse, voire en un jeu de métamorphoses où la distinction (et donc l'identité) des uns et des autres risque de disparaître. Puis, subitement, après l'excitation bizarre qui marque la dérision réciproque, le ton change. Le Naven se termine dans une atmosphère totalement différente, où domine le sérieux, le silence, parfois même les pleurs. »

Cit. 41 Houseman et al., 2009 : 4

« Les actions et interactions des participants pendant sa célébration les engagent dans la construction d'un réseau complexe de relations rituelles » (Houseman et al., 2009 : 203) que ce soit par la transmission et l'apprentissage des codes du rituel ou par la condensation de relations rituelles. Un processus qui permet de différencier l'action rituelle, la psychologie individuelle et le comportement du quotidien en associant des relations antinomiques (affinité /consanguinité, paternité/maternité, masculin/féminin, alliance symétrique/asymétrique) (*ibid* : 41). Dans le cas du Naven des Iatmuls (Papousie-Nouvelle-Guinée) ce sont les enjeux autour de la procréation et de la sexualité à travers les relations d'alliance, d'ascendance, et entre les sexes (*ibid.*).

Ces relations rituelles, inexistantes dans le quotidien, sont construites à partir d'un « champ relationnel », en fonction du contexte (Cit. 42) et elles sont dynamiques. Leur rôle est d'actualiser ces relations, contrairement au quotidien, les relations ne subissent pas un ajustement progressif, mais c'est « *tout un ensemble de relations interconnectées qui évolue* » (Houseman, 2002 : 537). Le rituel induit une rupture à travers une expérience exceptionnelle (*ibid.*).

« Dans le Naven, ce champ relationnel se rapporte aux conditions qui définissent l'engendrement, de sorte que le travail symbolique du rite consiste en la mise en place d'un certain nombre de liens constitutifs de l'identité dans un univers de parenté. C'est par le rituel que s'opère une ouverture, depuis des liens congénitaux immédiats (parenthood en anglais), à des rapports plus indirects, intervenant sur le plan du système de parenté (kinship). »

Cit. 42 Houseman et al., 2009 : 204

Ces approches anthropologiques du rituel sont fort enrichissantes pour mieux comprendre comment aborder ce sujet, cependant elles restent pour l'archéologue relativement inaccessibles car les traces matérielles de ces rites sont succinctes.

En revanche, A. Testart a mené une réflexion sur les pratiques religieuses que sont le don, le sacrifice et l'offrande ; des rites que l'on attribue souvent aux dépôts de faunes, d'objets et de nouveau-nés découverts dans les habitations gauloises. Il conduit à nous interroger sur ce qui différencie ces pratiques d'actions rituelles démunies de tout caractère religieux. Selon lui, c'est ce principe d'« efficacité spécifique » qu'il définit comme un ordre spécifiquement religieux d'explication du rite contrairement au rite laïc (Cit. 43) (Testart, 2006 : 25). Peut-on à partir de

ces dépôts imaginer des pratiques religieuses, des gestes répétés qui induisent un principe spécifiquement religieux (un changement de substance, une intervention divine ou d'être invisible, des initiés) ?

« Chaque religion est « un ensemble organisé de rites et de croyances qui suppose la reconnaissance d'un principe spécifique d'efficacité qui structure sa vision du monde en même temps donne un sens à ses rites. »

Cit. 43 Testart, 2006 : 27

Par ailleurs, dans cet ouvrage l'auteur formule l'hypothèse que les éléments les plus significatifs dans une société inspirent le type de rites pratiqués (Cit. 44). La pensée religieuse a toujours *« une analogie très grande avec la vie réelle. Mais elle n'en est pas le reflet »* car elle imagine des entités irréelles et les rapports avec ces êtres irréels ne sont pas toujours calqués sur ceux entre les humains, seuls quelques éléments sont sélectionnés dans la réalité (Testart, 2006 : 149).

« Les transferts entre les hommes et les êtres surnaturels ressemblent fort aux transferts des hommes entre eux. »

Cit. 44 Testart, 2006 : 143

Prenons les trois exemples confrontés dans son ouvrage. En Asie, la dette est la morale sociale, elle crée des relations de dépendance à autrui. Tout dommage à l'encontre de quelqu'un rend le responsable redevable. Si la dette n'est pas acquittée un procès ou une vendetta a lieu. Lors d'un mariage, le mari doit offrir un prix et des buffles, le lignage de l'épouse lui offrira un prix

de valeur équivalente, seul le bétail n'est pas échangé. Si la dette ne peut pas être acquittée, le fiancé paye de sa personne et se met au service du lignage de l'épouse. Du côté des pratiques religieuses les exemples de cette dette sont multiples. Dès la naissance, les individus sont redevables à leurs ancêtres pour l'héritage et les droits de lignage transmis. C'est pourquoi les individus ont pour obligation de leur faire des sacrifices. Il y a également une dette « contractuelle » en raison d'un pacte de non-agression passé avec certains carnassiers. Ils tuent l'animal à condition que celui-ci ait pris du bétail. Si un chasseur tue un carnassier, il doit s'excuser en donnant sur sa tombe quinze figurines de buffles (Testart, 2006 : 82).

En Amérique, c'est le don qui caractérise la société et la religion. Le moyen d'obtenir du prestige dans la société n'est pas d'être riche mais de faire des donations. « *Donner, c'est donné à voir* » (Testart, 2006 : 98). Du côté des pratiques religieuses, les animaux ont des pouvoirs, il faut les remercier parce qu'ils font don d'eux-mêmes pour nourrir la population, devenir leur protecteur (des génies tutélaires). Dans ce but, des prières leur sont adressées ainsi que des offrandes (Testart, 2006 : 61-68).

En Australie, le don est réciproque, sans notion de hiérarchie, ni de dépendance, et cela se ressent dans la relation au monde surnaturel (Testart, 2006). En effet, chaque clan est associé à une espèce animale mais il n'y a aucune dualité entre les humains et les animaux. De la même manière, les objets sacrés n'ont pas de statut différent hiérarchiquement car ils sont transformés réciproquement avec les humains. Les êtres surnaturels du « Temps du Rêve » avaient des capacités supérieures à celles des humains, mais ils font partie du passé, ainsi ils ne sont pas opposés aux humains comme ils n'appartiennent pas au même monde.

La forme du rituel est donc dépendante de la vision du monde qu'a le groupe, les relations avec les êtres invisibles reproduisent certaines interactions entre les humains. C'est en tout cas l'hypothèse d'A. Testart, qui malgré son aspect universalisant et le fait qu'il faudrait tester les

limites de ce raisonnement sur d'autres sociétés, confirment que les rites ont des similitudes avec les relations sociales.

Si nos connaissances sur les relations sociales à l'âge du Fer sont quasiment nulles, en s'intéressant aux textes romains mentionnant la religion gauloise et surtout aux pratiques rituelles, il serait possible, non pas d'identifier les relations rituelles engendrées par ces rites, ce serait trop ambitieux en l'état des connaissances, mais commencer à poser certaines questions sur la forme et la structure de ces actions. Afin de pouvoir interpréter au mieux ces pratiques, il est nécessaire d'identifier, avec les connaissances à notre disposition, les éléments qui ont inspiré ces rites.

5.2.2. Connaissance sur le monde magico-religieux des Gaulois

La religion gauloise peut être appréhendée uniquement à partir de textes que les Romains ont écrit entre le I^{er} siècle av. n. è. et le II^e siècle de n. è., soit des périodes postérieures à notre champ d'étude. Ces textes sont relativement subjectifs et empreints de contradiction car les Romains comprenaient peu le fonctionnement de la société gauloise. Posidonios ou Strabon, pour ne citer qu'eux, décrivent trois catégories sociales liés à la religion : les bardes ou poètes qui chantent les louanges aux dieux, les *Vates* ou oracles qui s'occupent des cérémonies religieuses, et enfin les druides, à la fois des philosophes et théologiens (Brunaux, 2006 : 227). Mais certains personnages décrits ne sont plus d'actualité au II^e siècle de n. è., étant issus d'une époque passée, antérieure à celle des auteurs cités. Par ailleurs, la religion romaine est d'une composition tripartite et celle-ci est juxtaposée au système gaulois, modifiant peut-être la réalité (*ibid.* : 229). Lorsque ces auteurs décrivent les dieux gaulois, les appellations sont traduites en latin, les fonctions attribuées à ces divinités, sur le modèle du système religieux romain varient,

et la hiérarchie entre les êtres invisibles change d'une région à l'autre (*ibid.* : 232). Ces sources sont donc difficilement utilisables pour décrire la société gauloise.

Les sources archéologiques montrent l'apparition de grands lieux de cultes gaulois en France septentrionale à partir de la fin du IV^e et du début du III^e siècle av. n. è., avec notamment les sanctuaires de Gournay-sur-Aronde (Fig. 206) (Oise, Hauts-de-France), de Ribemont-sur-Ancre (Somme, Hauts-de-France), de Corent (Puy-de-Dôme) (Arcelin *et al.* 2003, Poux *et al.* 2002), de Montmartin (Oise), de Saint-Just-en-Chaussée (Oise), d'Estrées-Saint-Denis (Oise), de Bennecourt (Yvelines) ou encore, de Fesques (Seine-Maritime) (Poux, 2018). Ces lieux de cultes sont matérialisés par des enclos quadrangulaires d'une dizaine de mètres de côté, des fossés, parfois d'un porche monumental et de murs ornés d'offrandes d'armes, d'animaux et de bucranes. Les formes que revêtent ces sanctuaires sont multiples, selon les régions et la période. Deux types de sacrifices ont été mis au jour : des bœufs entiers jetés dans des fosses et de jeunes animaux éviscérés, en partie consommés dans le cadre de rite de commensalité (Brunaux, 2006 : 243-249). Des armes, ou des crânes humains pouvaient être exposés sur les façades. Les offrandes végétales sont en revanche mal connues en raison de leur mauvaise conservation.



Fig. 206 Restitution du sanctuaire de Gournay-Sur-Aronde (Aquarelle J.- C. Golvin, Errance)

En Gaule méditerranéenne, ces lieux ont été découverts plus tardivement dans l'histoire de la recherche. Des sites tels que Roquepertuse (Velaux, Bouches-du-Rhône), Entremont (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône) ou Glanum (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône), équipés de portiques monumentaux à partir du III^e siècle av. n. è., sont identifiés comme sanctuaires. Ils ont livré des blocs décorés, des statuts de guerriers (Fig. 208) et des « masques reliquaires » (Fig. 207) en l'occurrence (des linteaux de pierre dans lesquels ont été creusés une ou plusieurs alvéoles céphaloïdes destinées à exposer des crânes humains). Les crânes fichés sur des supports portent parfois des traces de clous prouvant leur exposition. Ces alvéoles céphaloïdes sont également mis au jour sur des sites d'habitats plus anciens : Pech Maho (Sigean, Aude), Saint-Pierre-les-Martigues (Martigues, Bouches-du-Rhône), Le Cailar (Gard). Les statues de guerriers sont connues depuis le VII^e siècle av. n. è. et leur iconographie n'a pas cessé d'évoluer jusqu'au II^e siècle av. n. è. Elles sont souvent interprétées comme des objets de culte en hommage aux héros, alors que l'exposition de crânes humains serait liée à une célébration pour les ancêtres, ou bien, dans le cas où il s'agirait de crânes d'ennemis, à une affirmation de puissance (Roure *et al.*, 2011). Malheureusement, actuellement l'archéologue n'a aucun moyen de déterminer la relation entre ces crânes et les habitants de l'agglomération, peut-être que la progression des analyses ADN dans l'avenir permettra de répondre à ces questions. D'autres sites sont interprétés comme des lieux de culte en raison de leur longévité, de l'abondance d'objets rituels comme c'est le cas au Mas de Causse (Lattes), où, dans un dépôt du V^e av. n. è., ont été découverts 313 disques perlés en bronze de typologie étrusque, volontairement perforés avant leur enfouissement (Py, 2012 : 337).



Fig. 207 linteau de Glanum avec les traces et la marque de fixation de crâne, fin IIe, début Ier siècle av. n. è. (Roure et al., 2011 : 34, fig. 8)

Fig. 208 Statut guerrier assis de Roquepertuse (Route et al., 2011 : 76, fig. 51)

Ainsi, les données relatives aux pratiques rituelles de l'âge du Fer en France septentrionale et dans le Midi montrent leur importance dans cette société. Des objets sont offerts aux êtres invisibles dans le but de rendre hommage à des héros, des ancêtres ou bien de faire un don à des divinités. D'après les sources textuelles romaines, ces cultes pratiqués dans des espaces publics étaient réalisés par des individus ayant un statut spécifique (druides, bardes, *vates*). Ces offrandes et sacrifices caractérisent-ils une dette contractée par les humains envers des êtres invisibles, un don à des entités considérées comme supérieures, ou bien un don réciproque ?

Ces textes et vestiges permettent d'avoir une première idée de la forme et du sens des pratiques rituelles dans l'espace « public » à l'âge du Fer. Mais, aucun récit ne décrit les rites pratiqués dans la sphère domestique. Pourtant, les archéologues interprètent certaines pratiques particulières, attestées dans plusieurs habitations (dépôts d'objets ou d'ossements animaux, des inhumations de nouveau-né), comme des activités rituelles. Dans la sphère domestique, des pratiques cherchent également à établir un lien avec des êtres invisibles.

5.2.3. Les dépôts de nouveau-nés dans l'habitat : un rite significatif

Les dépôts de nouveau-nés découverts dans les habitations, sont ceux qui ont le plus animé de débats. Leur présence, dans certaines habitations protohistoriques et sous de multiples formes interroge notamment sur la place de cet être dans la famille et sur les raisons qui peuvent expliquer un tel traitement par rapport à d'autres individus, enterrés dans des nécropoles. Ce traitement du corps d'un nouveau-né décédé est un phénomène observé dans quelques sociétés, et les ethnologues travaillant sur ce thème ont pu observer plusieurs raisons expliquant qu'un traitement spécifique est parfois réservé à cet individu : infanticide, deuil lourd de signification ou bien statut de cet être.

5.2.3.1. La familiarité avec la mort

Le taux de mortalité peut avoir un impact sur la manière dont les individus perçoivent la mort des nouveau-nés. En effet, dans les sociétés préjénériennes, il est fréquent que la grossesse n'arrive pas à terme, le risque de la naissance de prématurés étant très fort à partir du sixième mois et s'accroissant jusqu'au terme. Il est courant que les nouveau-nés meurent lors de l'accouchement, où les premiers jours qui suivent, pour des raisons pathologiques (taille du bassin, mauvaise position du fœtus, etc.) ou bien parce que la survie d'un prématuré est difficile à cause de la survenue de troubles respiratoires ou digestifs (Dedet, 2008 : 10). Des facteurs exogènes comme le climat, l'hygiène de vie, la qualité de l'eau, l'alimentation ou la promiscuité avec les animaux conduisent à des rhumes, catarrhes, bronchites et autres maladies épidémiques mortelles. Jusqu'au début du XX^e siècle, 25 % des nouveau-nés décédaient ainsi avant l'âge d'un an, alors qu'aujourd'hui, ils ne sont plus que 0,2 % (Morel, 2004).

Une mort naturelle peut donc être la cause du décès de ces êtres qui sont enterrés dans les habitations, d'autant plus que les prématurés et les nouveau-nés morts dès les premières semaines de leur existence sont très rarement inhumés dans les nécropoles, il s'agit de 0,3 % des cas (Dedet 2008 : 112). Les corps d'enfants découverts dans les cimetières protohistoriques sont des exceptions (dans 0,4 % des cas), et n'ont pas de mobilier d'accompagnement. Seules les dépouilles de jeunes enfants, de plus d'un an, sont mises au jour dans les nécropoles et traitées comme des adultes. L'enterrement dans l'espace domestique n'est pas pour autant un automatisme non plus puisque selon une étude de B. Dedet sur 139 inhumations périnatales connues dans le Midi, seules 10 % se trouvent dans un tel contexte (Dedet, 2008 : 152). Est-ce que la fragilité de ces vestiges fait qu'ils sont très peu conservés, ou bien ces individus sont-ils enterrés dans d'autres lieux qui nous sont encore inconnus ?

Certains chercheurs pensent que le fort taux de mortalité crée une forme de familiarité avec la mort ; d'autres montrent que ce sont les habitudes de pensée du groupe, la manière dont ils perçoivent les nouveau-nés, qui influencent ce rapport à la mort. Pour démontrer cette idée, J. Noret confronte deux études. La première menée dans les Favelas au Brésil en 1992 par N. Scheper-Hughes met en évidence que, dans cette société, la banalisation des morts périnataux crée une forme d'indifférence car les parents sont peu affectés, les funérailles réduites et parfois même ce sont les enfants qui sont chargés d'enterrer ces morts. Mais il écarte les cas particuliers de parents qui souffrent de cette perte, et ne prend pas en compte le fait que les mères ne sont pas autorisées à montrer leur peine, car le nouveau-né est voué à devenir un ange. Une autre étude en pays Papel (Guinée-Bissau) explique au contraire que, même si la mort périnatale est omniprésente, le décès d'un nouveau-né est un coup dur pour la famille, pour qui l'enfant est, dès sa naissance, considéré comme la réincarnation d'un ancêtre et donc comme un individu. De plus, le statut de la femme augmente avec le nombre d'enfants qu'elle met au monde. Ainsi « *un contexte de forte mortalité infanto-juvénile, par exemple, ne débouche pas fatalement sur une tolérance plus grande aux décès d'enfants, et une formule comme celle de « familiarité avec la mort », qu'on lit parfois pour décrire ce que serait le rapport à la mort des sociétés africaines par exemple, est évidemment trop lapidaire* » (Noret, 2009).

Même si le taux de mortalité est fort durant l'âge du Fer, il ne démontre en rien que les parents étaient indifférents à la mort de leur nouveau-né, en revanche le statut qu'ils donnent à cet être peut avoir un impact sur son traitement, sur le sens que la famille attribue à ces funérailles.

5.2.3.2. Le statut de l'enfant lors du décès

La naissance d'un enfant est un phénomène biologique, mais aussi social, car pour être considéré comme un être humain complet, il doit être intégré à la communauté (Godelier, 2004).

« Un enfant mort n'est qu'un être humain potentiel ; il n'a pas encore atteint un statut social »³⁴ (Goody, 1962 : 452). En fonction des sociétés, l'intégration au groupe peut se faire à des moments différents.

La majorité des sociétés passent par la dénomination, afin de l'inclure dans une lignée familiale et de lui donner une existence juridique, car tant qu'il n'a pas de nom, pas d'état-civil, il n'existe pas pour la société. Dans la Grèce classique, l'enfant doit passer le rite des amphidromies le 7^{ème} jour suivant sa naissance afin qu'un nom lui soit attribué et qu'il soit présenté au voisin. À l'âge du Fer, les enfants enterrés dans l'espace domestique pourraient alors avoir été considérés comme « incomplets », n'ayant pas encore été intégrés à la société. De plus, l'absence d'objets d'accompagnement, représentant l'identité, l'appartenance des morts, comme le dit L. Bruhl, marque ce statut particulier (Dedet, 2008 : 161). Si ces nouveau-nés, enterrés dans le sol des maisons, n'ont pas de statut social, comment sont considérés ces individus et comment se fait leur deuil ?

En Europe, de l'époque médiévale au XX^e siècle, pendant toute la période où le nouveau-né n'a pas de nom, où il n'est pas encore « complet », il est menacé par les forces obscures, de sorte que lorsqu'il meurt, le monde qu'il va intégrer est inconnu. Ce décès est alors considéré comme une « mauvaise mort », dangereuse pour la famille, car ces défunts peuvent revenir hanter les vivants (Giraud, 2011). Dans de tels cas, l'enfant est enterré soit dans des lieux intermédiaires comme des carrefours, la lisière de forêts, l'espace domestique, soit en marge de la société

³⁴ Texte original : « *Un unwead child is only a potential human being; he has not yet achieved a social.* »

(*ibid.*). La mort d'un périnatal est perçue comme mauvaise et est cachée lorsqu'elle est induite par un décès prématuré ou bien par des problèmes survenus lors de l'accouchement (Grand-Séville, 2004 : 43). À l'inverse, le sens donné à ces morts est positif dans certaines sociétés. C'est le cas par exemple au Brésil, ou en pays Papel (Guinée-Buissau), où ils sont considérés comme des futurs anges.

Il est complexe de déterminer quel sens est donné aux morts périnatales protohistoriques. Actuellement, les données ne permettent pas de savoir si les défunts étaient déposés dans un sac ou dans un linceul. Cependant, l'étude anthropologique a révélé que les corps n'étaient pas emmaillotés, car souvent les membres sont disposés de manière asymétrique, les membres inférieurs repliés, les coudes et les genoux écartés du tronc. Pourtant, les textes antiques mentionnent l'emmaillotage comme une pratique essentielle pour éviter les déformations corporelles, mais surtout elle « *contribue à humaniser le nouveau-né en le faisant passer de la position fœtale à la station verticale* » (Dasen, 2003 : 150). En effet, la posture droite, les bras et jambes allongés, est celle qui est propre aux humains. En prenant cette position par l'emmaillotage, les nouveau-nés sont alors considérés comme des humains. Pour appliquer cette hypothèse aux dépôts périnataux gaulois, il faudrait arriver à démontrer que, à l'image des Romains, ils considéraient, l'emmaillotage et la position verticale comme étant un élément humanisant.

5.2.3.3. Infanticide

Durant la protohistoire, la théorie des sacrifices à caractère religieux est parfois proposée (Dedet *et al.*, 1991 : 95). B. Dedet entend par sépulture « *une forme de traitement solennel de la mort* » (Dedet *et al.*, 2018 : 421).

En l'absence de moyen de contraception, la pratique de l'infanticide peut être opérée dans le but de contrôler les naissances, comme c'est le cas chez les Korowais, en Nouvelle-Guinée, dans les années 1970. Les nouveau-nés n'étant pas considérés comme des humains complets, cet acte est accepté par la société et choisi dès la naissance. C'est pour cette raison que les femmes, en Nouvelle-Guinée, accouchaient au-dessus d'un trou aux marges du village afin d'étouffer l'enfant avec des feuilles et de l'enterrer sur place (Bonnemère, 2009). C'est aussi l'analyse faite par A. Tillier entre 1825 et 1865 des infanticides en Bretagne : « *L'origine rurale des criminelles, pour qui la mise à mort des animaux est un acte banal, la familiarité des hommes du XIX^e siècle avec la mort, l'importance de la mortalité infantile atténuent sans doute à leurs yeux la portée de leur acte. D'autant que pour nombre d'entre elles, le nouveau-né n'est pas encore une personne* » (2001 : 400).

Les raisons peuvent être économiques ou sociales, telles que la charge lourde de l'éducation, le prix de la nourriture ou bien une relation adultère, une compensation matrimoniale pas encore payée, ou (par exemple en Nouvelle-Guinée) si le père est décédé pendant la grossesse. Il peut également y avoir des raisons esthétiques ou médicales, ainsi lorsque les enfants ont des malformations (Bonnemère, 2009). Dans les sociétés Bariba et Dogon de l'Afrique de l'Ouest, si l'enfant est mal né (de manière prématurée, par le siège, avec des dents, le visage tourné vers le ciel, etc.), celui-ci est considéré comme pouvant apporter le malheur, attirer des sécheresses ou des inondations, l'incendie de la maison, des invasions d'insectes, la mort des troupeaux, etc. Toute la communauté étant menacée, l'infanticide est alors perçu comme nécessaire

(Grand-Séville, 2001). En Afrique noire, la décision revenait aux aînés du lignage, et ce, dès l'accouchement ; l'enfant était isolé dans une pièce ou dans une jarre, ni lavé, ni alimenté, et c'est un homme spécialisé qui venait effectuer l'acte par noyade, étouffement ou en abandonnant l'enfant dans la brousse (*ibid.*).

Les vestiges archéologiques ne permettent pas de distinguer le sexe des nouveau-nés et donc de mettre en évidence une sélection genrée, tout comme il est complexe de mettre au jour des difficultés lors de l'accouchement, ou les raisons sociales d'un infanticide.

Les renseignements fournis par les données archéologiques mettent en évidence des sépultures avec peu ou pas d'objets. Il est possible que ces nouveau-nés soient enterrés dans les habitations parce qu'ils sont peu considérés, ou qu'ils ne sont pas intégrés à la société. La pratique de cet ensevelissement peut marquer un rite funéraire ou bien une action visant à faire le deuil de cet être. Mais pour parler de pratique rituelle d'autres éléments doivent argumenter l'hypothèse.

5.2.3.4. Une action ritualisée ?

Certains éléments vont dans le sens d'une pratique rituelle, tandis que d'autres contredisent cette hypothèse. L'aspect détérioré des dépôts et la construction de structures par-dessus laissent penser qu'aucune attention particulière n'a été portée à leur préservation. Pourtant, aucune inhumation ne se superpose à une autre, ce qui suggère qu'elles ont pu être signalées visuellement, ce que confirment parfois des pierres disposées au-dessus. La fréquente proximité des parois pourrait avoir pour objectif de protéger le défunt des activités de la vie quotidienne, en les éloignant des espaces de circulation. Exceptionnellement, ces dépôts sont liés à des structures particulières telles que des foyers et des dépôts métallurgiques, comme c'est le cas

au Puech de Mus (Saint-Eulalie-de-Cenon, Aveyron). Tous ces éléments, parfois contradictoires, ne permettent pas de confirmer l'hypothèse d'un rôle rituel.

Un lien peut être établi avec des événements qui ont lieu au cours de l'histoire de l'habitation. En effet, ces inhumations sont présentes dans les niveaux de destruction et d'abandon, mais elles sont aussi présentes dans des fondations, des réaménagements ou encore des sols d'occupation.

Finalement, le seul élément qui laisse envisager un traitement rituel de ce défunt est la position presque systématique en décubitus latéral droit ou gauche, ce qui reste mince pour formuler une telle hypothèse. Qu'il s'agisse d'infanticide ou de mort naturelle, le mort peut être traité de manière similaire et le décès être marqué par une forte signification symbolique. Ce rite construit des relations entre les humains et ces êtres décédés prématurément, mais aussi entre les individus partageant le deuil. De la même manière, la pratique rituelle consistant à créer des dépôts de faune et d'objets devait construire des liens entre les individus autour d'une pratique commune.

5.2.4. Les dépôts de faune et d'objets

Les dépôts de faune sont connus dans de nombreuses sociétés. Les différentes théories élaborées à leur sujet par E. Tylor (1871), M. Mauss (1921), E. Durkheim (1925), E. Evans-Pritchard (1937 traduit en 1972), L. de Heusch (1974), M. Détiéne (1990), ou encore M. Griaule (1992), montrent qu'il s'agit de formes multiples d'échanges avec un monde surnaturel et entre les humains. Pour essayer d'appréhender cette pratique rituelle et son lien avec l'espace domestique, il est nécessaire de questionner sa forme, puis la fonction que pouvait avoir cette pratique.

5.2.4.1. Le choix des animaux

Les informations recueillies dans les publications de certains sites et l'Atlas UDO (La Monédière, Lattes, l'Agréable, Le Moulin, La Ramasse, Montlaurès, Île de Martigues, Gailhan, Peyrac-sur-Mer, Nages et Ambrussum) ont permis d'observer que les animaux utilisés pour ces dépôts se divisent en deux catégories. La première est celle des animaux domestiqués, avec un panel actuellement reconnu de dix dépôts d'ovin-caprins, six de chien, quatre de bovidés, un de porc et un de coq sur 38 dépôts relevés³⁵ (Fig. 209).

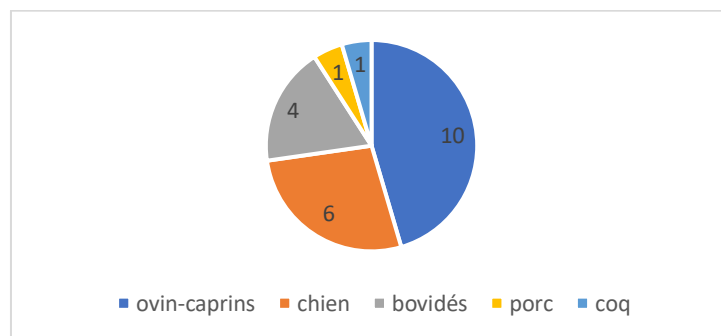


Fig. 209 Graphique représentant le nombre de dépôts par type d'animaux domestiques sur les 38 inventoriés

Le second est celui des animaux sauvages, comme les serpents, les oiseaux, les petits animaux (rongeurs) et les poissons. En raison de cette opposition entre bétail et animaux chassés, L. Heusch et E. Leach pensent que l'élément clé de ces rites est la domestication, cet instant où ces deux catégories animales ont été dissociées (Bonte, 1999 : 79). Le fait est que chaque animal sacrifié peut avoir sa propre symbolique. Selon Pline, l'enfouissement d'un serpent sous un seuil, permet d'attirer le bonheur (Pline Hist. Nat. 29, 67 cité par Belarte, Chazelles, 2011 : 175), car pour les Romains le serpent et l'oiseau sont associés aux *Lares*, des divinités protectrices de la maison et de la famille (*ibid.*), alors que pour les Chrétiens, il a une

³⁵ Inventaire non exhaustif issu de l'Atlas UDO, Roure *et al.*, 2011 ; Dedet, Schwaller, 1990 ; Fabre, 1990 ; Chazelles, 2011 ; Fabre, Gardeisen, 1999 ; Ropiot, Mazière, 2007.

connotation négative, voire maléfique (*ibid.*). Chez les Gaulois du Midi, sur les deux serpents connus, un a été enseveli sous un niveau de sol, lors de l'installation ou de l'occupation, et l'autre sous une banquette, ce qui laisse penser que ces positions, liées à l'occupation de l'espace, pourraient avoir une valeur protectrice.

Archéologiquement, peut-on distinguer les dépôts d'animaux sauvages à vocation protectrice des sacrifices de bétails pour lesquels on observe parfois des traces de découpe, suggérant que ces animaux ont été en partie ou totalement consommés ? Ces découpes ne sont pas si fréquemment mises en évidence (seuls quatre exemples sur 38), probablement en raison des difficultés à analyser de tels éléments sur des os en mauvais état. Mais peut-on observer deux pratiques rituelles différentes ?

5.2.4.2. Quelle forme peut prendre le rite ?

Ces traces de découpes sur les os signalent que ces animaux ont pu être consommés, dans le cadre de repas sacrificiels, ce que confirme la présence sur certains sites comme La Monédière de grandes fosses dans lesquelles se trouvent des restes de « banquets ». Si certains dépôts comprennent des animaux entiers, d'autres sont constitués uniquement de certaines parties de l'animal.

Ces actions rituelles peuvent être réalisées en fonction de périodes difficiles (disettes, catastrophes naturelles, maladies, etc.), ou bien pour des fêtes (mariage, fêtes religieuses, naissance, etc.). Le fait que ces dépôts ne soient pas présents dans toutes les habitations laisse penser qu'il ne s'agit pas d'un événement calendaire, annuel, ou saisonnier. Cet acte paraît plutôt ponctuel ou réservé à certaines maisonnées, même si les données peuvent être ici biaisées. Les données chiffrées ne sont peut-être pas représentatives de la réalité car les maisons ne sont

pas toujours fouillées entièrement, la stratigraphie est parfois dégradée ou les vestiges mal conservés.

5.2.4.3. La fonction religieuse et sociale du sacrifice animal

La fonction religieuse du sacrifice peut prendre plusieurs formes. E. Westermarck fut un des premiers à voir dans le sacrifice animal un moyen d'expiation ou de détourner des forces obscures (Rivière, 2005 : 438). E. Evans-Pritchard confirme que le sacrifice est perçu chez les Nuers (Soudan) comme expiatoire, il permet de communiquer avec le monde surnaturel et de se purifier (*ibid.* : 441). Selon M. Griaule chez les Dogons au Soudan français, ou J. Chelhod chez les populations d'Arabie occidentale, l'immolation de l'animal permet de nourrir la divinité, qui peut alors restituer cette force pour aider les humains. Ainsi, le sacrifice est un moyen d'entretenir la puissance divine (Griaule, 1940 cité par Rivière, 2005 : 442).

Ces rites établissent une communication avec le monde des dieux par l'intermédiaire d'une offrande. M. Mauss définit le sacrifice comme un "*procédé qui consiste à établir une communication entre le monde sacré et le monde profane par l'intermédiaire d'une victime, c'est-à-dire d'une chose détruite au cours de la cérémonie*" (Mauss, 1968 : 302 cité par Rivière, 2005 : 433).

D'autres anthropologues s'intéressent plutôt à la fonction sociale de ces sacrifices, car il permet de créer une cohésion sociale en liant la population autour de pratiques communes et en forgeant une identité collective. C'est l'idée développée dans les années 1980 par M. Détiéne et J.-P. Vernant lors de leur étude du monde grec. L'analyse du banquet rituel dans l'Antiquité grecque permet d'observer que c'est un groupe ou une communauté politique qui autorise le sacrifice.

Par cet acte et la consommation, qui donnent des forces aux humains et aux dieux, la cohésion du groupe social est renforcée (Cit. 45) (Détienne *et al.* 1979 : 25).

« *C'est la participation à un groupe social ou à une communauté politique qui autorise la pratique du sacrifice et y trouve en retour de quoi confirmer la cohésion du groupe et la cohérence de l'image de la communauté en regard des puissances divines.* »

Cit. 45 Détienne et al., 1979 : 25

Plus récemment, l'étude conduite par M. Demanget à Oaxaca a montré que le sacrifice de commensalité (les *mayordomías*) a plus pour vocation de faire interagir les individus que de communiquer avec le monde invisible. Ces banquets opulents, excessifs et pratiqués dans les espaces publics, sont ostentatoires. Ils sont mis en place en 1942 par un groupe de commerçant, associé à l'essor commercial, il revêt une dimension économique (Demanget, 2013). Ces actes rituels se poursuivent dans l'espace domestique, par la récupération d'objets utilisés pendant la cérémonie (Cit. 46). Ces cérémonies ont pour objectif « *de valoriser les échanges entre humains par l'entremise de la nourriture* » (*ibid.* : 8), elles permettent de faire circuler l'énergie, la force entre tous les êtres (humains et non-humains) par le regard, la parole et la nourriture.

« L'importance du repas (avec le nombre de bœuf tué), la performance spéculative de la loterie, le nombre de participants aux processions, sont les supports de la force de la *mayordomía*. Cette force est d'ailleurs concrètement réutilisée par la suite dans les pratiques magico- religieuses domestiques. Les bougies et les rameaux qui ont servi pour la procession sont alors gardés dans les chaumières pour la réalisation de purifications rituelles (*limpias*). »

Cit. 46 Demanget, 2013 : 6

Dans certains cas, c'est un moyen de résoudre des situations de crise dans le groupe. R. Girard affirme dans son ouvrage « *violence et le sacré* » (1972) que le sacrifice est une manière de transférer la violence de la société vers une victime de substitution, endiguant la violence au sein du groupe (Rivières, 2005 : 444).

La forme du rite, peut s'inspirer des relations établies entre les humains dans le quotidien comme l'avait remarqué A. Testart (2006) (début du chapitre). C'est ce que confirme l'étude P. Bonte qui a observé une répartition égalitaire des portions de l'animal sacrifié selon les règles égalitaristes appliquées dans la société Masaï (Afrique de l'Est) (Bonte, 1999 : 83). Chez les Grecs, M. Détiéne et J.-P. Vernant notent que la distribution de l'animal sacrifié dépend du statut des habitants, les morceaux privilégiés qui sont les cuisses, les hanches et les épaules sont données au prêtre, au roi et aux premiers magistrats. Ils distinguent le cru du cuit, la chair des abats, le rôti du bouilli en fonction des ayants-droits (*ibid.*). Le rite peut donc refléter l'organisation sociale du groupe et contribuer à sa construction.

Ces exemples illustrent peu les pratiques rituelles dans l'espace domestique. Même si l'on connaît de manière très ponctuelle des traces de grand banquets pratiqués dans l'espace public à l'âge du Fer, tel qu'à La Monédière (chapitre 2.3.), ou bien plus tardivement dans des enclos

ou des sanctuaires, les données ne permettent pas de généraliser cette pratique à l'ensemble de la société.

Les rites domestiques devaient se pratiquer par petits groupes, dans l'espace intime que sont les habitations, car les restes de faune et de céramique découverts dans ces fosses, de quelques centimètres de diamètres, ne sont pas importants en volume. Généralement se trouvent quelques os d'un ou deux animaux (chapitre 2.3.). Le rite n'avait donc pas pour vocation d'être ostentatoire ni opulent. La même discrétion caractérise les inhumations des nouveau-nés qui ne sont pas fortement marquées dans l'espace. Ces pratiques devaient réunir les individus autour d'actions communes qui avaient peut-être pour objectif de communiquer avec les êtres invisibles.

Ils pouvaient avoir lieu à des moments clés dans l'histoire de la maison comme sa fondation, l'installation des habitants ou bien avant l'abandon puisque, dans certains cas, ces dépôts étaient découverts sous les niveaux d'occupation ou de destruction (chapitre 2.3). Mais ils semblent relativement ponctuels, n'étant pas présents dans toutes les habitations. Est-ce lié à un biais des données en raison de leur mauvaise conservation, ces rites étaient-ils pratiqués uniquement chez certains individus ? Des individus particuliers tels que des *Vates* étaient-ils présents ou était-ce restreint au groupe familial ?

Les dépôts de faune et/ou d'objets comprenaient de la viande, des végétaux et des boissons compte tenu de la présence de vaisselle. Les animaux domestiques semblent en partie être consommés, contrairement aux animaux sauvages. Y avait-il une distribution des parts en fonction de l'organisation sociale ? Qui participait au rituel ?

Ces rites s'adressaient-ils aux mêmes individus que ceux pratiqués dans l'espace public, c'est-à-dire à des divinités, telles que celles décrites par les Romains, des héros guerriers souvent représentés sur des statues ? Ou encore des ancêtres ?

Si la structure intimiste de ces rituels domestiques peut-être supposée, il serait ambitieux et risqué de formuler des hypothèses sur le sens à donner à ces dépôts rituels. La multiplication de l'étude de ces fosses, en comparant le type d'animal présent, les pièces consommées, la quantité, le contexte de création de ce dépôt par rapport à l'histoire de l'habitation sont autant d'éléments qui permettront d'aller plus loin dans l'analyse et d'émettre des hypothèses plus précises sur la forme et la structure relationnelle de ces rites. La multiplication des données sur les nouveau-nés, et peut-être la découverte de leur inhumation hors de l'habitat, modifieront la perception que nous avons de leur traitement et du sens à donner à cette pratique.

Étant pratiqué dans l'espace domestique par un groupe restreint, il faut relier ces actions rituelles aux individus qui habitent le lieu. Ces groupes domestiques devaient former des familles, dont la structure, difficilement identifiable à partir des vestiges archéologiques, peut différer selon les sites, les habitations et le temps.

Partie 5.3. La maison : unité et propriété familiale

Le groupe de parenté a un rôle important dans la production mais il est aussi étroitement lié à la maison, car les individus réunis dans une habitation sont, dans de nombreuses sociétés, reliés par des liens de sang. Au-delà de la composante biologique, ce lien est social et il réunit des individus qui ont un/des ancêtre(s) en commun autour d'une identité et des coutumes communes (Cit. 47) (Godelier, 2010 : 167).

« Le sang n'est donc pas seulement la représentation idéale d'une identité imaginaire projetée sur des individus concrets, c'est un concept qui donne un sens social à une composante vitale, concrète de ces individus concrets, un élément de leur corps qui simultanément les rattache directement à leurs ancêtres dont il est un don et à tous ceux qui ont reçu le même don en partage. »

Cit. 47 Godelier, 2010 : 167

La parenté se compose de plusieurs éléments : *« Les modes et groupes de descendance, la filiation, la famille, la résidence, les réalités matérielles et immatérielles héritées et transmises au long des générations qui se succèdent et se remplacent »* (Godelier, 2010 : 117). Les archéologues se sont plutôt concentrés sur la composante familiale et ont une vision relativement figée de la famille, tentant de définir un type de structure familiale caractéristique pour tout l'âge du Fer, généralement la famille nucléaire. Or cette composante est étroitement liée aux autres (résidence, filiation, descendance, biens transmis) et ces éléments dynamiques sont en perpétuelle évolution au même titre que la société ou la maison. Chaque individu peut avoir une vision et un vécu différent du même système de parenté (*ibid.* : 130). Par ailleurs,

d'autres types de rapports sociaux (castes, classes, etc.) peuvent venir se lier à ceux de la parenté ce qui fait grandement varier d'une société à l'autre, le poids de la parenté sur la société (Cit. 48) (Godelier, 2010 : 129).

« Et c'est parce que toutes sortes de rapports sociaux qui ne se réduisent pas à des rapports de parenté se logent en eux et se reproduisent en partie avec eux qu'il est impossible de savoir à l'avance quel est le poids de la parenté dans le fonctionnement de telle ou telle société à telle ou telle époque. »

Cit. 48 Godelier, 2010 : 129

La parenté laisse quelques rares traces matérielles de sa structure. C'est le cas de la maison, celle-ci est construite pour être le lieu de résidence d'un groupe d'individus. Afin d'identifier les liens entre ces personnes, l'analyse portera sur la classification des structures familiales, et des règles de résidence élaborées par les anthropologues. Nous réfléchirons également à la possibilité que plusieurs générations cohabitent dans cet espace.

La maison peut-être bien plus qu'un abri réunissant des individus liés par le sang, elle peut également être une propriété, liant ainsi les individus à travers l'appropriation d'un lieu. Un objet qui peut être transmis tant matériellement qu'à travers ses valeurs et ses représentations.

5.3.1. La structure familiale

Dans la littérature archéologique, l'idée qui prédomine est celle de maisons occupées par une famille nucléaire, composée de 4 à 5 personnes (Py, 2012 : 90, 162). Cette théorie est étayée par la faible superficie des habitations, puis par le fait qu'il faut compter environ 3 à 4 enfants pour assurer la reproduction démographique étant donné qu'avant l'apparition de la vaccination 50 % des enfants décédaient (Dedet *et al.*, 1991 : 95-97). Mais une des limites de cette approche est qu'elle ne prend pas en compte l'instabilité de la démographie. En effet, des facteurs psychologiques et la conjoncture peuvent avoir un impact important sur la fécondité et la natalité (Isoardi, 2013a ; 2008 : 23)³⁶. De plus, le raisonnement part du postulat que la famille à l'âge du Fer est nucléaire, or la variété des structures familiales est aussi grande que le nombre de sociétés humaines.

Plusieurs anthropologues ont réalisé des classifications des structures familiales, en fonction de critères différents. Pour C. Ghasarian cette classification se base sur le nombre d'individus et leurs relations. En effet, il distingue la famille nucléaire constituée des parents et des enfants, la famille élargie comprenant les germains et la famille étendue, avec deux unités nucléaires au minimum sur deux générations (Ghasarian, 1996). Alors que pour E. Todd cette division se base sur la notion de partage et d'héritage des biens. De son point de vue, la famille nucléaire a un héritage partagé également, entraînant une division des biens et plusieurs de ces unités peuvent co-résider dans une maison, ou dans un quartier. La famille communautaire, une forme de famille élargie avec un héritage également, est également instable économiquement, car à la mort du chef, la main d'œuvre constituant le groupe se dissout. La famille souche, où seul un

³⁶ Communication au séminaire « Marseille grecque et la Gaule : bilan et perspectives » - le 7 juin 2013, extrait d'un texte non publié.

enfant sera le successeur, est plutôt adaptée à une agriculture et une démographie faible (Todd, 2011).

La manière de distinguer les structures dépend du point de vue choisi, mais c'est également une construction historique et non une forme archaïque de la société (Todd, 2011 : 18). Elle évolue en fonction de l'économie, de l'idéologie, des rapports sociaux et des habitations (Cit. 49).

« Dans nos sociétés occidentales, caractérisées par un climat souvent humide et froid, les maisons sont construites en matériaux solides qui s'imposent à la structure de l'unité familiale, tandis que dans les climats chauds, l'habitat, fait de matériaux temporaires, s'adapte de façon souple aux transformations du groupe domestique, en ajoutant des pièces lorsque nécessaire. »

Cit. 49 Segalen, 2006 : 40

Pour M. Godelier, « *C'est l'évolution des rapports sociaux qui n'ont rien à voir avec la parenté qui finissent par pousser les individus, groupes à modifier les règles d'alliances, descendance, rapports de parenté* » (Godelier, 2004 : 669). La famille se modèle selon des phases d'élargissement et de rétrécissement en fonction de mariages, naissances, décès (Burguière *et al.*, 1994 : 82), et le fait de privilégier une ligne de filiation les rend vulnérables aux variations démographiques (absence de descendant, accroissement de la lignée), une forte hausse démographique conduisant à une segmentation du groupe en plusieurs lignées (*ibid.* : 66). Mais les facteurs extérieurs ne sont pas les seuls à transformer les structures familiales, un dynamisme interne leur est propre, « *leur donne à leur tour une véritable influence sur le processus social global* » (Bresson *et al.*, 2006 : 10). C. Lévi-Strauss l'avait bien compris et

disait : « *Il n'y aurait pas de société sans famille, mais il n'y aurait pas non plus de familles s'il n'y avait pas déjà une société* » (Burguière *et al.*, 1994 : 94).

Ces variations dans l'histoire, le temps et les sociétés ne sont pas linéaires, ce qui entraîne parfois la cohabitation de structures différentes (Burguière *et al.*, 1994 : 81). Ces observations soulignent la complexité de telles études en archéologie, elles permettent de sortir d'un schéma relativement figé.

L'analyse proposée lors d'une communication par D. Isoardi³⁷ (2013) sur l'unité familiale protohistorique, à partir des travaux d'E. Todd et de ses travaux sur la démographie, soulève la possibilité que les maisons gauloises aient abrité des familles nucléaires intégrées à un « enclos », où l'enfant marié fonde un nouveau ménage à proximité. Tout en étant autonome, il participe à des activités collectives. Les ménages résidant dans le quartier partageraient à l'âge du Fer des espaces de stockage, des fours collectifs et pratiqueraient une forme de solidarité (Isoardi, 2013b : 10).

Tout au long de ce travail, plusieurs pistes ont été ouvertes pour appréhender la composition de la famille gauloise. La principale idée à retenir est qu'il faut sortir d'un modèle unique, puisque les mutations socio-économiques et les transformations de l'habitat, étroitement liées à la structure sociale, sont nombreuses durant cette période (chapitre 3.2.). Même si la taille des maisons évolue peu, suggérant une certaine stabilité (chapitre 4.4.), le nombre d'individus n'est pas systématiquement dépendant de la surface habitée. En revanche, ce nombre peut évoluer en fonction de la main d'œuvre nécessaire pour la production (chapitre 5.1.). En effet, avec l'intensification de la production agricole et pastorale, la spécialisation artisanale, le besoin en main d'œuvre a augmenté ce qui peut conduire les familles à s'agrandir. En confrontant les

³⁷ D. Isoardi, données issues d'un papier non publié après une communication. 2013 : De l'étude des maisons de l'âge du Fer à des considérations sur les structures familiales des sociétés protohistoriques du Sud-Est de la France. 2013. Table-ronde « Genre et parentés à Marseille et en Gaule préromaine », à la MMSH d'Aix-en-Provence, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02148233>

données, il a été mis en évidence que le type de site et la forme des habitations, standardisées dans certaines agglomérations, très hétérogènes sur d'autres, peuvent être liées à une cohabitation de structures familiales différentes (chapitre 4.4.). D. Isoardi a déjà mentionné la possibilité que les grandes maisons à plusieurs pièces de la fin de l'âge du Fer aient pu être occupées par des familles beaucoup plus grandes, peut-être de type communautaire, alors qu'à côté, les maisons simples appartiendraient à des unités de type nucléaire (Isoardi, 2013b : 10)³⁸.

L'analyse détaillée de la structure spatiale des sites, catégorisés comme à trame lâche et serrée, a permis de supposer l'existence de nombreuses différences dans les rapports sociaux établis entre les individus. Sur les premières agglomérations, même si de larges espaces séparent les habitations, les nombreuses aires collectives suggèrent que ces individus peuvent être reliés par des liens de sang. Ces quartiers pourraient abriter des familles étendues logées dans plusieurs habitations. Chaque foyer serait autonome mais ils partageraient une forme d'entraide, des aires de stockage et réaliseraient des activités en commun (chapitre 4.3. et 5.1.). La seconde possibilité est qu'il s'agit de plusieurs familles nucléaires, partageant un même espace.

Les habitats à trame serrée ne possèdent pas ces espaces communs ce qui suggère une absence d'activités collectives. Si les relations de voisinage doivent être très développées, en raison d'une forte proximité physique, chaque famille pratique en revanche ses activités à l'abri des regards extérieurs et l'étroitesse de ces habitations laisse à penser qu'il s'agit de familles nucléaires. Ainsi, si sur les sites à trame serrée, il est compliqué d'aller à l'encontre de l'hypothèse de familles nucléaires, ce modèle ne peut pas être systématiquement apposé à toutes les formes d'habitats, de sorte qu'il faut envisager des situations différentes selon l'organisation spatiale.

³⁸ *ibid.*

Les hypothèses formulées sur la structuration familiale doivent s'adapter à chaque contexte en prenant en compte la forme de l'habitation, celle du site, ainsi que le cadre socio-économique existant. Cependant, la structure familiale n'est pas le seul élément qui influence le nombre d'habitants par maison, le nombre de générations qui cohabitent et les règles de résidence, jouent également un rôle.

5.3.2. Des cohabitations intergénérationnelles ?

La famille se compose également de plusieurs générations qui parfois peuvent cohabiter. Mais avant de pousser la réflexion, il est nécessaire d'interroger le concept même de génération. En effet, il s'agit d'un outil méthodologique créé par les historiens du XIX^e siècle pour mesurer le temps social. F. Mentré, considère « *que les générations scandent les rythmes de l'histoire et que la durée de ces rythmes, tout en étant variable, reste proportionnée à la durée des êtres* » (Mentré cité par Attias-Donfut, 1988 : 40). Il distingue les générations sociales définit en fonction de changements sociaux (une génération apparaît tous les 10 ans, et dure en moyenne 30 ans), familiaux (30 ans séparent deux générations), spirituels (une école, un progrès) et historiques (des périodes). Selon C. Attias-Donfut « *La génération désigne un rapport de filiation, qu'il soit biologique ou classificatoire comme dans les sociétés organisées sur le système des classes d'âge ou des classes générationnelles, mais elle désigne aussi une cohorte, ensemble de personnes ayant à peu près le même âge* » (Attias-Donfut, 1988 : 43). Une génération est relative à une temporalité ainsi qu'aux autres générations, et n'est définissable que par rapport à ces caractéristiques (Attias-Donfut, 1988 : 44).

Le nombre de générations occupant une habitation varie selon les sociétés : si seulement deux se côtoient au XXI^e siècle en Europe, au début du XX^e siècle en revanche, les grands-parents,

parents et enfants vivaient généralement sous le même toit (Bonvalet *et al.*, 2006 : 276). Parmi de multiples exemples, on peut citer certaines sociétés actuelles en Afrique, comme les Luo du Kenya ou les Dogons du Mali, dont les habitations abritent trois à quatre générations (Dietler, Herbich, 2009 : 13 ; Lane, 1993 : 181).

Dans les sociétés modernes, une génération familiale est donc généralement estimée à 30 ans, âge moyen autour duquel une femme donne naissance à la nouvelle génération qui lui succédera. Mais, la durée de vie des individus n'est pas tout à fait identique à celle d'aujourd'hui et cela pourrait modifier ce chiffre définissant une génération.

Les études sur la durée de vie des individus dans les sociétés passées sont complexes, car les sources d'informations sont lacunaires. Certaines études menées sur l'Antiquité, à partir des inscriptions funéraires grecques et romaines, mentionnent que « *l'âge moyen au décès est 29-30 ans [... pour les] V^e-IV^e siècles (1938), 29 ans à la période impériale (1958) et 24 ans dans l'Égypte gréco-romaine (1945)* » (Corvisier, 2018 : 18). Mais ces données prennent en compte uniquement les individus qui ont pu avoir, lors de leur enterrement, une stèle gravée. D'autres études, comme celle de M.- D. Grmek, à partir des squelettes enterrés en Grèce entre le Néolithique et l'Époque romaine, sont confrontées à d'autres limites. S'il estime que l'espérance de vie moyenne est de 30 ans, il a conscience que ce n'est qu'une moyenne qui ne représente pas les individus qui vivent longtemps comme Platon qui a vécu 81 ans, Sophocle plus de 90 ans, ou encore le sophiste Gorgias qui a atteint l'âge de 105 ou 109 ans. De plus, le fort taux de mortalité infantile, en raison de l'absence de vaccin et des conditions de vie, fait baisser cette moyenne, inférieure à l'âge moyen des adultes au décès. L'étude de J.- N. Corvisier montre également d'après 86 discours du *corpus* des orateurs attiques, que ces personnes attribuent la notion de vieillesse aux individus de 50 à 60 ans.

En partant du postulat que ces données antiques sont proches de celles de l'âge du Fer, l'espérance de vie moyenne durant cette période pourrait être estimée à 30-40 ans, mais certains

individus pouvaient atteindre 50 à 60 ans. Le pic de fertilité pour une femme étant à 20 ans, une génération devait apparaître approximativement tous les 20 ans.

De manière expérimentale, afin d'estimer combien de générations pouvaient vivre dans une habitation à l'âge du Fer, en considérant que les individus passent toute leur vie dans la même habitation (propos qui sera nuancé par la suite), il faut alors estimer combien de générations de 20 ans pouvaient être comprises dans la durée d'occupation de la maison.

Certaines habitations de La Monédière, Lattes, l'Île de Martigues et Pech Maho étaient, en moyenne, occupées entre 20 et 30 ans (chapitre 2.4.). De manière simplificatrice, un couple procréé à l'âge de 20 ans, lorsqu'il s'installe dans l'habitation, donc seules deux générations sont présentes (parents et enfants). Au vu de la courte durée de vie de l'habitation, il est probable que celle-ci ait été construite par le jeune couple qui va y vivre une partie de sa vie (20 à 30 ans) avant qu'elle ne soit abandonnée ou réaménagée par de nouveaux occupants. Cependant, la réalité peut être plus complexe. Par exemple, il est envisageable qu'une maison abrite deux générations (parents, enfants) et que la troisième génération (les grands-parents par exemple) ait été contrainte de venir vivre avec leurs enfants. Les variables sont infinies en fonction des pratiques.

Si la maison a véritablement une durée de vie proche d'une génération, cela signifie qu'elle n'est pas transmise mais abandonnée à la fin de la vie du couple, ou bien lorsque ce dernier atteint un certain âge.

À l'âge du Fer, d'autres cas de figure sont possibles, car certaines habitations sont occupées plus longtemps, entre 30 et 50 ans sur les sites de l'Île de Martigues, de Lattes, du Marduel. Le nombre de génération pouvant occuper ces habitations est de trois : les parents d'environ 40 ans, les enfants d'environ 20 ans, et les petits-enfants. Dans le cas de Montlaurès l'occupation est de 75 ans, ce qui selon ces calculs ajouterait une génération sous le même toit.

Ainsi, en fonction de la durée d'occupation d'une habitation, il a pu y avoir de deux à trois générations par habitation. Si cette simulation donne quelques bases pour réfléchir au nombre d'habitants par maison, les résultats ne peuvent pas être strictement appliqués car il manque dans les sources archéologiques des éléments pour affirmer que plusieurs générations vivaient ensemble. En effet, il peut y avoir des pratiques où les enfants quittent la maison dès qu'ils ont atteint l'âge adulte, où dès qu'ils sont mariés, cela peut varier également en fonction du sexe, des conditions socio-économiques. Un des éléments qui peut avoir un impact important sur les personnes qui cohabitent est les règles de résidence.

5.3.3. Les conséquences matérielles des règles de résidence

Les modes de résidence sont d'une grande diversité en fonction des sociétés, mais aussi de la temporalité. Chez les Pramalai Kallar, l'épouse vit d'abord dans la maison des beaux-parents, avant de vivre dans la résidence paternelle pour les cérémonies, puis d'aménager dans la maison fournie par le père du mari (Ghasarian, 1996 : 177). Le système d'héritage influence certains paramètres, notamment si le bien à transmettre est confié uniquement à l'aîné ou au cadet (Barthelemy, 1988 : 202). Il est difficile de définir à partir des vestiges archéologiques le type de résidence employé, mais quelques hypothèses peuvent être émises en confrontant les données aux observations ethnographiques.

Classiquement, l'anthropologie a classifié huit types de mode de résidence. Les groupes de résidence patrilocale concernent les sociétés dans lesquelles le couple marié construit sa maison, près ou sur les terres familiales des parents du mari. C'est le système choisi dans la Rome antique ou en Chine ancienne, isolant l'épouse de sa famille, et lorsqu'elle devient veuve, c'est à la famille du mari de lui trouver un nouvel époux. Chez les Tallensis du Ghana, ou les

Florentins du XVI^e siècle, les épouses peuvent repartir dans leur terre natale lorsqu'elles sont veuves, mais elles ont l'interdiction de se remarier (Zonabend, Collard, 2019 : 40). La résidence matrilocale fonctionne selon le même principe, mais le lieu de résidence est établi sur les terres des parents de l'épouse.

Dans le cas de la résidence virilocale, le couple s'installe sur les terres du mari. C'est le cas, par exemple, des Tamoul de l'Île de la Réunion qui peuvent ainsi demander une femme en mariage uniquement s'ils possèdent une maison pour l'accueillir (Ghasarian, 1996 : 177).

Les résidences uxori-locales consistent à ce que les épouses vivent chez les parents, comme les Hopis d'Arizona, et l'époux doit venir travailler leurs terres. Même les enfants sont considérés comme « ceux du côté de sa femme », et les biens sont détenus et transmis par la mère (Perez, 2004 : 94). Dans les sociétés avunculocales, le couple ou les enfants doivent vivre chez le frère de la mère du mari comme chez les Kongo du Kasai (Afrique centrale), l'épouse habite dans le groupe du mari, mais dès que leur jeune garçon atteint la puberté, il part s'installer chez son oncle maternel (Zonabend, Collard, 2019 : 41). Dans certaines sociétés, le mari est exclu de la famille, les épouses vivent avec les frères, sœurs et enfants sur leur lieu de naissance. Le mari peut passer de manière furtive visiter son épouse. C'est le cas des Menangkabau de Sumatra, des Na de Chine (Yunnan) (Zonabend, Collard, 2019 : 41). Dans ces cas, il n'y a pas de nouvelle construction, puisque l'épouse vit chez ses parents et les maisons accueillent jusqu'à trois générations.

Parfois, le couple vit séparé, chacun dans sa famille, c'est ce que l'on nomme la résidence duolocale. Dans l'Île grecque de Karpathos, dans les années 1960, lorsque la survie de la lignée était assurée par le mariage, il n'était pas rare que les parents se séparent et vivent chacun de leur côté dans une maison distincte (Vernier, 1991). Un tel mode de vie conduit à une multiplication des habitations tous les 15-20 ans dès que les enfants sont grands.

Le choix du lieu de résidence est offert à l'époux, dans les sociétés bilocales (aussi appelées ambulocales). À Bornéo, les Iban vivent dans de grandes maisons contenant plus de 50 familles et, choisissent l'espace appartenant à l'épouse ou à l'époux (Ghasarian, 1996 : 179). Dans le cas des sociétés néolocales telles que celles d'Europe occidentale, du Japon ou des États-Unis, le couple est libre et indépendant de la famille, il peut résider où il le souhaite. Si chez les Luo du Kenya le mariage doit avoir lieu sur la propriété du père (lignée paternelle), le couple est contraint de construire sa propre propriété ailleurs (Dietler, Herbich, 2009 : 13). Dans ces cas, il y a une nouvelle construction, mais le choix du groupe d'implantation est libre. La famille compte alors uniquement deux générations.

À partir de ces informations, les hypothèses pour l'âge du Fer sont nombreuses tant que des données ne permettent pas de les réfuter. Il semble y avoir une différence entre les sites organisés selon une trame lâche et serrée.

Le mode de résidence patrilocal ou matrilocal contraint les individus à construire auprès de la maison des parents. Or, ce phénomène est peu observable archéologiquement pour l'âge du Fer. En effet, sur la plupart des sites à ordre lâche comme ceux de la Monédière ou de Montlaurès, les habitations qui ont été bâties quasi simultanément et non pas en fonction de la création de nouvelle maisonnée. Pour les sites à trame serrée, dans certains cas seulement, des réaménagements et des reconstructions régulières des habitations sont observés. L'analyse chronologique des habitations de l'Île de Martigues ne montre pas que des habitations sont construites environ tous les 20 ans (une génération). En effet, les unités domestiques sont réaménagées tous les 50 ans seulement (chapitre 2.4.). En revanche, dans le cas de Lattes et de Pech Maho des réaménagements de maisons sont réalisés tous les 25 ans en moyenne. Mais le réaménagement d'une habitation est-il un indice suffisant pour dire qu'un nouveau ménage s'installe à proximité de sa famille ? Ces reconstructions ne sont-elles pas le résultat d'accidents (incendie) ?

Le même type d'observation peut être réalisé dans le cadre de résidence virilocale, car dès que l'époux possède des terres, il peut construire une habitation, ce qui engendre à l'échelle d'un site la construction régulière des nouvelles habitations. Ce phénomène n'est pas observé actuellement sur les sites à trame lâche, et peut-être envisagé sur les sites à trame serrée, uniquement si le postulat est que tout réaménagement d'une habitation est engendré par de nouveaux propriétaires.

Les modes de résidence uxorilocal et avunculocal pourraient correspondre aux données archéologiques étudiées dans le cas des habitations occupées sur trois générations (plus de 50 ans). Par exemple, à Montlaurès où à l'Île de Martigues, les habitations sont occupées pendant une longue durée (50 à 75 ans), ainsi il est possible que le couple vive chez les parents ou chez l'oncle avec leurs enfants. Aucune nouvelle habitation n'est construite sauf en cas de nécessité (destruction, migration).

Les modes de résidence restants sont possibles, dans le cadre de cette typologie, mais aucun élément matériel ne permet d'en observer la pratique. En effet dans le cadre d'une résidence bilocale ou duolocale, le lieu où s'installe le couple relève d'une décision personnelle et peut varier.

D'autres modes de résidence existent et ont été observés par les ethnologues. Les travaux sur les sociétés nomades, semi-nomades, transhumantes illustrent des manières d'habiter plusieurs lieux. Mais, même dans le cas d'un mode de vie sédentaire, les individus peuvent occuper plusieurs habitations. Le mode d'habiter « poly-situé », terme développé par C. Léobal dans le cadre de son étude sur les Bushinengués de Saint-Laurent-du-Maroni (Guyanne), est particulièrement intéressant, car il montre une autre possibilité, peu envisagée, lorsqu'on étudie les Gaulois. Ce type de résidence, définit les sociétés où les habitants possèdent plusieurs maisons simultanément, quelle que soit leur classe socio-économique. « *Les modes d'habiter poly-situés sont liés à l'activation de liens de parenté avec les familles d'origine dans le présent.*

Plus que de migrations transnationales, il s'agit directement d'habitants frontaliers qui vivent des deux côtés » en raison de l'histoire du pays et d'une position de classe plus avantageuse d'être du côté français (Léobal, 2017 : 166). Dans cette société, la famille va au-delà de l'habitation (*ibid.*).

À l'âge du Fer, ce mode de résidence est envisageable, d'autant plus qu'il a été souligné précédemment (chapitre 5.2) que sur certains sites à trame serrée toutes les activités de subsistances ne pouvaient pas être pratiquées. En effet, certains Gaulois pouvaient habiter à plusieurs endroits, dans une agglomération pour pratiquer le commerce et dans des habitats à trame lâche ou isolé, pour être à proximité des champs cultivés. Ces lieux pouvaient également être occupés de manière saisonnière au rythme des activités (chapitre 5.2.).

Les règles de résidence ne sont pas les seuls éléments qui ont des conséquences sur la nécessité de construire une habitation et le choix de l'emplacement, parfois les représentations sociales de la maison jouent également un rôle important.

D'autres règles sociales peuvent entrer en jeu lorsqu'un individu construit une habitation. Dans certaines sociétés, construire une habitation est un acte qui confère un statut. Par exemple, pour les Batchenga du Cameroun, c'est un rite de passage vers le stade d'adulte (Marcel, 2018), pour les Bédouins de Mauritanie, établir une tente est le symbole d'homme marié, les veufs et célibataires n'en n'ayant pas (Boulay, 2005 : 145). Dans d'autres cas, c'est un acte nécessaire pour affirmer son identité de construire sur le territoire de la lignée. C'est ce qu'illustre Les Aït Ba'amram au Sud du Maroc où « *un individu perd son identité agnatique s'il quitte le territoire de son patrilignage, de même que c'est en possédant de la terre qu'un individu marque son appartenance au groupe* » (Simenel, 2010 : 207).

Peu d'éléments permettent d'appuyer l'hypothèse selon laquelle, à l'âge du Fer, un individu devait faire construire une habitation afin d'obtenir un statut ou d'affirmer son appartenance.

En effet, les habitations des sites à trame lâche ne sont pas réaménagées, réagencées comme si l'occupation était continue. Cet indice irait en faveur d'un lieu habité par une seule famille tout au long de l'existence de la maison, et l'absence de nouvelle construction amène à penser que plusieurs générations vivent dans la même habitation ou bien que le nouveau foyer parte sur d'autres terres. En revanche, dans les sites à trame serrée, les habitations sont régulièrement réaménagées, tous les 20-50 ans, ce qui suggère qu'à chaque nouvelle installation la famille adapte la maison à son image ou bien la transforme car ses besoins ont changé.

Ainsi, la construction d'une habitation ne peut pas toujours se faire de manière libre ou aléatoire, cet acte répond à des règles sociales. Archéologiquement, ces règles sont difficiles à mettre au jour, il faut poursuivre l'étude des sites en ayant ces questions à l'esprit afin d'observer la chronologie des constructions et le lien entre les habitants voisins.

Cette analyse, confirme que, dans certains cas, plusieurs générations peuvent se côtoyer, mais elle montre aussi que les situations peuvent varier d'un site à l'autre, d'une habitation à l'autre. Elle a aussi amené d'autres questions, notamment celle de la transmission à d'autres générations de ce bien. Mais pour transmettre un bien, il faut le posséder, or la notion de propriété, au cours de l'histoire, a beaucoup évolué. Faire le point sur la notion de propriété, permet de se demander si la maison est un objet qui est transmis et qui lie les individus.

5.3.4. La notion de propriété

La notion de transmission des biens est fortement liée au droit à la propriété du sol, or cette notion a fait l'objet de nombreux débats. La propriété se définit, juridiquement, par le droit de disposer d'un bien, de son usage et de jouir de ses « fruits » (Testart, 2003 : 211). Pendant longtemps, il a été retenu l'idée selon laquelle ce droit a été établi en France qu'à partir du X^e

siècle pour des personnes au statut socio-économique particulier comme les seigneurs, les nobles ou les ecclésiastiques. Ce ne serait qu'à partir du XII^e siècle que ce droit aurait été ouvert aux paysans (Cit. 50) (Lamaison, 1988 : 10). Or, l'histoire de la recherche a montré d'une part que le droit à la propriété (privée, collective, ou par une personne morale) a existé dans les sociétés anciennes et, d'autre part, que la conception de la propriété peut varier.

« Les questions de transmission des meubles ou immeubles (donc de la terre) au sein des familles, les règles en matière de testament, l'égalité ou non entre les héritiers, selon le sexe et/ou le rang de naissances, le degré de proximité par rapport au « de cuius » etc. occupent une large place dans tous les coutumiers rédigés à partir du XII^e siècle dans la France du Nord, comme dans les recueils de la moitié méridionale plus ou moins influencés par la renaissance du droit romain. »

Cit. 50 Lamaison, 1988 : 10

La propriété privée est attestée à l'époque mycénienne (1650 - 1200 av. n. è.). D'après les documents fiscaux, la force du pouvoir palatial reposait en partie sur le contrôle de l'économie foncière. Cette organisation aurait évolué avec la hiérarchisation des statuts mais aussi parce que la manière de concevoir la propriété a changé, conduisant à faire apparaître des formes de propriétés personnelles par opposition à la propriété familiale ou institutionnelle (évolution qui aurait participé à la chute du système palatial) (Zurbach, 2013 : 994 - 995).

À l'époque archaïque (XI^e - VIII^e siècle av. n. è.), en Grèce, les sources sont peu nombreuses, parmi elles : les épopées homériques (estimées représenter une période allant du X^e au VIII^e siècle av. n. è.³⁹), et les écrits de Solon (640 - 558 av. n. è.). Ces textes semblent illustrer une

³⁹ Lefèvre, 2007 : 102

transformation de l'économie foncière avec une redistribution des terres appartenant anciennement à des collectivités (clans, famille large) afin de limiter la propriété individuelle et privée. Des législations variées sont mises en place dans les cités sur les droits fonciers (héritage, testament, dot, limites de terrains, etc.) afin de protéger un niveau minimal d'accès à la terre et à ses produits. Si on parle parfois de terre inaliénable celle-ci est « *rarement complète* » (*ibid.* : 991). Cette redistribution des terres n'abolit pas les inégalités, le statut restant attaché à la propriété foncière, notamment le statut de citoyen (Zurbach, 2013 : 986-989). Cet exemple, proche chronologiquement et géographiquement des Gaulois à l'âge du Fer, montre d'une part que la notion de propriété foncière était connue et d'autre part qu'elle peut revêtir des formes très diverses d'une ville à une autre, d'une période à une autre.

A. Testart s'est intéressé à cette question dans les sociétés africaines précoloniales dans lesquelles une absence de propriété, d'aristocratie, et de rentes foncières a longtemps été observée. Ces éléments ont souvent été expliqués, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, par le caractère sacré accordé aux sols et par une dimension collective de ces droits qui rendait ces terres inaliénables.

Or, considérer que la terre est la propriété des dieux est un non-sens, puisque la propriété induit un usage et que le dieu n'utilise pas la terre (*ibid.* : 218). Dans des sociétés d'Asie, de l'Antiquité ou Chrétiennes, la sacralité d'une terre n'a jamais empêché l'exercice d'une propriété du sol, ni d'une rente foncière (*ibid.* : 217). Par ailleurs, la terre n'est jamais totalement inaliénable comme l'illustrent les Ibos (Nigéria), pour qui la terre peut être mise en gage pour rembourser des dettes gouvernementales, familiales (de sang, prix de la fiancée, etc.). Une terre gagée peut être perdue et si les informateurs disent parfois le contraire, c'est à cause des limites des méthodes ethnographiques, notamment parce que ces individus souhaitent se protéger contre les tentatives d'achats de terre par des étrangers (*ibid.* : 220). Cette pratique n'est pas à rattacher

au colonialisme, elle était pratiquée bien avant, et une multitude d'exemples africains montrent que ces terres n'étaient pas inaliénables.

Au XIX^e siècle, il était considéré que toutes les civilisations anciennes fonctionnaient avec des propriétés collectives. Si cette idée a été remise en cause, elle persiste pour l'Afrique. Pourtant, dans de nombreuses sociétés, dont les Ibos (Nigéria), même si les terres sont gérées par un lignage, la gestion n'est qu'en partie collective. Le chef de lignage ne fait qu'attribuer les terres, en réalité, elles sont travaillées individuellement par une personne, ou une famille (époux, enfants). Les revenus dégagés ne sont pas partagés avec le lignage et ces terres peuvent être échangées, transmises, gagées (*ibid.* : 222-225). « *Ce sont les hommes et leurs familles qui sont véritablement propriétaires de la terre en Afrique* » (*ibid.* : 227). Tous ces éléments montrent qu'il existe en Afrique un système foncier, organisé selon des principes d'allotissements relativement homogènes sur tous les continents, mais dont « *la forme de l'organisation villageoise et la nature des autorités villageoises qu'elle implique sont beaucoup plus variables* » (*ibid.* : 229).

Si, pendant longtemps, il a été considéré que l'Afrique ne possédait pas de propriété foncière, c'est que cette notion est différente de celle que nous avons en Europe. Depuis l'époque romaine en Europe, la notion de propriété est liée à un découpage mathématique de l'espace en lots de terre, chaque lot appartenant à quelqu'un (Cit. 51).

« *Cette notion, purement mathématique dans son fondement, absorbe tout de façon également mathématique : les branches d'arbres qui dépassent de chez le voisin, les bêtes de labour (pour un fonds agraire), les constructions, les arbres, etc., et, dans l'Antiquité, tout ce qui était dans le sous-sol. C'est pourquoi on peut être propriétaire d'un sol entièrement inculte.* »

La conception africaine dissocie la terre de tout ce qui est le résultat d'un travail sur ce terrain. Les terres n'ont pas de valeur, elles sont distribuées par le chef de village aux chefs de lignage qui les attribuent aux habitants en fonction des demandes. Mais ces terres ne sont la propriété de personne. En revanche, les aménagements et les terres cultivées sont appropriables, car elles sont le résultat d'un labeur. Cette hypothèse est illustrée chez les Wa-Bena en Tanzanie, où la terre n'a pas de valeur tant qu'elle n'est pas défrichée, ou chez les Navaho (Amérique du Sud) où la terre n'est pas propriété, mais ce qui est cultivés l'est (*ibid.* : 236).

Ainsi, la notion de propriété à l'âge du Fer devait exister, mais en déterminer la forme est plus complexe. Si, dans les habitats à trame serrée, le découpage géométrique de l'espace en lots de terre est proche de la conception mathématique de la propriété foncière, dans les habitats à trame lâche, rien ne semble délimiter l'espace. Si des bornes, ou d'autres éléments étaient utilisés pour marquer les délimitations d'un terrain, elles auraient disparu.

Deux hypothèses peuvent être émises par rapport à ces données. La première suggère la possibilité que deux systèmes fonciers se côtoient en fonction des agglomérations. La seconde, en partant du postulat qu'il y a un découpage de l'espace sur toutes les agglomérations, mais que les traces matérielles échappent au regard de l'archéologue, propose que le système foncier repose sur un système mathématique tel qu'il est connu à Rome et que la terre non travaillée est considérée comme une propriété. En revanche, ce n'est pas parce qu'il y a un découpage géométrique de l'espace que celui-ci reflète un système de distribution égalitaire des lots de terre. C. Müller a montré pour Chersonèse (mer Noire) que le découpage régulier ne reflète pas la structure de la propriété. Il relève certes d'une « *opération initiale d'arpentage et d'assignation* », mais « *la distribution de la propriété se modifie en permanence et selon une temporalité qui n'est pas celle de l'évolution morphologique des parcelles : celles-ci peuvent donc rester géométriques sans pour autant refléter la répartition entre propriétaires* » (Müller, 2010 : 147). Au-delà, de l'évolution temporelle des lots de terre, elle fait également

remarquer que l'archéologue ne peut pas distinguer le résident, du propriétaire. Des individus peuvent résider à un endroit de manière temporaire (*ibid.* : 148).

Que la propriété concerne la terre elle-même, où ce que les humains ont créés sur cette terre, la maison devait, à l'âge du Fer, être la propriété d'un individu ou bien de l'unité familiale qui l'occupe. La propriété de la maison, fait de cet objet un élément réunissant des individus à travers son appropriation, son usage et le droit de jouir de ses « fruits », c'est-à-dire tout ce que produit la maison (une protection, des objets, une rente, des liens sociaux, etc.). Cette propriété pourrait également lier des personnes au-delà de ceux qui l'occupent, en étant vendue, donnée, transmise à d'autres personnes.

5.3.5. La maison gauloise : un bien transmis ?

L'archéologue a peu d'éléments pour identifier le système foncier utilisé à l'âge du Fer. L'une de ses principales sources de réflexion, en l'état actuel des connaissances, est la maison qui pouvait être une propriété à transmettre. En effet, toutes les sociétés ont pour soucis de transmettre des biens et valeurs pour garantir une continuité (Cit. 52) (Godelier, 2010 : 150). Et la maison fait souvent partie de ces biens transmissibles.

« Toutes les sociétés se préoccupent de régler, d'une part, la succession des générations, condition évidente de leur continuité physique, d'autre part, les rapports entre les individus des deux sexes appartenant à un certain nombre de générations successives (cinq en général). »

Cit. 52 Godelier, 2010 : 150

Il est envisageable que la transformation de cet espace, au cours de son occupation, marque un changement de propriétaire, ou bien des événements qui se produisent au cours de la vie de la famille tels qu'un mariage, une naissance, un décès, ou une simple transformation des besoins familiaux.

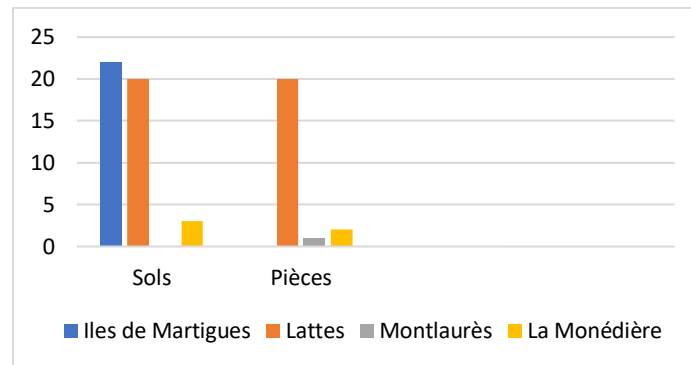


Fig. 210 Type de réfection des habitations

Ces modifications concernent surtout la réfection de sols, l'ajout/suppression de pièces ou de légers agrandissements (Fig. 210). La surface agrandie n'est pas suffisante pour être justifiée par un accroissement du nombre d'individus, mais ce peut être issu d'un besoin de diviser l'habitation en espaces spécifiques ou bien relever de la volonté d'un nouveau propriétaire d'adapter l'espace à son mode de vie.

La transmission d'une habitation peut revêtir un caractère essentiel dans certains groupes comme pour les Malinkés de Guinée. Ils transmettent la maison sur plusieurs générations, pour eux « *la résidence, loin d'être un simple abri éphémère d'un groupe de parents, est, à l'inverse, ce qu'il faut perpétuer avant tout, car c'est elle qui définit, représente et idéalement réunit le groupe de parenté* » (Dessertine, 2013 : 6). C'est le fils cadet qui hérite, mais les autres frères, même s'ils partent, doivent promettre de revenir (Dessertine, 2013 : 6). Pour d'autres individus, tels que les Luo (Kenya), la maison est abandonnée lorsque le chef de famille décède,

l'architecture en terre fond et est laissée en jachère pour devenir une future terre cultivable (Dietler, Herbich, 2009 : 13). Les habitants peuvent déménager pour des raisons particulières telles que des conflits ou une présomption de sorcellerie, mais cela demeure exceptionnel (*ibid.* : 17). Chez les Dogons (Mali), chaque déménagement induit une augmentation des droits juridiques et du contrôle des ressources patrilinéaire, soit un gain de pouvoir au sein de la famille (Lane, 1993 : 192).

À l'âge du Fer, la durée d'occupation est en moyenne de 20 à 50 ans, exceptionnellement de 75 ans (à Montlaurès). Elle ne permet pas d'envisager une transmission de la maison sur plusieurs générations et donc de considérer que l'habitation était pour les Gaulois un objet composant la mémoire familiale qui serait transmis à travers le temps. En considérant qu'un individu vit en moyenne 30 ans, avec des variations pouvant aller de 20 à 50 ans, seules deux générations au maximum peuvent être propriétaires successivement de ces bâtiments, ce qui réduit considérablement le nombre de transmission.

Pourtant, les habitations sont rarement abandonnées. Sur les sites à trame serrée, les maisons abandonnées sont généralement détruites, semble-t-il de manière accidentelle (chapitre 2.4). Par exemple à l'Île de Martigues les UNF A6, A7 et D8 subissent des incendies tout comme les UNF 105 et 104 à Lattes. L'UNF 133 à Lattes, quant à elle, semble avoir été détruite par des insectes (Liottier, 2019 : 206). Ces habitations détruites sont aussitôt reconstruites.

Sur les sites à trame lâche, ces accidents sont également présents, mais il faut ajouter des abandons et/ou des destructions groupées des quartiers en raison de conflits, de déplacements de population, de décès du chef, etc. Parfois, le quartier est reconstruit au même endroit, mais selon un agencement spatial différent (La Monédière), d'autres fois le quartier est déplacé (Montlaurès).

Ces reconstructions sont-elles réalisées par les mêmes propriétaires ? Si c'est le cas, il faudrait comptabiliser dans la durée d'occupation de la maison, toutes les habitations construites de manière successive afin de savoir pendant combien de temps le lot de terre, ou le bâtiment, ont été transmis. Mais la limite d'une telle analyse est qu'aucune donnée ne permet de savoir si la continuité de l'occupation est assurée par des individus issus d'une même filiation, lorsque la maison est transmise en héritage, ou bien par des individus qui n'ont aucun lien et qui ont acquis la propriété par un échange (dons, location, vente).

La maison est un élément clé pour la compréhension de la structure de parenté gauloise. Elle n'est peut-être pas un objet perçu comme un bien à transmettre, les modalités de son appropriation ne sont pas clairement définies en l'état des données, ni les personnes qui cohabitaient dans cet espace, mais de nombreuses hypothèses ont pu être soulevées. Tout d'abord, la variabilité des formes suggère une variabilité des structures familiales. Ensuite, la durée d'occupation, combinée à une estimation en nombre d'années d'une génération, montre des différences selon les sites et la possibilité qu'il y ait eu une cohabitation intergénérationnelle dans certaines habitations. Puis, les règles de résidence peuvent prendre plusieurs formes selon les sites et une analyse plus détaillée dès le terrain pourrait réduire le nombre de possibilités en obtenant des données plus précises sur la temporalité des habitations. Par ailleurs, la notion de propriété devait exister à l'âge du Fer, et même si elle ne concerne pas les portions de terre elle-même, la maison devait en faire partie. Enfin, la maison ne semble pas avoir été un objet architectural transmis sur une longue durée mais c'est peut-être sous une forme dématérialisée que cette transmission était réalisée (valeurs, idées, etc.).

La maison gauloise doit être saisie au-delà de son aspect matériel et passif, comme un agent actif, tel qu'il est défini par la théorie de l'*agency* développée à partir des années 1990 par A. Gell (1998). Par son étude de l'art, il invite le chercheur à étudier l'interaction entre l'objet, le producteur et le destinataire, chacun pouvant agir sur l'autre. Selon lui, chaque objet est une

extension de la personne. Cette idée avait déjà été avancée par A. Appadurai qui a écrit que dans de nombreuses sociétés, les « choses » ont conservé la « *faculté des personnes à agir* » (Appadurai, 1988 : 4 cité par Allard, 2010), et est reprise et développée par D. Miller (1998). Ce dernier a la volonté de penser la maison et les objets domestiques au-delà de leur opposition avec les sujets et l'immatériel, pour cela, il étudie « *la manière dont les relations sociales sont créées à travers la manipulation des objets* » (Miller, 1998 cité par Chétima, 2016 : 481).

La maison à l'âge du Fer participe à la hiérarchisation sociale en étant un lieu de production domestique et artisanale. Elle crée du lien social en accueillant des pratiques rituelles et en renforçant la cohésion d'un groupe autour de représentations et pratiques communes. Enfin, elle est un point d'ancrage et réunit les individus dans un même lieu à travers les générations de manière matérielle ou immatérielle.

Conclusion

1. Synthèse des travaux

Les archéologues caractérisent la maison gauloise de plusieurs manières. Tout d'abord, elle est souvent analysée comme une composante de l'agglomération et comme un modèle régional méditerranéen qui se différencie du reste de la France. Un modèle constitué en grande partie par une vision binaire séparant la période avant et après la fondation de *Massalia* (et l'intensification des échanges commerciaux), les activités artisanales et domestiques, ou encore un habitat préconçu (construit selon un plan préétabli) et spontané. Or, cette vision est limitante et empêche de percevoir la multiplicité des formes de la maison gauloise, que ce soit en raison des changements qui ont lieu entre les VII^e et II^e siècles av. n. è., des adaptations locales, ou bien individuelles. C'est en confrontant la forme aux données plus globales des habitats que certains chercheurs ont pu élaborer des hypothèses sur l'organisation sociale en Gaule méditerranéenne (Py, 2012 ; Garcia, 2014).

Ensuite, c'est un objet architectural dont la forme est matériellement perceptible, que ce soit par le plan du bâtiment ou bien par les techniques de construction (Chazelles, 1997 ; Buchsenschutz *et al.* 2005, etc.). Ces mises en œuvre dépendent des ressources disponibles, de la confrontation entre traditions locales et emprunts méditerranéens, et des individus impliqués dans la construction.

Enfin, cet espace peut être perçu par les archéologues comme le lieu où sont pratiquées de multiples activités, plus ou moins difficiles à caractériser lors des fouilles archéologiques (Py, 1996 ; Nin, 1999 ; Chausserie-Laprée, 2000 ; Belarte, 2009).

Finalement, peu d'études ont considéré la maison gauloise comme un espace social, en raison des difficultés à restituer les éléments immatériels composant ce lieu. En effet, la maison est construite selon des choix volontaires et inconscients, collectifs et individuels, conduisant à une grande variabilité des possibilités interprétatives qui n'est pas restituable uniquement à partir du mobilier archéologique. C'est en effet un objet complexe, qui mêle architecture, organisation sociale, pratiques et environnement.

Pour avoir une telle perception de la maison gauloise, les vestiges archéologiques ne sont pas suffisants, il faut s'inspirer du monde réel, utiliser les connaissances acquises par l'anthropologie et l'ethnologie sur cet espace qui est un lieu de pratiques sociales, économiques, et rituelles. Il doit également être perçu comme un acteur participant à l'organisation de la société. De nombreux biais à cette méthode sont identifiés, mais pour les minimiser, les éléments à comparer doivent être ciblés de manière à répondre à une question précise élaborée à partir des données archéologiques.

Dans cette perspective, les sites du corpus ont été sélectionnés en fonction de trois grands critères : disposer des données de tout un quartier, pouvoir appréhender la forme architecturale des habitations, et enfin restituer les activités pratiquées. Dans un premier temps, ces données ont été analysées seules, afin de dégager des axes de réflexion.

La réunion des données architecturales dans la région géographique délimitée a certes permis d'observer une légère uniformisation des techniques de construction, avec la prépondérance de l'adobe au V^e siècle av. n. è., mais surtout une diversité des techniques utilisées (bauge, torchis, mixte) et des plans variés. Si de grandes tendances se dessinent, la maison gauloise reste dans l'ensemble protéiforme, ce qui conduit à s'interroger sur les raisons de ce polymorphisme.

Certains éléments structurant la maison participent à organiser les activités, les relations sociales et à construire une sémiologie de l'espace domestique. La tendance montre que les

foyers quadrangulaires en position centrale dans une pièce ont certes la fonction de chauffer, éclairer et cuire, mais qu'ils marquent aussi un espace de rencontre entre les individus. La position, la forme et parfois le décor de ces structures laissent penser qu'ils avaient une signification symbolique particulière pour les habitants étant un lieu de rassemblement, il devait être au cœur des représentations de la maison. Ils se distinguent des petits foyers d'appoints, polymorphes et positionnés aléatoirement, caractérisés uniquement par leur aspect fonctionnel. Les banquettes majoritairement placées au fond de la maison, semblent restreintes aux espaces de stockage. Elles ne se limitent pas à leur fonction de supports de récipients ou de bancs, mais elles marquent aussi une différenciation spatiale entre le fond de la maison – un espace loin du regard des invités, pour stocker les denrées – et l'avant de la maison, un espace de rencontre, où se trouve le foyer central. L'analyse des structures présentes à l'extérieur des habitations a permis de mettre en évidence une différence dans l'usage de cet espace en fonction de la trame urbaine (habitat à trame lâche, habitat à trame serrée), et possiblement une sémiologie différente selon l'organisation spatiale. En l'état des données, ces observations révèlent uniquement des tendances, car la manière dont les objets et les aménagements structurent l'espace n'est pas systématiquement identique. Ces hypothèses sont vouées à évoluer selon les données qui seront recueillies dans le futur, mais il est indéniable que les structures présentes dans l'espace domestique ont une vocation qui dépasse leur simple fonctionnalité.

La maison, au même titre que tout objet, a une histoire qui commence lors de sa construction et s'achève lors de sa destruction. Cette histoire est plus ou moins longue en fonction de la durée de son occupation. Celle-ci est relativement similaire pour toutes les habitations non réaménagées d'un même site. En revanche, si l'on comptabilise les phases de réaménagement, plus elles sont nombreuses, plus la durée d'occupation s'allonge. Ces phases de réaménagements sont surtout observables dans les habitats à trame serrée, dans ceux à trame lâche l'occupation étant majoritairement continue, sans modification significative de l'espace.

Certaines habitations sont détruites plutôt de manière accidentelle, puis reconstruites au même endroit selon un plan assez similaire. C'est un phénomène observable uniquement dans les agglomérations à trame serrée, probablement en raison d'un espace densément peuplé et découpé selon les lots de terre prédéfinis. Lorsque les habitations sont détruites dans les agglomérations à trame lâche, c'est de manière simultanée suite à un abandon du site ou bien à une destruction collective. Les habitations sont rarement reconstruites au même emplacement et avec une forme identique. Actuellement, seul le cas des habitations fouillées dans la zone 1 de Lattes (Hérault), datée du V^e siècle av. n. è. atteste la reconstruction sur le même emplacement d'habitations bi-absidiales mais selon des modes de mises en œuvre différents (Gailledrat, Vacheret, 2020).

La maison gauloise est dynamique, elle ne cesse de se transformer tout au long de l'âge du Fer et participe au cycle naturel. Le nombre de pièces a tendance à augmenter au cours du temps. Les ouvertures s'élargissent laissant entrer plus de lumière, les systèmes de fermeture sont améliorés. Le nombre d'aménagements domestiques (foyers, banquettes, etc.) augmente. Ces mutations sont rendues possible par un contexte qui leur est favorable. La mise en place de plan urbain serrée favorise l'homogénéisation, les contacts avec d'autres cultures stimulent l'innovation ou l'emprunt de nouveaux usages.

En faisant partie de l'agglomération, la maison s'intègre à un groupe social et à un territoire. C'est en tout cas ce que semble montrer le réemploi régulier de stèles dans les remparts. Ces stèles semblent être des géo-symboles mémoriels aux yeux de la communauté, utilisés pour légitimer l'occupation d'un territoire. Cette pratique est également attestée dans certaines habitations dans lesquelles des stèles sont réemployées dans les murs. En effet, une vision régionale de l'habitat montre que progressivement au cours du VI^e siècle av. n. è. le territoire s'organise selon un réseau hiérarchisé. Il se distingue des chefs-lieux dont les fonctions semblent varier selon leur position par rapport aux axes commerciaux, des petits habitats, et des

établissements isolés. Chacun de ces habitats a sa propre organisation spatiale. La maison gauloise se définit donc par l'organisation spatiale et la fonction de l'agglomération à laquelle elle est rattachée.

Anthropologiquement, la maison n'est jamais étudiée de manière isolée, car elle participe au mouvement constant du monde qui l'entoure. Elle est un lieu d'action et de perception ouvert qui utilise les ressources locales, interagit avec son environnement et les humains (Ingold, 2005 : 505 ; Chétima, 2016).

Dès sa fondation, la maison se connecte à son territoire, elle s'ancre dans cet espace délimitant un chez-soi et des relations avec l'extérieur. Le lieu le plus propice à montrer cette relation entre un espace intime et l'extérieur est le seuil. C'est en effet l'emplacement où ont lieu diverses pratiques symboliques pour marquer le passage d'un monde à l'autre. À l'âge du Fer, sa forme ne semble pas répondre à des standards, chaque individu faisant ses propres choix dans sa réalisation. En revanche, dans cette société, les données ont tendance à montrer que les espaces extérieurs, à proximité de l'habitation, sont perçus de deux manières différentes. Dans les habitats à trame lâche, ils constituent une continuité de l'unité domestique, tandis que dans les habitats à trame serrée, ces espaces peu utilisés sont considérés comme faisant partie d'un domaine public. Dans cet espace public devait alors se jouer un rapport fluctuant entre des règles imposées et une appropriation de cet espace.

La représentation de l'espace n'est pas universelle, et la manière de répartir les activités, de disposer les objets, d'orienter l'habitation peut dépendre de plusieurs facteurs. Étant dans une société sans écriture, sans cartographie, il est probable que l'orientation dans l'espace soit réalisée selon le corps, le paysage ou des pratiques magico-religieuses. Les éléments pouvant servir de point pour orienter une habitation peuvent être l'ouverture, le mobilier, le foyer, les rues, les remparts, ou des éléments immatériels non-perceptibles aujourd'hui. Une certaine homogénéité, avec une orientation plutôt nord-est/sud-ouest ou nord-ouest/sud-est est

néanmoins perceptible à l'âge du Fer. Ainsi, plusieurs éléments pouvant expliquer les choix dans l'emplacement des habitations ont été analysés.

Tout d'abord, si le vent semble avoir peu d'impact sur ce choix, la lumière du soleil qui pénètre soit le matin soit le soir dans l'édifice peut en revanche lui être liée. Régulièrement, l'habitation est disposée en fonction de la topographie du lieu, notamment de la présence de cours d'eau, de monts ou collines, mais aucun indice ne permet d'affirmer que ce sont des points de repère vers lesquels s'orientent des éléments de la maison.

Ensuite, d'un point de vue social, dans les sites à trame serrée, les habitations sont agencées de manière à répondre à des règles urbanistiques fixées par la communauté, que ce soit pour la taille des lots de terre, l'agencement de ces lots dans un quartier, ou la disposition de l'ouverture vers la rue. Par ailleurs, sur tous les types d'habitat, l'attestation de pratiques rituelles dans l'espace domestique peut-être prudemment associée à la disposition de l'habitation, mais ces éléments immatériels échappent au regard de l'archéologue. Il faut également envisager la possibilité que les habitations soient orientées les unes par rapport aux autres en fonction du statut des maisonnées, des relations de voisinage.

L'analyse de l'organisation spatiale des habitats a montré des différences dans les rapports entretenus entre les individus selon le type de trame urbaine. Dans les habitats à trame lâche, l'espace entre les habitations donne l'impression d'une certaine forme d'autonomie entre chaque maisonnée avec une importance accordée à l'intimité. Mais en même temps, les espaces extérieurs sont constamment utilisés de manière collective, montrant des rapports relativement forts entre les individus, liés par le sang ou non. En revanche, en l'absence d'espace collectif pour pratiquer les activités dans les sites à trame serrée, il semble que les relations entre les maisonnées soient moins intimes.

Pour aller plus loin dans le raisonnement, il serait intéressant, dès la phase de terrain, de prêter une attention particulière aux relations temporelles entre les unités domestiques afin de percevoir l'ordre dans lequel les maisons sont bâties. De cette manière, il serait possible de savoir si une nouvelle maison est construite dès qu'un membre de la famille fonde un nouveau foyer, ou si celui-ci réside chez ses parents. Même s'il est tentant d'assimiler une structure familiale à ces habitations, une confrontation des données archéologiques et anthropologiques sur le sujet a montré toute la complexité d'une telle entreprise, puisque l'organisation spatiale peut varier selon la structure familiale et, inversement, un même modèle familial peut occuper différentes formes d'organisations spatiales. De plus, la structure familiale peut être modifiée au cours du temps, ou bien plusieurs structures peuvent cohabiter sur le même site. En tout cas, il existe une forme d'organisation communautaire, surtout sur les sites à trame lâche, où des espaces d'activités ou de stockage peuvent être partagés. Multiplier la fouille de ce type d'habitat de manière extensive afin de pouvoir observer l'organisation spatiale des habitations et des espaces d'activités permettrait de développer le raisonnement. Mener en parallèle des enquêtes ethnographiques en observant ce lien entre organisation spatiale et sociale serait également enrichissant.

À partir du VI^e siècle av. n. è. se met en place des agglomérations à trame serrée qui contraignent les individus à s'adapter. Le réseau viaire pouvait être, un lieu de sociabilité, de rencontres. Il est possible que l'apparition d'habitations avec plusieurs pièces uniques non-communicantes soit le résultat de cette adaptation. Prêter une plus grande attention à la complémentarité des pièces permettrait de mieux identifier ces pièces non-communicantes et donc l'habitation dans son ensemble.

La différence dans l'organisation spatiale de ces deux types d'habitat (à trame lâche ou serrée) est si grande qu'on peut se demander si les sensations éprouvées dans ces lieux sont différentes. Dans les espaces mitoyens où l'occupation est beaucoup plus dense, la proximité sociale, le

bruit et les odeurs des activités quotidiennes et artisanales devaient être omniprésents, d'autant plus que le vent devait moins aérer ces espaces, le plus souvent enserrés par un rempart. En revanche, sur les sites à trame lâche, plus aérés, moins occupés, ces sensations devaient être plus faibles, mais la présence de déchets dans des fosses ou sur le sol des habitations devait apporter certaines odeurs. En effet, le balayage des déchets est un phénomène qui arrive plus tardivement, et plutôt dans les espaces urbains à trame serrée, peut-être en raison de ces nouvelles contraintes. Si sur certains sites à trame lâche ont été découverts de grands dépotoirs de plein air, ils sont absents dans les agglomérations aux habitations mitoyennes, la gestion des déchets devait être différente.

La forme de l'habitation découle de choix réalisés en fonction de plusieurs paramètres. D'abord, la disponibilité des ressources à proximité conditionne le choix des matériaux, car le coût du transport est diminué, ainsi que la dépense énergétique et temporelle. Une telle entreprise requiert une main d'œuvre importante pour extraire les matériaux, les fabriquer et les mettre en place.

Ensuite, la sémiologie de la forme devait jouer un rôle important pour choisir entre les deux formes répandues à cette époque : absidiale et quadrangulaire. En effet la forme absidiale, très présente aux périodes antérieures, continue d'être utilisée de manière ponctuelle, marquant une relation particulière à celle-ci, peut-être le reflet du lien que les individus entretiennent avec le passé, tel un objet de mémoire. Cependant, dans certains cas, cette forme est utilisée par des étrangers, notamment les Étrusques tel que c'est le cas à Lattes car il s'agit du modèle architectural utilisé dans leur région d'origine. Plusieurs interprétations sont donc possibles en fonction des contextes. En tout cas, la forme géométrique ne modifie pas beaucoup l'usage de l'espace contrairement au nombre de pièces qui modifie non seulement la déambulation dans l'espace domestique, mais aussi la répartition des activités avec une spécialisation des pièces. La différence entre des habitations à pièce unique et celles à pièces multiples peut être issue

d'une différenciation socio-économique ou symbolique entre les habitants voire en fonction de la structure familiale. Étant donné que ce plan n'évolue pas ensuite, le nombre de pièces n'est pas en relation avec la variation du nombre d'habitants selon les arrivées (naissances, alliance, etc.) et les départs (décès, mariage, etc.) d'individus. Puis, les échanges réalisés avec les populations du bassin méditerranéen peuvent, par divers processus d'inter-culturation, de réappropriation ou d'innovation, conduire à cette hétérogénéité architecturale.

Les influences sur l'architecture ne sont pas toujours directes, elles peuvent passer par des changements du monde socio-économique ; certains éléments peuvent être bricolés par le groupe, ou bien des stratégies d'affirmation identitaire face à d'autres sociétés peuvent être en jeu. Ces contacts peuvent stimuler l'innovation, en remodelant des techniques ou usages, d'autant plus que de potentiels porteurs sociaux sont présents dans les agglomérations, tels que les étrangers en contacts avec les deux cultures, les commerçants, des familles mixtes, etc. Cette diversité architecturale est un phénomène que l'on retrouve dans certaines régions voisines, telles que l'Espagne ou l'Italie du Nord.

La maison gauloise construite en interaction avec son environnement et la société est aussi un objet acteur, elle participe à la création de liens sociaux ; par l'entremise de la production, des pratiques rituelles et de sa fonction de bien patrimonial.

À l'âge du Fer, la maison est un lieu de travail où sont réalisés les produits du quotidien pour la famille et certains produits artisanaux, voués à être échangés. Les modes de production pratiqués dans cet espace sont de trois types : domestique, artisanal et semi-artisanal. Ils sont pratiqués à l'intérieur, en extérieur. Il semble que dans les sites à trame serrée, ces activités sont majoritairement pratiquées à l'intérieur de l'habitation, tandis que dans les agglomérations à trame lâche, elles sont aussi bien réalisées à l'intérieur et que dans des espaces extérieurs. L'espace libre entre les bâtiments d'un habitat à trame lâche permet de pratiquer des travaux agricoles, de bâtir des greniers ou des annexes alors que dans les habitats à trame serrée, ces

travaux sont difficilement envisageables, ils devaient être alors pratiqués hors de l'agglomération. Dans certains cas, les travaux artisanaux sont pratiqués hors de l'espace domestique, dans des ateliers.

Chaque mode de production engendre des rapports sociaux différents. Au sein de la famille, cette différence peut se ressentir dans la manière dont sont divisées les tâches quotidiennes. Les rapports communautaires ou commerciaux peuvent diverger en fonction de la hiérarchie sociale ou bien de la spécialisation des individus. Ces espaces sont dynamiques, ils peuvent évoluer selon les saisons, les événements.

Plus la production est importante, plus le nombre d'individus constituant la main d'œuvre est important. Soit les structures familiales qui produisent plus sont constituées d'un plus grand nombre d'individus, soit (comme cela a déjà été suggéré) une entraide communautaire est fortement développée. Cette entraide qui pousse à développer son réseau de connaissance et à s'intégrer à la société pouvait varier selon les saisons. Enfin, la production est échangée lors de transactions marchandes, de dons ou encore de mariage (la dot) conduisant à produire des rapports sociaux.

Mais cet espace est également un lieu de pratiques rituelles, dont le sens peut être multiforme : protéger la maison, communiquer avec les êtres invisibles, etc. Ces rites pouvaient s'adresser à des dieux, des héros ou bien des ancêtres. Ils prennent la forme de dépôts d'animaux, d'objets et parfois de nouveau-nés. Ces actions pouvaient être réalisées à des moments clef de l'histoire de la maison (fondation, événements). Les animaux déposés dans des fosses, consommés ou offerts, sont peu nombreux dans chaque dépôt, ce qui dénote un rituel à caractère intime, réservé à un groupe restreint. Les dépôts de nouveau-nés nous interrogent sur les circonstances du décès de cet être et sur la relation que les individus entretiennent avec lui. Disposé dans ce monde intermédiaire et non pas dans les nécropoles, le nouveau-né peut avoir été tué pour des raisons économiques ou sociales (malformations, sexe, etc.) ou être décédé naturellement avant d'avoir

eu le temps d'acquérir un statut social. Ces rituels, partagés par un groupe restreint d'individus, devaient créer ou renforcer leurs liens sociaux.

Tous ces éléments conduisent à montrer que les relations sociales, et la structure familiale occupant cet espace sont mouvantes, elles changent en fonction du contexte socio-économique, idéologique et s'adaptent à la forme et à l'usage de l'habitation. Aucun modèle unique ne peut être envisagé surtout à l'âge du Fer qui constitue une période de fortes mutations.

L'habitation abrite des individus souvent liés par le sang. Les individus qui l'occupent varient selon la structure familiale, les règles de résidence et les relations intergénérationnelles. Identifier ces relations s'est révélé être une entreprise complexe, car ces éléments laissent peu de traces matérielles.

Par ailleurs, la maison gauloise participe à unir les individus et à reproduire des systèmes sociaux et familiaux. Même si, la définition du système foncier est complexe pour ces périodes anciennes, la notion de propriété a existé de tout temps et a pu prendre des formes différentes. Son attestation en Grèce depuis le X^e siècle av. n. è. laisse penser qu'elle devait être appliquée à l'habitation gauloise. Ainsi, le bâtiment est approprié et utilisé par chacun des propriétaires qui peuvent également jouir des biens matériels et immatériels produits dans cet espace. Le partage de ces droits est un élément participant à l'unité familiale, tout comme valeurs familiales et sociales qui sont partagées à travers les générations.

2. Qu'est-ce que la maison gauloise à l'âge du Fer ?

Finalement, la maison gauloise dépasse les données archéologiques, elle amène une multitude de questionnements et doit être vue comme un objet en évolution constante. Un modèle architectural ou social de la maison gauloise ne pas être restitué car ce qui la caractérise est son

polymorphisme. C'est un lieu dynamique qui s'adapte sans cesse à son environnement (topographie, ressources, urbanisme) et à la société (transformation sociales, économiques, politiques).

Cet objet est connecté à un territoire, à un réseau d'habitats, c'est pourquoi cette maison se définit en partie par rapport à l'habitat auquel elle est intégrée, elle doit s'adapter aux contraintes urbanistiques (organisation spatiale, orientation, sensations), au statut de l'agglomération (rôle producteur, commercial, etc.) et au mode de vie engendré par cet espace (sensations, intimité, entraide).

C'est un espace qui crée des liens sociaux tout d'abord en accueillant les activités de production, et rituelles, puis en étant un lieu de création architecturale. En effet, les individus peuvent par cet objet mettre en œuvre des formes architecturales inspirées par les pratiques du passé (nostalgie, retournement affectif), les normes du groupe (caractéristiques identitaires, sémiologie, mode), et stimulées par les échanges avec d'autres groupes (emprunts, innovation, inter-culturation). La maison est l'objet qui rassemble les individus à travers les générations par la transmission du bien ou des valeurs familiales et sociales qu'elle incarne.

3. Les limites de l'étude et perspectives

Par une analyse transdisciplinaire de la maison gauloise, alliant archéologie, comparatisme ethnographique et concepts anthropologiques, une image plus anthropologique de cet espace a pu être dessinée. Mais, si la démarche entreprise a permis de poser de nombreuses questions, les résultats sont limités. Aucune image précise sur la manière dont vivaient ces habitants n'est formulée. Cela peut s'expliquer par la volonté d'avoir une approche globale de la maison en intégrant tous les éléments qui impactent cet espace. Ce choix a conduit à avoir des données

archéologiques très diverses. Plusieurs hypothèses ont dû être formulées car dans certains cas les traces archéologiques ne sont pas suffisantes pour argumenter en faveur d'une seule réponse. Enfin la volonté de montrer que la diversité des formes d'habitations et d'habitats est issue d'une multitude de manières d'utiliser cet espace, ne permet pas de donner une image précise, de la manière dont pouvait vivre les gaulois dans ces habitations.

Par ailleurs, il n'est pas toujours évident de faire dialoguer ces deux disciplines dont les matériaux d'étude entraînent deux visions différentes de la société humaine. L'archéologue ne possède que quelques fragments de vies dispersés qu'il faut assembler pour comprendre la société du passé. Ce matériau le conduit à avoir une vision relativement uniforme de la société qu'il étudie, de la caractériser dans son ensemble, oubliant parfois l'individualité. À l'inverse, l'anthropologue possède une grande diversité de matériaux ethnographiques qui le conduit à avoir une vision multiforme et dynamique des sociétés qu'il étudie. Par son étude, il souhaite montrer la diversité des manières de penser dans un groupe pour refléter au mieux la réalité sociale. Il a tendance à souligner les controverses, les contradictions et ne produit pas une image unifiée, cohérente et lisse de la société.

De plus, l'anthropologue ne pose pas les mêmes questions qu'un archéologue et dans les descriptions monographiques ce dernier ne trouve pas toujours le matériau qui l'intéresse pour son travail. C'est pourquoi il serait intéressant que des enquêtes ethnographiques soient menées dans des sociétés non occidentales à partir des questions soulevées dans ce travail. Il faudrait porter son attention sur la structure spatiale de l'habitat et de la maison, observer si la structure familiale laisse des traces matérielles, analyser les modes de production, interroger les habitants sur la représentation de la maison, comprendre les principes de transmission et d'occupation de cet espace.

Certains thèmes, régulièrement abordés lorsqu'on parle de maison gauloise n'ont pas été explorés en profondeur dans cette thèse, notamment l'hypothèse selon laquelle l'habitation

reflète une complexification sociale qui se met en place tout au long de l'âge du Fer, ou bien l'idée qui attribue à ce lieu le rôle de marqueur identitaire.

En effet, parler de complexification sociale engendre un certain nombre de difficultés, dont la première est le manque d'éléments, parmi les vestiges archéologiques, pour percevoir dans la maison une différenciation sociale. Ensuite, anthropologiquement, la notion de complexification sociale pose problème par sa connotation évolutionniste en induisant que l'on passe de société simple à complexe. Or, toute société, même les primitives sont complexes avec une hiérarchisation, une multitude d'agents, de processus et d'interactions (Testart, 2006 : 18). Enfin, la maison est autant un objet de différenciation que d'intégration sociale.

La maison gauloise peut être porteuse d'éléments marquant une appartenance, et certains chercheurs ont déjà souligné des différences entre l'habitation du Languedoc et de la Provence, mais les données sont actuellement trop limitées pour entreprendre une analyse plus poussée de ces différences. En effet, le corpus utilisé dans le cadre de ce travail montre une inégalité des données en fonction des périodes et des régions. De plus, la notion d'identité, d'appartenance est en anthropologie une notion relativement complexe qui s'attache à celle d'ethnie marquée par une longue historiographie. En effet, ce terme a longtemps été déconstruit par les ethnologues en raison de ces implications historiques et politiques, c'est aujourd'hui encore un phénomène qui suscite de nombreux débats (Bonte *et al*, 2016 : 242-243). Développer ce thème à l'avenir nécessite une connaissance de toutes ces implications avant d'identifier et de comprendre comment la maison gauloise peut-être un marqueur d'appartenance.

Au cours de ce travail de recherche, certains thèmes, plus ou moins liés à l'habitation, ont émergé et suscité un certain intérêt qu'il faudrait développer à l'avenir. La gestion des déchets est un sujet peu documenté. Une recherche bibliographique conséquente des données brutes, avec la mise en place d'un inventaire typologique pour documenter la forme des dépotoirs et

fosses-dépotoirs, leur composante permettrait une analyse plus détaillée de la manière dont les individus géraient ces déchets dans l'habitat.

Dans un autre registre, j'ai pris connaissance d'un logiciel astronomique et de ses possibilités à la fin de ce travail. Il serait intéressant à l'avenir d'expérimenter ce type de logiciel afin de simuler comment la lumière évolue tout au long de la journée sur les habitations gauloises.

À l'avenir, il est surtout nécessaire de discuter davantage avec les anthropologues pour nourrir les interprétations archéologiques. D'autant plus que cette collaboration peut également enrichir la recherche anthropologique, notamment sur la relation entre l'homme, l'environnement et l'habitation.

La maison gauloise est bien différente des habitations actuelles et elle offre certaines pistes de réflexion pour penser la maison de demain. Une maison qui devra être, en raison des problèmes environnementaux actuels et futurs, plus écologique dans ces matériaux, dans son usage, en relation avec son environnement. Faire discuter ces deux disciplines permet de sortir des clivages disciplinaires et d'inculquer un nouvel élan dans les réflexions.

Bibliographie

A

ABELES M., COLLARD C.

1985 : *Âge, pouvoir et société en Afrique noire*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 330 p.

ADROHER AUROUX A.M., PY M., RAYNAUD C.

1993 : *Dicocer : Dictionnaire des céramiques antiques (VII^{ème} s. av. n. è.-VII^{ème} s. de n. è.) en Méditerranée Nord-Occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Ed. de l'Association pour la Recherche archéologique en Languedoc oriental (coll. *Lattara*, 6), Lattes, 622 p.

ALCANTARA A., BOHNY J., CAMAGNE G., FAÏSSE C., RUZZU F.

2013 : Note préliminaire sur l'habitat de Quinquiris (Castelnaudary, Aude) à la fin du premier âge du Fer, *Documents d'archéologie méridionale*, 36, p. 73-93.

AMAHAN A.

1998 : *Mutations sociales dans le haut-atlas. Les Ghoujdama*, Maison des Sciences de l'Homme, (coll. Méditerranée Sud, 2), Paris, 325 p.

ANDREANI T.

1985 : *Le mode de production domestique*, C.N.R.S. Editions. [URL : <http://www.cairn.info/etudier-marx--9782222037613-page-139.htm>, consulté le 23 juin 2021].

ANGE O., BERLINER D.

2015 : Pourquoi la nostalgie ? *Terrain. Anthropologie et Sciences humaines*, 65, p. 4-11.

ANWAR N.

2014 : *Artisanat et sociétés en Gaule méridionale à l'âge du Fer (fin du VIII^e s.-fin du III^e s. av. n. ère)*, Thèse de doctorat, Université Paul Valéry Montpellier III, Montpellier, 872 p.

ANWAR N., CURE A.-M.

2011 : Lattes (Hérault), in : *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Errance (coll. Archéologie de Montpellier Agglomération), Paris, p. 194-197.

APPADURĀĪ A.

1988 : *The social life of things: commodities in cultural perspective*, Cambridge University press, Cambridge, 329 p.

ARCELIN P., PRADELLE C., GASCO Y., CHABOT L., COLUMEAU P., VERNET J.-L.

1982 : Le village protohistorique du Mont-Garou (Sanary, Var). Les premières manifestations de l'impérialisme marseillais sur la côte provençale, *Documents d'archéologie méridionale*, 5, p. 53-137.

ARCELIN P., PRADELLE C., RIGOIR J., RIGOIR Y.

1983 : Note sur des structures primitives de l'habitat protohistorique de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône), *Documents d'archéologie méridionale*, 6, p. 138-143.

ARCELIN P., BRUNAUX J.-L.

2003 : Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer, *Gallia*, 60, CNRS Éditions, 268 p.

ARCELIN P., PLANA-MALLART R.

2011 : L'expression monumentale des rites protohistoriques en Gaule méditerranéenne et dans la partie nord-est de la Péninsule Ibérique. Stèles, bâtiments cultuels et sculptures, *in* : *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Errance (coll. Archéologie de Montpellier Agglomération), Paris, p. 25-62.

ATTIAS-DONFUT C.

1988 : La notion de génération : usages sociaux et concept sociologique, *L'Homme et la société*, 90, p. 36-50.

AUDOUZE F., BERTHOUD T., BINFORD L., ET AL.

1980 : L'ethnoarchéologie, *Les nouvelles de l'archéologie*, 4, 104 p.

ALCANTARA A.

Le site d'Eysses (Villeneuve-sur-Lot) au II^{ème} âge du Fer, avant Excisum., *Poster INRAP*. [URL : https://www.academia.edu/1812873/Le_site_dEysses_Villeneuve_sur_Lot_au_II%C3%A8me_%C3%A2ge_du_Fer_avant_Excisum, consulté le 1 octobre 2020].

ALLARD O.

2010 : Objets, personnes, esprits, *Gradbiva*, 11, p. 207-213.

AURENCHE O.

1981 : *La maison orientale : l'architecture du Proche-Orient ancien des origines au milieu du quatrième millénaire*, Geuthner (coll. bibliothèque archéologique et historique), Paris, 324 p.

2012a : L'habitat dans le Proche-Orient ancien et actuel. Permanences et convergences ? *in* : *Vous avez dit ethnoarchéologie ? choix d'articles (1972-2007)*, Maison de l'Orient et de la Méditerranée (coll. série archéologique, 16), Paris, p. 117-129.

2012b : *Vous avez dit ethnoarchéologie ? choix d'articles (1972- 2007)*, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, (coll. série archéologique, 16), Paris, 523 p.

2013 : *Qu'est-ce que l'ethnoarchéologie ?* [URL : <https://archeorient.hypotheses.org/1459>, consulté le 12 février 2020].

AZZOUZ A.

2016 : *L'espace domestique : dialectique intérieur/extérieur à la lumière de la filmographie de Nouri Bouzid (1986-2006) : L'homme de cendres : cas d'analyse*, Thèse de Doctorat, Université Rennes 2, Rennes, 407 p.

B

BABADZAN A.

2009 : L'indigénisation de la modernité. La permanence culturelle selon Marshall Sahlins, *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, 190, p. 105-128.

BACHELARD G.

1978 : *La poétique de l'espace*, Presses universitaires de France, Paris, 214 p.

BADIE A., LOUP B., GUILCHER A., PAGNI M.

2008 : Organisation modulaire du site du Verduron à Marseille (Bouches-du-Rhône), habitat gaulois du III^e siècle avant notre ère, *in* : *Archéologies de Provence et d'ailleurs : mélanges offerts à Gaëtan Congrès et Gérard Sauzade*, Association Provence Archéologie, Aix-en-Provence, p. 291-299.

BAGAN G.

2007 : L'habitat dispersé protohistorique dans le Midi de la France entre le VII^e et le III^e siècle avant J.-C., *Histoire Sociétés Rurales*, Vol. 27, 1, p. 7-36.

BALFET H.

1973 : À propos du tour de potier. L'outil et le geste technique, *in* : *L'homme, hier et aujourd'hui. Recueil d'études en hommage à André Leroi-Gourhan*, Ed. Cujas, Paris, p. 109-122.

Barad K.

2007 : *Meeting the Universe Halfway: Quantum Physics and the Entanglement of Matter and Meaning*. Duke University Press, Durham, 524 p.

BARTHELEMY T.

1988 : Les modes de transmission du patrimoine : Synthèse des travaux effectués depuis quinze ans par les ethnologues de la France, *Études rurales*, 110/112, p. 195-212.

BASTIDE R.

1970 : Mémoire collective et sociologie du bricolage, *Revue de L'année sociologique*, 21, p. 65-108.

BATS M.

1992 : Marseille, les colonies massaliètes et les relais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.), *Études massaliètes*, 3, p. 263-278.

2013 : *D'un monde à l'autre. Contacts et acculturation en Gaule Méditerranéenne*, Centre Jean Bérard, 38, Naples, 398 p.

BAYART J.-F.

1996 : *L'illusion identitaire*, Fayard (coll. L'espace du politique), Paris, 166 p.

BEHAGUE B.

2007 : Le premier âge du Fer dans la moyenne et basse vallée de la Garonne (800 - 400 a.- C.). État de la documentation, *in* : *Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France*, Fédération Aquitania, Bordeaux, p. 15-37.

BELARTE FRANCO M.C.

1997 : Arquitectura domèstica i estructura social a la Catalunya protohistòrica, Departament de Prehistòria, Història Antiga i Arqueologia de la Universitat de Barcelona (coll. arqueo mediterrània), Barcelone, 242 p.

2008 : Domestic architecture and social differences in north-eastern Iberia during the Iron Age (525–200 b. c.), *Oxford journal of archaeology*, 27, vol. 2, p. 175-199.

2009 : *L'espai domèstic i l'organització de la societat a la protohistòria de la mediterrània occidental (Ier mil·lenni ac) : actes de la iv reunió internacional d'arqueologia de Calafell (Calafell - Tarragona, 6 al 9 de març de 2007)*, Universitat de Barcelona (coll. arqueo mediterrània), Barcelona, 377 p.

BELARTE FRANCO M. C., BONET H., SALA F.

2009 : L'espai domèstic i l'organització de la societat ibèrica : els territoris de la franja mediterrània, *in* : *L'espai domèstic i l'organització de la societat a la protohistòria de la Mediterrània occidental (1er mil·lenni aC) : actes de la IV Reunió Internacional d'Arqueologia de Calafell* (Calafell - Tarragona, 6 al 9 de març de 2007), Barcelona, p. 93-123.

BELARTE M. C., CHAZELLES C.-A.

2011 : Les manifestations de pratiques rituelles en contexte domestique en Ibérie et en Gaule méditerranéenne, *in* : *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Errance (coll. Archéologie de Montpellier Agglomération), Paris, p. 165-188.

BENOIT F.

1965 : *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Laffitte, Paris, 350 p.

BERATO J., MAGNIN F., BERATO N., BRIEN-POITEVIN F., COLUMEAU P., DUGAS F., GALLIANO G., IMBERT L., MARINVAL P., THINON M.

1989 : Le Touar, Les Arcs-sur-Argens (Var). Un habitat de plaine du Bronze final II/IIIa et du premier âge du Fer dans son environnement, *Documents d'archéologie méridionale*, 12, p. 7-40.

BERNUS E.

2005 : Kobané. Un village malinké du haut Niger, *Autrepart*, 34, vol. 2, p. 121-150.

BEYLIER A., BANCHETTI L., BERTAUT J., CAUVIN A., ET AL.

2018a : *Rapport intermédiaire de fouille programmée, La Monédière (Bessan, Hérault)*, DRAC Occitanie, 213 p.

BEYLIER A., GAILLEDROT E., ET AL.

2014 : *Rapport final d'opération. Résidence de l'oppidum. L'habitat protohistorique de La Monédière*, DRAC Occitanie, 500 p.

BEYLIER A., GAILLEDROT É., CURE A.-M., DUBOSSE C., HOWARTH L., NIETO ESPINET A.

2018b : Banquets et rites collectifs au V^e s. av. J.-C. au sein de l'habitat de La Monédière à Bessan (Hérault) : caractérisation et signification d'une fosse hors norme et des dépôts associés, *Gallia, Archéologie des gaules*, 75, p. 3-48.

BLIER S.P.

1987 : *The anatomy of architecture: ontology and metaphor in Batammaliba architectural expression*, Cambridge University press, Cambridge, 314 p.

2006 : Vernacular architecture, *in* : *Handbook of material culture*, Sage, London, p. 230-253.

BIANQUIS-GASSER I.

1999 : Le monde dans la maison : habitat traditionnel et moderne en République de Mongolie, *in* : *Culture et habitats. Douze contributions à une ethnologie de la maison*, Harmattan (coll. Culture et Cosmologie), Paris, p. 154-174.

BINFORD L.

1968 : *New perspectives in archaeology*, Aldine publishing company, Chicago, 373 p.

BIRDWELL-PHEASANT D., LAWRENCE-ZÚÑIGA D.

1999 : *House life : space, place and family in Europe*, Berg, Oxford, 265 p.

BOEHRINGER S., CUCHET V. B.

2013 : Vingt ans de réflexion : Métis et le genre (1992 - 2012), *Métis - Anthropologie des mondes grecs anciens. Hors-Série. Des femmes en action. L'individu et la fonction en Grèce antique*, p. 5-18.

BOISSINOT P.

1984 : Les constructions en terre au II^{ème} s. av. J.-C. sur l'oppidum du Baou-Roux (Bouc-Bel-Air, Bouches-du-Rhône), *Documents d'archéologie méridionale*, 7, p. 79-96.

2013 : L'acculturation et autres modèles de contact en archéologie protohistorique européenne, in : *D'un monde à l'autre. Contacts et acculturation en Gaule méditerranéenne*, Centre Jean Bérard, Naples, p. 223-235.

2015 : Le concept d'acculturation : son utilité et les limites dans son application à l'archéologie, in : *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale. Hommages à Michel Bats. Actes du colloque de Hyères 15-18 septembre 2011*, Errance (coll. Etudes massaliètes, 12), Paris, p. 145-152.

BOISSINOT P., ROURE R.

2011 : Conclusion, in : *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Errance (coll. Archéologie de Montpellier Agglomération), Paris, p. 265-271.

BOLTANSKI L., THEVENOT L.

1991 : *De la justification : les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, 483 p.

BONNEROT G., DUCOM E., JOLY F.

Cartographie, in : *Encyclopédie Universalis*, p. 13. [URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/cartographie/>, consulté le 27 février 2020].

BONNEMERE P.

2009 : Une perspective anthropologique sur l'infanticide : la notion de personne en Nouvelle-Guinée, *Enfances Psy*, 44, vol. 3, p. 29-41.

BONNIN P.

2000 : Dispositifs et rituels du seuil : une topologie sociale. Détour japonais, *Communications*, 70, p. 65-92.

BONTE P.

1999 : Le sacrifice animal, *La Ricerca Folklorica*, 40, p. 79-89.

BONVALET C., ARBONVILLE D.

2006 : *Quelles familles ? Quels logements ? La France et l'Europe du Sud*, Institut national d'études démographiques (coll. Les cahiers de l'INED), Paris, 300 p.

BOUBY, L.

2011 : L'économie agricole à l'âge du Bronze en France méridionale. Apports récents de la carpologie. In : *L'âge du Bronze en Méditerranée. Recherches récentes*, Errance, Paris, p. 101-114.

BOUCHER DE PERTHES

1847-1864 : *Antiquités celtiques et antédiluviennes : mémoire sur l'industrie primitive et les arts à leur origine*, vol.1, Treuttel et Wurtz, Paris, 628 p. [URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8626670p/f38.item.texteImage>]

BOULAY R.

1990 : *La maison Kanak*, Parenthèses (coll. collection architectures traditionnelles), Marseille, 165 p.

BOULAY S.

2005 : Genèse, représentations et usages de l'espace de la famille chez les bédouins Maures (Mauritanie), *Espaces et sociétés*, 120-121, vol. 1, p. 141-161.

BOURDIER J.-P.

2005 : *Habiter un monde : architectures de l'Afrique de l'Ouest*, Alternatives (coll. Collection Anarchitecture), Paris, 191 p.

BOURDIEU P.

1963 : La société traditionnelle : Attitude à l'égard du temps et conduite économique, *Sociologie du travail*, 1, p. 24-44.

1972 : La maison ou le monde renversé, in : *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Librairie Droz (coll. Travaux des sciences sociales), Genève, p. 45-59.

1998 : *La domination masculine*, Seuil, Paris, 142 p.

BOUSQUET C.

2002 : L'habitat mozabite au M'Zab, in : *Habitat, État, société au Maghreb*, CNRS Éditions, Paris, p. 257-269.

BRANDT R.J.

2001: From craftsman to specialist : the formation of occupations in late Iron Age Latium, in : *From huts to houses : transformations of ancient societies : proceedings of an international seminar*, P. Aströms (coll. Skrifter utgivna av Svenska institutet i Rom), Stockholm, p. 407-413.

BRASSEUR G.

1968 : *Les établissements humains au Mali*, IFAN, Dakar, 550 p.

BRESSON A., MASSON-VINCOURT M.-P., PERENTIDIS S., WILGAUX J.

2006 : *Parenté et société dans le monde grec de l'Antiquité à l'âge moderne*, Ausonius (coll. Etudes 12), Bordeaux, 412 p.

BRESSON A.

2002 : *La cité marchande*, Ausonius (coll. Scripta antiqua), Bordeaux, 343 p.

2007 : *L'économie de la Grèce des cités. I. Les structures et la production*, Armand Colin (coll. U. Histoire), Paris, 263 p.

2008 : *L'économie de la Grèce des cités. II. Les espaces de l'échange*, Armand Colin (coll. U. Histoire), Paris, 335 p.

BROMBERGER C.

1988 : Pratique et représentation des espaces bâtis, in : *Habitat et espace dans le monde rural*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p. 3-13.

BROMBERGER C., DIGARD J.-P.

1980 : L'ethnoarchéologie, le point de vue d'ethnologues, in : *L'archéologie de l'Iraq du début de l'époque néolithique à 333 avant notre ère. Perspectives et limites de l'interprétation anthropologique des documents. Actes du colloque du CNRS*, CNRS, Paris, p. 41-52.

BRUMFIEL E. - M., ROBIN C.

2008 : Gender, Households, and Society : An Introduction, *Archeological Papers of the American Anthropological Association*, 18, vol. 1, p. 1-16.

BRUN P., AVERBOUH A., KARLIN C., MERY S., DE MIROSCHEJJI P.

2005 : Les liens entre la complexité des sociétés traditionnelles et le niveau de spécialisation artisanale : bilan et perspective, *Techniques et culture*, 46-47, p. 325-347.

BRUN P., CHAUME B.

2013 : Une éphémère tentative d'urbanisation en Europe centre-occidentale durant les VI^e et V^e siècles av. J.-C. ? *Bulletin de la Société préhistorique française*, 110, vol. 2, p. 319-349.

BRUN P., RUBY P.

2008 : *L'âge du Fer en France : premières villes, premiers états celtiques*, La Découverte, Paris, 177 p.

BRUNAU J.-L.

2005 : *Les Gaulois*, Errance, Paris, 314 p.

2006 : *Les druides : des philosophes chez les Barbares*, Seuil, Paris, 381 p.

BUCHSENSCHUTZ O.

1989 : *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique : du début du II^e millénaire à la fin du I^{er} siècle avant J.-C.*, Hachette (coll. bibliothèque d'archéologie), Paris, 362 p.

BUCHSENSCHUTZ O., MORDANT C.

2005 : *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer. Actes du 127^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Nancy, 15-20 avril 2002*, CTHS (coll. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques), Paris, 548 p.

BURENS-CAROZZA A., CAROZZA L., CHAZELLES C.-A. DE

2005 : Les maisons en Languedoc de la fin du Néolithique à l'âge du Fer, in : *Architecture protohistorique en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer. Actes du colloque de Nancy*, CTHS, Pau, p. 429-461.

BURGUIERE A., KLAPISCH-ZUBER C., SEGALEN M., LEVI-STRAUSS C.

1994 : *Histoire de la famille. 1. Mondes lointains*, Armand Colin, Paris, 448 p.

BUXO I CAPDEVILA R.

1996 : Une maison en torchis de Lattes au deuxième quart du IV^e s. av. n. è., in : *Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes*, Ed. de l'Association pour la Recherche archéologique en Languedoc oriental (coll. Lattara, 9), p. 337-371.

BUXO R., CHABAL L., ROUX J.-C.

1996 : Toiture et restes carbonisés d'une maison incendiée dans l'habitat de Lattes au IV^e s. av. n. è. : Eléments de datation pour l'incendie de la maison 105, in : *Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes*, Ed. de l'Association pour la Recherche archéologique en Languedoc oriental (coll. Lattara, 9), p. 373-400.

C

CAILLET L., BEILLEVAIRE P., MAUCLAIRE S.

1991 : *Etudes japonaises : dieux, lieux, corps, choses, illusion*, EHESS, Paris, 191 p.

1990 : Japon, la création continuée, *in* : *Tracés de fondation*, Peeters, Louvain, p. 19- 29

CALAME-GRIAULE G.

1992 : Manoirs d'argile. Note sur l'habitat à In Gall, *Journal des Africanistes*, 62, vol. 2, p. 131-152.

CAMMAS C.

2015 : La construction en terre crue de l'âge du Fer à nos jours : l'apport de la micromorphologie à la compréhension des techniques, *Archéopages. Archéologie et société*, 42, p. 59-69.

CARATINI S.

1989 : *Les Rgaybat (1610 - 1634) : Territoire et Société*, Harmattan, Paris, 289 p.

CAROZZA L.

1995 : Le site de Buzerens à Bram (Aude) : habitat du Chalcolithique et du premier âge du Fer, *in* : *L'habitat Néolithique et Protolithique dans le Sud de la France*, EHESS (coll. Séminaires du Centre d'Anthropologie), Toulouse, p. 63-65.

CAROZZA L., BURENS A.

2000 : Les habitats du Bronze final de Portal Vielh à Vendres (Hérault), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 97, vol. 4, p. 573-581.

CAROZZA L., BURENS A., FRY S.

1994 : Bram - Buzerens : un habitat agricole du premier âge du Fer, *Bulletin de la société préhistorique française*, p. 199-210.

2004 : Bram – Buzerens, *ADLFI*. [URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11619>, consulté le 20 mars 2020].

CASAJUS D.

1987 : *La tente dans la solitude : la société et les morts chez les Touaregs Kel Ferwan*, Maison des Sciences de l'Homme (coll. Atelier d'Anthropologie sociale), Paris, 390 p.

2007 : La tente tournée vers le couchant, *L'Homme*, 183, p. 163-184.

CAUVIN A.

2017 : La partie méridionale du premier village du quartier de l'Île à Martigues (Bouches-du-Rhône) entre le milieu du V^e s. et la fin du III^e s. av. J.-C., *Documents d'archéologie méridionale*, 39, p. 201-250.

CERTEAU M. DE, GIARD L., MAYOL P.

1994 : *L'invention du quotidien*, Gallimard, Paris, 415 p.

CHATELARD A.

2016 : Minorité juridique et citoyenneté des femmes dans la Rome républicaine, *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 43, p. 23-46.

CHAUSSERIE-LAPREE J., NIN N., DOMALLAIN L.

1984 : Le village protohistorique du quartier de l'Île à Martigues (Bouches-du-Rhône). Urbanisme et architecture de la phase primitive (V^e-III^e s. av. J.-C.). I - urbanisme et fortification, *Documents d'archéologie méridionale*, 7, p. 27-52.

CHAUSSERIE-LAPREE J., NIN N., BOISSINOT P.

1987 : Le village protohistorique du quartier de l'Île à Martigues (Bouches-du-Rhône). Urbanisme et architecture de la phase primitive (début V^e - début II^e s. av. J.-C). II - données nouvelles sur l'urbanisme et architecture domestique, *Documents d'archéologie méridionale*, 10, p. 31-89.

CHAUSSERIE-LAPREE J.

2000 : *Le temps des gaulois en Provence*, ville de Martigues, Martigues, 279 p.

CHAUSSERIE-LAPREE J., GOUDINEAU C.

2005 : *Martigues, terre gauloise : entre celtique et méditerranée*, Errance (coll. Hauts lieux de l'histoire), Paris, 251 p.

CHAZELLES C.-A. DE

1996 : Les techniques de construction de l'habitat antique de Lattes, in : *Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes*, Ed. de l'Association pour la Recherche archéologique en Languedoc oriental (coll. Lattara, 9), p. 259-328.

1997 : *Les maisons en terre de la Gaule méridionale*, M. Mergoïl (coll. Monographies *instrumentum*), Montagnac, 230 p.

1999 : Les maisons de l'âge du Fer en Gaule méridionale, témoins de différentes identités culturelles et reflets d'une certaine disparité sociale, in : *Habitat et société. Actes des XIX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, APDCA, Antibes, p. 481-498.

2011 : Montlaurès, Aude, in : *Des rites et des hommes : Les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Errance (coll. Archéologie de Montpellier Agglomération), Paris p. 198-204.

2021 : Les foyers domestiques de l'âge du Fer dans le Sud de la France (VII^e - I^{er} s. av. J.- C.).

Objets utilitaires ou symboliques ? in : *Around the Hearth: Ritual and commensal practices in the Mediterranean Iron Age from the Aegean World to the Iberian Peninsula*, De Gruyter, Berlin/ Boston, p. 219-252.

CHAZELLES C.-A. DE, UGOLINI D.

2015 : *Montlaurès (Narbonne, Aude) à la fin du premier âge du Fer*, ADAL (coll. Monographies d'Archéologie méditerranéenne, 36), Lattes, 614 p.

CHAZELLES C.-A. DE, POUPET P.

1985 : La fouille des structures en terre crue : définition et difficultés, *Aquitania*, 3, p. 149-160.

CHETIMA M.

2011 : Théories de la production sociale de l'objet et analyse des rapports au temps et à l'espace dans l'architecture domestique en Afrique, *Recherches africaines*, 11, 14 p.

2016 : La culture matérielle de la maison dans la pensée anthropologique : parcours théorique d'un concept transdisciplinaire, *International Journal of Humanities and Cultural Studies*, 4, vol. 2, p. 465-493.

CHILDE V.G.

1946: *Scotland before the Scots*, Methuen, Université du Michigan, p. 96.

CHILDE V.G., BRYCE T.H., WATSON D.M.S.

1931: *Skara Brae, a Pictish village*, Orkney, London, 208 p.

CLANET C.

1993 : *L'Interculturel : introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaines*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 236 p.

CLASTRES P.

1974 : *La société contre l'État : recherches d'anthropologie politique*, Éd. de Minuit, Paris, 186 p.

COUDART A. G.

1998 : Pourquoi n'y a-t-il pas d'archéologie post-processuelle en France ? *Les nouvelles de l'archéologie*, 72, p. 41-45.

2008 : Ethnoarchéologie, *Encyclopédia Universalis*, p. 291-296.

COLLIGNON B.

2001 : Esprit des lieux et modèles culturels. La mutation des espaces domestiques en arctique inuit, *Annales de Géographie*, 620, p. 383-404.

COLIN A., VERDIN F.

2013 : Habitat et territoire du Nord au Sud de la Gaule : regards croisés, in : *L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Ausonius, Bordeaux, p. 235-246.

CORBIN A.

1982 : *Le miasme et la jonquille, l'odorat et l'imaginaire social 18^e-19^e siècles*, Aubier, Paris, 335 p.

CORVISIER J.-N.

2018 : La vieillesse dans le monde antique : aspects démographiques et conséquences sociales, *Cahiers des études anciennes*, LV, p. 17-36.

CUISENIER J.

2006 : *Penser le rituel*, Presses Universitaires de France, Paris, 202 p.

CURE A.-M., GREVEY A.-L., MUNOS S., MARCEL M.

2018 : *L'oppidum de Mourrel-Ferrat (Olonzac, Hérault, Occitanie). Rapport final d'opération. Fouille programmée 2018*, SRA Hérault, 163 p.

CURTIS R. F.

1986: Household and family in theory on inequality, *American Sociological Review*, 51, vol. 2, p. 168-183.

CUSIN F., BENAMOUZIG D.

2004 : *Économie et sociologie*, PUF (coll. Quadrige Manuels), Paris, 493 p.

D

DASEN V.

2003 : *L'accueil du nouveau-né, Maternité et petite enfance dans l'antiquité Romaine*, Catalogue d'exposition, Muséum d'histoire naturelle, ed. de la ville de Bourges, Bourges, p. 149-151.

DASSIE V.

2014 : Les souvenirs domestiques, un retournement affectif, *Socio-anthropologie*, 30, p. 33-46.

DAVID N., KRAMER C.

2001 : *Ethnoarchaeology in action*, Cambridge University Press, Cambridge, 504 p.

DECHELETTE J.

1914 : *Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine*, 2, *Archéologie celtique et protohistorique. Troisième partie, Second âge du fer ou époque de la Tène*, Librairie A. Picard, Paris, 911 p.

DEDET B.

1973 : Les niveaux protohistoriques de l'oppidum de Vié-Cioutat à Mons-Monteils, Gard (fouilles 1966-1968), *Revue archéologique de Narbonnaise*, 6, p. 1-71.

1980 : Premières recherches sur l'oppidum du Plan de la Tour à Gailhan, Gard, *Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental* (coll. cahiers de l'ARALO, 8), Caveirac, 132 p.

1987 : *Habitat et vie quotidienne en Languedoc au milieu de l'âge du Fer : l'unité domestique n°1 de Gailhan, Gard*, C.N.R.S. (coll. Revue archéologique de Narbonnaise. Supplément), Paris, 230 p.

1990 : Une maison à absides sur l'oppidum de Gailhan (Gard) au milieu du V^e siècle avant J.-C. : la question du plan absidial en Gaule du sud, *Gallia*, 47, p. 29-55.

2008 : *Les enfants dans la société protohistorique : l'exemple du Sud de la France, Rome, Italie*, Ecole française de Rome, 2008, 400 p.

DEDET B., DUDAY H., TILLIER A.-M.

1991 : Inhumations de fœtus, nouveau-nés et nourrissons dans les habitats protohistoriques du Languedoc : l'exemple de Gailhan (Gard), *Gallia*, 48, p. 59-108.

DEDET B., LE GOFF I.

2018 : Chapitre 4. Regards sur les coutumes funéraires « ordinaires » à l'âge du Fer en France, *in : La protohistoire de la France*, Hermann (Coll. Histoire et Archéologie), Paris, p. 419-439.

DEDET B., PY M.

1985 : *L'occupation des rivages de l'étang de Mauguio, Hérault, au Bronze final et au I^{er} Age du Fer, tome III, synthèses et annexes*, Association pour la recherche archéologique en Languedoc Oriental, Caveirac, 138 p.

2008 : *Les oppida du Gard*, Conseil général du Gard, Nîmes, 95 p.

DEDET B., SCHWALLER M.

1990 : Pratiques culturelles et funéraires en milieu domestique sur les oppidums languedociens, *Documents d'archéologie méridionale*, 13, p. 137-161.

DEGENNE A., GRIMLER G., LEBEAUX M.-O., LEMEL Y.

1998 : La production domestique atténue-t-elle la pauvreté ? *Economie et Statistique*, 308, p. 159-186.

DELAIGUE M.-C.

1992 : Ethnoarchéologie et Histoire : l'habitat rural de la péninsule ibérique comme indicateur des modifications de peuplement, *in : Ethnoarchéologie, justification, problèmes, limites, actes de rencontres*, APDCA, Juan-les-Pins, p. 391-409.

DEMANGET M.

2013 : Commensalités pour les morts et les saints. Des pratiques sacrificielles plurielles dans les hautes terres mazatèques (Oaxaca, Mexique), *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, 25, 5p. [URL : <http://journals.openedition.org/alhim/4485>, consulté le 4 décembre 2020].

- DEMOULE J.-P., GILIGNY F., LEHOËRFF A., SCHNAPP A.
2009 : *Guide des méthodes de l'archéologie*, La Découverte (coll. Grands repères Manuels), Paris, 330 p.
- DESCOLA P.
2005 : *Par-delà nature et culture*, Gallimard, Paris, 623 p.
- DESCOLA P., MUNCH P.
2006 : *Les lances du crépuscule : relations Jivaro, Haute-Amazone*, Pocket, Paris, 485 p.
- DESSERTINE A.
2013 : Le lu ne meurt jamais : mobilités des individus et pérennité de la résidence dans un village malinké de Guinée, *Géocarrefour*, 88, vol. 2, p. 131-138.
- DETIENNE M., VERNANT J.- P. ET AL.
1979 : *La cuisine du sacrifice en pays grec*, Gallimard, Paris, 336 p.
- DETIENNE M.
1990 : *Tracés de fondation*, Peeters, Louvain, 329 p.
- DEVOS-FIRMIN M.-F., FIRMIN G.
1991 : Une ferme gauloise à l'archéodrome de Beaune Côte-d'Or), in : *Archéologie expérimentale. La terre, l'os la pierre, la maison et les champs*, Errance, Paris, p. 190-199.
- DEFFONTAINES P.
1972 : *L'homme et sa maison*, Gallimard, Paris, 256 p.
- DIETLER M.
2002 : L'archéologie du colonialisme. Consommation, emmêlement culturel et rencontres coloniales en Méditerranée, in : *Regards croisés sur le métissage*, CELAT ; Presses de l'Université Laval (coll. Collection Intercultures), Sainte-Foy (Québec), p. 135-184.
2005 : *Consumption and Colonial Encounters in the Rhône Basin of France : A study of Early Iron Age Political Economy*, ADAL (coll. Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 21), Paris, 257 p.
- DIETLER M., HERBICH I.
1994 : Habitus et reproduction sociale des techniques. L'intelligence du style en archéologie et en ethno-archéologie, in : *De la préhistoire aux missiles balistiques*, La Découverte, Paris, p. 202-227.
2009 : Domestic space, social life and settlement biography: theoretical reflections from the ethnography of a rural african landscape, in : *L'espai domèstic i l'organització de la societat a la protohistòria de la mediterrània occidental (I^{er} mil.leni ac)*, *Actes de la IV reunió internacional d'arqueologia de Calafell* (coll. Arqueo mediterrània, 10), Barcelona, p. 11-23.
- DIETLER M., KOHN A., MOYA IGARRA A., RIVALAN A.
2008 : Les maisons à cour des III^e-II^e s. av. J.-C. à Lattes : émergence d'une différenciation dans l'habitat indigène, *Gallia*, 65, p. 111-122.
- DI PASCALE A.
2017 : Annexe 2. Les vestiges de structures en terre crue de l'unité fonctionnelle UNF 9, in : *Résidence de l'oppidum « L'habitat protohistorique de la Monédière »*, vol. 3, *Annexes scientifiques – Etudes spécialisées*, SRA Hérault, p. 233-284.

DOGAN M., PELASSY D.

1982 : *Sociologie politique comparative : problèmes et perspectives*, Economica, Paris, 218 p.

DONLEY L.W.

1987: Life in the Swahili town house reveals the symbolic meaning of spaces and artefact assemblages, *African Archaeological Review*, 5, p. 181-192.

1990 : A structuring structure : the Swahili house, in : *Domestic architecture and the use of space : an interdisciplinary cross-cultural study*, Cambridge University Press, New York, p. 114-127. [URL : https://collections.si.edu/search/record/siris_sil_547318, consulté le 8 juin 2021].

DUMAS-CHAMPION F., BEAUJARD P. P.

2008 : *Le mariage des cultures à l'île de la Réunion*, Karthala, Paris, 307 p.

DURKHEIM E.

1925 : *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Alcan, Paris, 647 p.

DUVAL S.

1998 : L'habitat côtier de Tamaris (Bouches-du-Rhône). Bilan des recherches et étude du mobilier des fouilles de Ch. Lagrand, *Documents d'archéologie méridionale*, 21, p. 133-180.

DUVAL P.-M., PY M.

1978 : *L'oppidum des Castels à Nages, Gard : fouilles 1958-1974*, CNRS (coll. supplément à Gallia), Paris, 363 p.

DUVAL S., CHAUSSERIE-LAPREE J.

2011 : Stèles en remploi et fortification primitive à Saint-Blaise, *Documents d'archéologie méridionale*, 34, p. 205-240.

E

ELIADE M.

1957 : *Le sacré et le profane*, Gallimard, Paris, 186 p.

ERHAN A.

2001: From hut to citadel: the evolution of housing and settlement in Prehistoric Anatolia as changing patterns of space and time ? in : *From huts to houses: transformations of ancient societies : proceedings of an international seminar*, P. Aströms (coll. Skrifter utgivna av Svenska institutet i Rom), Stockholm, p. 11-21.

ERNY P.

1999 : Cultures et habitats. *Douze contributions à une ethnologie de la maison*, Harmattan (coll. Culture et cosmologie), Paris, 287 p.

F

FABRE V.

1990 : Rites domestiques dans l'habitat de Lattes. Sépultures et dépôts d'animaux, in : *Fouilles dans la ville Antique de Lattes. Les îlots 1, 3 et 4 nord du quartier Saint-Sauveur*, Ed. de l'Association pour la Recherche archéologique en Languedoc oriental (coll. Lattara, 3), Lattes, p. 391-416.

FABRE V., GARDEISEN A.

1999 : Dépôts animaliers et inhumations d'enfants au cours du IV^e siècle avant notre ère, *in* : *Recherches sur le quatrième siècle avant notre ère à Lattes*, Ed. de l'Association pour la Recherche archéologique en Languedoc oriental (coll. Lattara, 12), Lattes, p. 255-284.

FASSASSI M.A.

1997 : *L'architecture en Afrique noire : cosmoarchitecture*, La Découverte, Paris, 185 p.

FLANNERY K.V.

2002 : The Origins of the Village Revisited: From Nuclear to Extended Households, *American Antiquity*, 67, vol. 3, p. 417- 433.

FOREST J.-D.

1992 : L'archéologie et l'ethnologie ou la nécessité de "mélanger les genres", *in* : *Ethnoarchéologie, justification, problèmes, limites. XII^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 17 - 19 octobre 1991*, APDCA, Juan-les-Pins, p. 25-32.

FORMOSO B.

2014 : Les sociétés libertaires existent-elles ? *L'Homme*, 209, p. 153-170.

G

GAILLEDRAT E.

1997 : *Les Ibères de l'Èbre à l'Hérault (VI^e-IV^e s. avant J.-C.)*, ADAL (coll. monographies d'archéologie méditerranéenne, 1), Lattes, 336 p.

2014 : *Espaces coloniaux et indigènes sur les rivages d'extrême-occident méditerranéen (X^e - III^e s. av. n. ère)*, Presses Universitaires de la Méditerranée, Montpellier, 293 p.

2021a: From household to cities. Habitats and societies during the early iron age in southern France, *in* : *Making cities. Economies of production and urbanization in Mediterranean Europe, 1000-500 BCE*, 15, McDonald Institute for Archaeological Research, Cambridge, p.345-365.

Sous-presse : Societies, Powers and Identities in Mediterranean Languedoc (Southern France) in the Early Iron Age (8th-5th Centuries BC), *in* : *The production of locality and empowerment in the Archaic Western Mediterranean* (Innsbruck, 8-11 may 2017), Oxford.

GAILLEDRAT E., ANWAR N., BEYLIER A., CURE A.-M., DUDAY H., GARDEISEN A.

2011 : Pech Maho, Sigean, Aude, *in* : *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Errance (coll. Archéologie de Montpellier Agglomération), Paris, p. 152-157.

GAILLEDRAT E., ANWAR N., BEYLIER A., CURE A.-M., DUDAY H., MUNOS S., PIQUES G., VACHERET A.

2012 : *Pech Maho, comptoir lagunaire de l'âge du Fer (VI^e-III^e siècle avant notre ère)*, Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée (coll. Les carnets du parc), Sigean, 75 p.

GAILLEDRAT E., BELARTE M. C.

2019 : Architecture and urbanism in the fortified settlement of Pech Maho (Sigean, France) in the third century BC : a social and economic perspective, *Oxford Journal of Archaeology*, 38, vol. 3, p. 271-301.

GAILLEDRAT E., BOISSON H., POUPET P.

2007 : Le Traversant à Mailhac (Aude) : un habitat de plaine du bronze final IIIb et du premier âge du Fer, *Documents d'archéologie méridionale*, 29-30, p. 19-74.

GAILLEDRAT E., SOLIER Y.

2004 : *L'établissement côtier de Pech Mabo (Sigean, Aude), aux VI^e-V^e s. av. J.-C. (fouilles 1959-1979) : Pech Mabo*, Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, Lattes, 467 p.

GAILLEDRAT E., VACHERET A.

2016 : Une maison à absides sur l'emporion de *Lattara* (Lattes, Hérault) au V^e s. av. n. ère, in : *Vie quotidienne, tombes et symboles des sociétés protohistoriques de Méditerranée nord-occidentale*, ADAL (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, Hors-Série n°7, vol. 1), Lattes, p. 205-222.

2020 : Lattara/Lattes (Hérault), comptoir étrusque du littoral languedocien, *Gallia, Archéologie des Gaules*, 77-2, p. 1-32.

GALLAY A.

1991 : *Itinéraires ethnoarchéologiques 1*, Document du Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, Genève, 99 p.

2002 : Maîtriser l'analogie ethnographique : espoirs et limites, *Archeologia e Calcolatori*, 13, p. 79-100.

2011 : *Pour une ethnoarchéologie théorique : mérites et limites de l'analogie ethnographique*, Errance, Paris, 388 p.

GANTES L.-F.

1986 : Marignane : Notre-Dame de Pitié, *Gallia*, 44, vol. 2, p. 412.

GARCIA D.

1993 : *Entre Ibères et Ligures : Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques*, CNRS, Paris, 355 p.

1995 : Le territoire d'Agde grecque et l'occupation du sol en Languedoc central durant l'âge du Fer, in : *Sur le pas des Grecs en Occident*, ADAM, Lattes, p. 137-168.

1996 : Dynamique de développement de la ville de Lattara. Implantation, urbanisme et métrologie (VI^e s. av. n. è. II^e s. de n. è.), in : *Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes*, Ed. de l'Association pour la Recherche archéologique en Languedoc oriental (coll. *Lattara*, 9), Lattes, p. 7-25.

2011 : La Ramasse, Clermont-l'Hérault, Hérault, in : *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Errance (coll. Archéologie de Montpellier Agglomération), Paris, p. 97-100.

2014 : *La celtique méditerranéenne : habitats et sociétés en Languedoc et en Provence, VIII^e-II^e siècles av. J.-C.*, Errance, Arles, 247 p.

GARCIA D., TREZINY H.

2010 : Maisons à absides dans le monde Grec et en Gaule méditerranéenne, in : *Grecs et Indigènes de la Catalogne à la Mer Noire*, Errance (coll. bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine, 3), Paris/Aix-en-Provence, p. 371-378.

GARDIN J.

1979 : *Une archéologie théorique*, Hachette, Paris, 339 p.

GARDES P.

2010 : Toulouse avant Toulouse ? Recherches récentes sur les oppidum gaulois de Vieille-Toulouse, *Le Jardin des Antiques*, 49, p. 9-13.

2017 : Oppida et « civilisation des oppida » cent ans après Joseph Déchelette : une introduction, *Pallas. Revue d'études antiques*, 105, p. 151-157.

GARDES P., LE DREFF T., PEFAU P., SOLER M., BENQUET L.

2017 : L'agglomération de hauteur de Roquelaure-La Sioutat (Gers). Les occupations antiques, *Aquitania*, 33, p. 35-122.

GARINE I. DE

1988 : Anthropologie de l'alimentation et pluridisciplinarité, *Human Ecology*, 6, vol. 2, p. 21-40.

GARMY P.

1979 : Un village de l'âge du Bronze final IIIb à la Bergerie Hermet (Calvisson, Gard), *Documents d'archéologie méridionale*, vol. 2, p. 5-15.

GARMY P., GAILLEDROT E.

2015 : Lattara (Lattes, Hérault). La zone 1 : rapport de fouille programmée 2015, *DRAC Occitanie*, Lattes, 249 p.

GHASARIAN C.

1996 : *Introduction à l'étude de la parenté*, Seuil, Paris, 276 p.

GASCO J.

2000 : Lieux et modes de production à la fin de l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer en Languedoc, in : *Els Productes alimentaris d'origen vegetal a l'edat del Ferro de l'Europa occidental : de la producio al consum, L'hàbitat protohistoric a Catalunya, Rosello i Languadoc Occidental. Actualitat de l'arqueologia de l'edat del Ferro*, Museu d'Arqueologia de Catalunya Girona (coll. : Sèrie monogràfica 18 et 19), Gérone, p. 203-220.

GASCO J., CAROZZA L., FRY R., FRY S.

1996 : *Le Laouret et la montagne d'Alaric à la fin de l'âge du Bronze : un hameau abandonné entre Floure et Monze*, Aude, Centre d'anthropologie, E.H.E.S.S.-C.N.R.S., Archéologie en terre d'Aude, Toulouse / Carcassonne, 450 p.

GASCO, J., BORJA, G., TOURRETTE, C., YUNG, F., VERDIER J.-L., BOUBY L., DEVILLERS, B., GRECK, S., BAISSÉ, F., BARTHELEMY, C., CHABBERT, J., CONSTANT, D., DEBRAND, B., DEZ, J., ICHE J.-C., LAURENT, F., PUECH, J.-P., ROUVET, P., ROLLAND, C. & SABASTIA, A.

2015 : Une occupation lagunaire palafittique aux IX^e-VIII^e s. a.C. : La Motte (Agde) au fond du fleuve Hérault in : *Les Gaulois au fil de l'eau. Actes du XXXVII^e colloque de l'AFEAF, Montpellier, 8-11 mai 2013*, Ausonius, Bordeaux, p. 69-86.

GAUTHIER M.

1986 : Provence-Alpes-Côte-d'Azur, *Gallia*, 44, vol. 2, p. 375-483.

GELL A.

1998 : *Art and Agency. An Anthropological Theory*, Clarendon Press, Oxford, 272 p.

GHASARIAN C.

1996 : *Introduction à l'étude de la parenté*, Seuil, Paris, 276 p.

GIBSON T., SILLANDER K.

2011: Anarchic solidarity. autonomy, equality, and fellowship in southeast Asia, *Journal of Southeast Asian Studies*, 43, p. 542-545.

Gillespie S. D., Joyce R. A.

2000 : *Beyond kinship: social and material reproduction in house societies*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 269 p.

GIRAUD A.-S.

2011 : *Quand la mort termine une vie mais pas une relation. Transformations du vécu parental de la mort périnatale en France*, Mémoire de Master 2 - Université Aix-Marseille - Département d'Anthropologie, p. 194.

GIRY J.

1951 : Les stations grecques et ibériques du Languedoc méditerranéen, *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, 17, p. 12-29.

GODELIER M.

1999 : Chefferies et états, une approche anthropologique, *Publications de l'Ecole française de Rome*, 252, 1, p. 19-30.

2000 : Aux sources de l'anthropologie économique, *Socio-anthropologie*, 7. [URL : <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/98>, consulté le 22 juin 2021].

2004 : *Métamorphoses de la parenté*, Fayard, Paris, 678 p.

2010 : *Au fondement des sociétés humaines : ce que nous apprend l'anthropologie*, Flammarion (coll. Champs Essais), Paris, 330 p.

GOLOSETTI R.

2011 : Les stèles dans le Sud-Est de la Gaule : lieux de mémoire et cultes héroïques au premier âge du Fer, *Documents d'archéologie méridionale*, 34, p. 145-161.

GOODY J.

1962 : *Death, property and the ancestors; a study of the mortuary customs of the LoDagaa of West Africa.*, Stanford University Press, Stanford, 452 p.

GORGUES A.

2009 : De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en Languedoc occidental : le cas du site de hauteur fortifié de Malvieu (Saint-Pons-de-Thomières, Hérault), in : *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e - VII^e siècle av. J.-C.). La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer. Actes du XXX^e colloque international de l'A.F.E.A.F.*, ARTEHIS, Dijon, p. 513-525.

2010 : *Economie et société dans le nord-est du domaine ibérique (III^e - I^{er} s. av. J.-C.)*, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid, 494 p.

GOSELAIN O.

2011 : A quoi bon l'ethnoarchéologie ? in : *L'archéologie comme discipline* (coll. Le genre humain), Paris, p. 87-111.

GRAND-SEBILLE C.L.

2001 : Les deuils d'enfants : de la conception à la naissance, les pratiques rituelles, *Etudes sur la mort*, 119, p. 39-45.

2004 : Anthropologie de la mort périnatale aujourd'hui, *Spirale*, 31, vol. 3, p. 41-50.

GRAS M.

1993 : *Pour une méditerranée des emporia*, Centre Pierre Paris, Paris, 10 p.

GUIBAL, GUIBAL JEAN

1986 : *Habitat paysan, architecture et société en Languedoc méditerranéen (Aude, Hérault)*, Thèse de doctorat, EHESS, Paris, 419 p.

GUICHARD V., GUTHERZ X., LEVEAU P.

2002 : *Archéologie du TGV Méditerranée : fiches de synthèse ; tome 2. La Protobistoire*, ADAL (coll. monographies d'archéologie méditerranéenne, 9), Lattes, 597 p.

H

HAMBERGER K.

2010 : La maison en perspective : un modèle spatial de l'alliance, *l'Homme*, 194, p. 7-39.

2011 : *La parenté vodou : organisation sociale et logique symbolique en pays Ouatchi (Togo)*, CNRS, Paris, 678 p.

HERSKOVITS M.J., VAUDOU F.

1952 : *Les bases de l'anthropologie culturelle*, Payot, Paris, 343 p.

HERVIEU-LEGER D.

2001 : *La religion en miettes ou la question des sectes*, Calmann-Lévy, Paris, 122 p.

HODARA J.-J.

2005 : L'architecture de l'habitat protohistorique : contraintes techniques, in : *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer. Actes du 127^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Nancy, 15-20 avril 2002*, Ed. du CTHS (coll. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques), Paris, p. 65-76.

HODDER I.

1982 : *Symbols in action: ethnoarchaeological studies of material culture*, Cambridge University Press (coll. New studies in archaeology), Cambridge, 256 p.

HOLTORF C.-J.

1998 : Life-histories of megaliths in Mecklenburg-Vorpommern (Germany), in : *The past in the past : the reuse of ancient monuments*, Routledge (coll. World Archaeology, 30), p. 23-38.

HOYAUX A.-F.

2003 : De l'espace domestique au monde domestiqué : Point de vue phénoménologique sur l'habitation, in : *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, Bréal, Rosny-sous-Bois, p. 33-45.

HUET, B.

1988 : Circularité et identité, *in* : *Signes du Présent*, 3, Rabat, p. 73-82

HUET J.-C.

1994 : *Les villages perchés des dogon du Mali. Habitat, espace et société*, Harmattan (coll. géographie et cultures), Paris, 191 p.

HUOT J.-L.

1970 : Des villes existent-elles, en Orient, dès l'époque néolithique ? *Annales*, 25, vol.4, p. 1091-1101.

HUOT J.-L., YON M., CALVET Y.

2012 : Comment peut-on être archéologue ? *in* : *Vous avez dit ethnoarchéologue ? choix d'articles (1972-2007)*, Maison de l'Orient et de la Méditerranée (coll. série archéologique, 16), Paris, p. 41-48.

HUTCHINS E.

1983 : Understanding Micronesian navigation, *in* : *Mental Models*, Lawrence Erlbaum, Hillsdale, p. 191-225.

I

INGOLD T.

2005 : Epilogue: Towards a Politics of Dwelling, *Conservation and Society*, 2, vol. 3, p. 501-508.

2013 : *Une brève histoire des lignes*, Zones sensibles, Bruxelles, 269 p.

2017 : Prêter attention au commun qui vient, *Multitudes*, 68, vol. 3, p. 157-169.

2020 : Contre la motion : vers une perspective de l'habiter, *Les carnets de Bérose*, 13, p. 54-61.

ISOARDI D.

2013a : La maison, l'habitat groupé, l'archéo-démographie : Quelles pistes pour une approche de la structure familiale des celtes du Sud-Est de la France, de la fin du VII^e s. au II^e s. av. J.-C. ?, *in* *Table-ronde « Genre et parentés à Marseille et en Gaule préromaine »*, Aix-en-Provence, 31 p. [URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01957645>, consulté le 21 juillet 2021].

2013b : *De l'étude des maisons de l'âge du Fer à des considérations sur les structures familiales des sociétés protohistoriques du Sud-Est de la France*. Table-ronde « Genre et parentés à Marseille et en Gaule préromaine », à la MMSH d'Aix-en-Provence, [URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02148233> consulté le 15 janvier 2022]

IZZET V.E.

2001: Putting the house order : the development of Etruscan domestic architecture, *in* : *From huts to houses : transformations of ancient societies : proceedings of an international seminar*, P. Aströms (coll. Skrifter utgivna av Svenska institutet i Rom), Stockholm, p. 41-49.

J

JANIN T.

2012 : L'habitat, *in* : *Bilan de la recherche archéologique depuis 1995*, Région Languedoc-Roussillon, p. 59-66.

JANIN T., TAFFANEL J., TAFFANEL O., ARCELIN P., ET AL.

2000 : *Mailbac et le premier Âge du Fer en Europe occidentale : hommages à Odette et Jean Taffanel, actes du colloque international de Carcassonne, 17-20 septembre 1997*, ADAL (coll. Monographies d'Archéologie Méditerranéenne), Caveirac, 436 p.

JANNORAY J.

1955 : *Ensérune - Contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*, de Boccard, Paris, 490 p.

JOHNSON W. A., EARLE T.

1987 : *The evolution of human societies: from foraging group to agrarian state*, Stanford University press, Stanford, 454 p.

K

KAJA K.

1999 : La maison traditionnelle à Tétouan. Patrimoine mémoriel et architecture domestique, *in : Cultures et habitats. Douze contributions à une ethnologie de la maison*, Harmattan (coll. Culture et Cosmologie), Paris, p. 114-138.

KAMP K.A.

1987 : Affluence and Image: Ethnoarchaeology in a Syrian Village, *Journal of Field Archaeology*, 14, vol. 3, p. 283-296.

KEELEY L.H.

1996 : *War before civilization: the myth of the peaceful savage*, Oxford University Press, Oxford, 272 p.

KELLY R.C.

2000 : *Warless societies and the origin of war*, University of Michigan Press, Michigan, 208 p.

KENT S.

1987 : Understanding the use of space: an ethnoarchaeological approach, *in : method and theory for activity area research. an ethnoarchaeological approach*, Columbia University Press, New-York, p. 1-62.

1993 : *Domestic architecture and the use of space: an interdisciplinary cross-cultural study*, première édition 1990, Cambridge University Press (coll. New directions in archaeology), Cambridge, 192 p.

KLEISER-CORBETTA M.

1999 : La maison berbère des Beni-Ouarains (Moyen-Atlas, Maroc), *in : Cultures et habitats. Douze contributions à une ethnologie de la maison*, Harmattan (coll. Culture et Cosmologie), Paris, p.77-113.

KRAMER C.

1979 : An archaeological view of contemporary Kurdish village : architecture, household size, and wealth, *in : Ethnoarchaeology implications of ethnography for archaeology*, Columbia University Press, New York, p. 139-163.

1982 : *Village ethnoarchaeology : rural Iran in archaeological perspective*, Academic Press, New York, 302 p.

KUS S., RAHARIJAONA V.

1993 : Domestic space and the tenacity of tradition among some Betsileo of Madagascar, *in : Domestic architecture and the use of space. An interdisciplinary cross-cultural study*, Cambridge, p. 21 34.

L

LACHENAL T.

2015 : Le village évanescent. Formes de l'habitat à l'âge du Bronze en France méditerranéenne, *Archéopages. Archéologie et société*, 40, p. 26-35.

LAGRAND C.

1959 : Un habitat côtier de l'âge du Fer à l'Arquet, à La Couronne (Bouches-du-Rhône), *Gallia*, 17, p. 179-201.

1963 : Les fouilles du Pègue (Drôme). Habitat protohistorique en Haute Provence, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 60, vol. 1, p. 123-128.

1979 : Un nouvel habitat de la période de colonisation grecque : Saint-Pierre-les-Martigues (Bouches-du-Rhône) (VI^{ème} s. av. J.-C. - I^{er} s. ap. J.-C.), *Documents d'archéologie méridionale*, 2, p. 81-106.

LAMAISON P.

1988 : De la transmission à l'abandon, *Études rurales*, 110, vol. 1, p. 9-27.

LAMOUILLE S.

2019 : Les charpentes dans l'architecture monumentale en Grèce ancienne : réflexions historiographiques, techniques et méthodologiques, *Pallas. Revue d'études antiques*, p. 223-245.

LAMOUILLE S., PEFAU P., ET AL.

2019 : Bois et architecture dans la Protohistoire et l'Antiquité (XVI^e s. av. J.-C. - II^e s. apr. J.-C). Grèce, Italie, Europe occidentale. Approches méthodologiques et techniques. *Pallas, Revue d'études antiques*, Toulouse, 414 p.

LANE P.

1993 : The temporal structuring of settlement space among the Dogon of Mali : an ethnoarchaeological study, in : *Architecture and order : approaches to social space*, Routledge (coll. Material cultures), London, p. 176-195.

2015 : Iron age imaginaries and barbarian encounters. British prehistory's African past, in : *Theory in Africa, Africa in theory. Locating meaning in archaeology*, Routledge, London, p. 175-200.

LANNEAU G.

1975 : L'entraide et la coopération au village, in : *Communautés du sud contribution à l'anthropologie collectives rurales occitanes collectives rurales occitanes*, Union générale d'éditions, Paris, p. 436-499.

LAOUST-CHANTREAUX G.

1990 : *Kabylie côté femmes : la vie féminine à Aït Hichem, 1937-1939 notes d'ethnographie*, Edisud (coll. Archives maghrébines), Aix-en-Provence, 304 p.

LARDERET P.

1957 : L'oppidum préromain de la Roque, commune de Fabrègues (Hérault), *Gallia*, 15, p. 1-39.

LASFARGUES J.

1985 : *Architecture de terre et de bois. L'habitat privé des provinces occidentales du monde romain. Antécédents et prolongements : Protohistoire, Moyen-Age et quelques expériences contemporaines*, Maison des Sciences de l'Homme (coll. Documents d'Archéologie française, 2), Paris, 192 p.

LAUBER W.

1998 : *L'architecture Dogon : constructions en terre au Mali*, Adam Biro, Paris, 176 p.

LAWRENCE R.J.

1982 : L'espace domestique : typologie et vécu, *Cahier internationaux de sociologie, Habiter : produire l'espace*, LXXII, p. 55-77.

LEBEAUPIN D., SEJALON P., FAUDUET I., ODENHARDT-DONVEZ I.

2008 : Lattara et l'Étrurie : nouvelles données sur l'installation d'un comptoir vers 500 av. J.-C., *Gallia*, 65, p. 45-64.

LE BRETON D.

2006 : *La saveur du monde. Pour une anthropologie des sens*, Métailié, Paris, 456 p.

2010 : Des rites juvéniles de contrebande, in : *Le rituel*, CNRS éd., Paris, p. 25-44.

LEBEUF J.-P.

1961 : *L'habitation des Fali, montagnards du Cameroun septentrional : technologie, sociologie, mythologie, symbolisme*, Hachette, Paris, 607 p.

LECOUTEUX C., GRAMBO R.

2000 : *La maison et ses génies : croyances d'hier et d'aujourd'hui*, Imago, Paris, 202 p.

LEMASSON L., REGNAUD H.

1997 : Evolution trentenaire des vents littoraux sur le Grand Ouest français, *Norois*, 175, p. 417-431.

LEOBAL C.

2017 : « Osu », « Baraques » et « Batiman » : redessiner les frontières de l'urbain à Soolan (Saint-Laurent-du-Maroni, Guyane), Thèse de doctorat de sociologie, Université Paris Descartes, Paris, 735 p.

LEROI-GOURHAN A., BREZILLON M.

1972 : fouilles de Pincevent. Essai d'analyse ethnographique d'un habitat magdalénien (la section 36), *Gallia préhistoire*, 7, Paris, 325 p.

LEVI-STRAUSS C.

1962 : *La pensée sauvage*, Plon, Paris, 395 p.

1971 : *Mythologiques, vol. 4 : L'homme nu*, Plon, Paris, 688 p.

LHUISSET C.

2013 : *L'architecture rurale en Languedoc, en Roussillon*, Espace Sud éditions, Montpellier, 399 p.

LIBERSKI-BAGNOUD D.

2016 : *Les dieux du territoire : Penser autrement la généalogie*, Maison des Sciences de l'Homme (coll. Chemins de l'ethnologie), Paris, 246 p.

LIGHTFOOT G.K., FEINMAN M. G.

1982 : Social differentiation and leadership development in early pithouse villages in the mogollon region of the American southwest, *American Antiquity*, 47, p. 64-86.

LIJPHART A.

1975 : *politics of accomodation : pluralism and democracy in the netherlands*, University of California press, Berkeley, 240 p.

LINNEKIN J.

2004 : Epilogue. Is « Cultural Identity » an Anachronism in a Transnational World ?, *in : Shifting Images of Identity in the Pacific*, Pays-Bas, p. 237 - 256.

LIOTTIER L.

2014 : Environnement forestier, combustible et bois de construction aux VI^e - V^e s. av. n. ère, *in : Collectif, Rapport final d'opération. Résidence de l'oppidum. L'habitat protohistorique de La Monédière*, DRAC Occitanie, p. 426-441.

2019 : *Bois et forêts en France méditerranéenne durant la Protohistoire : une approche des pratiques et des usages. Etude anthracologique, dendroécologique et spatiale*, Thèse de doctorat en Archéologie, Université Paul-Valéry Montpellier 3, Montpellier, 353 p. [URL : <http://www.theses.fr/2019MON30089>, consulté le 17 mai 2021].

LITTLEJOHN J.

1963 : Temne Space, *Anthropological Quarterly*, 36, p. 1-17.

LOUIS M., TAFFANEL O., TAFFANEL J.

1955 : *Le premier âge du Fer languedocien. 1ère partie, les habitats.*, Institut international d'Etudes Ligures (coll. Monographies préhistoriques et archéologiques), Bordighera, 208 p.

LÖW M., BOURDIN A.

2015 : *Sociologie de l'espace*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 302 p.

LUCO F.

2006 : Les rituels associés à la construction de la maison, *in : Wooden architecture of Cambodia : a disappearing heritage*, Center for Khmer Studies, Phnom Penh/Siem Reap, p. 14.

M

MACAULAY D.

1982 : *La civilisation perdue : naissance d'une archéologie*, L'Ecole des Loisirs (coll. Bibliothèque documentaire), Paris, 96 p.

MAGUER P., ACHARD-COROMPT N., GAUDEFROY S., ROBERT G.

2018 : Maisons et dépendances à l'âge du Fer dans le Nord et l'Ouest de la France : De La Tène moyenne à La Tène finale, *in : Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale. Actes du 40e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer* (Rennes, 4-7 mai 2016), Presses universitaires de Rennes (coll. Archéologie & Culture), Rennes, p. 303-326. [URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02895212>, consulté le 2 octobre 2020].

MALRAIN F., MATTERNE V., MENIEL P.

2002 : *Les paysans gaulois*, Errance, Paris, 236 p.

MARCEL M.

2015 : *L'architecture domestique à l'âge du Fer du VII^e au II^e siècle avant notre ère, en moyenne vallée du Rhône d'après l'étude du Mourre de Sève*. Mémoire de master 1 en Archéologie, Université Paul Valéry Montpellier III, Montpellier, 172 p.

2016 : *Le stockage domestique au premier âge du Fer en Gaule méditerranéenne : confrontation des données archéologiques et ethnographiques*, Mémoire de Master 2 en Archéologie, Université Paul-Valéry, Montpellier III, Montpellier, 134 p.

2018 : *La maison et les Batchenga (Lékié, Cameroun) : les enjeux de la modernisation. Habitat, vie quotidienne et organisation sociale*, mémoire de master 2 en Ethnologie, Université Paul Valéry Montpellier III, Montpellier, 164 p.

2019 : Le mobilier en terre crue (fouilles 2017- 2019), in : *Rapport final de fouille programmée 2017-2019, Bessan (Hérault), La Monédière*, DRAC Occitanie, p. 217-244.

MARICHAL R., REBE I.

2003 : *Les origines de Ruscino (Château-Roussillon, Perpignan, Pyrénées-Orientales)*, ADAL, (coll. Monographies d'archéologie méditerranéenne, 16), Lattes, 298 p.

MARROU P., SERIEYS M.

2014 : *Le Mourre de Sève (Sorgues, 84). Rapport intermédiaire d'opération, janvier 2014*, SRA Vaucluse, 105 p.

MARTIN I ORTEGA A., PLANA-MALLART R.

2001 : *Territori polític i territori rural durant l'Edat del Ferro a la Mediterrània occidental : actes de la taula rodona celebrada a Ullastret del 25 al 27 de maig de 2000*, Museu d'Arqueologia de Catalunya (coll. Monografies d'Ullastret, 2), Girona, 314 p.

MARY A.

2001 : En finir avec le bricolage ... ? *Archives de sciences sociales des religions*, 116, p. 27-30.

MASSOT J.-L.

2004 : *Maisons rurales et vie paysanne en Provence*, Serg, Paris, 287 p.

MAUREL D., NAVET E.

1999 : L'habitat des indiens émerillon de Guyane française comme expression d'un mode d'être et de penser », in : *Cultures et habitats. Douze contributions à une ethnologie de la maison*, Harmattan (coll. Culture et Cosmologie), Paris, p. 11-42.

MAZAKARIS A.

2001 : From huts to houses in early Iron Age Greece, in : *From huts to houses : transformations of ancient societies : proceedings of an international seminar*, P. Aströms (coll. Skrifter utgivna av Svenska institutet i Rom), Stockholm, p. 139-161.

MEILLASSOUX C.

1975 : *Femmes, greniers et capitaux*, François Maspero, Paris, 251 p.

MERY S., AVERBOUH A., BRUN P., KARLIN C., DE MIROSCHEJJI P.

2005 : Protocole de comparaison des formes de spécialisation des tâches et d'organisation sociétale, *Techniques et Culture*, 46-47, p. 7-20.

MICHEL P.

1980 : *Les castels : oppidum de Nages*, ARALO (coll. guide de l'ARALO), Caveirac, 48 p.

MICHELOZZI A.

1982a : Les techniques de construction en pierre sèche dans l'architecture domestique du VI^e au I^{er} siècle avant notre ère en Languedoc oriental, in : *L'évolution des techniques de la construction à sec dans l'habitat en Languedoc du Néolithique à la période contemporaine. Actes des journées d'étude de Viols-le-Fort (Hérault)*, CERAV, Paris, 132 p.

1982b : *L'habitation protohistorique en Languedoc oriental (VIII^e - I^{er} s. av. j.-c.)*, ADAL, Caveirac, 95 p.

MILLER D.

1987 : *Material culture and mass consumption*, Basil Blackwell, Oxford, 240 p.

1998 : *Material Cultures. Why some things matter*, University of Chicago Press, Chicago, 251 p.

MONSAINGEON B.

2014 : *Le déchet durable : éléments pour une socio-anthropologie du déchet ménager*, Doctorat de sociologie, Panthéon-Sorbonne- Paris I, Paris, 433 p.

MOREL M.-F.

2004 : La mort d'un bébé au fil de l'histoire, *Spirale*, 31, p. 15-34.

MORET P.

2002 : Emporium et les mutations de l'architecture ibérique au premier âge du Fer, *Zephyrus*, 53-54, p. 379-391.

2008 : *Recherches historiques et archéologiques sur l'Ibérie antique*, Université de Toulouse Le Mirail, Toulouse, 402 p.

MÜLLER C.

2010 : *D'Olbia à Tanais. Territoires et réseaux d'échanges dans la Mer Noire septentrionale aux époques classique et hellénistique*, Ausonius, Bordeaux, 453 p.

MUSSO J.-P.

1985 : L'Oppidum de Roquefavour à Ventabren (B.-du-Rh.) : recherches 1975 - 1983, *Documents d'archéologie méridionale*, 8, p. 67-86.

N

NESSIM HENRY H.

2001 : *Mari Girgis : village de Haute-Égypte*, 2e éd, Institut français d'Archéologie orientale (coll. Bibliothèque d'étude / Institut français d'Archéologie orientale), Le Caire, 457 p.

NETTING R.M., WILK R.R., ARNOULD É.J., ET AL.

1984 : *Households : comparative and historical studies of the domestic group*, University of California press, Berkeley, 480 p.

NICKELS A.

1976a : Les maisons à abside d'époque grecque archaïque de la Monédière, à Bessan (Hérault), *Gallia*, 34, p. 95-128.

1976b : *Contribution des fouilles de l'arrière-pays d'Agde à l'étude du problème des rapports entre grecs et indigènes en Languedoc (VI^e-V^e siècles)*, Mélanges de l'Ecole française de Rome, 88, p. 141-157.

1983 : *Les Grecs en Gaule : l'exemple du Languedoc*, Ecole française de Rome, 67, p. 409-428.

1989 : La Monédière à Bessan (Hérault). Bilan des recherches, *Documents d'archéologie méridionale*, 12, p. 51-119.

NICKELS A., GENTY P.-Y.

1974 : Une fosse à offrandes du VI^e s. avant notre ère à La Monédière, Bessan (Hérault), *Revue archéologique de Narbonnaise*, 7, p. 25-57.

NIN N.

1999 : Les espaces domestiques en Provence durant la Protohistoire. Aménagements et pratiques rituelles du VI^e s. av. n. è. à l'époque augustéenne, *Documents d'archéologie méridionale*, 22, p. 221-278.

NIZET J.

2007 : *La sociologie de Anthony Giddens*, La Découverte, Paris, 117 p.

NORET J.

2009 : Perdre un bébé, une mort insoutenable ? Quelques remarques d'anthropologie comparative, *Etudes sur la mort*, 136, vol. 2, p. 137-148.

NOTTEGHEM É.

2004 : C'est plus comme avant. Rapport à l'espace de la mitoyenneté et au passé dans une cité ouvrière du Creusot (Saône-et-Loire) : la cité Saint-Eugène, *Ateliers d'anthropologie*, 28, p. 109-148. [URL : <http://journals.openedition.org/ateliers/8458>, consulté le 10 septembre 2020].

O

O'KELLY E., FORSTER R.-H.

1983 : Traitement et stockage des céréales vivrières par les ménages ruraux, *Bulletin des services agricoles de la F.A.O.*, 53, p. 134.

OLIVIER DE SARDAN J.-P.

1995a : La politique de terrain. Sur la production des données anthropologiques », *Enquête*, 1, p. 1-30.

1995b : *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, Karthala, Paris, 221 p.

P

PADENOU G.-H.

2003 : *Architecture, environnement et société : la cosmogonie des trois mondes des Tamberma au Togo*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse Jean-Jaurès, Toulouse, 319 p.

PALAVESTRA A.

2009 : Structuralisme en archéologie, *Problèmes d'ethnologie et d'anthropologie*, 4, vol. 2, p. 137-148.

PANDOLFIP.

1994 : *L'habitat du Hoggar : entre tente et maison la butte*, Karthala (coll. Hommes et Sociétés), Paris, 111 p.

1998 : *Les Touaregs de l'Ahaggar : Sahara algérien parenté et résidence chez les Dag-ghâli*, Karthala (coll. Hommes et Sociétés), Paris, 473 p.

PASSELAC M.

1995 : Une maison de l'habitat protohistorique de La Moulinasse, à Salles d'Aude (VI^e s: av. n. è.), in : *Sur les pas des grecs en occident : hommages à André Nickels*, Errance, Paris, p. 173-192.

PEARSON M.P., RICHARDS C.

1993 : *Architecture and order : approaches to social space*, Routledge (coll. Material cultures), London, 260 p.

PECQUET L.

1996 : La matière première de construction des maisons Lyela (Burkina Faso) comme puissance, *Cahiers du Réseau architecture-anthropologie*, 1, p. 41-69.

2000 : *Le banco de l'autre : bâtir les murs d'un ensemble d'habitations en pays Lyela (Burkina Faso)*, Thèse de doctorat, Paris I, Paris, 774 p.

2008 : *Les lieux de l'être-là (pays Lyela, Burkina Faso)*, 7 p. [URL : <http://openarchive.icomos.org/163/>, consulté le 02 avril 2020].

PEFAU P.

2017 : Pan de bois et contreventement oblique en Gaule à l'âge du Fer, *Gallia*, 74, vol. 2, p. 19-4.

2019 : Architecture en bois et triangulation durant la Protohistoire : méthodes d'identification, bilan actualisé et perspectives interprétatives, *Pallas, Revue d'études antiques*, 110, p. 201-222.

PELMOINE T.

En cours : *Actes du 5èmes échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue. Table - ronde de Montpellier*, Éditions de l'Espérou, Montpellier, 2022.

PEREZ P.

2004 : Ce que l'ethnologie dit des Anasazi, in : *Les indiens Hopi d'Arizona. Six études anthropologiques*, Harmattan, Paris, p. 113-139.

2004 : L'espace et le genre, in : *Les Indiens Hopi d'Arizona. Six études anthropologiques*, Harmattan, Paris, p. 89-113.

2011 : L'histoire politique d'une architecture de terre ou les enjeux identitaires autour de l'adobe dans le Sud-Ouest des Etats-Unis, in : *Echanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue. Les cultures constructives de la brique crue : troisièmes échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue. Actes du colloque international de Toulouse, 16 et 17 mai 2008*, Editions de l'Espérou, Montpellier, p. 455-470.

PETREQUIN A.-M., PETREQUIN P., WELLER O., PERIN P., MUSEE D'ARCHEOLOGIE NATIONALE

2006 : *Objets de pouvoir en Nouvelle-Guinée : approche ethnoarchéologique d'un système de signes sociaux*, Réunion des Musées nationaux : CTHS, Paris, 551 p.

PETREQUIN P., PETREQUIN A.-M.

2004 : *Il y a 5000 ans, les hommes des lacs*, P.E.M.F, Mouans-Sartoux, 48 p.

PEZEU-MASSABUAU J.

1983 : *La maison, espace social*, Presses Universitaires de France, Paris, 252 p.

1993 : *La maison : espace réglé, espace rêvé*, GIP Reclus (coll. Géographiques), Montpellier, 154 p.

2007 : *Construire l'espace habité : l'architecture en mouvement*, Harmattan, Paris, 200 p.

PHILIPPART DE FOY G., SEIGNOBOS C.

1984 : *Les Pygmées d'Afrique centrale*, Parenthèses, Roquevaire, 127 p.

PINSON D.

1992 : *Modèle d'habitat et contre-types domestiques au Maroc*, Centre d'Etudes et de Recherches URBAMA (coll. Fascicule de Recherches, 23), Tours, 258 p.

PITEAU M.

1992 : À propos de de la justification (L. Boltanski, L. Thévenot), *Revue française de Science Politique*, 42-6, p. 1023-1035.

POUX M., DEBERGE Y., FOUCRAS S., GASC J., PASQUIER D., GUICHARD V., MALACHER F.

2002 : L'enclos cultuel de Corent (Puy-de-Dôme) : festins et rites collectifs, *Revue archéologique du Centre de la France*, 41-1, p. 57-110.

POUX M.,

2018 : Chapitre 9. Les religions du second âge du Fer (sanctuaires, rites, images et croyances), *in : La protohistoire de la France*, Hermann, p. 57-110.

PY M.

1990 : *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise*, École Française de Rome, 131, Paris, 966 p. [URL : https://www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1990_ths_131_1, consulté le 25 mars 2021].

1996 : Les maisons protohistoriques de Lattara (IV^e-I^{er} s. av. n. è.) : approche typologique et fonctionnelle », *in : urbanisme et architecture dans la ville antique de lattes*, Ed. de l'Association pour la Recherche archéologique en Languedoc oriental (coll. Lattara 9), Lattes, p. 141-258.

2012 : *Les Gaulois du Midi : De la fin de l'âge du Bronze à la conquête romaine*, Errance, Paris, 399 p.

2015 : *Anagia : les oppida de la Vaunage et la cité gauloise des castels à Nages (Gard)*, Presses Universitaires de la Méditerranée (coll. Mondes anciens), Montpellier, 351 p.

PY M., ADROHER AUROUX A.M.

1991 : Principes d'enregistrement du mobilier archéologique, *in : Système d'enregistrement, de gestion et d'exploitation de la documentation issue des fouilles de Lattes*, Ed. de l'Association pour la Recherche archéologique en Languedoc oriental (coll. Lattara, 4), Lattes, p. 83-100.

PY M., FAUDUET I., ODENHARDT-DONVEZ I.

2008 : Nouvelles données, nouvelles questions sur l'urbanisme et la société de Lattara protohistorique, *Gallia*, 65, p. 123-129.

PY M., LOPEZ J.B., ASENSIO D., FAUDUET I., ODENHARDT-DONVEZ I.

2008 : L'enceinte protohistorique de Lattes, *Gallia*, 65, p. 71-89.

PY M., LEBEAUPIN D.

1994 : Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard). VI- les niveaux du bronze final au milieu du V^e s. av. n. è. sur le Chantier Central - *Documents d'archéologie méridionale*, 17, p. 201-265.

PY M., LEBEAUPIN D., DE CHAZELLES C.-A.

1992 : Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard). V- les niveaux de la deuxième moitié du V^e s. av. n. è. sur le Chantier Central - *Documents d'archéologie méridionale*, 15, p. 261-326.

PY M., LEBEAUPIN D., DUDAY H., FABRE V., TILLIER A.-M.

1989 : Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard). IV - les niveaux des IV^e et III^e s. av. n. è. sur le Chantier Central, *Documents d'archéologie méridionale*, 12, p. 121-190.

Q

QUATEMBER U.

2017 : Une ville des sens ? La perception sensorielle à Éphèse sous l'Empire romain, *Trivium. Revue franco-allemande de sciences humaines et sociales - Deutsch-französische Zeitschrift für Geistes- und Sozialwissenschaften*, 27. [URL : <http://journals.openedition.org/trivium/5597>, consulté le 17 mars 2021].

R

RAPOPORT A.A., WAGNER P.L.

1972 : *Pour une anthropologie de la maison*, Dunod, Paris, 207 p.

RAUTENBERG M.

1997 : *La mémoire domestique. La maison rurale des monts du Lyonnais, analyse typologique et anthropologie*, PUL, Paris, 279 p. [URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00373397>, consulté le 14 juin 2021].

REMY B., MATHIEU N., DONDIN-PAYRE M., GEROUDET N., BANCHET S., KOLLY I.

2009 : Les femmes en Gaule romaine : I^{er} siècle avant J.-C. - V^e siècle après J.-C., Errance, Paris, 239 p.

RENFREW C.

1986 : Introduction : peer polity interaction and social-political change, in : *Peer polity interaction and social-political change*, Cambridge University press, Cambridge, p. 1-18.

RIQUIER V., MAITAY C., LEROY-LANGELIN E., MAGUER P., LE GALL J., LORIN Y., ROBERT G.

2018 : Maisons et dépendances à l'âge du Fer dans le Nord et l'Ouest de la France : du premier âge du Fer au début de La Tène, in : *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale. Actes du 40e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer* (Rennes, 4-7 mai 2016), Presses universitaires de Rennes (coll. Archéologie & Culture), Rennes, p. 273-302. [URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02895212>, consulté le 2 octobre 2020].

RIVIERE C.

2005 : Du sacrifice en théorie, *Anthropos*, 100, p. 427-448.

ROBERT J.-N.

2004 : *Les Étrusques*, Les Belles Lettres, Paris, 335 p.

ROBINNE F.

1992 : Habitat et parenté : essai d'analyse combinatoire entre différentes pratiques sociales des birmans, *Techniques & Culture*, 19, p. 103-137.

RODRIGUEZ G.

2013 : *Modélisation de la réponse de l'architecture au climat local*, Thèse de doctorat, Université des Sciences et Technologies de Bordeaux I, Bordeaux, 219 p.

ROPIOT V., ANKER K., STEVENSON A.

2013 : Un hameau du V^e s. av. J.-C. en minervois : La Condamine (Villeneuve-minervois, Aude), *Documents d'archéologie méridionale*, 36, p. 103-130.

ROPIOT V., BERRANGER M., GAILLARD C., NEWMAN C., SCHAAL C., FLUZIN P., LAGARDE-RAMORA C.

2011 : Un établissement rural à vocation agricole et métallurgique de la fin du premier âge du Fer à Carcassonne (Aude) : le site de Christol, *Gallia*, 68, p. 47-82.

ROPIOT V., MAZIERE F.

2007 : Témoins d'activités culturelles en Languedoc occidental, en Roussillon et en Ampourdan protohistoriques (IX^e - début du II^e siècle av. J.-C.), in : *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF, Presses Universitaires de Franche-Comté, Bienne, 5-8 mai 2005, p. 731-750.

ROSSELIN C.

1999 : The in and out of the Hall, a Parisian experience, in : *At home an anthropology of Domestic Space*, Syracuse University Press, Syracuse p. 53-59.

ROUBAUD M.-P., MICHELOZZI A.

1993a : Un quartier bas de l'oppidum de la Roche-de-Comps (Gard) au milieu de l'Âge du Fer, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 16, p. 257-278.

1993b : Un quartier bas de l'oppidum de la Roche-de-Comps (Gard) : aspects de l'habitat et de la culture matérielle dans la basse vallée du Rhône au milieu de l'Âge du Fer, *Documents d'archéologie méridionale*, 16, p. 257-278.

ROURE R., PERNET L., PERNET L., ROURE R.

2011 : *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Errance (coll. Archéologie de Montpellier Agglomération, 2), Paris, 287 p.

ROUX J.-C., CHAZELLES C.-A.D.

2012 : Architectures de terre crue et techniques constructives en Languedoc-Roussillon, *Bilan de la recherche archéologique depuis 1995*, Service archéologique Languedoc-Roussillon, p. 176-180.

RUIZ ZAPATERO G.

2009 : Casas, comunidades y tipos de sociedad en al area celtica de la Peninsula Iberica, in : *L'espai domestic i l'organització de la societat a la protohistoria de la Mediterrània occidental (Ier mil·lenni aC) : actes de la IV Reunio Internacional d'Arqueologia de Calafell*, Universitat de Barcelona, Area d'arqueologia (coll. Arqueo Mediterrània), Barcelona, p. 225-243.

S

SAHLINS M.

1974 : L'économie tribale, *in* : *Un domaine contesté : l'anthropologie économique*, Mouton Editeur, Paris, p. 237-264.

1976 : *Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*, Gallimard, Paris, 409 p.

1992 : The economics of develop-man in the Pacific, *Anthropology and aesthetics*, 21, p. 12-25.

SAMSON R.

1990: *The social archaeology of houses*, Edinburgh University press, Edinburgh, 200 p.

SCHNAPP A.

2002 : Histoire de l'archéologie et l'archéologie dans l'histoire, *in* : *Guide des méthodes de l'archéologie* (coll. Grands Repères manuels), Paris, p. 9-39.

SEGALEN M.

2006 : *Sociologie de la famille*, Armand Colin, Paris, 367 p.

SEGAUD M.

2007 : *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*, Armand Colin (coll. U : Sociologie), Paris, 223 p.

SEIGNOBOS C.

1971 : Les transformations de l'habitation traditionnelle au Tchad : du cercle au carré, *Les cahiers d'Outre-mer*, 95, p. 294-354.

SEMMOUD N.

2007 : *La réception sociale de l'urbanisme*, Harmattan, Paris, 251 p.

SEBILLOTTE-CUCHET V.

2012 : Régimes de genre et Antiquité grecque classique (V^e-IV^e siècle av. J.--C.), *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 67-3, p. 573-603.

2013 : Femmes et guerrières, les Amazones de Scythie (Hérodote, IV, 110-117), *Métis - Anthropologie des mondes grecs anciens, Hors-Série Des femmes en action. L'individu et la fonction en Grèce antique*, p. 169-184.

SIMENEL R.

2010 : *L'origine est aux frontières. Les Aït Ba'amran, un exil en terre d'arganiers (Sud Maroc)*, Maison des Sciences de l'Homme : CNRS éd., Paris, 327 p.

SOLIER Y.

1992 : L'occupation des Corbières à l'âge du Fer. Habitats et mobiliers, *Documents d'archéologie méridionale*, 15, p. 327-389.

SOURY-LAVERGNE P.- P., DEVEZE DE LA S.- J.

1917 : Destinées et Astrologues en Imerinâ (Madagascar), *Anthropos*, 12/13, p. 395-418.

SRONEK M.-L.

2018 : Des femmes invisibles dans l'Athènes classique ? Les effets du travail pour une redéfinition de la place des femmes dans la vie publique, *Archimède : Archéologie et Histoire ancienne*, 5, p. 134-145.

STOCKETT K.

2010 : *La couleur des sentiments*, Actes Sud, Arles, 604 p.

STRYBOL J.

1998 : *Peuplement, habitat et structures agraires au sud de la Bénoué : le cas du pays Mumuye*, Peeters France, Paris, 90 p.

T

TESTART A.

1986 : *Essai sur les fondements de la division sexuelle du travail chez les chasseurs-cueilleurs*, EHESS, Paris, 102 p.

1992 : La question de l'évolutionnisme dans l'anthropologie sociale, *Revue française de sociologie*, 33, p. 155-187.

2003 : Propriété et non-propriété de la Terre. L'illusion de la propriété collective archaïque (1re partie), *Études rurales*, 165-166, p. 209-242.

2006 : *Des dons et des dieux : anthropologie religieuse et sociologie comparative*, Errance, Paris, 155 p.

2014 : *L'amazone et la cuisinière : anthropologie de la division sexuelle du travail*, Gallimard, Paris, 188 p.

TILLEY C., KEANE W., KÜCHLER S.

2006: *Handbook of material culture*, Sage publications, London, 574 p.

TILLIER A.,

2001 : *Des criminelles au village. Femmes infanticides en Bretagne (1825-1865)*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 447 p.

TODD E.

2011 : *L'origine des systèmes familiaux. Tome 1. L'Eurasie*, Gallimard (coll. NRF essais), Paris, 755 p.

TREFFORT J.-M., TREFFORT J.

2002 : Le bâtiment 1 de Bourbousson à Crest (Drôme). Aperçu sur l'architecture domestique du premier âge du Fer en moyenne vallée du Rhône et essai de restitution intégrant les méthodes modernes de conception architecturale », in : *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer : Actes du 127e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Nancy, 15-20 avril 2002*, Comité des travaux historiques et scientifiques, Nancy, p. 404-428.

TREMEAUD C.

2009 : Femmes et pouvoir : réalité ou fiction funéraire ? in : *Les marqueurs archéologiques du pouvoir*, Éditions de la Sorbonne, Paris, p. 11-25.

TSANGA R.D.

2016 : Architecture et identités techniques au Cameroun, *E-Phaistos*, 1, p. 36-48.

U

UGOLINI D.

2010b : De la vaisselle au matériau de construction : techniques et emplois de la terre cuite en tant que traceur culturel (VI^e-IV^e av. J.-C.), *in* : *Actes des rencontres du programme européen Ramsès (2006-2008)* (coll. Bibliothèque d'Archéologie méditerranéenne et africaine), Errance, Paris, p. 433-455.

VERDIN F., BRIEN-POITEVIN F., CHABAL L., MARINVAL P., LIPPMANN-PROVANSAL M.

1996 : Coudounèu (Lançon-de-Provence, Bouches-du-Rhône) : une ferme-grenier et son terroir au V^e s. av. j.-c, *Documents d'archéologie méridionale*, 19, p. 165-198.

V

VERNIER B.

1991 : *La Genèse sociale des sentiments. Aînés et cadets dans l'île grecque de Karpathos*, EHESS, Paris, 312 p.

VIGOUR C.

2005 : *La comparaison dans les sciences sociales : pratiques et méthodes*, La découverte, Paris, 336 p.

VINSONNEAU G.

2002 : *L'identité culturelle*, Armand Colin, Paris, 234 p.

VIRLOUVET C.

1995 : La consommation de céréales dans la Rome du Haut-Empire. Les difficultés d'une approche quantitative, *Histoire & Mesure*, 10-3, p. 261-275.

W

WAGNER A.-C.

2010 : Habitus, *in* : *Les 100 mots de la sociologie*, Presses Universitaires de France (coll. Que-sais-je ?), Paris, p. 69-70.

WALL R., LASLETT P. (DIR.)

1972 : *Household and family in past time: comparative studies in the size and structure of the domestic group over the last three centuries in England, France, Serbia, Japan and colonial north America, with further materials from western Europe*, Cambridge University press, Cambridge, 623 p.

WEBER F.

2000 : Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles, *Geneses*, 41-4, p. 85-107.
2002 : Forme de l'échange, circulation des objets et relations entre les personnes, *Hypothèses*, 5, p. 287-298.

WILK R.R.

1983 : Little House in the Jungle : The Causes of Variation in House Size among Modern Kekchi Maya, *Journal of Anthropological Archaeology*, 2, p. 99-116.

WULF C.

2010 : Les rituels, performativité et dynamique des pratiques sociales, *in* : *Le rituel*, CNRS éd., Paris, p. 127-146.

Y

YANNIC A.

2010 : *Le rituel*, CNRS éd., Paris, 164 p.

YVES B.

2005 : Traces fugaces et architecture de terre au Bronze final : le cas de Laprade (Lamotte-du-Rhône, Vaucluse, TGV Méditerranée), *in* : *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*, Comité des Travaux historiques et scientifiques, Nancy, p. 389-404.

Z

ZONABEND F., COLLARD C.

2019 : La parenté, Presses Universitaires de France (coll. *Que-sais-je ?*), Paris, 128 p. [URL : https://www.quesaisje.com/content/La_parent%C3%A9, consulté le 8 juin 2020].

ZURBACH J.

2013 : La formation des cités grecques. Statuts, classes et systèmes fonciers, *Annales HSS*, 68-4, p. 957-998.

Table des figures

Introduction

Fig. 1 Carte positionnant les habitats à trame lâche du corpus, occupés entre les X^e et VI^e siècle av. n. è.11

Fig. 2 Carte positionnant les habitats du corpus occupés, entre les VI^e et II^e siècle av. n. è. ...11

Chapitre 1

Fig. 3 Archéodrome de Beaune (Côte d'Or) (mapio.net).....31

Fig. 4 Stage expérimental de restitution d'une maison gauloise à Lattes (Musée Henri-Prades) en juin 2018 (F. Mourot)32

Fig. 5 Archéosite de Rieux-Volvestre (Saint-Julien, Tarn-et-Garonne) (M. Marcel).....32

Fig. 6 Photo aérienne de la fouille de 1976, La Monédière (Bessan) (Nickels, 1976 : 101, fig. 5).....35

Fig. 7 Photo d'ensemble de la maison à absides du Plan de la Tour, Gailhan en 1988 (Dedet, 1990 : 34, fig. 5).....35

Fig. 8 Restitution de l'unité domestique n°1 de Gailhan (Gard) (dessin F. Souq *in* : Dedet, 1999 : 330, Fig. 13)62

Fig. 9 Restitution d'une maison à cour à Lattes, Hérault (dessin J.-C. Golvin)63

Fig. 10 Maquette de la ville protohistorique de Lattes, Hérault (Musée Henri-Prades Lattes) 63

Fig. 11 Restitution d'une rue de l'Île de Martigues (dessin J.-C. Golvin)64

Fig. 12 Illustration de l'intérieur d'une maison de Glastonbury par A. Forestier, 1911 (Lane, 2015 : 180, Fig. 11.2)65

Fig. 13 Village préhistorique de Cambous (Viol-en-Laval, Hérault) (source : Tourismehérault.com).....71

Fig. 14 Vue générale du bâtiment 1b et 1a de La Capoulière (Gutherz et al., 2011 : 428, Fig. 18).....	72
---	----

Chapitre 2

Fig. 15 Carte de localisation des sites à trame lâche du corpus (QGIS M. Marcel, fond de carte ESRI)	91
--	----

Fig. 16 Situation de la zone 1, versant Ouest et Sud de la colline de Montlaurès (Narbonne, Aude), 525-450 av n. è. (Chazelles <i>et al.</i> , 2015 : 34, Fig. 19).....	93
---	----

Fig. 17 Vue du site de La Monédière, Bessan (DAO d’après Google Earth).....	94
---	----

Fig. 18 Plan des bâtiments de la phase 2 (échelle 1/300eme), fouille de 2014, La Monédière (Beylier <i>et al.</i> , 2014, vol.2 : 77, fig. 90).....	97
---	----

Fig. 19 Plan des bâtiments de la phase 3 (échelle 1/300eme), fouilles de 2014, La Monédière (Beylier <i>et al.</i> , 2014, vol. 2 :129, fig. 156)	98
---	----

Fig. 20 Plan des bâtiments de la phase 4 (échelle 1/300eme), fouilles de 2014, La Monédière (Beylier <i>et al.</i> , 2014, vol. 2 : 195, fig. 225)	98
--	----

Fig. 21 Plan des bâtiments de la phase 5 (échelle 1/300eme), fouilles de 2014, La Monédière (Beylier <i>et al.</i> , 2014, vol. 2 : 230, fig. 271)	99
--	----

Fig. 22 Plan des bâtiments de la phase 6 (échelle 1/300eme), fouilles de 2014, La Monédière (Beylier <i>et al.</i> , 2014, vol. 2 : 291, fig. 335)	99
--	----

Fig. 23 Plan des bâtiments de la phase 5-6, fouilles de 2018, La Monédière (Beylier <i>et al.</i> , 2018 : 31, fig. 1K)	100
---	-----

Fig. 24 Plan de l’habitat de Quinquiris (DAO d’après Alcantara <i>et al.</i> , 2013 : 76, fig. 3).....	102
--	-----

Fig. 25 Plan de la phases 1 de La condamine (DAO d’après Ropiot <i>et al.</i> , 2011 : 108, Fig. 9)	103
---	-----

Fig. 26 Plan de la phase 2 de La condamine (DAO d’après Ropiot <i>et al.</i> , 2011 : 108, Fig. 9)	104
--	-----

Fig. 27 Plan de la maison à abside 22-4, à Gailhan (DAO d'après Dedet, 1990 : 32, fig. 3) .	105
Fig. 28 carte de localisation des sites à « trame serrée » du corpus (QGIS M. Marcel, fond de carte ESRI).....	106
Fig. 29 L'unité domestique n°1 essai de reconstitution de l'unité domestique n°1, Gailhan (dessin F. Souq in : Dedet, 1999 : 330, fig. 13)	107
Fig. 30 Plan d'ensemble du Plan de la Tour, Gailhan entre le Ve et IVe siècle av. n. è. (DAO B. Dedet, Atlas UDO).....	108
Fig. 31 Plan de Lattara (Py, 2008 : 126, Fig. 58).....	111
Fig. 32 Plan de l'Île de Martigues (DAO d'après A. Cauvin)	113
Fig. 33 Plan de Coudounèu (Verdin <i>et al.</i> , 1996 : 168, Fig. 3).....	115
Fig. 34 Plan du Christol (DAO d'après Ropiot <i>et al.</i> , 2011 : 51, fig. 3)	117
Fig. 35 Carte de localisation des sites secondaires du corpus (QGIS M. Marcel, fond de carte ESRI)	118
Fig. 36 Maison 1 et 2 à Malvieu (DAO d'après Gorgues, 2009 : 516, fig. 5).....	119
Fig. 37 proposition de restitution de la maison du Laouret (Floure, Aude) (Gasco, 1996)....	120
Fig. 38 Plan de l'habitation du Bronze Final IIIb du Traversant (DAO d'après Gailledrat <i>et al.</i> , 2007 : 31, fig. 18)	121
Fig. 39 Plan de structure de la zone 3 (début du premier âge du Fer), Le Traversant (DAO d'après Gailledrat <i>et al.</i> , 2007 : 29, Fig. 15).....	121
Fig. 40 Plan de structure de la zone 5 (début du premier âge du Fer), Le Traversant (DAO d'après Gailledrat <i>et al.</i> , 2007 : 31, Fig. 18).....	122
Fig. 41 Plans et proposition de restitution des habitations de Bram, Buzerens (DAO d'après Carozza <i>et al.</i> , 1998 : 37, fig. 4).....	123
Fig. 42 Dessin d'un habitat à trame lâche à Bram (aquarelle M.-C. Bromont, <i>in</i> : Carozza <i>et al.</i> , 1998 : 151, fig. 26)	123

Fig. 43 plan d'ensemble La Moulinasse (DAO d'après Passelac, 1995 : 175, fig.2 ; 176, fig. 4)	124
Fig. 44 Plan de l'habitation 3.01 à La Moulinasse (DAO d'après Passelac, 1995 : 177, fig. 5)	125
Fig. 45 Schéma topographique du Marduel (Lebeau-pin, 2019, fig. 2)	126
Fig. 46 Plan du Chantier Central, Le Marduel (DAO d'après Py <i>et al.</i> , 1990 : 24, fig. 15)...	126
Fig. 47 Plan d'ensemble de Pech Maho au III ^e siècle av. n. è. (Gaillerat <i>et al.</i> , 2019 : 277, fig. 5).....	128
Fig. 48 Maison en terre de garnissage sur poteaux porteurs, Batchenga, Cameroun (Photo M. Marcel, 2018)	132
Fig. 49 construction d'une maison en bauge au Bénin (Photo T. Joffroy).....	133
Fig. 50 Une maison en brique de terre crue, Batchenga, Cameroun (Photo M. Marcel, 2018)	133
Fig. 51 Lattes UNF 104, vestiges des murs en terre de garnissage (Roux, 1999 : 84, fig. 121)	135
Fig. 52 Plan des murs de l'UNF 44, La Monédière (DAO d'après Beylier, Cauvin, 2019) ..	136
Fig. 53 Photo du sol de l'UNF 44 avec en premier plan une semelle de mur en terre et des trous de poteaux, La Monédière (Cauvin, 2019).....	137
Fig. 54 Fragments de torchis effondrés, UNF 44, La Monédière (photo A. Cauvin <i>in</i> : Marcel, 2019 : 277, fig. 326)	137
Fig. 55 Fragment de terre crue de l'UNF 44 avec une empreinte de planche et de treillis, La Monédière (Marcel, 2019 : 229, fig. 334).....	137
Fig. 56 Plan de l'UNF9, La Monédière (DAO Marcel d'après Beylier <i>et al.</i> , 2014)	138
Fig. 57 Détail des restes de bois carbonisé le long de la paroi de l'UNF9, vus verticalement, La Monédière (K. Khemiri <i>in</i> : Beylier <i>et al.</i> , 2014 : 87, fig. 99).....	139

Fig. 58 Schéma de la situation de la case A1, l'Île de Martigues (DAO d'après Chausserie-Laprée <i>et al.</i> , 1990).....	140
Fig. 59 Situation de la maison 1 à Malvieu (DAO d'après Gorgues, 2009).....	140
Fig. 60 Table récapitulant les dimensions des unités absidiales de l'âge du Fer en Gaule méditerranéenne	141
Fig. 61 Plan de l'UNF 139, Lattes (DAO d'après Gailledrat <i>et al.</i> , 2014).....	142
Fig. 62 Plan de l'UNF 145, Lattes (DAO d'après Gailledrat <i>et al.</i> , 2015).....	143
Fig. 63 Typologie des maisons de Lattes (Py, 1996 : 128, fig. 2).....	145
Fig. 64 Type de seuil en fonction des périodes chronologiques	147
Fig. 65 Diagramme représentant la taille moyenne, minimale et maximale des ouvertures intérieures et extérieures à l'âge du Fer.....	148
Fig. 66 Orientation des entrées des habitations connues pour les quartiers 1B, 4-sud, 4-nord, 7-est, 7-ouest et 8 à Lattes (y compris celles qui se superposent dans le temps) (DAO d'après Py, 2008 : 126, Fig. 58)	150
Fig. 67 Orientation des entrées des habitations connues à L'Île de Martigues (DAO d'après A. Cauvin)	151
Fig. 68 Orientation des habitations connues pour les quartiers 1B, 4-sud, 4-nord, 7-est, 7-ouest et 8 à Lattes (y compris celles qui se superposent dans le temps)	153
Fig. 69 Plan de Lattes au IIe siècle av. n. è. (DAO d'après Py, 2008 : 126, Fig. 58)	153
Fig. 70 Plan de l'île de Martigues au IIe siècle av. n. è. (DAO d'après Cauvin).....	154
Fig. 71 Schéma de la topographie de la colline du Marduel (Lebeaupin, 2019 : 84, fig. 2) ..	155
Fig. 72 Plan du Chantier Central au Marduel aux IV ^e et III ^e siècle av. n. è. (DAO d'après Py <i>et al.</i> , 1989 : 125, Fig. 1)	156
Fig. 73 Plan de Coudounèu (DAO d'après Verdin <i>et al.</i> , 1996 : 168, Fig. 3)	157
Fig. 74 Plan de Pech Maho (DAO d'après Gailledrat <i>et al.</i> , 2019 : 277, fig. 5).....	158

Fig. 75 Tableau synthétique de l'orientation des habitations	160
Fig. 76 Planche synthétisant la direction des habitations	161
Fig. 77 Schéma plaçant le triangle rectangle sur une unité domestique pour calculer son degré d'inclinaison.....	162
Fig. 78 Tableau avec le résultat du calcul du degré d'inclinaison pour chaque unité domestique	163
Fig. 79 Schéma représentant le degré d'inclinaison de chaque unité domestique du corpus .	164
Fig. 80 Diagramme représentant le degré d'inclinaison des habitations vers l'ouest ou l'est	165
Fig. 81 localisation des foyers à l'Île de Martigues (DAO d'après A. Cauvin).....	170
Fig. 82 localisation des foyers à Lattes, Îlot 1 (DAO d'après E. Gailledrat).....	172
Fig. 83 localisation des foyers à Lattes, Îlot 1 (DAO d'après Py, 1996).....	173
Fig. 84 localisation des foyers à Lattes, Îlot 4 sud (DAO d'après Py, 1996)	174
Fig. 85 localisation des foyers à Montlaurès (DAO d'après Chazelles <i>et al.</i> , 2015 : 122, fig. 78).....	175
Fig. 86 localisation des foyers dans l'habitation 1011-1012 au Marduel (DAO d'après Py <i>et al.</i> , 1990, : 24, fig. 15)	176
Fig. 87 Localisation des foyers dans un quartier de la phase 2 à La Monédière (DAO d'après Beylier <i>et al.</i> , 2014, vol. 2 : 77, fig. 90).....	177
Fig. 88 Localisation des foyers dans un quartier de la phase 3 à La Monédière (DAO d'après Beylier <i>et al.</i> , 2014, vol. 2 :129, fig. 156).....	177
Fig. 89 Localisation des foyers dans un quartier de la phase 5 à La Monédière (DAO d'après Beylier <i>et al.</i> , 2014, vol. 2 : 230, fig. 271).....	78
Fig. 90 Tableau récapitulatif de la localisation des pièces selon leurs fonctions.....	182
Fig. 91 Emplacement des zones d'activités à l'extérieur des habitations de Montlaurès (DAO d'après Chazelles <i>et al.</i> , 2015 : 122, fig. 78)	183

Fig. 92 Exemples de mobilier céramique englobé dans le comblement, La Monédière (Beylier, <i>et al.</i> , 2014 : 333, fig. 373).....	185
Fig. 93 Dépôt d'une urne contenant les restes d'un serpent sous une banquette de la maison 2001 de l'îlot 20, Lattes (dernier quart du III ^e s. av. n. è.) (Py, 2009 : 325).....	187
Fig. 94 Le fond de vase perforé, et les fragments de meule dans le comblement de la fosse FS12165, La Monédière (Cauvin, <i>in</i> : Beylier <i>et al.</i> , 2017 : 53 fig. 38).....	188
Fig. 95 Inhumation d'un jeune chiot accompagné d'une coupe non tournée dans une pièce de l'îlot 2, Lattes (deuxième quart du IV ^e siècle av. n. è.) (Py, 2009 : 325).....	189
Fig. 96 Sépulture double de nouveau-né de l'UNF 6, La Monédière (Michel <i>in</i> : Beylier <i>et al.</i> , 2014 : 301, fig. 345).....	191
Fig. 97 Tableau des modes de production identifiés dans les sociétés indigènes de Gaule méridionale (Answar 2014 : 410, Fig. 5.2.).....	195
Fig. 98 Phases d'occupation des habitations du premier village de l'Île de Martigues.....	199
Fig. 99 Phases d'occupation des habitations du second village de l'Île de Martigues.....	199
Fig. 100 Phases d'occupation des habitations de Lattes.....	200
Fig. 101 Phases d'occupation des habitations du Marduel.....	201
Fig. 102 Phases d'occupation des habitations de Pech Maho.....	201
Fig. 103 Phases d'occupation des habitations de Montlaurès.....	202
Fig. 104 Phases d'occupation des habitations de La Monédière.....	202
Fig. 105 Diagramme de synthèse des durées minimales et maximales d'occupation par phase pour les habitations du site et le nombre de phase d'occupation des habitations.....	203
Fig. 106 Plan des différentes phases de réaménagement de l'Île de Martigues (DAO d'après Chausserie-Laprée <i>et al.</i> , 1990 : 38).....	206
Fig. 107 Plan des différentes phases de réaménagement de l'Île de Martigues (DAO d'après Chausserie-Laprée <i>et al.</i> , 1990 : 38-39).....	207

Fig. 108 Plan des habitations occupées à toutes les phases sur la zone de fouille de 2014 à La Monédière, Bessan (Beylier <i>et al.</i> , 2014, vol. 2, : 9, Fig. 43).....	209
Fig. 109 Représentation des différentes phases architecturales de l’îlot 1 de Lattes (DAO d’après Py, 1996).....	211
Fig. 110 Représentation des différentes phases architecturales de l’îlot 4 sud de Lattes (DAO d’après Py, 1996).....	213
Fig. 111 Représentation des différentes phases architecturales de l’îlot 4 sud de Lattes (DAO d’après Py, 1996).....	214
Fig. 112 Représentation des différentes phases architecturales de l’îlot 3 de Lattes (DAO d’après Py, 1996).....	215
 Chapitre 3	
Fig. 113 Reconstitution archéosite Saint-Julien (Rieux-Volvestre, Haute-Garonne) (Photo M. Marcel).....	223
Fig. 114 Plan des « fonds de cabane » de Vié-Cioutat (Mons-Monteils, Gard) (DAO d’après Dedet, 1973 : 5, Fig. 3).....	225
Fig. 115 Diagramme des techniques de construction du corpus.....	226
Fig. 116 Schéma 3D d’un bâtiment avec trois poteaux centraux supportant une poutre faitière (Blender M. Marcel).....	227
Fig. 117 Schéma 3D d’un bâtiment avec des poteaux porteurs supportant une sablière (Blender M. Marcel).....	227
Fig. 118 Représentation schématique d’une gravure de bâtiment surélevé de l’âge du Fer du Valcamonica et des principales pièces obliques rencontrées sur de nombreuses gravures (en haut) (DAO : P. Péfau) et évocation (en bas) d’une construction camunienne de l’âge du Fer (Galbiati, 2006 : 48 <i>in</i> : Péfau, 2019, Fig.4).....	228
Fig. 119 Diagramme des formes des bâtiments du premier âge du Fer d’après le corpus.....	229

Fig. 120 Diagramme de la taille des maisons du corpus	230
Fig. 121 Diagramme de la forme des maisons.....	231
Fig. 122 Diagramme de la taille des maisons	232
Fig. 123 Diagramme de la taille moyenne (et écart-type) des soubassements en fonction de la technique de construction	233
Fig. 124 Diagramme des techniques de construction.....	234
Fig. 125 Diagramme de la taille des habitations du corpus.....	235
Fig. 126 Diagramme de corrélation entre la taille des habitations et le nombre de pièce	236
Fig. 127 Diagramme des techniques de construction du corpus.....	236
Fig. 128 Niveau d'incendie et de destruction de la maison 105 de Lattara avec les restes de toiture (cliché Roux <i>in</i> : Buxo <i>et al.</i> , 1996 : 376, Fig. 3).....	237
Fig. 129 Diagramme de la taille des maisons du corpus (sont exclues les maisons à cour de Lattes (550,300 et 273 m ²) et celle de Pech Maho (390 m ²)).	239
Fig. 130 Diagramme de corrélation entre la taille des habitations et le nombre de pièces de Lattes (sans les maisons à cours de 550,300 et 273 m pour 5 et 7 pièces) et de Pech Maho (sans la maison à cours de 390 m ² pour 13 pièces)	240
Fig. 131 Tableau récapitulatif des transformations de l'habitat qui sont réalisés au cours de l'âge du Fer	242
Fig. 132 Vue des stèles en place dans le rempart de La Ramasse (Clermont-l'Hérault, Hérault) (Garcia, 2011 : 99, Fig. 74).....	248
Fig. 133 Stèle décorée La Ramasse (Clermont-l'Hérault, Hérault) (Garcia <i>in</i> : Gailledrat, 2011 : 122, Fig. 26)	249
Fig. 134 Les stèles en remploi dans le parement externe du rempart archaïque, coté occidental de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône) (Duval <i>in</i> : Duval, Chausserie-Laprée, 2011 : 232, Fig. 50).....	250

Fig. 135 La statue de guerrier de Lattes (Anwar, Curé, 2011 : 195, Fig. 168).....	252
Fig. 136 Fosse avec ensemble sculpté, Le Traversant (Mailhac) (Gailledrat <i>et al.</i> , 2000 : 293, Fig. 4).....	256
Fig. 137 Proposition de restitution d'un habitat à ordre lâche à Bram (Buzerens) (Bromont <i>in</i> : Carozza <i>et al.</i> , 1992 : 24, Fig. 20)	260
Fig. 138 Restitution du site de Lattes (Musée Henri-Prades, J.-C. Golvin)	262

Chapitre 4

Fig. 139 Schéma montrant la différence entre l'interaction et l'intra-action.....	270
Fig. 140 Planche de l'orientation des maisons absidiales du corpus.....	293
Fig. 141 Restitution 3D UNF 19 de Montlaurès, essai de simulation de la position du soleil levant et couchant.....	295
Fig. 142 Restitution 3D UNF 139 de Lattes, essai de simulation de la position du soleil levant et couchant	296
Fig. 143 Illustration de l'impact du vent sur un bâtiment (source : http://tpe-batiments-catastrophes-naturelles.e-monsite.com/pages/i-les-inondations/i-2/c-comment-limiter-les-impacts-et-les-consequences-d-un-ouragan.html consulté le 10/03/2020).....	298
Fig. 144 Représentation du vent Marin (source : météo France).....	300
Fig. 145 Représentation de la Tramontane (source : météo France).....	300
Fig. 146 Zone d'influence du Mistral (source : météo France)	300
Fig. 147 Schéma de l'impact des vents dominants selon la zone géographique sur des habitations orientées nord-ouest/sud-est ou nord-est/sud-ouest.....	302
Fig. 148 Schéma de localisation des points d'eaux près des sites à trame lâche par rapport à l'orientation des habitations.....	303

Fig. 149 Schéma de localisation des points d’eaux près des sites à trame serrée par rapport à l’orientation des habitations.....	304
Fig. 150 Localisation des principaux Monts ou montagnes vues depuis le site dans les habitats à trame serré.....	305
Fig. 151 Localisation des principaux Monts ou montagnes vues depuis le site dans les habitats à trame lâche	306
Fig. 152 Vue au nord de Lattes	307
Fig. 153 Vue au nord de L’Île de Martigues.....	308
Fig. 154 Vue au nord de Pech Maho	309
Fig. 155 Vue au sud-est de Pech Maho	309
Fig. 156 Vue au nord-est du Marduel.....	310
Fig. 157 Vue à l’est de Coudounèu	310
Fig. 158 Vue au nord de Montlaurès	311
Fig. 159 Vue au sud, sud-ouest de La Condamine	311
Fig. 160 Vue sud, sud-ouest de Quinquiris.....	312
Fig. 161 Vue au nord-ouest de La Monédière	313
Fig. 162 Façade des maisons Ghoujdama traditionnelles (Amahan, 1998, fig.42)	320
Fig. 163 Façade des maisons Ghoujdama récentes (Amahan, 1998, fig. 44).....	321
Fig. 164 Une concession Soninké (DAO d’après Huet, 1994 : 180, fig. 31)	325
Fig. 165 Une concession Khassonké (DAO d’après Huet, 1994 : 208, fig. 38)	326
Fig. 166 Une concession Malinké en grappe (DAO d’après Huet, 1994 : 230, fig.43)	327
Fig. 167 Une concession Bambara (DAO d’après Huet, 1994 : 269, fig. 54).....	328
Fig. 168 Schéma de l’habitat d’une famille étendue à Aït Hichem, Kabylie (DAO d’après Laoust-Chantréaux <i>et al.</i> , 1990 : 32).....	329
Fig. 169 Plan d’un quartier de Montlaurès (DAO d’après Chazelles <i>et al.</i> , 2015).....	331

Fig. 170 Plan des bâtiments de la phase 2 (échelle 1/300eme), fouille de 2014 (Beylier <i>et al.</i> 2014 vol. 2 : 77, fig. 90)	332
Fig. 171 Plan des bâtiments de la phase 5 (échelle 1/300eme), fouilles de 2014 (Beylier <i>et al.</i> 2014 vol. 2 : 230, fig. 271).....	333
Fig. 172 Plan des bâtiments de la phase 3 (échelle 1/300eme), fouilles de 2014 (Beylier <i>et al.</i> 2014 vol. 2 :129, fig. 156)	333
Fig. 173 Plan des bâtiments de la phase 4 (échelle 1/300eme), fouilles de 2014 (Beylier <i>et al.</i> 2014 vol. 2 : 195, fig. 225).....	333
Fig. 174 Plan de l’habitat de Quinquiris (DAO d’après Alcantara <i>et al.</i> , 2013 : 76, fig. 3)...	335
Fig. 175 Plan de la phase 2 de La condamine (DAO d’après Ropiot <i>et al.</i> , 2011 : 108, Fig. 9)	336
Fig. 176 Plan de structure de la zone 3 (début du premier âge du Fer) (DAO d’après Gailledrat <i>et al.</i> 2007, Fig. 15 : 29).....	337
Fig. 177 Exemple de maisons à pièces « non-communicantes » (Py, 1996 : 231, Fig. 7)	340
Fig. 178 Typologie des plans des maisons lattoises (Py, 1996 : 228, Fig. 2).....	341
Fig. 179 Illustration des pygmées d’Afrique centrale dans leur habitation enfumée (Philippart de Foy, Seignobos, 1984 : 80).....	348
Fig. 180 Soubassements en pierre avec des blocs taillés dans le substrat à Mourrel-Ferrat (Curé <i>et al.</i> , 2019, : 41, fig. 15).....	353
Fig. 181 Maison Dogon circulaire (Lauber, 1998 : 39).....	356
Fig. 182 Maison Dogon quadrangulaire (Lauber, 1998 : 35)	356
Fig. 183 Proposition de restitution volumétrique du bâtiment absidial d'après les données de fouille (site archéologique Lattara -Musée Henri-Prades (M. Mondou <i>in</i> : Gailledrat <i>et al.</i> , 2020 : 14, Fig. 9)	359

Fig. 184 Plan côté de l'UNF145 (A) et proposition de la lecture métrologique sur la base du pied attique de 29.60 cm (B) ou du pygmè de 33 cm (C) (Gailledrat <i>et al.</i> , 2020 : 15, Fig. 10)	360
Fig. 185 Restitution 3D UNF 19, Montlaurès, soleil à l'Ouest	362
Fig. 186 Restitution 3D UNF 139, Lattes, soleil à l'Ouest.....	363
Fig. 187 Dessin d'une concession ronde au Burkina Faso (Bourdier, 2005 : 96-97)	364
Fig. 188 Photo d'une concession ronde au Burkina Faso (Bourdier, 2005 : 96-97).....	365
Fig. 189 Plan de l'habitation de Ruscino (DAO d'après Marichal <i>et al.</i> , 2003 : 152, fig. 165)	366
Fig. 190 UNF 22 de La Monédière, Bessan (DAO d'après Beylier <i>et al.</i> , 2014 : 98, fig. 118)	367
Fig. 191 UNF 139 PHASE 4rc de Lattes (DAO d'après Gailledrat <i>et al.</i> , 2014 : 91, fig. 100)	367
Fig. 192 UNF 145 de Lattes (DAO d'après Gailledrat <i>et al.</i> , 2014 : 23, fig. 15(b)).....	368
Fig. 193 Dessin de l'intérieur d'une cabane de pêcheur (Lhuisset, 2013 : 98, fig. 111).....	370
Fig. 194 Photo d'une cabane de pêcheur (Lhuisset, 2013 : 98, fig.112).....	370
Fig. 195 Restitution 3D de l'UNF 410, Lattes.....	372
Fig. 196 Plan des structures du VII ^e siècle av. n. è. à Barranc de Gàfols (Sanmarti, 2000 : 25, fig. 4.2).....	377
Fig. 197 Plan des structures du VI ^e siècle av. n. è. à Barranc de Gàfols (Sanmarti, 2000 : 24, fig. 4.1).....	378
Fig. 198 Quartier d'habitation phénicien du début du VII ^e siècle av. n. è. à Guardamar (Moret 2008 :47, fig. 10).....	379
Fig. 199 Maison du début du VI ^e siècle av. n. è. à Los Almadenes (Hellin) (Moret, 2008 : 47, fig. 10b).....	379

Fig. 200 Plan schématique des cases des divers gisements catalan de la période ibérique de type A (Belarte, 1997 : 154, fig. 121).....	380
Fig. 201 Plan schématique des cases des divers gisements catalan de la période ibérique de type B (Belarte, 1997 : 155, fig. 122).....	381
Fig. 202 Urne-cabane de 900-850 avant n. è. découverte dans la tombe B à De Castel Gandolfo, Italie (photo : Musée Vaticani)	382
Fig. 203 Hypothèse de restitution du secteur III de l'habitat de Sorgenti della Nova (Etrurie méridionale) X ^e siècle av. n. è. (Catacchio, Domanico, 2001 : 343, fig. 5)	383
Fig. 204 Photo d'une maison gauloise restituée, Archéosite de Saint Julien, Rieuvolvestre (Haute-Garonne) (cliché : Marcel M.).....	385

Chapitre 5

Fig. 205 Tableau synoptique des modes de production identifiés dans les sociétés indigènes de la Gaule méridionale (Anwar, 2014 : 410, Fig. 5.2.)	410
Fig. 206 Restitution du sanctuaire de Gournay-Sur-Aronde (Aquerelle J.- C. Golvin, Errance)	442
Fig. 207 linteau de Glanum avec les traces et la marque de fixation de crâne, fin II ^e , début I ^{er} siècle av. n. è. (Roure <i>et al.</i> , 2011 : 34, fig. 8).....	444
Fig. 208 Statut guerrier assis de Roquepertuse (Route <i>et al.</i> , 2011 : 76, fig. 51)	444
Fig. 209 Graphique représentant le nombre de dépôts par type d'animaux domestiques sur les 38 inventoriés	453
Fig. 210 Type de réfection des habitations	481

Table des citations

Chapitre 1

Cit. 1 Garcia, 2014 : 51.....	44
Cit. 2 Extraits de Garcia, 2014 et Py, 2012.....	46
Cit. 3 Py, 2012 : 135.....	47
Cit. 4 Py, 2012 : 279.....	49
Cit. 5 Chazelles <i>et al.</i> , 2015 : 334.....	53
Cit. 6 Gallay, 1991 : 12.....	56
Cit. 7 Perez, 2004 : 116.....	61
Cit. 8 Testart, 1992 : 158.....	67
Cit. 9 Chétima, 2016 : 486.....	69
Cit. 10 Kleiser-Corbetta, 1999 : 78.....	73
Cit. 11 Tsanga, 2016 : 44.....	73
Cit. 12 Wagner, 2010.....	75
Cit. 13 Dogan, Pélassy, 1982 : 2 <i>in</i> : Vigour, 2005 : 101.....	80

Chapitre 3

Cit. 14 Caillet, Beillevaire, 1990 : 22.....	246
Cit. 15 Arcelin, Plana-Mallart, 2011 : 27.....	247
Cit. 16 Golosetti, 2011 : 155.....	254
Cit. 17 Garcia, 2014 : 161.....	263

Chapitre 4

Cit. 18 Moles, 1972 : 32 cité par Azzouz, 2016 : 329	273
Cit. 19 Aujas, 1927 : 49 <i>in</i> : Dumas-Champion, 2008 : 218	276
Cit. 20 Descola, 2005 : 78.....	279
Cit. 21 Descola, 2005 : 90.....	280
Cit. 22 Bousquet, 2002 : 265.....	286
Cit. 23 Kus, Raharijaona, 1993 : 23	288
Cit. 24 Extraits d'ethnologues sur la direction de l'entrée	289
Cit. 25 Massot, 2004 : 64.....	299
Cit. 26 Amahan, 1998 : 213	319
Cit. 27 Collignon, 2001 : 395.....	321
Cit. 28 Corbin, 1982 : 100-101	347
Cit. 29 Babadzan, 2009 : 109.....	393

Chapitre 5

Cit. 30 Houseman et al., 2009 : 253	402
Cit. 31 UNESCO, Centre du commerce international, Guide méthodologique pour la collecte des données sur l'artisanat, 1997	404
Cit. 32 Godelier, 2010 : 126.....	406
Cit. 33 Anwar, 2014 : 410.....	408
Cit. 34 Dietler, 2005 : 152	409
Cit. 35 Pezeu-Massabuau, 1983 : 122-123	416
Cit. 36 Trémeaud, 2009 : 20	419
Cit. 37 Bonte <i>in</i> : Abélès <i>et al.</i> 1985 : 79	421

Cit. 38 Weber, 2002 : 293-294.....	430
Cit. 39 Lévi-Strauss, 1971 : 600.....	434
Cit. 40 Cuisenier 2006 : 24	434
Cit. 41 Houseman <i>et al.</i> , 2009 : 4.....	437
Cit. 42 Houseman <i>et al.</i> , 2009 : 204.....	438
Cit. 43 Testart, 2006 : 27	439
Cit. 44 Testart, 2006 : 143	439
Cit. 45 Détienne <i>et al.</i> , 1979 : 25	456
Cit. 46 Demanget, 2013 : 6.....	457
Cit. 47 Godelier, 2010 : 167.....	461
Cit. 48 Godelier, 2010 : 129.....	462
Cit. 49 Segalen, 2006 : 40.....	464
Cit. 50 Lamaison, 1988 : 10.....	476
Cit. 51 Testart, 2003 : 236	478
Cit. 52 Godelier, 2010 : 150.....	480

Table des matières

Remerciements

Introduction	9
---------------------------	---

Chapitre 1 : L’habitat à l’âge du Fer sur le littoral méditerranéen	19
--	----

<i>Partie 1.1. Des premières images de l’habitat gaulois aux hypothèses actuelles</i>	21
---	----

1.1.1. De la naissance de l’Archéologie à l’accumulation des données sur l’habitat protohistorique.....	21
---	----

1.1.2. Des vestiges à la reconstitution architecturale	24
--	----

1.1.3. De l’architecture à l’espace domestique.....	33
---	----

1.1.4. L’usage de l’espace et les activités domestiques	38
---	----

1.1.5. Ce que l’habitat nous dit de la société : premières interprétations.....	42
---	----

<i>Partie 1.2. Les intérêts et les limites d’une approche comparée à l’épreuve du concept anthropologique de la maison</i>	55
--	----

1.2.1. Les apports d’une vision anthropologique de la maison gauloise	55
---	----

1.2.1.1. Renouveler les interprétations archéologiques	56
--	----

Les limites des données archéologiques.....	56
---	----

L’Anthropologie, une source d’inspiration et d’expérimentation pour interroger et comprendre le réel.....	58
---	----

1.2.1.2. La richesse de l’objet anthropologique « maison ».....	70
---	----

Une construction humaine liée à son environnement et des facteurs socio-culturels	70
---	----

La maison et la structuration sociale.....	75
--	----

1.2.2. Le comparatiste ethnographique : de ses biais à sa mise en place.....	77
--	----

1.2.2.1. L’Ethnoarchéologie : une histoire d’attrait et de rejets	77
---	----

1.2.2.2. Comment définir le comparatisme et appréhender ses limites	79
---	----

1.2.3. Un corpus ethnographique diversifié et ciblé	82
---	----

Chapitre 2 : Qu'est-ce que la maison gauloise en France méditerranéenne d'après les vestiges archéologiques ?.....87

Partie 2.1. Formalisation d'un corpus archéologique89

2.1.1 Les habitats à trame lâche.....91

2.1.1.1. Montlaurès (Narbonne, Aude)91

2.1.1.2. La Monédière (Bessan, Hérault)94

2.1.1.3. Quinquiris (Castelnaudary, Aude) 101

2.1.1.4. La Condamine (Villeneuve-Minervois, Aude) 103

2.1.1.5. Le plan de la Tour (Gailhan, Gard) 105

2.1.2. Les habitats à trame serrée..... 106

2.1.2.1. Plan de La Tour (Gailhan, Gard) 107

2.1.2.2. *Lattara* (Lattes, Hérault)..... 109

2.1.2.3. L'Île de Martigues (Martigues, Bouches-du-Rhône) 111

2.1.2.4. Coudounèu (Lançon-de-Provence, Bouches-du-Rhône)..... 114

2.1.3. Un habitat isolé : Le Christol (Carcassonne, Aude)..... 116

2.1.4. Présentation d'autres sites emblématiques de l'âge du Fer (corpus annexe).... 118

2.1.4.1. Des sites du X^e au VI^e siècle av. n. è..... 119

2.1.4.2. Des sites du V^e au II^e siècle av. n. è..... 125

Partie 2.2. Une architecture protéiforme..... 131

2.2.1. Une variété de techniques de construction 131

2.2.2. Des plans quadrangulaires et absidaux..... 139

2.2.3. Des habitations à pièce unique ou multiples 144

2.2.4. Les ouvertures et les seuils 146

2.2.5. L'orientation des habitations 152

2.2.5.1. L'orientation des habitations en contexte urbanisé 152

Lattara (Lattes, Hérault)..... 152

Ile de Martigues (Martigues, Bouches-du-Rhône)..... 154

Le Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard, Gard) 155

Coudounèu (Lançon-de-Provence, Bouches-du-Rhône).....	156
Pech Maho (Sigean, Aude).....	158
Malvieu (Saint-Pons-de-Thomières, Hérault)	159
2.2.5.2. L'orientation des habitations dans des agglomérations à « trame lâche ».....	160
<i>Partie 2.3. Les traces d'activités domestiques et artisanales</i>	167
2.3.1. Des activités quotidiennes	167
2.3.1.1. Les formes et la position des foyers	169
Île de Martigues	170
Lattes	171
Montlaurès	175
Le Marduel	176
La Monédière.....	177
2.3.1.2. Banquettes.....	180
2.3.1.3. L'utilisation de l'espace extérieur	182
2.3.2. Des activités rituelles dans l'habitation.....	185
2.3.2.1. Les dépôts d'objets et de faune	185
2.3.2.2. Les dépôts de nouveau-nés	189
2.3.3. Des activités de production.....	192
<i>Partie 2.4. Les données chronologiques des habitations</i>	197
2.4.1. La durée d'occupation des habitations et leurs réaménagements	197
2.4.2. Abandon, destruction et reconstruction des habitations.....	204
Chapitre 3 Une habitation intégrée à un contexte historique et géographique	219
<i>Partie 3.1. Des habitations en perpétuelle transformation entre les VIe et IIIe siècles av. n. è.</i>	221
3.1.1. Du Bronze final (900-750 av. n. è.) au premier âge du Fer (750-525 av. n. è.) ..	222
3.1.1.1. Les prémisses au Bronze final et au début du premier âge du Fer (900-625 av. n. è.).....	222

3.1.1.2. Le premier âge du Fer (625 à 525 av. n. è.) : de lentes transformations	224
3.1.2. Du premier au deuxième âge du Fer (525-450 av. n. è.) : une accélération des transformations	231
3.1.3. Le second âge du Fer (450-125 av. n. è.)	234
3.1.3.1. Une homogénéisation des formes (450-300 av. n. è.)	234
3.1.3.2. Les tendances architecturales à la fin de l'âge du Fer (300-125 av. n. è.).....	238
 <i>Partie 3.2. L'habitation au cœur d'un territoire</i>	245
3.2.1. La maison intégrée à un habitat groupé.....	245
3.2.1.1. Un habitat délimité territorialement	245
Des marqueurs territoriaux : les remparts et les stèles	247
Les stèles dans les remparts : un marqueur territorial et rituel.....	252
3.2.1.2. Le concept d' <i>oppida</i>	257
3.2.1.3. Des formes d'habitats isolés, dispersés et urbanisés	259
3.2.2. L'organisation territoriale des habitats de l'âge du Fer.....	265
3.2.2.1. L'organisation territoriale du IX ^e au VII ^e siècle av. n. è.	265
3.2.2.2. Du regroupement au dispersement : VI ^e - III ^e siècle av. n. è.	266
 Chapitre 4 : L'habitation, une construction en interaction avec un environnement et une société	269
 <i>Partie 4.1. La fondation de la maison : du choix de l'emplacement à la délimitation d'un chez soi</i>	271
4.1.1. Fonder : délimiter un chez soi ou ancrer la maison dans le monde ?.....	271
4.1.1.1. La pratique de rites de fondation dans les habitations.....	274
4.1.1.2. Le seuil comme lien entre deux mondes.....	277
4.1.2. Comment l'espace extérieur à la maison peut-il être perçu ?.....	279
 <i>Partie 4.2. L'orientation des habitations et des activités</i>	285
4.2.1. L'orientation : une vision du monde et des caractéristiques propres à chaque société	285
4.2.1.1. Point de vue anthropologique	285

4.2.1.2. Les éléments qui permettent de connaître l'orientation d'une maison.....	289
4.2.2. Les contraintes naturelles et les choix socio-culturels pour orienter les habitations pendant l'âge du Fer	292
4.2.2.1. Les contraintes naturelles.....	292
4.2.2.2. Un choix socio-culturel.....	314
 <i>Partie 4.3. La position de la maison dans l'organisation spatiale de l'habitat.....</i>	 317
4.3.1. La relation entre agencement spatial d'un habitat et organisation sociale	318
4.3.2. La disposition des habitations et les relations sociales : voisinage, structure sociale	322
4.3.2.1. Habitat à trame lâche	323
4.3.2.2. Habitats trame serrée : des relations sociales différentes	338
4.3.3. Habiter un espace mitoyen ou un espace aéré : deux sensations	343
 <i>Partie 4.4. Des choix architecturaux</i>	 351
4.4.1. Des facteurs décisionnels internes à la société	351
4.4.1.1. Ressources et contraintes environnementales	351
4.4.1.2. Cohabitation de plan absidaux et quadrangulaires : un choix sémiologique	355
4.4.1.3 L'usage des espaces.....	361
4.4.2. Des facteurs d'influence externes au groupe	376
4.4.2.1. La forme des habitations dans les régions voisines.....	376
4.4.2.2. Les conséquences d'une interaction avec d'autres peuples	387
Acculturation : définition, théories, débats.....	387
Quelles sont les modalités d'appropriation d'un objets étrangers ?	390
Les contacts culturels et l'architecture gauloise : des innovations	395
 Chapitre 5 Un lieu de rapports sociaux	 401
 <i>Partie 5.1. Les activités de production domestique et les rapports sociaux</i>	 403
5.1.1 La maison comme lieu de production	404
5.1.1.1. Des modes de production.....	404

Un mode de production domestique	404
Un mode de production artisanal et semi-artisanal.....	407
5.1.1.2. Un mode de production qui s'adapte aux formes d'habitat et d'habitation...	411
Les travaux agricoles.....	411
Les travaux artisanaux.....	413
5.1.1.3. Un espace de travail dynamique	415
5.1.1.4. Un espace de travail qui crée des relations	416
5.1.2. À l'échelle de la famille : hiérarchisation des individus	417
5.1.2.1. Division des tâches selon le sexe	417
5.1.2.2. Division des tâches selon l'âge	421
5.1.2.3. Le mariage, le nombre d'individu par foyer : des objets de production économique.....	423
5.1.3. La maison productrice : un lien social vers l'extérieur	425
5.1.3.1. Entraide.....	425
5.1.3.2. Des échanges marchands et non-marchands.....	427
<i>Partie 5.2. Les activités rituelles, des représentations partagées</i>	<i>433</i>
5.2.1 Définition et débat sur le rite en Anthropologie sociale.....	433
5.2.2. Connaissance sur le monde magico-religieux des Gaulois	441
5.2.3. Les dépôts de nouveau-nés dans l'habitat : un rite significatif.....	445
5.2.3.1. La familiarité avec la mort.....	446
5.2.3.2. Le statut de l'enfant lors du décès	448
5.2.3.3. Infanticide	450
5.2.3.4. Une action ritualisée ?	451
5.2.4. Les dépôts de faune et d'objets.....	452
5.2.4.1. Le choix des animaux	452
5.2.4.2. Quelle forme peut prendre le rite ?.....	454
5.2.4.3. La fonction religieuse et sociale du sacrifice animal	455

<i>Partie 5.3. La maison : unité et propriété familiale</i>	461
5.3.1. La structure familiale	463
5.3.2. Des cohabitations intergénérationnelles ?	467
5.3.3. Les conséquences matérielles des règles de résidence	470
5.3.4. La notion de propriété	475
5.3.5. La maison gauloise : un bien transmis ?.....	480
Conclusion	485
1. Synthèse des travaux.....	485
2. Qu'est-ce que la maison gauloise à l'âge du Fer ?	495
3. Les limites de l'étude et perspectives	496
Bibliographie	501
Table des figures	537
Table des citations	551
Résumé	563

Résumé

Sur le littoral méditerranéen français, les vestiges de l'habitat de l'âge du Fer (VII^e - II^e siècle av. n. è.) affichent une grande diversité de formes. L'étude archéologique de ces éléments est limitée par les données à des interprétations plutôt matérialistes telles que la forme architecturale ou la répartition des activités. Or, anthropologiquement, la maison est perçue comme un objet par lequel il est possible de comprendre l'organisation sociale, les systèmes de représentation, ou encore le rapport à l'environnement.

En confrontant les données archéologiques aux connaissances produites par l'ethnologie et l'anthropologie, la maison gauloise peut être abordée sous de nouvelles perspectives. Cette approche comparatiste comprend de nombreux biais qu'il faut surmonter, mais elle permet de replacer l'humain au cœur de cet espace et d'ouvrir la recherche à de nouvelles pistes interprétatives.

Cette analyse met en évidence que l'aspect protéiforme de la maison gauloise dépend des choix réalisés par les individus en fonction de facteurs environnementaux, sociaux, urbanistiques et individuels. Ce lieu est porteur de sens pour ses habitants par sa forme, son orientation, la disposition des aménagements domestiques. C'est un objet dynamique qui se transforme en fonction des saisons, des habitants, de son histoire (phases de réaménagement, de destruction), de la société (transformations sociales, économiques et politiques) et des contacts culturels. Il est ouvert sur ce qui l'entoure, car dès sa fondation il est non seulement ancré sur un territoire, mais il utilise les ressources disponibles localement et est intégré à un réseau d'habitats. Par ailleurs, il favorise dans certains cas, les relations de voisinage et il participe à la création de liens sociaux. En effet, c'est également un lieu de production qui amène les individus à s'organiser, à se répartir les tâches et donc à hiérarchiser leurs rapports.

En accueillant des pratiques rituelles, il conduit en outre les habitants à partager ces actions et à renforcer leur lien. Enfin, en jouant un rôle important dans les rapports de parenté (règles de résidence, transmissions de biens matériels et immatériels, relations intergénérationnelles), il est impliqué dans la structuration familiale.

Aborder la maison gauloise par l'anthropologie permet de proposer de nouvelles hypothèses et de prêter attention, lors de la fouille des sites archéologiques, à certains éléments. Cette étude montre l'intérêt d'une collaboration interdisciplinaire et, à défaut d'apporter des réponses définitives, elle pose de nouvelles questions.

Mots-clés : Habitat, maison, habiter, usage de l'espace, espace domestique âge du Fer, Gaule méridionale, architecture, Anthropologie, Archéologie

Abstract

On the French Mediterranean coast, the remains of the Iron Age housing (VII^e – II^e century BC) display a great diversity of forms. The archaeological study of these elements is limited by the data to rather materialistic interpretations such as the architectural form and the distribution of activities. Anthropologically, the house is perceived as an object by which it is possible to understand the social organisation, the systems of representation or the relationship to the environment.

By confronting the archaeological data with the knowledge acquired by ethnology and anthropology, the Gallic house can be approached from new perspectives. This comparative approach includes many biases that must be overcome, but it allows to place human at the heart of this space and to open research to new interpretative tracks.

This analysis brings out that the protean aspect of the Gallic house depends on the choices made by individuals in terms of environmental, social, urban and individual factors. This place is meaningful for its inhabitants by its form, its orientation and the arrangement of domestic amenities. It is a dynamic object that is transformed according to the seasons, the inhabitants, its history (phases of redevelopment, destruction), society (social, economic and political transformations) and cultural contacts. It is open to what surrounds, it because since its foundation it is not only anchored in a territory, but it uses the resources available locally and it is integrated into a network of habitats. Moreover, it favours in some cases, neighbourhood relations and contributes to create social ties. Indeed, it is also a place of production that encourages people to organise themselves, to share tasks and therefore to hierarchise their relationships. By hosting ritual practices, it drives the inhabitants to share these actions and strengthen their connections. Finally, by playing an important role in

relations of kinship (rules of residence, transfers of material and immaterial goods, intergenerational relations), it is involved in family structuring.

Approaching the Gallic house through anthropology allows us to propose new hypotheses and to pay attention, during the excavation of archaeological sites, to some elements. This study, shows the interest of an interdisciplinary collaboration, and failing to provide concrete answers, it asks new questions.

Keys-word: Housing, dwell, live in, use of space, domestic space Iron Age, Southern Gaul, architecture, Anthropology, Archaeology